110e année 25 mars 1978 N° 12

Gazette officielle du Québec

PARTIE 1
Avis juridiques

Éditeur officiel
Québec

PARTIE I

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie I contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Indiquer le nombre d'insertions.

4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.

8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.
Traduction: $7 les 100 mots.
Exemplaire séparé: $2 chacun.
Feuilles volantes: $3 la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie I est de $30. Adresser les commandes à l'Éditeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre « o » signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec,
CHARLES-HENRI DUBÉ.

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

Gazette officielle du Québec,
1283 ouest, boul. Charest,
Québec G1N 2C9, Qué.

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

AVIS JURIDIQUES

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi des transports (L.Q. 1972, c. 55 et ses amendements) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission « proprio motu » (Règlement 2, a. 2.24):

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3):

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64).

IV — Avis de désistement.

V — Avis de décisions rendues:

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 22 de la Loi des transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

Catégories	Sous-catégories	Codes		Couleurs	Numéros de dossiers
Transport public	Voyageur	MPV	QPV	Rose	M 000001 à M 002000 Q 000001 à Q 001000
	Écolier	MPE	QPE	Rouge foncé	M 100001 à M 103000 Q 100001 à Q 102000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune orange	M 200001 à M 210000 Q 200001 à Q 205000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	M 300001 à M 303000 Q 300001 à Q 302000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	M 400001 à M 402000 Q 400001 à Q 401000
	Transport en vrac	MCV	QCV	Vert foncé	M 500001 à M 504000 Q 500001 à Q 503000
Location	Location	Ml	QL	Bleu pâle	M 600001 à M 601000 Q 600001 à Q 600500
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	M 700001 à M 700500 Q 700001 à Q 700500
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	M 800001 à M 800500 Q 800001 à Q 800500
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	M 900001 à M 900500 Q 900001 à Q 900500

MPV — Montréal transport public — voyageurs

MPE — Montréal transport public — écoliers

QPV — Québec transport public — voyageurs

QPE — Québec transport public — écoliers

MPT — Montréal transport public — taxi
MCR — Montréal transport régulier — camionnage
MCS — Montréal transport spécialisé — camionnage
MCV — Montréal transport en vrac — camionnage
ML — Montréal location
MSM — Montréal transport spécialisé — maritime
MSA — Montréal transport spécialisé aérien
MSF — Montréal transport spécialisé — ferroviaire

QPT — Québec transport public — taxi
QCR — Québec transport régulier — camionnage
QCS — Québec transport spécialisé — camionnage
QCV — Québec transport en vrac — camionnage
QL — Québec location
QSM — Québec transport spécialisé — maritime
QSA — Québec transport spécialisé — aérien
QSF — Québec transport spécialisé — ferroviaire

I — Avis de la commission « proprio motu »

Conformément aux dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans les 10 jours francs à compter de la présente publication, ou, à moins d'avis particulier ou contraire; si la Commission reçoit une opposition ou autre intervention ou demande dans ledit délais, la Commission procédera à une audience publique avant de rendre une décision.

Rôle M-28915
CM-30,000 134-P
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Requérante
et
24216-V
BEAULIEU, JEAN-CLAUDE
1012, rue Laurendeau
Beloeil, (Verchères) (Qué.)
Voiturier-remorqueur
13963-V
SPEEDWAY EXPRESS LIMITED
20, boulevard Marie-Victorin
Boucherville (Qué.)
Voiturier-roulier

Attendu que le 10 septembre 1975 la Commission a rendu la décision MCS-1398 et a délivré au voiturier-remorqueur un permis de transport par remorquage à contrat et au voiturier-roulier un permis de courtier connexe, dont les teneurs s'établiraient comme suit:

24216-V

Classe:

Transport par remorquage (haulaway) seulement - contrat -

Service:

Autorisation de remorquer, avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques vides ou remplies du voiturier-roulier: Speedway Express Limited, selon les clauses *a*) et *b*) du permis de cette dernière et pour son compte.

13963-V

Classe:

Courtier en transport pour utiliser un service de transport par remorquage (haulaway) -

Service:

Service de courtier en transport pour le transport de marchandises autorisé par les clauses *a*) et *b*) de son permis de voiturier-roulier (13963-V), en utilisant le service de remorquage de Beaulieu, Jean-Claude appelé voiturier-remorqueur.

Conditions:

Ces services seront donnés conformément aux dispositions de l'article 41A de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Attendu que le voiturier-roulier n'a pas acquitté les droits prescrits au paragraphe 7.1) de l'annexe « A » du Règlement no 2 (1976), pour l'année 1976;

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé, a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41A de ladite ordonnance;

Par ces motifs la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe, délivrés respectivement au voiturier-remorqueur et au voiturier-roulier par la décision MCS-1398, rendue le 10 septembre 1975; ou

2. rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-28916
CM-30,000 135-P

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Requérante
et
24197-V

THOMAS W. BAILLIE INC.
1431, rue Forget
Île St-Jean
(Terrebonne) (Qué.)
Voiturier-remorqueur
15944-V

LOGISTEC CORPORATION
90, des Sous-Bois
Villeneuve
Québec (Qué.)
Voiturier-roulier
Intimés

Attendu que le 22 décembre 1975, la Commission a rendu la décision MCS-1525 et a délivré au voiturier-remorqueur un permis de transport par remorquage à contrat et au voiturier-roulier un permis de courtier connexe, dont les teneurs s'établiraient comme suit:

Classe:
Transport restreint – remorquage seulement
Service:
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante conjointe: Logistec Corporation, détentrice du permis no 15944-V, agissant comme voiturier-roulier en vertu des clauses *a) b) c) f) g) l) m)* et *n)* de son permis.

Classe:
Courtier en transport pour utiliser un service de transport par remorquage (haulaway).
Service:
Service de courtier en transport pour le transport de marchandises autorisé par son permis de voiturier-roulier no 15944-V, selon les clauses *a) b) c) f) g) l) m)* et *n)* du permis, en utilisant le service de remorquage de Thomas W. Baillie Inc., appelé voiturier-remorqueur.
Condition:
Ces services sont sujets aux conditions et restrictions qui s'appliquent aux services de remorquage (haulaway) et aux services de courtier en transport, conformément aux dispositions de l'article 41A de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Attendu que le voiturier-roulier n'a pas acquitté les droits prescrits au paragraphe 7.1) de l'annexe « A » du Règlement no 2 (1976), pour l'année 1976;

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé, a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41A de ladite ordonnance;

Par ces motifs la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe délivrés respectivement au voiturier-remorqueur et au voiturier-roulier par la décision MCS-1525, rendue le 22 décembre 1975; ou
2. rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-28920
CM-30,000 136-P

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Requérante
et
23686-V

F. DESILETS TRANSPORT ENRG.
(François Désilets opérant sous le nom de:)
10,392, boulevard St-Michel
Montréal-Nord, (Qué.)
Voiturier-remorqueur
15944-V

LOGISTEC CORPORATION
109, rue Dalhousie
Québec 2, (Qué.)
Voiturier-roulier
Intimés

Attendu que le 14 janvier 1976, la Commission a rendu la décision MCS-1556 et a délivré au voiturier-remorqueur un permis de transport par remorquage à contrat et au voiturier-roulier un permis de courtier connexe dont les teneurs s'établiraient comme suit:

Classe:
Transport restreint – remorquage seulement –
Service:
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées du requérant conjoint: Logistec Corporation (15944-V), qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué en vertu des clauses *a), b), c), f), g), l), m)* et *n)* du permis du roulier, ledit permis portant le numéro 15944-V.

Classe:
Courtier en transport pour utiliser un service de transport par remorquage (haulaway).
Service:
Service de courtier en transport pour le transport de marchandises autorisé par son permis de voiturier-roulier 15944-V, selon les clauses *a), b), c), f), g), l), m)* et *n)* du permis, en utilisant le service de remorquage de F. Désilets Transport Enrg. appelé voiturier-remorqueur.
Condition:
Ces services sont sujets aux conditions et restrictions qui s'appliquent aux services de remorquage (haulaway) et aux services de courtier en transport, conformément aux dispositions de l'article 41A de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Attendu que le voiturier-roulier n'a pas acquitté les droits prescrits au paragraphe 7.1) de l'annexe « A » du Règlement no 2 (1976) pour l'année 1976;

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41A de ladite ordonnance;

Par ces motifs la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe délivrés respectivement au voiturier-remorqueur et au voiturier-roulier par la décision MCS-1556, rendue le 14 janvier 1976; ou

2. rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-28941
CM-30,000 137-P

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Requérante
et
23497-V
DESCHENEAUX, RONALD
7754, rue Lecourt
Montréal, (Qué.)
Voiturier-remorqueur
7737-V
BELLECHASSE TRANSPORT INC.
3600, boulevard Hamel
Les Saules, Québec 8
Voiturier-roulier
Intimés

Attendu que le 2 mai 1974 la Commission a rendu la décision MCS-454 et a délivré au voiturier-remorqueur un permis de transport par remorquage à contrat et au voiturier-roulier un permis de courtier connexe, dont les teneurs s'établiraient comme suit:

Classe:
Transport par remorquage (haulaway) seulement – contrat –
Service:
Autorisation de remorquer, avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques vides ou remplies du voiturier-roulier: Bellechasse Transport Inc., dans les cadres du permis no 7737-V, selon les clauses *a*) à *z*) et *aa*) à *dd*) de ce dernier et pour son compte.
Condition:
Ce service est sujet aux conditions et restrictions qui s'appliquent aux services de remorquage (haulaway), conformément aux dispositions de l'article 41A de l'Ordonnance générale sur le camionnage.
Classe:
Courtier en transport pour utiliser un service de transport par remorquage (haulaway)
Service:
Service de courtier en transport pour le transport de marchandises autorisé par son permis de voiturier-roulier no 7737-V selon les clauses *a*) à *z*) et *aa*) à *dd*) inclusivement en utilisant le service de remorquage de Ronald Descheneaux, appelé voiturier-remorqueur.

Attendu que le voiturier-roulier n'a pas acquitté les droits prescrits au paragraphe 7.1) de l'annexe « A », du Règlement no 2 (1976) pour l'année 1976;

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé, a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41A de ladite ordonnance;

Par ces motifs la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe délivrés respectivement au voiturier-remorqueur et au voiturier-roulier par la décision MCS-454, rendue le 2 mai 1974; ou

2. rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-28942
CM-30,000 138-P

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Requérante
et
24238-V
DRAPEAU, JEAN-GUY
5, rue du Portage
Matagami
(Abitibi-Est) (Qué.)
Voiturier-remorqueur
22499-V
LES TRANSPORTS DE LA BAIE D'HUDSON INC.
C.P. 400, Matagami
(Abitibi-Est), (Qué.)
Voiturier-roulier

Attendu que le 23 septembre 1975, la Commission a rendu la décision QCS-714 et a délivré au voiturier-remorqueur un permis de transport par remorquage à contrat et au voiturier-roulier un permis de courtier connexe, dont les teneurs s'établiraient comme suit:

Transport par remorquage – contrat –
Jean-Guy Drapeau est autorisé à tirer, avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques de Les Transports de la Baie d'Hudson Inc., selon les clauses *e*) et *f*), décision MCR-1262 (22-10-72) du permis no 22499-V de cette dernière.
Les Transports de la Baie d'Hudson Inc. est autorisé à faire tirer ses remorques par Jean-Guy Drapeau, selon les clauses ci-haut mentionnées de son permis 22499-V.
Conditions:
i) ce permis est sujet au contrat intervenu entre les parties;
ii) ce permis est sujet à la Loi des transports, à l'Ordonnance générale sur le camionnage et aux règles de pratique et de régie interne de la Commission.

Attendu que le voiturier-roulier n'a pas acquitté les droits prescrits au paragraphe 7.1) de l'annexe « A » du Règlement no 2 (1976), pour l'année 1976;

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé, a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41A de ladite ordonnance;

Par ces motifs la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe délivrés respectivement au voiturier-remorqueur et au voiturier-roulier par la décision QCS-714, rendue le 23 septembre 1975; ou

2. rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-28943
CM-30,000 139-P

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

Requérante
et
23287-V

LACAILLE, JEAN-LOUIS

629, rue Gratien
Fabreville (Laval) (Qué.)
Voiturier-remorqueur
5427-V

RIMOUSKI TRANSPORT LTEE

377 est, 2e Rue
Rimouski, (Qué.)
Voiturier-roulier
Intimés

Attendu que le 4 septembre 1973 la Commission a rendu les décisions MCS-148 et QCS-120 et a délivré au voiturier-remorqueur un permis de transport par remorquage à contrat et au voiturier-roulier un permis de courtier connexe dont les teneurs s'établiraient comme suit:

Classe de permis:

Transport par remorquage (haulaway) seulement – contrat –

Service:

Le détenteur, appelé voiturier-remorqueur, demande l'autorisation de remorqueur, avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques vides ou remplies du voiturier-roulier Rimouski Transport Ltée, dans le cadre du permis no 5427-V, selon les clauses *a*) à *o*) inclusivement de ce dernier et pour son compte.

Ce service est sujet aux conditions et restrictions qui s'appliquent aux services de remorquage (haulaway), conformément aux dispositions de l'article 41A de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Voiturier-remorqueur; et

Classe de permis:

Courtier en transport pour utiliser un service de transport par remorquage (haulaway).

Service:

Service de courtier en transport pour le transport de marchandises, autorisé par son permis de voiturier-roulier no 5427-V, selon les clauses *a*) à *o*) inclusivement, en utilisant le service de remorquage de Jean-Louis Lacaille appelé voiturier-remorqueur.

Ce service est sujet aux conditions et restrictions qui s'appliquent aux services de courtier en transport, conformément aux dispositions de l'article 41A de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Voiturier-roulier;

Attendu que le voiturier-roulier n'a pas acquitté les droits prescrits au paragraphe 7.1) de l'annexe « A » du Règlement no 2 (1976) pour l'année 1976;

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé, a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41A de ladite ordonnance;

Par ces motifs la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe délivrés respectivement au voiturier-remorqueur et au voiturier-roulier par les décisions nos MCS-148 et QCS-120, rendues le 4 septembre 1973; ou

2. rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-28944
CM-30,000 140-P

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

Requérante
et

Attendu que le 22 avril 1975 la Commission a rendu la décision MCS-1168 et a délivré au voiturier-remorqueur un permis de transport par remorquage à contrat et au voiturier-roulier un permis de courtier connexe, dont les teneurs s'établiraient comme suit:

Classe:

Transport par remorquage (haulaway) seulement – contrat –

23750-V
FONTAINE, PAUL
3567, rue Cartier
Montréal, (Qué.)
Voiturier-remorqueur
5427-V
RIMOUSKI TRANSPORT LTEE
20, boulevard Marie-Victorin
Boucherville, (Qué.)
Voiturier-roulier
Intimés

Service:
Autorisation de remorquer, avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques vides ou remplies du voiturier-roulier: Rimouski Transport Ltée, dans les cadres du permis no 5427-V selon toutes les clauses de permis de cette dernière et pour son compte.
Condition:
Ce service est sujet aux conditions et restrictions qui s'appliquent aux service de remorquage (haulaway), conformément aux dispositions de l'article 41A de l'Ordonnance générale sur le camionnage.
Classe:
Courtier en transport pour utiliser un service de transport par remorquage (haulaway) -
Service:
Service de courtier en transport pour le transport de marchandises autorisé par son permis de voiturier-roulier no 5427-V, selon toutes les clauses en utilisant le service de remorque de Paul Fontaine, appelé voiturier-remorqueur.
Condition:
Ce service est sujet aux conditions et restrictions qui s'appliquent aux services de courtier en transport, conformément aux dispositions de l'article 41A de l'Ordonnance générale sur le camionnage.
Attendu que le voiturier-roulier n'a pas acquitté les droits prescrits au paragraphe 7.1) de l'annexe « A » du Règlement no 2 (1976) pour l'année 1976;
Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;
Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41A de ladite ordonnance;
Par ces motifs la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:
1. Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe délivrés respectivement au voiturier-remorqueur et au voiturier-roulier par la décision MCS-1168, rendue le 22 avril 1975; ou
2. rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-28945
CM-30,000 141-P
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Requérante
et
23465-V
MONETTE, LIONEL
8367, place Croissy
Ville d'Anjou, (Qué.)
Voiturier-remorqueur
5427-V
RIMOUSKI TRANSPORT LTEE
377 est, 2e Rue
Rimouski, (Qué.)
Voiturier-roulier
Intimés

Attendu que le 4 mars 1974 la Commission a rendu la décision MCS-365 et a délivré au voiturier-remorqueur un permis de transport par remorquage à contrat et au voiturier-roulier un permis de courtier connexe dont les teneurs s'établiraient comme suit:
Classe:
Transport par remorquage (haulaway) seulement - contrat -
Service:
Autorisation de remorquer, avec ses tracteurs dûment enregistrés, des remorques vides ou remplies du voiturier-roulier: Rimouski Transport Ltée, dans les cadres du permis 5427-V, selon les clauses *a*) à *o*) de ce dernier et pour son compte.
Classe:
Courtier en transport pour utiliser un service de transport par remorquage (haulaway) -
Service:
Service de courtier en transport pour le transport de marchandises autorisé par son permis de voiturier-roulier no 5427-V selon les clauses *a*) à *o*), en utilisant le service de remorquage de: Lionel Monette.
Attendu que le voiturier-roulier n'a pas acquitté les droits prescrits au paragraphe 7.1) de l'Annexe « A » du Règlement no 2 (1976), pour l'année 1976;
Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;
Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41A de ladite ordonnance;
Par ces motifs la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:
1. Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe délivrés respectivement au voiturier-remorqueur et au voiturier-roulier par la décision MCS-365 rendue le 4 mars 1974; ou
2. rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-28946
CM-30,000 142-P

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Requérante
et
23407-V

NOEL, MARIUS
3555, rue Paré
St-Hubert, (Qué.)
Voiturier-remorqueur
5427-V

RIMOUSKI TRANSPORT LTEE
377 est, 2e Rue
Rimouski, (Qué.)
Voiturier-roulier
Intimés

Attendu que le 28 mars 1974 la Commission a rendu la décision no MCS-404 et a délivré au voiturier-remorqueur un permis de transport par remorquage à contrat et au voiturier-roulier un permis de courtier connexe, dont les teneurs s'établiraient comme suit:

Classe:
Transport par remorquage (haulaway) seulement – contrat –
Service:
Remorquage, avec ses tracteurs dûment enregistrés, de remorques vides ou remplies du voiturier-roulier Rimouski Transport Ltée, dans les cadres du permis no 5427-V, selon les clauses *a*) à *o*) de ce dernier et pour son compte.

Classe:
Courtier en transport pour utiliser un service de transport par remorquage (haulaway).
Service:
Service de courtier en transport, pour le transport de marchandises autorisé par son permis de voiturier-roulier no 5427-V, selon les clauses *a*) à *o*), en utilisant le service de remorquage de M. Marius Noël, appelé voiturier-remorqueur.

Attendu que le voiturier-roulier n'a pas acquitté les droits prescrits au paragraphe 7.1) de l'annexe « A » du Règlement no 2 (1976) pour l'année 1976;

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé, a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41A de ladite ordonnance;

Par ces motifs la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe délivrés respectivement au voiturier-remorqueur et au voiturier-roulier par la décision MCS-404 rendue le 28 mars 1974; ou
2. rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-28947
CM-30,000 143-P

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Requérante
et
23465-V

MONETTE, LIONEL
8367, place Croissy
Anjou, (Qué.)
Voiturier-remorqueur
7737-V

BELLECHASSE TRANSPORT INC.
3600, boulevard Hamel
Les Saules, Québec 8
Voiturier-roulier
Intimés

Attendu que le 21 avril 1975 la Commission a rendu la décision MCS-1167 et a délivré au voiturier-remorqueur un permis de transport par remorquage à contrat et au voiturier-roulier un permis de courtier connexe, dont les teneurs s'établiraient comme suit:

Classe:
Transport restreint – remorquage seulement –
Service:
Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées du requérant conjoint: Bellechasse Transport Inc., (7737-V) qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué en vertu des clauses *k*) à *z*) et *aa*) à *ee*) du permis no 7737-V.

Ce service est sujet aux conditions et restrictions qui s'appliquent aux services de remorquage (haulaway), conformément aux dispositions de l'article 41A de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Classe:
Courtier en transport, pour utiliser un service de transport par remorquage (haulaway).
Service:
Service de courtier en transport pour le transport de marchandises autorisé par son permis de voiturier-roulier no 7737-V selon les clauses *a*) à *z*) et *aa*) à *ee*) en utilisant les services de remorquage de Lionel Monette, appelé voiturier-remorqueur.

Ce service est sujet aux conditions et restrictions qui s'appliquent aux services de courtier en transport, conformément aux dispositions de l'article 41A de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Attendu que le voiturier-roulier n'a pas acquitté les droits prescrits au paragraphe 7.1) de l'Annexe « A » du Règlement no 2 (1976), pour l'année 1976;

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du

Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41A de ladite ordonnance;

Par ces motifs la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe délivrés respectivement au voiturier-remorqueur et au voiturier-roulier par la décision MCS-1167 rendue le 21 avril 1975; ou

2. rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-28949
CM-30,000 145-P

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Requérante
et
22222-V

THEROUX, RENE
30, rue Théroux
Iberville, (Qué.)
Tireur
257-V

TREMBLAY EXPRESS LTEE
Boul. Centenaire Est
Jonquière, (Chicoutimi) (Qué.)
Tiré
Intimés

Attendu que le 8 mars 1971 la Régie des transports a rendu les Ordonnances 22222-V et 257-V et a délivré au tireur un permis de transport par remorquage à contrat et au tiré un permis de courtier connexe, dont les teneurs s'établiraient comme suit:

Classe de permis:
Service de remorquage seulement – contrat –
Service:

Le détenteur de ce permis de remorquage est autorisé à remorquer, avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques vides ou chargées appartenant au camionneur suivant, sous permis de la Régie: Tremblay Express Ltée no 257-V et pour le compte de ce dernier.

Ce service sera opéré uniquement entre les endroits suivants: en vertu des clauses *d*) et *f*) du permis no 257-V.

Conditions:

1. Ce permis est sujet au contrat intervenu entre les parties, lequel ne pourra être modifié d'aucune façon sans le consentement préalable écrit de la Régie, sous peine de nullité.

2. Ce permis est sujet à la Loi de la régie des transports, à l'Ordonnance générale sur le camionnage et aux règles de pratique de la Régie.

Note:

Le transfert de ce permis et/ou du contrôle du service de transport autorisé par le permis ci-dessus décrit est prohibé, à moins d'en avoir obtenu le consentement préalable écrit de la Régie. (13 George VI, chapitre 2, article 35).

tireur

Classe de permis:
Courtier en transport, utilisant un service de remorquage seulement –
Service:

Courtier en transport, pour le transport de marchandises, conformément et dans les limites de son propre permis de camionnage, en utilisant les services de remorquage de: René Théroux no 22222-V, autorisé par la Régie à exploiter un service de remorquage (haulaway).

Conditions:

1. Ce permis est sujet au contrat intervenu entre les parties et déposé à la Régie, lequel ne pourra être modifié en aucune façon sans le consentement préalable écrit de la Régie, sous peine de nullité du présent permis.

2. Ce permis est sujet à la Loi de la Régie des transports, à l'Ordonnance générale sur le camionnage et aux règles de pratique de la Régie.

N.B.-

Le transfert de ce permis et/ou du contrôle de service de transport autorisé par le permis ci-dessus décrit est prohibé, à moins d'en avoir obtenu le consentement préalable écrit de la Régie. (13 George VI, chapitre 2 article 35).

tiré.

Attendu que le tiré n'a pas acquitté les droits prescrits au paragraphe 7.1) de l'Annexe « A » du Règlement no 2 (1976) pour l'année 1976;

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41A de ladite ordonnance;

Par ces motifs la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe, délivrés respectivement au tireur et au tiré par les ordonnances 22222-V et 257-V, rendues le 8 mars 1971; ou

2. rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-28950
CM-30,000 146-P
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Requérante
et
7859-V
ST. JOHNS (IBERVILLE) TRANSPORT CO. LTD.
St-Jean, (Qué.)
Tireur
8077-V
DUMONT EXPRESS (1962) LTEE
C.P. 160, Lévis (Qué.)
Tiré
Intimé

Attendu que le 1er octobre 1970 la Régie des transports rendait les ordonnances 7859-V et 8077-V et délivrait au tireur un permis de transport par remorquage à contrat et au tiré un permis de courtier connexe, dont les teneurs s'établiraient comme suit:

Classe de permis:
service de remorquage seulement – contrat
Service:
Le détenteur de ce permis de remorquage est autorisé à remorquer, avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques vides ou chargées appartenant au camionneur suivant, sous permis de la Régie:
Dumont Express (1962) Ltée
et pour le compte de ce dernier
Ce service sera opéré uniquement entre les endroits suivants:
selon les clauses *a*) à *z*) et *bb*), *cc*), *dd*), *ee*), *ff*), *gg*) *hh*) et *ii*) du permis no 8077-V.
Conditions:
1. Ce permis est sujet au contrat intervenu entre les parties, lequel ne pourra être modifié d'aucune façon sans le consentement préalable écrit de la Régie, sous peine de nullité.
2. Ce permis est sujet à la Loi de la régie des transports, à l'Ordonnance générale sur le camionnage et aux règles de pratique de la Régie.
Note:
Le transfert de ce permis et/ou du contrôle du service de transport autorisé par le permis ci-dessus décrit est prohibé, à moins d'en avoir obtenu le consentement préalable écrit de la Régie. (13 George VI, chapitre 2, article 35). Tireur
Classe de permis:
Courtier en transport utilisant un service de remorquage seulement.
Service:
Courtier en transport pour le transport de marchandises, conformément et dans les limites de son propre permis de camionnage, en utilisant les services de remorquage de:
St. Johns (Iberville) Transport Co. Ltd. – 7859-V
autorisé par la Régie à exploiter un service de remorquage (haulaway).
Conditions:
1. Ce permis est sujet au contrat intervenu entre les parties et déposé à la Régie, lequel ne pourra être modifié en aucune façon sans le consentement préalable écrit de la Régie, sous peine de nullité du présent permis.
2. Ce permis est sujet à la Loi de la Régie des transports, à l'Ordonnance générale sur le camionnage et aux règles de pratique de la Régie.
Note:
Le transfert de ce permis et/ou du contrôle du service de transport autorisé par le permis ci-dessus décrit est prohibé, à moins d'en avoir obtenu le consentement préalable écrit de la Régie. (13 George VI, chapitre 2, article 35). tiré.

Attendu que le tiré n'a pas acquitté les droits prescrits au paragraphe 7.1) de l'annexe « A » du Règlement no 2 (1976), pour l'année 1976;

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé, a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41A de ladite ordonnance;

Par ces motifs la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe délivrés respectivement au tireur et au tiré par les ordonnances nos 7859-V et 8077-V, rendues le 1er octobre 1970; ou
2. Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-28951
CM-30,000 147-P
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Requérante
et
22293-V
PRIMEAU, JOHN
42 B, rue Union
Côte Ste-Catherine
(Laprairie) (Qué.)
Tireur
257-V
TREMBLAY EXPRESS LTEE
Boul. Centenaire Est
Jonquière, (Chicoutimi) (Qué.)
Tiré
Intimés

Attendu que le 5 mai 1971 la Régie des transports a rendu les Ordonnances 22293-V et 257-V et a délivré au tireur un permis de transport par remorquage à contrat et au tiré un permis de courtier connexe, dont les teneurs s'établiraient comme suit:

Classe de permis:
Service de remorquage seulement - contrat -
Service:
Le détenteur de ce permis de remorquage est autorisé à remorquer, avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques vides ou chargées appartenant au camionneur suivant, sous permis de la Régie: Tremblay Express Ltée, no 257-V et pour le compte de ce dernier.

Ce service sera opéré uniquement entre les endroits suivants: en vertu des clauses *d*) et *f*) du permis no 257-V.

Conditions:
1. Ce permis est sujet au contrat intervenu entre les parties, lequel ne pourra être modifié d'aucune façon sans le consentement préalable écrit de la Régie, sous peine de nullité.
2. Ce permis est sujet à la Loi de la régie des transports, à l'Ordonnance générale sur le camionnage et aux règles de pratique de la Régie.

Note:
Le transfert de ce permis et/ou du contrôle du service de transport autorisé par le permis ci-dessus décrit est prohibé, à moins d'en avoir obtenu le consentement préalable écrit de la Régie. (13 George VI, chapitre 2, article 35).

Tireur
Classe de permis:
Courtier en transport, utilisant un service de remorque seulement. -
Service:
Courtier en transport, pour le transport de marchandises, conformément et dans les limites de son propre permis de camionnage, en utilisant les services de remorquage de: John Primeau no 22293-V, autorisé par la Régie à exploiter un service de remorquage (haulaway).

Conditions:
1. Ce permis est sujet au contrat intervenu entre les parties et déposé à la Régie, lequel ne pourra être modifié en aucune façon sans le consentement préalable écrit de la Régie, sous peine de nullité du présent permis.
2. Ce permis est sujet à la Loi de la Régie des transports, à l'Ordonnance générale sur le camionnage et aux règles de pratique de la Régie.

Note:
Le transfert de ce permis et/ou du contrôle de service de transport autorisé par le permis ci-dessus décrit est prohibé à moins d'en avoir obtenu le consentement préalable écrit de la Régie. (13 George VI, chapitre 2, article 35).

tiré.

Attendu que le tiré n'a pas acquitté les droits prescrits au paragraphe 7.1) de l'Annexe « A » du Règlement no 2 (1976), pour l'année 1976;

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé, a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41A de ladite ordonnance;

Par ces motifs la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe, délivrés respectivement au tireur et au tiré par les Ordonnances nos 22293-V et 257-V, rendues le 5 mai 1975; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-28952
CM-30,000 148-P
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Requérante
et

Attendu que le 21 juillet 1971, la Régie des transports a rendu les Ordonnances nos 22349-V et 257-V et a délivré au voiturier-remorqueur un permis de transport par remorquage à contrat et au voiturier-roulier un permis de courtier connexe, dont les teneurs s'établiraient comme suit:

Classe de permis:
Service de remorquage seulement - contrat -

22349-V
GIGUERE, YVAN
271, St-Jean
Duvernay,
Ville de Laval (Qué.)
Voiturier-remorqueur
257-V
TREMBLAY EXPRESS LTEE
Boul. du Centenaire Est
Jonquière, (Chicoutimi) (Qué.)
Voiturier-roulier
Intimés

Service:

Le détenteur de ce permis de remorquage est autorisé à remorquer, avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques vides ou chargées appartenant au camionneur suivant sous permis de la Régie: Tremblay Express Ltée, no 257-V, et pour le compte de ce dernier.

Ce service sera opéré uniquement entre les endroits suivants: en vertu des clauses *d*) et *f*) du permis no 257-V.

Conditions:

1. Ce permis est sujet au contrat intervenu entre les parties, lequel ne pourra être modifié d'aucune façon sans le consentement préalable écrit de la Régie, sous peine de nullité.

2. Ce permis est sujet à la Loi de la régie des transports, à l'Ordonnance générale sur le camionnage et aux règles de pratique de la Régie.

3. Le voiturier-remorqueur devra avoir en sa possession une copie certifiée du permis du voiturier roulier.

Note:

Le transfert de ce permis et/ou du contrôle du service de transport autorisé par le permis ci-dessus décrit est prohibé, à moins d'en avoir obtenu le consentement préalable écrit de la Régie. (13 George VI, chapitre 2, article 35).

Classe de permis:

Courtier en transport utilisant un service de remorquage seulement. –

Service:

Courtier en transport, pour le transport de marchandises, conformément et dans les limites de son propre permis de camionnage, en utilisant les services de remorquage de: Yvan Giguère no 22349-V, autorisé par la Régie à exploiter un service de remorquage (haulaway). –

Conditions:

1. Ce permis est sujet au contrat intervenu entre les parties et déposé à la Régie, lequel ne pourra être modifié en aucune façon sans le consentement préalable écrit de la Régie, sous peine de nullité du présent permis.

2. Ce permis est sujet à la Loi de la Régie des transports, à l'Ordonnance générale sur le camionnage et aux règles de pratique de la Régie.

Note:

Le transfert de ce permis et/ou du contrôle de service de transport autorisé par le permis ci-dessus décrit est prohibé à moins d'en avoir obtenu le consentement préalable écrit de la Régie. (13 George VI, chapitre 2, article 35).

Attendu que le voiturier-roulier n'a pas acquitté les droits prescrits au paragraphe 7.1) de l'annexe « A » du Règlement no 2 (1976) pour l'année 1976;

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41A de ladite ordonnance;

Par ces motif la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe délivrés respectivement au voiturier-remorqueur et au voiturier-roulier par les Ordonnances 22349-V et 257-V, rendues le 21 juillet 1971; ou

rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-28957
CM-30,000 149-P
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Requérante
et
23407-V
NOEL, MARIUS
3555, rue Paré
St-Hubert (Chambly) (Qué.)
Voiturier-remorqueur
13963-V
SPEEDWAY EXPRESS LIMITED
20, boulevard Marie-Victorin
Boucherville (Qué.)
Voiturier-roulier
Intimés

Attendu que le 17 janvier 1974, la Commission a rendu la décision MCS-304 et a délivré au voiturier-remorqueur un permis de transport par remorquage à contrat et au voiturier-roulier un permis de courtier connexe, dont les teneurs s'établiraient comme suit:

Classe:

Transport par remorquage (haulaway) seulement – contrat –

Service:

Le détenteur, appelé voiturier-remorqueur, demande l'autorisation de remorquer, avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques vides ou remplies du voiturier-roulier: Speedway Express Limited, dans les cadres du permis no 13963-V, selon la clause *a*) de ce dernier et pour son compte.

Classe:

Courtier en transport pour utiliser un service de transport par remorquage (haulaway) –

Service:

Service de courtier en transport pour le transport de marchandises, autorisé par son permis de voiturier-roulier no 13963-V, selon la clause *a*), en utilisant le service de remorquage de M. Marius Noël, appelé voiturier-remorqueur.

Attendu que le voiturier-roulier n'a pas acquitté les droits prescrits au paragraphe 7.1) de l'annexe « A » du Règlement no 2 (1976) pour l'année 1976;

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41A de ladite ordonnance;

Par ces motif la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe délivrés respectivement au voiturier-remorqueur et au voiturier-roulier par la décision MCS-304, rendue le 17 janvier 1974; ou

rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-28958
CM-30,000 150-P

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Requérante
et
23465-V
MONETTE, LIONEL
8367, place Croissy
Anjou (Qué.)
Voiturier-remorqueur
13963-V
SPEEDWAY EXPRESS LIMITED
20, boulevard Marie-Victorin
Boucherville, (Qué.)
Voiturier-roulier
Intimés

Attendu que le 21 avril 1975 la Commission a rendu la décision MCS-1166 et a délivré au voiturier-remorqueur un permis de transport par remorquage à contrat et au voiturier-roulier un permis de courtier connexe, dont les teneurs s'établiraient comme suit:

Classe:

Transport restreint - remorquage seulement -

Service:

Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées du requérant conjoint: Speedway Express Limited (13963-V), qui agira comme voiturier-roulier. Ce service sera effectué en vertu des clauses *a*) et *b*) du permis 13963-V.

Ce service est sujet aux conditions et restrictions qui s'appliquent aux services de remorquage (haulaway), conformément aux dispositions de l'article 41A de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Classe:

Courtier en transport pour utiliser un service de transport par remorquage (haulaway) -

Service:

Service de courtier en transport pour le transport de marchandises, autorisé par son permis de voiturier-roulier no 13963-V, selon les clauses *a*) et *b*) en utilisant les services de remorquage de Lionel Monette, appelé voiturier-remorqueur.

Ce service est sujet aux conditions et restrictions qui s'appliquent aux services de courtier en transport, conformément aux dispositions de l'article 41A de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Attendu que le voiturier-roulier n'a pas acquitté les droits prescrits au paragraphe 7.1) de l'annexe « A » du Règlement no 2 (1976) pour l'année 1976;

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41A de ladite ordonnance;

Par ces motifs la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe délivrés respectivement au voiturier-remorqueur et au voiturier-roulier par la décision MCS-1166, rendue le 21 avril 1975; ou

rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-28959
CM-30,00 151-P

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Requérante
et

Attendu que le 13 février 1974, la Commission a rendu la décision MCS-333 et a délivré au voiturier-remorqueur un permis de transport par remorquage à contrat et au voiturier-roulier un permis de courtier connexe, dont les teneurs s'établiraient comme suit:

Classe:

Transport par remorquage (haulaway) seulement - contrat -

23497-V
DESCHENEAUX, M. RONALD
7754, rue Lecourt
Montréal (Qué.)
Voiturier-remorqueur
13963-V
SPEEDWAY EXPRESS LTD.
20, Marie-Victorin
Boucherville (Qué.)
Voiturier-roulier
Intimés

Service:
Le détenteur, appelé voiturier-remorqueur, demande l'autorisation de remorquer, avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques vides ou remplies du voiturier-roulier: Speedway Express Limited, dans les cadres du permis no 13963-V, selon la clause *a*) de ce dernier et pour son compte.
Classe:
Courtier en transport pour utiliser un service de transport par remorquage (haulaway).
Service:
Service de courtier en transport pour le transport de marchandises autorisé par son permis de voiturier-roulier no 13963-V, selon la clause *a*), en utilisant le service de remorquage de M. Ronald Descheneaux appelé voiturier-remorqueur.
Attendu que le voiturier-roulier n'a pas acquitté les droits prescrits au paragraphe 7.1) de l'annexe « A » du Règlement no 2 (1976) pour l'année 1976;
Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé, a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;
Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41A de ladite ordonnance;
Par ces motifs la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:
Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe, délivrés respectivement au voiturier-remorqueur et au voiturier-roulier par la décision MCS-333, rendue le 13 février 1974; ou
rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-28960
CM-30,000 152-P
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Requérante
et
23287-V
LACAILLE, JEAN-LOUIS
629, rue Gratien
Fabreville (Laval) (Qué.)
Voiturier-remorqueur
13963-V
SPEEDWAY EXPRESS LTD.
20, Marie-Victorin
Boucherville (Qué.)
Voiturier-roulier
Intimés

Attendu que le 29 août 1973 la Commission a rendu les décisions MCS-140 et MCS-139 et a délivré au voiturier-remorqueur un permis de transport par remorquage à contrat et au voiturier-roulier un permis de courtier connexe, dont les teneurs s'établiraient comme suit:
Classe de permis:
Transport par remorquage (haulaway) seulement – contrat –
Service:
Le détenteur, appelé voiturier-remorqueur, demande l'autorisation de remorquer, avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques vides ou remplies du voiturier-roulier: Speedway Express Ltd., dans les cadres du permis no 13963-V, selon la clause *a*) de ce dernier et pour son compte.
Ce service est sujet aux conditions et restrictions qui s'appliquent aux services de transport par remorquage (haulaway), conformément aux dispositions de l'article 41A de l'Ordonnance générale sur le camionnage.
Voiturier-remorqueur; et
Classe de permis:
Courtier en transport pour utiliser un service de transport par remorquage.
Service:
Service de courtier en transport pour le transport de marchandises, autorisé par son permis de voiturier-roulier no 13963-V, selon la clause *a*), en utilisant le service de remorquage de Jean-Louis Lacaille, appelé voiturier-remorqueur.
Ce service est sujet aux conditions et restrictions qui s'appliquent aux services de courtier en transport, conformément aux dispositions de l'article 41A de l'Ordonnance générale sur le camionnage.
Voiturier-roulier.
Attendu que le voiturier-roulier n'a pas acquitté les droits prescrits au paragraphe 7.1) de l'annexe « A » du Règlement no 2 (1976) pour l'année 1976;
Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;
Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41A de ladite ordonnance;
Par ces motifs la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:
Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe, délivrés respectivement au voiturier-remorqueur et au voiturier-roulier par les décisions MCS-140 et MCS-139, rendues le 29 août 1973; ou
rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-29001
CM-30,000 153-P

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

Requérante
et
222-V

SHERBROOKE EXPRESS INC.

Case postale 758
Boulevard Bourque
Sherbrooke (Qué.)
Tireur
8077-V

DUMONT EXPRESS (1962) INC.

Case postale 160
Lévis (Qué.)
Tiré
Intimés

Attendu que le 1er octobre 1970 la Régie des transports a rendu les Ordonnances 222-V et 8077-V et a délivré au tireur un permis de transport par remorquage à contrat et au tiré un permis de courtier connexe, dont les teneurs s'établiraient comme suit:

Classe de permis:
Service de remorquage seulement – contrat –
Service:

Le détenteur de ce permis de remorquage est autorisé à remorquer, avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques vides ou chargées appartenant au camionneur suivant, sous permis de la Régie:

Dumont Express (1962) Ltée 8077-V et pour le compte de ce dernier.

Ce service sera opéré uniquement entre les endroits suivants: selon les clauses *a*) à *z*) et *bb*), *cc*), *dd*), *ee*), *ff*), *gg*), *hh*) et *ii*) du permis no 8077-V.

Conditions:

1. Ce permis est sujet au contrat intervenu entre les parties, lequel ne pourra être modifié d'aucune façon sans le consentement préalable écrit de la Régie, sous peine de nullité.

2. Ce permis est sujet à la Loi de la régie des transports, à l'Ordonnance générale sur le camionnage et aux règles de pratique de la Régie.

Note: le transfert de ce permis et/ou du contrôle du service de transport autorisé par le permis ci-dessus décrit est prohibé à moins d'en avoir obtenu le consentement préalable écrit de la Régie. (13 George VI, chapitre 2, article 35).

tireur

Classe de permis:

Courtier en transport utilisant un service de remorquage seulement.

Service:

Courtier en transport pour le transport de marchandises, conformément et dans les limites de son propre permis de camionnage, en utilisant les services de remorquage de:

Sherbrooke Express Inc. 222-V autorisé par la Régie à exploiter un service de remorquage (haulaway).

Conditions:

1. Ce permis est sujet au contrat intervenu entre les parties et déposé à la Régie, lequel ne pourra être modifié en aucune façon sans le consentement préalable écrit de la Régie, sous peine de nullité du présent permis.

2. Ce permis est sujet à la Loi de la régie des transports, à l'Ordonnance générale sur le camionnage et aux règles de pratique de la Régie.

Note: Le transfert de ce permis et/ou du contrôle du service de transport autorisé par le permis ci-dessus décrit est prohibé à moins d'en avoir obtenu le consentement préalable écrit de la Régie. (13 George VI, chapitre 2, article 35).

Attendu que le tiré n'a pas acquitté les droits prescrits au paragraphe 7.1) de l'annexe « A » du Règlement no 2 (1976) pour l'année 1976;

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec; de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41A de ladite ordonnance;

Par ces motifs la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe délivrés respectivement au tireur et au tiré par les Ordonnances nos 222-V et 8077-V, rendues le 1er octobre 1970; ou

2. rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-29002
CM-30,000 154-P
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Requérante
et
104-V
BOYD'S EXPRESS LIMITED
255, chemin Béthany
Lachute, (Argenteuil) (Qué.)
Tireur
8077-V
DUMONT EXPRESS (1962) LTEE
Case postale 160
Lévis (Qué.)
Tiré
Intimés

Attendu que le 1er octobre 1970, la Régie des transports a rendu les Ordonnances nos 104-V et 8077-V et a délivré au tireur un permis de transport par remorquage à contrat et au tiré un permis de courtier connexe, dont les teneurs s'établiraient comme suit:

Classe de permis:
Service de remorquage seulement – contrat –
Service:
Le détenteur de ce permis est autorisé à remorquer, avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques vides ou chargées appartenant au camionneur suivant sous permis de la Régie:
Dumont Express (1962) Ltée no 8077-V et pour le compte de ce dernier.
Ce service sera opéré uniquement entre les endroits suivants: selon les clauses *a*) à *z*) et *bb*), *cc*), *dd*), *ee*), *ff*), *gg*), *hh*) et *ii*) du permis no 8077-V.
Conditions:
1. Ce permis est sujet au contrat intervenu entre les parties, lequel ne pourra être modifié d'aucune façon sans le consentement préalable écrit de la Régie sous peine de nullité.
2. Ce permis est sujet à la Loi de la régie des transports, à l'Ordonnance générale sur le camionnage et aux règles de pratique de la Régie.
Le transfert de ce permis et/ou du contrôle du service de transport autorisé par le permis ci-dessus décrit est prohibé à moins d'en avoir obtenu le consentement préalable écrit de la Régie. (13 George VI, chapitre 2, article 35).
Tireur
Classe de permis:
Courtier en transport utilisant un service de remorquage seulement.
Service:
Courtier en transport, pour le transport de marchandises conformément et dans les limites de son propre permis de camionnage, en utilisant les services de remorquage de:
Boyd's Express Limited no 104-V autorisé par la Régie à exploiter un service de remorquage (haulaway).
Conditions:
1. Ce permis est sujet au contrat intervenu entre les parties et déposé à la Régie, lequel ne pourra être modifié en aucune façon sans le consentement préalable écrit de la Régie, sous peine de nullité du présent permis.
2. Ce permis est sujet à la Loi de la régie des transports, à l'Ordonnance générale sur le camionnage et aux règles de pratique de la Régie.
Note:
Le transfert de ce permis et/ou du contrôle du service de transport autorisé par le permis ci-dessus décrit est prohibé à moins d'en avoir obtenu le consentement préalable écrit de la Régie. (13 George VI, chapitre 2, article 35).
Attendu que le tiré n'a pas acquitté les droits prescrits au paragraphe 7.1) de l'annexe « A » du Règlement no 2 (1976) pour l'année 1976;
Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;
Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41A de ladite ordonnance;
Par ces motifs la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:
1. Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe, délivrés respectivement au tireur et au tiré par les Ordonnances nos 104-V et 8077-V, rendues le 1er octobre 1970; ou
2. rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-29003
CM-30,000 155-P

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Requérante
et
23497-V

DESCHENEAUX, RONALD
7754, rue Lecourt
Montréal (Qué.)
H1L 3J7
Voiturier-remorqueur
5427-V

RIMOUSKI TRANSPORT LTEE
377, 2e Rue
Case postale 50
Rimouski (Qué.)
Voiturier-roulier
Intimés

Attendu que le 8 mai 1974 la Commission a rendu la décision MCS-470 et a délivré au voiturier-remoqueur un permis de transport par remorquage à contrat et au voiturier-roulier un permis de courtier connexe dont les teneurs s'établiraient comme suit:

Classe:
Transport par remoquage (haulaway) seulement – contrat –
Service:
Autorisation de remorquer, avec ses tracteurs dûment enregistrés les remorques vides ou remplies du voiturier-roulier: Rimouski Transport Ltée, dans les cadres du permis no 5427-V, selon les clauses *a*) à *l*) de ce dernier et pour son compte.
Condition:
Ce service est sujet aux conditions et restrictions qui s'appliquent aux services de remorquage (haulaway), conformément aux dispositions de l'article 41A de l'Ordonnance générale sur le camionnage.
Classe:
Courtier en transport pour utiliser un service de transport par remorquage (haulaway) –
Service:
Service de courtier en transport pour le transport de marchandises autorisé par son permis de voiturier-roulier no 5427-V, selon les clauses *a*) à *l*), un utilisant le service de remorquage de Ronald Descheneaux appelé voiturier-remorqueur.

Attendu que le voiturier-roulier n'a pas acquitté les droits prescrits au paragraphe 7.1) de l'annexe « A » du Règlement no 2 (1976) pour l'année 1976;

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé, a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41A de ladite ordonnance;

Par ces motifs la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe délivrés respectivement au voiturier-remorqueur et au voiturier-roulier par la décision MCS-470, rendue le 8 mai 1974; ou
2. rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-29004
CM-30,000 156-P

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Requérante
et
23407-V

NOEL, MARIUS
3555, rue Paré
Saint-Hubert (Qué.)
Voiturier-remorqueur
7737-V

BELLECHASSE TRANSPORT INC.
20, boulevard Marie-Victorin
Boucherville (Qué.)
Voiturier-roulier
Intimés

Attendu que le 28 mars 1974 la Commission a rendu la décision MCS-403 et a délivré au voiturier-remorqueur un permis de transport par remorquage à contrat et au voiturier-roulier un permis de courtier connexe, dont les teneurs s'établiraient comme suit:

Classe:
Transport par remorquage (haulaway) seulement – contrat –
Service:
Remorquage, avec ses tracteurs dûment enregistrés, des remorques vides ou remplies du voiturier-roulier Bellechasse Transport Inc., dans le cadre du permis no 7737-V, selon les clauses *a*) à *z*) incl., *aa*), *bb*), *cc*), *dd*) et *ee*), de ce dernier et pour son compte.
Classe:
Courtier en transport pour utiliser un service de transport par remorquage (haulaway).
Service:
Service de courtier en transport, pour le transport de marchandises, autorisé par son permis de voiturier-roulier no 7737-V, selon les clauses *a*) à *z*) incl., *aa*), *bb*), *cc*), *dd*) et *ee*), en utilisant le service de remorquage de M. Marius Noël, appelé voiturier-remorqueur.

Attendu que le voiturier-roulier n'a pas acquitté les droits prescrits au paragraphe 7.1) de l'annexe « A » du Règlement no 2 (1976) pour l'année 1976;

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou qu'il n'a pas été déposé et qu'il n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et plus particulièrement de l'article 41A de ladite ordonnance;

Par ces motifs la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Annuler le permis de transport par remorquage et le permis connexe, délivrés respectivement au voiturier-remorqueur et au voiturier-roulier par la décision MCS-403, rendue le 28 mars 1974; ou
2. rendre toute autre décision appropriée.

II — Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-28651
40003 235 DT
CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS TARIFF BUREAU ASSOCIATION
4180 Dundas St. W.
Toronto (Ont.)

Modification tarifaire:
La compagnie Déménagement G. Roy Inc., Sherbrooke, Québec, demande l'augmentation de ses tarifs applicables au déménagement local et aux contrats de transport. Cette augmentation varie de 3 à 11%, selon l'énumération apparaissant dans la requête. Ces taux doivent entrer en vigueur le 1er juin 1978, conformément à l'article 2.58.1.

Rôle M-28694
30004 340 DT
CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASSOCIATION
1434, Ste-Catherine, bureau 404
Montréal (Qué.)

Modification tarifaire:
On demande que le tarif suivant entre en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur cette requête.
Tarif spécial au nom de Brazeau Transport Inc., suivant action indépendante.
Machines commerciales, savoir: Machines comptable, duplicatrices, duplicatrices perforatrices, ordinateurs, et fournitures ou pièces connexes.

Entre:	Toronto, Ontario		
Et:	Bromont, Québec		
Taux:	252¢	Minimum:	24 000 livres
	235¢	Minimum:	30,000 livres
	191¢	Minimum:	40 000 livres

Note: Arrêt en cours de route permis à Granby. Les frais applicables s'établissent selon la Règle 20 du tarif 10-E.

Rôle M-28695
30004 339 DT
CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASSOCIATION
1434, Ste-Catherine, bureau 404
Montréal (Qué.)

Modification tarifaire:
On demande que les modifications suivantes entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur cette requête.
Tarif spécial C.T.Q. no 4117, au nom de Brazeau Transport Inc.
Augmentation:

	Entre	Et	Taux	Minimum
Bière en bouteilles, en caisses ou en fûts, sur palettes	Montréal (Qué.)	Hull (Qué.) Ottawa (Ont.)	42 aller et retour	90 000
Bière en bouteilles, en caisses ou en fûts, sur palettes (aller seulement)			46	60 000
Bouteilles vides (aller seulement)			46	30 000

Note: Temps maximum alloué pour le chargement: 1 heure; pour le déchargement: 1 heure. Des frais de $17,50 l'heure ou fraction d'heure seront imposées pour toute période de dépassement.

Rôle M-28759
15601-V 14-D
DURHAM TRANSPORT LIMITED
24 King Street, Colborne, (Ontario)
Au Québec:
200, St-Jacques,
Suite 900, Montréal
(Ile-de-Montréal) (Qué.)

La requérante demande que le droit d'utiliser des camions à température contrôlée lui soit accordé en vertu des clauses suivantes de son permis: *a*), *d*), *e*), *f*), *g*), *h*), et *i*).
a) Transport restreint – longue distance – rayon – irrégulier
a) Depuis la frontière Québec-Ontario (tous points d'entrée) jusqu'à des points situés dans la province de Québec, et retour, pour le transport de fruits et légumes non transformés, cultivés en Ontario et au Québec, (à l'exception des fruits et légumes congelés ou mis en conserve) et de leurs contenants usagés, vides.
Restriction portant sur la clause *a*):
1. Le service autorisé par la clause *a* ne peut être exploité que conformément à une disposition du paragraphe 1 du permis délivré par l'*Ontario Highway Transport Board*, le 18 janvier 1956, à A. Bruce Griffith, de Colborne, Ontario, (transféré à *Durham Transport Limited*, en vertu du permis de l'*Ontario Highway Transport Board* daté du 13 février 1957), soit celle qui traite uniquement du transport de fruits et légumes et de leurs contenants usagés et vides; on doit aussi se conformer aux dispositions du paragraphe 2 du même permis, en ce qui concerne le transport de bleuets.

2. Tout service de transport exploité en dérogation à la restriction numéro 1 entraînera l'annulation du présent permis.

d) Transport restreint – longue distance – route restreinte –

d) Depuis le port de Montréal jusqu'à la frontière Québec-Ontario, pour le transport de fruits et légumes (à l'exception des fruits et légumes congelés ou mis en conserve) importés de l'Afrique du Sud.

Restriction portant sur la clause *d*):

Le service autorisé par la clause *d* du présent permis ne peut être exploité que conformément à la *Public Commercial Operating License* no X-246 délivrée à la requérante par le ministère des Transports de l'Ontario, le 15 août 1963.

e) Transport restreint – longue distance – route restreinte – marchandises en franchise –

e) Depuis la frontière Québec-Etats-Unis (point d'entrée: Blackpool) jusqu'à Montréal, et retour, pour le transport de fruits et légumes qui ont été transportés depuis le port de New York ou qui y seront transportés en transit, en douane, en empruntant les routes américaines (ces marchandises étant affranchies de tous droits de douane, en vertu de l'*Interstate Commerce Commission Act*) pour le compte de J. E. Fortin Transport Inc.

f) Transport restreint – longue distance – route restreinte – marchandises en franchise – contrat –

f) Depuis la frontière Québec-Etats-Unis (point d'entrée: Blackpool) jusqu'à Montréal, et retour, pour le transport de fruits et légumes provenant des Etats suivants ou qui y sont destinés: New York, New Jersey, Virginie, Caroline du Nord et Caroline du Sud, Georgie et Floride (ces marchandises étant affranchies de tous droits de douane, en vertu de l'*Interstate Commerce Commission Act*), pour le compte de J. E. Fortin Transport Inc.

g) Transport restreint – longue distance – route restreinte – marchandises en franchise –

g) Depuis la frontière Québec-Ontario (point d'entrée: Rivière-Beaudette) jusqu'à Montréal, pour le transport de fruits et légumes cultivés dans l'Etat du Michigan et qui sont transportés en transit à travers la province de l'Ontario en passant la frontière internationale aux postes situés sur les rivières St. Clair et St. Mary's.

Restriction portant sur la clause *g*):

Le service autorisé par la clause *g* du présent permis ne peut être exploité que conformément au permis no X-246 délivré par l'*Ontario Highway Transport Board*, le 22 décembre 1971.

h) Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –

Des frontières de Québec-Ontario (port d'entrée: Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune) à tous points situés dans la province de Québec et retour pour le transport d'oeufs liquides et congelés, volailles éviscérées, porcs et boeufs frais ou congelés, pour le compte de Export Parkers Limited, Toronto, Ontario – origine ou destination: points dans la province de l'Ontario tel qu'autorisé.

Condition relative à la clause *i*):

Le service autorisé par la clause *i* doit être exploité conformément au permis intérimaire délivré par l'*Ontario Highway Transport Board* le 16 août 1972.

Rôle M-28798
M-303301 1-D
ADAM-TERRY INC.
2000 Scott Street
Ottawa, (Ontario)
Au Québec:
Box No 4
Postal Station « A »
Hull
(Hull) (Qué.)
J8Y 5M2

Nouvelle demande:

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de fournir le service suivant:

Transport restreint – longue distance – route restreinte –

Depuis la frontière Québec-Ontario (Point d'entrée: Hull) jusqu'à tous points situés dans la province de Québec, et retour, pour le transport de meubles et effets mobiliers. Ce transport sera effectué au moyen de fourgons fermés munis des accessoires requis, tels que courroies, crochets, couvertures, garde-robes, etc.

Rôle M-28808
M-207436 D-1
A-11

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207436-001 pour l'agglomération Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

LANZA DOMINIQUE
9225 Bayne app. 117
LaSalle, (Qué.)
H8R 2H2
Requérant-cédant
M-207620-004

TAXI NEWMAN-LAFLEUR INC.
7930 Lefebvre
LaSalle, (Qué.)
H8N 2A8
Requérante-cessionnaire

Rôle M-28809
M-203196 D-8
A-11

La requérante-cédante qui détient le permis M-203196-007 pour l'agglomération Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

STENDOR ENTERPRISES LTD.
237 Van Horne
Montréal, (Qué.)
H2T 2J2
Requérante-cédante
M-208501-001

PAULOS NIKOLAOS
1060 ouest, Crémazie app. 3
Montréal, (Qué.)
H3N 1A4
Requérant-cessionnaire

Rôle M-28810
M-205617-D-6
A-11

Le requérant-cédant qui détient le permis M-205617-009 pour l'agglomération Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

BEAULAC ROCH
5630 Roy
Montréal-Nord, (Qué.)
H1G 1H3
Requérant-cédant
M-208502-001

GAGNON ANDRE
1805 Morgan app. 2
Montréal, (Qué.)
H1V 2R1
Requérant-cessionnaire

Rôle M-28871
M-205617 D-5
A-11

Le requérant-cédant qui détient le permis M-205617-006 pour l'agglomération Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

BEAULAC ROCH
5630 Roy
Montréal-Nord, (Qué.)
H1G 1H3
Requérant-cédant
M-208503-001

CONSTANTINEAU JEAN-GUY
10250 Parthenais
Montréal, (Qué.)
H2B 2L5
Requérant-cessionnaire

Rôle M-28872
M-202181 D-4
TRANS CITY TAXI INC.
5442 St-Hubert
Montréal, (Qué.)
H2J 2Y6
Requérante-cédante
M-208497-001
CHAYER LAURIER
1865, 8e Avenue
Pointe-aux-Trembles, (Qué.)
H1B 4H7
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-202181-002 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-28881
20629-V 7-D
DUVAL TRANSPORT ENRG.
(Duval, Gaston)
36 rue Dufort
Casier postal 234
St-Roch-de-l'Achigan
(L'Assomption) (Qué.)
J0K 2H0

Clause additionnelle:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:
Transport restreint – longue distance – rayon – contrat –
De Montréal à tous les endroits situés dans une distance ne dépassant pas deux cent (200) milles des limites de ladite ville et retour, pour le transport de grain, de nutritions animales et leurs dérivés, en vrac ou en sacs, par camions spécialement agencés à cette fin, muni de benne ou de remorque à bascule avec/ou sans souffleur pneumatique, pour le compte de Agro du Québec Ltée et Agro du Canada Ltée, 450 rue Bridge, Montréal.
Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –
De la frontière Québec-Etats-Unis (ports d'entrée: Phillipsburg dans l'Etat du Vermont et Lacolle dans l'Etat de New-York), à tous les endroits situés dans une distance ne dépassant pas deux cent (200) milles des limites de ladite ville, et retour, pour le transport de soya en vrac, par camions spécialement agencés à cette fin, muni de bennes ou de remorques à bascules avec/ou sans souffleur pneumatique, pour le compte de Agro du Québec Ltée et Agro du Canada Ltée, 450 rue Bridge, Montréal.

Rôle M-28882
4608-V 9-D
PAPINEAU TRANSPORT INC.
851 boul. Daniel-Johnson
Casier postal 100
St-Jérôme
(Terrebonne) (Qué.)
J7Z 5T7

Modification de clause:
La requérante dont la clause *c*) de son permis se lit comme suit:
c) Transport général – longue distance – route restreinte –
c) De St-Jérôme, St-Antoine des Laurentides, St-Janvier, Mirabel, Blainville, Ste-Thérèse, Ste-Thérèse ouest, Rosemère, Bois-des-Fillion, à Montréal et retour.
Restriction re/clause *c*):
La détentrice n'est pas autorisée à desservir les localités situées dans le rayon de 5 milles des points mentionnés, sauf St-Jérôme et le Montréal-Métropolitain.
S'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'enlever la restriction attachée à la clause *c*), de façon à ce que ladite clause se lise à l'avenir comme suit:
c) Transport général – longue distance – route restreinte –
c) De St-Jérôme, St-Antoine-des-Laurentides, St-Janvier, Mirabel, Blainville, Ste-Thérèse, Ste-Thérèse-Ouest, Rosemère, Bois-des-Fillion, à Montréal et retour.

Rôle M-28883
11355-V 13-D
MAISLIN TRANSPORT LTD.
MAISLIN TRANSPORT LTEE
7401 Newman, LaSalle,
(Ile-de-Montréal) (Qué.)

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service de transport suivant:
Transport général – longue distance – route restreinte –
De Beauharnois à Montréal et retour, pour le transport de marchandises pour le public en général.

Rôle M-28884
M-303329 1-D
GILLES CLEMENT TRANSPORT ENR.
(Clément, Gilles)
935 rue Veilleux, app. 5
Sherbrooke
(Sherbrooke) (Qué.)
J1H 2X8

Nouvelle demande:
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:
Transport restreint – longue distance – rayon –
De Sherbrooke à tous les endroits situés dans une distance ne dépassant pas vingt-cinq (25) milles des limites de ladite ville, pour le transport de colis.

Rôle M-28887
600117 1 DT
LES ENTREPRISES B.C. ENRG.
6025 rue Jean-Talon
Montréal, (Qué.)

Modification tarifaire
La requérante demande la permission d'augmenter son tarif pour location d'automobile par examen de conduite d'environ 50%, soit de $10 à $15

Rôle M-28893
M-203371 D-17
MUNICIPAL MOTORS LTD.
2281 est, Ste-Catherine
Montréal, (Qué.)
H2K 2J3
Requérante-cédante
M-208493-001
PLOUFFE JEAN-CLAUDE
11237 Balzac app. 4
Montréal-Nord, (Qué.)
H1H 3M2
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-203371-009 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-28894
M-203025 D-2
TARDIF ERNEST
5825 Langelier
Montréal, (Qué.)
H1M 2B3
Requérant-cédant
M-208494-001
JOIZIL MERZIER BEAUVOIR
6337 boulevard Léger app. 2
Montréal, (Qué.)
H1G 1L4
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-203025-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-28895
M-204176 D-2
GAVIN THOMAS FRANCIS
100 Abbot
Montréal, (Qué.)
H3Z 2J9
Requérant-cédant
M-208506-001
FAFARD GHISLAINE
175 Deguire app. 1108
St-Laurent, (Qué.)
H4N 1P1
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-204176-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-28896
M-207999 D-1
DEMOSTHENES AMEDE
5630 Avenue des Narcisses app. 4
Montréal-Nord, (Qué.)
H1G 2M8
Requérant-cédant
M-207282-002
SEVERE JEAN-ROBERT
8520 Viau app. 31
St-Léonard, (Qué.)
H1R 2T7
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207999-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-28897
M-207653 D-1

GUINDON, ROBERT
2292 est, Bélanger
Montréal, (Qué.)
H2G 1L6
Requérant-cédant
M-208475-001

BENNETT HARRY
7100 Goncourt
Anjou, (Qué.)
H1K 3X9
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207653-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-28899
M-20005 C-2

LA LIGUE DE TAXIS DE L'EST DE MONTREAL INC.
5290 est rue Jean-Talon
St-Léonard, Montréal, (Qué.)
Requérante

ARIETE GIUSEPPE
6488 rue Bonneville
Montréal, (Qué.)

BELLEROSE JEAN
10991 rue Gervais app. 4
Montréal-Nord, (Qué.)

CROSS AIME
11920 rue Pierre-Baillargeon
Rivière-des-Prairies, (Qué.)

DESAUTELS OSCAR
8585 boulevard Lacordaire
Ville St-Léonard, Montréal, (Qué.)

DESAUTELS YVETTE
8585 boulevard Lacordaire
Ville St-Léonard, Montréal, (Qué.)

DESORMEAUX RENE
14 des Sorbiers
St-Basile-le-Grand, (Qué.)

FOURNIER MAURICE
12320 rue Edger
Montréal-Nord, (Qué.)

GIRODANO SANTO
1425 rue Everett app. 4
Montréal, (Qué.)

MASSICOTTE T.P. MME
1877, 48e Avenue app. 3
Pointe-aux-Trembles, (Qué.)

PEPIN DANIEL REAL
11433 rue Bellevois
Montréal-Nord, (Qué.)

PIGEON ROGER
11626 rue Hénault
Montréal-Nord, (Qué.)

POLETTA GIUSEPPE
8167 rue Dunant
St-Léonard, (Qué.)

Requête en révision de permis
(Art. 2.59 regl. no 2)

1. La ligue de Taxi de l'Est de Montréal Inc. (A-5) est l'organisme dûment reconnu par la Commission des transports du Québec au sens du Règlement no 6 pour représenter tous les propriétaires de taxi de l'agglomération de l'Est de Montréal;

2. la requérante lors d'une assemblée générale de ses membres fixe la cotisation de ses membres selon un budget d'opération;

3. la requérante a un besoin vital que la cotisation soit payée par tous ses membres;

4. selon l'article 50 c. *ii*) du Règlement no 6;

« Nul ne peut être titulaire d'un permis de propriétaire délivré par la Commission à moins qu'il ne soit membre en règle de la Ligue. »

5. en vertu des règlements de la requérante tel qu'approuvés par le ministre des Transports du Québec, il faut payer la cotisation pour être membre en règle, tel qu'il appert des règlements de régie interne produits au soutien pour valoir comme si récité au long sous la Cote R-1;

6. Les intimés aux présentes n'ont pas payé leur cotisation pour l'année 1977-78;

7. La requérante par lettre de son secrétaire a avisé les intimés de leur situation, mais ceux-ci refusent et/ou négligent d'acquitter ladite cotisation tel qu'il appert des copies de lettres produites au dossier sous la cote R-2, et dont les intimés sont mis en demeure de produire l'original s'ils ne veulent pas que preuve secondaire en soit faite;

8. La requête de votre requérante est bien fondée en faits et en droit;

Par ces motifs, plaise à cette Commission:

Réviser les permis des intimés

— Giuseppe Ariette	M-207883
— Jean Bellerose	M-208041
— Aimé Cross	M-205450
— Oscar Desautels	M-203915-3-4
— Yvette Desautels	M-203919-2-3
— René Desormeaux	M-200491
— Maurice Fournier	M-203361
— Santo Giordano	M-206405
— Mme T.P. Massicotte	M-201523
— Daniel Réal Pépin	M-204942
— Roger Pigeon	M-207701
— Giuseppe Poletta	M-204942
— Camille St-Amand	M-205684
— Hugues Vaillancourt	M-203991-1-2
— Vincenzo Bello	M-207557 (pour l'année 1976-77)

Annuler les permis des intimés qui ne sont pas membres en règle;
Le tout avec dépens contre les intimés conjointement et solidairement.

ST-AMAND CAMILLE
28 rue Marchand
Repentigny, (Qué.)
VAILLANCOURT HUGUES
8360 rue Barthélémy app. 4
Rivière-des-Prairies, (Qué.)
BELLO VINCENZO
1860 Tillemont app. 6
Montréal, (Qué.)
Les intimés

Rôle M-28900
CM-50000 P-066
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Requérante
et
M-502421 CSE-3
PAVAGE A. BRODEUR ENRG.
(Brodeur, André)
1065, Potvin,
Beloeil,
(Verchères) (Qué.)
H3G 3S6
Intimée

Attendu que la décision MCV-10792-CSE (1977) du 23 mars 1977 autorisait en faveur de l'intimée un permis de camionnage en vrac de catégorie Région et Entrepreneur, pour la région numéro 6, portant le no M-506032-CSE-003;

Attendu que par la décision MCV-12797 en date du 26 octobre 1977, l'intimé possédait déjà le numéro de permis M-502421 002;

Considérant les dispositions de l'article 19 de la Loi des transports;

La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Corriger la décision MCV-10792-CSE (1977) en date du 23 mars 1977 pour qu'on y lise le numéro de permis M-502421 CSE-3, ou
2. Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-28917
M-100-735 3-D
METROPOLITAIN PROVINCIAL (1967) INC.
1390, rue William
Montréal (Qué.)
H3B 4A2
Requérant-adjudicataire
M-100-074
COLLEGE BEAUBOIS INC.
950 ouest, boulevard Gouin
Pierrefonds (Qué.)
H8Y 1T7
Requérant-adjudicateur

Les requérantes se conformant aux dispositions des paragraphes 5 et 8 de l'article 475 de Loi de l'instruction publique demandent l'approbation des taux de transport intégré des élèves fréquentant le Collège Beaubois Inc. pour une période de 180 jours soit du 6 septembre 1977 au 30 juin 1978.

Taux:

Stations	Nombre d'élèves transportés	Pour 10 jours par élève	Pour 180 jours par élève	Total
1 à 13	43	$12,35	$222,30	$ 9 558,90
11 à 13	57	8,45	152,10	$ 8 669,70
12 à 13	24	8,00	144,00	$ 3 456,00
			Total:	$21 684,60

Rôle M-28918
2416-ATL
LETOURNEAU, ANDRE
2073, rue Liébert, app. 5
Montréal (Qué.)
H1L 5P9
Requérant-cédant
3507-ATL 2-D
PIETRO MARANO SPOSALIZI
2601, rue L.O.-David
Montréal, (Qué.)
H2A 1N5
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cessionnaire demande que le permis antérieurement détenu par André Létourneau lui soit transféré, lequel permis se lit comme suit:

Permis spécial expérimental

Classe de permis: permis restreint – rayon – à l'occasion de baptêmes, mariages et funérailles suivant les dispositions de la Loi concernant le transport routier.

Service:

1. Transport de voyageurs ou de fleurs par véhicules de promenade (non enregistrés comme taxis) à l'occasion de funérailles, dans les limites de la cité de Montréal et dans un rayon de 15 milles de ladite cité et occasionnellement, de ces endroits, à un point situé dans la province de Québec ou aux frontières de ladite province à taux par voyage ou par mille suivant les taux déposés.
2. Transport de voyageurs par véhicules de promenade (non enregistrés comme taxis) à l'occasion de baptêmes et mariages dans les limites de la cité de Montréal et dans un rayon de 15 milles de ladite cité à un taux par voyage ou par mille suivant les taux déposés.

Rôle Q-11693
19696-V-D-1
(Q-300,744)
GOBEIL TRANSPORT INC.
C.P. 175 La Sarre
(Abitibi) (Qué.)
J0Z 2M0

Requête amendée:

La requérante désire amender sa requête publiée dans la *Gazette officielle du Québec*, no 19 du 14 mai 1977 à la page 4408 et portant le numéro de rôle Q-11693 pour qu'elle se lise à l'avenir ainsi:

La requérante qui détient le permis suivant no 19696-V qui se lit comme suit:

Transport restreint – longue distance – territoire – par équipement spécialisé –

De tous points à tous points situés dans les comtés d'Abitibi-Ouest, Abitibi-Est, et Rouyn-Noranda, pour le déplacement de maisons et/ou bâtisses, dont le déplacement à cause de leurs dimensions, nécessite l'usage d'un équipement spécialement

agencé à cette fin, de même que les accessoires et outillages dont le transport est nécessairement occasionné par le déplacement des maisons et/ou bâtisses.

Restriction: Ce permis n'est valide que pour le transport de maisons e bâtisses nécessitant, vu leurs dimensions, l'obtention d'un per is spécial du ministère des Transports et Communications.

demande à être autorisée à ajouter à son permis la clause *b*) suivante:

b) Transport restreint – longue distance – territoire – par équipement spécialisé –

b) De tous points à tous points situés dans la province de Québec, pour le déplacement de maisons et/ou bâtisses, dont le déplacement, à cause de leurs dimensions, nécessite l'usage d'un équipe ent spécialement agencé à cette fin, de même que les accessoires et outillages dont le transport est nécessairement occasionnfl par le déplacement des maisons et/ou bâtisses.

Restriction:

La requérante ne pourra exécuter que le déménage ent de maisons qui excèdent 14 pieds de largeur et que le détenteur a entrepris de déménager par contrat et de solage à solage.

Cette restriction ne s'applique pas au comté d'Abitibi-Est, Abitibi-Ouest et Rouyn-Noranda, pour lesquels comtés, la requérante a déjà un permis sans cette restriction.

Rôle Q-15044
Q-505529-5-D
ASPHALTE PROVINCIALE DE QUEBEC ENR.
(Fillion, Aimé)
8310, de Limoges
Charlesbourg,
Québec
G1G 3N6
Requérante-cédante
Q-506350-1-D, -2-D et -3-D
LES PAVAGES FILLION INC.
8310, de Limoges
Charlesbourg,
Québec
G1G 3N6
Requérante-cessionnaire

Transfert de permis:

La requérante-cédante demande à la Commission des transports du Québec, l'autorisation de transférer à Les Pavages Fillion Inc., les permis Q-505529-001, 002 et 003, qu'elle détient, pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-15045
Q-504934-2-D
DUMONT, JEAN-PAUL
R.R. no 3
Boul. Ducharme
La Tuque
(Champlain) (Qué.)
G9X 3N8
Requérant-cédant
et
Q-504933-2-D
DESCOTEAUX, ROGER
1020, des Lilas, B.P. 79
La Tuque
(Champlain) (Qué.)
G9X 2N8
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:

Le requérant-cédant, M. Jean-Paul Dumont, demande à la Commission des transports du Québec, l'autorisation de transférer à Roger Descoteaux le permis Q-504934-001, qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, région 4, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-15046
Q-500025-7-D
MATTE, HERVE
450, rue Notre-Dame
Donnacona,
(Portneuf) (Qué.)
G0A 1T0
Requérant-cédant
Q-506348-1-D à -6-D inc.
HERVE MATTE & FILS CAMIONNEURS LTEE
450, rue Notre-Dame
Donnacona,
(Portneuf) (Qué.)
G0A 1T0
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:
Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec, l'autorisation de transférer à la compagnie Hervé Matte & Fils Camionneurs Ltée, les permis Q-500025-001 à 006 inc., qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-15047
30,002 4-DT
ASSOCIATION DU CAMIONNAGE DU QUEBEC
4, Parc Samuel Holland
Suite 301
(Québec) (Qué.)
G1S 3R3

La requérante s'adressse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation d'augmenter de 11% à 15%, les tarifs pour le transport de marchandises dans le Québec métropolitain.
Les intéressés qui désirent obtenir une copie des nouveaux taux, doivent s'adresser au bureau de la Commission des transports du Québec, situé à Québec.
Elle demande, en conformité avec l'article 2.58.1 que lui soit accordé, une préséance à cette requête afin que la décision soit exécutoire le plus tôt possible.

Rôle Q-15048
Q-700,016 3-DT
(45-N)
NAVIGATION LAVOIE INC.
Ile-aux-Grues
(Montmagny) (Qué.)
G0R 1P0

La requérante a déposé devant la Commission des transports du Québec, le 28 février 1978, une requête pour modification de certains tarifs de transport pour le traversier opérant entre l'Ile-aux-Grues et Montmagny:
a) réduction du prix du passage de 50% pour les personnes âgées de 65 ans et plus;
b) augmentation à $0,25 aux 100 livres de marchandises non véhiculées;
c) fixation de taux applicables à certaines marchandises énumérées.

Une motocyclette avec conducteur:	$ 3,00
Bicyclette:	0,50
Avec une personne:	1,50
Réfrigérateur:	2,50
Congélateur:	3,00
Poêle:	1,50
Feuille de contre-plaqué, préfini, etc. (la feuille:	0,10
Réservoir à eau chaude:	1,00
Laveuse:	1,25
Sécheuse:	1,25
Engrais (le sac de 100 livres):	0,25
(le sac de 50 livres):	0,15
Ciment (le sac):	0,20
Epicerie (la boîte):	0,20
Téléviseur:	0,50
Baril d'huile ou gazoline (45 gallons):	1,00
Baril vide:	0,35
Engrais chimique (la tonne):	3,50
Bouteille vide (la caisse):	0,10
Boisson gazeuse ou bière (la caisse):	0,20
Faucheuse à foin ou râteau à foin:	3,00
Ameublement de chambre, de cuisine ou de salon:	2,50
Bloc de béton sur palettes:	3,50
Roulotte de 25 pieds avec camion:	20,00
Bois (le 1,000 pieds):	3,00

La requérante désire que ces taux soient en vigueur dès le début de la saison de navigation 1978 qui doit débuter vers la première semaine d'avril (article 2.58.1 du Règlement no 2).

Rôle Q-15049
Q-300,705 11-DT
(18979-V)
TRANSPORT GERALD PELLETIER LTEE
C.P. 21
L'Isle-Verte
(Rivière-du-Loup) (Qué.)
G0L 1K0

Rôle Q-15050
Q-100,516-3-D
LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE QUEBEC
C.P. 158
1500, rue Provinciale
(Québec) (Qué.)
G1N 4A4
Requérante-adjudicataire
Q-100,038-2-D
LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE QUEBEC
1460, chemin Ste-Foy
(Québec) (Qué.)
G1S 2N9
Requérante-adjudicatrice

Transport Gérald Pelletier Ltée de l'Isle-Verte, comté Rivière-du-Loup et détentrice du permis 18979-V, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisée à modifier ses tarifs afin de comporter des augmentations.

Cette requête est faite en vertu de l'article 2.58.1, des règles de pratique de la Commission des transports du Québec et la requérante prie la Commission de décréter que sa décision devient exécutoire immédiatement après avoir été rendue, ou à toute date ultérieure que la Commission jugera à propos de fixer.

Les intéressés qui désirent consulter les nouveaux taux doivent communiquer avec la Commission des transports du Québec.

Requête afin de faire fixer le tarif de transport d'écoliers selon les articles 475 (8) Loi de l'instruction publique, 11.287 Règlement 11 sur le transport des écoliers et 2.60.2 (3) du Règlement numéro 2 sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec:

Votre requérante soumet respectueusement:

1. Le 19 mai 1977, intervenait un contrat de type « transport intégré » par lequel elle s'engageait à transporter, entre 6.00 heures et 9.00 heures et entre 15.00 heures et 19.00 heures, à tous les jours de classe, durant la période du 6 septembre 1977 au 30 juin 1978, les écoliers de la mise-en-cause, Commission des Ecoles Catholiques de Québec, le tout, tel qu'il appert d'une copie dudit contrat produite au soutien de la présente requête sous le Cote R-1 pour valoir comme si ici au long récité;

2. Tel qu'il appert de la clause B-12 dudit contrat produit sous la Cote R-1, la mise-en-cause s'engageait à payer à la requérante, pour chaque laissez-passer émis aux écoliers, un montant annuel de $51,30 par écolier transporté, montant établi à partir du tarif de la requérante applicable à l'usager de la catégorie « Ecolier » à l'époque de la signature du contrat produit sous la cote R-1, soit $0,15 par passage;

3. En date du 20 mai 1977, soit le lendemain de la signature du contrat produit sous la Cote R-1, le conseil d'administration de la requérante adoptait la résolution 77-107 produite au soutien de la présente requête sous la Cote R-2, pour valoir comme si ici au long récitées, par laquelle elle décidait de reviser sa structure existante de tarification afin de rencontrer ses prévisions de revenus pour l'année 1977, ce qui impliquait, entre autres, une hausse de $0,05 du tarif de la requérante applicable à l'usager de la catégorie « Ecolier », portant ce tarif à $0,20 par passage et ce, à compter du 1er juillet 1977;

4. Le 29 juin, la requérante, par l'entremise de son chef du département d'affaires, monsieur Gaston Audy, avisa la mise-en-cause par lettre, dont copie est produite au soutien de la présente requête sous la Cote R-3, pour valoir comme si ici au long récitée, de cette modification tarifaire relative à l'usager de la catégorie « Ecolier » et que le montant que la mise-en-cause s'engageait à payer à la requérante en vertu de la clause B-12 du contrat produit sous la cote R-1, devait être réajusté en conséquence et être porté de $51,30 à $68,40;

5. En date du 12 août 1977, le conseil d'administration de la requérante adoptait la résolution 77-181 produite au soutien de la présente requête sous la Cote R-4, pour valoir comme si ici au long récitée, par laquelle elle décidait de permettre, entre autres, à l'usager de la catégorie « Ecolier » d'avoir accès aux laissez-passer périodiques institués pour les usagers de la catégorie « Adulte » par la résolution 77-107 produite sous la Cote R-2- et ce, à un coût correspondant à 50% de celui établi pour les usagers de la catégorie « Adulte », ce qui avait pour effet de hauser de $0,05 le tarif de la requérante applicable à l'usager de la catégorie « Ecolier », portant ce tarif à $0,25 par passage à compter du 1er octobre 1977;

6. Le 15 septembre 1977, la requérante, de nouveau par l'entremise de monsieur Gaston Audy, avisa la mise-en-cause par lettre, dont copie est produite au soutien de la présente requête sous la Cote R-5, pour valoir comme si ici au long récitée, de cette nouvelle modification tarifaire relative à l'usager de la catégorie « Ecolier » et que le montant que la mise-en-cause s'engageait à payer à la requérante en vertu de la clause B-12 du contrat produit sous la Cote R-1 devait être réajusté en conséquence et être porté de $68,40 à $85,50;

7. Le 26 septembre 1977, la mise-en-cause, par l'entremise du secrétaire de son comité exécutif, Me Jules Frémont, C.R., avisa la requérante par lettre dont copie est produite au soutien des présentes sous la Cote R-6 pour valoir comme si ici au long récitée, de l'intention de la mise-en-cause de s'en tenir aux dispositions de la clause B-12 du contrat produit sous la Cote R-1, tel que cette clause se lisait au moment de la signature dudit contrat le 19 mai 1977 et en conséquence que, malgré les modifications apportées par la requérante à sa structure tarifaire relative à l'usager de la catégorie « Ecolier », elle n'entendait pas consentir à ce que le contrat produit sous la Cote R-1 soit modifié pour que le montant qui y était initialement prévu à la clause B-12, soit $51,30, soit modifié en celui de $85,50;

8. Après de nombreuses discussions entre la requérante et la mise-en-cause, il fut convenu d'apporter une modification au contrat produit sous la Cote R-1, plus particulièrement à la clause B-12 de ce contrat, par laquelle la mise-en-cause s'engageait à verser à la requérante un montant annuel de $85,50 par écolier transporté à compter de l'approbation par la Commission des transports du Québec du contrat produit sous la Cote R-1 et de l'entente intervenue quant à la modification de ce contrat, le tout tel qu'il appert d'une convention sous seing privé intervenue entre la requérante et la mise-en-cause le 3 février 1978 et produite au soutien de la présente requête sous la Cote R-7 pour valoir comme si ici au long récitée,

9. Il est nécessaire que la Commission des transports du Québec fixe le tarif du transport des écoliers de la mise-en-cause et pour les raisons énoncées aux paragraphes précédents, la requérante n'ayant pu s'adresser avant ce jour à la Commission des transports du Québec, il est urgent que le contrat produit sous la Cote R-1 soit approuvé de même que la modification à ce contrat ayant fait l'objet de la convention produite sous la Cote R-7 et que soit fixé le tarif de transport des écoliers de la mise-en-cause au montant annuel de $85,50 tel que convenu entre les parties.

Pour ces motifs, plaise à la Commission des transports du Québec:

D'approuver le contrat intervenu entre la requérante et la mise-en-cause et produit sous la Cote R-1;

D'approuver la convention intervenue entre la requérante et la mise-en-cause aux fins de modifier le contrat prodit sous la Cote R-1 et produite sous la Cote R-7;

De fixer le tarif de transport des écoliers de la mise-en-cause à un montant annuel de $85,50 par écolier transporté.

Rôle Q-15051
Q-202683-3-D
TAXI DU CAP ENR.
(Gilbert Lepage et Jean Villeneuve opérant sous le nom de)
506 Route Bolduc
Bernières
(Lévis) (Qué.)
G0S 1C0

Demande de suppression:

La partie requérante, Taxi du Cap Enr., est détentrice des permis Q-202683-001 et 002. Le permis 001 est pour la municipalité de St-Nicolas 03-2129 et le permis 002 est pour la municipalité de St-Rédempteur 03-2118.

Dans une lettre en date du 1er mars 1978 et reçue à la même date, et signée par Jean Villeneuve (voir dissolution de raison sociale au dossier), celui-ci nous demandait l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que les deux permis ci-haut mentionnés autorisaient à fournir.

Rôle Q-15052
Q-503212-2-D
BOUCHER, ARMAND
342, rue Ste-Marie
Lac-aux-Sables
(Portneuf) (Qué.)
G0X 1M0
Requérant-cédant
et
Q-506351-1-D
BELANGER, ROBERT
575 ouest, rue Tessier
St-Casimir
(Portneuf) (Qué.)
G0A 3L0
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:

Le requérant-cédant, M. Armand Boucher, demande à la Commission des transports du Québec, l'autorisation de transférer à Robert Bélanger, le permis Q-503212-001, qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Artisan.

Rôle Q-15055
Q-502438-7-D
NIL GIRARD TRANSPORT LIMITEE
1777, boulevard Talbot
Chicoutimi (Qué.)

1. La requérante s'est adressée à la Commission des transports du Québec, en vertu du Règlement no 12;

2. En vue de cette demande, la requérante a dûment complété et produit à la Commission des transports du Québec une requête suivant l'article 12.77 du Règlement 12 du camionnage en vrac;

3. La requérante a par ailleurs complété le questionnaire relatif au choix fait dans le cadre du Règlement 12 sur le camionnage en vrac;

4. La requérante a annexé à ce questionnaire un complément au questionnaire de même qu'une déclaration assermentée;

5. Dans son complément au questionnaire et sa déclaration assermentée, la requérante y a inscrit « Grain de moulée en vrac » alors qu'il aurait fallu y lire « Grain et moulée en vrac »;

6. En date du 15 décembre 1977, la Commission des transports du Québec, rendait une décision autorisant en faveur de Nil Girard Transport Limitée, la délivrance de trois (3) permis de camionnage en vrac de catégorie Région pour la région no 2, pour le transport de certaines matières en vrac dont « Grain de moulée en vrac »;

7. La requérante désirerait qu'une correction soit apportée à la décision de la Commission des transports du Québec du 15 décembre 1977, de façon qu'elle soit autorisée, en vertu des permis de camionnage en vrac dont la Commission des transports a autorisé la délivrance, de transporter du grain et de la moulée en vrac.

Pourquoi votre requérante conclut à ce que la décision de la Commission des transports du Québec rendue dans le présent dossier le 15 décembre 1977 soit modifiée de façon que les termes « Grain de moulée en vrac », contenus dans la liste des matières en vrac pouvant être transportées par la requérante en vertu de ses trois (3) permis de camionnage en vrac, soient remplacés par les termes « Grain et moulée en vrac », le tout aux conditions qu'il plaira à cette Commission de fixer.

Rôle Q-15056
Q-300.441 4-DT
(12702-V)
HARRISON TRANSPORT ENR.
200, avenue d'Amours
Matane
(Matane) (Qué.)
G4W 2X7

Le requérant demande l'autorisation d'augmenter ses taux de l'ordre de 20% pour le transport de marchandises et d'articles de ménage (local) selon son permis no 12702-V.

Les intéressés peuvent consulter les nouveaux taux en s'adressant à la Commission des transports du Québec.

Rôle Q-15057
Q-201555-4-D
CARRIER, AURELE
28, rue D'Auteuil
Thetford Mines (Qué.)
G6G 2M8

Demande de permis:

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire de taxi pour l'agglomération de Thetford Mines A-18.

Rôle Q-15058
Q-201247-2-D
TAILLEUR, NOEL
157, rue Chamberland
Duberger (Qué.)
G1N 4E7
Requérant-vendeur
Q-202166-2-A
FRADETTE, JEAN-YVES
861, Sir-Adolphe-Routhier
Québec (Qué.)
G1S 3P2
Requérant-acquéreur

Transfert de permis:

Tailleur, Noël, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Fradette, Jean-Yves, le permis Q-201247-001 et le véhicule taxi pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération A-36 Québec.

Rôle Q-15059
Q-505778-2-D
TANGUAY, LAURETTE
110, de la Frontière
Rivière-Bleue,
(Témiscouata) (Qué.)
G0L 2B0
Requérante-cédante
et
Q-506352-1-D
EXCAVATION TANGUAY INC.
110, de la Frontière,
C.P. 163,
Rivière-Bleue,
(Témiscouata) (Qué.)
G0L 2B0
Requérante-cessionnaire

Transfert de permis:

La requérante-cédante, demande à la Commission des transports du Québec, l'autorisation de transférer à la compagnie Excavation Tanguay Inc., le permis Q-505778-001, qu'elle détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région no 3, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-15060
Q-502349-2-D
ROCHETTE, GAETAN
24, rue Beauséjour
St-Etienne-de-Lauzon,
(Lévis) (Qué.)
G0S 2L0
Requérant-cédant
et
Q-506353-1-D
HUOT, EMILE
24, rue Boisclair
St-Etienne-de-Lauzon,
(Lévis) (Qué.)
G0S 2L0
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:
Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec, l'autorisation de transférer à Emile Huot, le permis Q-502349-001, qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région no 3, catégorie Artisan.

Rôle Q-15061
Q-301,230 4-DT
(24070-V)
GEN TRANSPORT LIMITED
406, rue Montagnais
(Labrador City)
(Terre-Neuve)
Place d'affaire:
Centre Commercial Fermont
Fermont (Qué.)
G0G 1J0

La requérante s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec pour faire fixer le tarif no 100 de « Gen Transport Limited » et d'ordonner ledit tarif exécutoire immédiatement, le tout conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976) sur les règles de pratique de la Commission des transports du Québec. Toute personne intéressée peut consulter ledit tarif déposé au dossier de la Commission des transports du Québec.

Rôle Q-15065
Q-200685-6-D
DROLET, REAL
1716, boul. Hamel Ouest
Ste-Foy, Québec
G1N 3Y8
Requérant-vendeur
Q-201802-9-A
MARCEL HAMEL
(Hamel, Marcel)
627, avenue de Gênes
Ste-Foy, Québec
G1X 2Y4
Requérant-acquéreur

Demande de transfert:
Drolet, Réal, demande à la Commission des transports du québec de transférer à Marcel Hamel (Hamel, Marcel), le permis Q-200685-002 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération A-38 Ste-Foy, Sillery.

Rôle Q-15066
Q-200514-9-D
VACHON, MARIO
36 A, 30e Rue est
Ville St-Georges
(Beauce) (Qué.)
G5Y 2T3
Requérant-vendeur
Q-202938-8-A
LAROCHELLE, JACQUES
R.R. no 1
Ste-Justine
(Dorchester) (Qué.)
G0R 1R0
Requérant-acquéreur

Transfert de permis:
Vachon, Mario, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Larochelle, Jacques, le permis Q-200514-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la municipalité de St-Georges-Est 2321.

Rôle Q-15067
Q-503603-7-D
LAPOINTE, REAL
Ste-Croix,
(Lac-St-Jean) (Qué.)
G0W 1W0
Requérant-cédant
Q-503481-13-D
TRANSPORT GERARD LAROUCHE & FILS LTEE
1501, boulevard Sacré-Coeur,
St-Félicien,
(Roberval) (Qué.)
G0W 2N0
Requérante-cessionnaire

Transfert de permis:
Le requérant demande à la Commission des transports de transférer son permis de camionnage en vrac Q-503603-004 de catégorie Entrepreneur région 2, à Transport Gérard Larouche & Fils Ltée (Q-503481).

Rôle Q-15071
Q-000,312-1-D
(3462-AT)
DESCHENAUX, CONRAD
463 ouest, rue Cyr
Thetford Mines
(Mégantic) (Qué.)
G6G 4E6
Requérant

Demande de suppression de permis en vertu de 2.72.8:
Le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'annulation de son permis 3462-AT.

Rôle Q-15072
Q-300,151-7-D (3129-V)
VEILLETTE TRANSPORT CIE LTEE,
1330, boulevard Ducharme,
La Tuque,
(Champlain) (Qué.)
G9X 3N8

Demande de modification de permis:
La requérante Veillette Transport Cie Limitée, détentrice du permis numéro 3129-V dont la clause *l)* se lit présentement comme suit:
1) Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –
l) A La Tuque de Shawinigan et Trois-Rivières, pour le transport de breuvages dans toutes sortes de contenants, produits nécessaires à la confection desdits breuvages, et accessoires tels que contenants vides ou pleins, pour le compte de Misael Fontaine, et retour.
Restrictions:
1. La détentrice donnera ce service en utilisant une remorque appartenant à Misael Fontaine, ladite remorque étant enregistrée à la province par ledit expéditeur, Misael Fontaine.
2. Cette clause *l)* est sujette aux conditions et aux droits payables en vertu des règlements en vigueur.
s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que cette clause soit modifiée de manière que le nom de l'expéditeur Misael Fontaine soit remplacé par celui de Centralco Inc. pour que la clause *l)* se lise dorénavant comme suit:
l) Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –
l) A La Tuque de Shawinigan et Trois-Rivières pour le transport de breuvages dans toutes sortes de contenants, produits nécessaires à la confection desdits breuvages et accessoires tels que contenants vides ou pleins, pour le compte de Centralco Inc., et retour.
Restrictions:
1. La détentrice donnera ce service en utilisant une remorque appartenant à Centralco Inc., ladite remorque étant enregistrée à la province par ledit expéditeur, Centralco Inc.
2. Cette clause *l)* est sujette aux conditions et aux droits payables en vertu des règlements en vigueur.

Rôle Q-15073
Q-300,256-4-D (6848-V)
LES ENTREPRISES ROGER FECTEAU ENR.
ROGER FECTEAU ENTREPRISES REG'D.
(Fecteau, Roger),
576, rue Simoneau,
Thetford Mines,
(Mégantic) (Qué.)
G6G 1T8

Demande de modification de permis:
La requérante demande à la Commission des transports du Québec d'ajouter au permis qu'elle détient les services additionnels suivants:
1. Transport restreint – service local – transport spécialisé –
1. Thetford Mines et tous les endroits situés dans un rayon de 5 milles de ladite ville pour le transport d'objets et/ou de marchandises qui, à cause de leur nature, grosseur, pesanteur ou forme, nécessitent l'utilisation d'un fardier.
2. Transport restreint – longue distance – territoire – transport spécialisé –
2. De tout point à tout autre point dans un rayon de 30 milles des limites de Thetford Mines pour le transport d'objets et/ou de marchandises qui à cause de leur nature, grosseur, pesanteur ou forme, nécessitent l'utilisation d'un fardier.

3. Transport restreint – longue distance – rayon – transport spécialisé –

3. De Thetford Mines et tous les endroits situés dans un rayon de 30 milles de ladite ville à destination de tous les endroits situés dans un rayon de 500 milles de Thetford Mines et retour pour le transport d'objets et/ou de marchandises qui, à cause de leur nature, grosseur, pesanteur ou forme, nécessitent l'utilisation d'un fardier.

Rôle Q-15074
Q-300,272-15-D (7181-V)
LAPOINTE & FILS LTEE,
158, boulevard Laurier,
C.P. 70,
Laurier-Station,
(Lotbinière) (Qué.)
G0S 1N0

Demande de modification de permis:

La requérante, Lapointe & Fils Ltée, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée, conformément à l'article 2.59.3 du Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, ainsi qu'à l'article 13-B de l'Ordonnance générale sur le camionnage à transporter des marchandises dans des remorques ou semi-remorques et/ou véhicules qui ne sont pas immatriculés à son nom et ce, pour chacune des clauses de son permis portant le numéro 7181-V.

Rôle Q-15075
Q-300,310-35-D (8077-V)
TRANSPORT BRAZEAU INC.
BRAZEAU TRANSPORT INC.
2725, Dalton,
Ste-Foy,
(Québec) (Qué.)
G1T 3T1
Siège social:
6600, chemin St-François,
St-Laurent,
(Ile-de-Montréal), (Qué.)
H4S 1B7

Demande de modification de permis:

La requérante, détentrice du permis no 8077-V, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le droit additionnel suivant:

En donnant un service en vertu des clauses *a), b), c), g), h), i), l), m), n), o), p), q), u), aa), gg), hh), ii), jj), kk), ll), mm), ww), xx), yy), zz), aaa), ccc), kkk), lll), mmm), nnn), ooo), qqq), ttt), uuu), vvv), www), xxx), yyy), aaaa), bbbb), cccc), dddd), eeee), ffff), hhhh), jjjj), kkkk), llll), mmmm), nnnn), oooo), pppp), wwww), xxxx), yyyy), zzzz), bbbbb), ddddd), fffff), ggggg), jjjjj), kkkkk), lllll), mmmmm), ooooo), ppppp), qqqqq), rrrrr), sssss), ttttt), uuuuu), wwwww), aaaaaa), ggggg), hhhhhh), kkkkkk),* et *llllll*), la détentrice est autorisée à utiliser des véhicules de type isotherme et/ou réfrigéré.

Rôle Q-15076
Q-300,383-1-D (10848-V)
ROLAND BELANGER TRANSPORT GENERAL,
(Bélanger, Roland),
325 est, rue Tessier.
St-Casimir,
(Portneuf) (Qué.)
G0A 3L0

Demande de modification de permis:

La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service additionnel suivant:

Transport général – longue distance – rayon –

De St-Casimir à tous les endroits situés dans un rayon de 300 milles et retour pour le compte de un ou deux expéditeurs par voyage.

Rôle Q-15077
Q-300,589-4-D (16484-V)
P.A. ROY TRANSPORT ENR.
(Roy, Paul-André)
C.P. 147
St-Prosper
(Dorchester) (Qué.)
G0M 1Y0

Modification de permis:

le requérant désire être autorisé à donner le service additionnel suivant:

Transport restreint – longue distance – rayon – contrat –

De St-Georges-de-Beauce et de St-Agapit à ailleurs dans la province de Québec dans un rayon de cinq cents (500) milles, pour le transport de tous les produits fabriqués ou distribués par Les Industries Unik, division Les Portes Veilleux, de St-Georges et division Flamand – Martineau, de St-Agapit, et retour avec produits refusés ou endommagés, pour le compte de Les Industries Unik Ltée division Les Portes Veilleux et Flamand – Martineau.

En donnant ce service le détenteur n'aura pas le droit de desservir les villes de Québec, Montréal, Drummondville, St-Hyacinthe et Trois-Rivières.

Rôle Q-15078
Q-300,812-7-D (20866-V)
PAQUET, LUCIEN,
C.P. 106,
St-Côme-de-Kennebec,
(Beauce) (Qué.)
J0K 2B0

Demande de modification de permis:

Lucien Paquet de St-Côme, comté de Beauce (Qué.), et détenteur du permis 20866-V, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisé à modifier la clause *e)* dudit permis qui se lit comme suit:

e) Transport restreint – longue distance – rayon –

e) De St-Côme (Beauce) et de tous les endroits situés dans un rayon de 100 milles de cette localité, à ailleurs dans la province et retour, pour le transport de tracteurs et de débusqueurs servant aux opérations forestières, avec un camion muni d'un treuil et spécialement agencé à cette fin.

pour se lire:

e) Transport restreint – longue distance – rayon –

e) De St-Côme (Beauce) et de tous les endroits situés dans un rayon de 100 milles de cette localité, à ailleurs dans la province de Québec et à la frontière Québec-Nouveau-Brunswick (ports d'entrée: St-Jacques et Matapédia) et retour, pour le

transport de tracteurs et de débusqueurs servant aux opérations forestières, avec un camion muni d'un treuil et/ou d'une remorque spécialement agencée à cette fin.

Restriction re/clause *e*):

Le service précité devra être opéré conjointement avec un permis complémentaire à être obtenu de la Commission des transports Routiers de la province du Nouveau-Brunswick et dont une copie devra être déposée à la Commission des transports du Québec.

Rôle Q-15079
Q-301,203-17-D
(23888-V)

EXPRESS HAVRE ST-PIERRE LTEE/ HAVRE ST-PIERRE EXPRESS LTD.
1340, rue Boréale
C.P. 40
Havre-St-Pierre
(Saguenay) (Qué.)
G0G 1P0

Modification de permis:

Express Havre St-Pierre Ltée, désire être autorisée à donner les services de transport suivants:

1. Transport général – longue distance – route restreinte –

A St-Fidèle, Port-au-Persil, St-Siméon, Baie-des-Rochers, Baie-Ste-Catherine, Tadoussac, Sacré-Coeur, Grandes-Bergeronnes, Les Escoumins, Bon-Désir, Sault-au-Mouton, St-Paul-du-Nord, Rivière-Portneuf, Forestville, Baie-Laval, Canton Latour, Colombier, Ilets-Jérémie, Rivière-Bersimis, Betsiamites, Papinachois, Ragueneau, Ruisseau-Vert, Chute-aux-Outardes, Outardes 2, Hauterive, de Baie-Comeau et retour.

2. Transport général – longue distance – route restreinte –

A Havre-St-Pierre, Mingan, Longue-Pointe, Rivière-St-Jean, Magpie, Rivière-au-Tonnerre, Sheldrake, Rivière-aux-Graines, Manitou, Rivière-Pigou, Moisie, Sept-Iles, Clark City, Ste-Marguerite, Port-Cartier, Rivière-Pentecôte, Pointe-aux-Anglais, Ilets-Caribou, Baie-Trinité, Godbout, Franquelin, de Baie-Comeau et retour.

3. Transport général – longue distance – route restreinte –

Au Lac-Louise, Manic 5, Manic 3, Outardes 4, Outardes 3, Micoua et Manic 2, de Baie-Comeau et retour.

Droit additionnel:

En donnant le service autorisé pour les clauses 1, 2 et 3 ci-dessus, la détentrice est autorisée à tirer des remorques non enregistrées à son nom arrivant par bateau à Baie-Comeau.

4. Transport général – longue distance – route restreinte – citerne –

A St-Fidèle, Port-au-Persil, St-Siméon, Baie-des-Rochers, Baie-Ste-Catherine, Tadoussac, Sacré-Cœur, Grandes-Bergeronnes, Les Escoumins, Bon-Désir, Sault-au-Mouton, St-Paul-du-Nord, Rivière-Portneuf, Forestville, Baie-Laval, Canton Latour, Colombier, Iles-Jérémie, Rivière-Bersimis, Betsiamites, Papinachois, Ragueneau, Ruisseau-Vert, Chute-aux-Outardes, Outardes 2, Hauterive, de Baie-Comeau et retour, pour le transport de tous produits pouvant être transportés par véhicules-citernes.

5. Transport général – longue distance – route restreinte – citerne –

A Havre-St-Pierre, Mingan, Longue-Pointe, Rivière-St-Jean, Magpie, Rivière-au-Tonnerre, Sheldrake, Rivière-aux-Graines, Manitou, Rivière-Pigou, Moisie, Sept-Iles, Clark City, Ste-Marguerite, Port-Cartier, Rivière-Pentecôte, Pointe-aux-Anglais, Ilets-Caribou, Baie-Trinité, Godbout, Franquelin, de Baie-Comeau et retour, pour le transport de tous produits pouvant être transportés par véhicules-citernes.

6. Transport général – longue distance – route restreinte – citerne –

Au Lac-Louise, Manic 5, Manic 3, Outardes 4, Outardes 3, Micoua et Manic 2, de Baie-Comeau et retour, pour le transport de tous produits pouvant être transportés par véhicules-citernes.

7. Transport général – longue distance – route restreinte – fardier –

A St-Fidèle, Port-au-Persil, St-Siméon, Baie-des-Rochers, Baie-Ste-Catherine, Tadoussac, Sacré-Coeur, Grandes-Bergeronnes, Les Escoumins, Bon-Désir, Sault-au-Mouton, St-Paul-du-Nord, Rivière-Portneuf, Forestville, Baie-Laval, Canton Latour, Colombier, Ilets-Jérémie, Rivière-Bersimis, Betsiamites, Papinachois, Ragueneau, Ruisseau-Vert, Chute-aux-Outardes, Outardes 2, Hauterive, de Baie-Comeau et retour, pour le transport d'objets qui à cause de leur dimension ou de leur poids nécessitent l'usage de fardiers.

8. Transport général – longue distance – route restreinte – fardier –

A Havre-St-Pierre, Mingan, Longue-Pointe, Rivière-St-Jean, Magpie, Rivière-au-Tonnerre, Sheldrake, Rivière-aux-Graines, Manitou, Rivière-Pigou, Moisie, Sept-Iles, Clark City, Ste-Marguerite, Port-Cartier, Rivière-Pentecôte, Pointe-aux-Anglais, Ilets-Caribou, Baie-Trinité, Godbout, Franquelin, de Baie-Comeau et retour, pour le transport d'objets qui à cause de leur dimension ou de leur poids nécessitent l'usage de fardiers.

9. Transport général – longue distance – route restreinte – fardier –

Au Lac-Louise, Manic 5, Manic 3, Outardes 4, Outardes 3, Micoua et Manic 2, de Baie-Comeau et retour, pour le transport d'objets qui à cause de leur dimension ou de leur poids nécessitent l'usage de fardiers.

10. Transport général – longue distance – route restreinte – véhicule isotherme –
A St-Fidèle, Port-au-Persil, St-Siméon, Baie-des-Rochers, Baie-Ste-Catherine, Tadoussac, Sacré-Coeur, Grandes-Bergeronnes, Les Escoumins, Bon-Désir, Sault-au-Mouton, St-Paul-du-Nord, Rivière-Portneuf, Forestville, Baie-Laval, Canton Latour, Colombier, Iles-Jérémie, Rivière-Bersimis, Betsiamites, Papinachois, Ragueneau, Ruisseau-Vert, Chute-aux-Outardes, Outardes 2, Hauterive, de Baie-Comeau et retour, pour le transport de marchandises par véhicules isothermes.

11. Transport général – longue distance – route restreinte – véhicule isotherme –
A Havre-St-Pierre, Mingan, Longue-Pointe, Rivière-St-Jean, Magpie, Rivière-au-Tonnerre, Sheldrake, rivière-aux-Graines, Manitou, Rivière-Pigou, Moisie, Sept-Iles, Clark City, Ste-Marguerite, Port-Cartier, Rivière-Pentecôte, Pointe-aux-Anglais, Ilets-Caribou, Baie-Trinité, Godbout, Franquelin, de Baie-Comeau et retour, pour le transport de marchandises par véhicules isothermes.

12. Transport général – longue distance – route restreinte – véhicule isotherme –
Au Lac-Louise, Manic 5, Manic 3, Outardes 4, Outardes 3, Micoua et Manic 2, de Baie-Comeau et retour, pour le transport de marchandises par véhicules isothermes.

Rôle Q-15080
Q-301,476-4-D
(25863-V)
TRANSPORT ROBERT BELANGER ENRG.
(Bélanger, Robert)
89, Guérette
Dégelis
(Témiscouata) (Qué.)
G0L 1H0

Modification de permis:
Transport Robert Bélanger Enrg., (Robert Bélanger, opérant sous le nom de:), domicilié à 89 Guérette, Dégelis, comté de Témiscouata, dans la province de Québec, s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir le permis suivant:
Transport restreint – longue distance – route restreinte – contrat –
De la frontière Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée), à tout endroit dans la province de Québec, de marchandises destinées aux localités desservies par le permis no 22346-V, de Sunbury Transport Limited, et pour le compte de Sunbury Transport Limited.

Rôle Q-15081
Q-301,641-2-D
CLARENCE BERNIER ENR.
(Bernier, Clarence),
72, rue Habitations
Basques,
Sept-Iles,
(Saguenay) (Qué.)
G4R 3T4

Demande de permis régulier:
Le requérant demande à être autorisé à donner le service suivant:
Transport restreint – longue distance – rayon – contrat – citerne –
De Sept-Iles à tout point situé à l'intérieur d'un rayon de 40 milles de Sept-Iles pour la livraison de produits pétroliers aux dépôts et aux postes d'essence de Compagnie Pétrolière Impériale Ltée pour le compte de Compagnie Pétrolière Impériale Ltée.

Rôle Q-15082
Q-301,644-1-D
LEBLOND, RENE,
11e Rang,
Chesterville,
(Arthabaska) (Qué.)
G0P 1J0

Demande de permis régulier:
Le requérant s'adresse auprès de la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir un permis, qui se lirait ainsi:
1. Transport restreint – local –
1. De Chesterville à tous points situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite municipalité et retour pour le transport d'animaux vivants.
2. Transport restreint – longue distance – rayon –
2. De Chesterville à tous points situés dans un rayon de trente (30) milles des limites de ladite municipalité et retour pour le transport d'animaux vivants.
3. Transport restreint – longue distance – route restreinte –
3. De tous les points situés dans un rayon de trente (30) milles de Chesterville à Sherbrooke et Québec pour le transport d'animaux pour fin d'exposition et retour.
4. Transport restreint – longue distance – territoire –
4. De toutes les fermes situées dans la province de Québec à tous les points situés dans un rayon de trente (30) milles de Chesterville pour le transport d'animaux vivants pour des cultivateurs.
Restriction à la clause 4.:
Le transport d'animaux s'effectuera suite à un encan ayant eu lieu sur lesdites fermes.

Rôle Q-15083
Q-600,393-1-D
LOCATION PATRY ENR.
(en société)
1591, boulevard Talbot
Chicoutimi
(Chicoutimi) (Qué.)
G7H 4C3

Nouvelle demande:
La partie requérante demande à la Commission des transports du Québec, l'autorisation de donner le service de location suivant:
Location à long terme (plus d'un an) de véhicules de livraison et commerce au public en général et ceci au 1591 boulevard Talbot, Chicoutimi.

Rôle Q-15084
Q-600,395-1-D
DROUIN & FRERES AUTO LTEE
Boulevard Vachon, C.P. 219
Ste-Marie
(Beauce) Qué.
G0S 2Y0

Nouvelle demande:
La requérante, Drouin & Frères Auto Ltée, boulevard Vachon, Ste-Marie-de-Beauce, demande à la Commission des transports du Québec un permis pour effectuer les services de location suivants:
1. Location à court terme (moins d'une année) de véhicules de promenade, à sa place d'affaires située sur le boulevard Vachon à Ste-Marie-de-Beauce (Qué.);
2. Location à long terme (plus d'une année) de véhicules de promenade, à sa place d'affaires située sur le boulevard Vachon à Ste-Marie-de-Beauce (Qué.);
3. Location à long terme (plus d'une année) de véhicules de commerce et de livraison à l'exception de remorques et camions-citernes, à sa place d'affaires située sur le boulevard Vachon à Ste-Marie-de-Beauce (Qué.).

Rôle Q-15086
Q-202158-2-D
TREMBLAY, SERGE
62 ouest, rue St-Vincent
Chicoutimi (Chicoutimi)
G7J 1S4
Requérant-vendeur
Q-202933-1-A
ROGER MALTAIS TAXI ENR.
(Maltais, Roger)
725 A, rue du Stade
Chicoutimi
(Chicoutimi) (Qué.)
G7J 3V2
Requérant-acquéreur

Transfert de permis:
Tremblay, Serge, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Roger Maltais Taxi Enr. (Maltais, Roger), le permis Q-201158-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération A-52 Saguenay.

Rôle Q-15088
Q-505843-5-D
LEO DUSSAULT TRANSPORT ENR.
(Dussault, Léo)
139, St-Jules,
Donnacona,
(Portneuf) (Qué.)
G0A 1T0
Requérante-cédante
et
Q-506356-1-D
à -4-D inc.
LEO DUSSAULT TRANSPORT LTEE
139, St-Jules,
Donnacona,
(Portneuf) (Qué.)
G0A 1T0
Requérante-cessionnaire

Transfert de permis:
la requérante-cédante demande à la Commission des transports du Québec, l'autorisation de transférer à la compagnie Léo Dussault Transport Ltée, les permis Q-505843-001 à 004 incl., qu'elle détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région no 3, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-15089
Q-504897-2-D
MURRAY, ANTONIN
2, rue Gagné
St-Luc-de-Matane,
(Matane) (Qué.)
G0J 2X0
Requérant-cédant
et
Q-506355-1-D
JEAN, ANDRE
Grand-Métis,
(Matane), (Qué.)
G0J 1Z0
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:
Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec, l'autorisation de transférer à André Jean, le permis Q-504897-001, qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 1, catégorie Artisan.

Rôle Q-15093
Q-301,167-11-D
(23663-V)
DUMONT, MICHEL
762, chemin Pintendre
St-Louis-de-Pintendre
(Lévis) (Qué.)
G0R 2K0
Voiturier-remorqueur
et
Q-300,412-10-D
(11437-V)
L'ISLET EXPRESS INC.
St-Eugène
(L'Islet) (Qué.)
G0R 1X0
Voiturier-roulier

Modification de permis:
le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'émission d'un permis visant à l'autoriser à tirer avec son tracteur dûment enregistré les remorques de l'Islet Express Inc., suivant les clauses *c*), *e*), *f*), *g*), *i*), *l*), *n*), *o*), *q*) et le droit additionnel se rattachant aux clauses *e*), *f*), *g*) et *i*) du permis de cette dernière portant le numéro 11437-V, et ladite L'Islet Express Inc. demande le permis correspondant.

Rôle Q-15094
Q-201402-2-D
ROCHETTE, ROLAND
1006, Ave Lamontagne Est
Val-Bélair (Qué.)
G0A 1G0
Requérant-cédant
Q-202939-1-A
ROCHETTE, DAIGLE, CECILE
1098, rue Castor
Val-Bélair (Qué.)
G0A 1G0
Requérant- cessionnaire

Transfert de permis:
Rochette, Roland, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Rochette, Daigle Cécile, le permis Q-201402-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la municipalité de Val-Bélair 2050.

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.58 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi des transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

VOYAGEUR

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QPV-1012-S	08-03-78	Cause: Q-13224 Q-000,474-1-D AUTOBUS COSSETTE INC.	G.O.Q. 8572	10-09-77	Demande de permis saisonnier Accordée Ce permis est valide du 09-03-78 au 30-06-78.
QPV-1013	08-03-78	Cause: Q-14659 Q-000261-2-D (3262-A) LANDRY, JEAN-LOUIS	G.O.Q. 1423	04-02-78	Modification de permis Accordée
QPV-1014 QDI-709	13-03-78	Cause: Q-14501 Q-000148-6-DS (2522-A) POIRIER, JEAN-BAPTISTE Requérant-cédant Q-000496 LEMIEUX, LUC Requérant-cessionnaire	Le Devoir	30-11 et 1, 2 déc. 77	Transfert de permis Accordée Ce permis est valide à compter du 13-03-78

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QPV-1015	15-03-78	Cause: Q-14646 Q-000,496-4-D LEMIEUX, LUC	G.O.Q. p. 1421	04-02-78	Demande de permis Accordée
QT-315	14-03-78	Cause: Q-15120-I Q-000,157-3-SI (2716-AT) CHAMPLAIN CITY TOUR REG'D.			Demande de permis temporaire *instanter*. Rejetée

TAXI

MPT-11999-C	20-02-78	Cause: M-25742 M-204749 GALMA LTD Intimée-cédante M-208180-001 BONENFANT, BRUNO Intimé-cessionnaire			

Décision de correction:
la Commission corrige la décision MPT-11999 en date du 30 novembre 1977 en y remplaçant, à la page frontispice, à la page 1 et à la page 3, troisième paragraphe du dispositif, l'adresse de l'intimé-cessionnaire Bruno Bonenfant; 7068, St-Vallier, Montréal, par 7063, St-Vallier, Montréal (Qué.).

MPT-12040-C	24-02-78	Cause: M-26071 M-202682-D-3 MILLIARD, MARGUERITE Requérante-cessionnaire			

Décision de correction:
la Commission corrige la décision MPT-12040 en date du 14 décembre 1977, de façon à ce que le nom de la partie requérante-cessionnaire se lise Mme Marguerite Milliard au lieu de Mme Marguerite Millard.

MPT-12181	03-02-78	Cause: M-27274 M-203982-D-24 EMIL ISPAS INC. Requérante-cédante M-208311-001 ST-FLEUR, JACQUES Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 51 p. 11704	24-12-77	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-12186	02-02-78	Cause: M-27285 M-205084-D-1 LALONDE, LISA Requérante-cédante M-203498-006 MEAD, TREVOR Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 51 p. 11706	24-12-77	Transfert de permis Accordée A-2
MPT-12195	08-02-78	Cause: M-27366 M-203757-D-4 ARAPOGLOU, NICOLAS Requérant-cédant M-208014-002 SAINTILNOV, JACQUES Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 1 p. 11	07-01-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-12195-C	03-03-78	Cause: M-27366 M-203757-D-4 ARAPOGLOU, NICOLAS Requérant-cédant M-208014-002 SAINTILNOR, JACQUES Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 1 p. 11	07-01-78	

Décision de correction:
La Commission
1. Maintient les item 1, 4 et 5 de la décision MPT-12195 datée du 8 février 1978.
2. Corrige les item 2 et 3 de ladite décision en changeant le nom de Jacques Saintilnov par celui de Jacques Saintilnor.
3. La présente décision entrera en vigueur le 16e jour après sa publication dans la *Gazette officielle du Québec* à moins qu'il y ait requête en revision ou en appel dans ce délai.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MPT-12196	06-02-78	Cause: M-27314 M-203471-D-10 TEE DEE LTD. Requérante-cédante M-208301-001 CHARTRAND, CLAIRE MME Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 51 p. 11708	24-12-77	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-12196-C	03-03-78	Cause: M-27314 M-203471-D-10 TEE DEE LTD. Requérante-cédante M-208301-001 CHARTRAND, MME CLAIRE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 51 p. 11708	24-12-77	

Décision de correction:

La Commission

1. Corrige la décision MPT-12196 datée du 6 février 1978 en changeant à la page titre de ladite décision l'adresse de la requérante-cédante pour qu'elle se lise à l'avenir comme suit:

Tee Dee Ltd.
3940 est, Jean-Talon
Montréal (Qué.)
H2A 1Y8

2. La présente décision entrera en vigueur le 16e jour après sa publication dans la *Gazette officielle du Québec* à moins qu'il y ait requête en revision ou en appel dans ce délai.

MPT-12226	21-02-78	Cause: M-27509 M-206670-D-1 DIAMANTAKOS, EUSTRATIOS Requérant-cédant M-208339-001 SANANES, ABY Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 2 p. 188	14-01-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-12229	21-02-78	Cause: M-27539 M-204336-D-4 DESHARNAIS, ANDRE Requérant-cédant M-208335-001 PELLETIER, MARIO Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 2 p. 191	14-01-78	Transfert de permis Accordée A-3
MPT-12231	24-02-78	Cause: M-27546 M-203176-D-14 LA-SKALA ENTERPRISES INCORPORATED Requérante-cédante M-203649-015 DANBER TAXI LTD. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 2 p. 193	14-01-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-12232	24-02-78	Cause: M-27544 M-203176-D-12 LA-SKALA ENTERPRISES INCORPORATED Requérante-cédante M-203649-013 DANBER TAXI LTD. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 2 p. 193	14-01-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-12233	24-02-78	Cause: M-27542 M-203176-D-10 LA-SCALA ENTERPRISES INCORPORATED Requérante-cédante M-203649-011 DANBER TAXI LTD. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 2 p. 192	14-01-78	Transfert de permis Accordée A-11

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPT-12234	24-02-78	Cause: M-27540 M-206139-D-1 RIBEIRO, FLORESTINO Requérant-cédant M-201302-004 FLORENTINO, ALVES Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 2 p. 192	14-01-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-12235	24-02-78	Cause: M-27536 M-204237-D-2 GLAZER, SAMUEL Requérant-cédant M-202636-003 NARBONNE, JEAN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 2 p. 191	14-01-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-12236	24-02-78	Cause: M-27538 M-203647-D-11 NIVA ENTERPRISES LTD. Requérante-cédante M-208331-001 DUMONTIER, GUY Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 2 p. 191	14-01-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-12237	24-02-78	Cause: M-27604 M-203129-D-3 JAYYUSI, SHAWKAT Requérant-cédant M-208351-001 MASSE, JACQUES Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 2 p. 207	14-01-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-12238	24-02-78	Cause: M-27548 M-203176-D-16 LA-SKALA ENTERPRISES INCORPORATED Requérante-cédante M-203649-017 DANBER TAXI LTD. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 2 p. 194	14-01-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-12239	24-02-78	Cause: M-27547 M-203176-D-15 LA-SKALA ENTERPRISES INCORPORATED Requérante-cédante M-203649-016 DANBER TAXI LTD. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 2 p. 193	14-01-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-12240	24-02-78	Cause: M-27545 M-203176-D-13 LA-SKALA ENTERPRISES INCORPORATED Requérante-cédante M-203649-014 DANBER TAXI LTD. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 2 p. 193	14-01-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-12241	24-02-78	Cause: M-27543 M-203176-D-11 LA-SKALA ENTERPRISES INCORPORATED Requérante-cédante M-203649-012 DANBER TAXI LTD. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 2 p. 192	14-01-78	Transfert de permis Accordée A-11

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
MPT-12242	24-02-78	Cause: M-27541 M-203176-D-9 LA-SKALA ENTERPRISES INCORPORATED Requérante-cédante M-203649-010 DANBER TAXI LTD. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 2 p. 192	14-01-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-12243	24-02-78	Cause: M-27537 M-205757-D-1 KARAVAS, CONSTANTIN Requérant-cédant M-208332-001 PAPADAKOU, GARYFALIA MME Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 2 p. 191	14-01-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-12252	03-03-78	Cause: M-27697 M-207797-D-1 LETOURNEAU, MICHEL Requérant-cédant M-208370-001 MASSE, HECTOR Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 4 p. 847	28-01-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-12253	06-03-78	Cause: M-27660 M-203095-D-7 MULLER, GEORGES Requérant-cédant M-202815-002 CARPINELLI, FRANK Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 3 p. 443	21-01-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-12255	06-03-78	Cause: M-27664 M-206131-D-2 POURSHAFIEY, HOSSEIN Requérant-cédant M-208362-001 SIMIAB, GHOLAM HOSSEIN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 3 p. 443	21-01-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-12258	06-03-78	Cause: M-27665 M-203351-D-5 DES RUISSEAUX, MARGUERITE Requérante-cédante M-208361-001 ROY, CLEMENT Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 3 p. 443	21-01-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-12261	08-03-78	Cause: M-10341 M-205351 MARTUCCI, JOSEPH Requérant-cédant M-206659 HADJIS, LEONIDAS Requérant-cessionnaire			Transfert de permis Désistement
QPT-4157	01-03-78	Cause: Q-14591 Q-201163-83-D TAXIS JAUNES LTEE Requérant-cédant Q-202794-2-A RAYMOND, ALAIN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. p. 822	28-01-78	Transfert de permis A-36 Accordée
QPT-4159	02-03-78	Cause: Q-14623 Q-201761-3-D LEVASSEUR, CLAUDE Requérant-cédant Q-202901-1-A LEVASSEUR, GAETANE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. p. 830	28-01-78	Transfert de permis A-40 Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QPT-4161	08-03-78	Cause: Q-14647 Q-202902-1-D LANDRY, GAETAN	G.O.Q. p. 1421	04-02-78	Demande de permis Accordée
QPT-4162	08-03-78	Cause: Q-14665 Q-202895-1-D CELINE GAUTHIER LAVOIE	G.O.Q. p. 1424	04-04-78	Demande de permis 09-9722-V 09-9720-V 09-9721-V Accordée
QPT-4163	08-03-78	Cause: Q-14664 Q-202650-2-D LA SUCCESSION JACQUES OUELLET (Madame Cécile Ouellet) Légataire universelle Requérante-cédante Q-202897 LEVESQUE, MAURICE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. p. 1424	04-02-78	Transfert de permis A-13 Accordée
QPT-4165	08-03-78	Cause: Q-14666 Q-202525-2-D SERGE CLOUTIER ENR. (Cloutier, Serge) Requérant-cédant Q-202907-1-A RENE CLOUTIER ENR. (Cloutier, René) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. p. 1424	04-02-78	Transfert de permis 03-1322-SD Accordée
QPT-4167	29-12-77	Cause. Q-14205 Q-200305-2-D TAXI ROBERT DUPONT (Robert Dupont opérant sous le nom de)	G.O.Q. p. 10950	26-11-77	

Demande de permis A-25

La Commission

Prend acte de la requête et la déclare pendante jusqu'à ce qu'il soit certain le cas échéant que les normes imposées par l'article 6.70, paragraphe 1, du Règlement no 6 permettent que celle-ci puisse être considérée par la Commission.

QPT-4171	15-03-78	Cause: Q-14727 Q-202910-1-D MONSIEUR BENOIT LEPAGE (Lepage Benoit)	G.O.Q. p. 1696	11-02-78	Demande de permis P. 829 - V 831 Accordée
QPT-4172	15-03-78	Cause: Q-14728 Q-202909-1-D MME MARIE JEANNE PAGE JOBIN	G.O.Q. p. 1696	11-02-78	Demande de permis VT-2941 P-2938 Accordée
QPT-4173	16-03-78	Cause: Q-14004 Q-202552-7-D M.B. TAXI ENRG. (Gagné, Roger)	G.O.Q. p. 10194 G.O.Q. p. 1692	05-11-77 11-02-78	Suppression de permis 003-004 Accordée

CAMIONNAGE GENERAL

MCR-4258-TF	22-02-78	Cause: M-26286 5571-V-2-D-TF CREPEAU, FERNAND	G.O.Q. no 46 p. 10706	19-11-77	Modification de tarifs Accordée
MCR-4260	24-02-78	Cause: M-28214 16068-V-2-DS TRANSPORT RHEAL MALO INC. Requérante-venderesse 9409-V-16-A TRANSPORT BELANGER-LEMIRE INC. Requérante-acquéreur	Journal de Montréal	22, 23, 24 décembre 77	Transfert de clause Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCR-4264	24-02-78	Cause: M-28219 5463-V-5-DS ST ANTOINE TRANSPORT ENRG. Requérante-venderesse M-303296-1-A TRANSPORT ST ANTOINE LTEE Requérante-acquéreur	Le Devoir	28, 29, 30 décembre 1977	Transfert de permis Accordée
MCR-4269-TF MCS-3266-TF	27-02-78	Cause: M-27710 30006-116-DT NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC.	G.O.Q. no 4 p. 848	28-01-78	Modification de tarifs Accordée
MCR-4270-TF	28-02-78	Cause: M-27688 30003-257-DT BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.	G.O.Q. no 4 p. 844	28-01-78	Modification de tarifs Accordée
MCR-4271-TF	01-03-78	Cause: M-27653 30003-256-DT BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.	G.O.Q. no 3 p. 441	21-01-78	Modification de tarifs Accordée
MCR-4272-TF	01-03-78	Cause: M-26956 40013-28-D-TF CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS.	G.O.Q. no 1 p. 7	07-01-78	Modification de tarifs Accordée
MCR-4273-TF	01-03-78	Cause: M-26938 40013-27-D-TF CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS.	G.O.Q. no 1 p. 5	07-01-78	Modification de tarifs Accordée
MCR-4274-TF	28-02-78	Cause: M-27500 30004-320-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N.	G.O.Q. no 4 p. 832	28-01-78	Modification de tarifs Accordée
MCR-4275-TF	27-02-78	Cause: M-27502 30004-322-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N.	G.O.. no 4 p. 832	28-01-78	Modification de tarifs Accordée
MCR-4277-TF	27-02-78	Cause: M-27497 30004-316-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N.	G.O.Q. no 4 p. 831	28-01-78	Modification de tarifs Accordée
MCR-4278-TF	28-02-78	Cause: M-27499 30004-319-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N.	G.O.Q. no 4 p. 832	28-01-78	Modification de tarifs Accordée
MCR-4279-TF	28-02-78	Cause: M-27567 30004-318-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N.	G.O.Q. no 4 p. 838	28-01-78	Modification de tarifs Accordée
MCR-4280	02-03-78	Cause: M-23895 22699-V-D-2 TREMBLAY, EDGAR	G.O.Q. no 33 p. 7943	20-08-77	

Modification de clause:

La Commission

1. Accueille partiellement la requête;

2. Autorise le requérant, Edgar Tremblay, R.R. no 6, Coaticook (Qué.) J1A 2S5, à ajouter à son permis la clause suivante:

Transport restreint – longue distance – rayon

De Coaticook à tous les endroits situés dans un rayon de 60 milles des limites de ladite ville, y compris les ports d'entrée aux frontières Québec – Etats-Unis, et retour, pour le transport de bois ouvré.

(Origines et destinations américaines: New Hampshire, Maine, Vermont, Massachusetts, Connecticut, New Jersey, New York et Rhode Island)

Condition:

Le service autorisé pour les Etats-Unis ne pourra être opéré que conjointement avec le certificat complémentaire de l'Interstate Commerce Commission.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCR-4281	06-03-78	Cause: M-18619 20590-V-D-7 MAHEU TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 50 p. 9299	11-12-76	Demande de permis Désistement
MCR-4282	06-03-78	Cause: M-19042 659-V-D-13 SMITH TRANSPORT CO. LIMITED	G.O.Q. no 4 p.1158 G.O.Q. no 47 p. 11001	29-01-77 26-11-77	Modification de clause Accordée
QCR-2240	07-03-78	Cause: Q-14047 Q-300,371-D-11 MAGNY TRANSPORT INC. LES TRANSPORT DE LA BAIE D'HUDSON INC. Requérants J.P. BLANCHETTE TRANSPORT LTEE Intimé CORPORATION TRANSPORT LAMOTHE TRANSPORT BRAZEAU INC. Intervenante	G.O.Q.	12-11-77	Interprétation de décision Rejetée
QCR-2241	06-03-78	Cause: Q-14873 Q-300,491-2-DS (14077-V) LEFEBVRE, PAUL-EMILE Requérant-cédant Q-300,5701) TRANSPORT PAUL LESSARD (1976) INC. Requérant-cessionnaire	Le Devoir	31 janv. 1, 2 fév. 78	Transfert de clause Accordée Ce permis est valide à compter du 09-03-78.
QCR-2245	14-03-78	Cause: Q-13096 23227-V-6-D LES DEMENAGEMENTS TRANS-QUEBEC INC.	G.O.Q.	27-08-77	Modification de permis Rejetée
QCR-2246	14-03-78	Cause: Q-13092 8797-V-2-D DOLBEC TRANSPORT INC.	G.O.Q.	27-08-77	Droit additionnel Accordée
QCR-2247	14-03-78	Cause: Q-13249 21856-V-2-D LIVRAISON PROVENCE ENR. (Mona Emond, faisant affaires sous la raison sociale de:)	G.O.Q.	10-09-77	Modification de permis Désistement
QS-2337	14-03-78	Cause: Q-15069-S Q-301,641-1-S CLARENCE BERNIER ENR. (Bernier, Clarence)	Le Devoir	6, 7, 8 fév./78	Demande de permis spécial Rejetée
QS-2338	14-03-78	Cause: Q-15068-S Q-301,476-3-S (25863-V) TRANSPORT ROBERT BELANGER ENRG. (Bélanger, Robert)	Le Devoir	22, 23, 24 fév./78	Demande de permis spécial Rejetée
QS-2339	14-03-78	Cause: Q-15070-S Q-301,645-1-S DUCLOS, LUDGER	Journal de Québec	20, 21, 22 fév./78	Demande de permis spécial Rejetée
QS-2340	15-03-78	Cause: Q-15151-S Q-301,647-1-S SAVARD, LAURIER	Le Devoir	20, 21, 22 fév./78	Demande de permis spécial Désistement
QT-316	15-03-78	Cause: Q-15142-I Q-300,168-33-SI (3653-V) THETFORD TRANSPORT LIMITEE			Demande de permis temporaire *instanter* Rejetée
QT-317	15-03-78	Cause: Q-15143-I Q-300,285-22-SI (7571-V) McMAHON TRANSPORT LTEE			Demande de permis temporaire *instanter* Rejetée

CAMIONNAGE SPECIALISE

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCS-3232 ML-1421	14-02-78	Cause: M-26802 1930-V-39-D PROVOST CARTAGE INC. Requérante 4-V-12-D INTER CITE TRANSPORT LIMITEE 478-V-22-D FRANÇOIS NOLIN LIMITEE 24029-V-4-D BRUNSWICK PETROLEUM TRANSPORT LIMITED 24664-V-2-D COASTAL BULK TRANSPORT LIMITED 15957-V-48-D GERARD NOLIN (1975) LTEE Requérantes conjointes	G.O.Q. no 49 p. 11282	10-12-77	

Droits additionnels

La Commission:

1. Accorde la requête telle qu'amendée.

2. Autorise la requérante, conformément à l'article 13F de l'Ordonnance 4995, de prendre à louage à long terme 20% du nombre de ses propres véhicules enregistrés à la Commission, conformément à l'article 2.59.4 du Règlement no 2.

3. Autorise le voiturier-remorqueur, Provost Cartage Inc, permis 1930-V, à donner le service de transport suivant:

transport restreint – remorquage seulement – contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées des requérantes conjointes: Inter-Cité Transport Ltée/Inter City Transport Ltd., permis 4-V, Gérard Nolin (1975) Ltée, permis 15957-V, François Nolin Ltée, permis 478-V, Coastal Bulk Transport Ltd., permis 24664-V et Brunswick Petroleum Transport Ltd., permis 24029-V lesquelles agiront comme voituriers-rouliers. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses des permis des rouliers précités.

4. Autorise les voituriers-rouliers, Inter-Cité Transport Ltée/Inter-city Transport Ltd., permis 4-V, Gérard Nolin (1975) Ltée, permis 15957-V, François Nolin Ltée, permis 478-V, Coastal Bulk Transport Ltd., permis 24664-V et Brunswick Petroleum Transport Ltd., permis 24029-V à donner le service de transport suivant:

courtier en transport pour utiliser un service de transport par remorquage (haulaway).

Service de courtier en transport pour le transport de marchandises autorisé par leur permis respectif de voituriers-rouliers, no 4-V, 15957-V 478-V, 24664-V et 24029-V, selon toutes et chacune des clauses de leur permis et suivant la liste d'équipement produite à la C.T.Q. en utilisant les services de remorquage de Provost Cartage Inc. appelé voiturier-remorqueur, permis 1930-V.

Conditions: ces services sont sujets aux conditions et restrictions qui s'appliquent aux services de remorquage (haulaway) et aux services de courtier en transport, conformément aux dispositions de l'article 41A de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

5. Le voiturier-remorqueur devra immatriculer son ou ses véhicules conformément aux lois de la province de Québec et aux règlements de la Commission des transports du Québec.

6. Autorise Inter-Cité Transport Ltée/Inter-City Transport Ltd., permis 4-V, Gérard Nolin (1975) Ltée, permis 15957-V, François Nolin Ltée, permis 478-V, Coastal Bulk Transport Ltd., permis 24664-V et Brunswick Petroleum Transport Ltd., permis 24029-V à louer à court terme (moins d'un an) à Provost Cartage Inc. permis no 1930-V, des semi-remorques étant leur propriété ou en possession légale des détenteurs de permis nos: 4-V, 15957-V 478-V, 24664-V et 24029-V ci-dessus mentionnés.

Conditions: ce permis sera exploité conformément à l'article 13H de l'Ordonnance 4995, conformément à l'article 2.59.7 du Règlement 2.

7. Fixe et décrète en vigueur les taux tels que déposés au dossier sauf que telle fixation en ce qui a trait au transport par remorquage prendra fin dès l'entrée en vigueur de la décision faisant suite à une fixation générale des taux et tarifs pour les services prévus à l'article 41A de l'Ordonnance 4995 laquelle la Commission se propose de rendre dans le cours de l'année 1978, ou à la fin des contrats produits au dossier, quelle qu'en soit la première éventualité.

MCS-3234-TF-C	07-03-78	Cause: M-26329 1930-V-33-D-TF PROVOST CARTAGE INC.	G.O.Q. no 46 p. 10714	19-11-77	

Décision de correction

La Commission:

1. Déclare apporter une précision aux clauses *c*) et *d*) de la décision MCS-3234-TF de manière à ce qu'elles se lisent de la manière suivante:

c) Tarif no 45

Une majoration de 8% (produits généraux en véhicules citernes) additionnelle à la surtaxe diesel calculée jusqu'à la date de la présente décision.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

d) Tarif no 54

Tel que défini à l'annexe *c*) de la décision MCS-3234 en plus de la surtaxe diesel calculée jusqu'à la signature de la présente décision.

2. Décrète conformément à l'article 2.58.1 du Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission ainsi que l'article 20 de la Loi des transports, que la présente décision ainsi que la décision MCS-3234 deviendront en vigueur à compter du 10 mars 1978.

MCS-3240 ML-1426	13-02-78	Cause: M-26940 4-V-14-D INTER CITE TRANSPORT LIMITED Requérante 478-V-25-D FRANÇOIS NOLIN LIMITEE 1930-V-44-D PROVOST CARTAGE INC. 15957-V-51-D GERARD NOLIN (1975) LTEE 24029-V-7-D BRUNSWICK PETROLEUM TRANSPORT LIMITED 24664-V-6-D COASTAL BULK TRANSPORT LIMITED Requérantes conjointes	G.O.Q. no 51 p. 11695	24-12-77

Droit additionnel

La Commission:

1. Accorde la requête telle qu'amendée.

2. Autorise la requérante, conformément à l'article 13F de l'Ordonnance 4995 et de l'article 2.59.7 du règlement 2 (1976), de prendre à louage à long terme 20% du nombre de ses propres véhicules enregistrés à la Commission.

3. Autorise le voiturier-remorqueur, Inter-Cité Transport Limitée/Inter-City Transport Limited, permis no 4-V, à donner le service de transport suivant:

transport restreint – remorquage seulement – contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées des requérantes conjointes: Provost Cartage Inc. permis 1930-V, Gérard Nolin (1975) Ltée, permis 15957-V, François Nolin Ltée permis 478-V, Coastal Bulk Transport Ltd., permis 24664-V et Brunswick Petroleum Transport Ltd., permis 24029-V lesquelles agiront comme voituriers-rouliers. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses des permis des rouliers précités.

4. Autorise les voituriers-rouliers, Provost Cartage Inc., permis 1930-V, Gérard Nolin (1975) Ltée, permis 15957-V, François Nolin Ltée, permis 478-V, Coastal Bulk Transport Ltd., permis 24664-V et Brunswick Petroleum Transport Ltd., permis 24029-V à donner le service de transport suivant:

Courtier en transport pour utiliser un service de transport par remorquage (haulaway).

Service de courtier en transport pour le transport de marchandises autorisé par leur permis respectif de voituriers-rouliers no 1930-V, 15957-V, 478-V, 24664-V et 24029-V selon toutes et chacune des clauses de leur permis et suivant la liste d'équipement produite au dossier, en utilisant les services de remorquage de Inter-Cité Transport Limitée/Inter-City Transport Limited appelé voiturier-remorqueur, permis no 4-V.

Conditions: ces services sont sujets aux conditions et restrictions qui s'appliquent aux services de remorquage (haulaway) et aux services de courtier en transport, conformément aux dispositions de l'article 41A de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

5. Le voiturier-remorqueur devra immatriculer son ou ses véhicules conformément aux lois de la province de Québec et aux règlements de la Commission des transports du Québec.

6. Autorise Provost Cartage Inc. permis 1930-V, Gérard Nolin (1975) Ltée, permis 15957-V, François Nolin Ltée, permis 478-V, Coastal Bulk Transport Ltd., permis 24664-V et Brunswick Petroleum Transport Ltd., permis 24029-V à louer à court terme (moins d'un an) à Inter-Cité Transport Limitée/Inter-City Transport Limited, permis no 4-V des semi-remorques étant leur propriété ou en possession légale de ceux-ci et autorise Inter-Cité Transport Limitée/Inter-City Transport Limited à utiliser les semi-remorques propriété de ou en possession légale des détenteurs de permis nos 1930-V, 15957-V, 478-V, 24664-V et 24029-V ci-dessus mentionnés.

Conditions: ce permis sera exploité conformément à l'article 13H de l'Ordonnance 4995 et de l'article 2.59.7 du Règlement no 2 (1976).

7. Fixe et décrète en vigueur les taux tels que déposés au dossier sauf que telle fixation en ce qui a trait au transport par remorquage prendra fin dès l'entrée en vigueur de la décision faisant suite à la fixation générale des taux et tarifs pour les services prévus à l'article 41A de l'Ordonnance 4995 laquelle la Commission se propose de rendre dans le cours de l'année 1978, ou à la fin des contrats produits au dossier, quelle qu'en soit la première éventualité.

MCS-3246-TF	20-02-78	Cause: M-26936 40013-26-D-TF CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS.	G.O.Q. no 1 p. 4	07-01-78	Modification de tarifs Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCS-3253-TF	22-02-78	Cause: M-26285 14628-V-3-D-TF CHARLTON TRANSPORT (QUEBEC) LTD.	G.O.Q. no 46 p. 10706	19-11-77	

Modification de tarifs
La Commission:
1. Fait droit à la présente requête telle que modifiée par la requérante.
2. Fixe en vigueur la modification de taux présentée par Charlton Transport (Québec) Limited et identifiée de la façon suivante:
MF-1.C.C. no 1 – tarif no 1 – MC-12736 entre Champlain, New York et Ste-Thérèse, Québec, Canada Item 100.
Le tout tel que déposé au dossier de la requête.

MCS-3267-TF	28-02-78	Cause: M-27714 6483-V-3-DT J.E. THOMPSON TRANSPORT LTD.	G.O.Q. no 4 p. 848	28-01-78	Modification de tarifs Accordée
MCS-3270-TF	27-02-78	Cause: M-27498 30004-317-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N.	G.O.Q. no 4 p. 832	28-01-78	Modification de tarifs Accordée
MCS-3272-TF	28-02-78	Cause: M-27501 30004-321-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N.	G.O.Q. no 4 p. 832	28-01-78	Modification de tarifs Accordée
MCS-3275-TF	06-03-78	Cause: M-24238 30003-234-D-TF BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.	G.O.Q. no 34 p. 8124	27-08-77	Modification de tarifs Désistement
QCS-1477	29-12-77	Cause: Q-14358 17707-V-5-DS CHAMPION MAISONS MOBILES TRANSPORT ENRG. (François Bouvet opérant sous le nom de) Requérante-cédante Q-301607-1-A TRANSPORT CHAMPION INC.	Le Devoir	7, 8 et 9 novembre 1977	Transfert de permis Accordée
QCS-1477-C	20-02-78	Cause: Q-14358 17707-V-5-DS CHAMPION MAISONS MOBILES TRANSPORT ENRG. (François Bouvet opérant sous le nom de) Requérante-cédante Q-301,607-1-A TRANSPORT CHAMPION INC. Requérant-cessionnaire	Le Devoir	7, 8, 9 nov./77	

Demande de correction conformément à l'article 2.59.11
La Commission:
corrige la décision QCS-1477 du 29 décembre 1977 en y ajoutant immédiatement après le 2e paragraphe du dispositif ce qui suit:
« 2A Réserve sa décision quant au transfert des clauses *c*) et *d*) jusqu'à ce que la Commission ait rendue une décision dans la cause Q-4363 et que cette décision soit devenue en vigueur.

QCS-1529	09-03-78	Cause: Q-13222 7644-V-2-D GILBERT, FERNAND	G.O.Q.	10-09-77	Modification de permis Rejetée
QCS-1531	08-03-78	Cause: Q-14649 Q-300386-7-D (10965-V) CAYER TRANSPORT LTEE	G.O.Q. 1421	04-02-78	Demande de permis Accordée
QCS-1532	08-03-78	Cause: Q-14648 Q-300,084-4-D (877-V) ST-RAYMOND EXPRESS (Cayer, François)	G.O.Q. 1421	04-02-78	Demande de permis Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QCS-1533	09-30-78	Cause: Q-13356 5115-V-D-9 BECANCOUR EXPRESS TRANSPORT INC.	G.O.Q.	17-09-77	
QCS-1533	09-03-78	Cause: Q-13411 Q-300,032-D-6 HAMEL TRANSPORT LOTBINIERE LIMITEE	G.O.Q.	17-09-77	

Demande selon l'article 13B de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

La Commission:

1. Accueille en partie la demande des parties requérantes;
2. Autorise Bécancour Express Transport Inc., à utiliser les remorques et les semi-remorques:

a) des compagnies expéditrices suivantes:
- La Fonderie Ste-Croix Ltée
- Britton Electric Ltd.
- Canadian Industries Ltd.

b) de Hamel Transport Lotbinière Limitée.

3. Autorise Hamel Transport Lotbinière Limitée à utiliser les remorques et les semi-remorques:

a) des compagnies expéditrices suivantes:
- La Fonderie Ste-Croix Ltée
- South Shore Industries Ltd.
- Britton Electric Co. Ltd.
- Getsco (Canadian General Electric)
- Delphis Côté Ltée
- Atomic Energy of Canada (Hydro-Ontario)

b) de Bécancour Express Transport Inc.

QCS-1535	14-03-78	Cause: Q-13250 Q-301,539-1-D ENTREPRISES L. LEVESQUE LTEE	G.O.Q.	10-09-77	Demande de permis Désistement
QCS-1536	15-03-78	Cause: Q-14617 Q-301,620-1-D BOUVILLONS CANADA (1977) LTEE	G.O.Q. p. 828	28-01-78	Demande de permis Accordée
QCS-1537	14-03-78	Cause: Q-13089 8797-V-1-D DOLBEC TRANSPORT INC.	G.O.Q.	27-08-77	

Demande de permis

La Commission:

1. Accueille la requête telle qu'amendée;
2. Autorise la délivrance des permis qui suivent:

transport de ménages et ameublements usagés tels que définis à l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage dans des véhicules spécialement agencés et utilisés à cette fin:

transport restreint – longue distance – route restreinte –

De Québec et de tous les endroits situés à une distance ne dépassant pas cinq cent (500) milles de ladite ville, aux frontières du Nouveau-Brunswick, et retour (via toutes les routes et tous les ports d'entrée) destination les provinces du Canada à l'est de la province de Québec.

Transport restreint – longue distance – route restreinte –

De Québec et de tous les endroits situés à une distance ne dépassant pas cinq cent (500) milles de ladite ville, aux frontières de l'Ontario, et retour (via toutes les routes et tous les ports d'entrée) destination les provinces du Canada à l'Ouest de la province de Québec.

Transport restreint – longue distance – route restreinte –

En transit, d'une frontière de la province de Québec avec une autre (via toutes les routes et tous les ports d'entrée) destination les provinces du Canada autres que la province de Québec.

Ces trois (3) permis seront opérés en conjonction avec les certificats ou permis émis par les autorités ayant juridiction dans les provinces autres que la province de Québec.

En exploitant ces permis, la détentrice a le droit d'agir dans le cadre de l'article 13-C de l'Ordonnance générale sur le camionnage et également d'agir comme courtier pour accepter les commandes des clients se rapportant au transport de ménages et d'ameublements usagés, et de transférer ses commandes devant être déplacées par des documents de Allied Van Lines Ltd., pourvu que la détentrice continue à être responsable auprès des clients.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QPN-708	07-03-78	Cause: Q-14980 Q-400,008-PN-2 HUARD, ROGER			Renouvellement de permis de produits nommés Accordée Ce permis est valide du 01-04-78 au 31-03-79.
QPN-709	07-03-78	Cause: Q-14981 Q-400,082-PN-1 BALOGH JOSEPH			Renouvellement de permis de produits nommés Accordée Ce permis est valide du 01-04-78 au 31-03-79.
QPN-727	08-03-78	Cause: Q-14995 Q-400,200-PN-1 RIOUX, NORMAND			Demande de permis de produits nommés Accordée Ce permis est valide du 08-03-78 au 31-03-78.
QPN-728	13-03-78	Cause: Q-14996 Q-400,079-PN-1 LIZOTTE, AURELE			Renouvellement de produits nommés Accordée Ce permis est valide du 01-04-78 au 31-03-79.
QPN-729	13-03-78	Cause: Q-14997 Q-400,201-PN-1 M & T TRUCKING (Driscoll, Maurice)			Renouvellement de produits nommés Accordée Ce permis est valide du 01-04-78 au 31-03-79.
QPN-730	13-03-78	Cause: Q-14998 Q-400,146-PN-6 PROVIFRUIT			Renouvellement de produits nommés Accordée Ce permis est valide du 01-04-78 au 31-03-79.
QPN-731	13-03-78	Cause: Q-14999 Q-400,146-PN-7 PROVIFRUIT INC.			Renouvellement de produits nommés Accordée Ce permis est valide du 01-04-78 au 31-03-79.
QPN-732	13-03-78	Cause: Q-15096 Q-400,146-PN-8 PROVIFRUIT INC.			Renouvellement de produits nommés Accordée Ce permis est valide du 01-04-78 au 31-03-79.
QPN-733	13-03-78	Cause: Q-15097 Q-400,146-PN-9 PROVIFRUIT INC.			Renouvellement de produits nommés Accordée Ce permis est valide du 01-04-78 au 31-03-79.
QPN-734	13-03-78	Cause: Q-15098 Q-400,146-PN-10 PROVIFRUIT INC.			Renouvellement de produits nommés Accordée Ce permis est valide du 01-04-78 au 31-03-79.
QPN-735	14-03-78	Cause: Q-15099 Q-400,177-PN-1 ANDRASKO, RUSSEL A.			Demande de produits nommés Accordée Ce permis est valide du 14-03-78 au 31-03-78.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QPN-737	14-03-78	Cause: Q-15101 Q-400,125-PN-1 TAFT, ALBERT J.			Demande de permis de produits nommés Accordée Ce permis est valide du 14-03-78 au 31-03-78.
QPN-738	14-03-78	Cause: Q-15102 Q-400,140-PN-2 R & O TRUCKING (Maning, Robert)			Renouvellement de produits nommés Accordée Ce permis est valide du 01-04-78 au 31-03-79.
QPN-739	15-03-78	Cause: Q-15103 Q-400,005-PN-7 ST-GERMAIN TRANSPORT LTEE			Demande de produits nommés Accordée Ce permis est valide du 01-04-78 au 31-03-79.
QPN-740	15-03-78	Cause: Q-15104 Q-400,146-PN-11 PROVIFRUIT INC.			Demande de produits nommés Accordée Ce permis est valide du 01-04-78 au 31-03-79.
QPN-741	15-03-78	Cause: Q-15105 Q-400,111-PN-1 MORFIS, GEORGE			Renouvellement de produits nommés Accordée Ce permis est valide du 01-04-78 au 31-03-79.
QPN-751	08-03-78	Cause: Q-13113 Q-400,195 GUIMOND, FARMS			Annulation de permis de produits nommés Accordée
QS-2333	01-03-78	Cause: Q-15002-S Q-300335-14-S (9573-V) QUIRION TRANSPORT INC. TRANSPORT QUIRION INC.	Journal de Québec	15, 16, 17 fév./78	Demande de permis spécial Accordée Ce permis est valide du 01-03-78 au 01-10-78.
QS-2336	10-03-78	Cause: Q-15092-S Q-301,167-10-S (23663-V) DUMONT, MICHEL Voiturier-remorqueur Q-300,412-9-S L'ISLET EXPRESS INC. Courtier en transport	Journal de Québec	1, 2, 3 mars/78	Demande de permis spécial de courtier haulaway Accordée Ce permis est valide à compter du 16e jour de cette parution jusqu'au 28 février 1979.

CAMIONNAGE EN VRAC

MCV-12620	15-09-77	Cause: M-17024-23 M-503032-D-001 BARIL, AURELE Intimé-cédant M-504749-D-002 PLANTE, FIRMIN Intimé-cessionnaire			

Proprio motu

La Commission déclare

1. Reviser les décisions suivantes: MCV-978, MCV-5384-CSE, MCV-5464.
2. Révoque les attestations dont la délivrance a été autorisée aux requérant-cédant et requérant-cessionnaire.
3. Autoriser en faveur de l'intimé-cessionnaire le transfert du permis de camionnage en vrac de catégorie Région et de catégorie Entrepreneur, pour la région 8.
4. Annuler à toutes fins que de droit le permis concordant au nom de l'intimé-cédant portant le numéro de dossier M-503032-D-001 sous la décision MCV-978, MCV-5384-CSE et déclare ce dernier dossier fermé.
5. Maintenir tout décret de remboursement déjà ordonné.
6. Rendre la décision exécutoire à la date de ladite décision.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom - page	date	
MCV-13309	12-01-78	Cause: M-27602 M-502548-DS-001 BERNIER, ALBERT Requérant-vendeur M-508115-D-001 BERNIER, LEOPOLD Requérant-acquéreur	La Voix de L'Est	5, 6, 7 déc./77	Transfert de permis Accordée A-5
MCV-13423	20-02-78	Cause: M-27980 M-505558-DS-001 MILLER, JEAN Requérant-cédant M-508156-001 DESJARDINS, ROLAND Requérant-cessionnaire	Journal de Montréal	8, 9, 10 janvier 1978	Transfert de permis Accordée E-6
MCV-13430	20-02-78	Cause: M-28085 M-505871-DS-001 COMEAU TRANSPORT Requérante-cédante M-503518-002 LARRIVEE, DENIS Requérant-cessionnaire	Le Devoir	16, 17, 18 janvier 78	Transfert de permis Accordée E-10
MCV-13437	22-02-78	Cause: M-27960 M-506718-DS-004 BAU-VAL INC. Requérante-cédante M-508139 ST DENIS, JOSEPHAT Requérant-cessionnaire	Le Devoir	28, 29, 30 décembre 77	Transfert de permis Accordée E-6
MCV-13438	22-02-78	Cause: M-27958 M-502993-DS-003 LUSSIER, GERARD Requérant-cédant M-508138-001 MC DUFF BLAIN, YVONNE Requérante-cessionnaire	Le Devoir	28, 29, 30 décembre 77	Transfert de permis Accordée E-6
MCV-13439	24-02-78	Cause: M-27644 M-504876-D-007 BRUNEAU, HENRI Requérant-cédant M-508098-003 COOPERATIVE FORESTIERE D'ABITIBI Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 3 p. 439	21-01-78	Transfert de permis Accordée E-8
MCV-13441	24-02-78	Cause: M-27642 M-504876-D-005 BRUNEAU, HENRI Requérant-cédant M-508098-001 COOPERATIVE FORESTIERE D'ABITIBI Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 3 p. 439	21-01-78	Transfert de permis Accordée E-8
MCV-13442	24-02-78	Cause: M-27643 M-504876-D-006 BRUNEAU, HENRI Requérant-cédant M-508098-002 COOPERATIVE FORESTIERE D'ABITIBI Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 3 p. 439	21-01-78	Transfert de permis Accordée E-8

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MCV-13447	24-02-78	Cause: M-24451 M-500686-D-001 RED STAR EXPRESS LINE OF QUEBEC (1976) LTD. Requérante MARCOUX-TRANSIT INC. Mise en cause			Choix de permis 12L La Commission: 1. Révoque à toutes fins que de droit, l'attestation no M-500686-D-001.
MCV-13458	01-03-78	Cause: M-24469 20651-V, M-500973-D-001 GAGNE, ARTHUR Requérant			

Choix de permis 12L
La Commission:
1. Prend acte à la renonciation au permis général no 20651-V.
2. Annule à toutes fins que de droit, le permis général no 20651-V détenu par Arthur Gagné, 321, 70e avenue, Chomedey, Laval, Qué.
3. Révoque à toutes fins que de droit, l'attestation no M-500973-D-001 et autorise en faveur de Arthur Gagné la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région 10.

MCV-13459	01-03-78	Cause: M-24606, M-20752 13328-V, M-502026-D-001, D-002 SAURIOL, LIONEL Requérant			

Choix de permis 12L
La Commission:
1. Prend acte à la renonciation au permis général no 13328-V.
2. Annule à toutes fins que de droit, le permis général no 13328-V détenu par Lionel Sauriol, 113 39e Avenue, Grande-Côte, St-Eustache, Comté Deux-Montagnes, Qué.
3. Autorise le changement de la région 6 à la région 10.
4. Révoque à toutes fins que de droit, l'attestation no M-502026-D-001 et autorise en faveur de Lionel Sauriol la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région 10.

MCV-13460	01-03-78	Cause: M-24605 23051-V, M-502011 D-001 PATRY, GERALD Requérant			

Choix de permis 12-L
La Commission:
1. Prend acte à la renonciation au permis général no 23051-V.
2. Annule, à toutes fins que de droit, le permis général no 23051-V détenu par Gérald Patry, 36 rue Notre-Dame, Oka.
3. Annule, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-502011 D-001 et autorise en faveur de Gérald Patry, la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région 6.

MCV-13461	01-03-78	Cause: M-24722 et M-24723 M-500900 D-001 à D-004 incl. 22192-V HARDY, JEAN-GUY			

Choix de permis 12L
La Commission:
1. Prend acte de la renonciation par écrit au permis général no 22192-V et aux attestations M-500900 D-001 et D-004
2. Annule, à toutes fins que de droit, le permis général no 22192-V de Jean-Guy Hardy, 7152-A, Arthur Sauvé, Laval ouest, Ville de Laval, Qué.
3. Révoque, à toutes fins que de droit, les deux attestations nos M-500900 D-001 et D-004.
4. Maintient en vigueur les décisions MCV-11387 et MCV-9394-C.

MCV-13462	01-03-78	Cause: M-24452 à M-24457 incl. 21694-V, M-500756-D-001 à D-006 incl. LES ENTREPRISES OLYMPIA LTEE. Requérante			

Choix de permis 12L
La Commission:
1. Prend acte à la renonciation à l'avis de convocation.
2. Prend acte à la renonciation écrite au permis général no 21694-V datée du 30 janvier 1978.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

3. Annule à toutes fins que de droit, le permis général no 21694-V de: Les Entreprises Olympia Ltée., 1701 rue Lavoie, Vimont, Ville de Laval, Qué.
4. Révoque à toutes fins que de droit, les attestations M-500756-D-001 à D-005 inclusivement.
5. Révoque à toutes fins que de droit, l'attestation no M-500756-D-006 et autorise en faveur de Les Entreprises Olympia Ltée., la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région 10 pour le camion suivant: Ford 1971, série no V90TVL11014.

MCV-13463	01-03-78	Cause: M-24707 18812-V, M-500852 D-002 COUSINEAU, JEAN Requérant			

Choix de permis 12-L.
La Commission:
1. Prend acte de la renonciation au permis général no 18812-V.
2. Annule le permis général 18812-V de Jean Cousineau 1200, R.R. 2, St-Lin, Comté L'Assomption, Qué.
3. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-500852 D-002 et autorise en faveur de Jean Cousineau la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région 6.

MCV-13464	01-03-78	Cause: M-24470 18483-V M-500979-D-001 COMPTOIR DES CULTIVATEURS ENRG.			

Choix de permis 12L
La Commission:
1. Prend acte de la renonciation par écrit à l'attestation M-500979-D-001.
2. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-500979-D-001.

MCV-13465	01-03-78	Cause: M-24484 16068-V, M-5011007-D-001 TRANSPORT RHEAL MALO INC. Requérante			

Choix de permis 12L
La Commission révoque à toutes fins que de droit l'attestation no M-501107-D-001.

MCV-13466	01-03-78	Cause: M-24450 22387-V, M-500676 D-001 TREMBLAY, RENE Requérant			

Choix de permis 12-L
La Commission:
1. Prend acte de la renonciation par lettre au permis général no 22387-V et à l'attestation M-500676 D-001.
2. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-500676 D-001.
3. Annule, à toutes fins que de droit, le permis général no 22387-V de René Tremblay, 1649, rue Béique, LaSalle, Qué.

MCV-13467	01-03-78	Cause: M-24460 13164-V, M-500838 D-001 AUCLAIR, LEONARD Requérant			

Choix de permis 12-L
La Commission:
1. Prend acte de la renonciation par écrit à la clause *a*) du permis général no 13164-V de Léonard Auclair, 201 Fréchette, Granby, Comté Shefford, Qué.
2. Modifie le permis général no 13164-V de Léonard Auclair en y retranchant la clause *a*).
3. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-500838 D-001 et autorise en faveur de Léonard Auclair la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région 5.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-13468	01-03-78	Cause: M-24599, M-24600 20748-V, M-501913 D-001 et D-002 RACINE, JOSEPH			

Choix de permis 12L
La Commission:
1. Annule, à toutes fins que de droit, le permis de camionnage général no 20748-V jusqu'à présent détenu par Joseph Racine, 2147 De Mexico, Chomedey, Ville de Laval, Qué.
2. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation M-501913 D-002 pour défaut d'opération.
3. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation M-501913 D-001 et autorise en faveur de Joseph Racine la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Artisan pour la région 10.

MCV-13469	01-03-78	Cause: M-25752 17992-V, M-501998-D-001 et D-002 GAUTHIER, VITAL Requérant			

Choix de permis 12L
La Commission:
1. Prend acte à la renonciation par écrit au permis général no 17992-V.
2. Annule à toutes fins que de droit, le permis général no 17992-V détenu par Gauthier, Vital, 128-68e Avenue, Chomedey, Laval, Qué.
3. Maintient en vigueur la décision MCV-3186 du 2 août 1974.
4. Révoque à toutes fins que de droit, l'attestation no M-501998-D-002 et autorise en faveur de Vital Gauthier la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région 10.

MCV-13470	01-03-78	Cause: M-24582 22093-V M-501628-D-001 BROUILLETTE, ROLAND			

Choix de permis 12L
La Commission:
1. Annule, à toutes fins que de droit, le permis général no 22093-V de Roland Brouillette, 47 des Ecoles, St-Esprit-de-Montcalm, Qué.
2. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation nº M-501628-D-001 et autorise en faveur de Roland Brouillette, la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Artisan pour la région 6.

MCV-13471	01-03-78	Cause: M-24546 à M-24580 incl. 23508-V, M-501553 D-001 à D-035 incl. DANIEL HOULE ENRG.			

Choix de permis 12 L
La Commission:
1. Révoque, à toutes fins que de droit, les attestations nos M-501553 D-001 à D-035 inclusivement.
2. Annule, à toutes fins que de droit, le permis général no 23508-V.

MCV-13472	01-03-78	Cause: M-24615, M-24616, M-7757 22544-V, M-502109 D-001 et D-002 VALLEE, ROGER Requérant LEDUC, VICTOR Mise en cause			

Choix de permis 12-L
La Commission:
1. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-502109 D-002 pour défaut de comparaître.
2. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-503899 D-001 et autorise en faveur de Victor Leduc la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région 6.

MCV-13473	01-03-78	Cause: M-24530 22015-V, M-501496-D-001 CLAUDE GRANGER			

Choix de permis 12L:
la Commission révoque, à toutes fins que de droit l'attestation no M-501496-D-001 pour défaut de comparaître.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-13474	01-03-78	Cause: M-24503 à M-24505 incl. 8123-V, M-501216-D-001 à D-003 incl. JOHN N. BROCKLESBY TRANSPORT LTD. Requérante			

Choix de permis 12L:
la Commission révoque à toutes fins que de droit, les attestations nos M-501216-D-001 à D-003 inclusivement pour défaut de comparaître.

MCV-13475	01-03-78	Cause: M-24420 22122-V, M-500244 D-002 BISSONNETTE, HENRI Requérant			

Choix de permis 12-L:
la Commission
1. Prend acte de la renonciation au permis général no 22122-V;
2. Annule le permis général 22122-V de Henri Bissonnette, 8 Guy, Châteauguay (Qué.);
3. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-500244 D-002 et autorise en faveur de Henri Bissonnette la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Artisan pour la région 6.

MCV-13476	01-03-78	Cause: M-24796, M-24800 12592-V, M-501153 D-001 à D-003 incl. PAUL MILLETTE Requérant			

Choix de permis 12-L:
la Commission
1. Maintient en vigueur la décision MCV-5098 du 3 avril 1974;
2. Révoque, à toutes fins que de droit, les attestations M-501153-D-001 et D-002 et autorise en faveur de Paul Millette, la délivrance de deux permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région 10.

MCV-13477	01-03-78	Cause: M-24416 14183-V, M-500135-D-001 et D-002 JEAN-PAUL LATENDRESSE Requérant			

Choix de permis 12L:
la Commission
1. Prend acte de la renonciation volontaire au permis général no 14183-V;
2. Annule le permis général 14183-V de Jean-Paul Latendresse, 83 rue Latendresse, St-Esprit, (Montcalm) (Qué.);
3. Révoque à toutes fins que de droit, l'attestation no M-500135-D-001 et autorise en faveur de Jean-Paul Latendresse, la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région 6;
4. Modifie la catégorie du permis M-500135-D-002 laquelle se lira catégorie Entrepreneur au lieu de Artisan.

MCV-13478	01-03-78	Cause: M-24506, M-24507 20814-V, M-501265 D-001 et D-002 CHEVRETTE, LIONEL Requérant			

Choix de permis 12-L:
la Commission
1. Annule, à toutes fins que de droit, le permis général no 20814-V détenu par le défunt Lionel Chevrette, St-Hugues, (Bagot) (Qué.);
2. Révoque, à toutes fins que de droit, les attestations nos M-501265 D-001 et D-002.

MCV-13479	01-03-78	Cause: M-24607 19053-V, M-502037 D-001 NAPOLEON DANIEL			

Choix de permis 12 L:
la Commission
1. Annule, à toutes fins que de droit, le permis général no 19053-V détenu par Napoléon Daniel, 1903 rue de Brabant, Vimont, (Laval) (Qué.);
2. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-502037 D-001.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-13489	25-01-78	Cause: M-27389 CM-50000-P-037 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante M-505098-D-002,D-003,D-004 MAINRO LTEE Intimée	G.O.Q. no 52 p. 11807	31-12-77	

Proprio motu

La Commission annule à toutes fins que de droits les permis numéros M-505098-D-002 et D-004, de catégorie Région, pour la région 8, détenus par Mainro Ltée.

MCV-13495	03-03-78	Cause: M-28589 M-508178-D-001 FERNAND CORRIVEAU			Demande de permis extra-provincial Accordée
MCV-13496	02-03-78	Cause: M-24475 à M-24477 incl. M-24512 à M-24515 incl. et M-24521, M-24590, M-24597, M-24598, M-24706 18571-V M-500794-D-001, D-004 à D-011 incl. D-013 à D-015 incl. BIANCHINI LIMITEE			

Choix de permis 12L:

la Commission révoque, à toutes fins que de droit les attestations nos M-500794-D-001, D-004 à D-011 incl., D-013 à D-015 incl.

MCV-13497	02-03-78	Cause: M-9117, M-24591 23049-V, M-501782-D-001, D-002 M-506326-D-1 BOYER, DENIS			

Choix de permis 12L:

la Commission

1. Maintient en vigueur la décision MCV-7170 du 27 février 1976.
2. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation M-501782-D-002 et autorise en faveur de Denis Boyer, la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Artisan pour la région 6.

MCV-13500	02-03-78	Cause: M-24694 22042-V, M-503864-D-001 LECLERC, GILLES Requérant			

Choix de permis 12L:

la Commission

1. Annule à toutes fins que de droit, le permis général no 22042-V détenu par Gilles Leclerc, Summer Drive, Cantley, (Gatineau (Qué.);
2. Révoque à toutes fins que de droit, l'attestation no M-503864-D-001.

MCV-13501	02-03-78	Cause: M-24664 17783-V, M-502822-D-001 SOUCIE, ARCHILLE Requérant			

Choix de permis 12L:

la Commission

1. Prend acte à la renonciation au permis général no 17783-V.
2. Annule à toutes fins que de droit, le permis général no 17783-V détenu par Archille Soucie, Fort Coulonge, (Pontiac) (Qué.);
3. Révoque à toutes fins que de droit, l'attestation no M-502822-D-001 et autorise en faveur de Archille Soucie la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Artisan pour la région 7.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-13502	02-03-78	Cause: M-24663 23262-V, M-502623 D-001 LEGAULT, BERNARD			

Choix de permis 12L:
la Commission
1. Ferme le dossier 23262-V;
2. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-502623 D-001 et autorise en faveur de Bernard Legault, la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Artisan pour la région 7.

MCV-13503	02-03-78	Cause: M-24721 21662-V, M-504300 D-001 à D-004 incl. BRIAN STATON CO. LTD.			

Choix de permis 12L:
la Commission
1. Prend acte à la renonciation par écrit au permis général no 21662-V, à l'attestation M-504300 D-001 et au permis de vrac M-504300 D-002;
2. Annule, à toutes fins que de droit, le permis général no 21662-V détenu par Brian Staton Co. Ltd., Bryson (Pontiac) (Qué.);
3. Révoque à toutes fins que de droit, l'attestation no M-504300 D-001;
4. Annule, à toutes fins que de droit, le permis de vrac no M-504300 D-002;
5. Maintient en vigueur les décisions MCV-757 et MCV-4803.

MCV-13504	02-03-78	Cause: M-24662 7946-V, M-502617 D-001 MAJOR, HERVE			

Choix de permis 12L:
la Commission
1. Prend acte à la renonciation par écrit au permis général no 7946-V;
2. Annule, à toutes fins que de droit, le permis général no 7946-V détenu par Hervé Major C.P. 128, Chénéville (Qué.);
3. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-502617 D-001 et autorise en faveur de Hervé Major la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Artisan, pour la région 7.

MCV-13505	02-03-78	Cause: M-24768 10602-V, M-504687 D-001 à D-004 incl. EMILIO SEGUIN ENRG. Requérante EMILIO SEGUIN Mise-en-cause			

Choix de permis 12L:
la Commission
1. Prend acte du désistement par écrit au permis général no 10602-V et à l'attestation no M-504687 D-002;
2. Annule, à toutes fins que de droit, le permis général no 10602-V détenu par Emilio Séguin Enrg., C.P. 37, Papineauville, Comté de Papineau.
3. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation M-504687 D-002;
4. Maintient en vigueur les décisions MCV-984, MCV-985 et MCV-11928.

MCV-13506	02-03-78	Cause: M-24812 6446-V, M-505234 D-001 PILON, ROSAIRE			

Choix de permis 12L:
la Commission
1. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-505234 D-001.

MCV-13507	02-03-78	Cause: M-24679 11490-V, M-503288 D-001 BEAUSEJOUR, ROSAIRE			

Choix de permis 12L:
la Commission
1. Annule, à toutes fins que de droit, le permis général détenu par Rosaire Beauséjour, 491 Matawin, St-Michel-des-Saints, (Berthier) (Qué.);
2. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-503288 D-001.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-13508	02-03-78	Cause: M-13241, M-13242 12724-V, M-506953 D-001 et D-002 BUCK TRANSPORT INC.			

Choix de permis 12L:
la Commission
1. Prend acte du désistement par écrit aux demandes nos M-506953 D-001 et D-002;
2. Raye du rôle les causes M-13241 et M-13242.

MCV-13509	02-03-78	Cause: M-11862, M-11863 12032-V, M-505787 D-001 à D-003 incl. BRADY'S TRANSPORT LTD. Requérante			

Choix de permis 12L:
la Commission
1. Prend acte à la renonciation par écrit aux demandes M-505787 D-002 et D-003;
2. Raye du rôle les causes M-11862 et M-11863;
3. Décrète que le dossier M-505787 D-001 fasse l'objet d'un avis proprio motu de la Commission aux fins de réviser ou révoquer la décision MCV-8019 datée du 30 avril 1976 vu le défaut de la partie requérante d'effectuer un choix avant le 31 mai 1977 suivant les articles 12.77 et 12.78.

MCV-13510	02-03-78	Cause: M-25788, M-25789, M-25790, M-24207, M-6246, M-2267 M-14099 22630-V M-503233-D-002 D-003, D-005, D-012 M-505936-D-001, M-507966-D-001, M-507098-D-1 M-505693-D-001 LEVAC, RENE Requérant PAIEMENT, JEAN-PAUL GAUTHIER, MAURICE DAGENAIS, MARCEL LAJOIE, ROGER Mises-en-cause FOURNIER, JULES Requérant-vendeur			

La Commission
1. Prend acte du désistement au permis général no 22630-V.
2. Annule, à toutes fins que de droit, le permis général no 22630-V détenu par René Levac, 1467 rue Principale, St-Zotique, (Soulanges) (Qué.);
3. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-505693-D-001 et autorise en faveur de Jean-Paul Paiement, la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région 6;
4. Autorise le transfert de l'attestation M-505936 D-001 de Gauthier, Maurice, 265, 29e Avenue, St-Antoine, comté de Terrebonne, à Dagenais, Marcel, 1172 Côte-Morel, Ste-Sophie, (Terrebonne) (Qué.);
5. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-507966-D-001 et autorise en faveur de Marcel Dagenais la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région 6;
6. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-507098-D-001 et autorise en faveur de Roger Lajoie la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région 10;
7. Maintient en vigueur la décision MCV-10844-CSE-1977.

MCV-13512	02-03-78	Cause: M-24604 et M-27806 19159-V M-502000-D-001 M-506724 HOTTE, ROGER Requérant LES ENTREPRISES DUPONT INC. Mise-en-cause			

Choix de permis 12L:
la Commission
1. Prend acte à la renonciation par écrit au permis général no 19159-V.
2. Annule, à toutes fins que de droit, le permis général no 19159-V détenu par Roger Hotte, 755, 81e Avenue app. 5, Chomedey, (Laval) (Qué.);
3. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-502000-D-001 et autorise en faveur de Roger Hotte, la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région 10;
4. Rejette la demande de transfert de Hotte, Roger, 755, 81e Avenue, app. 5, Chomedey, Laval, H7N 2Z3 à Les Entreprises Dupont Inc., 993 rue Galinée, St-Bruno, (Chambly) (Qué.) J3V 3W5, rôle M-27806 en vertu des dispositions de l'article 12.20, paragraphe *b* du Règlement 12 sur le camionnage en vrac.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-13513	02-03-78	Cause: M-24678 20843-V M-503276-D-001 LES ENTREPRISES LARJAC INC.			

Choix de permis 12L:
la Commission
1. Prend acte à la renonciation au permis général no 20843-V;
2. Annule, à toutes fins que de droit, le permis général no 20843-V détenu par Les Entreprises Larjac Inc. la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région 6.

MCV-13517	07-03-78	Cause: M-8343, M-10911, M-17379, M-23203, M-24807, M-24808, M-24822, M-24823, M-25751, 20196-V M-501536-D-001 à D-10 incl. M-506262-D-001 M-501093-D-001, M-506260-D-1, M-50928-D-001, M-507343-D-001, M-507873, M-503034-D-003 BELANGER & FILS INC.			

Choix de permis 12L:
la Commission
1. Prend acte à la renonciation par écrit au permis général no 20196-V et aux attestations M-501536, D-004, D-005 et D-007;
2. Annule, à toutes fins que de droit, le permis général no 20196-V détenu par Bélanger & Fils Inc. C.P. 6 Rouyn, (Témiscamingue) (Qué.);
3. Révoque, à toutes fins que de droit, les attestations no M-501536-D-004, D-005, D-007;
4. Maintient en vigueur les décisions MCV-9505, MCV-8764 et MCV-7184;
5. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-506262-D-001 et autorise en faveur de Raymond Bélanger, R.R. no 1, Rouyn, (Témiscamingue) (Qué.) la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur, pour la région 8;
6. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation émise en faveur de Roland Chabot, 8, 2e Avenue, Cadillac, (Abitibi) (Qué.), M-507343-D-001 et autorise en faveur de la partie requérante acquéreur, André Laframboise, 30 ouest, Mgr-Tessier (Rouyn-Noranda) (Qué.), la délivrance d'un permis de camionnage en vrac, de catégories Région et Entrepreneur pour la région 8;
7. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-503034-D-003 et autorise en faveur de Désiré Lapierre, R.R. no 7, Fabre (Témiscamingue) (Qué.), la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région 8.

MCV-13518	07-03-78	Cause: M-24428 à M-24433 incl. 18449-V, M-500469 D-001 à D-008 incl. NOLET & FRERES LTEE Requérante			

Choix de permis 12-L:
La Commission révoque, à toutes fins que de droit, les attestations M-500469 D-001 à D-006 inclusivement et décrète le lancement d'un *proprio motu* aux fins d'annuler ou de modifier les permis M-500469 D-007 et D-008 suivant les dispositions du Règlement 12 sur le camionnage en vrac et ses amendements.

MCV-13519	07-03-78	Cause: M-24825 2922-V, M-506570 D-001 PETE'S COAL CO. Requérante			

Choix de permis 12-L:
La Commission
1. Prend acte du désistement de la partie requérante.

MCV-13520	07-03-78	Cause: M-24508, M-24509 7966-V, M-501275-D-001, D-002 ST-YVES, LUCIEN Requérant			

Choix de permis 12L:
La Commission révoque, à toutes fins que de droit, les attestations nos M-501275-D-001 et D-002.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-13521	07-03-78	Cause: M-24786 et M-10827 17762-V M-504849-D-001 M-506800-D-001 PAQUIN, ARMAND Requérante BLAIS, REAL Mise-en-cause			

Choix de permis 12L:
la Commission
1. Annule, à toutes fins que de droit, le permis général no 17762-V détenu par Paquin, Armand, 5e Avenue, Macamic, (Abitibi) (Qué.);
2. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-506800-D-001 et autorise en faveur de Réal Blais la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région 8.

MCV-13522	07-03-78	Cause: M-24666 et M-24667 16343-V, M-503037-D-001 et D-002, M-507014-D-001 MEDERIC LACROIX Requérante JOSEFOWICH, DANIEL Mise-en-cause			

Choix de permis 12L:
la Commission
1. Révoque à toutes fins que de droit, l'attestation no M-507014-D-001 et autorise en faveur de Daniel Josefowich rue Leblanc, C.P. 103, Notre-Dame-du-Nord, (Témiscamingue) (Qué.), la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Artisan pour la région 8;
2. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-503037-D-001 et autorise en faveur de Médéric Lacroix (Jean-Yves Cossette, ès qualité de syndic dans la faillite de Médéric Lacroix) 155 Dallaire, Rouyn (Témiscamingue) (Qué.) J9X 4T3, la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Artisan pour la région 8.

MCV-13523	07-03-78	Cause: M-24480 9671-V M-501031 D-001 TURGEON, ALFRED Requérant			

Choix de permis 12-L:
la Commission
1. Prend acte à la renonciation au permis général no 9671-V
2. Annule, à toutes fins que de droit, le permis général no 9671-V détenu par Alfred Turgeon, 447 rue Papineau, Rouyn, (Témiscamingue) (Qué.);
3. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-501031 D-001 et autorise en faveur de Alfred Turgeon, la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Artisan pour la région 8.

MCV-13524	07-03-78	Cause: M-24708 à 24713 incl. 21585-V, M-504275 D-001 à D-006 incl. MORIN, HENRI-PAUL Requérant			

Choix de permis 12-L:
la Commission
1. Prend acte de l'aveu écrit daté du 20 janvier 1978;
2. Annule, à toutes fins que de droit, le permis général no 21585-V détenu par Henri-Paul Morin, Lebel-sur-Quévillon, (Abitibi) (Qué.);
3. Annule, à toutes fins que de droit, les attestations nos M-504275 D-001 à D-006 inclusivement.

MCV-13525	07-03-78	Cause: M-24683 22602-V, M-503741-D-001 PIGEON, GERARD Requérant			

Choix de permis 12L:
la Commission
1. Prend acte à la renonciation au permis général no 22602-V;
2. Annule, à toutes fins que de droit, le permis général no 22602-V détenu par Gérard Pigeon, 373 Petit-Coteau, Verchères, (Verchères) (Qué.);
3. Révoque à toutes fins que de droit, l'attestation no M-503741-D-001 et autorise en faveur de Gérard Pigeon la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Artisan pour la région 6.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-13526	07-03-78	Cause: M-24592 à M-24596 incl. M-9653, M-15999 23589-V M-501860-D-001 à D-005 incl. D-007 M-506671-D-001 M-504871-D-003 SAYEUR, ANDRE Requérante SAYEUR, MICHEL ALBERT VAILLANCOURT & ASSOCIES ENRG. Mises-en-cause			

Choix de permis 12L:
la Commission
1. Prend acte à la renonciation au permis général no 23589-V;
2. Annule, à toutes fins que de droit, le permis général no 23589-V détenu par André Sayeur, 70 Dumas, Matagami, (Abitibi) (Qué.);
3. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-501860-D-004;
4. Maintient en vigueur la décision MCV-8907 datée du 9 juillet 1976;
5. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-506671-D-001 et autorise en faveur de Michel Sayeur, la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région 8;
6. Révoque, à toutes fins que de droit, les attestations nos M-501860-D-001, D-002 et D-005 et autorise en faveur de André Sayeur la délivrance de trois (3) permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région 8.

MCV-13527	07-03-78	Cause: M-24540, M-24541 M-501523 D-001 et D-002. LEMIEUX, HERVE Requérant			

Choix de permis 12-L:
la Commission
Révoque, à toutes fins que de droit, les deux attestations nos M-501523 D-001 et D-002.

MCV-13528	07-03-78	Cause: M-24690 à M-24692 incl. 5361-V, M-503858 D-001 à D-003 incl. SOREL, GERARD			

Choix de permis 12L:
la Commission
1. Révoque, à toutes fins que de droit, les attestations nos M-503858 D-001 à D-003 incl. et autorise en faveur de Gérard Sorel la délivrance de trois (3) permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région 6.

MCV-13529	07-03-78	Cause: M-24681, M-24682 22800-V, M-503685 D-001 et D-002 M-506225 D-001 BOISVERT, JEAN-JACQUES Requérante ARBOUR, CLAUDE Mise-en-cause			

Choix de permis 12L:
la Commission
1. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-506225 D-001 pour défaut présumé d'opération;
2. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-503685 D-002 et autorise en faveur de Jean-Jacques Boisvert, la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Artisan pour la région 6.

MCV-13530	07-03-78	Cause: M-24672 1352-V, M-503213-D-001 LABELLE, REJEAN Requérante			

Choix de permis 12L
La Commission révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-502213-D-001 et autorise en faveur de Réjean Labelle la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région 10.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-13531	07-03-78	Cause: M-24688 21598-V, M-503837-D-001, M-506697-D-001 TREMBLAY, REJEAN Requérante BOILY, MARC Mise-en-cause			

Choix de permis 12L

La Commission révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-506697-D-001 et autorise en faveur de Marc Boily, la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Artisan pour la région 5.

MCV-13532	07-03-78	Cause: M-24684 2901-V, M-503750-D-001 CLOUTIER, GERARD Requérante			

Choix de permis 12L:

La Commission révoque à toutes fins que de droit, l'attestation no M-503750-D-001 et autorise en faveur de Gérard Cloutier la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Artisan pour la région 6.

MCV-13533	07-03-78	Cause: M-24680 4487-V, M-503673-D-001 BOYER, ROGER Requérante BOYER, JOCELYN Mise-en-cause			

Choix de permis 12L:

La Commission révoque à toutes fins que de droit, l'attestation no M-503673-D-001 et autorise en faveur de Roger Boyer la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Artisan pour la région 6.

MCV-13534	07-03-78	Cause: M-24630 à M-24632 incl. 4694-V, M-502195 D-001 à D-003 incl. QUENNEVILLE, ROSAIRE			

Choix de permis 12L:

la Commission

1. Prend acte à la renonciation des clauses *c*) et *d*) du permis général;
2. Annule, à toutes fins que de droit, les clauses *c*) et *d*) du permis no 4694-V;
3. Révoque, à toutes fins que de droit, les attestations M-502195 D-001 à D-003 inclusivement et autorise en faveur de Rosaire Quenneville, la délivrance de trois (3) permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région 6.

MCV-13535	07-03-78	Cause: M-24673 à M-24677 incl. 8767-V, M-503229 D-001 à D-005 incl. HEBERT, GILLES			

Choix de permis 12L:

la Commission

Révoque à toutes fins que de droit, les attestations nos M-503229 D-001 à D-005 inclusivement et autorise en faveur de Gilles Hébert, la délivrance de 5 permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région 6.

MCV-13536	07-03-78	Cause: M-24417 à M-24419 incl. 11124-V, M-500202-D-001 à D-003 incl. LAFLAMME, DARIE Requérante			

Choix de permis 12L:

La Commission révoque à toutes fins que de droit, les attestations nos M-500202-D-001 à D-003 inclusivement et autorise en faveur de Darie Laflamme, la délivrance de trois (3) permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région 5.

M-500202-D-001: Dodge 1974, série: D81FL42008312
M-500202-D-003: Chevrolet 1970, série: CE530T168354

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-13537	07-03-78	Cause: M-24687 14122-V, M-503787-D-001 CHAGNON, GERMAIN Requérante			

Choix de permis 12L:
La Commission
1. Prend acte à la renonciation de la clause *c*;
2. Annule à toutes fins que de droit, la clause *c*) du permis no 14122-V;
3. Révoque à toutes fins que de droit, l'attestation no M-503787-D-001 et autorise en faveur de Germain Gagnon la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Artisan pour la région 6.

MCV-13538	07-03-78	Cause: M-25791 2984-V, M-503703-D-001, M-506946 D-001 CHARBONNEAU, MAURICE Requérante JOYAL, MARIO Mise-en-cause			

Choix de permis 12L:
la Commission:
Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-506946 D-001 et autorise en faveur de Mario Joyal, la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Artisan pour la région 6.

MCV-13539	07-03-78	Cause: M-25811, M-25861, M-25862 23320-V, M-504871 D-002 à D-005 incl. M-501860 D-007 Requérante SAYEUR, ANDRE Mise-en-cause			

Choix de permis 12L:
La Commission
1. Maintient en vigueur la décision MCV-8907;
2. Révoque, à toutes fins que de droit, les attestations nos M-504871 D-002, D-004 et D-005.

MCV-13541	07-03-78	Cause: M-24689 17912-V, M-503843 D-001 GILLES DEMEULES			

Choix de permis 12L
La Commission:
révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-503843 D-001 et autorise en faveur de Gilles Demeules la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Artisan pour la région 6.

MCV-13542	07-03-78	Cause: M-25787, M-17035 3823-V, M-502856-D-001, M-504435-D-003 CORBEIL, FERNAND Requérant C.E. MERCIER & FILS LTEE Mise-en-cause			

Choix de permis 12L
La Commission:
1. Autorise le transfert de l'attestation no M-502856-D-001 de Corbeil, Fernand 245 Giguère, Saint-Jérôme, comté Terrebonne, Qué. à C.E. Mercier & Fils Ltée 725 Scott, St-Jérôme, comté Terrebonne Qué., sous le numéro M-504435-D-003.
2. Révoque à toutes fins que de droit, l'attestation no M-504435-D-003 et autorise en faveur de C.E. Mercier & Fils Ltée la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région 6.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-13543	07-03-78	Cause: M-24517, M-24518, M-10825 20126-V, M-501435 D-001 et D-002 M-506572 D-001 GIROUARD, PASCAL Requérante GIROUARD, GAETAN Mise-en-cause			

Choix de permis 12L
La Commission:
1. Prend acte à la renonciation au permis général no 20126-V;
2. Annule, à toutes fins que de droit, le permis général no 20126-V détenu par Pascal Girouard, Champneuf, Abitibi est, Qué.;
3. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-501435 D-002 et autorise en faveur de Pascal Girouard, la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région 8;
4. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-506572 D-001 et autorise en faveur de Gaétan Girouard, la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région 8.

MCV-13544	08-03-78	Cause: M-29036 M-508234-D-001 BRINDLEY COMPANY LIMITED			Demande de permis Accordée
MCV-13545	13-02-78	Cause: M-13413 M-506791-D-001 NOLASCO, LOUIS M.			Demande de permis Accordée A-10
MCV-13546	07-03-78	Cause: M-17198 et M-17199 16076-V, M-503208 D-010 et D-013 LOCAS, MARCEL Requérant			

Choix de permis 12-L
La Commission:
1. Prend acte à la renonciation au permis général no 16076-V
2. Annule, à toutes fins que de droit, le permis général no 16076-V détenu par Marcel Locas, 265, 1re Avenue, St-Louis-de-Terrebonne, Qué.
3. Révoque, à toutes fins que de droit, les attestations nos M-503208-D-010 et D-013.

MCV-13548	07-03-78	Cause: M-24669 à M-24671 incl. 18577-V, M-503193-D-001 à D-003 incl. LAURENT BLAIN TRANSPORT LTEE Requérant			

Choix de permis 12L
La Commission:
1. Révoque à toutes fins que de droit, les attestations nos M-503193-D-001 à D-003 inclusivement.
2. Décrète qu'un avis *proprio motu* soit lancé afin de réviser ou révoquer s'il y a lieu, le permis de Laurent Blain Transport Ltée, 662, Lamarre, Longueuil, comté de Chambly, Qué., permis no 18577-V.

MCV-13554	09-03-78	Cause: M-24638 à M-24644 incl. 372-V, M-502373 D-001 à D-007 incl. CHALUT TRANSPORT INC.			

Choix de permis 12 L
La Commission:
1. Révoque, à toutes fins que de droit, les attestations nos M-502373 D-001 à D-007 inclusivement.

MCV-13555	09-03-78	Cause: M-24636 et M-24637 17987-V M-502327-D-001 et D-002 DESMARAIS, LEOPOLD			

Choix de permis 12L
La Commission:
1. Prend acte à la renonciation au permis général no 17989-V
2. Annule, à toutes fins que de droit, le permis général no 17989-V détenu par Léopold Desmarais, 1190 rue Montpellier, ville St-Laurent, Montréal, Qué.
3. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-502327-D-001.
4. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-502327-D-002 et autorise en faveur de Léopold Desmarais, 1190 Montpellier, ville St-Laurent, Montréal, Qué., la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur, pour la région 10.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	date	Nature de la demande et décision
MCV-13557	09-03-78	Cause: M-24818 à M-24820-incl. 4230-V M-505332-D-001 à D-003 incl. GEO. SCOTT CARTAGE LTD.			

Choix de permis 12L
La Commission:
1. Prend acte à la renonciation écrite aux clauses *c*) et *d*) du permis général 4230-V.
2. Annule les clauses *c*) et *d*) du permis 4230-V de Geo. Scott. Cartage Ltd., 2052 ouest Ste-Catherine, Montréal.
3. Révoque, à toutes fins que de droit, les attestations nos M-505332-D-002 et D-003, pour défaut d'immatriculation.
4. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-505332-D-001 et autorise en faveur de Geo Scott Cartage Ltd., 2052 ouest, Ste-Catherine, Montréal, la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région 10.

MCV-13558	09-03-78	Cause: M-25784 et M-25785, M-7753, M-7755 1776-V M-502176-D-001 et D-002 M-503081-D-001 et D-002 DUPRAS, DESALLE Requérant CONSTRUCTION STE MARTHE INC. Mise en cause			

Choix de permis 12L
La Commission:
1. Annule, à toutes fins que de droit, le permis général no 1776-V autrefois détenu par Desalle Dupras, 416, rue Dumoulin, Ste-Marthe, comté de Vaudreuil, Qué.
2. Révoque, à toutes fins que de droit, les attestations nos M-503081-D-001 et D-002 et autorise en faveur de Construction Ste-Marthe Inc., 416 rue Dumoulin, Ste-Marthe, Comté Vaudreuil, Qué. la délivrance de deux permis de camionnage en vrac de catégories Région et Entrepreneur pour la région 6.

QCV-9867-C	13-03-78	Cause: Q-10653 Q-9651 498-V-D-2 Q-502040-D-1 POULIOT, GASTON			

Demande de correction conformément à l'article 2.59.12
La Commission:
corrige la décision QCV-9867 en remplaçant au paragraphe 1 du dispositif de ladite décision le chiffre quatre (4) par le chiffre un (1).

QCV-10221	17-02-78	Cause: Q-14686 Q-504581-5-DS TREMBLAY, ARMAND-LOUIS Requérant-cédant Q-506305-1-DS TREMBLAY, GUY Requérant-cessionnaire	Le Nouvelliste	16, 17, 18 janv. 78	Transfert de permis A-4 Accordée
QCV-10239	23-02-78	Cause: Q-9749 Q-504061 5068-V DESBIENS, FERNAND			

Demande de permis A-3
La Commission:
1. annule à toutes fins que de droit l'attestation Q-504061 détenue par Fernand Desbiens;
2. rejette la requête.

QCV-10248	01-03-78	Cause: Q-14788 Q-500082-2-DS TREMBLAY, LEONIDAS Requérant-cédant Q-506312-1-DS GOSSELIN, BERNARD Requérant-cessionnaire	Journal de Québec	23, 24, 25 janv./78	Transfert de permis région 9 Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QCV-10251	01-03-78	Cause: Q-14815 Q-501114-6-DS PLAMONDON, OSCAR Requérant-cédant Q-506319-1-DS TREMBLAY, LOUIS Requérant-cessionnaire	Journal de Québec	25, 26, 27 janv./78	Transfert de permis E-3 Accordée
QCV-10253	02-03-78	Cause: Q-14600 Q-505235-2-DS DUCHESNE, MAURICE Requérant-cédant Q-506292-1-DS DUCHESNE, CLEMENT Requérant-cessionnaire	Journal de Québec	17, 18, 19 nov./77	Transfert de permis région 2 Accordée
QCV-10295	08-03-78	Cause: Q-14332 Q-500950-3-D VALOIS, GEORGES Requérant CHARETTE, CAMILIEN Intimé	G.O.Q.	10-12-77	Demande de révision de décision Rejetée
QCV-10297	08-03-78	Cause: Q-14652 Q-503636-2-D ROY, J. BENOIT Requérant-cédant Q-506301-1-D VEILLEUX, JACQUES Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 1422	04-02-78	Transfert de permis A-3 Accordée
QCV-10299	08-03-78	Cause: Q-14657 Q-500960-8-D J.L.P. BRETON INC. Requérant-cédant Q-506303-1-D BRETON, GUY Requérant-cessionnaire	G.O.Q. p. 1423	04-02-78	Transfert de permis E-3 Accordée
QCV-10300	09-03-78	Cause: Q-14629 Q-503119-4-D FORTIN, BERNARD Requérant-cédant Q-506281-1-D FORTIN, DANIEL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. p. 830	28-01-78	Transfert de permis E-3 Accordée Ce permis est valide à compter du 09-03-78.
QCV-10301-CSA-1978	13-03-78	Cause: Q-15085 Q-506205-2-CS POLIQUIN, ANDRE			

Demande de changement de statut

La Commission:

1. prend acte de la déclaration du déclarant;
2. annule le permis délivré en cette affaire le 22 novembre 1977;
3. autorise, en faveur du déclarant, la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégorie « Région » et « Artisan » pour la région 3, conformément au Règlement no 12.

QCV-10302	13-03-78	Causes: Q-10470 à Q-10482 incl. Q-502037-D-14 à D-26 incl. 11381-V UNION DES CARRIERES & PAVAGES LTD. Requérante ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 03 INC. Intervenante	G.O.Q. p. 1513-14	12-02-77	Requête dans le cadre de l'article 12.77 du Règlement 12-L Désistement

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom/page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QCV-10303 QDI-706	13-03-78	Cause: Q-13969 Q-501794-2-D GIRARD, LUDGER Requérant-cédant Q-506214-1-D BLEAU, GERARD Requérant-cessionnaire	G.O.Q. p. 10022	29-10-77	Transfert de permis A-3 Accordée
QCV-10304 QDI-707	13-03-78	Cause: Q-14423 Q-502510-2-D LAPIERRE, ARTHUR Requérant-cédant Q-506272-1-D THORNE, ROGER Requérant-cessionnaire	G.O.Q. p. 11713	24-12-77	Transfert de permis région 1 Accordée
QCV-10306	14-03-78	Cause: Q-15140 Q-506363-1-E HOLT, GLEN H.			Demande de permis extra-provincial Accordée
QCV-10310	14-03-78	Cause: Q-14512 Q-503,409-11-D LEPAGE, CLAUDE	G.O.Q. p. 29	07-01-78	Modification de permis Accordée
QCV-10314-CSE-1978	15-03-78	Cause: Q-15160 Q-501505-4-CS COULOMBE, GABY			Changement de statut E-3 Accordée
QCV-10315-CSE-1978	15-03-78	Cause: Q-15161 Q-501505-5-CS COULOMBE, GABY			Changement de statut E-2 Accordée
QCV-10316-CSE-1978	15-03-78	Cause: Q-15162 Q-501505-6-CS COULOMBE, GABY			Changement de statut E-3 Accordée

LOCATION

ML-1429	21-02-78	Cause: M-26189 M-600961-1-D TRANSPORT VALDON INC.	G.O.Q. no 45 p. 10437	12-11-77	Demande de permis Rejetée
ML-1433	22-02-78	Cause: M-27930 M-600073-3-DS ALL ROAD AUTO LEASING INC. Requérante-cédante M-600983 LES VENTES BOUTIQUE FORD LIMITEE Requérante-cessionnaire	Le Devoir	29, 30 novembre, 1er décembre 77	Transfert de permis Accordée
ML-1434	22-02-78	Cause: M-27928 M-600892-2-DS LOCATION RIGAUD ENRG. Requérante-cédante M-600987 LOCATION RIGAUD INC. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	14, 15, 16 décembre 77	Transfert de permis Accordée
ML-1436-TF	27-02-78	Cause: M-27657 M-600545-1-DT RAE LEASING LIMITED	G.O.Q. no 3 p. 442	21-01-78	Modification de tarifs Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom - page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
ML-1443	01-03-78	Cause: M-25542 M-600957-D-001 LOCATION M.A.R.J. LTEE	G.O.Q. no 41 p. 9546	15-10-77	

Demande de permis
La Commission:
1. fait droit à la requête telle qu'amendée;
2. autorise la requérante à donner les services suivants:
Service 1: location à long terme de véhicules de commerce et de livraison au 11515, 4e Avenue, Rivière-des-Prairies, province de Québec, pour le public en général.
Service 2: location à court terme de véhicules de commerce et de livraison au 11515, 4e Avenue, Rivière-des-Prairies, province de Québec, pour le public en général.
Restriction pour services no 1 et no 2.
Aucune location de véhicules de type citerne n'est autorisée en vertu des services 1 et 2.
3. décrète en vigueur les tarifs tels que déposés au dossier.

ML-1444	02-03-78	Cause: M-27844 M-000071-20-D VOYAGEUR INC.	G.O.Q. no 5 p. 1407	04-02-78	Demande de permis Accordée
ML-1445	01-03-78	Cause: M-27757 M-000051-16-D AUTOBUS LEO AUGER INC.	G.O.Q. no 4 p. 858	28-01-78	Demande de permis Accordée
ML-1446	01-03-78	Cause: M-27755 M-000139-3-D AUTOBUS JEAN LOUIS TESSIER INC.	G.O.Q. no 4 p. 858	28-01-78	Demande de permis Accordée
ML-1447	07-03-78	Cause: M-26665 M-600218-1-D LEND LEASE TRANSPORTATION LTD.	G.O.Q. no 48 p. 11107	03-12-77	Demande de permis Accordée
ML-1449	07-03-78	Cause: M-26890 M-600218-2-D LEND LEASE TRANSPORTATION LIMITED	G.O.Q. no 50 p. 11424	17-12-77	Demande de permis Accordée
ML-1450-I	08-03-78	Cause: M-25948 M-600437 HAWKER SIDDELY CANADA LIMITED			Demande de permis identique *instanter* La Commission maintient la décision ML-1307-I
QL-652	16-03-78	Cause: Q-14491 Q-600,385-1-D LOCATION V.P. INC.	G.O.Q. p. 27	07-01-78	Demande de permis Accordée

Errata

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision rendue dans la cause M-18463, apparaissant à la page 2951 de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, numéro 9, en date du 4 mars 1978, le numéro de la décision devrait se lire MPT-12191-TF au lieu de MCV-13359-TF, MPT-12191-TF.

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec* numéro 10 du 11 mars 1978, à la page 3190, lors de la publication de la décision QCV-10169, on a omis d'inscrire le numéro de dossier du requérant-cessionnaire qui se lit Q-504744-3-D.

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec*, numéro 10 du 11 mars 1978, à la page 3180, lors de la publication de la décision QS-2330 le nom du requérant aurait dû être MICHAUD, NELSON au lieu de MICHARD, NELSON.

71922-o

Compagnies — Loi des

Abandon de charte

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accepté l'abandon de charte de:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
EUGENE BOULAIS & FILS INCORPOREE 1240-2467	26 03 59	01 04 78
BOUTIQUE LA BALADEUSE INC. 1351-7446	17 01 74	18 03 78
CAROL'S BEAUTY INC. 1183-9669	06 08 58	31 03 78
LES ENTREPRISES DESCO VITRO GLAZE INC. 1252-2777	23 12 57	01 04 78
FERMES RAGUENEAU INC. 1369-9673	08 10 74	01 04 78
FERS ET METAUX INCORPOREE 1289-9308	05 12 62	25 03 78
GROULX & QUENNEVILLE LTEE 1264-4191	16 10 68	24 03 78
LEON LANDRY & FILS LTEE 1271-1339	21 04 60	10 04 78
MEILLEUR ENTREPRISES CORP. 1257-0065	23 04 64	03 04 78
MISSION QUEBEC '76' INC. 1337-9037	10 09 73	14 04 78
LES PLACEMENTS BRUCY INC. 1241-4686	17 09 63	24 03 78
R. PRONOVOST CONSTRUCTION INC. 1314-1023	24 04 72	14 04 78
SHELDON REALTY CORPORATION 1294-2207	29 10 58	25 03 78
SUPERIOR, MACHINES DE BUREAU (SHERBROOKE) LIMITEE 1106-6423	11 07 61	10 04 78
TAPIS METRO LTEE 1275-5047	18 04 66	01 04 78

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

71924-o

Administrateurs (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont modifié le nombre de leurs administrateurs tel qu'indiqué ci-après:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs	
		Ancien nombre	Nouveau nombre
LES AMENAGEMENTS POINT DE VUE INC. 1338-9002	11 09 73	4	5
ASSOCIATION DES CHEFS DE SERVICE D'INCENDIE DU QUEBEC 1315-5975	06 05 68	3	14
ASSOCIATION DES HOMMES D'AFFAIRES D'AHUNTSIC . 1229-8014	04 02 60	20	12
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLACE LAURIER INC. 1271-5256	22 02 63	10	15
L'ASSOCIATION DES PILOTES (MANICOUAGAN) INC.... 1348-9687	26 07 72	3	9
L'ASSOCIATION FORESTIERE DE LA COTE NORD INC. . 1292-4775	15 12 55	3	5
ASSOCIATION REGIONALE DE LOISIRS POUR HANDICAPES DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE 1463-1451	28 01 76	3	7
RENE BENOIT PUBLICITE INC. 1238-0325	09 05 66	4	6
BOB BOURASSA INC. 1340-4199	26 06 73	3	4
C P ASSOCIATES LIMITED 1289-2808	30 04 71	5	9
CAMP KINKORA INC. 1151-8750	17 02 32	10	12
CARON LTEE 1183-0338	05 11 45	3	4
CEDI CONSTRUCTION INC. 1244-2208	06 12 65	3	4
CENTRE COMMERCIAL, INDUSTRIEL & SPORTIF MONT-BLEU INC. 1362-9456	16 04 75	5	3
CENTRE DE LA VIANDE DE NICOLET INC. 1354-2592	24 01 74	4	3
CENTRE D'ORTHOPEDIE LAKESHORE INC. 1341-0212	25 09 73	3	4
CLINIQUE DE RECUPERATION FONCTIONNELLE ET DE PHYSIOTHERAPIE DU DR. MARTIN INC. 1333-6854	22 05 73	4	7

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs	
		Ancien nombre	Nouveau nombre
CLUB AUTO-NEIGE AMICO 1354-3996	05 03 74	3	14
CLUB D'AGE D'OR MCMASTERVILLE, INC. 1364-3002	20 06 75	3	7
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE MAGPIE INC. 1273-3978	03 09 71	4	3
CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-JOSEPH-DE-MEKINAC 1466-4098	01 08 76	3	6
CLUB DE L'AGE D'OR D'UPTON, INC. 1359-9915	18 11 74	4	7
CLUB DE MOTOS-NEIGE DE LA MOTTE, ABITIBI 1332-1542	27 07 72	3	9
CLUB DES EMPLOYES PROVINCIAUX DE L'EST DU QUEBEC (C.E.P.E.Q.) INC. 1311-9219	24 02 72	5	9
CLUB DU CHIEN D'ARRET DE QUEBEC INC. 1339-3145	18 09 73	3	7
COMPAGNIE DE GESTION LA SOUVENANCE INC. 1337-8435	07 08 73	3	6
LA COMPAGNIE MEILLEURES MARQUES LTEE 1334-4858	24 07 73	4	3
COMPAGNIE PHARMACO-CHIMIQUE, INC. 1117-2111	19 09 57	6	5
CONSTRUCTION GERABO INC. 1480-7424	06 11 75	3	4
CONSTRUCTION M.B.L. INC. 1467-6878	09 06 76	3	4
LES CONSTRUCTIONS CHIC, INC. 1477-1901	04 05 77	4	3
CONTINENTAL CALYPSO MFG. CO. LTD. 1115-1586	24 01 58	4	3
CYBCO INC. 1504-8630	07 09 76	3	4
DOMAINE DE VACANCES LA ROCAILLE LIMITEE 1172-0588	05 07 68	3	5
DUNDI CONSTRUCTION INC. 1255-0943	19 09 71	3	5
J.P. DUQUETTE & FILS INC. 1502-7865	29 03 76	4	5
DWELLING CONSTRUCTION CO. LTD. 1255-3137	02 06 58	4	3
ECOLE DE PLONGEE SOUS-MARINE MONT ST-HILAIRE INC. 1363-6220	20 05 75	4	3

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs	
		Ancien nombre	Nouveau nombre
LES ENTREPRENEURS EN ELECTRICITE B.M.W. INC. ... 1367-7166	08 04 74	5	3
LES ENTREPRISES AKARD LTEE 1287-5076	23 04 56	3	7
LES ENTREPRISES CIMAISE INC. 1246-5159	29 04 69	4	3
LES ENTREPRISES D.F.C. LTEE 1467-2232	18 05 76	3	4
ENTREPRISES ELECTRIQUES LAJOIE INC. 1371-0363	20 01 75	3	4
LES ENTREPRISES G.A. LASALLE INC. 1481-1988	02 12 75	3	4
LES EVALUATIONS NOROIS INC. 1368-6373	12 06 74	4	5
EXTINCTEURS RIVE SUD DE MONTREAL INC. 1472-3753	15 12 76	3	4
FERME MONTPETIT & FILS INC. 1474-4783	22 02 77	3	4
GAZ METROPOLITAIN, INC. 1114-1959	15 06 55	10	12
GROUPEMENT FORESTIER DE L'EST DU LAC TEMISCOUATA INC. 1331-6849	22 05 73	9	15
GROUPEMENT FORESTIER DE MASKINONGE, INC. 1356-1634	21 02 74	3	7
LE HOLDING CASTOR INC. 1363-4969	10 07 75	5	8
CAMILLE LALIBERTE INC. 1180-4028	06 09 67	5	3
MAINTENANCE C. & C. LTEE 1333-5096	23 11 72	3	4
MAISONS MOBILES BEAUCE LTEE 1361-1660	10 01 75	7	3
MECANIQUE ET SOUDURE A.C.D.M. INC. 1366-6243	20 08 75	5	3
METAL D'ASBESTOS INC. 1503-8904	16 06 76	3	6
METRO-RICHELIEU INC. 1253-7320	22 12 47	13	11
MONTREAL EXECUTIVES ASSOCIATION INC. 1258-2748	05 06 28	9	12
NOIGEL INC. 1277-7199	14 07 71	3	9

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs	
		Ancien nombre	Nouveau nombre
E. J. PERSONS TRANSPORT LTD. 1114-8665	12 02 47	3	5
LES PISCINES JARO INC. 1476-8659	22 04 77	4	3
PLACEMENTS BERHAR INC. 1109-6427	10 12 59	5	3
LES PLACEMENTS LAFRANCE, LTEE 1270-7626	18 09 67	5	4
LES PLACEMENTS SAVAL INC. 1283-5575	03 02 67	7	3
JOSEPH PONTON INC. 1113-2404	25 09 61	3	4
PRATTE, GUIMOND & ASSOCIES INC. 1280-6733	17 06 66	3	9
PRODUITS RONALD LTEE 1151-1425	31 03 67	3	5
PROMOTIONS HAMPSTEAD LIMITEE 1362-1883	03 03 75	4	3
REGOMA CONSTRUCTION INC. 1212-2487	28 04 71	6	3
LES RENOVATIONS ATWATER INC. 1334-8131	15 06 73	4	3
RESTAURANT BAR SALON L'ETOILE DE LAVAL INC. 1209-0916	28 05 71	3	4
RESTAURANT LA CALECHE LTEE 1163-3831	10 01 66	5	4
G. RIENDEAU ET FILS INC. 1462-6634	15 10 75	3	4
ROBERT & FILS QUEBEC INC. 1282-5568	24 09 64	7	3
ROMCO INC. 1282-7994	29 09 65	5	3
STE-ANNE CAFETERIA LTD. 1139-4376	08 07 68	4	3
SERVICE HENAULT INC. 1207-2922	29 01 70	3	4
SERVICES DE SELECTION DU PERSONNEL (RIVE-SUD) INC. 1348-8762	10 07 72	4	3
SILENCIEUX STE-ROSE INC. 1503-3822	10 05 76	4	3
SIMON CHEMICAL CO. LTD. 1117-2731	05 06 61	4	3

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs	
		Ancien nombre	Nouveau nombre
SOCIETE D'EXPANSION DE RIMOUSKI INC. 1346-2957	01 10 73	3	9
LA SOCIETE REGIONALE DE PLACEMENTS LTEE 1122-7279	01 12 60	10	3
TAILLEURS SUR MESURE ALGINO LTEE 1366-2564	17 07 75	3	4
TANNERIE DES RUISSEAUX INC. 1310-6075	22 05 69	4	3
TERRE QUEBEC, THEATRE DE LA GRANDE REPLIQUE 1469-2867	06 10 76	3	5
TRIPLE DISTRIBUTION INC. 1253-5431	19 02 71	3	4
UNIDEV INC. 1466-0229	05 04 76	3	4
UNITE DOMREMY DU TEMISCOUATA INC. 1303-0754	11 12 69	5	9
VE 2 RM INC. 1282-5303	04 03 69	3	8
VEHIREX INC. 1501-7049	12 01 76	6	7
VOYAGES J.B.L. (1977) INC. 1479-0042	27 06 77	4	7
ZODIAC LTEE 1125-4620	31 03 64	7	6

71924-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Changement de nom

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a approuvé les règlements de changement de nom suivants:

Nouveau nom et sa version	Ancien nom et sa version	Date de constitution en corporation
LA COMPAGNIE J.L. WELCH LTEE *J.L. WELCH COMPANY LTD.* 1268-7083	J.L. WELCH COMPANY LTD.	29 12 59
LES EXPLOSIFS RICHELIEU INC. *RICHELIEU EXPLOSIVES INC.* 1137-1978	RICHELIEU EXPLOSIVES INC.	17 02 65
F.D.-JUL INC. 1333-4222	LES ENTREPRISES F.D.J.U.L. INC.	05 03 73

Nouveau nom et sa version	Ancien nom et sa version	L .te de constitution en corporation
GESTION J.P. BOUCHARD INC. 1340-7754	LES IMMEUBLES CHAGUAY INC.	05 04 73
ISOLATION DONNACONA INC. 1477-7387	DUGAL & HARDY INC.	23 06 77
ARTHUR G. McKEE & CIE DU QUEBEC LTEE .. *ARTHUR G. McKEE & COMPANY OF QUEBEC, LTD.* 1234-1368	ARTHUR G. McKEE & COMPANY OF QUEBEC, LTD.	26 10 60
LES PLACEMENTS CAVIC INC. 1461-1677	VIC MOBILIERS DE MAGASIN INC. ..... *VIC STORE FIXTURES INC.*	24 05 66
TERRAFIX INC. 1462-8911	KENROSS & NAUE LIMITEE	03 11 75
TUBOQUIP INC. 1365-2276	TUBOFLEX INC.	30 04 75
UNITE DOMREMY DE RIVIERE-DU-LOUP INC. . 1228-6795	SALLE D'ACCUEIL DE RIVIERE-DU-LOUP INC.	06 12 62

71924-o

Le directeur du Service des compagnies.
PIERRE DESJARDINS.

Domicile légal (Article 30)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont établi leur bureau principal ou l'ont changé tel qu'indiqué ci-après:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LES ACCESSOIRES CONTRE-INCENDIE DE GRANBY INC. 1321-4887	13 09 63	Granby	274, rue Côté, Granby
ADMINISTRATION ET PLANIFICATION VAL DES ARBRES INC. 1472-4314	17 12 76	Laval	5525, rue Provence, Laval
LES AGENCES L & D INC. 1253-7205	08 11 60	480 est, avenue du Mont-Royal, Montréal	360 ouest, rue St-Jacques, Montréal
AIR CLIMATISE StE-GENEVIEVE INC. 1370-3400	12 11 74	16587 est, boulevard Gouin, Sainte-Geneviève	16591 ouest, boulevard Gouin, Sainte-Geneviève
ALEXANDREX INC. 1231-0983	03 02 67	Montréal	1570, rue St-Timothée appartement 1107, Montréal
ALLIED REALTY INC. 1231-3961	28 01 66	Montréal	1117 ouet, rue Ste-Catherine, Montréal
ALPINE PRESS INC. 1119-0535	16 07 65	7007, rue St-Urbain, Montréal	2165, rue Parthenais, Montréal

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
AMEUBLEMENT GENERAL V.D.L. LTEE .. 1475-8098	27 09 77	Chicoutimi	540, rue Brassard, Chicoutimi
AMUSEMENTS POPULAIRES DE CHARLEVOIX INC. 1232-3523	05 06 70	La Malbaie	561, chemin de la Vallée La Malbaie
ARSENAULT, GARNEAU, VILLENEUVE INC. 1510-2379	17 01 78	Montréal	615, rue Belmont, Montréal
LES ASCENSEURS LABADIE INC. 1336-9533	14 12 72	955 est, boulevard De Maisonneuve, Montréal	1815, avenue De Lorimier, Montréal
ASCENSEURS VIAU INC. 1341-0964	15 10 73	8255, Mountain Sights, Montréal	6600, côte des Neiges, bureau 3, Montréal
ASSURANCES LEMAY ET BEAUDOIN LIMITEE 1272-1528	18 02 72	205, rue Notre-Dame, L'Assomption	184, rue Notre-Dame, L'Assomption
ATELIER D'USINAGE J. PAQUET INC..... 1476-9475	26 04 77	1557, boulevard Joliet, Hauterive	295, de Puyjalon, Hauterive
LES ATELIERS D'USINAGE R. GAGNE INC. 1361-7469	13 02 75	Granby	17-2 nord, rue St-Charles Granby
AUTOMOTEUR F.D. INC. 1344-0466	16 10 73	8317, boulevard Rivière-des-Prairies, Montréal	11365, boulevard Rivière-des-Prairies, Montréal
ROBERT BLACKBURN INC. 1239-0712	29 06 71	3285, boulevard Langelier, appartement 1, Montréal	689 est, boulevard Gouin, Montréal
BOUTIQUE BRIN DE LAINE SOLEIL INC. 1472-3654	15 12 76	Loretteville	60, de la Passerelle, Loretteville
BOUTIQUE LES POUPONS INC. 1470-5453	30 09 76	Sept-Iles	770, Laure, Sept-Iles
L.A. BRAHM & COMPANY LTD. 1128-1151	05 07 62	Montréal	1285, Hodge, Montréal
LA BRASSERIE L'AMICAL INCORPOREE . 1363-5412	16 05 75	La Malbaie	1000, boulevard de la Comporté, La Malbaie
BRAULT INC. 1241-6251	09 12 60	143, 15e Avenue, Lachine ...	3380, rue Notre-Dame, Lachine
BRUNOR INC. 1366-4594	05 08 75	205, avenue d'Ile-de-France, Longueuil	449, avenue d'Ile-de-France, Longueuil
CAFE AU REGAL INC. 1174-9421	25 04 69	3462, rue Ste-Marthe, Shawinigan	5582, rue des Hêtres, Shawinigan
CAMP HENRI-BOURASSA INC..... 1318-7927	24 09 69	Montréal-Nord	11483, rue Désy, Montréal-Nord
CAT'S DEN INC. 1119-8322	12 05 64	Montréal	1241, rue Guy, Montréal
CENTRE DE PHYSIATRIE HOCHELAGA INC. 1365-0403	17 04 75	8348, Henri-Julien Montréal	8695, rue Hochelaga, Montréal

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
CENTRE DE PHYSIATRIE JEANNE-MANCE INC. 1365-0395	17 04 75	8348, Henri-Julien, Montréal	8695, rue Hochelaga, Montréal
CENTRE DE PHYSIATRIE PORT DE MER INC. 1361-6651	07 02 75	8348, Henri-Julien, Montréal	8695, rue Hochelaga, Bureau 203, Montréal
CENTRE DE PHYSIATRIE VERDUN INC. 1361-6636	07 02 75	8348, Henri-Julien, Montréal	8695, rue Hochelaga, Bureau 203, Montréal
CENTRE DE REPARATION D'AUTOS ST-APOLLINAIRE INC. 1466-9360	11 05 76	Saint-Apollinaire	44, route Régionale, Saint-Apollinaire
LE CENTRE DU MAQUILLAGE LTEE 1106-9507	16 10 67	3465, côte des Neiges, Montréal	620 ouest, rue St-Jacques, Montréal
LA CHEMISE ST-HONORE LTEE 1192-2473	01 08 66	Montréal	4800 ouest, Jean-Talon, Montréal
CHENIL LAVAL INC. 1201-7711	04 09 70	Laval	4505 est, rue St-Elzéar Laval
LA CIE EGIDE BRETON, LTEE 1196-6959	27 08 69	224, boulevard Dequen, Alma	195 nord, boulevard Dequen, Alma
CINEMA RIVE-NORD INC. 1465-5773	16 03 76	355, boulevard Iberville, Repentigny	100, boulevard Brien, Repentigny
CINEVIDEO INC. 1220-5928	01 10 70	818 est, rue Sherbrooke, Montréal	360, place Royale, Montréal
CLINIQUE MEDICALE CONCORDE INC. 1337-1273	27 06 73	1600, boulevard de la Concorde, Laval	66 est, boulevard de la Concorde, Laval
COIFFURE ORLEANS INC. 1247-7253	30 12 71	Beauport	1092, boulevard des Chutes, Beauport
LES CONSEILLERS EN GESTION E.P.W. LIMITEE 1480-1252	29 09 75	30, rue Stanton, Westmount .	250, rue Clarke, Westmount
CONSTRUCTION E.V. FESTA LTEE 1502-4342	05 03 76	Beaconsfield	311, London Drive, Beaconsfield
CONSTRUCTION MENHIR INC. 1503-2956	03 05 76	274 ouest, Rabastalière, Saint-Bruno-de-Montarville	1416, rue des Mésanges, Saint-Bruno-de-Montarville
CONSTRUCTION NORDES INC. 1476-6679	18 04 77	Schefferville	De la Gare, Schefferville
CONSTRUCTION TRIMBLE INC. 1464-7689	10 02 76	Lac-Sainte-Marie	60, cercle St-Anton, Lac-Sainte-Marie
LES CONSTRUCTIONS DE MARTIGNY INC. 1477-7627	31 05 77	Varennes	336, de Martigny, Varennes
LES CONSTRUCTIONS J. TETREAULT INC. 1506-4397	25 08 77	Brossard	7860, Nadeau, Brossard

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LA CORPORATION SOL-TEX LTEE 1215-6402	08 06 71	9400, boulevard St-Laurent, Montréal	233 ouest, rue Chabanel, Montréal
CORTINA SKI SHOP & SPORTS EQUIPMENT INC. 1128-8917	16 11 64	Montréal	1, plaza Alexis-Nihon, Montréal
DBM DIVERS AND MARINES WORKS LTD. 1223-3052	23 02 71	Tracy	5800, chemin St-Roch, Tracy
D.C. INDUSTRIAL DRIVES LTD. 1121-0945	04 12 68	4188, rue Courtrai, Montréal	5555, rue Paré, Montréal
DECOR-PLANTE ST-BRUNO LIMITEE 1472-8182	05 01 77	1155, rue de Bienville, bureau 3900, Saint-Bruno-de-Montarville	1555, rue de Bienville, Saint-Bruno-de-Montarville
DERABI INC. 1505-5056	01 11 76	LaSalle	8555, boulevard Lasalle, LaSalle
DESLAURIERS & FRERES TRANSPORT LIMITEE 1252-3882	20 06 53	Granby	420, rue Brignon, Granby
DISQUE MODERNE INC. 1463-0867	18 11 75	401, rue St-Dominique, Jonquière	100, boulevard Harvey, Jonquière
DISQUES MERCURE LTEE 1366-1707	11 07 75	Ville Saint-Laurent	7033, route Trans-Canadienne, Saint-Laurent
DIXIE PHOTO SERVICE INC. 1123-5207	08 06 59	16, 45e Avenue, Lachine	61, 45e Avenue, Lachine
DRUMMOND EXPRESS INC. 1288-6602	06 12 63	Drummondville	1130, boulevard Lemire, Drummondville
ECOLE DE CONDUITE DE L'ESTRIE INC. 1361-3732	22 01 75	261, rue Lavallée, Sherbrooke	381, rue Alexandre, Sherbrooke
LES EDITIONS DU LAC ST-JEAN LTEE ... 1231-4969	25 07 67	Alma	525 sud, rue Dupont, Alma
LES EDITIONS PENELOPE INC. 1359-6838	15 10 74	1200, avenue Allan, Laval ...	3945 ouet, boulevard St-Martin, Laval
EMPER CLUB 1256-5107	21 04 47	457, rue Scott, La Tuque	536, rue St-Eugène, La Tuque
ENTREPOT DE TAPIS LOMY INC. 1360-9367	19 12 74	90B, rue Richelieu, Saint-Jean	919, boulevard du Séminaire, Saint-Jean
ENTREPRISES J.H. GRENON INC. 1219-9741	21 12 72	189, Rolland, Sainte-Anne-des-Plaines	96, boulevard Ste-Anne, Sainte-Anne-des-Plaines
LES ENTREPRISES PIERJANLOU INC. 1368-6985	17 06 74	221 A, rue Labelle, Saint-Jérôme	456, boulevard Bourassa, Saint-Jérôme
LES ENTREPRISES ROGE INC. 1461-7880	05 09 75	440, rue Bordeleau, Saint-Denis-sur-Richelieu	308 est, Bord de l'Eau, Saint-Denis-sur-Richelieu

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
EVALUATION SAINT-JEAN INC. 1505-6625	15 11 76	Saint-Jean	513, rue Maisonneuve, Saint-Jean
FABRIQUE DE MEUBLES LAVOIE & FRÈRES LTEE 1363-2971	06 05 75	Jonquière	66, rue Cantin, parc Industriel, Jonquière
FERLAND & DUFOUR LTEE 1172-5132	24 03 66	Métabetchouan	7, 2e Rue, Métabetchouan
LES FONDS P.E.P. INC. 1255-9100	05 05 65	152 est, rue Notre-Dame, Montréal	1, complexe Desjardins, bureau 1422, Montréal
H. FORGET & FILS INCORPOREE 1135-6243	09 12 63	Mont-Laurier	516, rue Frontenac, Mont-Laurier
FORTIN & LECLERC LTEE 1364-3226	23 06 75	15 ouest, rue Sacré-Coeur, Alma	1430, boulevard St-Judes, Alma
GESCUM INC. 1505-7292	23 11 76	Boucherville	108, rue Marie-Briau, Boucherville
GOLF INTERNATIONAL INC. 1341-8207	10 10 73	1538 ouest, rue Sherbrooke, suite 722, Montréal	1650, avenue Lincoln, Montréal
FRANCOIS W. GOUGEON INC. 1501-3493	09 12 75	135 nord, St-Antoine, Granby	248, Savage, Granby
HARBOUR SMELTING & REFINING INC. . 1116-5552	13 01 55	6015, chemin Côte-de-Liesse, Saint-Laurent	390, rue Deslauriers, Saint-Laurent
HEBERT & LALONDE INC. 1265-3416	21 08 69	Montréal	1980 ouest, rue Sherbrooke, bureau 605, Montréal
HIPPODROME BROMONT INC. 1465-9916	05 04 76	Bromont	201, rue Champlain, Bromont
IMMEUBLES AD. ROBERT INC. 1229-5556	15 10 63	Saint-Hyacinthe	515, rue Robert, Saint-Hyacinthe
LES IMMEUBLES AUTHIER LTEE 1235-1086	25 04 72	Amos	231 est, 13e Avenue, Amos
LES IMMEUBLES BRASSARD INC. 1240-7706	15 07 69	Jonquière	372, St-Dominique, Jonquière
LES IMMEUBLES GAGNE ET LESSARD INC. 1511-0521	13 02 78	Chicoutimi	1327, rue Père-Honorat Chicoutimi
LES IMMEUBLES MARCEL BOUCHARD, INC. 1330-4340	25 05 73	Shawinigan	2132, rue Champlain, app. 2, Shawinigan
IMPORTATIONS DURAND LIMITEE 1255-1925	14 09 60	Montréal	18, Fundy, plancher F, place Bonaventure, Montréal

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LES IMPORTATIONS-EXPORTATEURS AFRIBEC INC. 1368-5060	03 06 74	Montréal	6843, rue Laurendeau, Montréal
IMPRIMERIE LASALLE INC. 1204-4269	13 08 70	7577 A, rue Edouard, LaSalle	9181, rue Boivin, LaSalle
IMPRIMERIE MODE LIMITEE 1505-3911	21 10 76	494 ouest, rue Lagauchetière, Montréal	1261, rue Shearer, Montréal
L'IMPRIMERIE ROVANCEL INC. 1327-0434	21 07 66	1192 est, St-Vallier, Québec	50, 6e Avenue, Québec
IMPRIMERIE SOLEIL INC. 1368-6829	14 06 74	7714, Lajeunesse, Montréal	3637 est, boulevard Crémazie, suite 404, Montréal
LES INVESTISSEMENTS BEAUDRY-MORIN INC. 1502-7030	24 03 76	1595, boulevard St-Martin, Laval	1435 ouest, boulevard St-Martin, Laval
LES JARDINS VAL-TRACY INC. 1286-4419	10 01 66	905, route Marie-Victorin, Tracy	2708, boulevard Cournoyer, Tracy
JACQUES N. JENNEAU INC. 1267-8298	18 06 69	Saint-Jean	192, rue Richelieu, Saint-Jean
JUNIOR WORLD INC. 1115-4663	30 01 64	Montréal	225 ouest, rue Chabanel, Montréal
K & H CONSULTANTS LTD. 1248-8250	26 01 59	4950, Queen Mary Road, suite 350, Montréal	3901 ouest, rue Jean-Talon, Montréal
LAGUE EXPRESS INC. 1301-8197	29 12 59	Farnham	720 est, rue Principale, Farnham
LAITERIE DE MATANE INCORPOREE 1341-9387	04 03 49	Matane	121, rue Desjardins, Matane
LAURENTIDE REALTIES CO. LTD. 1289-7567	04 08 53	Montréal	6970, avenue du Parc, Montréal
EMILE LEFRANCOIS & FILS LIMITEE 1164-6510	01 05 53	560, St-Dominique, Jonquière	558, St-Dominique, Jonquière
L'ELYSEE INC. 1113-5043	28 03 63	35 ouest, rue Milton, Montréal	1594 est, boulevard St-Joseph, Montréal
MANUFACTURE DE BIJOUX CONCORDIA LTEE 1330-4183	31 05 73	2500, chemin Bates, bureau 406, Montréal	4810 ouest, Jean-Talon, bureau 318, Montréal
MARINA DE LA RIVE-NORD INC. 1476-3486	06 04 77	Repentigny	9, rue Babin, Repentigny
MEUBLES ANDRE MORIN LTEE 1337-9029	23 08 73	288, 12e Rue, Ferme-Neuve	191, 12e Rue, Ferme-Neuve

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
MEUBLES BRETON (1977) INC. 31 10 77 1508-1300		Cap-de-la-Madeleine	1, rue Fusey, Cap-de-la-Madeleine
A. I. MILLER CORP. 09 01 59 1230-4408		Montréal	567, Carlyle, Montréal
NEW STYLE WOODWORK INC. 28 12 66 1118-3472		3875, avenue St-Kevin, Montréal	5491, avenue Victoria, bureau 231, Montréal
NOUVEAUTE YVES LAFORGE INC. 18 11 75 1463-0875		401, rue St-Dominique, Jonquière	100, boulevard Harvey, place Centre-Ville, Jonquière
PAYSAGISTE ROGER MARTEL INC. 21 10 74 1359-8271		94, Jean-Maneau, Boucherville	146, Jean-Gareau, Boucherville
PERFECT DYEING CO. LTD. 08 09 59 1115-1479		665, Desnoyers, Montréal ...	1830, Parthenais, Montréal
LA PERFECTION (ST. JEAN) LTEE 20 01 60 1134-2060		Saint-Jean	210, Richelieu, Saint-Jean
PETITPAS & FILS INC. 05 12 73 1348-3011		Havre-Saint-Pierre	1049, boulevard de L'Escale, Havre-Saint-Pierre
PINEAULT, PARE & ASSOCIES INC. 17 05 77 1477-7247		Sainte-Foy	919, Mgr-Grondin, Sainte-Foy
PLACAGES BOUCHERVILLE LTEE 28 04 75 1363-1122		Boucherville	120, de la Barre, Boucherville
LES PLACEMENTS ANTIBES LTEE 11 05 65 1233-0114		615 ouest, Dorchester, bureau 630, Montréal	407, rue McGill, bureau 503, Montréal
PLACEMENTS DAPOCO INC. 05 11 68 1251-1051		La Station-du-Coteau	12, rue André, La Station-du-Coteau
LES PLACEMENTS DYNASTIE LTEE 04 04 74 1367-6481		6561, boulevard St-Laurent, Montréal	3637 est, boulevard Métropolitain, suite 1600, Montréal
LES PLACEMENTS EXPONENTIELS DU QUEBEC INC. 13 02 73 1336-6901		Lévis	1, rue Commerciale, Lévis
LES PLACEMENTS MYRTIL LIMITEE 04 05 65 1277-2059		365 est, rue Racine, bureau 32, Chicoutimi	114, rue Henri-Bourassa, Chicoutimi
LES PLACEMENTS SWISQUE INC. 09 12 77 1509-4733		Montréal	10722, Christophe-Colomb, Montréal
PLAQUES PERFECTION LTEE 19 05 72 1293-8908		Montréal	3400 est, boulevard Métropolitain, bureau 305, Montréal
PLOMBERIE ET CHAUFFAGE ST-HYACINTHE INC. 25 10 74 1370-1560		895, rue Marguerite-Bourgeois, Saint-Hyacinthe	585, rue Brodeur, Saint-Hyacinthe
PLOMBERIE INDUSTRIELLE B.D.R. INC. .. 21 12 76 1472-5311		Sept-Iles	172, rue Père-Divet, Sept-Iles

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
PLOMBERIE-CHAUFFAGE ALMA INC. 1165-3979	30 06 67	233, Duberger, Alma	490 nord, avenue Dupont, Alma
POLYCLINIQUE MEDICALE CONCORDE LTEE 1338-5836	24 05 72	1600, boulevard de la Concorde, Laval	300 est, boulevard de la Concorde, Laval
PROCYCLE INC. 1355-5750	29 01 74	Ville Saint-Georges	Parc Industriel, 9e Avenue, Saint-Georges
PROMENADE DEVELOPMENT CORP. 1298-4043	15 09 58	Montréal	4020, avenue Kent, Montréal
LES PROPRIETES PIVA INC. 1340-3019	06 06 73	85, 2e Avenue, Crabtree	111, 17e Rue, Crabtree
RAL CONSTRUCTION CIE LTEE 1138-0128	12 07 68	10000, 25e Avenue, Montréal	12610, 25e Avenue, Montréal
RELIABLE THREADS LTD. 1115-3566	20 12 62	Montréal	9050, rue Park, Montréal
RENOVATION EXPO INC. 1472-4017	17 12 76	Princeville	40, rue St-Pierre, Princeville
RESTAURANT KAREN INC. 1475-2463	15 03 77	4900, boulevard St-Charles, Pierrefonds	4904, boulevard St-Charles, Pierrefonds
RESTAURANT LA PETITE FAMILLE CHEZ RITA INC. 1477-2636	05 05 77	Saint-Lambert-de-Lauzon ...	1151, rue des Erables, Saint-Lambert-de-Lauzon
RESTAURATION G.R. INC. 1477-5977	12 05 77	Brossard	5910, rue Bolivar, Brossard
GARNET RETALLACK & SONS LIMITED . 1262-0241	15 05 48	4999 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal	360 ouest, rue St-Jacques, Montréal
LES REVETEMENTS MANI INC. 1334-6796	16 03 73	7653, 17e Avenue, Montréal	565, de la Congrégation, Montréal
RIVE-SUD TELE INC. 1143-9593	09 05 67	650, boulevard Fort St-Louis, Boucherville	543, rue St-Charles, Boucherville
LORENZO ROSSIGNOL INC. 1165-2997	05 08 54	951 sud, boulevard St-Jude, Alma	212 sud, boulevard St-Jude, Alma
CLAUDE ST-DENIS INC. 1149-9779	09 01 67	Gatineau	375 ouest, boulevard Maloney, Gatineau
ST-JEROME BANDAG INC. 1198-4564	24 04 70	Saint-Jérôme	430 ouest, rue Lajeunesse, Saint-Jérôme
G.A. SANSREGRET INC. 1131-6858	10 04 63	Joliette	380, boulevard de l'Industrie, Joliette
SERVACO INC. 1348-7947	17 05 72	Montréal	8020, rue St-Hubert, Montréal
SERVICE DE MAINTENANCE J.G.L. INC. . 1363-8614	03 06 75	1854 A, De Niverville, Québec	1175, de la Canardière, Québec

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
SERVICE DE PNEUS LEON LAVENTURE LTEE 1333-8835	19 07 73	Montréal	3130, rue Rouen, Montréal
SERVICE DES LOISIRS NOTRE-DAME-DE-FATIMA DE STE-AGATHE-DES-MONTS 1465-2846	03 03 76	Sainte-Agathe-des-Monts	50, rue Corbeil, Sainte-Agathe-des-Monts
SERVICE INFORMATIQUE CONSEIL ALPHA INC. (S.I.C.A.) 1334-2092	15 01 73	2965, rue Curatteau, Montréal	2945, rue Curatteau, Montréal
SIXTY EIGHT DEVELOPMENT INC. 1309-2283	07 08 59	Montréal	5831, rue Plantagenet, Montréal
SOCIETE D'EXPLOITATION SYLVICOLE ROUYN-NORANDA LTEE 1464-9891	19 02 76	Rouyn	970, rue Larivière, Rouyn
SOCIETE D'INFORMATIQUE A.P.P. INC. 1357-6152	03 07 74	5020, de Salaberry, Montréal	4770, de Salaberry, Montréal
LA SOCIETE DES TABACS LAURENTIEN INC. 1367-5046	04 03 74	1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal	317, place d'Youville, Montréal
LES SOUDURES CHAGNON LIMITEE 1220-4418	29 10 71	Varennes	580, Descente Ste-Julie, Varennes
SPORTSWEAR OF EUROPE LTD. 1258-0734	21 03 72	785 ouest, rue Jarry, Montréal	5153 est, boulevard Métropolitain, Montréal
STATIONNEMENT RAMADA INC. 1333-4933	05 10 72	1, place Ville-Marie, suite 3436, Montréal	1005, rue Guy, Montréal
A. & F. STORTO LTEE 1229-9129	28 10 70	Laval	276, boulevard Lévesque, Laval
TL-SL (RIMOUSKI) LTEE 1282-4074	04 09 70	359, rue St-Robert, Rimouski	370, rue St-Robert, Rimouski
TAPIS FRANCOIS INC. 1509-6191	19 12 77	Ascot Corner	Route 112, Ascot Corner
TAVERNE LA BOURSE INC. 1192-5617	10 12 65	325 est, boulevard St-Joseph, Montréal	284 ouest, Notre-Dame, Montréal
TECHNOLOGIE D'ALARME ALTECH INC. 1502-8483	01 04 76	Montréal	800, carré Victoria, bureau 612, Montréal
TELEVISION BECANCOUR INC. 1334-7539	05 07 73	Bécancour	21800, boulevard des Acadiens, Bécancour
TRAITEMENT DE CHEVEUX BARTOLO INC. 1336-3627	27 07 73	Montréal	6377, rue St-Denis, Montréal
TRICOTS DINA INC. 1348-3920	05 11 73	3637 est, boulevard Métropolitain, Montréal	4200, 45e Rue, Montréal

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
TRIPART HOLDINGS LTD. 1286-6984	10 09 63	2794, côte Ste-Catherine, Montréal	5475, rue Rosedale, bureau PH3, Montréal
M.A. VAILLANCOURT & ASSOCIES INC. . 1363-3227	06 05 75	5, jardin Mérici, bureau 207, Québec	630 ouest, boulevard St-Cyrille, Québec
VALDAN INC. 1362-2634	11 03 75	Laval	1562, Sioux, Laval
VALEURS MOBILIERES PLACE D'ARMES INC. 1233-8554	06 03 69	152 est, rue Notre-Dame, Montréal	1, complexe Desjardins, bureau 1422, Montréal
CLAUDE VERMETTE ET ASSOCIES INC. .. 1151-8297	21 03 56	Sainte-Adèle	373, rue Morin, Sainte-Adèle

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

71924-o

Fusion des compagnies

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion de:

Nom de la nouvelle compagnie et sa version	Siège social	Date de fusion	Nom des compagnies fusionnées
PISCINES ET CARAVANES FAMILIALES LONGUEUIL INC. 1508-3512	3388, chemin Chambly, Longueuil	01 11 77	PISCINES FAMILIALES RIVE SUD INC. CARAVANES FAMILIALES LONGUEUIL INC.
ROY & LALANCETTE LTEE 1509-3941	174, rue des Marquis, Jonquière	19 12 77	RODOLPHE ROY LTEE ROBERT LALANCETTE LTEE

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

71924-o

Lettres patentes (1re partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
ABATTOIR DOMINIQUE BEAUDRY INC. 1510-8764	(Foster), Lac Brome	08 02 78
AGENCE J.F. INC. 1623-6440	La Tuque	23 02 78

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LES AGENCES DE VENTES MERCIER INC. 1509-4204	Anjou	06 02 78
ALTOMARE & COTE INC. 1510-0571	3800, rue Monselet, Montréal-Nord	12 01 78
LES AMENAGEMENTS L.D.B. LTEE 1509-9096	Montréal	06 01 78
LES AMEUBLEMENTS PLATEAU INC. 1511-0091	14171, Bellerive, Pointe-aux-Trembles	09 02 78
AMUSEMENT GEORGE INC. *GEORGE'S AMUSEMENT INC.* 1508-0807	8180, Stuart, app. 4, Montréal	15 11 77
ANTOPEX INC. 1510-1843	Lac Rond, Saint-Calixte	16 01 78
ASPIRATEURS FOURNIER INC. 1510-8871	5466, montée St-Hubert, Saint-Hubert	08 02 78
ATELIER DE SOUDURE L'ECUYER INC. 1511-0018	1130, chemin Sullivan, Val-d'Or	10 02 78
ATELIER DESPRES INC. 1623-5590	Val-Alain	21 02 78
AU PETIT COIN BRETON (STE-FOY) LIMITEE 1510-1918	2600, boulevard Wilfrid-Laurier, Sainte-Foy	16 01 78
AUTOBUS BELAIR INC. 1511-1099	240, 3e Rue, Québec	14 02 78
BAR LE PATRON INC. 1507-9296	313, rue Labelle, Saint-Jérôme	24 10 77
BETON MIRABEL INC. 1510-4029	52, 31e Avenue, Bois-des-Filion	26 01 78
JACQUES ET HENRI BOUCHER INC. 1510-9192	3346, Lambert-Closse, Sainte-Foy	07 02 78
BOULANGERIE MEDITERRANEENNE LTEE *MEDITERRANIAN BAKERY LTD.* 1509-7652	Montréal	28 12 77
BOUTIQUE AMSTRONG INC. 1510-0605	60, chemin Belcourt, Dollard-des-Ormeaux	11 01 78
BOUTIQUE BOULE DE GOMME INC. 1475-8163	Chambly	15 02 78
BOUTIQUE CLADERO INC. 1511-0281	1145, St-Joseph, Roberval	13 02 78
BOUTIQUE DE SPORT LE SOMMET INC. 1511-1420	3830, rue Notre-Dame, (Chomedey), Laval	15 02 78
BOUTIQUE SONATA INC. 1511-0414	Saint-Ambroise	14 02 78
BRASSERIE GASCON INC. 1510-7006	399, chemin Gascon, Lachenaie	31 01 78

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
MICHELE BRIEN ET ASSOCIES INC. 1509-7223	540, Ste-Catherine, Longueuil	21 12 77
GILLES G. CARLE INC. 1510-4219	234, rue King, Maniwaki	23 01 78
CENTRE DE L'AUTO TASCHEREAU INC. 1509-6621	Longueuil	20 12 77
CENTRE DE LA MOTO-NEIGE LAURENTIDES INC. 1510-4284	192 sud, rue Principale, L'Annonciation	23 01 78
CENTRE DE PERFECTIONNEMENT ACOUSTIQUE DU SAGUENAY LTEE 1510-5497	555, rue St-Dominique, Jonquière	26 01 78
LE CENTRE L.M.B.B. INC. 1510-6008	Thetford Mines	30 01 78
LES CHANTIERS NAVALS DE NOUVELLE-FRANCE INC. 1623-5608	330, rue Jeanne-d'Arc, Québec	20 02 78
JACQUES ET ROBERT CHARETTE INC. 1623-6713	2245, boulevard Perrot, Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot	21 02 78
CLOTURES PIE IX INC. 1511-1362	Montréal	15 02 78
COBEFORT INC. 1510-2841	839, rue Ste-Thérèse Saint-Joseph-de-Beauce	18 01 78
COMBUSTION A.C. INC. 1510-8566	231, rue Gendron, Sainte-Rosalie	09 02 78
COMMUNICATION PAR L'IMAGE, ANGERS & LAFORGE INC. 1510-2676	Chicoutimi	19 01 78
COMPRESSEUR ORFORD INC. 1510-4128	Saint-Elie-d'Orford	23 01 78
LES COMPTOIRS BOUTON D'OR INC. 1623-8453	3325, boulevard l'Assomption, app. 303, Montréal	01 03 78
CONCIERGERIE SAVARD & HARVEY INC. 1511-0570	Mistassini	13 02 78
CONSTRUCTION B. VERVILLE INC. 1511-1826	356, rue Montcalm, Rosemère	17 02 78
CONSTRUCTION G.N.T. INC. 1507-2671	Saint-Ambroise	03 10 77
CONSTRUCTION H.C.L. INC. 1510-6701	10, boulevard Brien, Repentigny	01 02 78
CONSTRUCTIONS L. & B. FORTIN LTEE 1510-8889	1400, rue Thibault, Mont-Joli	08 02 78
LES CONSTRUCTIONS SIMONBEC INC. 1510-9952	3569, rue Bélair, Saint-Michel	10 02 78

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
CONSTRUCTIONS SULLIVAN INC. *SULLIVAN CONSTRUCTIONS INC.* 1509-9229	118, Wilfrid, Richmond	10 01 78
LES CONTROLES ET SYSTEMES DE GAZ ET D'HUILE PARENT LTEE 1511-1057	1200 est, boulevard de Maisonneuve, Montréal	14 02 78
CORPORATION DE JOUETS J.A.F.O. INC. 1508-3496	8305, rue Durocher, Montréal	08 11 77
COUVERTURE R.D. INC. 1510-9135	840, côte Bédard, Charlesbourg	07 02 78
CREATIONS MARGOT ET JEANNOT INC. 1509-9237	Jonquière	10 01 78
LES CREATIONS UNICO INC. 1511-1297	460 ouest, Ste-Catherine, Montréal	14 02 78
CUSSON & MONDOU INC. 1510-8731	4381, rue St-Jacques, Montréal	07 02 78
DEGRAM INC. 1475-6506	1500, rue Dollard, LaSalle	08 11 77
DEMOLITION A & L INC. 1510-9366	11252 est, boulevard Gouin, Montréal	06 02 78
DESOURDY (DRUMMONDVILLE) INC. 1510-4268	Drummondville	23 01 78
LES DIFFUSIONS SAGUENART LTEE 1508-9816	1689, rue des Grives, Chicoutimi	23 01 78
DISTRIBUTION LE RALLYE INC. 1623-5988	61, rue Gagné, Sept-Iles	17 02 78
LES DISTRIBUTIONS JET HOIST CANADA LTEE *JET HOIST DISTRIBUTION CANADA LTD.* 1623-8438	3988, boulevard Dagenais, Laval	01 03 78
ECOSOL LTEE 1476-8980	240, rue de l'Eglise, Saint-François-Xavier-de-Brompton	25 04 77
ENTREPRISE B. DESCHENES INC. 1623-6101	104, rue Académie, Victoriaville	20 02 78
ENTREPRISE DE COUTURE LOUISE INC. 1510-5471	68, 118e Avenue, Drummondville-Sud	26 01 78
LES ENTREPRISES AGRICOLES DE ST-SIMEON LTEE 1511-0034	Saint-Siméon	10 02 78
LES ENTREPRISES ASTROVAN INC. 1511-0687	Rue Industrielle, parc Industriel, Rimouski	13 02 78
LES ENTREPRISES D. ESSIAMBRE INC. 1510-4169	LaSalle	23 01 78
ENTREPRISES G.N.P. INC. 1510-8137	Victoriaville	06 02 78

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LES ENTREPRISES GAGNON & LEMIEUX INC. 1510-3542	4235, Chauveau, Sherbrooke	20 01 78
LES ENTREPRISES JEAN-MARC NOLETTE INC. 1623-5616	Kingsey Falls	20 02 78
LES ENTREPRISES LAMIE INC. 1509-1739	Montréal	01 12 77
LES ENTREPRISES LAUVERLI INC. 1510-8517	10420 A, Lajeunesse, Montréal	07 02 78
LES ENTREPRISES PIRE INC. 1510-9218	Montréal	09 02 78
LES ENTREPRISES QUEBECOISES D'EXPOSITION FELINE INC. 1507-3075	17, Place Pierre Laporte, Loretteville	30 09 77
LES ENTREPRISES SYLVESTRE & LACROIX INC. 1509-9849	600, rue Frontenac, Berthierville	04 01 78
LES ENTREPRISES V. MAURICE INC. 1510-5174	1859, rue Boisvert, (Vimont), Laval	27 01 78
LES EQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. 1510-9275	Montréal	09 02 78
ESTHETIQUE D'AUTO SAINTE-AGATHE-DES-MONTS INC. 1509-7504	76, rue Demontigny, Sainte-Agathe-des-Monts	22 12 77
ESTIMATION M.B. INC. 1623-5913	1032, place des Roches, Saint-Jean-Chrysostome	17 02 78
EXPRESS CARTIERVILLE INC. *CARTIERVILLE EXPRESS INC.* 1510-3963	Montréal	23 01 78
FEMIFORME INC. 1511-1727	335, boulevard Ste-Anne, Beauport	20 02 78
FERME J.C. TREMBLAY & FILS INC. 1511-0075	670, rang Caron, Lac-à-la-Croix	10 02 78
JACQUES FOURNIER INC. 1511-1644	7040, rue Verdon, Charlesbourg	15 02 78
FRUITERIE LUCERNE INC. 1511-1842	Montréal	17 02 78
GARAGE LUCIEN JEAN INC. 1511-1461	1793, boulevard St-Anicet, La Baie	15 02 78
GARAGE NICK & MARIO INC. *NICK & MARIO GARAGE INC.* 1479-9019	912, Victoria, Greenfield Park	29 07 77
GAUDET & LAPIERRE INC. 1623-6036	Cap-aux-Meules, Iles-de-la-Madeleine	20 02 78
GESTION EUROPE-CANADA INC. 1511-0133	Montréal	09 02 78

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
GESTION M.C.G. INC. 1510-5695	5865, Beauregard, Saint-Hubert	25 10 78
GESTION R.J.M. LTEE *R.J.M. MANAGEMENT LTD.* 1510-9549	625, avenue du Président-Kennedy, suite 1603, Montréal	09 02 78
GESTION ST-ZOTIQUE INC. 1510-6305	679, route numéro 2, Saint-Zotique	30 01 78
GOUTTIERE UNIVERSEL LTEE 1623-7240	1142, rue Périgord, Charlesbourg	24 02 78
HABITATIONS BELLE-BAIE INC. 1511-1123	Baie-Comeau	14 02 78
HOTEL BON VOYAGE INC. 1510-5059	Route 338, Sainte-Claire-d'Assise	16 02 78
HOTEL, MOTEL GILBERT INC. 1623-7166	Saint-Félicien	23 02 78
LES HUILES A CHAUFFAGE DE ST-JEROME INC. 1510-9945	216, rue St-André, Métabetchouan	10 02 78
IMMEUBLES BLEAU INC. 1510-8798	194 est, 57e Rue, Charlesbourg	08 02 78
IMMEUBLES BUCKSON LIMITEE 1510-0779	128, rue Rollin, Buckingham	11 01 78
LES IMMEUBLES CANAM LTEE 1623-5525	Montréal	16 02 78
LES IMMEUBLES FERNAND ASSELIN INC. 1510-9622	Joliette	14 02 78
IMMEUBLES LES TROIS SAULTS INC. 1510-3476	51, rue Isaïe, Beauport	20 01 78
IMPRIMERIE GIGUERE LTEE 1510-5364	20, St-Louis, Louiseville	27 01 78
LES INVESTISSEMENTS GOULET & TREMBLAY INC. 1623-5806	East Farnham	17 02 78
LES INVESTISSEMENTS NAVTER LTEE *NAVTER INVESTMENTS LTD.* 1510-9432	407, McGill, Montréal	07 02 78
A. E. LAMARRE & FILS INC. *A. E. LAMARRE & SONS INC.* 1511-0513	5421, rue Bannantyne, Verdun	13 02 78
JEAN E. LAPIERRE & ASSOCIES INC. 1511-0109	205, rue Camélia, McMasterville	08 02 78
LATENDRESSE BIJOUTIERS, PLACE DU CENTRE, HULL-QUEBEC INC. 1510-2874	Montréal	18 01 78
LATENDRESSE BIJOUTIERS, ST-BRUNO INC. 1510-2866	Montréal	18 01 78

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LEGUMIER MODERNE INC. 1510-8145	2185, boulevard Masson, Les Saules	06 02 78
LEMIEUX, PEPIN ET ASSOCIES INC. 1511-0620	Victoriaville	13 02 78
GILBERT LORANGER INC. 1510-3567	Cap-de-la-Madeleine	20 01 78
MACONNERIE LABONTE INC. 1510-5968	Saint-Isidore	30 01 78
MAGASIN ROCH BARRETTE INC. 1510-6552	Rémigny	02 02 78
MARCHE LALLEMANT INC. 1510-8988	Drummondville	09 02 78
MARCHE MAURICIEN INC. 1510-8111	1013, rue St-Maurice, Trois-Rivières	06 02 78
MARFO INC. 1510-9390	233, St-Vincent, Sainte-Agathe-des-Monts	07 02 78
MARINE ROBITAILLE (1978) INC. *ROBITAILLE MARINE (1978) INC.* 1510-9283	3652, boulevard Ste-Anne, Beauport	09 02 78
MICHEL MARKEY INC. 1510-6073	277, rang Ste-Julie, Notre-Dame-des-Prairies	30 01 78
MARTIN, DION, GRATTON & ASSOCIES, INC. 1623-7190	North Hatley	27 02 78
LES MATERIAUX LUB LEBEL INC. 1511-1263	363, Bernier, Rimouski	14 02 78
MUSIQUE ET SON BEL AIR INC. *BEL AIR MUSIC AND SOUND INC.* 1511-1719	1384, chemin Chambly, Longueuil	16 02 78
NETTOYEUR D'ESCOMPTE P.G. INC. 1511-0992	5131, Wellington, Verdun	14 02 78
OUTILLAGE BROMONT INC. 1510-9267	Sainte-Anne-de-la-Rochelle	09 02 78
PAPETERIE DE LA CHAUDIERE INC. 1509-9575	Beauceville	05 01 78
PAPETERIE R. & S. GAGNON INC. *R. & S. GAGNON STATIONERY INC.* 1509-7082	39 est, rue Perreault, Rouyn	15 02 78
PHOTO STUDIO HOULE INC. 1510-9960	Shawinigan-Sud	10 02 78
PIECES D'AUTOS MASCOUCHE INC. *MASCOUCHE AUTO PARTS INC.* 1623-6424	2685-H, boulevard Ste-Marie, Mascouche	23 02 78
LES PLACEMENTS ABELLA INC. 1511-1735	Montréal-Nord	17 02 78

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LES PLACEMENTS MARC ANDRE LIZOTTE INC. 1510-5869	406, King-Georges, Longueuil	30 01 78
QUINCAILLERIE CHAMPLAIN INC. 1623-5814	8786, rue Centrale, LaSalle	17 02 78
QUINCAILLERIE DUBUC INC. 1510-4151	190, rue St-Georges, Ange-Gardien	23 01 78
QUINCAILLERIE FRIGON ET FILS INC. 1511-0398	2378, avenue Maufils, Québec	13 02 78
QUINCAILLERIE MICHEL DESJARDINS INC. ..... *MICHEL DESJARDINS HARDWARE INC.* 1510-7873	4607, boulevard des Sources, Dollard-des-Ormeaux	03 02 78
RENOVATION GERARD BELANGER INC. 1510-8582	Pointe-aux-Trembles	10 02 78
RESTAURANT ALCAZAR INC. 1510-4144	Galeries des Laurentides, Saint-Antoine	13 02 78
RESTAURANT ET CHARCUTERIE VIENNE LTEE 1510-4441	Pierrefonds	20 01 78
RESTAURANT LE PARRAIN 2 LTEE ..... *GODFATHER 2 RESTAURANT LTD.* 1510-3401	Montréal	10 02 78
ROBERGE & SAMSON INC. 1510-8160	31, rue Bellefeuille, Repentigny	06 02 78
LE RUCHER DU NORD-OUEST DU QUEBEC INC. ..... *NORTH WESTERN QUEBEC APIARIES INC.* 1510-6644	(Saint-Maurice-de-Dalquier), Amos-Est	02 02 78
SALAISON MONT TRINITE INC. 1509-8528	779, rue Carignan, Longueuil	29 12 77
SERIGRAPHIE MULTIFORME INC. 1511-1545	2426, 5e Avenue, Trois-Rivières	15 02 78
SERRURIER R. LAFLEUR INC. 1510-2585	145 ouest, boulevard Henri-Bourassa, Montréal	01 02 78
SERVICE D'ADMINISTRATION D.C.B. INC. 1623-8461	5336, chemin Reine-Marie, Montréal ..	01 03 78
SERVICE DESROSIERS INC. 1511-0349	Route 138, Port-Cartier	02 02 78
SERVICES DEGRAM INC. 1510-3211	Territoire de la Communauté urbaine de Montréal	19 01 78
SOCIETE DE PERFECTIONNEMENT ET D'ETUDES COMMERCIALES DE RIMOUSKI INC. 1510-6099	124 est, St-Germain, Edifice B, Rimouski	30 01 78
LA SOCIETE DE RECRUTEMENT D'AGENTS DE SECURITE ROY INC. 1479-5405	8491, boulevard Pie-IX, app. 3, Montréal	18 07 77
SPARFIL QUEBEC INC. 1509-0731	rue Rodier, Delson	30 11 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
SPORTS DAMPHOUSSE INC. 1510-8129	Saint-Tite	06 02 78
STATION-SERVICE DUMAIS INC. 1510-0175	11250 est, rue Sherbrooke, Montréal-Est	18 02 78
STATION-SERVICE M. BASTIEN INC. 1508-9014	181, boulevard Laurier, La Plaine	21 11 77
STRUKPHEX INC. 1506-0882	8205, boulevard Montréal-Toronto, Montréal-Ouest	12 08 77
SUPERMARCHE JEAN-GUY FONTAINE INC. 1509-8411	796, route Kennedy, Saint-Louis-de-Pintendre	29 12 77
LA TERRASSE VESUVE INC. 1623-6135	Saint-Georges	20 02 78
LA TERRE D'EN HAUT INC. 1511-0224	Saint-Alexis	13 02 78
TEVBEC INC. 1511-0943	Beloeil	17 02 78
LES TEXTILES SAVARD INC. 1510-9259	Mistassini	09 02 78
THERMO 2000 INC. 1479-4408	486, rue Principale, Richmond	24 01 78
TRADARTS INCORPOREE 1475-8338	365, de Châteauguay, chambre 237, Longueuil	19 12 77
LA TRAITE DU ROY (1978) INC. 1510-5331	25¼, rue Notre-Dame, place Royale, Québec	27 01 78
UNITES PREFABRIQUEES ST-LUC LTEE *ST-LUC PRECAST UNITS LTD.* 1511-0448	955, boulevard St-Luc, Saint-Luc	15 02 78
JACQUES VIGNEAULT & FILS INC. 1510-6503	Route 265, (Saint-Ferdinand), Bernierville	02 02 78
VISIONNIERE G.M.B. INC. 1510-4276	La Présentation	23 01 78

71924-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes (3e partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
AMBULANCE COMMUNAUTAIRE DE LA GATINEAU (A.C.G.) 1508-5657	Gracefield	14 11 77
LES AS DE LA CHANSON DE MONTREAL INC. 1510-5257	Montréal	26 01 78
ASSOCIATION DE CHASSE ET PECHE BROCHET-DORE INC. 1510-8624	Montréal	13 02 78
ASSOCIATION DE CHASSE & PECHE DE VAL-PARADIS 1510-7451	Baie-James	06 02 78
ASSOCIATION DES CONSEILLERS EN CONSOMMATION DU QUEBEC INC. 1623-5962	Québec	17 02 78
ASSOCIATION DES ETUDIANTS ADULTES DU QUEBEC 1623-9527	Laval	01 03 78
ASSOCIATION DES HANDICAPES PHYSIQUES DE CHARLEVOIX 1510-6818	400, chemin de la Vallée, Rivière-Malbaie	01 02 78
ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE VILLERAY INC 1509-6068	7371, rue Lajeunesse, Montréal	19 12 77
L'ASSOCIATION DES PECHEURS SPORTIFS DE LA BONAVENTURE INC. 1623-8347	Rue Bujold, Bonaventure	24 02 78
ASSOCIATION DURONIESE DE MONTREAL 1623-6853	Montréal	20 02 78
ASSOCIATION POUR PERSONNES OBESES DU QUEBEC 1509-6217	217, rue Champlain, Cowansville	19 12 77
ASSOCIATION PROSQUASH QUEBEC *QUEBEC PROSQUASH ASSOCIATION* 1507-8637	1, place Ville-Marie, suite 3411, Montréal	21 10 77
L'ATELIER DU FAUBOURG 1510-7139	1870, rue Iberville, Montréal	02 02 78
BASE PLEIN AIR LES PILES INC. 1510-4870	Saint-Jean-des-Piles	25 01 78
CAMIAC .511-0307	Sainte-Thérèse	13 02 78
CAMPS DES QUATORZE INC. 1623-9337	Senneterre	28 02 78

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
CARREFOUR D'ENTRAIDE BENEVOLE DES BOIS-FRANCS 1509-5714	Victoriaville	13 12 77
CENTRE LA PORTE OUVERTE INC. 1508-5723	51, Charles, Lachute	09 12 77
CERCLE DE PRESSE, CENTRE DE LA MAURICIE INC. 1509-9708	Shawinigan	05 01 78
CERCLE DES FERMIERES DE NEW RICHMOND INC. 1510-8186	New Richmond	06 02 78
CHAMBRE DE COMMERCE CANADA-PAYS-BAS (REGION QUEBEC) *CANADA-NETHERLANDS CHAMBER OF COMMERCE (QUEBEC REGION)* 1623-7562	1140 ouest, boulevard de Maisonneuve, Montréal	23 02 78
CHANTE-AU-GAI 1510-7626	10629, rue Séguin, Montréal	02 02 78
LE CHOEUR ALLEGRETTO INC. 1479-0877	Granby	29 06 77
LE CHOEUR DES DEUX-MONTAGNES INC. 1510-2072	Saint-Eustache	17 01 78
CHORALE DE ST-HENRI-DE-TAILLON 1510-2726	Saint-Henri-de-Taillon	18 01 78
LA CHORALE VIVE LE CHANT 1509-8155	Sainte-Cécile-de-Lévrard	28 12 77
CLUB ANNEAU D'OR DE BERGERONNES 1508-7315	Grandes-Bergeronnes	17 11 77
CLUB CYCLISTE ELAN 1510-1538	6778, des Erables, Montréal	01 03 78
CLUB DE CHASSE ET PECHE DE ST-UBALDE INC. 1508-2159	436, avenue des Pins, Saint-Ubald	01 11 77
CLUB DE GYMNASTIQUE SIRIUS 1510-4078	Québec	23 02 78
LE CLUB DE HOCKEY JUNIOR LES MARINIERS D'AYLMER INC. 1506-2169	350, chemin Alexandre, Aylmer	17 08 77
CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-ALFRED 1509-5722	Saint-Alfred	12 12 77
LE CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-FERDINAND 1508-6770	Bernierville	27 02 78
CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-LAZARE, BELLECHASSE INC. 1509-6043	191, rue Principale, Saint-Lazare	16 12 77
CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-LEON-LE-GRAND, MATAPEDIA 1511-0877	Saint-Léon-le-Grand	14 02 78

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-RAPHAEL INC. 1510-5539	Saint-Raphaël	26 01 78
CLUB DE L'AMITIE AGE D'OR ST-BASILE 1510-0183	45, avenue Garnier, Saint-Basile-Sud .	06 02 78
CLUB DE LOISIR & DANSE DE VAL D'OR LTEE 1511-0737	811, 2e Avenue, Val-d'Or	13 02 78
CLUB DE LOISIRS DE ST-ROCH-DE-BELLECOMBE INC... 1469-7544	Saint-Roch-de-Bellecombe	02 09 76
CLUB DE RADIO CEBISTE FERMONT 1623-7950	Fermont	24 02 78
LE CLUB DE RADIO DES COEURS BRISES INC. ..... *THE BROKEN HEART RADIO CLUB INC.* 1509-9203	3553, St-Urbain, Montréal	14 02 78
CLUB DE TENNIS DE WYCHWOOD 1507-5609	25, Ellesmere, Aylmer	12 10 77
LE CLUB DES ETOILES DE LASALLE INC. 1510-7121	167, rue Highlands, LaSalle	02 02 78
CLUB DES MOTOCYCLISTES POSSEDES DIABOLIQUES CHAPITRE 2 1507-5377	Rivière-Bleue	13 02 78
CLUB INTERNATIONAL DE FEMMES DE LAVAL INC. . 1506-3498	1350, Isles Maligne, (Duvernay), Laval	19 08 77
CLUB KINSMEN DE DELSON INC. 1507-9957	Delson	24 10 77
CLUB L'AMI DU CHEVAL K.R.T. 1475-0822	Saint-Antonin	31 01 78
CLUB LIONS DE PANET 1508-3777	Saint-Fabien-de-Panet	07 11 77
CLUB LIONS ROCK FOREST-DEAUVILLE INC. 1623-7976	988 ouest, rue Galt, Sherbrooke	24 02 78
CLUB OPTIMISTE TRACY 1510-5018	Tracy	25 01 78
CLUB RADIO AMATEUR DE DRUMMONDVILLE INC. ... 1510-8962	1280, rue Dumaine, Drummondville-Sud	09 02 78
CLUB RICHELIEU GUIGUES 1623-6044	Saint-Bruno-de-Guigues	20 02 78
CLUB SOCIAL CASTELA INC. 1623-9683	5014, avenue du Parc, Montréal	03 03 78
CLUB SOCIAL DU CENTRE HOSPITALIER STE-THERESE DE SHAWINIGAN 1510-1579	1705, rue Georges, Shawinigan	16 01 78

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
COMITE AVANCEMENT POHENEGAMOOK (C.A.P.) 1509-7587	Quartier d'Estcourt, Pohénégamook ..	20 02 78
COMITE D'ASSISTANCE DE LA RIVE NORD INC. ..... *NORTH SHORE ASSISTANCE COMMITTEE INC.* 1510-2429	15644, rue du Bosquet, Pierrefonds ...	16 01 78
COMITE DE COORDINATION DU QUEBEC POUR LE IIE FESTIVAL MONDIAL DE LA JEUNESSE ET DES ETUDIANTS 1509-2182	2336, chemin Ste-Foy, Sainte-Foy	25 11 77
LE COMITE DES LOISIRS DE CAP-DES-ROSIERS INC. ... 1623-9360	Gaspé	28 02 78
COMITE DES LOISIRS DE NEDELEC INC. 1510-7238	Nédelec	01 02 78
COMITE NATIONAL ARMENIEN ..... *ARMENIAN NATIONAL COMMITTEE* 1623-8214	Montréal	23 02 78
COMITE ORGANISATEUR DE LA COUPE DU MONDE D'ATHLETISME 1979 *ORGANIZING COMMITTEE OF THE 1979 ATHLETICS WORLD CUP* 1510-5745	Montréal	27 01 78
COMITE ORGANISATEUR DU TRICENTENAIRE DE CHAMPLAIN INC. 1511-1388	Champlain	15 02 78
COMITE SOCIO-CULTUREL DE L'ILE-AUX-GRUES 1509-2570	Saint-Antoine-de-l'Ile-aux-Grues	05 12 77
CONSEIL DE LA CULTURE MAURICIE, CENTRE DU QUEBEC 1510-7279	Trois-Rivières	01 02 78
LES COPAINS DE LA MAURICIE INC. 1508-9832	979, St-Paul, Trois-Rivières	28 02 78
DOMAINE SPORTIF REMI-MARCO INC. 1510-6958	Saint-Prosper	01 02 78
LES FETES NATIONALES DES CANTONS INC. 1510-6800	Chemin de la Perdrière, Sherbrooke ..	01 02 78
FONDATION LAURENTIDES INC. 1510-8541	Saint-Jérôme	08 02 78
GARDERIE DU JARDIN FLEURI 1507-4487	Saint-Rémi	01 03 78
GROUPE ECLAIREUR ST-MARC DE SHAWINIGAN 1473-7761	2130, rue Defond, Shawinigan	25 04 77
HALTE-GARDERIE AU JARDIN DE PETRONILLE 1478-4003	3, rue Industrielle, Saint-Flavien	06 06 77
LES JOYEUX PROMENEURS INC. 1623-9196	Saint-Marcel	28 02 78

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LIGUE DE BALLE-LENTE LES FRANCS COPAINS DE CHARLEMAGNE 1623-6754	82, Sacré-Coeur, Charlemagne	21 02 78
LIGUE DE BALLE-MOLLE BELOEIL 1623-6762	936, Bourgeois, Beloeil	21 02 78
MAISON DES JEUNES L'ESCAMPETTE INC. 1507-3455	Montréal	28 02 78
METIERS D'ARTS DES TROIS-RIVIERES 1507-6318	Trois-Rivières	05 10 77
MIME DE RIEN INC. 1623-5822	Sherbrooke	17 02 78
MOUVEMENT PROGRESSIF COMMUNAUTAIRE HELLENIQUE INC. *HELLENIC PROGRESSIVE COMMUNITY MOVEMENT INC.* 1510-6677	Montréal	02 02 78
OPTIVAL INC. 1509-3636	Laval	09 12 77
LES PAGAYEURS DE SHERBROOKE INC. 1509-0244	229 nord, 8e Avenue, Sherbrooke	29 11 77
LA PETITE POPOTE DU PLATEAU 1623-6127	Montréal	20 02 78
PROJECTION COTE-NORD 1509-3149	141, Réveillon, app. 12, Sept-Iles	23 02 78
QUEVAN INC. 1510-5851	Saint-Hyacinthe	22 02 78
REVUE VIE OUVRIERE INC. 1509-8999	Montréal	04 01 78
RIVE-SUD A BECANE 1510-5281	Saint-Hubert	26 01 78
SALON DU LIVRE DE JONQUIERE INC. 1623-8354	499, rue St-Jean-Baptiste, Jonquière	24 02 78
SERVICE DE DIFFUSION CATHOLIQUE DE MONTREAL 1510-9580	Montréal	13 02 78
SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE SAINT-MODESTE 1506-5048	Saint-Modeste	26 08 77
LE THEATRE DE LA PINIERE INC. 1474-7216	Lotbinière	01 03 77
LES VICTIMES DU 13 INC. 1510-1694	225, Marie-Louise, Québec	10 01 78

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

71924-o

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes supplémentaires à:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
ALIMENTATION DE COMPORTE INC. 1361-2817	05 02 75	11 01 78	Réduisant le capital-actions.
ARGENTEUIL LODGE ESTATE INC. 1233-7135	20 09 56	12 12 77	1) Modifiant le capital; 2) modifiant les dispositions des lettres patentes.
ASSOCIATION DES ETUDIANTS DE LOYOLA DE L'UNIVERSITE CONCORDIA INC. *LOYOLA STUDENTS' ASSOCIATION OF CONCORDIA UNIVERSITY INC.* 1310-0185	02 11 66	10 02 78	Changeant le nom – ancien nom: ASSOCIATION DES ETUDIANTS DE LOYOLA DE MONTREAL *LOYOLA OF MONTREAL STUDENTS' ASSOCIATION.*
BERGEDAC LTEE 1331-4208	02 02 73	28 02 78	Etendant les objets.
BLORD INC. 1507-0691	15 09 77	16 02 78	Etendant les pouvoirs.
LES BOITES ST-JEAN INC. 1466-7802	03 05 76	23 02 78	1) Changeant le nom – ancien nom: MATERIAUX DE CONSTRUCTION AMCO INC. *AMCO BUILDING MATERIALS INC.*; 2) augmentant les objets.
LES BOUTIQUES C.H.M. INC. 1212-2263	02 06 71	16 02 78	1) Etendant les pouvoirs; 2) modifiant certaines dispositions des lettres patentes.
BRAULT & BOUTHILLIER LTEE 1110-0328	17 09 47	15 02 78	Modifiant le capital.
CAMP RICHELIEU QUATRE SAISONS INC. 1295-6009	14 01 66	27 01 78	1) Changeant les objets; 2) ajoutant quelques dispositions aux lettres patentes.
CARREFOUR 540 1478-9820	27 06 77	15 02 78	Changeant le nom – ancien nom: CARREFOUR SOBRIETE DE QUEBEC.
LE CENTRE DE L'AUTO R.N. INC. 1238-4905	21 07 58	25 11 77	Changeant son nom – ancien nom: BEST PETROLEUM PRODUCTS LTD.
J. EDOUARD CHARLEBOIS INC. 1144-5996	25 05 49	01 02 78	Changeant le nom – ancien nom: BEAUHARNOIS MOTOR SALES LIMITEE *BEAUHARNOIS MOTOR SALES LIMITED.*

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
CONSTRUCTION D. LEBLANC INC. 1127-0238	11 05 67	07 02 78	Changeant le nom – ancien nom: LEBLANC RENOVATION INC.
CONWAY & CONWAY LIMITED 1249-1403	05 03 27	22 11 77	Modifiant les privilèges et restrictions.
CORPORATION DES ARTISANS DE QUEBEC 1344-5077	16 10 73	04 11 77	1) Modifiant les objets; 2) modifiant quelques dispositions aux lettres patentes.
LA CORPORATION GILTAUR LTEE ..... *GILTAUR CORPORATION LTD.* 1263-0778	07 06 65	20 12 77	1) Changeant le nom – ancien nom: GILTAUR CORPORATION LTD.; 2) modifiant le capital.
DIDIER, CORPORATION DE PRODUITS REFRACTAIRES 1370-6064	05 12 74	03 03 78	Modifiant le capital.
LES DISTILLERIES DU MONT LTEE 1366-8918	10 09 75	19 01 78	Modifiant le capital.
DOMAINE DE LA FRONTIERE ENCHANTEE, INC. 1370-1826	28 10 74	21 09 77	Modifiant le capital.
DUFOUR & LAPOINTE INC. 1169-8107	15 06 62	16 02 78	Modifiant les dispositions des lettres patentes.
LES ENTREPRISES A.U.D. INC. 1362-1156	24 02 75	17 02 78	Modifiant les objets.
LES ENTREPRISES IMMOBILIERES J.R.M.F. LTEE 1462-3276	02 10 75	20 02 78	Augmentant le capital.
LES ENTREPRISES LANDRY (DIVISION EXCAVATION) INC. 1329-8500	26 04 73	06 02 78	Changeant le nom – ancien nom: EXCAVATION C. PLANTE INC.
EXPANSOL INC. 1504-6899	20 08 76	28 12 77	1) Modifiant le capital-actions; 2) modifiant les dispositions.
GESTION V.B.L. INC. 1509-2034	05 12 77	17 01 78	Modifiant le capital.
RAYMOND GIRARD INC. 1177-5665	30 06 67	10 01 78	Augmentant les objets.
LE GROUPE DEFI INC. 1463-5601	10 12 75	11 01 78	1) Changeant le nom – ancien nom: LES SERVICES AUDIO-VISUELS DEFI INC.; 2) modifiant le capital.
LE GROUPE MIRON INC. 1145-9179	21 08 50	08 02 78	Changeant le nom – ancien nom: FERMES MIRON FARMS INC.
HABITATIONS COTEAU PLEIN AIR INC. . 1503-6114	26 05 76	20 02 78	Modifiant les dispositions des lettres patentes.

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
LE HOLDING CADNAM LTEE *CADNAM HOLDINGS LTD.* 1242-1418	08 08 60	08 02 78	Changeant son nom – ancien nom: CADNAM HOLDINGS LTD.
LES IMMEUBLES MADORE LTEE 1273-3267	03 08 71	31 10 77	Modifiant le capital.
INSTALLATIONS PLATEAU LIMITEE *PLATEAU INSTALLATIONS LIMITED* 1503-4499	14 05 76	10 02 78	Modifiant le capital.
INTERNATIONAL INDUSTRIAL SUPPLIES LIMITED 1285-4600	05 07 63	05 01 78	Modifiant les dispositions des lettres patentes.
J. L. LE SAUX LTEE 1216-3408	02 03 62	30 01 78	Modifiant le capital.
LIBRAIRIE SCIENCE, BOISBRIAND INC. 1470-4167	27 09 76	03 03 78	Changeant le nom – ancien nom: LIBRAIRIE LOUKIL LTEE.
J.A. MAINGUY & FILS INC. 1239-3740	29 11 65	25 01 78	Changeant le nom – ancien nom: GEORGES BLOUIN INC.
MANUFACTURE LE MANS LTEE 1331-3804	19 03 73	01 09 77	Modifiant le capital.
LA PAIMPOLAISE, LIMITEE 1278-6786	10 11 64	30 12 77	1) Modifiant le capital; 2) modifiant les dispositions des lettres patentes.
LES PETROLES VOSCO LIMITEE 1130-5430	17 06 68	20 02 78	Changeant le nom – ancien nom: VOSCO LIMITEE.
LES PLACEMENTS CLAUDE BOUCHARD INC. 1506-1765	17 08 77	02 02 78	Modifiant le capital.
CLAUDE RATTE INC. 1174-1600	18 04 66	21 02 78	Changeant son nom – ancien nom: NORANDA MARINE INC.
SIMARD & VOYER INC. 1154-3832	20 12 46	30 01 78	Modifiant le capital.
SOCIETE C.O.G.I.T.O. LTEE 1244-6282	19 10 70	23 09 77	Modifiant le capital.
SOCIETE DE GESTION VILLAGE DES SPORTS VALCARTIER INC. 1359-2464	20 09 74	20 12 77	1) Changeant le nom – ancien nom: AUX GLISSADES DU VILLAGE VALCARTIER INC.; 2) étendant les pouvoirs.
SURPLUS DUPONT INC. 1337-1406	09 08 73	09 02 78	Changeant le nom – ancien nom: DUPONT & DEMERS INC.
TELE-CONTACT C.S. INC. 1354-6270	11 03 74	20 02 78	Modifiant les dispositions des lettres patentes.

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
LES TOURNEURS SUR BOIS ZENITH INC. 1504-1940	09 07 76	05 12 77	Modifiant le capital.
MARC VAILLANCOURT INC. 1215-1593	16 08 71	14 02 78	Changeant le nom - ancien nom: RIMOUSKI SPORTIF LTEE.
HENRI VALLIERES INC. 1170-7569	13 01 47	05 12 77	Modifiant le capital-actions.
VOYAGES DU VALLON INC.	20 05 76	01 03 78	Modifiant quelques dispositions aux lettres patentes.

71924-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Avis de correction (Lettres patentes)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a autorisé la correction des lettres patentes suivantes:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation	Modifications
ORGANISME POUR LA COLLABORATION ET LA SENSIBILISATION INTERNATIONALES O.C.S.I. 1474-4536	4090, chemin Royal, Sainte-Famille, I.O.	22 02 77	Remplaçant le nom « ORGANISME POUR LA COOPERATION ET SENSIBILISATION INTERNATIONALES O.C.S.I. » par ORGANISME POUR LA COLLABORATION ET LA SENSIBILISATION INTERNATIONALES O. C.S.I. »

71924-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Siège social (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont changé leur siège social tel qu'indiqué ci-après:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en en corporation	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
A.T.V. DISTRIBUTIONS INC. 1229-2827	04 01 71	551, 4e Avenue, Malartic ...	125, rue Principale, Lachute
AMENAGEMENTS IMMOBILIERS M.W.Z. LTEE 1369-8394	27 09 74	5640 nord, avenue Westminster, Côte-Saint-Luc	1, place Ville-Marie, suite 3635, Montréal

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LES ARMOIRES MODERNES INC. 1303-4350	02 10 72	1850, place Ibert, Québec ...	760, avenue Godin, Vanier
ASSOCIATION DES CADRES MOYENS DU CHEMIN DE FER DU QUEBEC 1369-8865	29 11 74	1669, rue Ringuet, appartement 212, Saint-Bruno-de-Montarville	65, place Halifax, Candiac
ASSOCIATION SPORTIVE INTER-CITE INC. 1331-2962	30 03 73	Saint-Jérôme	53, rue Laberge, Saint-Hippolyte
L'AUTONEIGISTE INC. 1235-2951	17 11 70	Laval	B.G. 9, route 239, Saint-Germain-de-Grantham
BILODEAU INC. 1119-1285	19 01 65	8000, rue Léonard-de-Vinci, Montréal	8821, rue Pascal-Gagnon, Saint-Léonard
BOUTIQUE L'ANTARES LTEE 1333-7258	14 06 73	1875, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette	365 est, 74e Rue, Charlesbourg
RONALD BROWNSTEIN & ASSOCIES INC. 1367-3330	21 03 74	Montréal	5625, rue Melling, Côte-Saint-Luc
CENTRE DE FORMATION ET DE CONSULTATION (INTERNATIONAL) INC. 1508-4577	16 11 77	Montréal	897, chemin Ste-Foy, Québec
LA CIE DE PAVAGE D'ASPHALTE BEAVER LTEE 1125-0040	08 09 55	5105, rue Delorimier, Montréal	5250, rue Amiens, Montréal-Nord
CIRI INC. 1246-6710	23 08 65	1, carré Westmount, Westmount	2244, 46e Avenue, Lachine
LA COMPAGNIE D'AVIATION CAGEX INC. 1505-5817	08 11 76	779, boulevard des Mille-Iles, Sainte-Thérèse-en-Haut	930, rue Place Foucault, Saint-Bruno
LA COMPAGNIE D'ENTRETIEN BRITE-LITE LTEE 1118-5667	21 02 69	620-630, McCaffery, Saint-Laurent	5322-24-26, boulevard St-Laurent, Montréal
LES CONSTRUCTIONS BELZANE INC. 1367-9741	26 02 74	Montréal	3500, rue Park, Saint-Hubert
EAST SIDE BRAND EGG CO. LTD. 1110-2886	13 04 67	Montréal	1955, boulevard Industriel, Laval
ELECTRONIQUE GAMMA LTEE 1461-2170	02 08 75	31, rue St-Francis, Châteauguay-Centre	2132, rue Maislin, LaSalle
LES ENTREPRISES D'ELECTRICITE GAMACHE INC. 1338-0563	07 08 73	Beauport	237, rue Notre-Dame, Saint-Jean-de-Boischatel
LES ENTREPRISES DULU INC. 1347-0620	09 10 73	844, rue Closse, Saint-Lambert	222, rue Victoria, Greenfield Park
LES ENTREPRISES HOOMIC INC. 1347-8813	18 05 72	170, boulevard Industriel Boucherville	159 ouest, rue Jean-Talon Montréal
LES ENTREPRISES IMMOBILIERES S.S.D. INC. 1471-9835	03 12 76	101, rue de la Savane, Sainte-Anne-des-Monts	700, 4e Avenue, Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LES ENTREPRISES MARCEL DUPONT LTEE 1471-0073	22 10 76	Montréal	115, rue Scott, McMasterville
FOLEY FUG & BARGE SERVICE LTD. 1347-8516	07 07 72	Montréal	8610, rue Lafrenaie, Saint-Léonard
FONDA STEEL & FOUNDRY SUPPLIES LTD. 1128-0476	03 10 67	Lachine	1010 ouest, Ste-Catherine, suite 538, Montréal
FONDA STEEL & FOUNDRY SUPPLIES LTD. 1128-0476	03 10 67	Montréal	2929, rue Notre-Dame, Lachine
FONGIL INC. 1143-8827	04 01 65	290, rue Roy, Lemoyne	1682, rue Dupuis, Saint-Luc
GERMAIN & ASSOCIES, COURTIERS INC. 1249-8408	26 08 60	Québec	1097, de l'Eglise, Sainte-Foy
GRA-CEL LTEE 1155-5109	15 12 67	Sainte-Foy	80, avenue des Rapides, Courville
LES HABITATIONS CONFORBEC INC. 1474-5764	24 02 77	1010 ouest, Ste-Catherine, bureau 707, Montréal	80A, rang Ste-Marguerite, Mercier
LES HELICOPTERES LAVERENDRYE INC. 1338-6735	27 06 72	L'Aéroport de Touraine	400, boulevard Cité des Jeunes, Hull
HOTEL RUSSEL COMPAGNIE 1283-1624	12 01 49	Beauharnois	Melocheville
IMPRIMERIE FANTASIA LTEE 1504-5776	12 08 76	6929 ouest, rue Sherbrooke, Montréal	204, rue Promenade Ronald, Montréal-Ouest
IMPRIMERIE NORMANDIE LTEE 1142-7416	01 09 65	Laval	834, Chatillon, Boisbriand
LES INDUSTRIES LEMARA INC. 1320-5489	02 06 72	27 ouest, rue Laurier, Arthabaska	171, boulevard Labbé, Victoriaville
LES INDUSTRIES VALAMCO LTEE 1336-7651	08 11 72	Montréal	305, rue Radisson, Châteauguay
INTER-CITE AUTO PARTS INC. 1109-5171	06 10 48	1775, rue St-Patrick, Montréal	2375, rue Stevens, Saint-Laurent
G. & L. LABERGE INC. 1263-3491	17 12 71	425, rue Trenton, Mont-Royal	460, rue St-Philippe, Laval
LIGHTOLIER-CANADA LIMITED 1128-4544	09 04 54	Outremont	Lachine
MAISON G. CADIEUX INC. 1363-9299	04 06 75	4152, rue Majeau, Montréal-Nord	11500, 4e Avenue, Montréal
J.M. MARCEAU INC. 1288-9549	21 11 66	Montréal	400, 6e Rang, Charette
GILLES MESSIER INC. 1504-6402	17 08 76	Varennes	25, montée des 42, Sainte-Julie

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
RAYMOND MONGEAU & ASSOCIES INC. 1350-0970	08 01 74	788, boulevard Pie-XII, Sainte-Foy	170, Lareau, Longueuil
REAL MORISSETTE INC. 1502-7063	24 03 76	14153, rue Victoria, Pointe-aux-Trembles	76, rue Augustin, Repentigny
NATIONAL POULTRY & EGG CO. LTD. 1215-0900	19 03 71	Montréal	1955, boulevard Industriel, Laval
NORAC INC. 1277-7520	06 10 55	Montréal	1094, rue Perrot, Saint-Bruno
OUTILLAGE MONTREAL LTEE 1207-3326	15 02 71	Montréal	600, boulevard de l'Industrie, Beloeil
PETRO LEASING CO. LTD. 1279-6926	29 06 66	Montréal	3542 est, boulevard de la Concorde, bureau B-3, Laval
LES PLACEMENTS DE LA TERRASSE INC. 1354-9126	15 03 74	Longueuil	866 est, rue de Lagauchetière, Montréal
LES PLACEMENTS DENAULT INC. 1251-9781	23 05 70	Sherbrooke	800 ouest, boulevard Dorchester, Montréal
PRODUCTIONS CLAUDE VIGNON INC. 1367-0328	22 09 75	Anjou	254 est, Ste-Catherine, Montréal
LES PROFILS DE PLASTIQUE DE L'EST LTEE 1368-2646	14 05 74	10777, place Moisan, Montréal-Nord	11880, 57e Rue, Montréal
PROVINCIAL MUFFLERS LTD. 1176-1699	06 04 64	1222, rue St-Joseph, appartement 1, Shawinigan	625 A, Lindsay, Drummondville
RESTAURANT HU-NAN INC. 1469-5639	26 09 76	564, rue Canterbury, Laval	1092, boulevard St-Laurent, Montréal
ROUGIER INC. 1117-2319	28 10 01	Saint-Laurent	8480, boulevard St-Laurent, Montréal
LES SABLES THOUIN INC. 1331-2681	09 05 73	1227, Cabane-Ronde, Saint-Henri-de-Mascouche	3415, voie de Service nord, autoroute 640, Lachenaie
ST. JOHN'S MEAT & SEA FOOD INC. 1217-8190	19 07 71	Dollard-des-Ormeaux	9170, Airlie, LaSalle
SANDCO INTERNATIONAL (MONTREAL) LTEE 1283-3984	23 03 71	Montréal	201, Corot Rive, suite 316, Verdun
SAUREL SHIRT, LIMITED 1283-5351	22 09 34	Sorel	1, avenue Dupont, Sainte-Anne-de-Sorel
SECURITY S.F.A. INC. 1229-9111	11 12 61	Montréal	400 B, montée de Liesse, Saint-Laurent
LES SERVICES SANITAIRES DE L'OUTAOUAIS INC. 1310-0144	15 10 71	Gatineau	198, rue Montcalm, Hull
SHUCHAT FRANCHISES INC. 1204-1935	08 10 70	5606, avenue Pinedale, Côte-Saint-Luc	625, avenue du Président, Kennedy, Montréal

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
SIROIS & BROWN, INC. 1336-3098	28 12 72	428, rue Marconi, Laval-des-Rapides	273, rue Principale, Sainte-Justine
SUPERMARCHE COULOMBE INC. 1354-6916	12 03 74	959 ouest, rue St-Vallier, Québec	2445, chemin St-Louis, Sillery
LES TISSUS QUALITEX INC. 1365-7853	12 06 75	4230, Badgley, Montréal	50, St-Charles, Beaconsfield
TRIMNIT COMPANY INC. 1209-3571	29 04 70	Montréal	50, Benjamin Hudon Saint-Laurent

71924-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Renseignements sur les compagnies — Loi des

Avis de dissolution éventuelle de corporations

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 4, 5*a* et suivants de la Loi des renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont en défaut de produire le rapport visé par l'article 4 de ladite loi pour une année ou plus; les corporations sont en conséquence passibles de dissolution sans autre avertissement si elles n'ont pas fourni tous les rapports indiqués en regard de leur nom ainsi que les honoraires prescrits, dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
AERO CLUB LIMITED 1571-2052	Montréal	01 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
AGENCE GENERALE DE PLACEMENT ET COURTAGE LTEE *INVESTMENT AND BROKERAGE GENERAL AGENCY LTD.* 1564-7456	Rimouski	16 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
ALBERT ALLARY LIMITEE 1571-0890	Montréal	14 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
ALLIANCE CANADIENNE POUR LE VOTE DES FEMMES DU QUEBEC 1581-2142	Montréal	31 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
ALLIED ARTS INCORPORATED 1565-8677	Montréal	16 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
WILLIAMS ALLOY PRODUCTS (CANADA) LIMITED 1564-8066	Montréal	12 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
AMALGAMATED 5¢ TO $1.00 STORES COMPANY 1571-1567	Montréal	23 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
AMHERST GARDEN LIMITED 1570-7813	Montréal	08 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE AMUSEMENT LIBERAL CLUB INCORPORATED 1571-0791	Montréal	04 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE ARTBED SHOE MFG CO. INC. 1548-6244	Québec	15 10 1928	1942 à 1977 incl.
ASSOCIATED INVESTORS LIMITED 1571-5741	Montréal	17 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
ASSOCIATION AIGLON INCORPOREE 1581-2092	Joliette	25 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
ASSOCIATION COLOMBOPHILE INDEPENDANTE DE MONTREAL 1581-1581	Montréal	12 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'ASSOCIATION DES FANFARES AMATEURS DE LA PROVINCE DE QUEBEC 1581-2217	St-Jean (Iberville)	27 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS ET AGENTS DE MODE EN GROS DE QUEBEC INC. 1581-2126	Québec	25 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DE LA PROVINCE DE QUEBEC, INCORPOREE 1552-1198	Montréal	14 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'ASSOCIATION DU TELEPHONE DE LA CONCEPTION 1587-3284	La Conception	02 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
ASSOCIATION PROTECTRICE DE PECHE ET DE CHASSE DU LAC MEGANTIC 1572-4008	Montréal	26 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
JOHNSON AUDETTE LIMITEE 1571-0577	Montréal	04 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
AUTODROME MONT ROYAL LIMITEE 1570-4778	Montréal	27 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
AUTOMOBILE IMPROVEMENT SYNDICATE, LIMITED 1565-5210	Montréal	25 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
AUTOMOBILE SALES INCORPORATED 1548-5964	Trois-Rivières	23 06 1928	1933 à 1977 incl.
BAGOT SAND CO. LIMITED 1571-5790	Montréal	28 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
H.R. BAIN & CO. LIMITED 1570-9330	Montréal	01 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
BATIK PRODUCTS CORPORATION 1551-8772	Montréal	18 05 1929	1932 à 1977 incl.
BATISCAN POWER & LIGHT COMPANY . 1570-6344	Montréal	27 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
BAYRICHE REALTY CORPORATION 1570-4752	Montréal	22 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
JOHN BAXTER & COMPANY LIMITED .. 1571-0874	Montréal	23 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
BEAUDOIN ET BERGERON LIMITEE 1565-4072	St-Agapit-Station	12 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
BEAUHARNOIS REALTIES LIMITED 1568-0820	4215 rue de Laroche Montréal	28 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
BEAVER PULP & LUMBER CO.LIMITED . 1570-9215	St-Joseph-de-Beauce	14 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
BECK'S LTD. 1555-2441	Montréal	05 03 1929	1933 à 1977 incl.
BEEBE WHITE GRANITE CO. LTD. 1551-8707	Beebe district of Saint-Francis	11 07 1928	1933 à 1977 incl.
CHARLES BELANGER LIMITEE 1564-7993	Montréal	29 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
BELGO DRESS MFG. CO.LIMITED 1571-5915	Montréal	04 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
BENOIT INVESTMENT CORPORATION .. 1571-7317	Montréal	14 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
BERGERON FRERES LIMITEE 1571-5766	Montréal	27 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE BIRMINGHAM APARTMENTS, LIMITED 1563-9768	Montréal	18 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
AIME BIRON LIMITEE 1563-9644	Sherbrooke	07 03 1929	1932 à 1977 incl.
BLACK BEAR MINING CORPORATION .. 1564-4628	Montréal	30 07 1928	1932 à 1977 incl.
C.E. BLACK, LIMITED 1563-9651	Montréal	20 02 1929	1939 à 1977 incl.
BLEURY BUILDINGS LIMITED 1564-3133	Montréal	02 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
BLEURY GARAGE LIMITED 1564-4750	Montréal	15 05 1929	1934 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
ALFRED BLOUIN LIMITEE 1570-9355	Montmagny	28 12 1928	Initial, 1922 à 1977 incl.
HENRI BLUM & CO. (CANADA) LTD 1564-1806	Montréal	21 12 1928	1932 à 1977 incl.
BOEHRINGER CORPORATION 1564-4768	Montréal	20 07 1929	1937 à 1977 incl.
BOHEMIA GLASS DECORATING LTD. 1567-0383	Montréal	08 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
BOISCLAIR FISH & GAME CLUB 1572-7357	Témiscamink	01 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
BONAVISTA COPPER GOLD COMPANY LIMITED (NO PERSONAL LIABILITY) 1571-4140	Montréal	10 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
BONDS AND INVESTMENTS LIMITED 1565-3272	Montréal	02 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA BONNETTERIE SILVERMOON LIMITEE *SILVERMOON HOSIERY MILLS LIMITED* 1551-6503	Montréal	21 06 1928	1932 à 1977 incl.
BONTEX GARMENT COMPANY 1553-3698	Montréal	26 07 1928	1939 à 1977 incl.
BOSTON MANUFACTURING & TRADING COMPANY INCORPORATED 1570-6443	Montréal	03 09 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA BOULANGERIE J.O. TREMBLAY LIMITEE 1567-2504	Montréal	06 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
BOULIANE & CIE LIMITEE 1556-0790	Kénogami	11 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
J.E.D. BOURASSA & COMPANY LIMITED 1567-2231	Montréal	10 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
J.O. BOURCIER INC 1554-5965	Montréal	11 04 1929	1938 à 1977 incl.
BOURDEAU'S LIMITED 1554-5809	Montréal	10 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
BRANDON PINE HOTEL COMPANY LIMITED 1564-7472	St-Gabriel de Brandon	25 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
BRASS & IRON LIMITED 1554-5957	Montréal	17 08 1928	1932 à 1977 incl.
LA BRASSERIE DES TROIS-RIVIERES LIMITEE 1571-1575	Trois-Rivières	10 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LA BRIQUE MONTMORENCY LIMITEE *THE MONTMORENCY BRICK LIMITED* 1571-0858	Québec	16 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
BRITISH AMERICAN INVESTMENT CORPORATION 1563-9487	Montréal	08 04 1929	1932 à 1977 incl.
BRITISH FINANCE CORPORATION 1567-2298	Montréal	19 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
BROADWAY DRESS MANUFACTURING COMPANY LIMITED 1570-4760	Montréal	03 09 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
JACK BROHMAN LIMITED 1563-9701	Montréal	09 02 1929	1936 à 1977 incl.
BROOKLYN PARK TENNIS CLUB INCORPORATED 1580-8686	St-Lambert	23 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
BROUILLARD & CIE. INC. *BROUILLARD & CO. INC.* 1564-4636	Montréal	28 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
HAL BROWN, LIMITED 1564-1814	Montréal	14 01 1929	1937 à 1977 incl.
BUANDERIE BREBOEUF LIMITEE 1567-2280	Montréal	26 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
BUANDERIE GENERALE LIMITEE *GENERAL LAUNDRIES LIMITED* 1571-7036	Montréal	19 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
BUILDERS LIMITED 1554-5841	Montréal	09 08 1928	1938 à 1977 incl.
BUILDING SITES LIMITED 1571-3597	Montréal	12 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
BUREAU DE CREDIT DES TROIS-RIVIERES, LIMITEE *THREE RIVERS CREDIT BUREAU, LIMITED* 1571-4975	Trois-Rivières	22 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
BUSY BEE GROCERY LIMITED 1571-1542	Montréal	06 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
C. B. C. SALES CORPORATION 1571-5691	Montréal	09 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CADILLAC MINING AND DEVELOPMENT SYNDICATE LIMITED 1566-2125	Rouyn	19 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
CAMMEYER SHOE COMPANY LIMITED 1571-7002	Montréal	01 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
CAMPBELL, DECARIE LIMITEE ..... *CAMPBELL, DECARIE LIMITED* 1548-5683	Montréal	29 08 1928	1962 à 1977 incl.
G.L. CAMPBELL & COMPANY LIMITED . 1565-4007	Montréal	08 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
CANADA CONSTRUCTION LIMITED 1570-4901	Montréal	06 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE CANADA EUROPEAN IMPORTING CO. LTD. 1570-8902	Montréal	22 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CANADA PRINTING REVIEW COMPANY, LIMITED 1314-1700	Montréal	08 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
CANADA TRADE AND COMMERCE LIMITED 1565-5269	Montréal	20 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
CANADA TYPESETTERS LIMITED 1556-5286	Montréal	11 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
CANADIAN ALMONDS LIMITED 1568-4525	Montréal	17 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CANADIAN ARCHITECTURAL IRON WORKS COMPANY LIMITED 1571-7077	Montréal	04 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
CANADIAN BROADTAIL FUR COMPANY LIMITED 1565-1870	Montréal	07 07 1928	1932 à 1977 incl.
CANADIAN BUTCHERS' SUPPLY COMPANY LIMITED 1565-4155	Montréal	14 01 1927	1935 à 1977 incl.
CANADIAN COMMONWEALTH CORPORATION 1564-7860	Montréal	10 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CANADIAN DRESS HOUSE LIMITED 1567-2314	Montréal	05 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CANADIAN FUR FARMING CORPORATION 1570-7573	Montréal	12 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CANADIAN GENERAL SECURITIES (QUEBEC) LIMITED 1567-2413	Montréal	18 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CANADIAN HARDWARE SPECIALITY COMPANY LIMITED 1565-1854	Montréal	21 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CANADIAN IMPORTERS & MANUFACTURER'S AGENTS LTD. 1565-3876	Québec	02 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
CANADIAN INTERNATIONAL AMUSEMENT COMPANY LIMITED 1570-9256	Montréal	10 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CANADIAN LADIES WEAR CO. LTD. 1565-4148	Montréal	14 06 1929	1936 à 1977 incl.
CANADIAN LIGHTNING ROD MANUFACTURING CO. LTD. 1564-5674	Québec	16 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CANADIAN LOCKS LIMITED 1564-8124	Montréal	20 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CANADIAN METAL PRODUCTS OF FARNHAM LIMITED 1564-8140	Farnham	25 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CANADIAN NATIONAL FISHERIES LIMITED 1568-0788	Montréal	10 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CANADIAN WAELZ PROCESS LIMITED 1564-6359	Montréal	28 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CANADIAN-AMERICAN WHOLESALE GROCERY AND PROVISION COMPANY LIMITED 1565-5236	Montréal	29 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
CAPITOL BARBER SHOPS LIMITED 1570-7896	Montréal	19 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CAPITOL CLOAK & SUIT CO. LIMITED 1548-7374	Montréal	04 07 1928	1937 à 1977 incl.
CARLTON TAXI SERVICE LIMITED 1570-7870	Montréal	08 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CARON INDUSTRIES LIMITEE *CARON INDUSTRIES LIMITED* 1556-5757	Montréal	13 06 1928	1932 à 1977 incl.
LA CARRIERE DE SHERBROOKE LIMITEE *SHERBROOKE QUARRY LIMITED* 1550-7452	Montréal	31 01 1929	1933 à 1977 incl.
LES CARRIERES FRONTENAC LIMITEE *FRONTENAC QUARRIES LIMITED* 1571-3688	St-Sébastien (comté de Frontenac)	29 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CARTER TALKIE MOVIE EQUIPMENT INC. 1571-0783	Montréal	15 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
CASTLEBROOK MINING CORPORATION (No personal liability) 1553-2526	Magog	16 03 1929	1932 à 1977 incl.
CAVALRY CLUB MONTREAL 1581-2084	Montréal	22 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
CENTRAL FUR COMPANY 1565-4130	Montréal	29 04 1929	1932 à 1977 incl.
CENTRAL FURNITURE LIMITED 1565-4387	Montréal	22 05 1929	1933 à 1977 incl.
CENTRAL TOILET SERVICE LIMITED 1556-1525	Montréal	15 06 1928	1936 à 1977 incl.
CENTRAL WAREHOUSING COMPANY, LIMITED 1565-8941	Montréal	14 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
CERCLE DE ST EDOUARD DE L'ASSOCIATION DES VOYAGEURS DE COMMERCE DU CANADA 1580-8728	Montréal	22 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
CERCLE DES RAQUETTEUSES CHAMPLAIN 1581-2324	Saint-Jean	19 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CHALEUR BAY AUTOBUS COMPANY LTD. 1566-2307	New Carlisle	28 12 1928	1953 à 1977 incl.
CHAMPAGNE & DUPRE, LIMITED 1571-0551	Montréal	26 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CHAMPAGNEUR REALTIES LIMITED 1565-4015	Montréal	23 11 1928	1948 à 1977 incl.
CHAMPLAIN-ROUYN MINES, LIMITED (No personal liability) 1555-8687	Montréal	04 09 1928	1932 à 1977 incl.
J.H. CHAPMAN COMPANY LIMITED 1555-4835	Montréal	02 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CHARBONNEAU & DE GUISE LIMITEE *CHARBONNEAU & DE GUISE LIMITED* 1554-5684	Montréal	19 06 1928	1935 à 1977 incl.
W. CHAREST LTEE 1565-8719	Québec	12 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
CHAZEL MINES LIMITED (No personal liability) 1567-2447	Montréal	20 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LES CHEVALIERS MARCHANDS LTEE 1570-9017	Montréal	17 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
CHICOUTIMI PORT COMPANY LIMITED 1570-9348	Chicoutimi	13 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CHINCHILLA DU PEROU LIMITEE *THE PERUVIAN CHINCHILLA LIMITED* 1565-8693	St-Joseph-de-Beauce	22 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
CHINESE CANADIAN SOCIAL CLUB LIMITED 1570-9751	Montréal	20 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LA CIE DE BALAIS DU SAGUENAY, LIMITEE *THE SAGUENAY BROOM CO., LIMITED* 1564-7944	Chicoutimi	25 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA CIE DE BOIS JEROMIENNE LTEE *THE ST-JEROME LUMBER CO. LTD.* 1566-2174	St-Jérôme	07 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
CIE DE CAMIONS RELAY DE MONTREAL LIMITEE *RELAY MOTOR TRUCK OF MONTREAL LIMITED* 1565-3819	Montréal	22 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA CIE DE CONSTRUCTEURS LIMITEE 1564-8181	Trois-Rivières	14 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA CIE DE CONSTRUCTION LAURENTIENNE LIMITEE *LAURENTIAN CONSTRUCTION COMPANY LIMITED* 1566-2166	Montréal	04 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
CIE DE PUBLICATION DU NORD LIMITEE 1549-2010	Québec	07 12 1928	1932 à 1977 incl.
CIE DE TELEPHONE DE DUPUY LTEE 1571-7069	Dupuy	22 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA CIE DES PRODUITS CHIMIQUES DE NICOLET LTEE *NICOLET CHIMICAL PRODUCTS LTD.* 1570-9199	Nicolet	06 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA CIE D'EXPLORATION DES TROIS-RIVIERES LTEE (Libre de responsabilité personnelle) *THREE RIVERS EXPLORATION CO. LTD.* (*No personal liability*) 1568-2636	Trois-Rivières (St-Maurice)	13 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA CIE D'IMMEUBLES JOLIETTE-LA MATIVINIE, LIMITEE 1551-8285	Joliette	12 04 1929	1932 à 1977 incl.
CIE DUBUC PRODUCTS COMPANY LTD. 1569-5430	Chicoutimi	24 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA CIE MUTUELLE DE GAZOLINE & D'HUILE LIMITEE *MUTUAL GAS & OIL COMPANY, LIMITED* 1551-1223	Vaudreuil-Station	15 10 1928	1933, 1935 à 1977 incl.
THE CITIZEN'S CORPORATION 1556-0782	Montréal	29 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
CITY AND DISTRICT FINANCE CORPORATION 1550-8351	Montréal	20 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
CLAXTON'S FINANCIAL DIGEST INCORPORATED 1567-2991	Montréal	21 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLERMONT MINES LIMITED (No personal liability) 1552-7484	85, rue St-Pierre Montréal	19 12 1928	1936 à 1977 incl.
CLUB AMATEUR ATHLETIQUE POLONAIS *POLISH AMATEUR ATHLETIQUE CLUB* 1581-2043	Montréal	02 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CLUB COLOMBIEN DE COTEAU STATION INCORPORE 1247-8913	Coteau-Station (Soulanges)	09 07 1928	1956, 1958 à 1960 incl. 1971, 1974 à 1977 incl.
CLUB DE BASEBALL DE SHERBROOKE 1580-6417	Sherbrooke	24 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE CAPITANAL 1572-4073	Montréal	28 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB DES AGRONOMES 1572-7092	Montréal	22 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB DES MILLIONNAIRES DES TROIS-RIVIERES 1581-2225	Trois-Rivières	31 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB HEBERT 1572-7100	Montréal	22 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB HOLLYWOOD INCORPORATED 1548-7580	Montréal	18 07 1928	1932 à 1977 incl.
CLUB LAPOINTE DE ST-FRANCOIS D'ASSISE 1580-6623	Québec	21 07 1927	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB LIBERAL HOWARD 1581-1573	Sherbrooke	17 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB LIBERAL MONTE CARLO INC. *MONTE CARLO LIBERAL CLUB INC.* 1565-8974	Montréal	29 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB MARIA CHAPDELAINE 1548-2656	Jonquière	16 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB MERCIER 1572-4024	Montréal	03 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB NAUTIQUE DE BEAUHARNOIS *BEAUHARNOIS BOATING CLUB* 1580-6565	Beauharnois	15 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB OUVRIER MONTREAL-EST 1581-2118	Montréal	11 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB OUVRIER VILLE-MARIE 1580-6540	Montréal	12 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
CLUB RIMOUSKI 1581-2308	Rimouski	05 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE CLUB SOCIAL DES TROIS-RIVIERES INCORPORE 1568-2974	Trois-Rivières	28 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB WILFRID LAURIER DES FEMMES LIBERALES 1580-6458	Montréal	29 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLUB WUK DE MONTREAL 1580-8678	Montréal	20 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LES COEURS JOYEUX 1581-2316	Montréal	03 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
COHEN BROS. LTD. 1568-4517	Montréal	08 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
COLD CREEK FISH & HUNT CLUB 1572-7043	Montréal	05 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
COLONIAL IMPORT COMPANY 1568-4509	Montréal	08 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
COLONIAL INVESTMENTS LIMITED 1571-5964	Montréal	18 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
COLONIAL WOOLLEN COMPANY, INC 1565-8750	Montréal	29 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE COLUMBIA GARMENT COMPANY 1565-9071	Montréal	11 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
COMITE DU MONUMENT LAFONTAINE 1581-2068	Montréal	16 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
COMMERCIAL COLLECTORS CORPORATION LIMITED 1564-7928	Montréal	09 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
COMMERCIAL INVESTMENTS, LIMITED 1556-0477	Montréal	10 07 1928	1951 à 1977 incl.
COMMERCIAL LOOSE LEAF CO. LIMITED 1564-0451	Montréal	04 08 1928	1932 à 1977 incl.
COMMONWEALTH SECURITIES LIMITED 1556-0485	Montréal	29 08 1928	1932 à 1977 incl.
COMPAGNIE BLAIS & GAUTHIER LIMITEE 1567-2942	St-Hyacinthe	06 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE CANADIENNE DE CERCUEILS LIMITEE 1567-2983	St-Rémi de Napierville	22 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
COMPAGNIE CANADIENNE DES TISSAGES DE SOIERIES REUNIS DE LYON, LIMITEE *CANADIAN T. S. R. OF LYONS, LIMITED* 1571-1526	Montréal	04 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
COMPAGNIE D'AQUEDUC DE ST-EDOUARD DE LOTBINIERE LIMITEE 1583-2314	St-Edouard de Lotbinière	15 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
COMPAGNIE D'AQUEDUC DE STE-MADELEINE LTEE 1583-8311	Ste-Madeleine	03 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE CHAUFFAGE AUTOMATIQUE SUPERIEURE LTEE *SUPERIOR AUTOMATIC HEATING COMPANY LIMITED* 1554-7623	Montréal	30 07 1928	1934 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION ROBESCO, LIMITEE 1553-9810	Montréal	17 01 1929	1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE GRANIT PLAMONDON LIMITEE 1568-0804	Sherbrooke	06 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
COMPAGNIE DE NAVIGATION MONT-ROYAL, LIMITEE *MOUNT ROYAL NAVIGATION COMPANY LIMITED* 1565-8578	Montréal	20 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE PRETS IMMOBILIERS LIMITEE 1553-6295	St-Evariste Station	23 02 1929	1933 à 1977 incl.
COMPAGNIE DE PRODUITS PURS CANADIENS LTEE *CANADIAN PURE PRODUCTS CO. LTD.* 1553-9786	Montréal	08 05 1929	1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DU PHILANTHROPE INC. 1570-6427	Montréal	20 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE REMEDES DE L'ABBE WARRE LIMITEE 1554-6203	Montréal	10 09 1928	1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE RENARDS ARGENTES DE CHICOUTIMI LIMITEE 1549-1996	Chicoutimi	26 06 1928	1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE TABAC CANADIEN, LIMITEE *THE CANADIAN TOBACCO COMPANY LIMITED* 1565-1862	300 rue Richard, Joliette	31 08 1928	1934, 1955 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
COMPAGNIE DE TELEPHONE DE MACAMIC LTEE 1568-8146	Macamic	12 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE DE TERRAINS AGRICOLES DE LA COTE DE LIESSE LIMITEE 1552-0372	Montréal	19 06 1929	1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE D'HOTELLERIE MATANE, GASPE, LIMITEE 1565-3165	Matane	24 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE D'HUILE ST. MAURICE LIMITEE *ST. MAURICE OIL COMPANY LIMITED* 1552-1149	Shawinigan Falls	10 09 1928	1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE D'IMMEUBLES DALPE LIMITEE 1565-0187	Montréal	14 06 1928	1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE ET DE REGLAGE DE MONTREAL, LIMITEE *MONTREAL PRINTING AND RULING COMPANY, LIMITED* 1567-9061	Montréal	10 04 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE D'INVENTIONS DE QUEBEC 1564-8280	Québec	22 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
COMPAGNIE FORESTIERE LIMITEE 1556-0014	Québec	05 09 1928	1932 à 1977 incl.
COMPAGNIE J.E. CORDEAU LIMITEE 1564-0501	Montréal	04 04 1929	1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE JAVEL-O LIMITEE *JAVEL-O COMPANY LIMITED* 1553-1619	Montréal	10 08 1928	1932 à 1977 incl.
COMPAGNIE MARITIME ET DE SAUVETAGE DU GOLFE LIMITEE 1571-5998	Québec	16 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
COMPAGNIE O. PLANTE LIMITEE 1570-7847	Amos	06 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA COMPAGNIE QUEBEC DUNTILE, LIMITEE 1570-6393	Québec	19 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA CONCIERGERIE LIMITEE 1571-6996	Montréal	28 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA CONFECTION JUNIOR, LIMITEE *THE JUNIOR CLOTHING, LIMITED* 1564-7662	Montréal	05 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LES CONFECTIONS SAGUENAY, LIMITEE *THE SAGUENAY GARMENTS, LIMITED* 1549-8546	Kénogami	06 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CONFEDERATION HOLDING & TRANSFER CORPORATION 1570-4604	Montréal	22 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
V.E. CONNOLLY LIMITED 1563-9735	Montréal	29 06 1929	1934 à 1977 incl.
CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE, LIMITEE 1570-9165	Montréal	01 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LES CONSERVES DE CHAMPLAIN, LIMITEE *CHAMPLAIN PRESERVING LIMITED* 1563-9719	Cap-de-la-Madeleine	13 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE CONSOLIDATED CAFETERIAS OF CANADA, LIMITED 1564-5666	Montréal	22 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CONTINENTAL FOOD TONIC COMPANY LIMITED 1564-7688	Montréal	15 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CONTINENTAL INVESTMENTS INC. 1553-8754	Montréal	11 09 1928	1932 à 1977 incl.
CONTINENTAL TRADING CORPORATION, LIMITED 1564-8173	Montréal	17 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
FRED CORBETT LIMITED 1571-5956	Montréal	16 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA CORPORATION D'AQUEDUC DE LUCEVILLE 1568-2834	Québec	02 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA CORPORATION D'AQUEDUC DE MISTASSINI 1583-2306	Québec	28 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA CORPORATION D'AQUEDUC DE VAL-DAVID 1582-6142	Québec	24 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA CORPORATION D'AQUEDUC STE-JUSTINE ST-POLYCARPE 1571-0759	Québec	09 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CORPORATION DE FINANCE BEAULAC *BEAULAC FINANCE CORPORATION* 1571-5931	Shawinigan Fall	11 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CORPORATION DE PLACEMENTS DE MAISONNEUVE, LIMITEE *MAISONNEUVE INVESTMENT CORPORATION LIMITED* 1571-0833	Montréal	26 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LA CORPORATION DE PRETS DE QUEBEC *QUEBEC LOAN CORPORATION* 1568-0721	Québec	11 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
COSMOPOLITAN REALTIES LIMITED 1565-3868	152 Notre-Dame St. E Montréal	12 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
COSTELLO LADIES' WEAR LIMITED 1570-4729	Montréal	21 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
COTE & COTE LIMITEE 1556-5740	Québec	10 10 1928	1932 à 1977 incl.
COTE ST CATHERINE ROAD DEPLEXES LIMITED 1565-5178	Montréal	06 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
COUTURE-LEFEBVRE CO. LIMITEE 1565-5095	Montréal	18 06 1928	1935 à 1977 incl.
LE CREDIT DE LA BEAUCE & CO. LTEE *THE BEAUCE INVESTMENT & CO. LTD* 1570-8894	Ste-Marie (Beauce)	11 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CUTAWAY CLUB 1572-7365	Montréal	11 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
DAINTY FROCKS INC 1567-0375	Montréal	30 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
DALAP DRESS COMPANY INCORPORATED 1564-0303	Montréal	21 11 1928	1932 à 1977 incl.
LEON DAMOUR & FILS LIMITEE 1564-0311	Trois-Pistoles	01 08 1928	1932 à 1977 incl.
DAOUST, FRENETTE AUTOS LIMITEE 1565-9279	Joliette	23 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
S. DAVIS AND COMPANY INCORPORATED 1556-3364	234 St. Paul St. West Montréal	29 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
DEBUTANTE DRESS MANUFACTURING COMPANY 1571-1617	Montréal	17 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
DELECTO LUNCH & REFRESHMENT CO. 1556-9478	Montréal	22 04 1929	1934, 1936 à 1977 incl.
P.G. DEMETRE ESTATES LIMITED 1564-8314	Montréal	01 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
DEPENDABLE DRESS LIMITED 1556-2713	Montréal	17 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
HECTOR L. DERY LIMITEE 1548-9024	Montréal	05 09 1928	1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
DESLAURIERS EXPLORATION COMPANY LIMITED 1556-9452	Québec	15 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CHARLES DESMARAIS LTEE *CHARLES DESMARAIS LTD* 1570-8928	Verdun	10 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
DEUTSCH BROS INCORPORATED 1564-7480	Montréal	28 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
D'HARTY COMPANY 1564-8074	Montréal	19 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CHARLES DHO INCORPOREE 1551-7709	Shawinigan	12 01 1929	1967 à 1977 incl.
CHARLES DHO, INCORPOREE 1570-6237	Shawinigan Falls	12 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
CHARLES DHO, LIMITED 1571-3613	Drummondville	01 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
CHARLES DHO, LIMITEE 1571-5725	Drummondville	15 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
B. DIAMOND & SONS LTD 1551-8467	Montréal	18 07 1928	1932 à 1977 incl.
DIAMOND INVESTMENT COMPANY LIMITED 1571-6038	Montréal	23 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
DIANA DRESS LTD 1551-8509	Montréal	18 10 1928	1932, 1934 à 1977 incl.
DIET FOOD PRODUCTS LIMITED 1567-0342	Montréal	07 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
IRENE DION INCORPORATED 1555-2045	Montréal	01 06 1929	1938 à 1977 incl.
RAOUL DIONNE LIMITEE 1565-3835	Québec	06 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
DOMINION DEBENTURE & INVESTMENT CORPORATION 1570-9322	Montréal	21 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
DOMINION DRESS AND COSTUME CO. LTD. 1555-5626	Montréal	14 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
DOMINION FLORAL COMPANY LIMITED 1564-5229	Montréal	19 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
DOMINION HARDWARE IMPORTING COMPANY INCORPORATED 1555-5600	Montréal	11 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
DOMINION HOSIERY LIMITED 1555-5618	Drummondville	25 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
DOMINION PRESS LIMITED 1570-4844	Montréal	13 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
DOMINION PROVISION MARKET LIMITED 1571-4587	Montréal	29 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE DOMINION UNITED CONSTRUCTORS LIMITED 1564-7985	Montréal	11 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
HARRY P. DONOHUE LIMITED 1565-3397	Montréal	27 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
DORFMAN'S BAKERY LIMITED 1570-9298	Montréal	10 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
L.S. DOSTIE LIMITEE 1555-8059	Québec	24 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
DOUBLE SEAM SHOE LTD 1571-5675	Montréal	13 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
DRAZIN BROTHERS LIMITED 1555-7960	Montréal	13 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
DRESS SPECIALTY COMPANY LIMITED 1570-4612	Montréal	06 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
DRUMMOND AUTOMOBILE, LIMITEE 1555-8182	Drummondville	27 08 1928	1932, 1934 à 1977 incl.
DUCHESNE, LIMITEE 1567-2272	Jonquière	04 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
H. DUFRESNE & FILS, LIMITEE 1553-1650	Ville St-Laurent	29 12 1928	1934 à 1977 incl.
DUMAS FISHING CLUB 1572-7050	Montréal	20 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE DUNCAN ELECTRICAL COMPANY LIMITED 1554-4075	Montréal	03 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
DUNHAM CREAMERIES, LIMITED 1568-1687	Dunham	27 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
DURALITH CORPORATION OF CANADA LIMITED 1571-0924	Montréal	10 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
E. DUSSAULT LTEE *E. DUSSAULT LTD.* 1554-1659	Montréal	03 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
DUTCHESS MFG. COMPANY LIMITED 1571-1559	Montréal	09 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
E. & B. SECURITIES COMPANY LIMITED 1564-1434	Montréal	04 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
EAST FOUNDRY & MACHINE WORK LIMITED 1571-1989	Matane	06 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
EASTERN LUMBER & INVESTMENT COMPANY LIMITED 1555-7978	Montréal	11 06 1928	1933, 1935 à 1977 incl.
THE EASTERN MUSHROOM GROWERS, LIMITED 1564-7829	Sherbrooke	27 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
EASTMOUNT INVESTMENT CORPORATION 1555-7820	Montréal	11 05 1929	1933 à 1977 incl.
EASY-CLEAN WINDOWS LIMITED 1555-5634	Montréal	18 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'EAU DE JAVELLE PERFECTION LIMITEE 1564-8249	Montréal	28 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
EAU MINERALE ETOILE COMPAGNIE LIMITEE *STAR MINERAL WATER & COMPANY LIMITED* 1555-5659	Ste-Geneviève-de-Batiscan	01 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
ELECTRIC OIL BURNER CO. LTD 1571-3670	Montréal	09 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
EMBASSY DRESS COMPANY INCORPORATED 1570-6476	Montréal	21 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
EMBROIDERIES LTD. 1564-7886	Montréal	29 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
THOS. T. EMMETT LIMITED 1564-0550	Montréal	16 07 1928	1932 à 1977 incl.
L'EPARGNE POPULAIRE 1568-6785	Thetford Mines	25 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
ESSEX LUNCH LIMITED 1556-9866	Montréal	29 08 1928	1933 à 1977 incl.
EXCELSIOR HEADWEAR LIMITED 1571-0882	Iberville	15 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE EXCELSIOR OIL LIMITED 1556-9494	Montréal	15 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE EXCLUSIVE OUTFITTERS LIMITED 1556-9486	3990 Wellington St. Verdun	14 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE FAIRMOUNT GOLF AND COUNTRY CLUB, INC. 1568-0978	Hull	20 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
FARLEY-MYERS (EASTERN) LIMITED ... 1564-0220	Montréal	23 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
FAST AIR SERVICE TRANSPORT LIMITED 1549-8884	Montréal	29 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
FEDERAL BOND & SHARE COMPANY, LIMITED 1571-7424	Montréal	10 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
FEDERATION CATHOLIQUE DES ECLAIREURS CANADIENS-FRANCAIS INC. 1567-8899	Montréal	22 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
FEDERATION DES OEUVRES PAROISSIALES CATHOLIQUES FRANCAISE D'HYGIENE INFANTILE 1581-2290	Montréal	30 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
FEDERATION DES OEUVRES SOCIALES DE SANTE 1581-2332	Montréal	06 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
FELDMAN CONSTRUCTION, LIMITED ... 1553-0785	Montréal	02 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
FENOX COMPANY LIMITED 1556-7845	Iberville	17 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
FENSTER FUR COMPANY LIMITED 1551-9655	Montréal	31 10 1928	1933 à 1977 incl.
LA FERME AVICOLE DU SAGUENAY, LIMITEE 1568-0465	Chicoutimi	02 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA FERME AVICOLE SAINT-ANTOINE LIMITEE 1570-6187	Montréal	12 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA FERME DE FOURRURES DE BEAUCE LTEE *THE BEAUCE FUR-FARM LTD.* 1552-2121	St-Ephrem (Beauce)	12 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA FERME DE RATS-MUSQUES DU LAC ST-JEAN, LIMITEE *LAKE ST-JOHN MUSKRAT FARM, LIMITED* 1555-4991	Saint-Jérôme (Métabetchouan)	17 04 1929	1932 à 1977 incl.
LA FERME DE RENARDS RODALCO LTEE *THE RODALCO FOX FARM LTD.* 1570-9009	St-Evariste-Sta. (Beauce) ...	18 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA FERME D'ELEVAGE D'ANIMAUX A FOURRURE DU LAC ST. JEAN LTEE *LAKE ST. JOHN FUR FARMING COMPANY* 1552-1263	Desbiens	08 07 1929	1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LA FERME D'ELEVAGE DE VARENNES LIMITEE 1571-4942	Montréal	10 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA FERME DES RATS MUSQUES DE RIVIERE-BLEUE, LTEE 1570-7565	Rivière-Bleue	27 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
FERRARIS MANUFACTURING CO. LIMITED 1571-0650	Montréal	31 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA FERRONNERIE D'ART LIMITEE 1564-7936	Montréal	30 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
FIDELITY REALTY CO. 1568-0390	Montréal	21 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
FILM TITLE PAINTING COMPANY LIMITED 1563-9818	Montréal	13 06 1929	1932 à 1977 incl.
FINESTONE INVESTMENT CORPORATION 1553-1262	Montréal	08 08 1928	1933 à 1977 incl.
JOHN J. FITZGERALD LIMITED 1553-7053	Montréal	26 07 1928	1932, 1934 à 1977 incl.
FLEURY TIRE SHOP, LTD. 1564-7647	Québec	17 07 1929	1932, 1934 à 1977 incl.
FLOORS & INSULATING COMPANY 1571-1591	Montréal	24 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
FLYING AND SERVICES, LIMITED 1568-0754	Montréal	02 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LES FONDERIES NATIONALES DE PONT-ROUGE LIMITEE 1571-5857	Québec	08 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
FOSTER, LIMITED 1554-7045	Montréal	01 09 1928	1938 à 1977 incl.
FOTI FILIPPO & BROS. COMPANY 1564-7555	159 ouest rue Craig suite 917 Montréal	05 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
ARTHUR FOURNIER LIMITEE 1570-4679	Daveluyville	19 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
FRANKLIN PRITING COMPANY, LIMITED 1570-6955	Montréal	12 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
FREEHOLD LIMITED 1570-9314	Montréal	14 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
FRIENDSHIP SOCIAL CLUB 1580-6532	Verdun	21 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
FUEL INDUSTRIES (CANADA) LIMITED 1570-6377	Québec	26 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
THE FULTON INTERNATIONAL INVESTMENT CORPORATION LIMITED 1556-0022	Montréal	17 12 1928	1933 à 1977 incl.
G. & G. DRESS COMPANY 1568-2958	Montréal	14 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
GAGNON & POTVIN, LIMITEE 1564-6979	Chicoutimi	01 05 1929	1934 à 1977 incl.
GAGNON-HAMEL MOTOR SALES LIMITED 1567-2306	Québec	25 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
GALIPEAU & LALONDE LIMITEE 1567-2959	Salaberry-de-Valleyfield	20 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
GAMBLE ROBINSON CHICOUTIMI LIMITED 1565-9188	Chicoutimi	09 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE GARAGE ET LA STATION DE SERVICE BRENNAN LIMITEE *BRENNAN'S GARAGE AND SERVICE STATION LIMITED* 1570-9272	175, 3e Avenue Québec	29 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
GARAGE LAC ST-JEAN LIMITEE METABETCHOUAN 1564-8256	Métabetchouan	14 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
GARAGE LAURIN INCORPORE 1570-6971	Montréal	21 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
GARANT SERVICE GARAGE LTEE-LTD 1564-7001	Québec	10 01 1929	1932 à 1977 incl.
GARFINKEL'S LIMITED 1568-0440	Montréal	06 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
GASPE SEA PRODUCTS INCORPORATED 1565-4700	Québec	15 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
GATINEAU COUNTRY CLUB LIMITED 1552-8524	Hull	29 04 1929	1942 à 1977 incl.
GENERAL EXCAVATION COMPANY LIMITED 1564-7910	Montréal	06 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
GENERAL FARMING CORPORATION 1570-0388	Chambly bassin	12 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
GENERAL FUR & SKIN IMPORTERS CO. LIMITED 1570-6179	Montréal	15 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
GENERAL GROCERY PRODUCTS INC. 1565-3348	Montréal	31 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
GEOFFRION & COMPAGNIE, LIMITEE .. *GEOFFRION & COMPANY LIMITED* 1552-1875	Montréal	01 10 1928	1932 à 1977 incl.
GERARD & GERARD (QUEBEC) LTEE ... *GERARD & GERARD (QUEBEC) LTD* 1320-0761	Montréal	19 01 1929	1963 à 1977 incl.
GIBRALTAR BLUE SERGE SUIT COMPANY LIMITED 1571-3621	Montréal	19 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
GIBRALTAR DISCOUNT CORPORATION . 1570-4893	Montréal	14 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
GINGER CHAMPAGNE COMPANY LIMITED 1552-4770	Montréal	17 04 1929	1933 à 1977 incl.
P. GLICKMAN & SONS LIMITED 1553-8549	Montréal	13 08 1929	1932 à 1977 incl.
GOBLIN MAGAZINE LIMITED 1553-8531	Montréal	24 07 1929	1942 à 1977 incl.
EMERY GODARD & FILS, LIMITEE ..... *EMERY GODARD & SONS, LIMITED* 1553-8838	Nominingue	29 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
GODARD LUMBER COMPANY, LIMITED 1553-8846	Labelle	29 08 1928	1932 à 1977 incl.
THE GOLD BELT FORMATION CO. 1554-1642	Montréal	07 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE GOLDEN RULE FOOTWEAR COMPANY 1565-3264	Québec	05 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
J.B. GOYER LIMITEE 1553-8499	Montréal	28 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
J.W. GOYETTE LTEE 1570-7540	Amos	04 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
GRADUATES CLUB OF MONTREAL INC. 1556-9742	Montréal	08 06 1929	1933, 1936 à 1977 incl.
LE GRANIT NOIR DU LAC SAINT-JEAN LTEE *THE LAKE ST. JOHN BLACK GRANITE LTD.* 1565-8628	Québec	23 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
GREENBERG CONSTRUCTION LIMITED . 1567-6398	Montréal	20 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE GREENFIELD PARK-EX-SERVICE MEN'S CLUB INCORPORATED 1567-0367	Greenfield Park	08 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
J.-L. GREENSPON, INCORPORATED 1565-4734	Montréal	03 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
GRENIER & JUNEAU LIMITEE 1565-8479	Grand'Mère	16 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
GRUBER & KIRSCHENBAUM INC. 1570-6351	Montréal	23 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
GUARANTEE PLUMBING AND HEATING COMPANY LIMITED 1571-7028	Montréal	17 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
GUARDIAN MANUFACTURING COMPANY LIMITED 1565-2852	Ville St-Pierre Montréal	15 05 1929	1942 à 1977 incl.
EUGENE GUAY INVESTMENT CORPORATION 1565-3298	Montréal	31 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
HA HA BAY CONSTRUCTION COMPANY 1556-1632	Bagotville	06 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
HALL INVESTMENT CORPORATION 1571-7325	Montréal	19 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
HALLMARK JEWELLERS LTD. 1564-0493	Montréal	08 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
HARAMON SOCIAL CLUB INC. 1556-7373	Montréal	14 12 1928	1932 à 1977 incl.
L'HARMONIE J.P. DUPUIS 1581-2035	Verdun	25 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
HARRY'S LIMITED 1565-3199	Montréal	16 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
HARTFORD BROKERAGE INCORPORATED 1571-0775	Montréal	04 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
HARVARD DUPLEX CONSTRUCTION COMPANY LIMITED 1567-2223	Montréal	08 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
CLEMENT HAYWARD LIMITED 1554-2830	Montréal	25 01 1929	1941 à 1977 incl.
HEAT ELECTRIC CO. LIMITED 1570-7599	Montréal	27 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
C. HELME LOOMIS AND ASSOCIATES LIMITED 1570-6989	Montréal	27 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
HER MAJESTY DRESS COMPANY 1567-0359	Montréal	16 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
HEVA RIVER GOLD MINES LIMITED ... (No personal liability) 1564-0469	Montréal	03 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
HILARY INVESTMENT CORPORATION .. 1556-8744	Montréal	07 12 1928	1934 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
J. HIRSCH & SONS LIMITED 1570-4620	Montréal	23 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
HIS MAJESTY'S THEATRE CO., LIMITED 1549-8025	Montréal	11 06 1929	1960 à 1977 incl.
HOLDINGS & INVESTMENTS LIMITED 1554-2848	Montréal	25 02 1929	1940 à 1977 incl.
THE HOME MAGAZINE PUBLISHING CO., LIMITED 1565-8859	Montréal	23 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
HOME MORTGAGE & FINANCE COMPANY LIMITED 1569-5356	Montréal	14 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'HOTEL DU PALAIS LIMITEE 1565-8958	Québec	15 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
HOTEL ST-DENIS LIMITEE 1567-2975	Montréal	19 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LES HOTELLERIES DE QUEBEC INC. *QUEBEC HOSTELRIES INC.* 1571-0502	Québec	26 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
HOWARD ESTATES LIMITED 1570-9116	Montréal	27 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE HOWE MANUFACTURING SPECIALITY COMPANY LIMITED 1570-6831	Trois-Rivières	03 09 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE HYDRA CORPORATION 1564-7795	Montréal	28 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
ICEDAIRE REFRIGERATOR COMPANY LIMITED 1564-6342	Montréal	15 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
IDEAL DAILY SPORTS, LIMITED 1565-3363	Montréal	06 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
IDEAL HOMES LIMITED 1556-3109	Verdun	28 11 1928	1935 à 1977 incl.
IMPERIAL CLOAK & DRESS CO. LTD. 1565-3405	Montréal	29 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LES IMMEUBLES ST-ROCH LIMITEE 1554-1998	Québec	13 12 1928	1933, 1940 à 1977 incl.
L'IMPRIMERIE DE GASPE LIMITEE 1564-8058	Gaspé	20 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
IMPROVED WINDOW CLEANING COMPANY, LIMITED 1551-9044	Montréal	18 05 1929	1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
INDEPENDENT FRUIT AUCTION COMPANY LIMITED 1556-3117	Montréal	28 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
INDUSTRIAL SALES CORPORATION 1571-0544	Montréal	29 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
INDUSTRIAL SECURITIES CORPORATION 1565-1276	Montréal	29 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
INSTITUT LE BLE D'OR INCORPOREE 1568-2859	Montréal	02 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
INTERNATIONAL EXCHANGE LIMITED 1570-9025	Sutton	22 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
INTERNATIONAL PATENTS CORPORATION 1570-8977	Montréal	17 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
INTERNATIONAL POWER BOAT CLUB 1580-6441	Potton	03 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
INTERNATIONAL RADIO CORPORATION 1565-8511	Montréal	11 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
IRON AND BRASS FOUNDRIES LIMITED 1551-9036	Montréal	19 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
ITALO-CANADIAN DESIGNER AND FOREMAN SOCIAL CLUB INC. 1556-7407	Montréal	30 01 1929	1933, 1934 1936 à 1977 incl.
J. & P. MOTORS, LIMITED 1564-8025	Montréal	16 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
J.W. JACOBS & CO., LIMITED 1565-3181	Montréal	16 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
JANINE SHOPPE LTD. 1556-3901	Montréal	27 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
JEANNETTE DRESS COMPANY 1570-4687	Montréal	15 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
JEFFERSON CANADIAN FISH & GAME CLUB 1572-7068	63 Main Street, Hull	01 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
JENKINS OF PARIS LTD. 1551-7931	Montréal	25 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE JEUNE CANADIEN LTEE *YOUNG CANADIAN LTD* 1565-8933	Montréal	13 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
JOBBERS OUTLET COMPANY LIMITED 1553-1338	Montréal	01 03 1929	1932 à 1934 incl. 1936 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
JOHNSON PRINTING & ENGRAVING COMPANY LIMITED 1564-7761	Montréal	11 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE JONQUIERE TRUCK AND GARAGE SERVICE COMPANY LIMITED 1565-8552	Jonquière	27 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
JUVENILE CLOTHING COMPANY LIMITED 1571-7382	Montréal	31 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
KAMINETZER LOAN & DISCOUNT ASSOCIATION LTD 1556-3356	Montréal	21 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
KA-RA CONSTRUCTION CO. LIMITED 1556-3075	Montréal	10 09 1928	1935, 1940 à 1977 incl.
KAUFMAN NOVELTY COMPANY LIMITED 1556-3083	Montréal	12 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
KAUFMAN TRADING COMPANY LIMITED 1564-7522	Montréal	29 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
M.A. KING LIMITED 1570-7854	Montréal	04 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
KLEIN HAT MFG. CO. INC. 1556-5013	Montréal	24 10 1928	1932 à 1977 incl.
J. KORENTAYER & COMPANY LIMITED 1568-1000	Montréal	15 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
KRUSHEN IRON WORKS LIMITED 1565-1888	Montréal	26 06 1928	1933, 1935 à 1977 incl.
LABRADOR INDUSTRIES CORPORATION 1549-5690	Québec	22 05 1929	1932 à 1977 incl.
LACERTE, FILS, LIMITEE 1564-7530	Montréal	18 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
J.D. LACHAPELLE LIMITEE 1565-3231	Montréal	10 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LACHINE PRINTING LIMITED 1555-5014	Lachine	20 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
L.J. LACOSTE & CIE LTEE *L.J. LACOSTE & CO. LTD* 1555-5048	Montréal	05 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'ACTION MEDICALE 1570-2319	Montréal	21 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
J.H. LAFERTE & FILS, LIMITEE 1567-2454	Québec	27 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LAING CONSTRUCTION COMPANY LIMITED 1564-8215	Montréal	27 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA LAITERIE IDEALE LIMITEE 1548-7515	Montréal	08 06 1928	1966 à 1977 incl.
LAITERIE ROLAND LTEE *ROLAND'S DAIRY LTD* 1565-3215	935 rue Panet, Montréal	20 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LAKE ST. JOHN MINING LTD 1565-8560	Québec	28 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LAKESHORE REALTIES LIMITED 1568-0747	Montréal	27 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LALONDE & BEAUDIN INC. 1564-6987	Verdun	22 04 1929	1933 à 1977 incl.
M.J. LALONDE LIMITEE *M.J. LALONDE LIMITED* 1548-5162	Montréal	05 12 1928	1933 à 1942 incl. 1957 à 1977 incl.
A. LAMARCHE & COMPAGNIE LIMITEE *A. LAMARCHE & COMPANY LIMITED* 1551-1546	Montréal	17 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LAMBS LIBERAL CLUB, INC. 1571-5824	Montréal	14 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
« LANDLORDS' » PLUMBING PROTECTIVE ASSOCIATION INC. 1567-2389	Montréal	28 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LANDRIENNE GOLD MINE LIMITED 1565-3207	Landrienne	08 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LANGLADE GARNET, LIMITED 1571-5709	Québec	08 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LAQUENKEUR 1580-6425	St-Jérôme	14 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
A. C. LARIVIERE LIMITEE 1551-4912	Montréal	27 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LAROUCHE & SIMARD LIMITEE 1570-4943	Kénogami	04 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA SALLE-SNYDER FURS LIMITED 1565-3249	Montréal	07 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LAUFER'S LIMITED 1564-7506	Montréal	01 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LAUREL MINING CO. LTD. (No Personal Liability) 1551-1819	Trois-Rivières	21 12 1928	1932 à 1934 incl., 1936, 1939 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LAURENTIAN FINANCE CORPORATION INC. 1564-7852	Québec	31 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LAURIER HEBREW POLITICAL CLUB INC. 1570-0370	Montréal	21 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LAVALTRIE FOOTWEAR INC. 1565-8495	Lavaltrie	20 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
EDGAR LAVOIE, LIMITEE 1551-4920	Hébertville-Station	22 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LAWIN BROS., LIMITED 1565-8925	Montréal	03 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LEAMY CARTAGE LIMITED 1570-9280	Montréal	08 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LECOMPTE LIMITEE 1567-6422	4239, rue Ste-Catherine est, Montréal	18 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LEFCORT REALTIES LIMITED 1550-9201	Montréal	14 08 1928	1933, 1935, 1937 à 1977 incl.
VICTOR S. LEFEVRE & COMPANY LIMITED 1571-0569	Montréal	05 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LEIGHTON, MCINNIS & ALLERY, LIMITED 1550-8344	Montréal	28 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
ADOLPHE LEMAY LIMITEE *ADOLPHE LEMAY LIMITED* 1547-3366	Montréal	16 07 1928	1934 à 1977 incl.
LESSER'S LIMITED 1564-7811	Montréal	08 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
J.B.R. LEVESQUE, LIMITEE 1550-9870	Amqui	18 05 1929	1934 à 1977 incl.
CHAS. G. LEVIE & COMPANY LIMITED 1571-1500	Québec	25 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
HARRY A. LEVINE AND COMPANY LIMITED 1565-4395	Montréal	11 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LEVINE'S LIMITED 1570-7516	152 Notre-Dame est Montréal	25 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LEWIS LIMITED 1553-6915	Montréal	23 07 1928	1932 à 1937 incl. 1943 à 1977 incl.
LIBERAL CANADIAN CLUB OF ST-HUBERT 1581-2209	Montréal	21 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LIGUE DES CITOYENS DE ST-PASCAL BAYLON 1581-2134	Québec	18 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LIMOGES & COMPAGNIE, LIMITEE 1551-8319	Terrebonne	30 07 1928	1935, 1938 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
B. LING & SONS LIMITED 1551-8277	Lyster	22 12 1928	1940 à 1977 incl.
LA LITHOGRAPHIE DU PEUPLE, LIMITEE 1551-6495	Québec	31 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LONDON GARMENT COMPANY-LIMITED 1570-4976	Montréal	27 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LONGCHAMP COUNTRY CLUB INC. 1564-7902	Montréal	18 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE LONGUE POINTE DEVELOPMENT COMPANY 1555-5931	Montréal	01 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LOUISETTE LIMITED 1571-5899	Montréal	04 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LOU-MARY DRESS COMPANY LIMITED 1555-5949	Montréal	24 04 1929	1933 à 1977 incl.
LOW SYNDICATE LIMITED 1551-8152	Roberval	02 10 1928	1932 à 1977 incl.
THE LOYAL HOUSE OF FINANCE LIMITED 1570-6468	Montréal	21 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LOZOFF'S LIMITED 1556-6334	Montréal	14 08 1929	1932 à 1977 incl.
LUNA CLUB LTEE 1571-5980	Montréal	11 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LUNOX COMPANY 1570-6450	Montréal	03 09 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MACY'S DEPARTMENTAL STORES INCORPORATED 1570-4745	Montréal	23 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
J. C. MAEDER & COMPANY LIMITED ... 1564-7878	Montréal	27 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE MAGASIN BON MARCHE LTEE JONQUIERE 1564-0295	Jonquière	08 05 1929	1932 à 1977 incl.
LE MAGASIN DE SATISFACTION LTEE .. 1565-4684	Montréal	04 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE MAGASIN REGIONAL LIMITEE 1567-1951	Hébertville Station	10 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
MAIN AMUSEMENT COMPANY LIMITED 1551-1868	Montréal	04 02 1929	1932 à 1977 incl.
MAIN COAL CO. LTD. 1571-1963	Montréal	06 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
MAIN HOLDINGS LIMITED 1571-6954	Montréal	17 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
MAISON R.A. BEAUCHAMP, INCORPOREE 1564-2101	Montréal	05 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA MAISON ARTHUR LEBLANC, INC. 1555-5915	Montréal	27 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
MAISON DE QUATRE SAISONS LTEE *FOUR SEASONS STORE LTD.* 1569-5380	Ste-Thérèse (Terrebonne)	09 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MAISON DU GLOBE LIMITED 1564-8041	Montréal	02 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MAISON FELDMAN, LIMITEE 1551-8517	Montréal	27 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA MAISON GILMONT LIMITEE 1571-0676	Montréal	18 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MAISON LACHAPELLE LIMITEE 1571-5840	Montréal	14 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MAISON LAFRANCE LIMITED 1571-5865	Montréal	08 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MAISON LALONDE INCORPORATED 1555-5881	Montréal	27 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
MAISON MODELE LIMITED 1571-1492	Montréal	06 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MALIERE MINING CORPORATION (No personal liability) 1565-3256	Montréal	02 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
MANOIR BELMONT LIMITEE 1570-9173	Québec	03 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
MANOIR CAP-ROUGE LIMITEE 1565-3280	Québec	03 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
MANOIR DES TOURISTES DU ST-LAURENT INC. 1565-8487	Berthier	20 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
MANOIR HA! HA! BAIE LIMITEE 1570-4927	Bagotville	21 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
MANOUAN HUNTING & FISHING CLUB 1570-6518	Montréal	08 08 1929	1941 à 1977 incl.
LA MANUFACTURE DE CERCUEILS ET DE SPECIALITES, LIMITEE 1550-8310	Montmagny	08 06 1929	1950 à 1977 incl.
MANUFACTURE DE LAINE (BEAUCE) LIMITEE 1571-7358	East Broughton	27 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
H. MARCHESSAULT & FILS LTEE 1551-4656	Montréal	09 01 1929	1963 à 1977 incl.
THE MARCIL STAMP COMPANY LIMITED 1564-8223	Montréal	05 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MARCOTTE, MERCURE LIMITEE 1548-9529	Montréal	21 06 1928	1936 à 1977 incl.
MARION DRESS INCORPORATED 1565-5202	Montréal	23 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
W.W. MARSHALL & COMPANY, LIMITED 1565-8917	Montréal	04 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
MARMON MONTREAL MOTORS, LIMITED 1550-9169	Montréal	23 02 1929	1932 à 1977 incl.
MATHERS-CLARKE MOTORS LIMITED .. 1555-5360	Montréal	03 09 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MAXAL'S LIMITED 1556-5047	Montréal	20 09 1928	1932 à 1977 incl.
ALEX. D. MCGILLIS & CO. LIMITED 1554-4380	Montréal	16 04 1929	1961 à 1977 incl.
MECHANICAL PRODUCTS CORPORATION LIMITED 1556-5039	Montréal	11 03 1929	1932 à 1977 incl.
MELROSE GARMENT MFG. COMPANY LIMITED 1551-2056	Montréal	30 07 1929	1932 à 1977 incl.
MENARD STEVEDORE LIMITED 1549-4966	Montréal	22 01 1929	1932 à 1977 incl.
THE MERCANTS' SHOE COMPANY LIMITED 1564-8272	Montréal	06 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MERCHANTS FINANCIAL CORPORATION 1551-4664	Montréal	16 11 1928	1932 à 1977 incl.
L.A. MERCIER LIMITEE 1570-4588	Québec	25 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MERLAN REALTY CO. 1565-9097	Montréal	18 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
METAL WORKERS GUILD LIMITED 1549-3802	Montréal	25 05 1929	1941 à 1977 incl.
METALLUM LIMITED 1571-0866	Montréal	18 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
METAVER ESTATES LIMITED 1568-0416	Montréal	06 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
METROPOLITAN CLOTHING CO. LIMITED 1569-5364	Montréal	03 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
METROPOLITAN CRAVAT INCORPORATED 1564-7670	Montréal	02 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
METROPOLITAN GUARANTY COMPANY 1551-1652	Montréal	29 11 1928	1933 à 1977 incl.
METROPOLITAN VAUDEVILLE AGENCY INC. 1567-2520	Montréal	22 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MILDRED CLOAK CO. LTD. 1569-5372	Montréal	15 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MILL DECK DRESS & WAIST COMPANY 1552-0380	Montréal	15 01 1929	1933 à 1977 incl.
MILL NERY DISTRIBUTORS OF CANADA LIMITED 1571-5832	Montréal	22 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
J.L. MILLER LIMITED 1571-6962	Montréal	17 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
MILLIONNAIRES CLUB, INCORPORATED 1553-3748	Montréal	04 08 1928	1936 à 1977 incl.
MIMOSA SHOE COMPANY, LIMITED 1551-1645	Montréal	04 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MINES DEVELOPMENT CORPORATION (No personal liability) 1563-9727	189, rue St-Jean Québec	11 06 1929	1938 à 1977 incl.
MINING INVESTMENTS LIMITED 1551-0480	Montréal	21 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA MISE EN CONSERVE DE NICOLET LTEE *THE NICOLET CANNERS LTD.* 1567-2421	Nicolet	19 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MISSISQUOI FISH & GAME CLUB 1572-7084	Bedford	23 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
W.H. MITCHELL & COMPANY LIMITED 1564-3612	Québec	26 11 1928	1933 à 1977 incl.
MODEL DRESS COMPANY LIMITED 1570-8951	Montréal	22 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE MODERN HAT MFG CO. LTD 1550-9888	Montréal	22 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE MODELE MARON INCORPOREE 1570-6401	Montréal	03 09 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
MODERN TABLE HOLDING INC. 1571-2045	Montréal	18 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MODERN TAXI ASSOCIATION LIMITED 1570-9223	Montréal	12 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
MOINEAU ET GUIMOND LTEE 1554-0644	Montréal	06 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONARCH DRESS CO. LTD. 1567-9053	Montréal	10 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
P.E. MONGEAU LIMITEE *P.E. MONGEAU LIMITED* 1556-5633	Montréal	08 06 1928	1932 à 1977 incl.
MONTPLAISIR, LIMITEE 1571-4967	Montréal	08 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTOUCAN SPORTING CLUB LTD. 1567-2496	Montréal	04 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL AGENCY AND MANUFACTURING COMPANY LIMITED 1565-8727	Montréal	11 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL ALUMINIUM WINDOW CORPORATION 1553-5263	Montréal	10 05 1929	1932 à 1977 incl.
MONTREAL AMUSEMENT THEATRES, LIMITED 1564-7464	Montréal	04 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL AUCTION SALES INCORPORATED 1563-7762	Montréal	08 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL BROKERAGE COMPANY, LIMITED 1565-3389	Montréal	03 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL CABARETS LIMITED 1571-1476	Montréal	01 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL FURNACE TRADER LIMITED 1568-4483	Montréal	08 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL GARDEN CORPORATION 1551-9408	Montréal	27 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL GARMENT COMPANY 1570-4984	Montréal	27 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL GROCERIES LIMITED 1571-0536	Montréal	13 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL HEALTH CLUB, INCORPORATED 1552-8532	Montréal	21 08 1929	1932 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
MONTREAL JEWISH BAKERS ASSOCIATION INC. 1571-0817	Montréal	07 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL PARKING PROMOTION COMPANY, LIMITED 1569-5422	Montréal	27 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL PERMANENT BUILDING EXHIBITION CO. LIMITED 1568-0770	Montréal	10 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL PUBLISHERS LIMITED 1551-9457	Montréal	25 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL PUBLISHING COMPANY LIMITED 1565-3223	Montréal	10 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL REAL ESTATE DEVELOPMENT, LIMITED 1567-2322	Montréal	14 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL REALTY EXCHANGE COMPANY, LIMITED 1551-9440	Montréal	04 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL ROOFING AND CONSTRUCTION COMPANY LIMITED 1565-8891	Montréal	07 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL STRUCTURAL STEEL LIMITED 1565-3314	Montréal	02 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL TRUCKING & EXCAVATING COMPANY LIMITED 1568-1018	Montréal	10 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MONTREAL VELODROME LIMITED 1551-1215	Montréal	06 05 1929	1933 1977 incl.
MONTREAL WEST AUTOMOBILE SERVICE LIMITED 1551-4557	Montréal	15 08 1929	1957 1977 incl.
MORIN & MORIN LIMITEE..... 1570-6161	Québec	22 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
REG. MORIN LIMITEE 1570-6369	Granby	24 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
GEORGES MORISSETTE LIMITED 1564-6375	Québec	04 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
J. H. MORISSETTE LTEE 1571-5782	Lasarre Abitibi	07 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MORRISBURG FISH & GAME CLUB..... 1572-3992	Montréal	19 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
JAMES MORRISON & COMPANY, LIMITED 1570-8985	Montréal	09 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
MORSON INVESTMENT CORPORATION . 1567-2348	Montréal	15 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MORTGAGE AND BOND CORPORATION . 1571-5949	Québec	19 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MORTGAGE AND DISCOUNT CORPORATION OF CANADA 1571-0684	Montréal	19 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE MOULIN DES PRODUCTEURS DE LAIT INCORPORE 1567-2439	Montréal	25 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MOULIN OCEAN, LIMITEE ..... *OCEAN MILLS, LIMITED* 1564-7712	Montréal	11 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MOUNT ROYAL DAIRY STORES, INCORPORATED 1571-7408	Montréal	25 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
MOUNT ROYAL DEPARTMENT STORE INC. 1551-1710	Montréal	15 02 1929	1932 à 1977 incl.
MOUNT ROYAL OIL HEATING & EQUIPMENT COMPANY LIMITED 1564-8306	Montréal	25 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MOUNT ROYAL RACE TRACK LAND HOLDING COMPANY INC. 1551-1702	Montréal	25 03 1929	1939 à 1977 incl.
MOUNT-ROYAL RIDING STABLES, LIMITED 1565-5228	Montréal	23 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
MUNICIPAL OIL CORPORATION 1568-0796	Montréal	06 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
MUNRO, ANDREWS, LIMITED 1570-9264	Verdun	17 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
MUTUAL INVESTMENTS LTD 1551-1231	Montréal	04 08 1928	1932 1977 incl.
MYER'S DRESS LIMITED 1564-8017	Montréal	10 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
NATAGAN GOLD MINES SYNDICATE LTEE (No personal liability) 1586-7781	Québec	04 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
NATIONAL KNITTERS COMPANY LIMITED 1571-7366	Montréal	13 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE NATIONAL LIME CORPORATION .. 1571-7523	Montréal	17 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
NATIONAL MINING CORPORATION 1567-2512	Québec	06 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
NATIONAL REALTIES LIMITED 1555-1385	152 Notre-Dame est, Montréal	19 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
NATIONAL SIGN LIMITED 1567-2199	Québec	28 08 1928	1934 à 1977 incl.
NATIONAL TRUCK-TAXI LIMITED 1571-0528	Montréal	09 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE NATIONAL TUMBLER CO. LIMITED 1570-4711	Québec	24 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
NATIONAL WOOLLENS LTD. 1551-8657	Montréal	05 11 1928	1933 à 1977 incl.
NATURAL RESOURCES OF CANADA LIMITED 1571-6012	Montréal	04 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
J.B. NAULT ET FILS LIMITEE 1555-3159	Maniwaki	04 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
NEO TILE COMPANY, LIMITED 1564-8103	Montréal	02 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
NESBIT & COMPANY, LIMITED 1567-2918	Montréal	04 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
NEW KNIT HOSIERY MILLS, LTD 1552-7591	Montréal	25 03 1929	1937 à 1977 incl.
NEW MONTAUBAN ZINC & COPPER CO. LTD. (No personal liability) 1548-5501	33 Sous le Fort, Québec	04 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
NICOLET ASBESTOS MINES, LIMITED .. 1571-4124	Montréal	12 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
NOBLE'S LIMITED 1551-8079	Montréal	15 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
NORFOLK-WESTON INCORPORATED 1571-0700	Montréal	01 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
NORMAN'S LADIES WEAR LIMITED 1551-5778	Montréal	05 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE NORTH HATLEY CLUB INC. 1554-1873	North Hatley	04 06 1929	1974 à 1977 incl.
THE NORTHERN FINANCE CORPORATION LIMITED 1571-0908	Québec	14 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
NORTHERN PROVIDENT INVESTMENT CORPORATION LIMITED 1564-7977	Montréal	18 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
NORTHERN REALTIES INC. 1568-1034	Montréal	31 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
NOTRE DAME FURNITURE EXCHANGE, LIMITED 1565-3140	Lachine	17 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
NOVELTY GLOVE MANUFACTURING COMPANY, LIMITED 1567-2967	Montréal	11 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
NOVELTY METAL WORKS LTD 1570-6484	Montréal	21 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
OFFICE EXCHANGE LIMITED 1552-9332	Montréal	08 06 1929	1933 à 1977 incl.
D. W. O'HARA & CO. LTD 1549-5559	Montréal	26 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'OPINION INCORPOREE 1568-4962	Montréal	06 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
OLD RUSSIA LIMITED 1548-5576	Montréal	04 04 1929	1932, 1936, 1940, 1944 à 1977 incl.
ORCHESTRE MERETTE 1580-6557	Montréal	08 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
OTTAWA VALLEY MINES LIMITED (No personal liability) 1550-8880	Montréal	11 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
OWN CONSTRUCTION LIMITED 1570-4877	Montréal	27 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
O'DONNELL MOTORS LIMITED 1551-9515	Sherbrooke	11 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
PAINT PRODUCTS LIMITED 1571-1534	Montréal	06 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
PAPINEAU ISLAND LIMITED 1569-5414	Montréal	06 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
PAUL H. PAQUET, LIMITEE 1565-5186	Montmagny	09 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
PARAMOUNT AMUSEMENT INC. 1564-7845	Montréal	22 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
PARAMOUNT DRESS COMPANY 1551-4433	Montréal	13 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
PARC ISLE-GROSBOIS LIMITEE 1565-8735	Montréal	23 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
HERMENEGILDE PARE, LIMITEE 1570-6963	Québec	22 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
A.E. PARENT & FILS LTEE 1556-3927	Trois-Rivières	14 09 1928	1945 à 1977 incl.
PARENT, GOYER & COMPAGNIE *PARENT, GOYER & COMPANY* 1565-8636	Montréal	14 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
PARK REALTIES, INCORPORATED 1551-9465	Montréal	18 09 1928	1933, 1934, 1936, 1938 à 1977 incl.
PARNASS REALTY INCORPORATED 1567-2546	Montréal	08 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
D.S. PATERSON & COMPANY INCORPORATED 1554-0370	Montréal	01 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
J. LEONARD PAUL CO. LTD. 1571-7341	Montréal	14 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
PAYETTE AND COMPANY LIMITED 1564-7431	Montréal	22 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
PENNSYLVANIA CORPORATION LIMITED 1564-7779	Montréal	15 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
PENNSYLVANIA OIL COMPANY LIMITED 1568-0457	Laprairie	11 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
PEOPLE'S LOAN AND DISCOUNT CORPORATION 1571-0809	Montréal	31 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
PERFECT CONSTRUCTION COMPANY LIMITED 1565-8966	Montréal	05 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
PETER'S LUNCH LIMITED 1564-7654	Montréal	02 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
PETIT & CIE, LIMITEE 1565-8701	Montréal	01 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
PETIT-PRE GAME CLUB 1572-4016	Montréal	14 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
PETROLEUM SHARE AND LEASE CORPORATION, LIMITED 1565-3116	Montréal	30 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
PETTIT'S LIMITED 1564-8082	Montréal	14 10 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA PETITE EPARGNE NATIONALE, LIMITEE 1549-2002	Québec	08 06 1928	1933 1977 incl.
PICARD FURS, LIMITED 1553-4043	47 St. John street Québec	12 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
PINE AVENUE GARAGE LIMITED 1565-3009	Montréal	16 10 1928	1932 1977 incl.
PINE BEACH LODGE LIMITED 1570-7888	Montréal	25 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
PINE INVESTMENTS, LIMITED 1548-4231	Montréal	15 12 1928	1938 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
PIONEER OIL COMPANY LIMITED 1567-2405	Montréal	09 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LES PLACEMENTS DIVERSIFIES, INCORPOREE *THE DIVERSIFIED INVESTMENTS, INCORPORATED* 1571-1930	Montréal	13 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
POINT ST-CHARLES GENERAL STORE LIMITED 1564-7449	Montréal	08 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE POISSON ET PRODUIT DE POISSON DES MADELEINES LTEE *MAGDALEN FISH & FISH PRODUCT LTD* 1556-3943	Pointe Basse, Iles de la Madeleine	28 01 1929	1933 1977 incl.
POLAND CANADA TRADING CORPORATION LIMITED 1571-0494	Montréal	04 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE POLICY HOLDERS PROTECTIVE ASSOCIATION INCORPORATED 1570-9181	Montréal	22 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
PORT JOLI INN LIMITED 1570-7839	Montréal	21 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
POT-VIN ROUGE COMPAGNIE LIMITEE 1565-8438	St-Félicien	14 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
POULTRY DEALERS ASSOCIATION OF MONTREAL, INC. 1565-5194	Montréal	03 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
PREMIER HOLDING COMPANY LIMITED 1564-7969	Montréal	04 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
PREMIUM MEAT COMPANY LIMITED .. 1565-8545	Montréal	09 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
PRENDERGAST – RAYMOND LIMITEE, LIMITED 1570-4737	Montréal	29 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
PRESTO MANUFACTURING COMPANY LIMITED 1571-0932	Montréal	28 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
PRETTY MAID DRESS INC. 1554-0636	Montréal	24 10 1928	1955 1977 incl.
PREVOST CONSTRUCTION LIMITEE 1567-2926	Prévost (Terrebonne)	09 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
J.H. PRIBYL & CO. LIMITED 1570-9157	Montréal	19 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
PRIVOR MINING LIMITED 1554-5692	Montréal	01 12 1928	1932 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
PRINTERS SUPPLY CORPORATION LIMITED 1571-0841	Montréal	18 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE PROGRESS NOVELTY MANUFACTURING COMPANY LIMITED 1549-8009	Montréal	16 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
PROGRESSIVE CONSTRUCTION LIMITED 1565-4692	Montréal	20 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
PROGRESSIVE WELDING & AUTO SERVICE LIMITED 1565-8651	Montréal	02 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
PROPERTIES & SECURITIES INVESTMENT COMPANY, LIMITED 1567-2538	Montréal	31 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE PROVINCE POINT CLUB INC. 1571-5642	Province Point	05 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
PROVINCIAL EQUIPMENT AND SUPPLY COMPANY LIMITED 1565-2928	Montréal	04 04 1929	1933 à 1977 incl.
PROVINCIAL GARMENT COMPANY LIMITED 1567-0284	Montréal	28 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA PUBLICATION LIMITEE 1564-0063	Québec	12 12 1928	1932 1977 incl.
PURE FOOD CAFETERIA LIMITED 1571-0916	Montréal	23 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
PUREX CORPORATION 1568-2982	Québec	12 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
QUEBEC BLACK & WHITE TAXIS LIMITED 1565-8594	Québec	12 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
QUEBEC CANNERS CORPORATION 1556-3950	Montréal	15 12 1928	1932 1977 incl.
QUEBEC CAPITAL CORPORATION 1568-0812	Montréal	07 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
QUEBEC CHEMICAL CHARCOAL COMPANY LIMITED 1565-8602	Québec	15 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
QUEBEC CHIBOUGAMAU MINES LIMITED 1571-4157	Montréal	23 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
QUEBEC DIVERSIFIED SECURITIES LIMITED 1571-3662	Québec	11 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
QUEBEC EELS CORPORATION 1554-4729	Québec	07 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
QUEBEC JOBBING LIMITED 1565-3306	Québec	29 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
QUEBEC PREMIER LIMITEE 1567-2462	Québec	16 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
QUEBEC REALTY LTD 1565-8644	Québec	20 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE QUEBEC TENNIS CLUB INCORPORATED 1556-9734	Québec	17 04 1929	1939 à 1977 incl.
QUEBEC TRANSMISSION AND POWER CORPORATION 1564-8116	Montréal	31 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
R. & G. DRESS CO. 1563-8539	Montréal	29 10 1928	1935 à 1977 incl.
HARRY RABIN LIMITED 1550-1455	Montréal	23 04 1929	1936 à 1977 incl.
J.A. RACINE LIMITEE 1551-6172	Montréal	28 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
RADIO ELECTRIC SECURITIES CORPORATION 1565-8529	Montréal	11 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
RAICH FROCKS LIMITED 1570-6435	Montréal	03 09 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
RAILWAY DEVICES LIMITED 1565-5756	Montréal	12 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
RAMONA APARTMENTS LIMITED 1570-9132	Montréal	13 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
REAL ESTATE & GENERAL INFORMATION BUREAU LTD. 1571-7390	Montréal	06 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE RED RIVER LUMBER COMPANY LIMITED 1570-9306	St-Moïse	08 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
RE-FINANCE LIMITED 1551-9325	Montréal	18 02 1929	1932 à 1977 incl.
REGAL CLOAK COMPANY LIMITED 1571-7127	Montréal	15 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
REGAL MANUFACTURING COMPANY LIMITED 1567-0334	Montréal	26 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
REID & CAMBRIDGE LIMITED 1548-4710	Montréal	06 05 1929	1961 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
J. J. REILLY CO. INC. 1564-7746	Montréal	08 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
RELIABLE HOUSE FURNISHERS LIMITED 1556-3968	Montréal	14 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
RELIGIOUS SUPPLIES LTD 1570-4869	Montréal	11 08 1928	1932 à 1952 incl., 1963 à 1977 incl.
REMEDES HERBO REMEDIES LTE 1553-9570	Montréal	22 08 1928	1932 à 1977 incl.
LA RENARDIERE BECQUETS LTEE 1549-2028	Gentilly (Nicolet)	21 03 1929	1932 à 1977 incl.
LA RENARDIERE BELLEVUE LIMITEE .. 1571-1914	St-Joseph d'Alma	22 04 1929	1932 à 1977 incl.
LA RENARDIERE COMMERCIALE DU NORD, LIMITEE 1570-7821	Jonquière	21 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
RENARDIERE DAIGLE & LAROSE BOURG ROYAL LTEE 1549-0121	Charlesbourg	05 09 1928	1933 à 1977 incl.
LA RENARDIERE D'AMOS LIMITEE 1570-4810	Amos	27 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA RENARDIERE DE LACOLLE, « INCORPOREE » *THE LACOLLE SILVER FOX RANCH, "INCORPORATED"* 1567-0292	Lacolle	13 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA RENARDIERE DE STE-ANNE DE CHICOUTIMI, INCORPOREE 1555-4355	Ste-Anne-de-Chicoutimi	19 12 1928	1932 à 1977 incl.
LA RENARDIERE DU LAC KENOGAMI LTEE 1555-3886	Hébertville	22 09 1928	1932 à 1977 incl.
LA RENARDIERE DU NORD, LIMITEE .. 1571-1690	Hébertville Station	18 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA RENARDIERE GAGNON DE ST. FELICIEN, LIMITEE 1549-0139	Saint-Félicien	01 05 1929	1932 à 1977 incl.
LA RENARDIERE MODELE DE CHICOUTIMI, LIMITEE 1556-3935	Chicoutimi	30 10 1928	1932 à 1977 incl.
LA RENARDIERE MODELE DU LAC-ST-JEAN, LIMITEE 1555-4348	Roberval	22 08 1928	1932 à 1977 incl.
LA RENARDIERE PETIT PRE, LIMITEE 1564-3620	Petit Pré (Château-Richer)	06 10 1928	1934 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LA RENARDIERE SAINT-PAUL LIMITEE 1555-5022	Saint-Paul d'Abbotford	20 05 1929	1932 à 1977 incl.
REO RAPID TRANSPORT ASSOCIATION LIMITED 1567-2397	Montréal	05 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA REVUE DES ELEVEURS LIMITEE 1564-6367	Québec	26 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
RHODE ISLAND FINANCE CORPORATION 1563-8349	Montréal	17 11 1928	1937 à 1977 incl.
RICHELIEU ISLAND CORPORATION 1568-0952	Montréal	29 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
RIMOUSKI MOTOR SALES LIMITED 1564-8132	Rimouski	17 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA RIPOSTE, LIMITEE 1564-7738	Montréal	29 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE RITCHIE NON-GLARE LIGHT COMPANY 1571-5808	Montréal	13 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
RITCHOT BROTHERS' MOTOR COMPANY 1554-1592	Montréal	23 06 1928	1933 à 1977 incl.
RITE-STEP SHOE COMPANY LIMITED ... 1564-8009	Montréal	03 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
RIVER EDGE SERVICE CORPORATION .. 1570-6500	Québec	23 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
RIVER PARK CORPORATION LIMITED .. 1556-5021	Hull	14 03 1929	1934 à 1977 incl.
RIVERSIDE FISHERIES, LIMITED 1570-4703	Québec	30 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
RIVIERE DU LOUP ELECTRIC COMPANY 1557-1276	Rivière-du-Loup	26 06 1928	1933 à 1977 incl.
J.E. ROBERGE LTEE 1565-6416	Québec	13 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
HARRY ROBERT COMPANY 1571-5667	Montréal	06 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
GEO. S. ROBERTSON COMPANY 1565-3322	Montréal.....	31 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
A. ROBITAILLE, LIMITEE 1571-5774	Québec	04 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
FORTUNAT ROBITAILLE LIMITEE 1564-6383	Dupuy	08 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
ROCK ISLAND FARM & FUR PRODUCTS LIMITED 1570-9389	Rock Island	20 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
ROCKLAND CRUSHED STONE COMPANY LIMITED 1564-7704	Montréal	08 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
S. ROHRLICK & SONS LIMITED 1548-5436	Montréal	08 02 1929	1934, 1942, 1966 à 1977 incl.
ROLLES PRODUCTS LIMITED 1567-0318	Montréal	24 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
ROMA GENERAL CONSTRUCTION CO, LIMITED 1555-6947	Montréal	30 07 1928	1932 à 1977 incl.
ROSENBERG CONFECTIONERY COMPANY LIMITED 1571-1922	Montréal	16 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
ROSS FINANCE CO. 1549-9767	Montréal	29 09 1928	1943 à 1977 incl.
ALISTAIR B. ROSS & COMPANY INC. 1549-8017	Montréal	21 05 1929	1932 à 1977 incl.
ROUMANIAN AID & PROTECTION SOCIETY, DULCEA BUCOVINA INC. 1565-9238	Montréal	03 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
S.L. ROUTTENBERG & COMPANY LIMITED 1570-9363	Montréal	23 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
ROUYN CHIBOUGAMOU MINING CO. LTED (No personal liability) 1555-6962	Québec	27 11 1928	1932 à 1977 incl.
ROUYN CONTACT MINES LIMITED (No personal liability) 1565-3843	Montréal	03 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
ROY & CIE LIMITEE 1571-5972	Montréal	08 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE ROY FIEDMONT MINING COMPANY LIMITED (Libre de responsabilité personnelle) 1565-3173	Montréal	24 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
J. B. ROY, LIMITEE 1564-7753	St-Ulric, Cté Matane	12 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
ROYAL GARMENT MANUFACTURING COMPANY LIMITED 1565-9311	Montréal	14 08 1928	1932 à 1977 incl.
RUSSELL INVESTMENT CORPORATION 1571-0692	Montréal	24 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
THE RUTHMAN PACKING COMPANY LIMITED 1565-6317	Québec	16 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
SAFETY SIGNAL PUBLISHING CORPORATION 1571-5816	Montréal	09 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE SAGUENAY PROSPECTING CORPORATION LIMITED 1570-4802	Québec	09 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
J.C. ST-AMOUR LIMITEE 1565-8453	Montréal	09 07 1928	1932 à 1977 incl.
ST. ANDREWS GOLF CLUB, INC. 1548-2516	Montréal	06 09 1928	1934 à 1977 incl.
STE. ANNE SECURITIES CORPORATION 1555-5006	Montréal	10 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
ST-JOHNS MOTOR SALES LIMITED 1564-5773	St-Jean	03 09 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
ST-LAWRENCE HOUSES INC. 1570-4786	Québec	12 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
ST-LAWRENCE LADIES WEAR LIMITED 1564-7514	Montréal	29 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
ST-MARGARET COUNTRY CLUB INC. 1565-3850	Montréal	18 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
ST-MAURICE AMUSEMENTS LIMITED 1571-7374	Shawinigan Falls	19 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
ST MAURICE DRUGS COMPANY, LIMITED 1568-0408	Shawinigan Falls	10 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
ST. PAUL RESIDENTIAL DEVELOPMENT CO 1553-8309	Montréal	24 10 1928	1933 à 1977 incl.
THE SAINT-PHALLE CORPORATION 1550-7346	Montréal	21 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
SALON DU KOMOL, LIMITEE 1568-0739	Montréal	14 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
SAL-TEES MFG. CO. (CANADA) LTD 1564-8264	Montréal	04 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
SAMSON LIMITEE 1571-4561	St-Hyacinthe	16 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
SAMUELS & GRUBER INC. 1565-5244	Montréal	18 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
SAMUELS KRAUSS & BAKER INC. 1565-0997	Montréal	02 08 1929	1932 à 1977 incl.
SANDWICH SHOPS CO. LTD. 1555-5063	Montréal	12 08 1929	1934 à 1977 incl.
SARAGUAY INVESTMENT COMPANY, LIMITED 1552-1255	Montréal	29 08 1929	1932, 1933, 1941 à 1977 incl.
SAVORA BEVERAGES INCORPOREE 1552-9944	Montréal	17 06 1929	1934 à 1977 incl.
LOUIS SCHNEIDERMAN INC. 1571-1518	Montréal	26 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
SCOTIA TEXTILE CORPORATION 1549-8231	Montréal	20 08 1929	1932 à 1977 incl.
SCOTT & LUSK, LIMITED 1565-3827	Taché (L'Islet)	09 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
SCOTTISH RAINCOAT CO. LTD. 1549-8199	Montréal	08 10 1928	1932 à 1977 incl.
SCOTT'S LIMITED 1549-8207	Montréal	01 02 1929	1932 à 1977 incl.
SEA PRODUCTS CORPORATION 1564-8298	Québec	20 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
SEAFARING AGENCIES, LIMITED 1549-8223	Montréal	27 05 1929	1932 à 1977 incl.
SERVICE COAL CORPORATION 1570-6914	Montréal	09 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
SERVICE DE PUBLICITE RAY-O-LITE INCORPOREE *RAY-O-LITE ADVERTISING SERVICE, INCORPORATED* 1565-3637	Montréal	20 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
SHEERWAY FISH & GAME CLUB 1572-7076	Montréal	17 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
SHERBROOKE AIRPORT, INC. 1570-6385	Sherbrooke	14 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
SHERBROOKE PROPERTY CORPORATION 1565-9105	Montréal	12 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
SHRIAR'S LIMITED 1565-3157	Dolbeau	12 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
SILBRO TEXTILE COMPANY LIMITED 1566-2158	Montréal	29 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
SILVERMAN IMPORTING CO. LTD. 1571-7051	Montréal	29 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
SILVERMAN IRON WORKS CO. LIMITED 1563-8174	Montréal	06 06 1929	1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
SIMMONS MOTOR SALES LIMITED 1563-7994	Aylmer	18 06 1928	1932 à 1977 incl.
SIMPSON ENGINEERING COMPANY LIMITED 1567-0326	Ste-Hélène de Bagot	11 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
SINGER SONS STRAW COMPANY LIMITED 1571-5717	Montréal	12 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
SINOT FINANCE LTEE 1571-5907	Montréal	10 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
SLOVAK PUBLISHING CO. LTD. 1571-1484	Montréal	22 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
H. SMITH & CO. LIMITED 1570-7532	Montréal	25 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
SNACKS LIMITED 1571-1450	Montréal	13 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA SOCIETE ACADIENNE DE QUEBEC, INC. 1565-3355	Québec	25 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
SOCIETE DE FINANCE CANADIENNE LIMITEE 1570-9140	Montréal	14 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA SOCIETE DE PUBLICATION DE QUEBEC LTEE *QUEBEC PUBLISHING SOCIETY LTD* 1551-6487	Québec	04 02 1929	1932 à 1977 incl.
SOCIETE DES ANCIENS ELEVES DU COLLEGE NOTRE-DAME DE HULL INC. 1570-8910	Hull	11 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
SOCIETY OF CHEMICAL INDUSTRY 1580-6433	Outremont	05 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
SOLLOWAY MILLS & COMPANY, LIMITED 1564-2713	Montréal	02 08 1928	1932 à 1977 incl.
THE SOUTH ROXTON CREAMERY LIMITED 1550-0135	South Roxton	25 09 1928	1932 à 1977 incl.
SOUTH SHORE LAUNDRY LIMITED 1550-0127	St. Lambert	26 06 1928	1951 à 1977 incl.
SOUTH WESTERN QUEBEC FUR FARMING COMPANY 1565-8610	Hemmingford	16 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE SOUTHEASTERN LUNCH, LIMITED 1570-4695	Montréal	20 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
SPARTA PUBLISHING COMPANY LIMITED 1571-6970	Montréal	02 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
STANDARD CRAVAT LIMITED 1554-7573	Montréal	22 07 1929	1933 à 1977 incl.
STANDARD LOAN & INVESTMENT CORP. 1568-0960	Montréal	10 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
STANDARD PETROLEUM CORPORATION OF QUEBEC LIMITED 1565-8982	Montréal	03 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
STANDARD PETROLEUM HOLDING CORPORATION, LIMITED 1564-7951	Montréal	05 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
STANDARD SALES CORPORATION LIMITED 1571-5634	Montréal	10 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
STANDRING LIMITED 1570-4950	Montréal	05 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
STANLEY SISCOE EXTENSION GOLD MINES LIMITED 1551-6099	Montréal	06 08 1929	1942 à 1977 incl.
STAR GOLD MINES LIMITED 1554-7656	Trois-Rivières	26 06 1928	1932 à 1977 incl.
STAR HAT COMPANY LIMITED 1565-8446	Montréal	16 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
STEARNS KNIGHT SALES LIMITED 1571-6988	Montréal	19 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
STERLING CRAVAT COMPANY LIMITED 1565-8412	Montréal	13 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
STERLING SERVICE LIMITED 1568-0382	Montréal	06 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
STEWART TRUCKING COMPANY 1556-0402	Montréal	01 02 1929	1937 à 1977 incl.
G.A. STIMSON & CO., (QUEBEC) LIMITED 1564-5070	Montréal	21 09 1928	1932 à 1977 incl.
STONEHAM LUMBER COMPANY, LIMITED 1565-4726	Québec	25 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
STRUCTURES LIMITED 1565-8420	Montréal	09 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
STUART'S LIMITED 1571-7085	Montréal	10 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
SUBURBAN TRUCK & COACH LINE COMPANY LIMITED 1565-9063	Montréal	06 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
SUFFRIN SEWING MACHINE LIMITED 1571-5683	Montréal	12 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
SUGAR PLUM TREE DISTRIBUTORS OF QUEBEC, LIMITED 1567-2355	Montréal	27 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE SUN LOAN & DISCOUNT ASSOCIATION INC. 1570-7524	Montréal	21 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
SUNBEAM HOSIERY MILLS LIMITED 1550-1653	Montréal	03 10 1928	1933 à 1977 incl.
SUNNY SITES, LIMITED 1570-7581	Montréal	25 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
SUPERIOR ELECTRIC PHONOGRAPH MOTOR COMPANY LIMITED 1571-3605	Montréal	13 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
SUPERIOR INCINERATOR COMPANY OF CANADA, LIMITED 1570-6195	Montréal	17 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
SUSSEX SECURITY COMPANY 1565-5160	Montréal	22 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
SWANKY HAT CORPORATION 1563-8158	Montréal	20 08 1929	1932, 1940 à 1977 incl.
SWISS WATCH COMPANY LIMITED 1563-7754	Montréal	31 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
SYNDICAT COOPERATIF INCORPORE DES FERMES DE RENARDS ENREGISTRES ET CLASSIFIES (SCORED) DE LA BAIE ST-PAUL 1571-7010	Baie St-Paul	18 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE SYNDICAT MINIER DE SENNETERRE, LTEE (Libre de responsabilité personnelle) 1570-7862	Senneterre (Abitibi)	15 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE SYNDICAT MINIER LAPIERRE-CADILLAC INC. (Sans responsabilité personnelle) *THE LAPIERRE-CADILLAC MINING SYNDICATE INC.* *(No personal liability)* 1570-9249	Rouyn	26 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE SYNDICAT MINIER LAPIERRE-DASSERAT INC. (Libre de responsabilité personnelle) *LAPIERRE-DASSERAT MINING SYNDICATE INC.* *(No personal liability)* 1564-7035	Rouyn (Témiscamingue)	25 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
T.W. CLUB 1572-7035	Roberval	16 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
TAVERNE CANADIENNE, LIMITEE 1565-5251	Montréal	19 10 1928	
S. A. TAYLOR & COMPANY, INCORPORATED 1564-8090	Montréal	20 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LE TELEPHONE WOBURN *THE WOBURN TELEPHONE* 1586-3749	Woburn	07 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
TEMISCOUTA AIR TRANSPORT CO. LTD. 1564-7894	Notre-Dame-du-Lac	30 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
TERMINAL ELECTRIC COMPANY LIMITED 1564-7803	Montréal	11 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
TEXTILE IMPORTERS LIMITED 1564-7696	Montréal	08 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
THEATRICAL CLUB INC. 1556-7415	Montréal	23 02 1929	1939 à 1977 incl.
THEFTPROOF POCKET MANUFACTURING COMPANY OF CANADA LIMITED 1567-2470	Montréal	04 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
A. L. THEROUX LIMITEE 1568-4970	Montréal	10 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE TIFFANY GIFT SHOP LIMITED 1557-1284	Montréal	13 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
THIMINEUR-GIRARD LIMITEE 1565-3330	Montréal	30 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
THIVIERGE & ROCHETTE LIMITEE 1570-4992	Québec	23 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
J.E. THOMAS & COMPANY LIMITED 1567-2363	Montréal	15 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
THORNBURGS & ARMSTRONG LIMITED 1567-2371	Montréal-Ouest	01 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
THREE ARTS THEATRE GUILD OF MONTREAL INCORPORATED 1571-5923	Montréal	22 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
THREE RIVERS AMUSEMENT COMPANY LIMITED 1567-2249	Trois-Rivières	01 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
THREE RIVERS REALTY INVESTMENT LIMITED 1549-5435	Montréal	18 08 1928	1934 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
THRIFT REALTY CORPORATION 1564-7563	Montréal	29 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
TONAWANDA MINES LIMITED 1552-0612	Notre-Dame du Nord	04 01 1929	1938 à 1977 incl.
TORRIDAIRE INCORPORATED 1571-0767	Montréal	26 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
TOUT SPORT LIMITEE 1556-5880	Québec	14 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
TOWNSEND & COMPANY INC. 1570-4828	Montréal	10 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
TRADE & IMPORT, LIMITED 1556-5872	Montréal	28 08 1928	1933 à 1977 incl.
TRAFALGAR REALTY CORPORATION ... 1564-7548	Montréal	18 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
TRANSPORT AERIEN LTEE ..... *AIR EXPRESS LTD.* 1567-2330	Québec	14 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
TRANSPORT, LIMITEE 1570-7805	Montréal	14 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
TRANSPORTATION RAPIDE LIMITEE ... 1570-4935	Coaticook	10 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE TRIO DRESS CO. 1549-8215	Montréal	25 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
TRIOMPHE HABERDASHERY LIMITED .. 1550-0119	Montréal	23 06 1928	1932 à 1977 incl.
TROIS-RIVIERES AUTOS & AEROPLANES CORPORATION LIMITEE 1565-4718	Trois-Rivières	26 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
TRUDELLE, ROBERGE ET CIE LTEE 1565-3645	St-Adelphe	12 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
TRULY MAID DRESS COMPANY 1565-8503	Montréal	29 06 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
TRU-FIT DRESS CO. LTD. 1571-1583	Montréal	08 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
COLIN H. TURNBULL AND COMPANY LTD. 1564-7787	Montréal	29 07 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
W. H. DE UDY & COMPANY, LIMITED .. 1568-4954	Montréal	17 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
UNIC ZINC & METAL COMPANY LIMITED 1570-4851	Trois-Rivières	14 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'UNION DRAMATIQUE ET MUSICALE DE RIMOUSKI 1580-6573	Rimouski	10 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
UNION MUSICALE DE BLACK LAKE 1580-8736	Black Lake	22 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
L'UNION MUSICALE DE SHAWINIGAN FALLS 1581-2191	Shawinigan Falls	27 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
UNITED DISTILLERS (EASTERN) LIMITED 1567-2934	Montréal	15 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
UNITED FUR COMPANY LIMITED 1570-9124	Montréal	12 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE UNITED HEBREW LIBERAL CLUB LIMITED OF ST-LOUIS ST-LAWRENCE AND MERCIER WARDS 1570-9207	Montréal	14 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
UNITED STORAGE & TRANSIT LIMITED 1556-3976	Montréal	04 05 1929	1932 à 1977 incl.
UNITED WATER-POWER SECURITIES CORPORATION 1570-4836	Montréal	17 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
UNITY FUR MFG. CO. LIMITED 1567-2207	Montréal	06 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
UNIVERSAL BOOT SHOP LIMITED 1570-6211	Montréal	05 12 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
UNIVERSAL GARAGE LTD. 1565-8669	Québec	03 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
UNIVERSAL LOAN & INVESTMENT CORPORATION 1571-0486	Montréal	14 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
UNIVERSAL SHOE COMPANY LIMITED . 1567-2488	Montréal	25 02 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
UNIVERSAL UNDERWRITERS AGENCY LIMITED 1570-4885	Montréal	14 08 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
UNIVERSITY GARDENS LIMITED 1565-8685	Montréal	26 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
V. & V. MOTOR SALES LIMITED 1565-3371	Montréal	08 11 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
VACUETTE SALES & SERVICE LIMITED . 1568-0986	Montréal	25 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
THE VALLEY REALTY COMPANY LIMITED 1571-7333	Montréal	13 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
VALLEYFIELD SOULANGES NAVIGATION LIMITED 1552-8615	Salaberry-de-Valleyfield	10 04 1929	1932 à 1977 incl.
VARSITY CAFE LIMITED 1567-3023	Montréal	26 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
VENTILATEURS PREVENTIFS PAUL LTEE *PAUL'S PREVENTIVE VENTILATORS LTD.* 1551-6479	Montréal	19 03 1929	1932 à 1977 incl.
VERDUN PALACE THEATRE CO. LIMITED 1549-5682	Montréal	31 05 1929	1959 à 1977 incl.
VERDUN SYNDICATE LIMITED 1549-8462	Montréal	20 05 1929	1932 à 1977 incl.
VICTORIA DECORATING & PAINTING CO. LTD. 1556-7399	Montréal	22 01 1929	1932 à 1977 incl.
LA VIE DROLE LIMITEE 1571-5873	Montréal	14 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
LA VOIX DE GASPE LIMITEE 1565-8537	Gaspé	24 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
WALKER PAPER COMPANY, LIMITED 1550-1562	Montréal	18 07 1928	1932 à 1977 incl.
WEEDON AUTO WHEEL RIM CO. 1556-9759	Weedon	23 07 1929	1934, 1936, 1944 à 1977 incl.
WEGLER DRESS COMPANY LIMITED 1556-7357	Montréal	08 08 1928	1932 à 1977 incl.
D.H. WELSH & COMPANY, LIMITED 1586-3608	Montréal	29 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
WEST END REALTY & DEVELOPMENT LIMITED 1571-7044	Montréal	20 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
WEST END REALTY CORPORATION 1564-2705	Montréal	20 07 1928	1939 à 1977 incl.
WEST END POLITICAL CLUB INC. 1571-4959	Montréal	09 04 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
WEST PARK CORPORATION 1571-4983	Montréal	25 03 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
WESTERN HOLDING & DEVELOPING CORPORATION LIMITED 1568-2966	Montréal	23 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
WESTERN REALTY CORPORATION 1568-1026	Montréal	10 06 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
WEXLER FRUIT COMPANY LIMITED 1470-0736	Montréal	22 02 1929	1955, 1957, 1959 à 1977 incl.
WEXLER'S LIMITED 1564-7498	Montréal	13 08 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
WHITE HOUSE CAFE, LIMITED 1565-5038	Lachine	27 09 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LOUIS WHITE STUDIOS, INC. 1556-7340	Montréal	09 07 1928	1932 à 1977 incl.
WHITEBEAR CLUB INC. 1565-4742	Montréal	12 10 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
WILBANK INVESTMENT COMPANY 1557-0088	Montréal	11 01 1929	1932 à 1977 incl.
THE WILLISON NEELY CORPORATION, MONTREAL 1550-1547	Montréal	06 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
WILSON BROTHERS SECURITIES COMPANY 1570-6229	Montréal	11 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
WINDSOR MINES LIMITED ..... (No personal liability) 1556-7332	Québec	18 06 1928	1934 à 1977 incl.
WINDSOR SECURITIES CORPORATION .. 1564-8231	152 est, rue Notre-Dame, Montréal	15 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
WITT-PHIL CIGAR CO. LIMITED 1568-0713	Montréal	14 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
WOLFE THEATRE CO., LIMITED 1548-0940	Montréal	04 06 1929	1948 à 1977 incl.
WOOD INVESTMENT COMPANY LIMITED 1565-2860	Montréal	09 04 1929	1932 à 1977 incl.
WORTHMORE LIMITED 1563-8125	Montréal	29 06 1928	1934, 1936 à 1977 incl.
W. J. WRIGHT INCORPORATED, ... 1571-0825	Montréal	25 01 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
YAMASKA POWER CORPORATION 1548-0932	Montréal	20 08 1929	1933 à 1977 incl.
YOUTH MAID GARMENT COMPANY INC. 1565-8461	Montréal	03 07 1928	Initial, 1932 à 1977 incl.
W. ZACKON & SONS LIMITED 1568-0432	Montréal	01 05 1929	Initial, 1932 à 1977 incl.
ZETLAND GARAGES LIMITED 1549-7399	Montréal	11 07 1928	1932 à 1977 incl.

Lettres patentes annulées

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu des articles 4, 5*a* et suivants de la Loi des renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont annulées à compter de la date de la publication de ce deuxième avis dans la *Gazette officielle*.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
THE A.M.C. MEDECINE COMPANY 1581-2621	Montréal	21 01 1896
THE ABENAQUIS SPRINGS HOTEL CO. 1569-2940	Montréal	24 01 1899
THE ABITIBI FISH AND GAME CLUB 1571-8851	Montréal	28 09 1898
THE ACTON BOOT & SHOE MANUFACTURING COMPANY 1582-0525	Acton Vale	29 04 1890
THE ACTON LEATHER AND SHOE COMPANY 1581-0393	Montréal	28 09 1899
THE ADAMS TOBACCO COMPANY 1581-2282	Montréal	04 03 1874
THE ADIRONDACK FISH AND GAME CLUB 1572-1350	Montréal	09 11 1899
L'AGENCE DE PUBLICITE DESBARATS *THE DESBARATS ADVERTISING AGENCY LIMITED* 1580-7928	Montréal	05 06 1901
THE ALBIONITE COMPANY 1581-2894	Montréal	15 12 1899
THE ALGONQUIN FISHING CLUB 1572-6896	Montréal	17 04 1896
ALBO CARBON LIGHT COMPANY OF CANADA 1582-3081	Montréal	10 01 1889
ALPHA RUBBER COMPANY 1587-0694	Montréal	22 02 1889
THE ALUMNAE SOCIETY 1572-6169	Montréal	14 06 1895
THE AMERICAN SILK WAIST MANUFACTURING COMPANY 1581-4437	Montréal	18 09 1900
THE AMERICAN SPORTSMEN'S GAME PRESERVE 1572-7001	Montréal	27 06 1898

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
APPROVISIONNEMENT DE LAIT DE STE-THERESE 1581-2365	Sainte-Thérèse	25 08 1896
THE ARTHABASCA LUMBER COMPANY 1580-7738	Arthabaska	02 03 1872
THE ARTHABASKA SHOE COMPANY 1580-7944	Victoriaville	25 05 1901
THE ARTIZANS DWELLING HOUSE COMPANY 1581-8487	Montréal	15 04 1886
ASBESTOS CLUB 1555-7432	Black Lake	23 09 1898
THE ASBESTOS MINING AND MANUFACTURING COMPANY OF CANADA 1581-8644	Québec	08 04 1883
ASSOCIATION AGRICOLE & ATHLETIQUE DE SOREL 1572-6136	Sorel	30 07 1897
ASSOCIATION AMATEUR ATHLETIQUE DE TROIS-RIVIERES *THREE RIVERS AMATEUR ATHLETIC ASSOCIATION* 1572-2044	Trois-Rivières	13 04 1897
L'ASSOCIATION ATHLETIQUE AMATEUR MASCOTTE 1572-0055	Montréal	02 06 1900
ASSOCIATION ATHLETIQUE D'AMATEURS DE TERREBONNE 1572-0105	Terrebonne	12 06 1899
L'ASSOCIATION ATHLETIQUE D'AMATEURS LE MONTAGNARD 1580-9759	Montréal	29 11 1898
ASSOCIATION ATHLETIQUE D'AMATEURS LE NATIONAL 1581-2399	Montréal	09 09 1896
ASSOCIATION ATHLETIQUE D'AMATEURS LE NATIONAL 1572-1798	Montréal	11 04 1896
L'ASSOCIATION ATHLETIQUE DE LORETTE 1572-0097	St-Ambroise de Lorette	19 06 1899
L'ASSOCIATION ATHLETIQUE DE ST ROCH DE QUEBEC 1581-7927	Québec	10 04 1893
L'ASSOCIATION ATHLETIQUE DE TROIS-RIVIERES 1572-0089	Trois-Rivières	31 07 1899

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
L'ASSOCIATION ATHLETIQUE DES AMATEURS DE CHICOUTIMI 1551-9077	Chicoutimi	05 12 1896
L'ASSOCIATION ATHLETIQUE DES AMATEURS DE ST-HYACINTHE 1580-9676	St-Hyacinthe	10 12 1894
ASSOCIATION ATHLETIQUE INDEPENDANTE DES AMATEURS DE ST-HYACINTHE 1572-0410	Saint-Hyacinthe	25 11 1899
L'ASSOCIATION CHORALE DE ST-LOUIS DE FRANCE 1572-2051	Montréal	13 04 1898
ASSOCIATION DES BARBIERS DE QUEBEC 1572-6144	Québec	16 07 1897
L'ASSOCIATION DES CONCERTS D'ETE 1581-0880	Montréal	10 07 1899
ASSOCIATION DES MARCHANDS EPICIERS DE QUEBEC 1572-5989	Québec	18 04 1896
L'ASSOCIATION DES RAQUETTEURS JACQUES-CARTIER 1572-6193	Québec	19 11 1889
ASSOCIATION DES TERRAINS SANS BRUIT 1580-7217	Québec	01 03 1892
L'ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU (CONFERENCE DE MONTREAL) 1555-5444	Montréal	18 11 1898
L'ASSOCIATION PHILHARMONIQUE DES TROIS-PISTOLES 1572-5898	Trois-Pistoles	11 12 1895
L'ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE DE SALABERRY DE VALLEYFIELD 1572-5260	Valleyfield	24 07 1880
THE ATHELSTAN DAIRY COMPANY 1580-7407	Hinchinbrooke	27 02 1874
THE ATHLETIC CLUB HOUSE COMPANY 1581-8776	Montréal	28 07 1885
ATLAS ENGRAVING AND PRINTING COMPANY 1581-0799	Montréal	30 06 1900
AVONMORE FISH AND GAME CLUB 1572-1343	Montréal	06 10 1899
THE AYLMER BOATING CLUB 1572-2630	Aylmer	08 04 1892

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
THE AYLMER DRILL MANUFACTURING COMPANY 1580-8009	Montréal	19 04 1901
AYLMER WATER WORKS 1580-9999	Aylmer	12 05 1898
B.A. BOAS COMPANY 1581-7539	Montréal	07 02 1893
THE BALMORAL HOTEL COMPANY 1582-3073	Montréal	15 01 1889
LA BANDE DE LA CITE DE HULL 1572-5328	Hull	24 10 1890
THE BANNER SEWING MACHINE COMPANY 1580-7688	Sherbrooke	20 06 1872
BEAUDOIN & CIE 1580-8041	Disraëli	01 04 1901
THE BEAUHARNOIS READING ROOM ASSOCIATION 1572-6086	Beauharnois	19 01 1898
THE BEAVER ASBESTOS COMPANY 1587-0751	Sherbrooke	02 06 1890
THE BEAVER FILE WORKS, LEVIS 1580-6912	Lévis	29 01 1892
THE BEAVER LUMBER COMPANY 1582-1309	Yamachiche	24 12 1875
THE BEAVER RUBBER CLOTHING COMPANY 1581-4304	Montréal	04 01 1900
THE BEAVER STAMPING COMPANY 1580-7548	Montréal	15 04 1873
THE BELLS LAKE 1571-8836	Montréal	30 04 1900
THE BELVEDERE CLUB 1572-1814	Notre-Dame de Québec	25 04 1889
BIBLIOTHEQUE DES OUVRIERS 1572-5401	Québec	02 02 1890
THE BICKERDIKE AND CROWE CATTLE COMPANY 1581-7943	Montréal	14 06 1892
THE BIGELOW HEEL COMPANY 1580-7449	Montréal	28 08 1873
BIRCH ISLAND CLUB 1572-6888	Montréal	16 12 1895
THE BISHOP ENGRAVING AND PRINTING COMPANY 1581-7687	Montréal	13 11 1894

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
THE BOLTON VENEER COMPANY 1581-8727	Montréal	24 01 1885
THE BONANZA WEST MINES 1581-4296	Sherbrooke	26 01 1900
BOSTONNAIS ASSOCIATION 1572-6961	Montréal	04 11 1897
BOSTWICK METAL LATH COMPANY 1581-7554	Montréal	07 02 1893
LA BRASSERIE DE LOUISEVILLE 1582-1168	Louiseville	07 03 1883
LA BRIQUETERIE D'HEBERTVILLE 1580-9866	Hébertville	28 09 1898
THE BRITISH PORCELAIN MANUFACTURING COMPANY 1581-8768	St-Jean	15 06 1885
THE BROME LAKE ELECTRIC POWER COMPANY 1581-4320	Waterloo	24 12 1900
THE BROMPTON LAKE ASBESTOS COMPANY 1582-0509	Québec	18 04 1890
THE BUCKINGHAM BRICK AND TILE COMPANY 1582-3206	Montréal	25 04 1888
THE BUCKINGHAM PLANING MILL COMPANY 1581-8081	Buckingham	23 06 1886
BUNKER HILL GOLD MINING COMPANY 1581-0443	Sherbrooke	24 10 1899
THE BURTON BREWING COMPANY 1582-4832	Sherbrooke	03 11 1886
THE CALCIBIDE GAS MACHINE COMPANY 1581-0682	Montréal	06 04 1900
THE CAMPERDOWN HOTEL COMPANY 1581-8875	Georgeville	28 11 1883
THE CANADA BRICK AND TILE COMPANY 1580-6854	Montréal	25 04 1892
THE CANADA CUTLERY COMPANY 1581-8842	St-Henri (Hochelaga)	04 09 1883
CANADA GALVANIZING & STEEL ROOFING COMPANY 1582-0665	Montréal	01 08 1889

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
CANADA GOLD COMPANY LIMITED 1582-7926	Beauce	28 10 1880
CANADA LIQUOR COMPANY 1581-2589	Montréal	22 07 1896
CANADA MEAT PACKING COMPANY 1587-0587	Montréal	10 11 1888
THE CANADA PIPE AND FOUNDRY COMPANY 1582-0723	Montréal	08 06 1889
THE CANADA RAILWAY STATION COMPANY 1580-7845	Montréal	14 08 1871
THE CANADA SOUTHERN MINES 1581-0658	Cookshire	21 03 1900
CANADA THREAD COMPANY 1582-1341	Montréal	17 03 1876
THE CANADA WORSTED COMPANY 1581-3223	Québec	19 07 1881
THE CANADIAN ATHLETIC CLUB 1581-0336	Montréal	04 10 1897
THE CANADIAN BRIDGE & IRON COMPANY 1582-0616	Montréal	28 01 1890
CANADIAN CASH STAMP CO. 1581-2928	Montréal	30 01 1900
CANADIAN DAIRY SUPPLY COMPANY 1581-4288	Montréal	30 01 1901
THE CANADIAN FISH OIL & GUANO COMPANY 1582-3263	Montmagny	09 09 1887
THE CANADIAN FOOD SUPPLY COMPANY 1581-0591	Montréal	17 03 1900
CANADIAN NURSES ASSOCIATION 1572-0196	Montréal	09 01 1901
THE CANADIAN POSTAL SUPPLY COMPANY 1581-0278	Montréal	01 06 1897
THE CANADIAN RAND DRILL COMPANY 1582-0491	Sherbrooke	07 07 1890
CANADIAN SHOE COMPANY OF QUEBEC 1582-2927	Québec	07 03 1887
THE CANADIAN SPECTATOR COMPANY 1582-1212	Montréal	23 12 1879

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
CANADIAN SUBSCRIPTION & PUBLISHING COMPANY 1582-3198	Montréal	15 01 1889
THE CANADIAN WATCH CASE COMPANY 1581-2563	Montréal	29 09 1896
THE CANADIAN WOOLLEN MILLS COMPANY 1581-0427	St-Hyacinthe	09 11 1899
THE CANADIAN WORKMAN PRINTING COMPANY 1582-2968	Montréal	24 09 1887
THE CASCADE NARROW FABRIC COMPANY 1582-4782	Coaticook	22 07 1886
CEDAR LAKES FISH AND GAME CLUB 1572-1319	Montréal	30 06 1899
THE CENTRAL QUEBEC GOLD FIELDS COMPANY 1581-0310	Québec	16 09 1897
CERCLE AGRICOLE DE LA PAROISSE DE ST-FULGENCE DE DURHAM 1572-2382	Durham	22 02 1885
CERCLE AGRICOLE ET LITTERAIRE DE ST-SEBASTIEN 1572-2101	Saint-Sébastien	20 02 1889
CERCLE ATHLETIQUE & DRAMATIQUE DE BELOEIL 1572-5336	Beloeil	22 10 1890
CERCLE CREMAZIE DE NICOLET 1572-0261	Nicolet	14 04 1899
CERCLE DE FRASERVILLE 1572-2135	Fraserville	27 12 1888
CERCLE DE LAPRAIRIE 1572-2671	Laprairie	18 11 1891
CERCLE DE VARENNES 1572-4941	Ville de Varennes	17 01 1894
CERCLE DES CHAUDIERES 1572-4982	Hull	15 05 1893
CERCLE DRAMATIQUE ET LITTERAIRE CANADIEN DE PAPINEAUVILLE 1572-0352	Papineauville	02 12 1898
LE CERCLE FRANCO-CANADIEN 1555-0981	Montréal	12 10 1894
CERCLE LAVAL 1572-5385	Waterloo	03 05 1890

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
CERCLE LAVAL 1572-0386	St-Vincent-de-Paul	12 12 1899
CERCLE LITTERAIRE ET HISTORIQUE DE MONTREAL 1572-5419	Montréal	25 01 1890
CERCLE MONTCALM 1572-4792	St-Hyacinthe	27 03 1893
CERCLE PALAMEDE 1571-0205	Trois-Rivières	11 12 1896
CERCLE ST-ANTOINE 1572-2150	St-Jérôme (Terrebonne)	07 05 1888
LE CERCLE ST-DENIS 1572-5302	Montréal	04 11 1890
LE CERCLE ST-JEAN BAPTISTE 1572-2598	Montréal	27 05 1892
CERCLE SALABERRY DE QUEBEC 1572-2093	Québec	04 03 1889
CERCLE VILLA MON REPOS 1572-5799	Trois-Rivières	07 05 1895
THE CHAMPION ADVERTISING COMPANY 1580-9924	Montréal	16 07 1898
THE CHAMPLAIN QUARRY AND LIME COMPANY 1581-9691	Montréal	28 07 1874
LE CHATEAU SAGUENAY 1581-0070	Chicoutimi	10 03 1898
THE CHRONICLE PRINTING COMPANY 1569-3039	Québec	31 10 1898
THE CITY OMNIBUS COMPANY 1580-7308	Montréal	16 01 1874
THE CITY PRINTING AND PUBLISHING COMPANY 1582-2976	Montréal	27 01 1888
LE CLUB ATHLETIQUE DE STE-SCHOLASTIQUE 1572-1913	Ste-Scholastique	31 01 1896
CLUB BATT BALL DE ST-ROCH 1554-0495	Québec	10 06 1898
CLUB BEAUPRE 1572-4693	Ste-Anne de Beaupré	21 06 1893
CLUB BERTHIER 1572-6110	Berthier	11 12 1897
CLUB CARILLON 1572-4669	Québec	18 04 1898

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
LE CLUB CARTIER-MCDONALD. 1554-7664	Québec	26 05 1894
LE CLUB CENTRAL 1555-7770	Montréal	12 11 1896
CLUB CHAMBLY 1572-2085	Village du bassin de Chambly, Montréal	30 03 1889
LE CLUB COMMERCIAL DES COMMIS VOYAGEURS 1581-4312	Montréal	04 01 1901
CLUB COMMERCIAL DES COMMIS VOYAGEURS 1572-5955	Montréal	11 07 1895
LE CLUB COMMERCIAL ET LITTERAIRE 1572-1954	Ottawa	05 06 1896
CLUB CONTE DI TORINO 1572-0212	Montréal	20 12 1900
CLUB D'AIGUEBELLE 1581-8891	Québec	19 12 1883
CLUB D'ARTHABASKAVILLE 1572-6052	Arthabaskaville	19 02 1898
CLUB DE BASEBALL DE FRASERVILLE 1553-5610	Fraserville	16 08 1898
CLUB DE BASE-BALL DE ST-HYACINTHE 1572-5997	St-Hyacinthe	18 04 1896
CLUB DE BICYCLE DE FRASERVILLE 1572-2202	Fraserville	21 04 1896
CLUB DE CHASSE A COURRE CANADIEN 1555-5469	Montréal	23 02 1899
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE BOURBONNAIS 1572-6805	Montréal	01 03 1901
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE DE FRASERVILLE 1572-6847	Fraserville	11 05 1901
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE DE LA RIVIERE AU SAUMON 1572-6813	Montréal	12 03 1901
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE DE ST-JOVITE 1572-1251	Montréal	14 09 1900
CLUB DE CHASSE ET PECHE DE SALABERRY 1572-0378	Valleyfield	23 04 1900

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE DU CAP A L'AIGLE 1572-6912	Montréal	22 10 1896
LE CLUB DE CHASSE ET DE PECHE DU CHENAL DU MOINE 1582-0517	Ste-Anne-de-Sorel	24 03 1890
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE LABELLE 1572-1285	Montréal	02 06 1899
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE LAC ST-LOUIS 1572-6821	Montréal	22 03 1901
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE LE CANADIEN 1572-4834	Montréal	20 12 1892
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE OUANANICHE 1572-6995	Montréal	02 06 1898
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE OUIATCHOUAN 1572-7019	Montréal	29 06 1898
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE SAINT-ANTOINE 1572-6979	Québec	12 05 1898
LE CLUB DE COURSES DE MONTENACH 1572-5369	Beloeil	14 03 1890
CLUB DE COURSES DE PLESSISVILLE ET DE SOMERSET 1555-0650	Plessisville	11 06 1896
CLUB DE COURSES DE ST-JEROME 1572-1863	St-Jérôme (Terrebonne)	15 01 1897
CLUB DE CROQUET STE-MARIE 1572-0279	Montréal	09 03 1899
LE CLUB DE FRONTENAC 1581-6804	Montréal	19 06 1901
CLUB DE GRANBY 1572-0154	Granby	27 05 1901
CLUB DE LA GAITE FRANCAISE 1572-5518	Montréal	25 04 1889
CLUB DE LA RIVIERE A PIERRE 1572-6938	Québec	14 05 1897
CLUB DE LONGUEUIL 1572-4925	Longueuil	10 03 1895
LE CLUB DE LOUISEVILLE 1572-2119	Louiseville	30 01 1889

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
LE CLUB DE MUSIQUE DE ST-FRANCOIS DE LA BEAUCE 1555-7564	St-François de Beauce	24 04 1896
LE CLUB DE NAVIGATION DE L'YAMASKA 1582-3149	St-Hyacinthe	31 08 1888
CLUB DE QUILLES ET BILLARDS DE QUEBEC 1572-6003	Québec	16 04 1896
CLUB DE RAQUETTES LE CANADIEN 1572-2366	Montréal	14 02 1885
CLUB DE RAQUETTES LE FRASERVILLE 1572-5450	Fraserville	08 05 1889
LE CLUB DE RAQUETTES TUQUE ROUGE DE SHERBROOKE 1572-0402	Canton d'Orford	20 12 1899
LE CLUB DE RIMOUSKI 1572-0220	St-Germain de Rimouski	30 11 1900
CLUB DE ST-JEAN 1572-2192	St-Jean	12 08 1887
LE CLUB DE ST-JOSEPH DE LA BEAUCE 1572-0162	St-Joseph-de-Beauce .	28 03 1901
CLUB DE STE-SCHOLASTIQUE 1555-5493	Ste-Scholastique	24 10 1898
CLUB D'ECHECS & DE DAMES CHAMPLAIN 1572-0303	Montréal	27 01 1899
CLUB D'ECHECS ET DE DAMES MONT-ROYAL 1555-9057	Montréal	16 10 1894
LE CLUB DES COURSES DES LAURENTIDES (ST-LIN) 1572-4685	Laurentides	22 07 1893
LE CLUB DES CULTIVATEURS 1582-4810	St-Pascal	11 08 1886
LE CLUB DES MARCHANDS DE CHICOUTIMI 1580-6033	Chicoutimi	12 06 1901
CLUB DRAMATIQUE ET LITTERAIRE DE HAVERHILL 1572-2812	Haverhill	18 12 1890
LE CLUB FRONTENAC 1572-5849	Farnham	16 08 1895
CLUB INDEPENDANT 1572-4677	Longue-Pointe	30 06 1892

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
LE CLUB KENSINGTON 1572-5807	Montréal	06 05 1895
LE CLUB LAFRAMBOISE 1572-2762	St-Hyacinthe	28 04 1891
CLUB LE GRAND NOMININGUE 1572-6771	Montréal	05 03 1900
CLUB LE SAINT-LAURENT 1572-0329	Sorel	03 01 1899
CLUB LEVIS 1572-0253	Lévis	14 04 1899
LE CLUB LIMOILOU 1553-5560	Québec	17 06 1898
CLUB MAISONNEUVE 1572-0311	Maisonneuve	04 01 1899
CLUB MONTCALM 1572-6078	Farnham	04 02 1898
CLUB MONTMORENCY 1582-2877	Beauport	30 11 1886
LE CLUB NATIONAL DE GRANBY 1572-0337	Granby	22 12 1898
LE CLUB NATIONAL DE MONTREAL 1572-1822	Montréal	10 04 1889
LE CLUB NATIONAL DES COURSES DE LONGUEUIL 1572-5476	Longueuil	26 07 1889
CLUB NAUTIQUE DE ST-HYACINTHE 1554-7680	St-Hyacinthe	21 05 1894
CLUB NAUTIQUE ET DE NATATION DE LAPRAIRIE *LAPRAIRIE BOATING AND SWIMMING CLUB* 1554-9686	Laprairie	26 07 1894
CLUB QUAQUAKAMAKSIS 1572-6987	Roberval	12 05 1898
CLUB RICHELIEU 1572-5500	Sorel	18 05 1889
CLUB ROYAL DE ST-JOACHIM DE LA POINTE-CLAIRE 1572-4958	Pointe-Claire	19 12 1893
LE CLUB ST-ANTOINE 1554-8761	Montréal	19 05 1894
LE CLUB ST-CHARLES 1572-1939	Montréal	16 06 1896

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
CLUB ST-HENRI DE LA CITE DE ST-HENRI 1571-9982	St-Henri (Montréal)	30 08 1900
LE CLUB ST-JACQUES 1582-5870	Montréal	17 12 1897
CLUB ST-JEAN-BAPTISTE 1572-5351	Disraëli	16 07 1890
CLUB ST-JEAN BAPTISTE 1572-4743	Montréal	07 11 1892
LE CLUB SAINT-JEAN-BAPTISTE 1581-0765	Montréal	12 06 1900
LE CLUB ST-LAURENT 1586-4374	Montréal	15 06 1901
CLUB ST-LOUIS 1572-5963	Montréal	10 07 1895
CLUB SALABERRY 1572-2804	Salaberry-de-Valleyfield	27 12 1890
CLUB UNION 1554-8852	Lévis	14 05 1894
CLUB VENDOME 1572-2648	Québec	17 03 1892
CLUB VILLE-MARIE 1572-0246	Ste-Marie (Beauce)	15 10 1900
COATICOOK ELECTRIC LIGHT AND POWER COMPANY 1581-2779	Coaticook	09 01 1897
COATICOOK KNITTING COMPANY 1580-7696	Coaticook	10 06 1872
THE COATICOOK LITERARY AND LIBRARY ASSOCIATION 1572-2176	Coaticook	01 02 1888
THE COATICOOK WATER COMPANY 1581-3116	Coaticook	22 12 1882
THE COLONIAL ART COMPANY 1580-9817	Québec	07 10 1899
COMMERCIAL FISHING AND HUNTING CLUB 1572-1335	Montréal	13 09 1899
LA COMPAGNIE A BOIS DE JOLIETTE 1582-1812	Joliette	19 03 1875
LA COMPAGNIE A TABAC DE SAINT-LAURENT *THE ST LAWRENCE TOBACCO COMPANY* 1580-9882	Ville St-Laurent	08 08 1898
LA COMPAGNIE ASSELIN, DECHENE ET CIE 1581-0948	Hébertville	03 07 1899

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
LA COMPAGNIE CANADIENNE DES CONDUITES D'EAU 1582-0657	Trois-Rivières	12 08 1889
LA COMPAGNIE CANADIENNE D'EXTINCTEURS 1580-9536	Montréal	07 03 1895
LA COMPAGNIE COOPERATIVE TELEPHONIQUE DES COMTES DE LAC ST-JEAN ET CHICOUTIMI 1581-2969	Québec	17 10 1895
LA COMPAGNIE D'ACIER DU CANADA 1580-7779	Montréal	27 12 1871
LA COMPAGNIE D'AMIANTE DE LA BEAUCE *THE BEAUCE ASBESTOS COMPANY* 1582-0277	St-François (Beauce)	18 08 1891
LA COMPAGNIE D'AMUSEMENTS ET D'EXHIBITIONS DE VALLEYFIELD 1569-2767	Salaberry-de-Valleyfield	17 07 1899
LA COMPAGNIE D'AMUSEMENTS STE-CECILE 1569-2585	Valleyfield	21 02 1895
LA COMPAGNIE D'AQUEDUC D'ACTON VALE 1581-8974	Acton Vale	30 09 1884
COMPAGNIE D'AQUEDUC DE FARNHAM 1581-6549	Farnham	13 08 1880
LA COMPAGNIE D'AQUEDUC DE FRASERVILLE 1581-0831	Fraserville	01 09 1899
LA COMPAGNIE D'AQUEDUC DE L'ASSOMPTION 1580-7274	L'Assomption	18 12 1873
LA COMPAGNIE D'AQUEDUC DE LOUISEVILLE 1581-3231	Louiseville	25 07 1881
LA COMPAGNIE D'AQUEDUC DE RICHMOND 1581-0021	Richmond	03 06 1898
COMPAGNIE D'AQUEDUC DE ST-FRANÇOIS-DU-LAC 1580-9783	St-François-du-Lac	18 10 1898
LA COMPAGNIE D'AQUEDUC DE ST-HYACINTHE 1580-7720	St-Hyacinthe	16 02 1872
COMPAGNIE D'AQUEDUC DE TROIS-RIVIERES 1580-7829	Trois-Rivières	03 10 1871

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
LA COMPAGNIE D'AQUEDUC DU VILLAGE DE ST-MICHEL D'YAMASKA 1581-4387	St-Michel-d'Yamaska	11 10 1900
LA COMPAGNIE D'AQUEDUC PROVIDENCE 1582-3156	St-Hyacinthe	12 09 1888
LA COMPAGNIE DE BRASSERIE DE BEAUPORT 1581-2662	Beauport	19 09 1895
LA COMPAGNIE DE BRIQUETERIE NATIONALE LIMITEE 1580-8215	St-Tite (Champlain) .	14 02 1901
LA COMPAGNIE DE CARROSSERIE DE MONTREAL *THE MONTREAL CARRIAGE FACTORY* 1581-7620	Montréal	21 11 1894
COMPAGNIE DE CASINO, LIMITEE 1581-0112	Québec	28 02 1898
LA COMPAGNIE DE CHAUSSURES CANADIENNE 1581-8461	Louiseville	22 03 1883
LA COMPAGNIE DE CHAUSSURES DE FRASERVILLE 1582-4725	Fraserville	19 12 1887
LA COMPAGNIE DE CHAUSSURES DE ST-HYACINTHE 1581-2233	St-Hyacinthe	06 03 1874
COMPAGNIE DE CHEMIN MACADAMISE DE ST-SEBASTIEN 1580-7415	St-Sébastien (Rouville)	28 12 1875
LA COMPAGNIE DE CIGARES DE L'EPIPHANIE 1581-2951	L'Epiphanie	04 07 1895
COMPAGNIE D'ECLAIRAGE ELECTRIQUE DE TERREBONNE 1580-6920	Terrebonne	29 01 1892
LA COMPAGNIE D'ECLAIRAGE ELECTRIQUE DU VILLAGE DE MEGANTIC 1580-9726	Mégantic	31 01 1899
COMPAGNIE DE COLONISATION DE LA RIVIERE-OUELLE 1581-3173	Rivière-Ouelle	29 07 1882
COMPAGNIE DE CONSERVES ALIMENTAIRES LES BECQUETS *BECQUETS CANNING COMPANY* 1569-2726	St-Pierre-les-Becquets	20 11 1899

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
LA COMPAGNIE DE COUTELLERIE SHEFFIELD DE MONTREAL 1580-9791	Montréal	20 10 1898
LA COMPAGNIE DE FILATURE STE-ANNE HOCHELAGA 1581-3272	Montréal	23 09 1882
COMPAGNIE DE FONDERIE DU COMTE DE CHAMPLAIN 1580-7639	Batiscan	04 01 1873
LA COMPAGNIE DE GALLINO-CULTURE DE JACQUES-CARTIER 1569-2932	Ste-Anne-de-Bellevue	10 06 1899
LA COMPAGNIE DE GAZ DE ST-HYACINTHE 1581-6515	St-Hyacinthe	05 07 1881
LA COMPAGNIE DE LA BRASSERIE DE ST-LIN 1581-2340	St-Lin	11 08 1874
LA COMPAGNIE DE L'AQUEDUC DE BOUCHERVILLE 1580-6995	Boucherville	29 01 1892
LA COMPAGNIE DE L'AQUEDUC DE CHAMBLY 1580-7290	Chambly	10 01 1874
LA COMPAGNIE DE L'AQUEDUC DE LA VILLE DE DRUMMONDVILLE 1582-0343	Drummondville	03 03 1891
COMPAGNIE DE L'AQUEDUC DE L'EPIPHANIE 1580-7753	Montréal	18 12 1871
LA COMPAGNIE DE L'AQUEDUC DE ST-HILAIRE 1580-6938	St-Hilaire	16 02 1892
LA COMPAGNIE DE L'AQUEDUC DE ST PIE 1581-3462	St-Pie	31 05 1881
LA COMPAGNIE DE L'AQUEDUC DU ST-ESPRIT 1581-3181	St-Esprit (Montcalm)	16 01 1883
LA COMPAGNIE DE L'HOTEL BEAU 1582-3131	Montréal	16 08 1888
LA COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE IMPRIMERIE GEBHART-BERTHIAUME 1581-8917	Montréal	11 01 1884
LA COMPAGNIE DE MACHINES A COUDRE TETRAULT 1581-6846	Montréal	02 07 1901

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
COMPAGNIE DE MASTIC, NOIR A CIRER, FORMES, BOITES D'EMBALLAGES, ETC, DE QUEBEC 1580-7357	Québec	20 07 1872
LA COMPAGNIE DE MOULIN A BARDEAU CHAUFREINE 1582-4790	Montréal	04 08 1886
LA COMPAGNIE DE NAVIGATION A VAPEUR DE QUEBEC ET CHARLEVOIX 1581-8560	Québec	22 02 1886
LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DE BELOEIL ET ST-HILAIRE 1582-3016	St-Hilaire	09 03 1889
LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DE BOUCHERVILLE 1582-4683	Ste-Famille-de-Boucherville	14 11 1887
LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DE CHATEAUGUAY ET BEAUHARNOIS 1580-9833	Châteauguay	11 10 1898
LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA COTE STE-CATHERINE 1582-1739	Saint-Constant-de-Laprairie	18 05 1883
LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DE SAINT HILAIRE 1580-6896	St-Hilaire	04 05 1892
LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DE TROIS-RIVIERES (RESPONSABILITE LIMITEE) 1581-0450	Trois-Rivières	07 11 1899
LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DU LAC ST JEAN 1581-3082	Métabetchouan (Lac St-Jean)	27 12 1882
LA COMPAGNIE DE PECHE SAINT LAURENT 1581-8743	Hull	24 04 1885
LA COMPAGNIE DE PIANOS DE MONTREAL *THE MONTREAL PIANO COMPANY* 1582-6951	Montréal	11 04 1888
LA COMPAGNIE DE PIANOS PRATTE 1580-9551	Montréal	28 01 1895
LA COMPAGNIE DE POUVOIR ELECTRIQUE DE MONTREAL *THE ELECTRIC POWER COMPANY OF MONTREAL* 1581-0179	Montréal	30 11 1897
LA COMPAGNIE DE PRETS MOBILIERS 1580-9528	Montréal	21 02 1895

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PATRIE 1581-8495	Montréal	25 05 1886
LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA REVUE LEGALE 1582-1291	Sorel	24 12 1875
LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES *THE TRADES PUBLISHING COMPANY* 1581-4494	Montréal	18 08 1900
LA COMPAGNIE DE PULPE DE METABETCHOUAN 1586-4085	Québec	22 05 1901
LA COMPAGNIE DE PULPE DE PERIBONKA 1581-4379	Roberval	13 10 1900
LA COMPAGNIE DE PULPE OUIATCHOUAN 1580-7969	Québec	27 04 1901
LA COMPAGNIE DE SAVONNERIE FRANCO-CANADIENNE 1581-2993	Montréal	02 11 1899
LA COMPAGNIE DE SUCRE DE BETTERAVE DE LA VALLEE DU RICHELIEU 1581-3579	St-Denis	14 07 1881
LA COMPAGNIE DE TABAC DE JOLIETTE 1581-8925	Joliette	17 01 1884
LA COMPAGNIE DE TANNAGE ET DE CORROI DE LOTBINIERE 1580-7860	Lotbinière	25 07 1871
LA COMPAGNIE DE TELEPHONE DE MONTMAGNY 1581-0732	Montmagny	02 06 1900
LA COMPAGNIE DE TELEPHONE DE ROBERVAL 1580-9825	Roberval	22 10 1898
LA COMPAGNIE DE TELEPHONE DE ST-PHILEMON 1582-0822	St-Raphaël (Bellechasse)	25 02 1898
LA COMPAGNIE DE TELEPHONE DES COMTES DE RIMOUSKI ET MATANE 1580-9940	Rimouski	06 06 1898
LA COMPAGNIE DE TOURBE COMBUSTIBLE DE QUEBEC 1580-8017	Fraserville	07 05 1901
LA COMPAGNIE DE TRICOT, LEVIS 1581-2605	Lauzon	27 02 1896

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
COMPAGNIE DES BATEAUX A VAPEUR DE DESCHAMBAULT ET DE LOTBINIERE 1580-7811	Québec	14 08 1871
LA COMPAGNIE DES CARRIERES DU CANADA 1581-8628	Montréal	10 12 1884
LA COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'ELECTRICITE DE CHICOUTIMI 1581-1003	Chicoutimi	30 03 1899
LA COMPAGNIE DES MOULINS A PAPIER DE MONTREAL *MONTREAL PAPER MILLS COMPANY* 1582-0285	Montréal	14 07 1891
LA COMPAGNIE DES MOULINS DE COTEAU LANDING 1582-1648	Coteau Landing	06 08 1879
LA COMPAGNIE DES POUVOIRS ELECTRIQUES DE FRASERVILLE 1581-2704	Fraserville	29 10 1895
LA COMPAGNIE DES POUVOIRS HYDRAULIQUES DE ST. HYACINTHE 1581-7703	St-Hyacinthe	19 04 1896
LA COMPAGNIE DES SEPT ILES 1569-2759	Montréal	07 07 1899
COMPAGNIE DES TRAVERSIERS ENTRE STE ANNE & CHICOUTIMI 1582-1622	Chicoutimi	20 06 1879
LA COMPAGNIE DESJARDINS 1580-8058	Kamouraska	12 03 1901
LA COMPAGNIE D'HOTEL DE NEW-CARLISLE 1582-3008	Québec	17 06 1889
LA COMPAGNIE D'IMPRESSION DE L'AVANT-GARDE 1581-2431	Québec	13 05 1897
LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE COMMERCIALE 1581-2712	Montréal	30 09 1895
LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER 1582-3248	Berthier	10 06 1888
LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE MONTMAGNY 1581-4338	Montmagny	14 11 1900
LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE MONTREAL *THE MONTREAL PRINTING COMPANY* 1582-0459	Montréal	30 09 1890

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE SAINT-HYACINTHE 1582-1804	St-Hyacinthe	21 09 1875
LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE SAINT-JEROME 1580-7936	Saint-Jérôme	18 05 1901
LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DESAULNIERS 1581-9543	Montréal	04 01 1893
LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DU CANADIEN 1580-6771	Montréal	28 05 1892
LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DU NORD 1582-4766	St-Jérôme	11 08 1886
LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATION DU CANADA 1581-8818	Montréal	29 08 1884
LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE INDUSTRIELLE 1581-6796	Montréal	15 06 1901
LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE LE MONDE ILLUSTRE 1581-4486	Montréal	13 08 1900
LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE PROVINCIALE 1581-8479	Québec	11 05 1886
LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE RICHELIEU 1581-8636	Sorel	24 12 1884
LA COMPAGNIE D'INSTRUMENTS AGRICOLES DE QUEBEC 1580-7316	Québec	16 07 1872
LA COMPAGNIE DU BOULEVARD ST-DENIS 1582-3255	Montréal	16 11 1888
LA COMPAGNIE DU BULLETIN MEDICAL DE QUEBEC 1581-0419	Québec	27 09 1899
COMPAGNIE DU CHEMIN DE PEAGE DE ST-JEAN A L'ACADIE 1580-7761	Montréal	07 12 1871
COMPAGNIE DU CHEMIN DE PEAGE DORVAL 1580-7563	Dorval	30 12 1872
LA COMPAGNIE DU CLUB DE LA MALBAIE 1581-8099	Pointe-au-Pic	23 06 1886

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
LA COMPAGNIE DU GRAND HOTEL DE ST-HYACINTHE 1580-9510	St-Hyacinthe	22 02 1895
LA COMPAGNIE DU HARAS NATIONAL 1580-7423	Montréal	30 09 1873
LA COMPAGNIE DU HARAS NATIONAL 1582-0707	Montréal	27 05 1889
LA COMPAGNIE DU JOURNAL LE MONDE 1581-9519	Montréal	05 12 1892
LA COMPAGNIE DU MUSEE LASALLE 1580-6839	Montréal	21 06 1892
LA COMPAGNIE DU PARC DE LORIMIER 1580-8074	Montréal	08 03 1901
LA COMPAGNIE DU PONT BARSALOU 1582-1192	Saint-Hyacinthe	24 08 1875
LA COMPAGNIE DU PONT SAINT-PIE 1581-0088	St-Pie	12 03 1898
LA COMPAGNIE DU SABLE MAGNETIQUE DE NATASHQUAN 1580-7464	Québec	19 09 1873
LA COMPAGNIE DU TELEPHONE DE METIS 1581-0013	St-Octave de Métis (Matane)	22 04 1898
LA COMPAGNIE DU TELEPHONE DE ST-PHILEMON 1581-0120	St-Raphaël (Bellechasse)	25 02 1898
LA COMPAGNIE DU THEATRE FRANÇAIS 1581-2670	Montréal	23 09 1895
LA COMPAGNIE DU THEATRE FRANÇAIS A QUEBEC 1581-7679	Québec	07 11 1894
LA COMPAGNIE ELECTRIQUE DE CHICOUTIMI 1581-2720	Chicoutimi	15 08 1895
LA COMPAGNIE ELECTRIQUE DE PLESSISVILLE 1581-0625	Plessisville	17 03 1900
LA COMPAGNIE ELECTRIQUE DE RIMOUSKI 1581-4353	Rimouski	06 11 1900
COMPAGNIE ELECTRIQUE DE ROBERVAL 1581-0203	Roberval	30 10 1897

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
LA COMPAGNIE ELECTRIQUE DE ST-ETIENNE DE LA MALBAIE 1581-0286	St-Etienne de La Malbaie	16 07 1897
LA COMPAGNIE ELECTRIQUE D'HEBERTVILLE 1580-8090	Hébertville	18 03 1901
LA COMPAGNIE ELECTRIQUE ST JEAN BAPTISTE 1581-9568	Montréal	04 03 1893
LA COMPAGNIE GENERALE DES BOISSONS CANADIENNES 1581-0971	Valleyfield	04 03 1899
LA COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE CHARLEVOIX 1581-0104	Baie St-Paul	21 02 1898
LA COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE ST-JEROME 1582-0293	St-Jérôme	06 07 1891
LA COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU LAC MEGANTIC 1581-0666	Mégantic	12 06 1900
LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE COSSETTE 1582-4741	Salaberry de Valleyfield	03 07 1886
COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE CHAUSSURES DE LEVIS 1582-3099	Lévis	15 01 1889
LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE COTON D'HOCHELAGA 1580-7472	Montréal	07 03 1885
LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE LAINAGE DE ROBERVAL 1581-0229	Roberval	02 12 1897
LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE LAINE DE NOTRE DAME DE LATERRIERE 1582-3180	Notre Dame de Laterrière	29 04 1889
LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE MEUBLES ET DE LITERIES DE STE-THERESE 1581-0435	Ste-Thérèse	29 11 1899
LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE ST-CESAIRE 1582-1200	Saint-Césaire	18 11 1875

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE SAINT GABRIEL DE BRANDON 1581-2696	St-Gabriel-de-Brandon	05 11 1895
LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE ST-HYACINTHE 1580-7373	St-Hyacinthe	03 05 1873
COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE SAINT-JEAN 1582-1796	St-Jean	15 07 1875
LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE STE-JEANNE DE NEUVILLE 1582-1333	Ste-Jeanne de Neuville	09 02 1876
LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE DES BOIS DE VALLEYFIELD *VALLEYFIELD LUMBER COMPANY* 1580-6987	Salaberry-de-Valleyfield	25 09 1891
LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE DU VILLAGE D'ACTON-VALE 1582-1788	Acton Vale	18 08 1875
LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE ET ELECTRIQUE DE MONTMAGNY 1580-9619	Montmagny	20 08 1894
LA COMPAGNIE MICHEL LEFEBVRE 1580-9874	Montréal	19 08 1898
LA COMPAGNIE MINIERE DE MICA DE CALUMET & RIVIERE ROUGE 1581-6838	Montréal	04 07 1901
LA COMPAGNIE MINIERE DE SHERBROOKE ET DE LA BEAUCE 1581-3157	Sherbrooke	29 09 1882
LA COMPAGNIE NATIONALE D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATION *THE NATIONAL PRINTING AND PUBLISHING COMPANY* 1582-1481	Montréal	06 06 1877
LA COMPAGNIE OSTREICOLE DE QUEBEC 1581-7836	Québec	10 06 1893
LA COMPAGNIE PONTBRIAND 1581-4395	Sorel	10 10 1900
LA COMPAGNIE SAVOIE-GUAY 1581-0930	Plessisville	29 03 1899
LA COMPAGNIE TYPOGRAPHIQUE DE CHICOUTIMI LIMITEE 1581-2407	Chicoutimi	27 10 1896
LA COMPAGNIE TYPOGRAPHIQUE DES CANTONS DE L'EST 1582-1580	Sherbrooke	12 04 1878

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
COMPTOIR RUBANIER DE BERNAY A CHAMBLY BASSIN 1581-2423	Chambly	28 02 1874
THE COOKSHIRE MACHINE WORKS COMPANY 1586-9977	Cookshire	17 09 1891
THE CORRIVEAU SILK MILLS COMPANY 1581-3322	Montréal	23 02 1882
THE COSMOPOLITAN CLUB 1572-4768	Montréal	13 04 1893
THE COTE ST.ANTOINE WATER COMPANY 1581-8909	Montréal	09 01 1884
LA COUR MAISONNEUVE DES FORESTIERS CATHOLIQUES 1572-5971	Montréal	02 07 1895
THE CRAWFORD LAND COMPANY 1569-3047	Montréal	25 06 1898
THE DANVILLE STATE COMPANY 1582-4808	Danville	22 07 1886
THE DE LAVAL MANUFACTURING COMPANY 1581-0989	Montréal	06 03 1899
THE DECASTRO SYRUP COMPANY 1580-7522	Montréal	25 08 1873
DESBIENS, LEVESQUE ET CIE 1581-0559	St-Jérôme	02 03 1900
THE DESERONTO COMPANY 1580-6961	Montréal	26 11 1891
DOMINION CLUB 1572-4719	Québec	10 08 1892
THE DOMINION DESINFECTANT COMPANY 1569-2700	Montréal	01 09 1892
DOMINION ICE COMPANY 1581-7810	Montréal	31 10 1893
THE DOMINION LEATHER BOARD COMPANY 1580-7209	Chambly	20 10 1873
THE DOMINION OIL AND SUPPLY COMPANY 1581-2530	Montréal	30 12 1896
THE DOMINION OIL CLOTH COMPANY 1580-7670	Montréal	20 09 1872

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
DOMINION SHOE COMPANY 1582-2919	Québec	28 02 1887
THE DOMINION TRANSFER AND LIGHTERAGE COMPANY 1581-4528	Montréal	14 08 1900
THE DR KOHR MEDICINE COMPANY 1581-0377	Montréal	05 09 1899
THE DREYFUS IMPORTING COMPANY 1581-0757	Montréal	12 06 1900
THE DRUMMOND ELECTRIC COMPANY 1581-2514	Drummondville	14 03 1896
THE DRUMMOND LUMBER COMPANY 1581-9527	Drummondville	05 12 1892
THE DUDSWELL LIME AND MARBLE COMPANY 1581-8933	Sherbrooke	31 03 1884
THE DUFFERIN FALLS LUMBER, PULP AND PAPER COMPANY OF MONTREAL 1581-0401	Montréal	27 09 1899
THE DUPLESSIS PEGGING AND SEWING MACHINE, COMPANY 1581-0005	St-Hyacinthe	12 05 1898
DUPONT PAPER MANUFACTURING COMPANY 1582-1366	Portneuf	01 05 1876
THE WILLIAM DRYSDALE COMPANY 1581-0211	Montréal	26 11 1897
THE E.Z. SHOE SYSTEM COMPANY 1581-0708	Montréal	07 04 1900
EAST END STOCK YARD AND ABATTOIR COMPANY 1581-3074	Montréal	09 02 1883
THE EASTERN TOWNSHIPS' CHROME IRON MINING & MILLING COMPANY 1580-9908	Montréal	26 07 1892
THE EASTERN TOWNSHIPS HUB COMPANY 1581-8602	Adamsville	12 11 1884
THE EASTERN TOWNSHIPS LIGHT, POWER AND CARBIDE COMPANY 1580-9775	North Hatley	06 12 1898
THE ECLIPSE ACETYLENE GAS COMPANY 1581-0872	Montréal	05 07 1899

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
ECOLE GYMNASTIQUE DE MONTREAL 1572-1970	Montréal	07 05 1896
L'ECOLE LITTERAIRE DE MONTREAL 1572-0287	Montréal	07 03 1899
EMERGENCY SUPPLY COMPANY 1581-2506	Beebe Plain (Stanstead)	01 05 1896
THE EMPIRE MANUFACTURING COMPANY 1581-0823	Montréal	25 08 1899
THE EUREKA CIGAR MANUFACTURING COMPANY 1581-3009	Montréal	06 11 1899
THE EUROPEAN SOCIAL CLUB 1572-4933	Montréal	04 01 1894
EVANS AND SONS LIMITED 1581-8966	Montréal	07 10 1884
THE EXCELSIOR GLASS COMPANY 1582-1630	St. Johns	15 04 1879
EXCELSIOR SOCIAL CLUB 1586-9514	Montréal	11 11 1893
EXECUTORS TRUST COMPANY 1587-0761	Montréal	15 01 1898
LA FANFARE DE RIMOUSKI 1572-0170	St-Germain-de-Rimouski	14 03 1901
LA FANFARE DE ST-DENIS 1572-1889	St-Hyacinthe	26 02 1896
LA FANFARE DES DEUX-MONTAGNES 1972-5906	Ste-Scholastique	23 11 1894
LA FANFARE ST-CHARLES 1572-0121	Montréal	12 05 1899
LA FANFARE VILLE MARIE 1553-4795	Montréal	12 03 1894
FARNHAM CORSET COMPANY 1581-0997	Farnham	09 02 1900
THE FATHER MURPHY GOLD CURE INSTITUTE COMPANY 1581-7695	Montréal	13 02 1894
THOS.F.G. FOISY PIANO MANUFACTURING COMPANY 1580-9569	Montréal	12 02 1895
LA FONDERIE DE DRUMMONDVILLE 1586-9803	Drummondville	11 01 1892
THE FRENCH MEDICAL COMPANY 1581-0369	Montréal	18 09 1899

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
THE FRONTENAC FISH AND GAME CLUB 1572-6904	Montréal	29 05 1896
CHARLES E FROSST & CO. 1581-2902	Montréal	20 11 1899
THE FRUIT GROWERS ASSOCIATION OF THE PROVINCE DE QUEBEC 1572-4867	Montréal	18 11 1892
THE GALL SCHNEIDER OIL COMPANY 1580-9809	Montréal	07 10 1898
GARDE D'HONNEUR INDEPENDANTE LEON XIII 1572-0147	Hull	03 06 1901
THE GAS APPLIANCE MANUFACTURING COMPANY 1581-4429	Montréal	24 10 1900
THE GENDRON MANUFACTURING COMPANY 1581-8529	Coaticook	08 11 1885
THE GILBERT AND CHAUDIERE GOLD FIELDS AND MINING COMPANY OF CANADA 1580-7514	Beauce	09 08 1878
THE GILBERT BEAUCE GOLD MINING COMPANY 1581-0344	Beauce	16 10 1897
THE GLASS WORKER'S CLUB 1570-4034	Montréal	04 12 1896
THE GLEE CLUB TEUTONIA *GESANG VEREIN TEUTONIA* 1581-0815	Montréal	20 07 1900
THE GLOBE WOOLLEN MILLS COMPANY 1586-8987	Montréal	21 04 1887
THE GOLD PILLS COMPANY 1581-0641	Montréal	12 04 1900
THE GOOD YEAR RUBBER COMPANY OF CANADA 1582-1614	Montréal	11 12 1878
GRANBY AMATEUR ATHLETIC ASSOCIATION 1572-1962	Granby	06 06 1896
THE GRANBY AQUEDUC COMPANY 1582-1705	Granby	24 02 1883
GRAND'MERE AMATEUR ATHLETIC ASSOCIATION 1572-0204	Grand'Mère	24 12 1900

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
GRANITE MILLS 1581-8586	St-Hyacinthe	14 01 1885
THE A. GRAVEL LUMBER COMPANY 1582-2901	Lévis	10 02 1887
THE GREENE AND SONS COMPANY 1586-3905	Montréal	06 06 1877
THE GREIG MANUFACTURING COMPANY 1581-0047	Montréal	25 04 1898
GUARANTEE CARRIAGE MANUFACTURING COMPANY 1587-0074	Montréal	20 02 1890
GUIDE PUBLISHING COMPANY 1580-6862	Montréal	27 05 1892
THE GULF PORPOISE FISHING COMPANY 1580-7340	Montréal	15 10 1872
THE HALL MOWING MACHINE COMPANY OF CANADA 1581-2845	Sherbrooke	01 05 1895
THE HANDEL AND HAYDN SOCIETY 1555-4041	Montréal	26 09 1896
L'HARMONIE DE FARNHAM 1572-5294	Farnham	07 11 1890
L'HARMONIE DE MONTMAGNY 1572-5468	Montmagny	10 09 1889
L'HARMONIE DE MONTREAL 1572-5930	Montréal	27 02 1895
THE HARTT AND ADAIR COAL COMPANY 1581-0567	Montréal	16 02 1900
THE HARVEY MEDECINE COMPANY 1580-8249	Montréal	06 02 1901
THE HERALD PUBLISHING COMPANY 1581-0351	Montréal	26 12 1896
THE G.A. HOLLAND & SON COMPANY 1552-0729	Montréal	07 11 1898
THE HOVEY BROTHERS PACKING COMPANY 1581-7661	Sherbrooke	12 09 1894
THE HUDSON BAY KNITTING CO: 1580-9965	Montréal	04 06 1898
HULL CLUB 1570-4349	Hull	29 12 1896

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
THE HUNTINGDON LIVE STOCK IMPORTING COMPANY 1580-7894	Huntingdon	20 09 1872
THE HUNTINGDON PEAT COMPANY 1581-9709	Godmanchester	28 07 1874
IMPRIMERIE GENERALE 1581-8826	Montréal	10 10 1884
INDEPENDANT MATCH COMPANY 1582-0467	Louiseville	19 08 1890
INDEPENDANT OPERATORS BASTERS & PRESSERS UNION 1572-0014	Montréal	22 08 1900
THE INDIAN COVE COMPANY 1581-7844	Québec	21 07 1893
INGERSOLL ROCK DRILL COMPANY OF CANADA 1581-3108	Montréal	27 11 1882
INSTITUT SAINTE-CECILE 1572-5815	Salaberry-de-Valleyfield	05 04 1895
THE INSURANCE BROKERS ASSOCIATION OF MONTREAL 1572-4800	Montréal	09 03 1893
INSURANCE INSTITUTE OF MONTREAL 1572-0022	Montréal	24 08 1900
THE INVESTMENT COMPANY 1581-7877	Montréal	25 05 1893
THE JACQUES CARTIER PULP AND PAPER CO. 1569-2833	Montréal	22 03 1898
THE JACQUES CARTIER RIVER FISHING CLUB 1582-1382	Montréal	21 08 1876
LE JARDIN ZOOLOGIQUE DE MONTREAL 1548-5907	Montréal	27 01 1892
THE JENCKES MACHINE COMPANY 1582-2950	Sherbrooke	17 08 1887
THE JOLIETTE SHOE CO. 1580-9932	Joliette	25 06 1898
THE JUBILEE FISHING AND HUNTING CLUB 1571-8844	Montréal	29 10 1898
THE JUNIOR AMATEUR HOCKEY ASSOCIATION OF CANADA 1572-2788	Montréal	10 03 1891

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
THE KAZUABAZUA HUNTING CLUB 1572-1301	Montréal	30 06 1899
THE KEGASHKA MAGNETIC IRON ORE COMPANY 1580-7530	Québec	19 09 1873
THE KENDALL MANUFACTURING 1580-7837	Montréal	20 11 1871
KENSINGTON LAND COMPANY 1569-2650	Montréal	03 11 1893
KINGS BROTHERS LIMITED 1581-2357	Québec	04 02 1897
KIPPEWA FISHING AND HUNTING CLUB 1572-6839	Montréal	26 04 1901
LA CROCHE FISHING & HUNTING CLUB 1572-1235	Montréal	16 06 1900
LABRADOR ELECTRIC LIGHT & POWER COMPANY 1581-0526	Lachine	23 03 1900
LACHINE ROWING CLUB 1572-2697	Lachine	18 09 1891
THE LACHINE SKATING & CURLING CLUB 1555-8919	Lachine	08 11 1894
THE LAFAYETTE SOCIAL CLUB 1572-1848	Montréal	07 03 1894
THE LAKE SAINT JOHN FRUIT PACKING COMPANY 1581-7725	Lac-St-Jean	29 05 1894
THE LAKE WEEDON PULP-WOOD AND LUMBER COMPANY 1581-7950	Wolfe	30 08 1892
THE LAKESIDE WOOD COMPANY 1581-6812	Rawdon	13 06 1901
THE LAND AND LOAN COMPANY 1582-4758	Montréal	26 10 1886
THE LANG MANUFACTURING COMPANY 1581-8552	Montréal	08 02 1886
LAPRAIRIE BRICK COMPANY 1581-0476	Montréal	25 08 1899
THE LAPRAIRIE PRESSED BRICK AND TERRA COTTA COMPANY 1581-9485	Montréal	08 09 1892
LAURENTIDE PULP COMPANY LIMITED 1581-0245	Montréal	15 01 1898

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
LAURIE ENGINE COMPANY 1581-7737	Montréal	29 05 1894
THE LAY WHIP COMPANY 1581-2985	Rock Island (Village)	02 11 1899
LE MONTAGNAIS 1572-6011	Québec	11 04 1896
THE LEBOUTILLIER BROS. COMPANY 1582-3172	Québec	26 11 1888
LENNOXVILLE GOLF CLUB 1572-6029	Lennoxville	12 04 1898
LIBERAL CONSERVATIVE CLUB 1555-5436	Montréal	06 07 1896
THE LONGUEUIL AND MONTREAL OMNIBUS COMPANY 1580-7431	Longueuil	24 07 1873
THE LONGUEUIL BOATING CLUB INC. 1572-2606	Longueuil	27 05 1892
LONGUEUIL CRICKET CLUB 1571-9998	Longueuil	01 10 1900
THE LOUISE WHARFAGE AND WAREHOUSE COMPANY 1581-9550	Québec	04 01 1893
THE LOUISEVILLE SHIRT MANUFACTURING COMPANY 1581-0898	Louiseville	25 08 1899
LOVELL PRINTING AND PUBLISHING COMPANY LIMITED 1581-2266	Montréal	22 07 1874
LYNN SHOE COMPANY 1581-0953	Montréal	08 05 1899
MADELEINE RIVER SALMON CLUB 1572-1384	Montréal	13 12 1899
THE MACE-PERKINS BREWING COMPANY 1581-0740	Montréal	05 06 1900
THE MAGOG TEXTILE AND PRINT COMPANY 1582-1754	Montréal	13 04 1883
THE MAJOR MANUFACTURING COMPANY 1552-3061	Montréal	10 04 1884
THE MALLEABLE IRON COMPANY 1581-8610	Montréal	11 12 1884
MALONE & ROBERTSON 1581-4361	Montréal	25 10 1900

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
THE MALTED CEREALS COMPANY 1568-9326	Montréal	20 03 1900
MANICOUAGAN FISH, OIL AND GUANO COMPANY 1582-3115	Montréal	02 08 1888
THE MANIWAKI DRIVING CLUB 1572-2705	Maniwaki	20 06 1891
MANSE BUILDING ASSOCIATION OF HENRY'S CHURCH, LACHUTE 1582-2943	Lachute	29 07 1887
THE MANSONVILLE AQUEDUCT COMPANY 1582-7793	Knowlton	02 07 1886
LA MANUFACTURE DE CHAUSSURES DE SOREL 1582-4709	Sorel	15 11 1887
LA MANUFACTURE DE MEUBLES DE VICTORIAVILLE 1581-7653	Victoriaville	20 08 1894
LA MANUFACTURE DE OUATE DE SOREL 1582-1283	Sorel	31 01 1876
LA MANUFACTURE DE PLESSISVILLE 1581-8505	Plessisville	12 06 1886
MANUFACTURE MARTINEAU DE QUEBEC 1581-2415	Québec	21 02 1874
THE MANUFACTURING COMPANY OF STANFOLD 1580-7324	Princeville	27 06 1872
THE MAPLE CLOTHING COMPANY 1581-2977	Drummondville	06 11 1899
MASSAWIPPI CANOE CLUB 1572-4974	Sherbrooke	02 11 1893
THE MASTIGOUCHE FISH AND GAME CLUB 1580-7951	Montréal	09 05 1901
MATANE FISHING CLUB 1572-1293	Montréal	30 05 1899
THE McARTHUR EXPORT COMPANY 1580-8264	Québec	26 01 1901
THE THOMAS MC DONALD MANUFACTURING COMPANY 1581-7711	Montréal	19 04 1894
McMARTIN, HAMEL COMPANY 1580-7654	Montréal	09 11 1872

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
THE MEDERIC ST. LAWRENCE WINE COMPANY 1582-0632	Montréal	12 12 1889
THE MEMPHRAMAGOG MINING COMPANY 1582-3040	Eastman	02 05 1889
THE MERCHANTS ADVERTISING COMPANY 1581-4478	Montréal	15 09 1900
THE MERCHANTS ELECTRIC AND GENERAL SERVICE COMPANY 1581-7596	Montréal	23 02 1893
METROPOLITAN AMATEUR ATHLETIC CLUB 1572-2069	Sherbrooke	10 03 1897
THE METROPOLITAN PUBLISHING COMPANY 1581-0062	Montréal	21 02 1898
THE ROBERT MILLER COMPANY 1580-9627	Montréal	31 07 1894
MINER CARRIAGE MANUFACTURING COMPANY 1587-0728	Granby	29 12 1890
THE MINTO HUNTING CLUB 1571-8802	Montréal	28 10 1898
MIRIAM LODGE NO 10, I.O.O.F. CLUB OF ST-JOHNS QUE. 1572-6102	St-Jean-d'Iberville	22 12 1897
THE MOIR GRANITE COMPANY 1580-6979	Stanstead	30 10 1891
THE J.W. MOLSON COMPANY 1581-0583	Montréal	10 03 1900
THE MONTMORENCY COTTON MANUFACTURING COMPANY 1582-0673	Montmorency	10 09 1889
MONTREAL AMATEUR OPERATIC CLUB 1572-1897	Montréal	24 02 1896
THE MONTREAL AND CARILLON NAVIGATION COMPANY 1582-1390	Montréal	21 08 1876
THE MONTREAL BASE BALL ASSOCIATION 1572-6151	Montréal	14 07 1897
THE MONTREAL BASE BALL COMPANY 1580-9858	Montréal	20 10 1898
THE MONTREAL BOTTLE AND GLASS COMPANY 1582-2885	Montréal	22 01 1887

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
MONTREAL BREWING COMPANY 1581-2456	Montréal	15 04 1897
THE MONTREAL CAFE COMPANY 1582-0715	Montréal	04 05 1889
MONTREAL CAMERA CLUB 1572-2614	Montréal	27 04 1892
MONTREAL CANINE ASSOCIATION 1572-0428	Montréal	23 11 1899
THE MONTREAL CANNING AND PRESERVING COMPANY 1581-4510	Montréal	05 09 1900
THE MONTREAL CASH BAKERY 1582-2869	Montréal	17 11 1886
THE MONTREAL CASING COMPANY 1581-0724	Montréal	18 05 1900
THE MONTREAL CENTRAL CLUB 1572-5393	Montréal	02 05 1890
MONTREAL CHESS CLUB 1572-5831	Montréal	30 07 1895
MONTREAL CHESS CLUB 1555-7598	Westmount	13 04 1894
MONTREAL CITY CLUB 1572-5492	Montréal	24 06 1889
MONTREAL CLUB 1572-0188	Montréal	06 02 1901
THE MONTREAL CLUB 1572-1921	Montréal	15 01 1876
THE MONTREAL COAL COMPANY 1580-8207	Montréal	15 02 1901
THE MONTREAL COFFEE HOUSE ASSOCIATION 1581-8685	Montréal	30 10 1883
THE MONTREAL CONSUMPTIVES SANITARIUM ASSOCIATION 1581-2571	Montréal	18 06 1896
MONTREAL DRY PLATE COMPANY 1581-0385	Montréal	14 09 1899
MONTREAL ELEVATING COMPANY 1580-7704	Montréal	25 05 1872
MONTREAL FURNITURE COMPANY 1582-4824	Montréal	24 08 1886
MONTREAL GARDENERS AND FLORISTS CLUB 1572-1871	Montréal	11 03 1896

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
THE MONTREAL GLOVE MANUFACTURING COMPANY 1580-9841	Montréal	17 09 1898
THE MONTREAL GRAIN ELEVATING CO. 1569-3054	Montréal	22 04 1898
THE MONTREAL HEBREW SOCIAL CLUB 1572-5922	Montréal	16 01 1895
THE MONTREAL HERALD COMPANY 1580-6888	Montréal	28 04 1892
THE MONTREAL HERALD PRINTING AND PUBLISHING COMPANY 1582-1184	Montréal	30 07 1875
THE MONTREAL HOTEL & NAVIGATION CO. 1581-0039	Montréal	05 05 1898
THE MONTREAL INDUSTRIAL EXIBITION COMPANY 1582-0624	Montréal	18 01 1890
THE MONTREAL KENNEL ASSOCIATION 1572-6177	Montréal	17 06 1895
THE MONTREAL LAND AND IMPROVEMENT COMPANY 1581-7935	Montréal	04 06 1892
THE MONTREAL LIGHTERAGE COMPANY 1581-2522	Montréal	17 02 1896
MONTREAL MATCH COMPANY 1581-9501	Louiseville	13 12 1892
THE MONTREAL MEDICAL JOURNAL COMPANY 1582-3123	Montréal	23 08 1888
THE MONTREAL MILLING COMPANY 1581-0237	Montréal	29 11 1897
THE MONTREAL MOULDING AND MIRROR MANUFACTURING COMPANY 1582-3222	Montréal	13 06 1888
MONTREAL OPTICAL COMPANY 1581-8735	Montréal	26 02 1885
THE MONTREAL PATENT GUANO COMPANY 1580-7399	Montréal	19 06 1873
MONTREAL PHILHARMONIC SOCIETY 1572-5443	Montréal	06 11 1889
MONTREAL POULTRY ASSOCIATION 1572-4859	Montréal	11 11 1892

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
THE MONTREAL PRINTING COMPANY 1581-6408	Montréal	21 08 1879
THE MONTREAL QUARRY COMPANY 1580-9544	Montréal	09 03 1895
THE MONTREAL RACKET CLUB 1572-5526	Montréal	03 05 1889
THE MONTREAL ROOFING COMPANY 1581-2829	Montréal	28 03 1895
MONTREAL STAVE AND BARREL COMPANY 1581-9576	Montréal	29 03 1893
THE MONTREAL STEAM LAUNDRY COMPANY 1582-1820	Montréal	19 03 1875
THE MONTREAL TEMPLE COMPANY 1581-7802	Montréal	02 10 1893
THE MONTREAL TERRA COTTA LUMBER COMPANY 1582-4717	Montréal	24 11 1887
THE MONTREAL TRANSFER COMPANY 1580-6813	Montréal	04 01 1893
THE MONTREAL WATCH CASE COMPANY 1582-4691	Montréal	11 11 1887
THE MONTREAL WEAVING COMPANY 1581-2241	Montréal	11 04 1874
THE MONTREAL WEST END BUILDING SOCIETY LIMITED 1581-2274	Montréal	17 07 1874
THE MONTREAL WOMEN'S CLUB 1572-4776	Montréal	07 04 1893
THE MOSELY SHOE LEATHER COMPANY 1581-2498	Montréal	25 03 1896
THE MOUNT BRUNO ASSOCIATION 1581-0294	Montréal	15 09 1897
MOUNT ROYAL PARK INCLINE COMPANY 1581-8784	Montréal	17 08 1885
THE MURRAY SHIP LINING COMPANY 1569-2676	Montréal	09 05 1893
THE MUTUAL TELEGRAPH COMPANY 1582-0681	Montréal	05 07 1889
THE NATIONAL TOOL AND AXE WORKS 1580-9643	Trois-Rivières	03 10 1894

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
NATIONAL TROTTING AND SPORTING CLUB 1572-0295	St-Malo	14 02 1899
THE PROVIDENT TRUST AND INVESTMENT COMPANY 1581-0955	Montréal	26 07 1899
THE PROVINCIAL IRON BRIDGE AND RAILWAY COMPANY 1582-4675	Québec	11 10 1887
THE HECTOR PROVOST CO. 1581-4270	Montréal	06 02 1901
THE QUEBEC AMATEUR ATHLETIC ASSOCIATION 1572-4818	Québec	28 02 1893
THE QUEBEC ATHLETIC CLUB 1580-7993	Québec	22 04 1901
THE QUEBEC ATHLETIC GROUNDS ASSOCIATION 1581-0260	Québec	07 06 1897
THE QUEBEC COAL COMPANY 1581-2805	Québec	28 05 1895
THE QUEBEC COLD STORAGE AND WAREHOUSE COMPANY 1581-2597	Québec	17 02 1896
THE QUEBEC DRIVING CLUB 1572-2747	Québec	19 05 1891
THE QUEBEC GOLF CLUB 1572-5823	Québec	30 03 1895
QUEBEC GUN CLUB 1572-2820	Québec	28 11 1890
QUEBEC LACROSSE CLUB 1572-0139	Montréal	06 04 1899
THE QUEBEC LAND IMPROVEMENT COMPANY 1581-8511	Québec	29 09 1885
QUEBEC MINING COMPANY 1581-0906	Québec	03 07 1899
THE QUEBEC PISCICULTURAL ASSOCIATION 1572-6946	Québec	13 08 1897
THE QUEBEC RUGBY UNION 1572-5781	Montréal	10 05 1895
QUEBEC SHOE COMPANY 1581-8750	Québec	29 05 1885
THE QUEBEC SNOW SHOE CLUB 1572-2374	Québec	13 06 1887

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
QUEBEC STOCK EXCHANGE 1580-7977	Québec	25 04 1901
THE QUEEN'S CLUB 1581-6770	Montréal	08 06 1901
THE QUEEN'S HOTEL COMPANY 1569-2668	Montréal	30 06 1893
THE QUEEN'S PARK ATHLETIC ASSOCIATION 1580-9916	Montréal	22 07 1898
THE QUEEN'S PARK COMPANY OF VALLEYFIELD 1587-0710	Salaberry-de-Valleyfield	01 08 1891
THE QUEQUECHAN FISH AND GAME CLUB 1572-6953	Montréal	13 08 1897
THE RACKAROCK COMPANY LIMITED 1569-2569	Sherbrooke	04 07 1892
THE RANGERS FISH AND GAME CLUB 1555-8893	Montréal	07 06 1900
THE RASCONI WOOLLEN AND COTTON MANUFACTURING COMPANY OF ACTON VALE 1581-3058	Acton Vale	22 01 1883
THE REAL ESTATE INVESTMENT COMPANY 1581-0849	Montréal	14 06 1899
THE RECORD PUBLISHING COMPANY 1582-3057	Montréal	25 04 1889
THE RECREATION KEY CLUB 1572-5856	Montréal	30 09 1895
LA REUNION DE BOUCHERVILLE 1572-2564	Boucherville	23 06 1892
THE RICEBURG MANUFACTURING COMPANY 1581-3256	Stanbridge	29 04 1882
THE RICHELIEU ATHLETIC CLUB 1581-0773	Montréal	21 06 1900
THE RICHMOND AGRICULTURAL SCHOOL 1586-9811	Richmond	10 11 1885
RICHMOND DRIVING CLUB 1572-2846	Richmond	25 11 1890
THE RICHMOND INDUSTRIAL COMPANY 1581-2837	Richmond	28 03 1895

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
THE RICHMOND SLATE QUARRYING AND MANUFACTURING AND ASBESTOS COMPANY 1582-0418	Richmond	27 12 1890
THE RICHMOND WATER POWER AND MANUFACTURING COMPANY 1581-7794	Richmond	06 02 1894
RIVER SIDE WORSTED COMPANY 1581-8867	Québec	04 10 1883
THE RIVER-DU-LOUP PULP COMPANY 1580-8223	Fraserville	15 02 1901
THE O.S. RIXFORD MANUFACTURING COMPANY 1581-8677	Côte-St-Paul	28 07 1883
ROBERVAL FISH AND GAME ASSOCIATION 1572-6789	Roberval	17 03 1900
THE ROCK CITY TOBACCO COMPANY 1581-0914	Québec	10 06 1899
THE ROCKBURN STEAM MILL COMPANY 1580-7852	Rockburn	31 07 1871
THE ROXTON NOVELTY CHAIR COMPANY 1581-0716	Roxton Falls	28 07 1899
ROYAL AMATEURS ATHLETIC ASSOCIATION OF MONTREAL 1572-0360	Montréal	22 11 1898
THE ROYAL CORSET COMPANY 1569-2684	Sherbrooke	14 12 1892
THE ROYAL LAND COMPANY 1581-0187	Montréal	19 12 1896
THE ROYAL PULP AND PAPER COMPANY 1582-0434	Westbury	24 09 1890
THE WILLIAM RUTHERFORD AND SONS COMPANY 1555-6665	Sainte-Cunégonde	10 06 1899
SABISTON LITHOGRAPHIC AND PUBLISHING COMPANY 1582-3065	Montréal	02 05 1889
STE-AGATHE FISHING CLUB 1572-1376	Montréal	06 12 1899
THE SAINT-FRANCIS LIVE STOCK ASSOCIATION COMPANY 1581-0302	Compton	21 08 1897
THE ST-FRANCIS MILLS COMPANY 1581-7976	Brompton	27 10 1892

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
ST-GEORGE'S CLUB 1572-5377	Sherbrooke	04 06 1890
ST-GEORGES FISH AND GAME CLUB 1578-1327	Québec	13 09 1899
THE ST HYACINTHE ABEL HOSIERY COMPANY 1581-3264	St-Hyacinthe	22 05 1882
THE SAINT HYACINTHE OIL AND PAINT COMPANY 1582-3164	St-Hyacinthe	12 09 1888
THE SAINT JOHNS ELECTRIC LIGHT COMPANY 1582-0442	Saint John	01 09 1890
ST-JOHNS GLASS COMPANY 1582-1267	St-Johns	10 12 1875
ST JOHNS STONE CHINAWARE COMPANY 1580-7456	St-Jean	25 08 1872
ST JOHNS WOOLLEN MANUFACTURING COMPANY 1580-7365	Montréal	08 10 1872
ST-JOHN'S YACHT CLUB 1572-5344	St-Jean	08 10 1890
ST-LAMBERT FERRY COMPANY 1552-1374	Montréal	02 08 1876
THE ST-LAMBERT STEAMBOAT FERRY COMPANY 1580-7878	Montréal	14 08 1871
SAINT-LAWRENCE CURLING CLUB 1572-4735	Montréal	06 10 1892
THE ST-LAWRENCE DISTILLING COMPANY 1581-0690	Montréal	07 04 1900
ST-LAWRENCE PORTLAND CEMENT COMPANY 1581-0328	Montréal	16 09 1897
THE ST LAWRENCE SALMON FISHING COMPANY 1580-7506	Montréal	29 01 1873
THE ST LAWRENCE SEWING MACHINE COMPANY 1580-7647	Montréal	29 01 1873
ST-LEON SOCIAL CLUB 1554-1519	Montréal	12 03 1894
SAINT MAURICE METALLIC PAINT COMPANY 1582-0319	Montréal	30 09 1891

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
ST-PATRICK GOLF CLUB 1571-9974	St-Patrice	12 09 1900
ST-PATRICK'S BAND CLUB 1572-0048	Québec	05 06 1900
THE STE-ROSE BOATING CLUB 1572-1806	Montréal	18 04 1889
SALMON RIVER PULP COMPANY 1582-0533	Scotstown	26 03 1890
SAND POINT HUNTING CLUB 1572-1244	Montréal	23 06 1900
SARSFIELD AMATEUR ATHLETIC ASSOCIATION 1572-0030	Québec	04 07 1900
WILLIAM SCLATER AND COMPANY 1581-7919	Montréal	25 05 1893
LA SCIERIE DU MONT SAINT HILAIRE 1581-8719	Saint-Hilaire	19 09 1884
THE SCOTSTOWN CHEMICAL PULP AND PAPER COMPANY 1581-5594	Scotstown	19 09 1884
SEGUIN, LALIME & CIE 1581-2472	St-Hyacinthe	09 03 1896
THE SEYBOLD & SONS COMPANY 1580-8173	Montréal	23 02 1901
THE SHAWINIGAN FALLS BRICK MANUFACTURING COMPANY 1580-8231	Shawinigan Falls	15 02 1901
THE SHEFFORD AGRICULTURAL PARK ASSOCIATION 1581-8800	Waterloo	26 04 1884
THE SHERBROOKE BOATING & CANOEING CLUB 1572-1988	Sherbrooke	27 04 1896
SHERBROOKE CHORAL SOCIETY 1572-4842	Sherbrooke	09 12 1892
THE SHERBROOKE CIGAR CO. 1581-0096	Sherbrooke	31 03 1898
SHERBROOKE CURLING CLUB INC. 1572-2695	Sherbrooke	19 12 1891
THE SHERBROOKE DRIVING CLUB 1572-2739	Sherbrooke	20 05 1891
SHERBROOKE GUN CLUB 1572-2036	Sherbrooke	21 04 1897
SHERBROOKE LADIES MUSICAL CLUB 1572-6060	Sherbrooke	28 02 1898

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
THE SHERBROOKE LIBRARY AND ART ASSOCIATION 1582-4857	Sherbrooke	17 11 1886
THE SHERBROOKE MARBLE COMPANY 1581-8537	Sherbrooke	05 01 1885
THE SHERBROOKE PAPER BOX COMPANY 1580-7886	Sherbrooke	14 01 1871
SHERBROOKE SNOW SHOE CLUB 1555-0841	Sherbrooke	09 06 1894
THE SHERBROOKE SKATING CLUB 1572-5427	Sherbrooke	17 12 1889
THE SILLERY NURSERIES 1581-2555	Québec	28 05 1896
THE SLATER SHOE COMPANY 1581-0864	Montréal	10 07 1899
THE SMITH ELKINS MANUFACTURING COMPANY 1588-6039	Sherbrooke	24 02 1874
LA SOCIETE ANONYME DES DEBATS 1581-4346	Montréal	19 10 1900
LA SOCIETE ARTISTIQUE CANADIENNE 1580-9577	Montréal	20 12 1894
LA SOCIETE CANADIENNE D'ETUDES MINIERES 1582-3032	Montréal	16 04 1889
SOCIETE DE FABRICATION DE BEURRE DE LA PETITE RIVIERE 1587-2781	Québec	28 05 1900
LA SOCIETE DE PUBLICATION GENERALE 1581-8834	Montréal	24 09 1883
LA SOCIETE DES ECOLES GRATUITES DES ENFANTS PAUVRES 1586-9787	Montréal	27 01 1897
LA SOCIETE DES GALERIES HISTORIQUES 1581-7745	Montréal	27 06 1894
LA SOCIETE D'IMPRIMERIE DE WATERLOO 1569-2692	Waterloo	22 11 1892
LA SOCIETE D'OPERA FRANÇAIS DE MONTREAL 1581-7851	Montréal	15 08 1893
LA SOCIETE INDUSTRIELLE DU COMTE DE MASKINONGE 1582-1697	Ste-Ursule (Maskinongé)	04 04 1883

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
LA SOCIETE NATIONALE DE LECTURE ET DE PUBLICATION 1581-8693	Montréal	28 07 1883
LA SOCIETE NATIONALE DE SCULPTURE 1581-2852	Montréal	* 13 06 1895
LA SOCIETE ST-JEAN BAPTISTE DE CESAIRE 1572-2390	St-Césaire	09 05 1885
LA SOCIETE ST-JEAN BAPTISTE DE FARNAM 1572-2556	Farnham	13 03 1885
LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE LACHINE 1572-5278	Lachine	31 05 1890
LA SOCIETE ST-JEAN BAPTISTE DE STE-JULIE DE SOMERSET 1572-6128	Ste-Julie-de-Somerset	03 12 1897
SOCIETE ST-JEAN BAPTISTE DU VILLAGE DE MASSON 1572-6045	Masson	16 03 1898
THE SOMERVILLE IMPORTING COMPANY 1581-4502	Montréal	09 08 1900
SOUTH RIVER FISH AND GAME CLUB 1572-6920	Montréal	25 02 1897
THE SOUTH STUKELY ASSOCIATION CLUB 1553-4928	Stukely-Sud	20 04 1898
SPORTMEN'S FISH AND GAME PROTECTIVE ASSOCIATION OF THE PROVINCE OF QUEBEC 1572-1277	Québec	26 01 1901
THE STADACONA WATER LIGHT AND POWER COMPANY 1580-9585	Montréal	14 01 1895
STANDARD AGENCY COMPANY 1582-0426	Montréal	22 10 1890
THE STANDARD BOOT COMPANY 1581-7638	Québec	30 12 1894
STANDARD CARD AND PAPER COMPANY 1582-0640	Montréal	20 11 1889
THE STANDARD STEAM LAUNDRY COMPANY 1582-0335	Montréal	08 06 1891
STANSTEAD ELECTRIC LIGHT COMPANY 1581-7646	Stanstead	28 06 1894

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
THE STEAM LAUNDRY COMPANY 1580-7381	Montréal	16 06 1873
THE STEEL BOARDING HOUSE COMPANY 1581-8651	Québec	21 05 1883
THE STERILIZED MILK SUPPLY COMPANY OF CANADA 1569-2742	Québec	26 07 1899
LA SUCRERIE DE BETTERAVES DE BERTHIER *BERTHIER BEET ROOT SUGAR FACTORY* 1582-4733	Berthier	11 01 1888
SYNDICAT DE MONTREAL 1572-4826	Montréal	21 02 1893
LA TANNERIE DE TINGWICK 1580-7191	Tingwick	04 04 1874
THE TAYLOR MANUFACTURING COMPANY OF MONTREAL 1581-8578	Montréal	14 01 1885
THE TELFER AND CLIMIE COMPANY 1569-3062	Montréal	31 03 1898
THE TELFER RUTHVEN COMPANY 1581-1011	Montréal	29 03 1899
THE TEMISCOUATA LUMBER COMPANY 1580-8025	Notre-Dame-du-Lac	03 04 1901
TEMISCOUATA SPORTSMEN'S GUIDE PROTECTIVE ASSOCIATION 1572-6862	Montréal	01 06 1901
THE TEMPLE INVESTMENT COMPANY 1581-2464	Montréal	01 04 1897
THE TEMPLETON AND BLANCHE RIVER PHOSPHATE AND MINING COMPANY 1582-2935	Montréal	16 03 1887
TETRAULT SHOE COMPANY 1581-2936	Montréal	09 02 1900
THE THIRTEEN CLUB 1572-1996	Montréal	17 04 1896
THE THOMPSON SHOE COMPANY 1581-7869	Montréal	07 09 1893
THE THREE RIVERS IRON WORKS COMPANY 1581-2860	Trois-Rivières	02 05 1895
THE TOMLINSON PATENT BARREL COMPANY 1581-8701	Montréal	01 08 1883

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
THE L.P. TROTTIER AXE AND EDGE TOOLS MANUFACTURING COMPANY 1582-0400	Trois-Rivières	17 11 1890
THE UNION CLUB 1572-2838	Québec	27 11 1890
THE UNION COLD STORAGE COMPANY 1581-2381	Montréal	07 07 1896
L'UNION INDUSTRIELLE ET METALLURGIQUE DU LABRADOR 1581-0922	Québec	24 03 1899
L'UNION MUSICAL DE ST-JEROME 1572-5880	St-Jérome (Terrebonne)	07 12 1895
L'UNION MUSICALE DE CHICOUTIMI 1572-2143	Chicoutimi	24 10 1888
L'UNION MUSICALE DE MARIEVILLE 1572-0238	Marieville	20 11 1900
L'UNION MUSICALE DE MONTREAL 1572-4784	Montréal	04 04 1893
L'UNION MUSICALE DE N.D. DE GRANBY 1572-5773	Granby	07 06 1895
UNION MUSICALE DE PLESSISVILLE 1572-5914	Plessisville	08 01 1895
L'UNION PROTECTRICE DES BARBIERS DU CANADA 1572-0063	Montréal	20 11 1899
L'UNION STE-CECILE DE ROBERVAL 1572-2754	Roberval	28 04 1891
UNION SARDINIERE DU ST LAURENT 1580-9684	Québec	19 01 1893
UNION SHOE COMPANY 1582-3024	Québec	28 03 1889
THE UNITY HALL ASSOCIATION OF MONTREAL SOUTH 1572-1905	St-Antoine de Longueuil	05 02 1896
THE UNIVERSITY GAZETTE COMPANY 1582-4774	Montréal	22 07 1886
THE UTOPIA CLUB 1581-4536	Montréal	28 08 1900
THE V. & B. SPORTING GOODS COMPANY 1569-2601	Québec	01 04 1895
THE VALLEYFIELD AMATEUR ATHLETIC ASSOCIATION 1572-2713	Salaberry-de-Valleyfield	15 06 1891

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
THE VALOIS BOATING CLUB 1572-4701	Valois	05 08 1892
VAUDREUIL BOATING CLUB 1572-4727	Dorion (Vaudreuil)	07 09 1892
VICTORIA CLUB 1572-5948	Montréal	02 03 1895
THE VICTORIA INVESTMENT COMPANY 1580-6946	Montréal	24 02 1892
THE VICTORIA RESERVES RIFLE CLUB 1572-0006	Montréal	22 08 1900
VICTORIA RIFLES RESERVE ASSOCIATION 1572-2077	Montréal	18 01 1897
THE VICTORIA WOOL HAT COMPANY 1581-3090	Montréal	13 11 1882
VICTORINE 1581-4460	Montréal	05 09 1900
LE VOLTIGEUR 1572-1160	Lévis	28 01 1890
WATERLOO A.A.A. 1571-9990	Waterloo	24 08 1900
THE WATERLOO BILLARD CLUB 1572-2572	Waterloo	15 06 1892
WATERLOO BOOT AND SHOE COMPANY 1581-8941	Waterloo	06 03 1875
THE WATERLOO KNITTING COMPANY 1582-0301	Waterloo	16 07 1891
THE WATERLOO KNITTING MILLS COMPANY 1581-6762	Waterloo	01 06 1901
THE WATERLOO WATER WORKS COMPANY 1582-1747	Waterloo	16 06 1883
THE WATERLOO WOOD MANUFACTURING COMPANY 1581-9535	Waterloo	05 12 1892
THE WATERVILLE FURNITURE COMPANY 1581-2373	Waterville	03 07 1896
THE WATERVILLE WATER POWER AND MANUFACTURING COMPANY 1582-1770	Compton	25 02 1876
WAWASHKECHI HUNTING AND FISHING CLUB 1571-9107	Montréal	07 06 1901

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
WELLS FRERES & CIE 1581-2613	Chicoutimi	15 01 1896
WEST END CLUB 1554-8506	Sayabec (Matapedia) Montréal	19 05 1894
WEST END DRESDEN POTTERY 1582-1473	Montréal	25 04 1877
THE WEST END THEATRE COMPANY 1580-9890	Montréal	08 08 1898
THE WESTMOUNT LAND COMPANY 1587-0033	Montréal	18 11 1895
THE WHITE WINGS SHIP COMPANY 1581-7786	Québec	22 12 1893
THE WHITHAM SHOE COMPANY 1581-2639	Montréal	21 01 1896
THE WHITTON GRANITE QUARRY COMPANY 1581-2480	Whitton	19 03 1896
C. W. WILLIAMS MANUFACTURING COMPANY 1552-6841	Montréal	10 09 1872
THE WILSON COMPANY 1581-2449	Montréal	18 05 1897
WINDSOR ELECTRIC CO. 1581-0781	Windsor Mills	19 06 1900
THE WIRE AND CABLE COMPANY 1581-2910	Montréal	19 12 1899
THE YOUNG MEN'S HEBREW SOCIAL CLUB 1572-4966	Montréal	05 06 1893
ZINGARI CLUB 1553-5735	Montréal	08 09 1898

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE-DESJARDINS.

71924-o

Révocation de dissolution

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, en vertu du paragraphe *a* de l'article 5*f* de la Loi des renseignements sur les compagnies, qu'il a jugé à propos de faire droit à la demande d'intéressés faite dans les délais légaux à l'effet de révoquer la dissolution de:

Nom de la compagnie et sa version	Date de dissolution	*Gazette officielle* no	Année
PROMOTION INDUSTRIELLE DES CANTONS INC. 1358-6524	27 08 77	34	1977
SERVICE DES LOISIRS STE-GERTRUDE 1262-7816	22 03 75	12	1975

en vertu de ladite loi et qu'il révoque la dissolution desdites compagnies.

En conséquence, lesdites compagnies sont censées n'avoir jamais été dissoutes en vertu de ladite loi, sans préjudice aux droits acquis par toute personne entre la dissolution et la révocation.

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

71925-o

Associations coopératives — Loi des

COOPERATIVE D'ALIMENTATION NATURELLE « LE GRAINIER » DE BEAUPORT

(Loi des associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPERATIVE D'ALIMENTATION NATURELLE « LE GRAINIER » DE BEAUPORT », dont le siège social est situé à Beauport, Québec, dans le district électoral de Montmorency.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
YVES TÉTREAULT.

71926-o

LA COOPERATIVE D'HABITATION RIVIERE DES PRAIRIES

(Loi des associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « LA COOPERATIVE D'HABITATION RIVIERE DES PRAIRIES », dont le siège social est situé à Montréal, Québec, dans le district électoral de Lafontaine.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
YVES TÉTREAULT.

71927-o

LA CO-OP D'HABITATION VILLA-MARCOTTE (DRUMMONDVILLE-SUD)

(Loi des associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « LA CO-OP D'HABITATION VILLA-MARCOTTE (DRUMMONDVILLE-SUD) », dont le siège social est situé à Drummondville-sud, Québec, dans le district électoral de Drummond.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
YVES TÉTREAULT.

71928-o

COOPERATIVE D'ALIMENTS SAINS « LA MANNE » DE VICTORIAVILLE

(Loi des associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPERATIVE D'ALIMENTS SAINS « LA MANNE » DE VICTORIAVILLE », dont le siège social est situé à Victoriaville, Québec, dans le district électoral d'Arthabaska.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
YVES TÉTREAULT.

71998-o

Avis divers

Municipalité de Poularies
(Comté d'Abitibi)

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, chapitre 30), lors d'une séance régulière tenue le 2 mai 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 58, intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
71923-o MADELEINE PÉPIN.

Municipalité du Canton Amherst

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, chapitre 30), lors d'une séance régulière tenue le 7e jour du mois de février 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 139, intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement est en vigueur depuis le 22 février 1977.

Le secrétaire-trésorier,
71929-o HENRIETTE LÉVESQUE.

Les Chevaliers de Colomb du Conseil St-Amable, numéro 7019

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb du Conseil St-Amable, numéro 7019, possèdent leur siège social à: Saint-Amable, comté de Verchères, province de Québec, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (1-2 Elizabeth II, chapitre 134, article 2), et ce à partir de la date de la publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

Le Grand Chevalier,
YVON LÉONARD.
Le secrétaire archiviste,
71969-o RÉAL GEMME.

EGLISE CHRETIENNE CHINOISE DE L'EVANGILE
CHINESE CHRISTIAN GOSPEL CHURCH

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi des corporations religieuses, chapitre 75 des lois de 1971, il a accordé des lettres patentes, en date du 31e jour d'août 1977, constituant en corporation régie par la Loi des corporations religieuses, M. Donald W. Wa, chimiste, 4738, Dugas, Pierrefonds, M. Ronald Leung, programmeur analyste, 69, Cardinal, Île Bizard, M. Wilson Hu, professeur, 3200, Alton Goldbloom, app. 406, Laval, M. Eric Chang, pasteur, 213, Champlain, Pincourt, M. Sek Wai Yeung, analyste de système ordinateur, 7555, boulevard Milan, Brossard, Yiu Fai Chan, programmeur analyste d'ordinateur, 21, rue Jordan, Roxboro.

Le montant auquel sont limités les revenus annuels provenant des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder, est de $500 000.

Le siège social de la corporation est à 1010 ouest, rue Sainte-Catherine, bureau 1020, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.
71924-o 1506-6137

LE CLUB DE L'AGE D'OR DE PRICE INC.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes, en date du 30e jour de janvier 1978, constituant en corporation sans capital-actions, sous le nom de «LE CLUB DE L'AGE D'OR DE PRICE INC. », les membres actuels de « LE CLUB DE L'AGE D'OR DE PRICE » déjà constituée en corporation le ou vers le 22 octobre 1974, en vertu de la Loi des clubs de récréation (Statuts refondus 1964, chapitre 298).

Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder est de $100 000.

Le siège social de la nouvelle corporation est à Price, district judiciaire de Rimouski.

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.
71924-o 1360-0382

CONCIERGERIE SAVARD & HARVEY INC.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, sous l'autorité de l'article 12 de la Loi des compagnies, donne avis qu'il a corrigé le 6 mars 1978 les lettres patentes supplémentaires émises le 13 février 1978.

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.
71924-o 1511-0570

EGLISE BAPTISTE EVANGELIQUE PENIEL

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi des corporations religieuses, chapitre 75 des lois de 1971, il a accordé des lettres patentes, en date du 22e jour de novembre 1977, constituant en corporation régie par la Loi des corporations religieuses, M. et Mme Charles L. Martin, pasteur et surintendante, tous deux au 2144 est, Sauvé, Montréal, M. Benoit Louis, étudiant en théologie, 7108 A, boulevard Saint-Laurent, Montréal, M. Emmanuel Joseph, diacre, 1615, Crévier, ville Saint-Laurent, M. Daniel Laurent, diacre, 6300, Chabot, app. 23, Montréal, M. Frédérique Petit-Homme, secrétaire, 3859, avenue du Parc, Montréal, M. André Jacquet, officier, 6225, Chambord, app. 3, Montréal, M. Ismeriel Sanon, pasteur, 8161, rue Marquette, app. 3, Montréal.

Le montant auquel sont limités les revenus annuels provenant des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder, est de $1 000 000.

Le siège social de la corporation est à 5390, rue Saint-Urbain, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.

71924-o 1508-8230

Municipalité de Saint-Agapitville

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, chapitre 30), lors d'une séance spéciale tenue le 6 mars 1978, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 56-1978 intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
71930-o PAUL CROTEAU.

Paroisse de Sainte-Marie
(Comté de Beauce-Nord)

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, chapitre 30), lors d'un ajournement de la séance régulière, tenue le 25 janvier 1978, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 139 intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
71931-o BENOÎT FECTEAU.

Succession Jean-Guy Grondin

Prenez avis que suivant acte passé devant Me Marie-Hélène Quirion, notaire, le 3 mars 1978, dame Claudette Bolduc, ès qualité de tutrice à ses enfants mineurs Michel Grondin et Daniel Grondin, suivant un premier jugement de tutelle rendu par la Cour supérieure du district de Beauce en date du 25 mai 1977 dossier no: 350-14-0000056-77, et d'une seconde ordonnance de ladite Cour supérieure du district de Beauce en date du 16 janvier 1978 dossier no 350-14-0000007-78, a accepté sous bénéfice d'inventaire ès qualité de tutrice la succession de feu Jean-Guy Grondin, époux de ladite dame Claudette Bolduc décédé à Montréal le 19 mai 1976, lesdits enfants mineurs étant héritiers légaux de leur père Jean-Guy Grondin ce dernier étant décédé en ne laissant aucune disposition de nature testamentaire et en l'absence de contrat de mariage ayant précédé son union célébrée à Saint-Ephrem-de-Beauce le 26 octobre 1969.

L'inventaire notarié des biens appartenant à la succession de feu Jean-Guy Grondin peut être consulté en l'étude du notaire soussigné aux heures de bureau. Le tout en conformité des dispositions des articles 660 et suivants du Code civil de la province de Québec et à toutes fins que de droit.

Donné à Saint-Ephrem, comté et district de Beauce, province de Québec, le 7 mars 1978.

Le procureur,
71932-o MARIE-HÉLÈNE QUIRION, *notaire.*

Caisses d'épargne et de crédit — Loi des

LA CAISSE POPULAIRE DE GRAND'MERE
(Loi des caisses d'épargne et de crédit)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 4 décembre 1977, par « LA CAISSE POPULAIRE DE GRAND'MERE » modifiant son territoire qui était « la cité de Grand'Mère » en celui de « cité de Grand'Mère, cité de Shawinigan, Saint-Jean-des-Piles, village de Saint-Georges, paroisse de Saint-Théophile et paroisse de Grandes-Piles. »

Québec, le 8 mars 1978.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
71970-o YVES TÉTREAULT.

LA CAISSE POPULAIRE SAINT-FRANCOIS D'ASSISE DE MONTREAL

(Loi des caisses d'épargne et de crédit)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé les règlements adoptés le 20 novembre 1977 par « LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-FRANCOIS D'ASSISE » changeant son nom en celui de « LA CAISSE POPULAIRE SAINT-FRANCOIS D'ASSISE DE MONTREAL », ainsi que modifiant son territoire qui était « la paroisse Saint-François-d'Assise » en celui de « la ville de Montréal ».

Québec, le 8 mars 1978.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,

71971-o YVES TÉTREAULT.

Changement de nom — Loi du — *Accordés*

Joseph Jacques Fernand Bérubé

Il a plu au lieutenantgouverneur en conseil, par le décret numéro 609-78 du 1er mars 1978, d'effectuer le changement de nom de Joseph Jacques Fernand Labranche en celui de Joseph Jacques Fernand Bérubé.

Québec, le 9 mars 1978.

Le sous-ministre de la Justice,

71985-o RENÉ DUSSAULT.

Marie Alice France Lise Bolduc

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 610-78 du 1er mars 1978, d'effectuer le changement de nom de Marie Alice Lise Bolduc en celui de Marie Alice France Lise Bolduc.

Québec, le 9 mars 1978.

Le sous-ministre de la Justice,

71985-o RENÉ DUSSAULT.

Marie Jeanne Ghislaine Guay

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 611-78 du 1er mars 1978, d'effectuer le changement de nom de Marie Jeanne Ghislaine Tremblay en celui de Marie Jeanne Ghislaine Guay.

Québec, le 9 mars 1978.

Le sous-ministre de la Justice,

71985-o RENÉ DUSSAULT.

Joseph Roger Pierre Imbeault

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 612-78 du 1er mars 1978, d'effectuer le changement de nom de Joseph Roger Pierre Lepage en celui de Joseph Roger Pierre Imbeault.

Québec, le 9 mars 1978.

Le sous-ministre de la Justice,

71985-o RENÉ DUSSAULT.

Joseph Michel Nadeau

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 613-78 du 1er mars 1978, d'effectuer le changement de nom de Joseph Michel Breton en celui de Joseph Michel Nadeau.

Québec, le 9 mars 1978.

Le sous-ministre de la Justice,

71985-o RENÉ DUSSAULT.

Marie Claire Thérèse Norris

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 614-78 du 1er mars 1978, d'effectuer le changement de nom de Marie Claire Thérèse Dumoulin en celui de Marie Claire Thérèse Norris.

Québec, le 9 mars 1978.

Le sous-ministre de la Justice,

71985-o RENÉ DUSSAULT.

Charlotte Tcherno Ortenberg

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 615-78 du 1er mars 1978, d'effectuer le changement de nom de Tcherno Ortenberg en celui de Charlotte Tcherno Ortenberg.

Québec, le 9 mars 1978.

Le sous-ministre de la Justice,

71985-o RENÉ DUSSAULT.

Hyman Perley

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 616-78 du 1er mars 1978, d'effectuer le changement de nom de Hyman Perelmutter en celui de Hyman Perley.

Québec, le 9 mars 1978.

Le sous-ministre de la Justice,

71985-o RENÉ DUSSAULT.

Joseph Alain Jacques Poitras

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 617-78 du 1er mars 1978, d'effectuer le changement de nom de Joseph Alain Jacques Tremblay en celui de Joseph Alain Jacques Poitras.

Québec, le 9 mars 1978.

Le sous-ministre de la Justice,

71985-o RENÉ DUSSAULT.

Joseph Bernard Robert Soulières

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 618-78 du 1er mars 1978, d'effectuer le changement de nom de Joseph Bernard Robert Souliers en celui de Joseph Bernard Robert Soulières.

Québec, le 9 mars 1978.

Le sous-ministre de la Justice,

71985-o RENÉ DUSSAULT.

Francine Tardif

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 619-78 du 1er mars 1978, d'effectuer le changement de nom de Francine en celui de Francine Tardif.

Québec, le 9 mars 1978.

Le sous-ministre de la Justice,

71985-o RENÉ DUSSAULT.

Changement de nom — Loi du — *Demandes*

Gérald Andrew Anapolsky

Avis est par les présente donné que Gérald Andrew Anapolsky, étudiant, domicilié au 59 Aldred Crescent, dans la ville de Hampstead, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de Gérald Andrew Rona.

Montréal, le 3 mars 1978.

Les procureurs du requérant,

PASCAL, GARONCE,

71825-11-2-o COHEN & DEVINE.

André Archambault

Avis est par les présentes donné que monsieur André Archambault, résidant et domicilié au 263, boulevard Hamilton, à Rosemère, district de Laval, province de Québec, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui d'André Guénette.

Montréal, le 9 mars 1978.

Le procureur du requérant,

71933-12-2-o RICHARD SANSFACON.

Marie-Hilda-Jeannine Auger

Prenez avis que Marie-Hilda-Jeannine Auger, célibataire majeure, domiciliée et résidant au numéro civique 4686 est, boulevard Gouin, à Montréal-Nord, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin de changer son nom de famille en celui de Vincent.

Les procureurs de la requérante,

BOISCLAIR, KOZINA,

72011-12-2-o SASSEVILLE & PELLERIN.

Dame Ghislaine Brousseau Julien

Avis est donné que Dame Ghislaine Brousseau, épouse de monsieur Yvon Julien, ménagère, domiciliée et résidant au 3438 rue Gaspard, Giffard, ville de Beauport, district judiciaire de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin de changer son nom en celui de Dame Jocelyne Brousseau Julien.

Beauport, ce 21 février 1978.

Le procureur de la requérante,

71828-11-2-o ME ANDRÉ ROBERGE, *notaire.*

Abraham Albert Cohen-Scali

Prenez avis que monsieur Abraham Albert Cohen-Scali, madame Sol Cohen-Scali ainsi que leurs enfants Frédérique et Sandra, domiciliées au 6508, Fern Road, Côte-Saint-Luc, district de Montréal, s'adresseront au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret leur permettant de changer leur nom. Monsieur Abraham Albert Cohen-Scali demandera de changer son nom en celui de Albert Cohen et madame Sol Cohen-Scali et les enfants Frédérique et Sandra, demanderont de changer leur nom de famille de Cohen-Scali en celui de Cohen.

Fait et signé à Montréal, le 9 mars 1978.

Les procureurs du requérant,
TESSIER, CORBEIL,
71934-12-2-o BOURBEAU & GILBERT, *avocats.*

Onésime Cauchon

Avis est par les présentes donné que monsieur Onésime Cauchon, tailleur, demeurant au numéro 4265, rue des Erables, à Montréal, province de Québec, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de monsieur Onésime Bolduc.

Le procureur du requérant,
71826-11-2-o ME JEAN MARC LAVALLÉE, *avocat.*

Yves Denis

Avis est par les présentes donné que Yves Denis, domicilié au 240 Lawrence, app. 220, Greenfield Park, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom de Yves Denis en celui de Yvan Denis.

Le procureur du requérant,
71935-12-2-o MARIO DENIS, *avocat.*

Steven Dunnington

Avis est par les présentes donné que Steven Dunnington, expéditeur, résidant et domicilié au 1730 rue Crevier, app. 3, à ville Saint-Laurent, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil de la province de Québec afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Steven Grant.

Les procureurs du requérant,
71827-11-2-o DESCOTEAUX, MURRAY & BOUCHER.

Louis Gaumond

Avis est donné que Louis Gaumond a déposé une requête auprès du ministre de la Justice de la province de Québec pour changer son nom de Louis Gaumond en celui de Matieu Gaumond et qu'à défaut de toute opposition auprès dudit ministre, ce dernier recommandera au lieutenant-gouverneur en conseil d'effectuer ledit changement de nom.

Québec, le 3 mars 1978.

Les procureurs du requérant,
71936-12-2-o PICARD, MARINEAU & ASSELIN.

Joël Ilovitch

Avis est donné que Joël Ilovitch, administrateur, résidant dans les ville et district de Montréal, province de Québec, au 305, Forestwood, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Joël Simms.

Sa femme, Nancy Ilovitch, et son enfant mineur, Gabriel, de la même adresse, bénéficieront de ce changement de nom.

Le procureur de la requérante,
71999-12-2-o ME DAVID ENGELS.

Marvin Ilovitch

Avis est donné que Marvin Ilovitch, homme d'affaires, résidant dans les ville et district de Montréal, province de Québec, au 46, avenue Radcliffe, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Marvin Simms.

Sa femme, Karen Lee Ilovitch, et ses enfants mineurs, Jared Anthony et Erin Jennifer, de la même adresse, bénéficieront de ce changement de nom.

Le procureur de la requérante,
72000-12-2-o ME DAVID ENGELS.

Peter Casimir Krencisz, alias Francis

Avis est par les présentes donné que Peter Casimir Krencisz, alias Francis, étudiant, demeurant au 11875 de la rue Frigon à Montréal, s'est adressé, par voie de requête, au ministre de la Justice afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Peter Casimir Pierre Francis.

Québec, le 8 mars 1978.

Le procureur du requérant,
71937-12-2-o PIERRE P. MONTREUIL, *avocat.*

Lucien Laplante

« Prenez avis que monsieur Lucien Laplante, domicilié au 1375 est, rue Sauriol, appartement 2 à Montréal, dit district, province de Québec, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Pier Luc Laplante ».

Le procureur du requérant,
71938-12-2-o ANDRÉ PATRY, *notaire.*

Marie Marguerite Lucienne Lord

Avis est donné par les présentes que Marie Marguerite Lucienne Lord, domiciliée et résidant au 7160 Beaunard, app. 6, Saint-Léonard, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil de la province de Québec afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de: Marie Marguerite Lucienne Monique Lord.

Montréal, le 17 février 1978.

Le procureur de la requérante,
71888-11-2-o NORMAN DUVAL.

Charles Minette

Avis est donné que Charles Minette, résidant et domicilié au 600 de la rue Bazinet, Saint-Joseph-de-Saint-Hyacinthe, district de Saint-Hyacinthe, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom de Charles Minette à Charles Millette, ledit changement de nom devant bénéficier à sa femme, Yvette Girouard Minette, et à ses enfants mineurs, Jacinthe et Stéphane, tous de la même adresse.

Montréal, le 23 février 1978.

Les procureurs du requérant,
71829-11-2-o BRODEUR, MATTEAU & SCHMIDT.

Marie Angèle Carole Monast

Avis est donné que Marie Angèle Carole Monast, conseiller, domiciliée et résidant au 1082, 41e Rue à Fabreville, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Kim Carole Monaste.

Montréal, le 7 mars 1978.

Le procureur de la requérante,
71973-12-2-o ROSAIRE DESBIENS.

Pierre Rivet

Avis est donné que Pierre Rivet, résidant et domicilié au 4824, côte des Neiges, app. 36, Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec afin d'obtenir l'autorisation de changer son nom en celui de Pierre Guèvremont, en vertu des dispositions de la Loi du changement de nom.

Le procureur du requérant,
71974-12-2-o GHISLAINE GUÈVREMONT.

Compagnies — Loi des

Demandes d'abandon de charte

ALDAN INVESTMENTS LIMITED

Avis est par les présentes donné que la compagnie ALDAN INVESTMENTS LIMITED, constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Mont-Royal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, le 10e jour de janvier 1978.

Les procureurs de la requérante,
71939-o PATERAS & IEZZONI.

LA BOUTIQUE ST-CHARLES (TROIS-RIVIERES) LTEE

Prenez avis que la compagnie LA BOUTIQUE ST-CHARLES (TROIS-RIVIERES) LTEE demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Les procureurs de la compagnie,
CHARTIER, MÉNARD,
71940-o BASTIEN ET DOYON.

LE COMITE PROTECTEUR DES SCOUTS ST.PAUL DE GRAND'MERE INC.

Prenez avis que la compagnie « LE COMITE PROTECTEUR DES SCOUTS ST.PAUL DE GRAND'MERE INC. » demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province la permission d'abandonner sa charte.

Le procureur de la compagnie,
71941-o ME JEAN-MARC CHAMPAGNE.

DAMIEN DALLAIRE LTEE

Avis est par les présentes donné que la compagnie DAMIEN DALLAIRE LTEE, constituée en vertu de la Loi des compagnies de la province de Québec et ayant son siège social à Leeds Station, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Leeds Station, le 6e jour de septembre 1976.

Le secrétaire,
71942-o MARCEL DALLAIRE.

J.B. DUPUIS & FILS LIMITEE

Avis est donné que la compagnie J.B. DUPUIS & FILS LIMITEE, ayant son siège social à Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, ce 9e jour de mars 1978.

Le secrétaire,
71943-o MARIE-LAURE LAMARCHE.

GLOGOLD INVESTMENTS LTD.

Avis est donné que la compagnie « Glogold Investments Ltd. », constittuée en corporation en vertu de la Loi des compagnies, et ayant son siège social à Montréal, Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Fait à Montréal, le 3 mars 1978.

Les procureurs de la compagnie,
KAUFMAN, RESPITZ, SEDEROFF,
71944 SHUGAR & SEGAL.

LES SYSTEMES DE CIRCUITS NEECO (R.D.C.) LIMITEE NEECO CIRCUIT SYSTEMS (R.D.C.) LIMITED

Avis est par les présentes donné que LES SYSTEMES DE CIRCUITS NEECO (R.D.C.) LIMITEE — NEECO CIRCUIT SYSTEMS (R.D.C.) LIMITED demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Daté à Montréal, Québec, le 10e jour de mars 1978.

Le secrétaire,
72002-o JANEY MANN.

J.-E. PICHETTE LIMITEE

Prenez avis que la compagnie « J.-E. PICHETTE LIMITEE » demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

71945-o GILLES HUOT, *notaire.*

PLACE RENAUD LTEE

Prenez avis que la compagnie « PLACE RENAUD LTEE » demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Les procureurs de la compagnie,
BERTRAND, GUÉRARD,
71946-o TÉTREAULT & BLEAU.

LES PLACEMENTS ROSSIGNOL INC.

Prenez avis que la compagnie LES PLACEMENTS ROSSIGNOL INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Le président,
72003-o R. LABELLE.

STATIONNEMENT RAMADA INC. RAMADA PARKING INC.

Avis est donné par les présentes que la compagnie STATIONNEMENT RAMADA INC. — RAMADA PARKING INC. constituée par lettres patentes datées du 5 octobre 1972, et ayant son siège social en la ville de Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.

Daté à Montréal, Québec, le 10e jour de mars 1978.

Les procureurs de la requérante,
71949-o PHILLIPS & VINEBERG.

P. RONDEAU INC.

Veuillez prendre avis que la compagnie P. RONDEAU INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Le président de la compagnie,
71947-o PAUL RONDEAU.

ROSS BROS INC.

Prenez avis que la compagnie ROSS BROS INC., constituée en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, et ayant son siège social à Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Les procureurs de la compagnie,
BUCHANAN, MCALLISTER,
71948-o BLAKELY & TURGEON.

SCAN MICROSYSTEMS LIMITED

Avis est par les présentes donné que SCAN MICROSYSTEMS LIMITED demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Daté à Montréal, Québec, le 10e jour de mars 1978.

Le secrétaire,
72001-o JANEY MANN.

THEATRE LA TROUPE EN FORME INC.

Prenez avis que la corporation « THEATRE LA TROUPE EN FORME INC. » demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Les procureurs de la corporation,
71950-o MARQUIS, GUERTIN & BEAUDRY.

THERMOTANK (CANADA) LIMITED

Avis est par les présentes donné que la compagnie THERMOTANK (CANADA) LIMITED, constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, Québec, ce 1er jour de mars 1978.

Le secrétaire,
71951-o R.C. LEGGE.

Compagnies étrangères — Loi des — *Permis*

GOTTHARD REALTY INVESTMENT INC.

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie « GOTTHARD REALTY INVESTMENT INC. » a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les assignations dans les procédures contre ladite compagnie, est M. Jenny Iton, 640, rue Cathcart, bureau 302, Montréal.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi à 640, rue Cathcart, bureau 302, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.
71924-o 1478-7261

PHOENIX RESOURCES COMPANY

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 21e jour de février 1978, il a accordé un nouveau permis à la compagnie « KING RESOURCES COMPANY », l'autorisant à exercer des affaires dans la province, sous son nouveau nom de « PHOENIX RESOURCES COMPANY », conformément aux dispositions de la Loi des compagnies étrangères, Statuts refondus, 1964, chapitre 282.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.
71924-o 1269-9260

Curatelle publique — Loi de la

Succession Jean-Jacques Henri

Succession de Henri, Jean-Jacques, en son vivant du 1108 ouest, rue Saint-Viateur, Montréal, décédé le 15 novembre 1976.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (1971, chapitre 81 et amendements), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, Québec
H4Z 1J6 72010-o

Succession Réal Morel

Succession de Morel, Réal, en son vivant de 6993, rue Delorimier, Montréal, décédé le 9 mai 1977.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la curatelle publique (1971, chapitre 81 et amendements), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, Québec, H4Z 1J6 71972-o

Demande(s) à la législature

ASSOCIATION D'HABITATION STE-FOY

Avis est donné par les présentes que messieurs René Paquet, Louis Berlinguet, Yves Malépart, Jacques Brunet, Emile Descôteaux, Jean Dumesnil, François Jobin, Roger Paquin, Louis Plourde, André Sirois et Michel Trout déposent auprès du secrétariat des commissions de l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi ayant pour objet de révoquer la dissolution de la charte de ASSOCIATION D'HABITATION STE-FOY.

Québec, le 22 février 1978.

Les procureurs des requérants,
MES RIVARD, HICKSON,
71760-10-4-o SIROIS & LEMIEUX.

LE CIMETIERE DE L'EST DE MONTREAL

Avis est par les présentes donné que la corporation « LE CIMETIERE DE L'EST DE MONTREAL » s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec à sa présente session pour définir les personnes qui peuvent devenir actionnaires de la corporation et pour préciser certains pouvoirs de la corporation.

Montréal, le 7 mars 1978.

Les procureurs de la requérante,
MONETTE, CLERK, MICHAUD,
71892-11-4-o BARAKETT & LEVESQUE.

LES ENTREPRISES LES HAUTEURS INC.

Avis est donné, par les présentes, que monsieur Ulysse Boucher de Les Hauteurs, comté de Rimouski, dépose au secrétariat des commissions de l'Assemblée nationale du Québec, un projet de loi privé ayant pour objet de révoquer l'annulation de la charte de la compagnie LES ENTREPRISES LES HAUTEURS INC.

Rimouski, le vingt-deuxième jour de février 1978.

Les procureurs de la requérante,
DESROSIERS, GAGNÉ
71761-10-4-o ET ASSOCIÉS.

MANSFIELD REALTY CORPORATION LIMITED

Avis est donné par les présentes que M. Edouard Lamoureux, par ses procureurs, dépose au secrétariat des commissions de l'Assemblée nationale de la province de Québec, un projet de loi ayant pour objet de révoquer la dissolution de la charte de « MANSFIELD REALTY CORPORATION LIMITED ».

Montréal, le 15e jour du mois de février 1978.

Les procureurs du requérant,
VIAU, BÉLANGER, HÉBERT,
MAILLOUX, PINARD
71697-9-4-o DENAULT & LEGAULT.

PLACE NOTRE-DAME DE HULL LTEE

Avis est par les présentes donné que PLACE NOTRE-DAME DE HULL LTEE s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec pour faire adopter un projet de loi ratifiant, régularisant et clarifiant le titre de propriété de ladite compagnie sur les lots 149, 150, 171 et 172 du quartier numéro 4, des plans et livre de renvoi du cadastre officiel de la cité de Hull, division d'enregistrement de Hull.

Les procureurs de la requérante,
71893-11-4-o LAPOINTE ROSENSTEIN.

Ville de Saint-Lambert

Avis public est par les présentes donné que la ville de Saint-Lambert s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa présente session, pour l'adoption d'une loi modifiant sa charte pour:

Permettre au conseil, nonobstant la Loi des cités et villes (S.R. 1964, chapitre 193 et ses amendements) et la Loi de police (1968, chapitre 17 et ses amendements), de conclure, par règlement, avec une autre municipalité entièrement ou partiellement située dans un rayon de vingt (20) milles, une entente concernant l'organisation et l'administration en commun des services d'un corps de police, y compris l'usage en commun des lieux de détention, ladite entente devant prévoir la formation d'un comité intermunicipal à cette fin lequel constituera une corporation au sens du Code civil et sera investi des pouvoirs généraux d'une telle corporation;

Et pour toutes autres fins.

Montréal, le 6 mars 1978.

Les procureurs de la ville de Saint-Lambert,
VIAU, BÉLANGER, HÉBERT, MAILLOUX, PINARD, DENAULT & LEGAULT.
71895-11-4-o

Liquidation des compagnies — Loi de la

EASTERN PAPER BOX & TUBE COMPANY

Avis est donné que, lors d'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la compagnie « EASTERN PAPER BOX & TUBE COMPANY », tenue à Montréal, le 29 décembre 1977, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu de la Loi de la liquidation des compagnies, et que Me Ronald Montcalm a été nommé liquidateur.

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.
71975-o 1176-4578

Ministère des Affaires municipales

Canada
Province de Québec
[L.S.] HUGUES LAPOINTE

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Lettres patentes

ATTENDU QUE chacun des conseils municipaux de Notre-Dame, comté de Laprairie, et de la ville de Brossard a adopté un règlement autorisant la présentation d'une requête conjointe au lieutenant-gouverneur en conseil le priant d'octroyer des lettres patentes fusionnant ces municipalités et créant une nouvelle municipalité sous l'autorité de la Loi favorisant le regroupement des municipalités;

ATTENDU QUE les publications requises par la loi ont été faites;

ATTENDU QU'un exemplaire de la requête conjointe a été transmis au ministre des Affaires municipales et à la Commission municipale du Québec;

ATTENDU QUE le ministre a demandé à la Commission municipale du Québec de tenir une enquête et que cette dernière a tenu une audition publique et a fait rapport au ministre des Affaires municipales avec ses recommandations, quant à la modification de la requête conjointe;

ATTENDU QU'il y a lieu, en vertu de l'article 14 de la Loi favorisant le regroupement des municipalités, de donner suite à la requête conjointe, telle que modifiée dans le sens des recommandations de la Commission municipale du Québec;

A CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un décret portant le numéro 462-78, du 22 février 1978, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre des Affaires municipales:

QUE les présentes lettres patentes soient octroyées fusionnant la municipalité de Notre-Dame, comté de

Laprairie, et la ville de Brossard et créant une nouvelle municipalité sous le nom de « Ville de Brossard », aux conditions mentionnées dans la requête conjointe, telle que modifiée dans le sens des recommandations de la Commission municipale du Québec.

Ces conditions sont les suivantes:

1. Le nom de la nouvelle municipalité est « Ville de Brossard »;

2. Le territoire de la nouvelle municipalité est celui qu'a décrit officiellement le ministère des Terres et Forêts le 22 décembre 1977; cette description apparaît comme annexe « A » du susdit décret portant le numéro 462-78, du 22 février 1978;

3. La nouvelle municipalité est régie par la Loi des cités et villes;

4. Les dispositions législatives suivantes s'appliquent à la nouvelle ville: les articles 1, 2 et 3 du chapitre 99 des lois de 1969;

5. Jusqu'à la première élection générale, le pouvoir d'administrer la nouvelle municipalité est donné à un conseil provisoire composé de tous les membres de l'ex-conseil de Brossard et du maire de l'ex-conseil de Notre-Dame, ou de leurs remplaçants nommés ou élus selon les dispositions de la Loi des cités et villes;

Au cas de vacance au poste occupé par le maire de l'ex-conseil de Notre-Dame, seules les personnes habiles aux charges municipales, résidant ou domiciliées depuis au moins 24 mois dans le territoire de l'ex-municipalité de Notre-Dame, pourront être mises en candidature, nommées ou élues;

Le maire sera le maire de l'ex-ville de Brossard;

6. La première séance du conseil provisoire sera tenue le deuxième lundi juridique suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes. Elle aura lieu à 20h30 au bureau de l'ex-ville de Brossard sans autre avis de convocation;

Le bureau de la nouvelle ville est situé au 3275, chemin Lapinière, Brossard, lieu où se tiennent les séances du conseil ou à tout autre endroit désigné par résolution du conseil;

7. Le greffier de l'ex-ville de Brossard sera le greffier de la nouvelle municipalité pour agir jusqu'à la fin de la première séance du conseil;

Le secrétaire-trésorier de l'ex-municipalité de Notre-Dame devient l'assistant-greffier de la nouvelle ville;

8. Les officiers ou fonctionnaires de l'ex-ville de Brossard deviennent les officiers ou fonctionnaires de la nouvelle ville;

9. Dans le cas de la municipalité de Notre-Dame, seuls les employés dont les noms apparaissent à la liste fournie par le secrétaire-trésorier de Notre-Dame en date du 13 juillet 1977, annexée à la présente sont considérés comme employés permanents aux salaires en vigueur le 15 décembre 1977;

10. La première élection générale aura lieu le premier dimanche de novembre 1978;

11. A compter de la première élection générale, le conseil de la ville se compose de sept membres dont un maire et six conseillers;

12. Tous les règlements de l'ex-ville de Brossard, exception faite des règlements d'emprunt, deviennent les règlements de la nouvelle municipalité et s'appliquent à tout le territoire de la nouvelle municipalité sauf tel qu'autrement prévu dans les présentes;

13. Tous les règlements de l'ex-municipalité de Notre-Dame cessent de s'appliquer et ils sont abrogés à compter de la date de la fusion, sauf et excepté les règlements d'emprunt existants, ainsi que les règlements concernant le zonage, la construction, les bâtiments, l'utilisation du sol et tous ceux adoptés en vertu des articles 392 à 392*g* du Code municipal;

14. Le fonds industriel constitué par l'ex-ville de Brossard devient le fonds industriel de la ville;

15. Le fonds de roulement de l'ex-ville de Brossard devient le fonds de roulement de la nouvelle ville;

16. Il est imposé et il sera prélevé sur tous les immeubles de la nouvelle municipalité, selon l'évaluation telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, une taxe spéciale pour pourvoir au remboursement des soldes des taxes spéciales, à compter de l'entrée en vigueur des lettres patentes, des règlements de l'ex-ville de Brossard portant les numéros suivants:

a) Dans une proportion de 100% les numéros: 121, 153, 160, 243, 244, 274, 281, 314, 315, 334, 336, 342, 373, 384, 398, 403, 438, 484, 486, 543, 549, 558, 571, 616, 642, 656, 668, 676, 691, 692.

b) Dans une proportion de 57.23%: le numéro 651, 44.68%: 591, 13.38%: 585, 52.21%: 544, 5.68%: 522, 6.31%: 510, 6.30%: 509, 8.00%: 477, 82.09%: 473, 66.67%: 470, 4.64%: 464, 43.86%: 406, 32.70%: 312, 20.70%: 259, 6.34%: 252, 70.40%: 214, 56.80%: 189, 6.20%: 185, 8.40%: 149, 34.74%: 107, 17.40%: 103.

17. La Cour municipale de l'ex-ville de Brossard constitue la Cour municipale de la nouvelle ville;

18. Tout déficit accumulé lors de l'entrée en vigueur des lettres patentes sera à la charge exclusive des propriétaires de l'ex-municipalité d'où il proviendra. Si ce déficit est consolidé au moyen d'un règlement d'emprunt, le remboursement de cet emprunt se fera au moyen d'une taxe spéciale imposée et prélevée seulement dans l'ex-municipalité d'où ce déficit proviendra. Ce règlement ne nécessitera pas d'autres approbations que celle du ministère des affaires municipales et de la Commission municipale du Québec;

Tout surplus accumulé lors de l'entrée en vigueur des lettres patentes devra être déposé dans un fonds spécial et pourra être utilisé seulement pour défrayer le coût de dépenses en immobilisations dans l'ex-municipalité d'où il proviendra;

19. Les sommes d'argent dues à l'ex-ville de Brossard par l'ex-municipalité de Notre-Dame pour les travaux de

canalisation du collecteur Roberge, une fois établies par le directeur des services de protection de l'environnement seront exclusivement à la charge des immeubles imposables du territoire de l'ex-municipalité de Notre-Dame, compte tenu des subventions afférentes;

20. Les règlements de l'ancienne municipalité de Brossard adoptés en vertu des articles 526 et 527 de la Loi des cités et villes s'appliquent à la nouvelle municipalité;

Toutefois, pour le territoire de l'ex-municipalité de Notre-Dame, le taux de la taxe d'affaires basé sur la valeur annuelle est fixé à 50% du taux établi pour la nouvelle municipalité, pour la première année d'imposition. Par la suite, ce taux sera le même pour tout le territoire de la nouvelle municipalité;

21. La nouvelle ville deviendra effective selon la loi.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable HUGUES LAPOINTE, C.P., C.D., C.R., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce vingt-deuxième jour de février en l'année mil neuf cent soixante-dix-huit de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-septième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,
RENÉ LANGEVIN.

Libro: 1538
Folio: 61

72013-o

« Avis de l'octroi des lettres patentes ci-dessus est donné conformément aux dispositions de l'article 16 de la Loi favorisant le regroupement des municipalités. »

Le sous-ministre adjoint des Affaires municipales,
YVON MARCOUX.

Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières
Assurances — Loi sur les

Avis d'annulation de certificats d'agents d'assurance

Conformément à l'article 362 de la Loi sur les assurances (1974, chapitre 70) le Surintendant des assurances donne avis que les certificats des personnes dont les noms suivent sont annulés à compter du 9 mars 1978.

Nom	*Dossier*	*Catégorie de certificat*
M. Jean-Pierre Breton 8, rue St-Jean Saint-Basile-le-Grand, (Chambly), Qué.	5767	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Laurier Guerin 405, rue Ravel Beauport, Qué.	26569	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Laurier Guerin 405, rue Ravel Beauport, Qué.	26569	Assurance de dommages
M. Roger Dallaire 36, rue Frédéric-Hébert Noranda (Témiscamingue), Qué.	30796	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Edgar Lemieux 1655, côte Gignac Sillery (Québec), Qué.	15322	Assurance sur la vie
M. Jacques Ross 105, rue Tétreau Drummondville, Qué. J2C 2X2	20373	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents

Le Surintendant des assurances,
JACQUES M. ROY.

71986-o

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE BALTICA-SKANDINAVIA DU CANADA BALTICA-SKANDINAVIA INSURANCE COMPANY OF CANADA

Avis de délivrance de permis

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE BALTICA-SKANDINAVIA DU CANADA — BALTICA-SKANDINAVIA INSURANCE COMPANY OF CANADA, ci-après appelée la compagnie, dont le siège social est situé à Toronto, Ontario, et dont le principal établissement d'affaires au Québec est situé à 1155 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, a soumis une demande de permis d'assureur au Service des assurances du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

La compagnie a été relevée de son obligation de déposer un cautionnement auprès du ministre des Finances du Québec, le cautionnement déposé auprès du ministre des Finances du Canada ayant été jugé équivalent à celui exigé par la Loi sur les assurances (1974, chapitre 70).

Attendu que la compagnie remplit les conditions prescrites par la loi et les règlements;

Attendu qu'aucune opposition n'a été faite à la demande;

En conséquence, avis est, par les présentes, donné qu'un permis d'assureur est délivré à la compagnie pour exercer dans les catégories d'assurance suivantes:

Automobile
Aviation
Biens
Bris des machines
Garantie
Responsabilité

Donné au Service des assurances du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 27 février 1978.

Le Surintendant des assurances,
71924-o JACQUES M. ROY.

COMMERCE AND INDUSTRY INSURANCE COMPANY

Annulation de permis d'assureur

Attendu que la compagnie d'assurance COMMERCE AND INDUSTRY INSURANCE COMPANY, ci-après appelée la compagnie, dont le siège social est situé à 70, Pine Street, New York, N.Y. 10005, dont le principal établissement d'affaires au Canada est situé à 145, King Street West, Toronto, Ontario, M5H 3J7, était dûment autorisée à pratiquer l'assurance de dommages au Québec sous le permis no 634.

Attendu que la compagnie a cessé la pratique de l'assurance de dommages en réassurant intégralement ses affaires canadiennes avec la Commerce and Industry Insurance Company of Canada, conformément à l'entente de réassurance intervenue le 1er janvier 1976 et entrant en vigueur à cette même date.

Attendu que l'ensemble de l'actif et du passif de la compagnie a été entièrement transféré le 1er octobre 1977 à la compagnie « American Home Assurance Company ».

Attendu que la Commerce and Industry Insurance Company of Canada est dûment autorisée à pratiquer l'assurance de dommages au Québec.

En conséquence, avis est, par les présentes, donné que le permis d'assureur de COMMERCE AND INDUSTRY INSURANCE COMPANY est devenu nul le 1er janvier 1976, conformément à l'article 359*a* de la Loi sur les assurances, (1974, chapitre 70).

Donné au Service des assurances, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 10 mars 1978.

Le Surintendant des assurances,
71924-o JACQUES M. ROY.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DE LA PAROISSE DE SAINTE-CECILE-DU-BIC

Avis de conversion

Prenez avis que LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DE LA PAROISSE DE SAINTE-CECILE-DU-BIC, corporation dûment constituée et ayant son siège social à Sainte-Cécile-du-Bic, comté municipal de Rimouski, a, le 7 décembre 1977, fait approuver par l'assemblée générale des membres un règlement spécial décrétant la conversion de la compagnie en société mutuelle d'assurance incendie en vertu des dispositions de la Loi sur les assurances (1974, chapitre 70), sous le nom et raison sociale de: SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DU BIC.

La compagnie a l'intention de demander par requête au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, de confirmer ledit règlement et une demande sera faite au Surintendant des assurances pour que son permis soit modifié en conséquence.

Certifié le huitième jour de décembre 1977.

Le secrétaire,
71782-10-4-o MARIA GAGNON.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE ST-LEON DE STANDON

(*Liquidation*)

Attendu que la compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Léon de Standon, ci-après appelée la compagnie, a cessé toutes ses opérations au Québec, le 31 juillet 1977.

Attendu que la compagnie a décidé volontairement sa mise en liquidation;

Attendu que la liquidatrice de la compagnie a produit au Service des assurances une déclaration assermentée datée du 17 janvier 1978 à l'effet que la mutuelle:

a) a cessé ses opérations le 31 juillet 1977;

b) a réalisé son actif et acquitté son passif;

c) que le partage des actifs nets de la compagnie a été fait en conformité de l'article 278 de la Loi sur les assurances.

En conséquence, avis est par les présentes donné que le permis d'assureur de LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE ST-LEON DE STANDON est annulé à compter du 1er septembre 1977, conformément à l'article 359*a* de la Loi sur les assurances (1974, chapitre 70).

Donné au Service des assurances, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 13 février 1978.

Le Surintendant des assurances,
71924-o JACQUES M. ROY.

FEDERAL HOME LIFE INSURANCE COMPANY

Avis de demande de permis d'assureur

Avis est par les présentes donné qu'une demande de permis d'assureur au nom de « FEDERAL HOME LIFE INSURANCE COMPANY » dont le siège social est situé au numéro 78 ouest, avenue Michigan, Battle Creek, Michigan, Etats-Unis d'Amérique, pour les catégories d'assurances suivantes: sur la vie; contre la maladie ou les accidents (activités limitées à l'administration des affaires de la « Federal Life and Casualty Company » qui étaient en vigueur le 1er décembre 1977), a été reçue au Service des assurances du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 17 février 1978.

Le public est invité à présenter à mon bureau, dans les quinze jours de la publication du présent avis, toute éventuelle opposition à la délivrance d'un permis au requérant.

Donné au Service des assurances du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 22 février 1978.

Le Surintendant des assurances,
71986-o JACQUES M. ROY.

MIDDLESEX INSURANCE COMPANY

Annulation de permis d'assureur

Attendu que la compagnie d'assurance MIDDLESEX INSURANCE COMPANY, ci-après appelée la compagnie, dont le siège social est situé à 34, Monument Square, Concord, Massachusetts, et dont le principal établissement d'affaires au Canada est situé à 1155, rue Metcalfe, suite 1820, Montréal, Québec H3B 2X4, était dûment autorisée à pratiquer l'assurance de dommages au Québec sous le permis numéro 717.

Attendu que la compagnie a cessé la pratique de l'assurance de dommages en réassurant intégralement ses affaires canadiennes avec la Sentry Insurance a Mutual Company conformément à l'entente de réassurance intervenue le 24 mars 1977 et entrant en vigueur le 31 mars 1977.

Attendu que la Sentry Insurance a Mutual Company est dûment autorisée à pratiquer l'assurance de dommages au Québec.

En conséquence, avis est, par les présentes, donné que le permis d'assureur de MIDDLESEX INSURANCE COMPANY est devenu nul le 31 mars 1977, conformément à l'article 359*a* de la Loi sur les assurances (1974, chapitre 70).

Donné au Service des assurances, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 10 mars 1978.

Le Surintendant des assurances,
71924-o JACQUES M. ROY.

THE MORTGAGE INSURANCE COMPANY OF CANADA LA COMPAGNIE D'ASSURANCE D'HYPOTHEQUES DU CANADA

Avis de demande de modification du permis d'assureur

Avis est, par les présentes donné qu'une demande de modification du permis d'assureur de « THE MORTGAGE INSURANCE COMPANY OF CANADA — LA COMPAGNIE D'ASSURANCE D'HYPOTHEQUES DU CANADA » pour étendre son activité aux catégories d'assurance suivantes: — Garantie (activités limitées à l'assurance caution) et Biens Immeubles — a été reçue au Service des assurances du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

Le siège social de la compagnie est situé à 401 Bay Street, Toronto, Ontario et son principal établissement d'affaires au Québec est situé à 4, place Ville-Marie, suite 506, Montréal.

Le public est invité à présenter à mon bureau, dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, toute éventuelle opposition, à la demande de modification du permis du requérant.

Donné au Service des assurances du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 27 février 1978.

Le surintendant des assurances,
72005-o JACQUES M. ROY.

Ministère du Revenu

En vertu de l'article 789(2) de la Loi sur les impôts, le ministre peut publier, sans délai, un avis d'annulation dans le cas d'une radiation en conformité avec les prescriptions des articles 787 *a*) et 788 de ladite loi.

Cette annulation entre en vigueur à la date de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

Nom	*No d'enregistrement*	*Sorte d'organisme*
Clarke Traffic Services Ltd. Employees' Charity Trust a/s Clarke Transport Canada Limitée 1155 ouest, boul. Dorchester Montréal (Qué.)	0332759-75-08	Fiducie de charité
Lakeshore Vocational Projects Association 1250, rue Saint-Antoine Lachine (Qué.) H8S 1T5	0300822-11-08	Oeuvre de charité
Musée d'Archéologie de l'Est du Québec 300, rue Saint-Pierre C.P. 426 Rivière-du-Loup (Qué.)		Organisme
Park Extension Community Corporation 8175, rue Durocher Montréal (Qué.)	0356998-56-08	Oeuvre de charité
Lytle Engineering Specialties Limited Employees' Charitable Fund 438, rue Saint-Pierre Montréal (Qué.) H2Y 2M6	0331660-75-08	Fiducie de charité
Murray Bay Festivals Inc. a/ s Me Frank B. Common, jr. 1, place Ville-Marie, suite 700 Montréal (Qué.)		Organisme
Perspectives Internationales Coopin 4860, Queen Mary Road, app. 12A, Montréal (Qué.)		Organisme
Pepsi-Cola Canada Ltd. Employees' Charitable fund 1255, Bay Street Toronto (Ont.)	0331892-75-08	Fiducie de charité
Le Camp de l'Arche Inc. 988, avenue Saint-Augustin C.P. 28, Breakeyville Lévis (Qué.) G0S 1E0	0382895-56-06	Oeuvre de charité
Bronfman Interests and B. Aaron 1430, rue Peel Montréal (Qué.) H3A 1S9	0302083-03-08	Corporation de charité
St-Laurent Neighbourhood Association 1745, boulevard Décarie Ville Saint-Laurent Montréal (Qué.)	0286849-09-08	Oeuvre de charité
Orchestre Lignery Inc. 850, boulevard Quinn Longueuil (Qué.)		Organisme

71987

Ministère des Terres et Forêts — *Cadastre*

Paroisse de Laprairie-de-la-Madeleine

Cadastre: paroisse de Laprairie de la Madeleine; division d'enregistrement: Laprairie; municipalité: ville de Sainte-Catherine.

Avis est par la présente donné que les parties restantes du lot 618-13 et la partie restante des lots 618-9 à 618-12, 618-50 et 618-60 sont annulées en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 14 février 1978.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.G.

71968-o

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Cadastre: paroisse de Pointe-aux-Trembles; division d'enregistrement: Montréal; municipalité: cité de la Pointe-aux-Trembles.

Avis est par la présente donné que le lot 228-385 et la partie du lot 228-386 sont remis en vigueur en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 15 février 1978.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.G.

71968-o

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Cadastre: paroisse de Pointe-aux-Trembles; division d'enregistrement: Montréal; municipalité: cité de la Pointe-aux-Trembles.

Avis est par la présente donné qu'une partie du lot 199-576 est annulée en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 15 février 1978.

Pour le sous-ministre,
71968-o BENOÎT GRIMARD, A.G.

Paroisse de la Pointe-aux-Trembles

Cadastre: paroisse de la Pointe-aux-Trembles; division d'enregistrement: Montréal; municipalité: cité de la Pointe-aux-Trembles.

Avis est par la présente donné qu'une partie des lots 199-88A et 199-477 est annulée en vertu de l'article 2147*a* du Code civil.

Québec, le 15 février 1978.

Pour le sous-ministre,
71968-o BENOÎT GRIMARD, A.G.

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Cadastre: paroisse de Pointe-aux-Trembles; division d'enregistrement: Montréal; municipalité: cité de la Pointe-aux-Trembles.

Avis est par la présente donné que les lots 109-895, 121-943, 121-1047 ainsi qu'une partie des lots 109-865, 109-945 et la partie restante des lots 109-900, 121-1006 et 175-366 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 8 février 1978.

Pour le sous-ministre,
71968-o BENOÎT GRIMARD, A.G.

Cité de Québec
(Quartier du Palais)

Cadastre: cité de Québec (Quartier du Palais); division d'enregistrement: Québec; municipalité: ville de Québec.

Avis est par la présente donné que le lot 4549 est ajouté et que le lot 2950-1 ainsi qu'une partie du lot 2950 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 28 février 1978.

Pour le sous-ministre,
71968-o BENOÎT GRIMARD, A.G.

Paroisse de Saint-Henri-de-Lauzon

Cadastre: paroisse de Saint-Henri-de-Lauzon; division d'enregistrement: Lévis; municipalité: Saint-Henri.

Avis est par la présente donné que le lot 703-1 est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 10 février 1978.

Pour le sous-ministre,
71968-o BENOÎT GRIMARD, A.G.

Paroisse de Saint-Raymond

Cadastre: paroisse de Saint-Raymond; division d'enregistrement: Portneuf; municipalité: paroisse de Saint-Raymond.

Avis est par la présente donné que les lots 1D-1, 1E-2, 1E-3, 1E-4, 1E-5 du rang I, canton de Gosford sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 22 février 1978.

Pour le sous-ministre,
71968-o BENOÎT GRIMARD, A.G.

Canton de Wotton

Cadastre: canton de Wotton; division d'enregistrement: Wolfe; municipalité: village de Wottonville.

Avis est par la présente donné que le lot 31 du village de Saint-Hyppolite est ajouté et qu'une partie des lots A-1, A-2, A-5, A-7 et que les lots A-3, A-4 du village de Saint-Hyppolite sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Le présent avis corrige celui paru à la *Gazette officielle du Québec* en date du 14 juin 1975, volume 107, no 24, page 4951.

Québec, le 22 février 1978.

Pour le sous-ministre,
71968-o BENOÎT GRIMARD, A.G.

Proclamation(s)

Canada
Province de
Québec HUGUES LAPOINTE
[L.S.]

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront.

SALUT.

Proclamation

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1 de la Loi du cadastre (Statuts refondus du Québec 1964, chapitre 320), il a été préparé, sous la direction du ministre des Terres et Forêts, des plans de parties de territoire, comprenant les lots et les blocs énumérés dans l'annexe A et situées dans les divisions d'enregistrement concernées, avec des livres de renvoi relatifs à ces plans;

ATTENDU QUE les plans de ces parties de territoire qui sont signés par le ministre des Terres et Forêts sont dans les archives de son bureau;

ATTENDU QU'une copie de ces plans corrects, accompagnée d'une copie de ces livres de renvoi, ont été déposées par le ministre des Terres et Forêts aux bureaux des divisions d'enregistrement concernées;

ATTENDU QUE, maintenant, il y a lieu d'annoncer, selon les prescriptions de l'article 2169 du Code civil, par proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil, le dépôt des plans et livres de renvoi originaires dans les divisions d'enregistrement concernées et, en même temps, le jour auquel les dispositions de l'article 2168 y deviendront en vigueur, le tout relativement à ces parties de territoire;

A CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un décret portant le numéro 525-78, du 22 février 1978, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre des Terres et Forêts et conformément aux articles 1 et 2 de la Loi du cadastre (Statuts refondus du Québec 1964, chapitre 320), ainsi qu'aux articles 2166 à 2176*c* inclusivement du Code civil, c'est-à-dire ceux constituant la section II de ce Code dont le titre est « Du plan et du livre de renvoi officiels et dispositions qui s'y rattachent », qu'il y a lieu:

a) d'annoncer le dépôt, par le ministre des Terres et Forêts, aux bureaux des divisions d'enregistrement concernées, des plans et livres de renvoi originaires des parties de territoire, comprenant les lots et les blocs énumérés dans l'annexe A et situées dans les divisions d'enregistrement concernées;

b) de fixer à la date de la publication de la présente proclamation le jour auquel les dispositions de l'article 2168 deviendront en vigueur, dans ces divisions d'enregistrement, relativement à ces parties de territoire;

c) de rappeler que, dans les deux ans qui suivent cette date, l'enregistrement de tout droit réel, sur une entité cadastrale désignée sur ces plans et livres de renvoi, doit être renouvelé par l'enregistrement par dépôt d'un avis désignant l'immeuble affecté, en la manière prescrite dans l'article 2168 et en observant les autres formalités prescrites dans l'article 2131 pour le renouvellement ordinaire de l'enregistrement des hypothèques;

d) d'informer qui de droit que, à défaut de tel renouvellement, les droits conservés par le premier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

DE TOUT CE QUE DESSUS, tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable HUGUES LAPOINTE, C.P., C.D., C.R., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce vingt-deuxième jour de février en l'année mil neuf cent soixante-dix-huit de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-septième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,
RENÉ LANGEVIN.

Libro: 504
Folio: 140

Annexe A

Cadastre de la paroisse de Saint-Jean, comprenant le bloc 1, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Saint-Jean, à Saint-Jean.

Cadastre de la paroisse de Saint-Athanase, comprenant le bloc 1, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement d'Iberville, à Iberville.

Cadastre de la paroisse de Saint-Hilaire, comprenant le bloc 1, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Rouville, à Marieville.

Cadastre de la seigneurie de la Terre-Ferme-de-Mingan, comprenant la division du lot 204, village de Longue-Pointe-de-Mingan, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Sept-Iles, à Sept-Iles.

Cadastre du canton de Bourlamaque, comprenant les lots 1257 à 1263, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement d'Abitibi, à Amos.

71985-o

Canada
Province de
Québec
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront.

SALUT.

Proclamation

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1 de la Loi du cadastre (Statuts refondus du Québec 1964, chapitre 320), il a été préparé, sous la direction du ministre des Terres et Forêts, des plans de parties de territoire, comprenant les lots et les blocs énumérés dans l'annexe A et situées dans les divisions d'enregistrement concernées, avec des livres de renvoi relatifs à ces plans;

ATTENDU QUE les plans de ces parties de territoire qui sont signés par le ministre des Terres et Forêts sont dans les archives de son bureau;

ATTENDU QU'une copie de ces plans corrects, accompagnée d'une copie de ces livres de renvoi, ont été déposées par le ministre des Terres et Forêts aux bureaux des divisions d'enregistrement concernées;

ATTENDU QUE, maintenant, il y a lieu d'annoncer, selon les prescriptions de l'article 2169 du Code civil, par proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil, le dépôt des plans et livres de renvoi originaires dans les divisions d'enregistrement concernées et, en même temps, le jour auquel les dispositions de l'article 2168 y deviendront en vigueur, le tout relativement à ces parties de territoire;

A CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un décret portant le numéro 526-78, du 22 février 1978, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre des Terres et Forêts et conformément aux articles 1 et 2 de la Loi du cadastre (Statuts refondus du Québec 1964, chapitre 320), ainsi qu'aux articles 2166 à 2176*c* inclusivement du Code civil, c'est-à-dire ceux constituant la section II de ce Code dont le titre est « Du plan et du livre de renvoi officiels et dispositions qui s'y rattachent », qu'il y a lieu:

a) d'annoncer le dépôt, par le ministre des Terres et Forêts, aux bureaux des divisions d'enregistrement concernées, des plans et livres de renvoi originaires des parties de territoire, comprenant les lots et les blocs énumérés dans l'annexe A et situées dans les divisions d'enregistrement concernées;

b) de fixer à la date de la publication de la présente proclamation le jour auquel les dispositions de l'article 2168 deviendront en vigueur, dans ces divisions d'enregistrement, relativement à ces parties de territoire;

c) de rappeler que, dans les deux ans qui suivent cette date, l'enregistrement de tout droit réel, sur une entité cadastrale désignée sur ces plans et livres de renvoi, doit être renouvelé par l'enregistrement par dépôt d'un avis désignant l'immeuble affecté, en la manière prescrite dans l'article 2168 et en observant les autres formalités prescrites dans l'article 2131 pour le renouvellement ordinaire de l'enregistrement des hypothèques;

d) d'informer qui de droit que, à défaut de tel renouvellement, les droits conservés par le premier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

DE TOUT CE QUE DESSUS, tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable HUGUES LAPOINTE, C.P., C.D., C.R., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce vingt-deuxième jour de février en l'année mil neuf cent soixante-dix-huit de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-septième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,
RENÉ LANGEVIN.

Libro: 504
Folio: 141

Annexe A

Cadastre du canton de Bourlamaque, comprenant les lots 181 et 182, rang B, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement d'Abitibi, à Amos.

Cadastre du canton de Bourlamaque, comprenant le lot 1246, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement d'Abitibi, à Amos.

Cadastre du canton de Saint-Jean, comprenant les lots 1 et J, rang 1, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Chicoutimi, à Chicoutimi.

Cadastre du canton de Babel, comprenant le bloc 13, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Saguenay, à Baie-Comeau.

Cadastre du canton d'Arnaud, comprenant les blocs 43 et 44, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Sept-Iles, à Sept-Iles.

Cadastre du canton de Le Neuf, comprenant le lot 26, rang B, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Saguenay, à Baie-Comeau.

Cadastre du canton de Le Neuf, comprenant le bloc 1, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Saguenay, à Baie-Comeau.

Cadastre de la paroisse de Saint-Charles, comprenant le bloc 1, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Saint-Hyacinthe, à Saint-Hyacinthe.

Cadastre de la paroisse de Saint-Marc, comprenant le bloc 1, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Verchères, à Verchères.

Cadastre du canton de Bourlamaque, comprenant les lots 1247 à 1256, dont copies des plans et livres de renvoi ont été déposées au bureau de la division d'enregistrement d'Abitibi, à Amos.

Cadastre du canton de Guillot, comprenant le bloc 31, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Témiscamingue, à Ville-Marie.

71985-o

Services de santé et services sociaux — Loi sur les

CENTRE D'ACCUEIL LE PORTAGE

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de l'article 39 et 47 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, chapitre 48 des lois de 1971, il a accordé des lettres patentes instituant un établissement public sous le nom de « CENTRE D'ACCUEIL LE PORTAGE ».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: Centre d'Accueil.

Le siège social de l'établissement est à Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
LISE PAYETTE.

71924-o 1510-3658

CENTRE D'ACCUEIL NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de l'article 39 et 47 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, chapitre 48 des lois de 1971, il a accordé des lettres patentes instituant un établissement public sous le nom de « CENTRE D'ACCUEIL NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE ».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: Centre d'Accueil.

Le siège social de l'établissement est à Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
LISE PAYETTE.

71924-o 1510-3641

CENTRE HOSPITALIER PIERRE-BOUCHER

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de l'article 41 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, chapitre 48 des lois de 1971, il a accordé des lettres patentes supplémentaires en date du 16e jour de février 1978, modifiant les lettres patentes émises le 17 août 1977.

Le ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
LISE PAYETTE.

71924-o 1479-0513

Société d'habitation du Québec

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU VILLAGE DE RAWDON

Avis est donné qu'en vertu de l'article 55 de la Loi de la société d'habitation du Québec (1966-1967, chapitre 55), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du vingt-septième jour de janvier 1978, constituant en corporation sans but lucratif:

Monsieur André Morin, hôtelier
25, rue Metcalfe, Rawdon

Monsieur Michel Lane, préposé à l'équipement
531, boulevard Michel, Rawdon
Monsieur Gordon J. Scott, homme d'affaires
800, Lake Shore Drive, Rawdon

pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité du village de Rawdon, dans le district judiciaire de Joliette.

Société d'habitation du Québec,
71976-o ME JEAN-LUC LESAGE, *notaire.*

Soumissions — Demandes de

Ville de Boucherville
(Comté de Chambly)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Albert Dion, greffier, à l'hôtel de ville, 500, rue Rivière-aux-Pins, ville de Boucherville, comté de Chambly, Québec J4B 2Z7 jusqu'à 8.00 heures du soir, le mardi, 11 avril 1978, pour l'achat de $1 649 000 d'obligations de la ville de Boucherville datées du 8 mai 1978 et remboursables en série du 8 mai 1979 au 8 mai 1998 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 8 novembre et 8 mai de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 8 mai 1978.

Tableau d'amortissement — $1 649 000 — 20 ans

Année	Capital
8 mai 1979	$ 70 000
8 mai 1980	69 000
8 mai 1981	68 000
8 mai 1982	73 000
8 mai 1983	76 000
8 mai 1984	82 000
8 mai 1985	88 000
8 mai 1986	96 000
8 mai 1987	72 000
8 mai 1988	80 000
8 mai 1989	71 000
8 mai 1990	78 000
8 mai 1991	86 000
8 mai 1992	95 000
8 mai 1993	64 000
8 mai 1994	70 000
8 mai 1995	77 000
8 mai 1996	85 000
8 mai 1997	93 000
8 mai 1998	156 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $156 000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 8 mai 1998.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 8 mai 1998 au montant de $156 000 comprend un solde de $54 000 renouvelable pour une période de 12 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
8 mai 1999	$ 7 000
8 mai 2000	7 000
8 mai 2001	7 000
8 mai 2002	8 000
8 mai 2003	3 000
8 mai 2004	3 000
8 mai 2005	4 000
8 mai 2006	4 000
8 mai 2007	4 000
8 mai 2008	5 000
8 mai 2009	1 000
8 mai 2010	1 000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $156 000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 8 mai de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément aux tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La ville de Boucherville s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 8 mai 1978 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 487 — $7 200 — 502 — $70 000 — 512 — $3 560 — 521 — $59 000 — 523 — $51 000 — 528 — $7 200 — 529 — $6 400 — et 571 — $640 — renouvellement d'emprunt; 650-2 — $4 700 — 779-1 — $3 100 — 791 — $1 100 — aqueduc, égouts, voirie; 813 — $500 — voirie, éclairage; 819 — $1 300 — aqueduc, égouts, voirie; 829 — $900 — éclairage; 831 — $12 500 — aqueduc, égouts; 833 — $26 500 — aqueduc, égouts, voirie, etc.; 842 — $500 — 846 — $900 — 853 — $10 000 — 860 — $4 600 — aqueduc, égouts; 867 — $11 900 — bâtisses, terrains; 869 — $400 — aqueduc, égouts; 874 — $500 — voirie; 878 — $11 600 — aqueduc, égouts, voirie, etc.; 879(879-1) — $106 000 — voirie, éclairage; 881-$21 500 — aqueduc, égouts; 906-1 — $500 000 — bâtisses, terrains; 907 — $142 200 — aqueduc, égouts, voirie, etc.; 908 — $5 400 — aqueduc, égouts; 935 — $58 500 — aqueduc, égouts, voirie; et 951 — $519 400 — frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le mardi 11 avril 1978, à l'hôtel de ville, 500, rue Rivière-aux-Pins, ville de Boucherville, comté de Chambly, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Le greffier,
ALBERT DION.

Hôtel de ville
500, rue Rivière-aux-Pins
Ville de Boucherville
Comté de Chambly, Québec J4B 2Z7
Téléphone: 655-3131, code 514 72066-o

Ville de Kirkland

(Comté de Pointe-Claire)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Roméo Labrèche, secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville, 3068, rue Daniel, ville de Kirkland, comté de Pointe-Claire, jusqu'à 8.00 heures du soir, le lundi 10 avril 1978, pour l'achat de $2 152 000 d'obligations de la ville de Kirkland datées du 8 mai 1978 et remboursables en série du 8 mai 1979 au 8 mai 1998 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 8 mai et 8 novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 8 mai 1978.

Tableau d'amortissement — $2 152 000 — 20 ans

Année	Capital
8 mai 1979	$ 41 000
8 mai 1980	44 000
8 mai 1981	48 000
8 mai 1982	54 000
8 mai 1983	58 000
8 mai 1984	67 000
8 mai 1985	73 000
8 mai 1986	79 000
8 mai 1987	85 000
8 mai 1988	92 000
8 mai 1989	87 000
8 mai 1990	95 000
8 mai 1991	105 000
8 mai 1992	114 000
8 mai 1993	130 000
8 mai 1994	142 000

Année	Capital
8 mai 1995	155 000
8 mai 1996	170 000
8 mai 1997	187 000
8 mai 1998	326 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $326 000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 8 mai 1998.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 8 mai 1998 au montant de $326 000 comprend un solde de $121 000 renouvelable pour une période de 10 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
8 mai 1999	$ 8 000
8 mai 2000	8 000
8 mai 2001	9 000
8 mai 2002	10 000
8 mai 2003	11 000
8 mai 2004	12 000
8 mai 2005	14 000
8 mai 2006	15 000
8 mai 2007	16 000
8 mai 2008	18 000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la prodécure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $326 000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 8 mai de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément aux tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La ville de Kirkland s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 8 mai 1978 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 62 — $77 000 — renouvellement d'emprunt; 77 — $60 000 — renouvellement d'emprunt; 80 — $60 000 — renouvellement d'emprunt; 83 — $205 000 — renouvellement d'emprunt; 59-1 tel que modifié — $2 000 — frais de refinancement; 62-1 — $3 800 — frais de refinancement; 70-1 tel que modifié — $2 700 — frais de refinancement; 77-1 — $3 000 — frais de refinancement; 80-1 — $4 000 — frais de refinancement; 83-2 — $13 000 — frais de refinancement; 140-1 — $80 000 — bâtisses, terrains — 149 (149-1) — $24 000 — aqueduc, égouts, voirie, etc; 171 — $16 000 — aqueduc, égouts, voirie, etc — 182 — $35 000 — aqueduc, égouts, voirie, etc; 184 — $98 000 — pavage, éclairage; 185 — $3 000 — voirie; 190 — $20 000 — aqueduc, égouts; 200 — $127 000 — aqueduc, égouts; 211-1 — $30 000 — aqueduc, égouts; 214 — $82 000 — aqueduc, égouts; 227 — $392 000 — aqueduc, égouts; 232 — $275 000 — bâtisses, terrains; 233 — $70 000 — fonds industriels; 234 — $281 500 — aménagement de parcs: 235 — $36 000 — aqueduc, égouts, voirie; 239 — $48 000 — consolidation de déficit; 240 — $104 000 — aqueduc, égouts, voirie, etc.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le lundi 10 avril 1978, à l'hôtel de ville, 3068, rue Daniel, ville de Kirkland, comté de Pointe-Claire, Québec, H9J 2H1.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Kirkland, comté de Pointe-Claire, ce 7 mars 1978.

Le secrétaire-trésorier,
ROMÉO LABRÈCHE.

Hôtel de ville
3068, rue Daniel
ville de Kirkland
comté de Pointe-Claire, Québec, H9J 2H1
Téléphone: 695-2107, code 514 71977-o

La commission scolaire de Manicouagan
(Siège social: Ville de Baie-Comeau, Québec)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Gilles-Maurice Bouchard, directeur général, au Centre administratif, 275, boulevard La Salle, Baie-Comeau, comté de Saguenay, Québec, jusqu'à 8.15 heures du soir, le mardi 11 avril 1978, pour l'achat de $2 573 000 d'obligations de la commission scolaire de Manicouagan datées du 8 mai 1978 et remboursables en séries du 8 mai 1979 au 8 mai 1998 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 8 mai et 8 novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 8 mai 1978.

Tableau d'amortissement — $2 573 000 — 20 ans

Année	Capital
8 mai 1979	$ 61 000
8 mai 1980	66 000
8 mai 1981	72 000
8 mai 1982	79 000
8 mai 1983	87 000
8 mai 1984	96 000
8 mai 1985	105 000
8 mai 1986	115 000
8 mai 1987	127 000
8 mai 1988	130 000
8 mai 1989	103 000
8 mai 1990	113 000
8 mai 1991	124 000
8 mai 1992	137 000
8 mai 1993	150 000
8 mai 1994	165 000
8 mai 1995	182 000
8 mai 1996	200 000
8 mai 1997	220 000
8 mai 1998	241 000

La commission scolaire de Manicouagan se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, chapitre 63) (Bill 64), demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, pour cette dernière modalité, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $241 000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 8 mai 1998.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations aux prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $241 000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation, au pair, le 8 mai 1978 de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission, conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire de Manicouagan s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 8 mai 1978 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 5-7-66 — $55 000 — renouvellement d'emprunt; 24-8-76 — $145 000 — achat de 6 locaux préfabriqués pour Pointe-Lebel; 24-8-76 — $108 000 — réfection toit école Leventoux; 17-8-77 — $2 265 000 — construction de l'école Mgr-Bélanger.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue à 8.15 heures du soir, le mardi 11 avril 1978, au Centre administratif, 275, boulevard La Salle, Baie-Comeau, comté de Saguenay, Québec.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Baie-Comeau, le 9 mars 1978.

Le directeur général,
GILLES-MAURICE BOUCHARD.

Centre administratif
275, boulevard La Salle
Baie-Comeau,
comté de Saguenay, Québec
Téléphone: 296-5506, code 418 71978-o

La commission scolaire des Mille-Iles
(Siège social: Ville de Laval, Québec)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné André Chaput, directeur général, au Centre administratif, 2275, Honoré-Mercier, Sainte-Rose-de-Laval, ville de Laval, Québec, jusqu'à 8.00 heures du soir, le mercredi 12 avril 1978, à son bureau ou à la salle du conseil des commissaires, 216, boulevard Laval, Sainte-Rose-de-Laval, ville de Laval, Québec pour l'achat de $705 000 d'obligations de la commission scolaire des Mille-Iles datées du 8 mai 1978 et remboursables en séries du 8 mai 1979 au 8 mai 1988 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 8 mai et 8 novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 8 mai 1978.

Tableau d'amortisse-

Taleau d'amortissement — $705 000 — 10 ans

Année	Capital
8 mai 1979	$ 59 000
8 mai 1980	62 000
8 mai 1981	66 000
8 mai 1982	72 000
8 mai 1983	77 000
8 mai 1984	66 000
8 mai 1985	72 000
8 mai 1986	77 000
8 mai 1987	82 000
8 mai 1988	72 000

La commission scolaire des Mille-Iles, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, chapitre 63) (Bill 64), demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire des Mille-Iles s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché canadien dans les soixante jours à compter du 8 mai 1978 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du: 14-5-66 — $109 000 — renouvellement d'emprunt; 6-9-66 — $22 500 — renouvellement d'emprunt; 2-11-66 — $45 000 — renouvellement d'emprunt; 18-1-67 — $121 000 — renouvellement d'emprunt; 19-4-67 — $43 000 — renouvellement d'emprunt; 26-10-67 — $68 000 — renouvellement d'emprunt; 22-8-67 — $123 500 — renouvellement d'emprunt; 19-9-67 — $15 000 — renouvellement d'emprunt; 6-11-67 — $40 500 — renouvellement d'emprunt; 9-2-77 — $117 500 — travaux de fenestration à l'école Curé-Antoine-Labelle.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le mercredi 12 avril 1978, à la salle du conseil des commissaires, 216, boulevard Laval, Sainte-Rose-de-Laval, ville de Laval, Québec.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Laval, ce 7 mars 1978.

Le directeur général,
ANDRÉ CHAPUT.

Centre administratif
2275, Honoré-Mercier
Sainte-Rose-de-Laval
ville de Laval, Québec, H7L 2T1
Téléphone: 625-6951, code 514 71979-o

Paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel
(Comté de Richelieu)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Peter S. White, secrétaire-trésorier, jusqu'à 8.00 heures du soir, le jeudi 13 avril 1978, au bureau du secrétaire-trésorier, 748, Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel, comté de Richelieu, Québec, pour l'achat de $238 500 d'obligations de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel, datées du 8 mai 1978 et remboursables en série du 8 mai 1979 au 8 mai 1998 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 8 novembre et 8 mai de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 8 mai 1978.

Tableau d'amortissement — $238 500 — 20 ans

Année	Capital
8 mai 1979	$ 3 500
8 mai 1980	3 500
8 mai 1981	4 000
8 mai 1982	4 500
8 mai 1983	4 500
8 mai 1984	4 500
8 mai 1985	5 500
8 mai 1986	5 500
8 mai 1987	6 500
8 mai 1988	6 500
8 mai 1989	7 000
8 mai 1990	8 000
8 mai 1991	8 000
8 mai 1992	9 000
8 mai 1993	9 500
8 mai 1994	10 500
8 mai 1995	11 000
8 mai 1996	12 500
8 mai 1997	13 500
8 mai 1998	101 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $101 000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 8 mai 1998.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 8 mai 1998 au montant de $101 000 comprend un solde de $87 000 renouvelable pour une période de 10 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
8 mai 1999	$ 6 500
8 mai 2000	7 000
8 mai 2001	7 500
8 mai 2002	8 000
8 mai 2003	8 500
8 mai 2004	8 500
8 mai 2005	9 500
8 mai 2006	10 000
8 mai 2007	10 500
8 mai 2008	11 000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $101 000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 8 mai

de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément aux tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 8 mai 1978 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 127 — $162 000 — renouvellement; 166 tel que modifié — $18 756 — aqueduc, égouts; 167 tel que modifié — $49 744 — aqueduc, égouts; et 170 — $8 000 — frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le jeudi 13 avril 1978, au bureau du secrétaire-trésorier, 748, Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel, comté de Richelieu, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel, comté de Richelieu, le 15 mars 1978.

Le secrétaire-trésorier,
PETER S. WHITE.

Bureau du secrétaire-trésorier
748, Chenal-du-Moine
Sainte-Anne-de-Sorel
Comté de Richelieu, Québec
Téléphone: 742-1616, code 514 72009

Cité de Rimouski
(Comté de Rimouski)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Hubert Dubé, greffier, à l'Hôtel de ville, 205, rue de la Cathédrale, C.P. 710, cité de Rimouski, comté de Rimouski, Québec, jusqu'à 8.30 heures du soir, le lundi 17 avril 1978, pour l'achat de $2 500 000 d'obligations de la cité de Rimouski datées du 15 mai 1978 et remboursables en série du 15 mai 1979 au 15 mai 1998 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 15 mai et 15 novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 mai 1978.

Tableau d'amortissement — $2 500 000 — 20 ans

Année	Capital
15 mai 1979	$ 55 000
15 mai 1980	61 000
15 mai 1981	67 000
15 mai 1982	74 000
15 mai 1983	82 000
15 mai 1984	85 000
15 mai 1985	94 000
15 mai 1986	103 000
15 mai 1987	113 000
15 mai 1988	124 000
15 mai 1989	102 000
15 mai 1990	113 000
15 mai 1991	124 000
15 mai 1992	137 000
15 mai 1993	151 000
15 mai 1994	166 000
15 mai 1995	182 000
15 mai 1996	201 000
15 mai 1997	222 000
15 mai 1998	244 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $244 000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 15 mai 1998.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $244 000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 15 mai de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La cité de Rimouski s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 mai 1978 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 975 — $190 000 — bâtisses, terrains; 987 — $15 000 — aqueduc, égouts; 1023 — $9 000 — voirie, éclairage; 1063 — $5 500 — voirie; 1064 — $12 000 — voirie; 1068 — $40 000 — voirie; 1069 — $37 000 — aqueduc, égouts, voirie — 1070 — $42 000 — aqueduc, égouts — 1072 — $83 000 — aqueduc, égouts; 1077 — $20 000 — aqueduc, égouts; 1080 — $33 500 — voirie; 77 — 1096 — $1 000 000 — bâtisses, terrains; 77-1099 — $215 000 — aqueduc, égouts; 77-1100 — $37 000 — aqueduc, égouts; 77-1101 — $21 500 — voirie; 77-1102 — $106 500 — voirie; 77-1104 — $100 000 — voirie; 77-1105 — $170 000 — voirie; — 77-1108 — $158 000 — aqueduc, égouts; 77-1109 — $100 000 — aqueduc, égouts; 77-1116 — $75 000 — aqueduc, égouts; 77-1117 — $10 000 — voirie; 77-1125 — $20 000 — aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.30 heures du soir, le lundi 17 avril 1978, à l'hôtel de ville, 205, rue de la Cathédrale, C.P. 710, cité de Rimouski, comté de Rimouski, Québec, G5L 7C7.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Cité de Rimouski, comté de Rimouski, le 6 mars 1978.

Le greffier,
HUBERT DUBÉ.

Hôtel de ville
205 rue de la Cathédrale
C.P. 710
cité de Rimouski
comté de Rimouski, Québec, G5L 7C7
Téléphone: 724-3124, code 418 71910-o

Paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père
(Comté de Rimouski)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par la soussignée Paul Bouillon (Mme), secrétaire-trésorier, bureau municipal, 345, rue Terrasse-Bon-Air, Pointe-au-Père, comté de Rimouski, Québec G0K 1G0, jusqu'à 8.00 heures du soir, le mercredi 12 avril 1978, pour l'achat de $345 000 d'obligations de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père, datées du 8 mai 1978 et remboursables en série du 8 mai 1979 au 8 mai 1998 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 8 novembre et 8 mai de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 8 mai 1978.

Tableau d'amortissement — $345 000 — 20 ans

Année	Capital
8 mai 1979	$ 5 000
8 mai 1980	6 000
8 mai 1981	6 000
8 mai 1982	7 000
8 mai 1983	7 000
8 mai 1984	8 000
8 mai 1985	9 000
8 mai 1986	10 000
8 mai 1987	12 000
8 mai 1988	14 000
8 mai 1989	15 000
8 mai 1990	17 000
8 mai 1991	19 000
8 mai 1992	21 000
8 mai 1993	23 000
8 mai 1994	26 000
8 mai 1995	29 000
8 mai 1996	33 000
8 mai 1997	37 000
8 mai 1998	41 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $41 000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers

en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 8 mai 1998. mai 1998.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $41 000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 8 mai de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 8 mai 1978 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 122 — $291 500 — aqueduc, égouts; et 123 — $53 500 — aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le mercredi 12 avril 1978, au bureau municipal, 345, rue Terrasse-Bon-Air, Pointe-au-Père, comté de Rimouski, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Le secrétaire-trésorier,
MME PAUL BOUILLON.

Bureau municipal
345, rue Terrasse-Bon-Air
Pointe-au-Père
Comté de Rimouski, Québec G0K 1G0
Téléphone: 724-7723, code 418
723-4987 72007-o

Paroisse de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup
(Comté de Maskinongé)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par la soussigné Catherine McMurray, secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville, 110, 2e Avenue, C.P. 62, paroisse de Louiseville, comté de Maskinongé, jusqu'à 8.00 heures du soir, le lundi 10 avril 1978, pour l'achat de $270 000 d'obligations de la paroisse de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup datées du 8 mai 1978 et remboursables en série du 8 mai 1979 au 8 mai 1998 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 1er mai et 1er novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 8 mai 1978.

Tableau d'amortissement — $270 000 — 20 ans

Année	Capital
8 mai 1979	$ 4 500
8 mai 1980	5 000
8 mai 1981	5 500
8 mai 1982	6 500
8 mai 1983	6 500
8 mai 1984	7 500
8 mai 1985	8 000
8 mai 1986	9 500
8 mai 1987	10 000
8 mai 1988	11 000
8 mai 1989	12 500
8 mai 1990	13 000
8 mai 1991	14 500
8 mai 1992	16 000
8 mai 1993	18 000
8 mai 1994	20 000
8 mai 1995	22 000
8 mai 1996	24 000
8 mai 1997	26 500
8 mai 1998	29 500

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $29 500 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent

ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 8 mai 1998.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $29 500 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 8 mai de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La paroisse de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 8 mai 1978, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 143 (147) — $185 000 — construction d'un aréna; 157 — $85 000 — construction d'un aréna.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le lundi 10 avril 1978, à l'hôtel de ville, 110, 2e Avenue, C.P. 62, paroisse de Louiseville, comté de Maskinongé, Québec, J5V 2L6.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Paroisse de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup, comté de Maskinongé, le 3 mars 1978.

Le secrétaire-trésorier,
CATHERINE MCMURRAY.

Hôtel de ville
110, 2e Avenue, C.P. 62
paroisse de Louiseville
comté de Maskinongé, Québec, J5V 2L6
Téléphone: 228-5331, code 819 71981-o

Municipalité de Saint-Cyprien
(Comté de Rivière-du-Loup)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par la soussignée Berthe Rousseau, secrétaire-trésorier, au bureau du secrétaire-trésorier, case postale 9, municipalité de Saint-Cyprien, comté de Rivière-du-Loup, Québec G0L 2P0 jusqu'à 4.30 heures de l'après-midi et par après jusqu'à 8.00 heures du soir, à la salle du conseil, poste incendie, municipalité de Saint-Cyprien, comté de Rivière-du-Loup, Québec, le mardi 11 avril 1978, pour l'achat de $500 000 d'obligations de la municipalité de Saint-Cyprien datées du 8 mai 1978 et remboursables en série du 8 mai 1979 au 8 mai 1998 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 8 novembre et 8 mai de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 8 mai 1978.

Tableau d'amortissement — $500 000 — 20 ans

Année	Capital
8 mai 1979	$ 28 000
8 mai 1980	31 000
8 mai 1981	34 000
8 mai 1982	38 000
8 mai 1983	41 000
8 mai 1984	46 000
8 mai 1985	50 000
8 mai 1986	55 000
8 mai 1987	61 000
8 mai 1988	67 000
8 mai 1989	3 000
8 mai 1990	3 000
8 mai 1991	4 000
8 mai 1992	4 000
8 mai 1993	5 000
8 mai 1994	5 000
8 mai 1995	5 000
8 mai 1996	6 000
8 mai 1997	7 000
8 mai 1998	7 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $7 000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 8 mai 1998.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations aux prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $7 000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 8 mai de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La municipalité de Saint-Cyprien s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 8 mai 1978 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 161 — $500 000 — aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le mardi 11 avril 1978, à la salle du conseil, poste incendie, municipalité de Saint-Cyprien, comté de Rivière-du-Loup, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Municipalité de Saint-Cyprien, comté de Rivière-du-Loup, ce 8 mars 1978.

Le secrétaire-trésorier,
BERTHE ROUSSEAU.

Bureau du secrétaire-trésorier
case postale 9
municipalité de Saint-Cyprien
comté de Rivière-du-Loup, Québec G0L 2P0
Téléphone: 963-2730, code 418 71982-o

Village de Saint-Rédempteur
(Comté de Lévis)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Henri-Louis Beaudoin, secrétaire-trésorier, au bureau municipal, 65, rue du Cap, Saint-Rédempteur, comté de Lévis, Québec G0S 3B0, jusqu'à 5.00 heures de l'après-midi, et par après jusqu'à 8.00 heures du soir, le jeudi 13 avril 1978, à la salle du conseil, 55, rue du Cap, Saint-Rédempteur, comté de Lévis, Québec, pour l'achat de $554 000 d'obligations du village de Saint-Rédempteur datées du 8 mai 1978 et remboursables en série du 8 mai 1979 au 8 mai 1998 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 8 novembre et 8 mai de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 8 mai 1978.

Tableau d'amortissement — $554 000 — 20 ans

Année	Capital
8 mai 1979	$ 10 000
8 mai 1980	11 000
8 mai 1981	12 000
8 mai 1982	13 000
8 mai 1983	14 000
8 mai 1984	16 000
8 mai 1985	17 000
8 mai 1986	19 000
8 mai 1987	21 000
8 mai 1988	23 000
8 mai 1989	25 000
8 mai 1990	27 000
8 mai 1991	30 000
8 mai 1992	33 000
8 mai 1993	37 000
8 mai 1994	40 000
8 mai 1995	44 000
8 mai 1996	49 000
8 mai 1997	54 000
8 mai 1998	59 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $59 000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 8 mai 1998.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $54 000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 8 mai de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Le village de Saint-Rédempteur s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 8 mai 1978 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 250 — $279 000 — aqueduc, égouts, voirie; 263 — $93 000 — 264 — $8 300 — 266 — $156 700 — 267 — $4 000 — et 268 — $13 000 — voirie.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le jeudi 13 avril 1978, à la salle du conseil, 55, rue du Cap, Saint-Rédempteur, comté de Lévis, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Village de Saint-Rédempteur, comté de Lévis, le 16 mars 1978.

Le secrétaire-trésorier,
HENRI-LOUIS BEAUDOIN.

Bureau municipal
65, rue du Cap
Saint-Rédempteur
Comté de Lévis, Québec G0S 3B0
Téléphone: 831-4488, code 418 72008-o

Syndicats professionnels — Loi des

L'ASSOCIATION DES CADRES DE L'HOTEL-DIEU DE MONTREAL

(Loi des syndicats professionnels)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 3 février 1978, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de « L'ASSOCIATION DES CADRES DE L'HOTEL-DIEU DE MONTREAL », avec siège social situé à Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.

71983-o 1508-3835

SYNDICAT DE SECTEUR DE L'U.P.A. DE ST-GUILLAUME

(Loi des syndicats professionnels)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 8 février 1978, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de « SYNDICAT DE SECTEUR DE L'U.P.A. DE ST-GUILLAUME », avec siège social situé à Saint-Guillaume, district judiciaire de Richelieu.

Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.

71984-o 1508-0179

SYNDICAT DE SECTEUR DE L'U.P.A. DE ST-VALERE

(Loi des syndicats professionnels)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 8 février 1978, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de « SYNDICAT DE SECTEUR DE L'U.P.A. DE ST-VALERE », avec siège social situé à Saint-Valère, district judiciaire d'Arthabaska.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.

72004-o 1508-0112

Vente(s) d'effets non réclamés

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

(Réclamations de marchandises)

Avis est par les présentes donné que tous les effets reçus avant le troisième jour de janvier 1978, et non réclamés aux bureaux de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada, à divers endroits de la région du Saint-Laurent des Chemins de Fer Nationaux du Canada seront vendus aux enchères publiques au plus haut enchérisseur par Allan Harvey & Company, encanteurs, 2091, rue Beaudry, Montréal, à 10 h 30 a.m., le mercredi 5 avril 1978, à moins que lesdits effets ne soient réclamés et tous les frais payés avant cette date.

Montréal, Québec, le 6 février 1978.

Le directeur,
71606-8-6-o W. SIMON

Vente(s) par licitation

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Mingan
No 650-05-000052-75

Jugement en licitation, art. 811 C.P.C.

LEON JONES, demandeur, *vs* PAUL EMILE JONES et *al.*, défendeurs.

« La partie du terrain du lot 2B reconnu comme étant un emplacement situé dans la village de Lourdes-du-Blanc-Sablon faisant partie du lot numéro 2, canton de Brest ».

Pour être vendu au Bureau d'enregistrement, palais de justice de Sept-Iles, le deuxième jour du mois de mai 1978 à 10:00 heures de l'avant-midi.

Le montant minimum, que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, est fixé à $75 payable soit en argent, soit par chèque visé.

Sept-Iles, le 10 mars 1978.

L'huissier,
72014-o JEAN TRUCHON.

Vente(s) par shérifs

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Hull

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-000448-77

TRUST GENERAL DU CANADA, demanderesse, *vs* LANGFORD D. MACLEOD CONSTRUCTION LIMITEE et NANCLIFFE LIMITEE, corps politique dûment incorporé, ayant une place d'affaires au 117 rue Front, Aylmer, province de Québec a/s M. PAUL DESCHENEAUX, syndic, défendeurs.

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot cent quatre-vingt-quatorze de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux mille cent quatre-vingt-deux (2182-194) aux plan et livre de renvoi officiels de la ville d'Aylmer, division d'enregistrement de Gatineau, province de Québec.

Y compris tous les bâtiments dessus construits ou devant y être construits, circonstances et dépendances.

Avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou non apparentes existant à la charge ou pour l'utilité de cette propriété.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication conformément à l'article 688*a* C.P.C. est de trois mille huit cent dix-huit dollars et soixante-quinze centins ($3 818,75), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de quinze mille deux cent soixante-quinze dollars ($15 275) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité.

Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice, 103 rue Montcalm, Hull, province de Québec, le VINGT-SIXIEME jour d'AVRIL, 1978, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY ROCHON.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Hull, le 6 mars 1978. 71952-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-000452-77

TRUST GENERAL DU CANADA, demanderesse, *vs* LANGFORD D. MACLEOD CONSTRUCTION LIMITEE et NANCLIFFE LIMITEE, corps politique dûment incorporé, ayant une place d'affaires au 117 rue Front, Aylmer, province de Québec, a/s M. Paul DESCHENEAUX, syndic, défendeurs.

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot quatre cent quatre-vingt-dix-sept de la subdivision officielle du lot originaire deux mille cent quatre-vingt-deux (2182-497) aux plan et livre de renvoi officiels pour la ville d'Aylmer, division d'enregistrement de Gatineau, province de Québec;

Avec tous les bâtiments y dessus érigés ou à y être érigés, circonstances et dépendances;

Avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives apparentes et non apparentes affectant ledit immeuble.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication conformément à l'article 688*a* C.P.C. est de quatre mille trois cent six dollars et vingt-cinq centins ($4 306,25), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de dix-sept mille deux cent vingt-cinq dollars ($17 225) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité; le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice, 103 rue Montcalm, Hull, province de Québec, le VINGT-SIXIEME jour d'AVRIL, 1978, à ONZE heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY ROCHON.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Hull, le 6 mars 1978. 71953-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-000457-77

TRUST GENERAL DU CANADA, demanderesse, *vs* LANGFORD D. MACLEOD CONSTRUCTION LIMITEE et NANCLIFFE LIMITEE, corps politique dûment incorporé, ayant une place d'affaires au 117 rue Front, Aylmer, province de Québec, a/s M. Paul DESCHENEAUX, syndic, défendeurs.

Un immeuble sis dans la ville d'Aylmer, province de Québec connu et désigné comme étant le lot cinq cent treize de la subdivision officielle du lot originaire deux mille cent quatre-vingt-deux (2182-513), suivant les plan et livre de renvoi officiels pour la ville d'Aylmer, division d'enregistrement de Gatineau, province de Québec;

Avec tous les bâtiments y dessus érigés ou à y être érigés, circonstances et dépendances;

Avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives apparentes et non apparentes affectant ledit immeuble.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication conformément à l'article 688*a* C.P.C. est de trente-huit mille deux cent quatre-vingt-treize dollars et soixante-quinze centins ($38 293,75), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de cent cinquante-trois mille cent soixante-quinze dollars ($153 175) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité.

Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice, 103 rue Montcalm, Hull, province de Québec, le VINGT-SIXIEME jour d'AVRIL, 1978, à DEUX heures TRENTE minutes de l'après-midi.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY ROCHON.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Hull, le 6 mars 1978. 71954-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-000460-77

TRUST GENERAL DU CANADA, demanderesse, *vs* LANGFORD D. MACLEOD CONSTRUCTION LIMITEE et NANCLIFFE LIMITEE, corps politique dûment incorporé, ayant une place d'affaires au 117 rue Front, Aylmer, province de Québec, a/s M. Paul DESCHENEAUX, syndic, défendeurs.

Un immeuble sis dans la ville d'Aylmer, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot cinq cent quatorze de la subdivision officielle du lot originaire deux mille cent quatre-vingt-deux (2182-514), suivant les plan et livre de renvoi officiels pour le village d'Aylmer, division d'enregistrement de Gatineau, province de Québec;

Avec tous les bâtiments y dessus érigés et à y être érigés, circonstances et dépendances;

Avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes et non apparentes affectant ledit immeuble.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication conformément à l'article 688*a* C.P.C. est de trente-sept mille neuf cent quarante-trois dollars et soixante-quinze centins ($37 943,75), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de cent cinquante et un mille sept cent soixante-quinze dollars ($151 775) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité; le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice, 103 rue Montcalm, Hull, province de Québec, le VINGT-SIXIEME jour d'AVRIL, 1978, à UNE heure TRENTE minutes de l'après-midi.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY ROCHON.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Hull, le 6 mars 1978. 71955-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-000489-77

TRUST GENERAL DU CANADA, demanderesse, *vs* LANGFORD D. MACLEOD CONSTRUCTION LIMITEE et NANCLIFFE LIMITEE, corps politique dûment incorporé, ayant une place d'affaires au 117 rue Front, Aylmer, province de Québec, a/s M. Paul DESCHENEAUX, syndic, défendeurs.

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot quatre cent quatre-vingt-seize de la subdivision officielle du lot originaire deux mille cent quatre-vingt-deux (2182-496) aux plan et livre de renvoi officiels pour la ville d'Aylmer, division d'enregistrement de Gatineau, province de Québec;

Avec tous les bâtiments y dessus érigés ou à y être érigés, circonstances et dépendances;

Avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes et non apparentes affectant ledit immeuble.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication conformément à l'article 688*a* C.P.C. est de quatre mille deux cent cinquante-six dollars et vingt-cinq centins ($4 256,25), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de dix-sept mille vingt-cinq dollars ($17 025) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité.

Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice, 103 rue Montcalm, Hull, province de Québec, le VINGT-SIXIEME jour d'AVRIL, 1978, à TROIS heures TRENTE minutes de l'après-midi.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY ROCHON.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Hull, le 6 mars 1978. 71956-o

Montréal

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-023244-773

LES ARTISANS, SOCIETE COOPERATIVE D'ASSURANCE-VIE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au numéro 333 est de la rue Saint-Antoine, dans les ville et district de Montréal, demanderesse, *vs* GILLES VARIN, résidant et domicilié au 6440, 59e Avenue, Laval-Ouest, district de Montréal, et DAME SUZANNE RODRIGUE-VARIN, épouse dudit Gilles Varin, demeurant à la même adresse, défendeurs.

« Un emplacement situé à ville de Laval, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre-vingt de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent treize (213-80) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Dorothée, et mesurant quarante pieds de largeur par soixante-quinze pieds de profondeur (40′ x 75′), mesure anglaise et plus ou moins. Avec une maison en construction dessus érigée et faisant front sur la cinquante-neuvième Avenue, à Laval-Ouest. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement. »

La mise à prix est fixée à $5 227,50, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Laval, 155, boulevard Je-Me-Souviens, Laval, province de Québec, le VINGT-HUITIEME jour d'AVRIL 1978, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 6 mars 1978. 71957-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-021 372-774

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social et principal établissement au 276 ouest, rue Saint-Jacques, dans la ville et le district de Montréal, demanderesse, *vs* DUMAS MAUGILE, résidant au 154 rue Chester, à ville Mont-Royal, district de Montréal, défendeur, et C.A. MICHAUD, en sa qualité de syndic au débiteur, Dumas Maugile, 110 ouest, place Crémazie, bureau 320, dans la ville et le district de Montréal, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, dans la ville et le district de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement situé à Montréal, ayant front sur le boulevard Gouin est, portant les numéros civiques 650 à 658 du boulevard Gouin est, et 10,793 à 10,811 de la rue Millen, mesurant cinquante-trois pieds de largeur sur cent vingt pieds de profondeur, mesure anglaise et composé comme suit: 1. Du lot numéro huit cent soixante-dix-neuf de la subdivision officielle du lot numéro deux cent vingt-neuf (229-879) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet, contenant trente-trois pieds de largeur sur cent vingt pieds de profondeur. 2. De la partie sud-ouest du lot numéro huit cent quatre-vingts de la subdivision officielle du lot numéro deux cent vingt-neuf (229 P. S.O. 880) aux plan et livre de renvoi officiels susmentionnés, mesurant vingt pieds de largeur sur cent vingt pieds de profondeur, et bornée comme suit: en front par le boulevard Gouin, en arrière par la ruelle portant le numéro 229-878; d'un côté, vers le sud-ouest par le lot numéro 229-879 ci-dessus décrit, et de l'autre côté, vers le nord-est, par le lot numéro 229-1133 dudit cadastre. »

La mise à prix est fixée à $44 800,00, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, chambre 10.56, le VINGT-SEPTIEME jour d'AVRIL 1978, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 1er mars 1978. 71958-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-009 041-771

LA BANQUE MERCANTILE DU CANADA, corps politique dûment incorporé, ayant son siège social et principale place d'affaires en les ville et district de Montréal, demanderesse, *vs* PETER JAMES, agent d'immeubles, domicilié et résidant à 395 Hyman Drive, en la ville de Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, défendeur.

a) « Le lot numéro cent quatre-vingt-un du lot originaire trois cent soixante (360-81) aux plan et livre de renvoi de la paroisse Sainte-Geneviève; et

b) Un droit indivis, en ce qui concerne la propriété décrite au paragraphe *a*) des présentes, sur les lots 361, 363, 365, 360, 362-1, 364-1, 364-2-1, 364-3-1 et 364-4-1, tous aux mêmes plan et livre de renvoi officiels, tel qu'il est établi dans une déclaration de co-propriété enregistrée au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2548700; le fonds est grevé de servitudes, soit: de servitudes en faveur de la ville de Dollard-des-Ormeaux, établies en vertu d'actes enregistrés au bureau d'enregistrement de Montréal sous les numéros 1905836, 1914660 et 2042000; de servitudes en faveur de l'Hydro-Québec et de la Compagnie de téléphone Bell du Canada, établies en vertu d'actes enregistrés au bureau d'enregistrement de Montréal sous les numéros 1892173, 1997596, 2047736 et 2234013; d'une servitude découlant de l'application des règlements de zonage (établis en vertu de la Loi sur l'Aéronautique), créée en vertu d'actes enregistrés au bureau d'enregistrement de Montréal sous les numéros 1128231 et 1270629; d'une servitude de droit de passage créée en vertu d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2543136; d'une servitude d'utilisation de l'aire principale de récréation, servitude grevant la partie 1 du lot 364 et une partie du lot 365 seulement, et créée en vertu d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2547131; d'une servitude en faveur de l'Hydro-Québec, créée en vertu d'un acte et d'un avis enregistrés au bureau d'enregistrement de Montréal sous les numéros 1054597 et 2487963, et d'un acte de modification enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro

2547129, le tout grevant les lots 361, 363 et 365 seulement; d'une servitude en faveur de la ville de Pierrefonds, créée en vertu d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2043490, et grevant les lots 361, 363 et 365 seulement.

En l'état où se trouve présentement cette propriété avec tous les droits, circonstances et dépendances y rattachés, ainsi que les servitudes actives et passives, apparentes ou non apparentes grevant cette propriété, sans exception ni réserve.

Ladite propriété est un condominium portant le numéro civique 395, Hyman Drive, Dollard-des-Ormeaux. »

La mise à prix est fixée à $5 325 00, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Notre-Dame, chambre 10.56, le VINGT-SEPTIEME jour d'AVRIL 1978, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 6 mars 1978. 71988-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-013387-772

LANDRY AUTOMOBILE LTEE, corporation légalement constituée et ayant une place d'affaires au 105 boulevard Labelle, à Sainte-Rose, ville de Laval, district de Montréal, demanderesse, *vs* JACQUES OUIMET, domicilié et résidant au 58 de la Montagne, à Sainte-Rose, ville de Laval, district de Montréal, défendeur.

« Un emplacement ayant front sur la rue de la Montagne, en la ville de Laval (Sainte-Rose), composé: *a*) Du lot numéro quatorze de la subdivision du lot originaire numéro deux (2-14) au cadastre du village incorporé de Sainte-Rose; mesurant quarante et un pieds et quarante centièmes de pied (95.80′) dans la ligne ouest; seize pieds vingt-quinze pieds et quatre-vingts centièmes de pied (95.80′) dans la ligne ouest; quarante pieds et quatre-vingts centièmes de pied (40.80′) dans la ligne nord; quatre-vingt-quinze pieds et quatre-vingts centièmes de pied (95.80′) dans la ligne est; contenant en superficie, trois mille neuf cent trente-sept pieds carrés (3 937 pi²), mesure anglaise et plus ou moins; *b*) du lot numéro soixante-quinze de la subdivision du lot originaire numéro trois (3-75) au susdit cadastre; mesurant quinze pieds et quatre-vingts centièmes de pied (15.80′) dans la ligne sud; quatre-vingt-quinze pieds et quatre-vingts centièmes de pied (95.80′) dans la igne ouest; seize pieds et quarante centièmes de pied (16.40′) dans la ligne nord; quatre-vingt-quinze pieds et quatre-vingts centièmes de pied (95.80′) dans la ligne est; contenant en superficie, mille cinq cent quarante-trois pieds carrés (1 543 pi²), mesure anglaise et plus ou moins. Avec maison portant le numéro civique: 58, rue de la Montagne, dite ville de Laval (Sainte-Rose). »

La mise à prix est fixée à $6 282,50, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-Me-Souviens, Laval, province de Québec, le VINGT-HUITIEME jour d'AVRIL 1978, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 8 mars 1978. 71959-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-013757-776

J.C. LAUZON LTEE, corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 12,080 boulevard Laurentien, cité et district de Montréal, province de Québec, demanderesse, *vs* MONSIEUR JEAN-GUY GARIEPY, gentilhomme, domicilié et résidant au 2,245, Jean-Talon, cité et district de Montréal, province de Québec, défendeur.

« Un immeuble sis à Montréal, district de Montréal, connu et désigné comme étant les lots nos trois cent quarante-six (346) et trois cent quarante-sept (347) de la subdivision officielle du lot originaire no quatre cent soixante-dix-sept (477-346, 477-347) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet.

Avec une maison dessus érigée portant le no 2245 est rue Jean-Talon, Montréal, province de Québec, district de Montréal. »

La mise à prix est fixée à $9 275, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, chambre 10.56, le VINGT-SEPTIEME jour d'AVRIL 1978, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 3 mars 1978. 71960-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour fédérale du Canada — District de Montréal
No T-52-78
500
C.S. 05-4338-784

Dans l'affaire de la LOI DE L'IMPOT SUR LE REVENU, du REGIME DES PENSIONS DU CANADA, de la LOI DE 1971 SUR L'ASSURANCE-CHOMAGE, et dans l'affaire d'une cotisation ou des cotisations établies par le ministre du Revenu national en vertu d'une ou plusieurs des lois suivantes: la Loi de l'impôt sur le revenu, le Régime des pensions du Canada et la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage, contre: JEAN CUSTEAU, a/s de Ginette Custeau, 340, rue Principale, de la ville de Saint-Basile-le-Grand, du comté de Chambly, dans la province de Québec.

« Un emplacement ayant front sur la rue Saint-Jean en la cité de Chambly, comté de Verchères, connu et désigné comme étant le lot numéro un (1) de la subdivision du lot numéro mille neuf cent quatorze (1914) de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-treize (273-1914-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Joseph-de-Chambly. Avec une maison y érigée portant le numéro civique 1276 de ladite rue Saint-Jean, Chambly. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble sans aucune exception, ni réserve. »

La mise à prix est fixée à $8 377,50, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, province de Québec, le VINGT-SIXIEME jour d'AVRIL 1978, à QUATORZE heures de l'après-midi.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 7 mars 1978. 71961-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-009659-770

JOSEPH RAYLE, demandeur, *vs* HECTOR BEAUCHEMIN, défendeur.

Un emplacement situé en la ville de Longueuil, ayant front sur la rue Goyette, désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, sous les numéros cent cinquante-huit, cent cinquante-neuf, cent soixante et cent soixante et un de la subdivision du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-158, 159, 160 et 161); avec les bâtisses y érigées, portant le numéro civique 238 de ladite rue Goyette; avec ledit emplacement, la servitude de droit de vue consentie par G. Houle et *al.*, à Y. Normandin, aux termes de l'acte reçu devant Me O. Goyette, notaire, le huit mars mil neuf cent soixante-treize, dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Chambly, à Longueuil, sous le numéro 377191. »

La mise à prix est fixée à $7 675,00, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Chambly, 201 place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, province de Québec, le VINGT-SIXIEME jour d'AVRIL 1978, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 6 mars 1978. 71962-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour fédérale du Canada — District de Montréal
No T-4285-75
C.S. 500-05-2924-767

SA MAJESTE LA REINE, demanderesse, *vs* MOSES DINER, 1155 ouest, boulevard Dorchester, suite 3405, dans les ville et district de Montréal, défendeur.

« Un emplacement ayant front sur l'avenue Wilson, ville de Montréal, désigné comme étant la subdivision numéro mille soixante-seize du lot originaire numéro cent soixante-quinze (175-1076) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal; y compris le bâtiment dessus construit, portant les numéros civiques 4814 et 4816 de l'avenue Wilson.

En l'état où se trouve présentement cette propriété, avec tous les droits, circonstances et dépendances y rattachés, sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à $14 000 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, chambre 10.56, le DEUXIEME jour de MAI 1978, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 10 mars 1978. 71989-o

Pontiac

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Pontiac
No 550-05-000714-77

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les cité et district de Montréal, demanderesse, *vs* ROSE BERTRAND, domiciliée au 153 Champlain, cité de Pointe-Gatineau, district de Hull, défenderesse.

« Lot 237 suivant les plan et livre de renvoi officiels pour le village de Fort-Coulonge, formant partie du lot no 14 du Rang 1 de l'arpentage primitif; borné vers le nord-est par le lot no 238- vers le sud-ouest par le no 236- vers le sud-est par le no 228- vers le nord-ouest par la rue Baume- mesurant trente-huit pieds de front sur deux cent dix pieds de profondeur et contenant en superficie sept mille neuf cent quatre-vingts pieds.- (7980'.0). »

Cette propriété appartenant à Rose Bertrand.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est fixé à $3 475,00, le tout conformément à l'A. 670*e* C.P.C. et devra être payé soit en argent comptant, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Pontiac, palais de justice de Campbell's Bay, province de Québec, le HUITIEME jour de MAI 1978, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
ME NICOLE F. MARCOTTE.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Campbell's Bay, le 7 mars 1978. 71963-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Pontiac
No 550-05-001984-77

C.A.C. REALTY LIMITED, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires dans la province de Québec, en les cité et district de Montréal, et une place d'affaires en la ville de Pembroke, province d'Ontario, demanderesse, *vs* REJEAN FRANCOEUR, résidant et domicilié dans la municipalité de Fort-Coulonge, district de Pontiac et YVON FRANCOEUR, résidant et domicilié dans la municipalité de Fort-Coulonge, district de Pontiac, défendeurs.

« Toute cette étendue de terrain située dans le canton de Mansfield, division de Pontiac, province de Québec, faisant partie du lot vingt-trois de la subdivision officielle du lot treize (ptie 13-23), dans le premier Rang (Rg 1), selon le cadastre dudit canton, mesurant quatre-vingt-quatre pieds (84') au sud-est et au nord-ouest sur quatre-vingt-dix pieds (90') au nord-est et au sud-ouest; ce terrain est borné comme suit: au nord-ouest par une autre partie du même lot; au nord-est par partie du lot 13-22; au sud-est par une rue et au sud-ouest par partie du lot 13-24, tous dans le même rang et le même canton.

Y compris les bâtiments dessus construits, et les circonstances et dépendances s'y rattachant. »

Cette propriété appartenant à Réjean Francoeur et Yvon Francoeur.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est fixé à $112,50, le tout conformément à l'A. 670*e* C.P.C. et devra être payé soit en argent comptant, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Pontiac, palais de justice de Campbell's Bay, province de Québec, le NEUVIEME jour de MAI 1978, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
ME NICOLE F. MARCOTTE.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Campbell's Bay, le 7 mars 1978. 71964-o

Québec

Venditioni Exponas de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-12-013517-751
S-4796

PIERRETTE BELIVEAU-RAYMOND, domiciliée au 2545, rue de la Ronde, Québec, district de Québec, requérante, *vs* GERARD RAYMOND, domicilié au 2545, rue de la Ronde, Québec, district de Québec, intimé.

« La subdivision numéro quatre cent quatre-vingt-douze du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-quatre (584-492) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Roch-Nord, en la cité de Québec, avec bâtisse dessus construite, portant le numéro civique 2545, de la rue de la Ronde, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à $5 100 soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif de Québec, 39, rue Saint-Louis, Québec, le DIX-NEUVIEME jour de MAI 1978, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Québec, le 16 mars 1978. 71991-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-003503-773
S-5318

TANCREDE BOUCHER INC., corporation légalement constituée, ayant le siège social de ses affaires au 5, rue Saint-Eustache, Saint-Romuald, comté de Lévis, district de Québec, demanderesse, *vs* CHARLES-ANDRE PICHE, domicilié et résidant au 35, des Meuniers, app. 3, Neufchâtel, district de Québec, défendeur, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Lévis, mis en cause, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Portneuf, mis en cause.

« Un terrain avec chalet situé au Lac-Sergent portant le numéro de cadastre 499 de la paroisse de Saint-Raymond, comté de Portneuf. »

La mise à prix est fixée à $340,00, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, 300, route Nationale, Cap-Santé, comté de Portneuf, le DIX-SEPTIEME jour de MAI 1978, à DIX heures de la matinée.

« Un immeuble connu et désigné sous le numéro du lot cadastral 243-41-2 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jean-Chrysostome, avec bâtisses dessus construites et dépendances.

Ladite propriété portant le numéro civique 606, de la 28e Rue, municipalité de Charny. »

La mise à prix est fixée à $5 247,50, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 6 route Trans-Canada, Lévis, le DIX-SEPTIEME jour de MAI 1978, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Québec, le 16 mars 1978. 71992-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008362-776
S-5334

COMMISSION SCOLAIRE DE LA JEUNE LORETTE, corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 184, rue Racine, Loretteville, district de Québec, demanderesse, *vs* ROSS DIXON, domicilié au 319, 7e Rue, Québec, défendeur et LE REGISTRATEUR du bureau d'enregistrement de Québec, mis en cause.

« *a*) La partie sud du lot connu et désigné sous le numéro quarante et un (Ptie sud 41) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, ledit lopin de terre étant situé en la paroisse de Saint-Gérard-Majella, cinquième concession, et mesurant un demi-arpent de largeur sur une profondeur approximative de vingt et un arpents. Ce lopin de terre est borné comme suit d'après les titres, savoir: vers le nord par le chemin public, vers le sud par le trait-carré de la concession, vers le sud-ouest par le lot numéro 40, et vers le nord-est par la partie ci-après décrite du lot 42.

b) La partie sud du lot connu et désigné sous le numéro quarante-deux (Ptie sud 42) du cadastre officiel de la susdite paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, ledit lopin de terre étant borné comme suit: vers le nord par le chemin public, vers le sud par la ligne de concession, vers l'est par le terrain de Elzéar Bourget ou représentants et vers l'ouest par la partie ci-dessus décrite du lot numéro 41. »

La mise à prix est fixée à $1 582,50, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le SEIZIEME jour de MAI 1978, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour provinciale,
Québec, le 16 mars 1978. 71994-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-002430-770
S-5335

LA LAURENTIENNE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à 500 est, Grande-Allée, Québec, province de Québec, demanderesse, *vs* PIERRE BOURDEAU, 222, rue Caron, Loretteville, province de Québec, défendeur, et LE REGISTRATEUR de Québec, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision cent quatre-vingt-huit du lot originaire numéro six cent trente-deux (632-188) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette (revision ville de Loretteville), avec la maison dessus construite, portant le numéro civique 222, rue Caron, Loretteville, et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à $4 125,00, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116 rue Saint-Pierre, Québec, le SEIZIEME jour de MAI 1978, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Québec, le 16 mars 1978. 71993-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-004409-772
S-5284

LES ARTISANS, SOCIETE COOPERATIVE D'ASSURANCE-VIE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au numéro 333 est, de la rue Saint-Antoine, dans les ville et district de Montréal, demanderesse, *vs* MICHEL ANDERSON, demeurant au numéro 3355, de la rue Petitclerc, dans la ville de Giffard, district de Québec, défendeur.

« Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision numéro trente du lot originaire numéro huit cent seize (816-30) et la resubdivision numéro trois de la subdivision numéro vingt-neuf du lot originaire numéro huit cent seize (816-29-3) du cadastre officiel pour la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec, avec la maison dessus construite, portant le numéro civique 54, rue Bélanger à Beauport, circonstances et dépendances. Sujet aux servitudes d'utilités publiques. »

La mise à prix est fixée à $7 050 soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le DIX-HUITIEME jour de MAI 1978, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Québec, le 16 mars 1978. 71990-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour municipale — District de Québec
No P-311-76
S-5338

CITE DE LORETTEVILLE, 305, rue Racine, Loretteville, demanderesse, *vs* M. PATRICK DUMONT, 126, rue Cloutier, Loretteville, défendeur.

« La subdivision un du lot originaire mille cinq cent vingt-cinq (1525-1) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette. »

La mise à prix est fixée à $2 625, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116 rue Saint-Pierre, Québec, le QUINZIEME jour de MAI 1978, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour municipale,
Québec, le 16 mars 1978. 71995-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour municipale — District de Québec
No P-310-76
S-5337

CITE DE LORETTEVILLE, 305, rue Racine, Loretteville, demanderesse, *vs* MME CAMILLE DUMONT, 226, rue Cloutier, Loretteville, défenderesse.

« La redivision un de la subdivision un du lot originaire mille vingt-six (1026-1-1) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette.

La mise à prix est fixée à $4 175, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le QUINZIEME jour de MAI 1978, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour municipale,
Québec, le 16 mars 1978. 71996-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-007050-760
S-5304

LES PUITS DU QUEBEC INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à 856, John-West, Sainte-Foy, district de Québec, demanderesse, *vs* VENZISLAV KUZEV, 56, des Merisiers, Lac-Saint-Charles, district de Québec, défendeur.

« Un emplacement en la municipalité de Lac-Saint-Charles, étant la subdivision vingt-cinq du lot connu et désigné sous le numéro neuf cent soixante-dix-neuf (979-25) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, mesurant (210') deux cent dix pieds de largeur sur une profondeur de (75') soixante-quinze pieds, mesure anglaise, et borné comme suit: vers le nord par la rue des Bois-Francs, vers le sud par le terrain appartenant à M. Raynald Dion ou représentants, vers l'est par le boulevard Saint-Barthélemy et vers l'ouest par le terrain appartenant à M. Claude Lapointe et vendu à M. Paul-Emile Plante ou représentants, sans bâtisse, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à $275, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

« Un emplacement situé en la municipalité du Lac-Saint-Charles formant la subdivision trente-trois du lot originaire neuf cent quatre-vingt (980-33) sur le plan et dans le livre de renvoi du cadastre pour la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec, mesurant cent soixante pieds de largeur sur soixante-quinze pieds de profondeur (160' x 75'), mesure anglaise, borné au nord par la rue des Trembles, au sud par le terrain de Lucien Descarreaux ou représentants, à l'est par la rue en construction et à l'ouest par le terrain de Gaston Giasson ou représentants. »

La mise à prix est fixée à $207,50, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue, Saint-Pierre, Québec, le DIX-HUITIEME jour de MAI 1978, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour provinciale,
Québec, le 16 mars 1978. 71997-o

Terrebonne

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-011873-773

ROY MARCHAND INDUSTRIEL LIMITEE, corps politique légalement constitué selon la loi et ayant siège social au 160 boulevard Graham à ville Mont-Royal, district de Montréal, partie demanderesse, *vs* LES ENTREPRISES G.N.C. INC., corps politique légalement constitué ayant siège social au 4855 rue DuTremblay à Chomedey, ville de Laval, district de Montréal, partie défenderesse, et ROGER ST-GERMAIN, domicilié et résidant au 4855 DuTremblay à Chomedey, ville de Laval, district de Montréal et LE REGISTRATEUR du bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, en sa qualité de régistrateur, mis en cause.

a) Un certain emplacement connu et désigné comme étant la subdivision cent du lot originaire cent cinquante-six (156-100) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville avec bâtisse dessus en voie de construction portant le numéro civique 2882 boulevard Renaissance, Boisbriand.

La mise à prix est fixée à $29 825 soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

b) Un certain emplacement connu et désigné comme étant la subdivision quatre-vingt-dix-neuf et les redivisions un et deux de la subdivision quatre-vingt-dix-neuf

du lot originaire cent cinquante-six (156-99, 99-1 et 99-2) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville avec bâtisse dessus en construction portant numéro civique 2892 boulevard Renaissance, Boisbriand.

La mise à prix est fixée à $29 902,50, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement du comté de Terrebonne, situé au 85 ouest, rue de Martigny, chambre 1.03, Saint-Jérôme, Québec, le VINGT-SEPTIEME jour d'AVRIL 1978, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
GABRIELLE FOURNELLE.

Saint-Jérôme, Québec,
Bureau du shérif, le 8 mars 1978. 71965-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-002119-778

RUBIN BROS. CLOTHIERS LIMITED, corps politique et légalement incorporé, ayant une place d'affaires à 400 ouest, boulevard Maisonneuve, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, *vs* MAURICE BRUNET, opérant « BOUTIQUE LUI », résidant au no 4, rue Cavanagh, Grenville, district de Terrebonne, partie défenderesse.

Un certain morceau de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du village de Grenville, comme étant le lot numéro cent trente-neuf (139) de la subdivision officielle du lot cent soixante-dix (170). Avec les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances et sujet ledit immeuble à toutes les servitudes, actives ou passives, apparentes ou non apparentes, affectant ledit immeuble.

La mise à prix est fixée à $2 625,00, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté d'Argenteuil, situé au 505 rue Béthanie, Lachute, Québec, le TROISIEME jour de MAI 1978, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
GABRIELLE FOURNELLE.

Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 8 mars 1978. 71966-o

Trois-Rivières

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
No 100-05-000497-759

CHARLES E. COTTON, C.P. 164, Gaspé, demandeur, *vs* PAUL MICHAUD, 3e Rang, Saint-Narcisse, comté de Champlain, défendeur, et LE REGISTRATEUR, bureau d'enregistrement de Champlain, 181, rue Principale, Sainte-Geneviève, comté de Champlain, mis en cause.

Un terrain partie 408-409 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse, payé $5 100 de forme trapézoïdale faisant partie des lots 408-409 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Narcisse ayant à son front dans la ligne sud-ouest toute la largeur des deux ci-dits lots sur une longueur de 600 pieds mesure anglaise dans la ligne sud-est en mesurant cette longueur le long de la ligne de division des lots 409-410 et ayant dans la ligne nord-ouest une longueur de 75 pieds mesure anglaise et mesurant cette longueur à partir de la clôture du chemin public en suivant la ligne de division des lots 408 et 407. Borné comme suit par le sud-est, sud-ouest par le chemin

public du 3e Rang, en profondeur par le résidu desdits lots 408-409 vendu à monsieur Julien Van Themthe d'un côté vers le nord-ouest par le lot 407 et de l'autre côté vers le sud-est par le lot 410, avec un garage en construction sur ledit terrain sauf à distraire dudit terrain des parties desdits lots 408 et 409 qui ont déjà appartenu aux commissaires d'école pour la municipalité de Saint-Narcisse et qui appartiennent maintenant à monsieur Benoît Jacob.

La mise à prix est fixée à $175 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, 181, rue Principale, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, comté de Champlain, province de Québec, le MERCREDI DIXIEME jour de MAI 1978, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint.
FERNANDE TURGEON.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Trois-Rivières, le 10 mars 1978. 71967-o

Vente(s) pour taxes

Municipalité du comté d'Argenteuil

Avis est par les présentes donné par René Desormeaux, secrétaire-trésorier du conseil municipal du comté d'Argenteuil, que les lots ou parties de lots ci-dessous décrits seront vendus à l'enchère publique, dans la salle d'audience du palais de justice de la cité de Lachute, dans ledit comté d'Argenteuil, étant le lieu où se tiennent les séances du conseil de comté, le JEUDI ONZIÈME jour de MAI, mil neuf cent soixante-dix-huit (11 mai 1978) à DIX heures de la matinée, pour le paiement des taxes municipales et scolaires et autres sommes dues aux municipalités mentionnées ci-après, à moins que ces redevances, ainsi que les frais encourus, ne me soient payés avant le jour fixé pour la vente.

Municipalité du canton de Chatham

Dubé, Bruno, 5720, 6e Avenue, Rosemont, Montréal (Qué.).
Un certain morceau de terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham comme faisant partie du lot numéro cent trente et un (P. 131) mesurant deux cents pieds (200′) sur les côtés nord-ouest et sud-est par cent pieds (100′) sur les côtés nord-est et sud-ouest, mesures anglaises plus ou moins; borné au nord-ouest et au sud-ouest, par le résidu dudit lot 131, appartenant aux vendeurs, au sud-est par le boulevard des Pins ouest, situé sur partie dudit lot 131, dudit cadastre, et au nord-est, par la première avenue située sur partie dudit lot 131 dudit cadastre; le côté nord-est du terrain présentement vendu est situé à quarante pieds (40′) au sud-ouest, de partie dudit lot 131 dudit cadastre, appartenant à Raymond Morneau en vertu de son titre enregistré à Argenteuil, sous le numéro 107,020. Avec bâtisses. Le tout tel qu'il se trouve présentement avec ses servitudes actives et passives, apparentes et occultes, sans restriction ni réserve de la part du vendeur.
Taxes municipales: $71,70; taxes scolaires: $102,52. Total: $174,22

Marchand, A. L. Ltée, St-Philippe, Québec.
Un emplacement situé à St-Philippe-d'Argenteuil, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton de Chatham comme formant partie dudit lot trois cent seize (pties 316) et étant les morceaux suivants, savoir:

1. Un premier morceau contenant cinquante-cinq pieds de front sur environ deux cents pieds de profondeur; borné au nord par le lot 319, à l'ouest par le lot 317, au sud par la partie décrite ci-après et à l'est par le chemin de Staynerville;
2. Un second morceau contenant huit pieds de large sur environ quatre-vingts pieds de profond; borné à l'est par ledit chemin Staynerville, à l'ouest et du côté sud par partie du même lot appartenant à Dame Catherine Robert, épouse de James Derouin et au nord par la partie ci-haut décrite.
3. Une certaine lisière de terre connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham comme formant partie du lot trois cent dix-neuf (ptie 319) mesurant trois pieds de large en front le long du lot trois cent seize (316) sur une profondeur de cent quatre-vingts pieds (180′); bornée au nord par le résidu dudit lot 319 appartenant à l'acquéreur et à l'ouest par le terrain de Alfred St-Denis et à l'est par la montée de Staynerville, sans bâtisse.

A déduire dudit emplacement, 49% ouest vendu à Mme Jérome Larose, enregistré sous le numéro 170122.
Taxes municipales: $359,74; taxes scolaires: $3,76. Total: $363,50

Lamarche, Clément, R. R. 1, St-Philippe (Qué.).
Un certain morceau de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, comme formant

partie du lot numéro quatre cent soixante-douze (P. 472) mesurant cent pieds (100′) de large par une profondeur de deux cent cinquante pieds (250′); borné en front, au nord par la route 8, à l'est par le résidu du terrain du vendeur, à l'ouest par le lot 474 dudit canton de Chatham et au sud par la propriété du présent vendeur.

Un certain morceau de terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, comme étant partie du lot numéro quatre cent soixante-douze, mesurant cent pieds de largeur sur les côtés nord et sud sur une profondeur de cinquante pieds sur les côtés est et ouest (50′ x 100′).

Borné au nord par partie du même lot appartenant à l'acquéreur aux présentes en vertu de son titre enregistré à Argenteuil sous le numéro 135,998 au sud par partie du même lot appartenant à Réal Rochon, le vendeur, à l'ouest par la partie correspondante du lot quatre cent soixante-quatorze appartenant à Clément Lamarche, et qu'il a acquis ce jour de dame Noé Dumoulin, à l'est par partie du lot 472 appartenant à Réal Rochon, le vendeur.

Un certain morceau de terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, comme faisant partie du lot numéro quatre cent soixante-quatorze (P. 474) mesurant trois cent cinquante-huit pieds (358′) de largeur sur les côtés nord et sud, par la profondeur qu'il y a à partir de vingt-cinq pieds (25′) au sud de la ligne sud de partie dudit lot appartenant à dame Yolande Dumoulin Ross et Roger Dumoulin ou à partir de deux cent vingt-cinq pieds (225′) au sud de la ligne sud de la route numéro 8, jusqu'à la ligne de division sur une ligne imaginaire droite vers l'ouest de la ligne de division des lots 472 et 471 dudit cadastre. Borné au nord, par partie dudit lot 474 appartenant à dame Noé Dumoulin sur une largeur de vingt-cinq pieds, avant d'atteindre la ligne sud de partie dudit lot 474 appartenant à dame Yolande Dumoulin Ross et à Roger Dumoulin, à l'ouest et au sud, par partie dudit lot 474 appartenant à dame Noé Dumoulin, et à l'est, par le lot 472 dudit cadastre. Le tout en mesures anglaise et plus ou moins. Avec bâtisses. Le tout tel qu'il se trouve actuellement avec ses servitudes actives et passives, apparentes et occultes, sans restriction ni réserve de la part du vendeur.

Taxes municipales: $76,04; taxes scolaires: $211,22. Total: $287,26.

Dumoulin, Germaine, R. R. 1, St-Philippe (Qué.).

1. Un certain lot de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, comme étant le lot numéro quatre cent soixante-quatorze (474), à déduire dudit lot les parties suivantes:

a) partie dudit lot vendue pour l'élargissement de la route Nationale Montréal-Hull, suivant acte enregistré au bureau d'enregistrement d'Argenteuil sous le numéro 50678.

b) partie dudit lot vendue à Adolphe Dumoulin, aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 123,348.

c) partie dudit lot vendue à Yolande Dumoulin, aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 127929.

d) partie dudit lot vendue à Roger Dumoulin, aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 127928.

e) partie dudit lot vendue à Roland Dumoulin aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 127930.

f) partie dudit lot vendue à Doris Dumoulin, aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 127931.

g) partie dudit lot vendue à Clément Lamarche, aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 144660.

h) le lot 474-5 vendu à Gislain Ross aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 148951.

2. Un certain lot de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, comme étant le lot quatre cent soixante-seize (476) à déduire dudit lot les parties suivantes:

a) partie dudit lot vendue pour l'élargissement de la route Nationale Montréal-Hull, suivant acte enregistré au bureau d'enregistrement d'Argenteuil sous le numéro 50488.

b) partie dudit lot vendue à Claude Dumoulin aux termes de l'acte de vente enregistré sous le numéro 127932.

c) le lot 476-1 vendu à Gislain Ross aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 145251.

d) le lot 476-2 vendu à Rosario Désabrais aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 146495.

e) partie dudit lot vendue à Bernard Dumoulin aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 149191.

f) partie dudit lot vendue à Rosario Désabrais aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 160926.

3. Un certain morceau de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham comme étant le tiers nord du lot numéro quatre cent soixante-dix-sept (⅓ N. 477) mesurant environ quatre acres et un quart d'acre (4¼) de largeur sur six acres (6) de profondeur et une superficie de vingt-cinq acres (25) environ, cette partie du lot 477 se trouvant bornée comme suit: au nord par le lot 478, à l'est par le lot 476, au sud par le résidu dudit lot 477 et à l'ouest par partie du lot 479.

4. Un certain morceau de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham comme étant le lot numéro quatre cent soixante-dix-huit (478), à déduire dudit lot, les parties suivantes:

a) La partie vendue pour l'élargissement de la route Nationale Montréal-Hull, suivant acte enregistré à Argenteuil sous le numéro 49843.

b) partie dudit lot vendue à André-Paul Mallette, aux termes de l'acte enregistré à Argenteuil sous le numéro 145252 et 154574.

c) le lot 478-1 vendu à Rosario Désabrais aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 146495.

d) partie dudit lot vendue à Isabelle Lamarche aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 152579.

e) partie dudit lot vendue à Rosario Désabrais aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 160927.

5. Un certain morceau de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, comme étant une partie du lot numéro quatre cent soixante-dix-neuf (Ptie 479), mesurant environ deux acres (2) de largeur sur six acres (6) de profondeur ayant une superficie de douze acres (12) environ, bornée à l'est par partie du lot 477, au sud par la moitié sud dudit lot 479, à l'ouest par partie du lot 480, et au nord par le quart nord dudit lot 479 appartenant à Maurice Bertrand ou représentants.

À déduire dudit lot 479 les parties suivantes:

a) partie dudit lot vendue à Whissell Inc. aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 153678.

b) partie dudit lot vendue à Rolland Dumoulin aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 154819.

6. Un certain morceau de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham comme étant une partie du lot numéro quatre cent quatre-vingts (Ptie 480), mesurant environ deux acres (2) de largeur sur six acres (6) de profondeur, ayant une superficie d'environ douze acres (12) et bornée à l'est par partie du lot 479, au sud par la moitié sud dudit lot 480, à l'ouest par partie du lot 481 appartenant à Maurice Bertrand ou représentants et au nord par le quart nord dudit lot 480 appartenant à Maurice Bertrand ou représentants:

À déduire dudit lot partie 480, la partie suivante:

a) partie dudit lot vendue à Whissell Inc. aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 153678.

7. Certains morceaux de terre connus et désignés aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham comme étant la moitié sud des lots numéros quatre cent soixante-dix-neuf et quatre cent quatre-vingts (½ S. 479 et 480). Avec bâtisses dessus érigées. Borné au sud par le chemin du premier rang, au nord

par la moitié nord desdits lots 479 et 480, à l'est par le lot 477 et à l'ouest par ledit lot 481.

8. Un autre lopin de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, comme étant le lot numéro quatre cent soixante-quinze (475).

Taxes municipales: $224,67; taxes scolaires: $79,46. Total: $304,13.

Douglas William, a/s Mme Stanley Donaldson, R.R. 1, Saint-Philippe (Qué.).

Un terrain connu et décrit aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, comté d'Argenteuil, comme étant le lot numéro cinq cent vingt (520), mesurant deux chaînes et vingt chaînons, sur deux chaînes et trente-trois chaînons, contenant une superficie de deux rods et deux perches.

Taxes municipales: $15,93; taxes scolaires: $22,77. Total: $38,70.

Fratino S., 9180, Verville, Montréal.

Le lot numéro soixante et un de la subdivision du lot originaire numéro mille cinquante-quatre (1054-61) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham.

À retrancher de cette parcelle de terrain la partie appartenant à M. Henry Nahass, à savoir, 25 pour cent, située à l'est.

Taxes municipales: $17,82; taxes scolaires: $32,33. Total: $50,15.

Les Constructions Deux-Montagnes Ltée, Montréal (Qué.).

Un certain terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham dans le comté d'Argenteuil, comme étant le lot numéro quatre-vingt-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent trente-quatre (534-88).

À déduire dudit emplacement partie vendue à Mrs. Annie Goldup – 80% sud, et enregistrée sous le numéro 173732.

Taxes municipales: $4,98.

Dusseault, Clément G., 1082 de Tourouvre, Boucherville.

Un emplacement situé à St-Philippe dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cinq cent trente-quatre (P. 534) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, division d'enregistrement d'Argenteuil.

De forme rectangulaire et borné au sud-ouest par le chemin public étant la route provinciale numéro 8; au nord-ouest par un chemin d'une largeur de 60 pieds portant le numéro 534-2; au nord-est par le lot 534-90 et au sud-est par une partie dudit lot originaire numéro 534.

Mesurant deux cent quatre-vingt-quinze pieds (295') de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest par environ deux cents pieds (200') de profondeur et contenant une superficie de 59 000 pieds carrés mesure anglaise et plus ou moins.

Taxes municipales: $17,30.

Heatlie, William G., R. R. 1, Grenville (Qué.).

Une parcelle de terrain connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton de Chatham, sous le numéro six cent trente-six (636), contenant environ dix-neuf acres, plus ou moins, de superficie.

À retrancher dudit lot, 7 pour cent de celui-ci, situé au nord, et vendu à M. Jean-Guy Lafleur et enregistré sous le numéro 158184.

Taxes municipales: $19,85; taxes scolaires: $58,87. Total: $77,72.

Papendick, David, E., 801, 4e Rue, Algoma, Wisconsin, 54201.

1. Une partie non subdivisée du lot numéro sept cent quatre-vingt-douze du canton de Chatham, comté d'Argenteuil, bornée des quatre côtés par d'autres parties dudit lot numéro sept cent quatre-vingt-douze, et plus particulièrement décrite comme suit:

Commençant à un certain point situé à quatre mille trois cent soixante-six pieds (4,366') au nord-est du chemin public, et à cent soixante-six pieds (166') au nord-ouest de la ligne de division entre ledit lot numéro sept cent quatre-vingt-douze et le lot mille huit cent cinquante-six de la paroisse de Saint-Jérusalem, et de ce point procédant en direction nord-est sur une distance de deux cents (200) pieds; de là, tournant à angle droit en direction nord-ouest, sur une distance de cent pieds (100'); de là, tournant à angle droit en direction nord-est, sur une distance de trente pieds (30'); de là, tournant à angle droit en direction nord-ouest, sur une distance de cent pieds (100'); de là, tournant à angle droit en direction sud-ouest, sur une distance de soixante-sept pieds (67'); de là, tournant à angle aigu en direction ouest, sur une distance de cent pieds; de là, tournant à angle droit en direction sud sur une distance de deux cent quarante et un pieds et quarante-deux centièmes (241.42'); de là, tournant en direction nord-est sur une distance approximative de cinquante pieds (50'); de là, tournant à angle droit en direction sud-est sur une distance de cent pieds (100') jusqu'au point de départ.

2. Un terrain vacant situé dans le canton de Chatham, comté d'Argenteuil, province de Québec, connu et désigné comme étant constitué des lots projetés numéros cent trente-deux et cent trente-trois du lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-douze sur le plan de subdivision projetée préparée par D.A.R. Rabin, arpenteur-géomètre, daté du vingt-neuf juillet mil neuf cent soixante-cinq, dont copie a été déposée sous le numéro 3292 des minutes du notaire soussigné. Cette parcelle de terrain mesure deux cents pieds et quatorze centièmes (200.14') de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est, sur cent pieds (100') de profondeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest, et elle est bornée des quatre côtés par le lot numéro sept cent quatre-vingt-douze. La ligne nord-ouest de cette propriété est située à une distance de deux cent soixante-six pieds (266') de la ligne de division des lots numéros sept cent quatre-vingt-douze et sept cent quatre-vingt-treize du même cadastre. Le côté nord-est de cette propriété est situé à une distance de trois cent quatre-vingt-seize pieds et quarante-six centièmes (396.46') de la ligne nord-est du lot numéro sept cent quatre-vingt-douze.

3. Un terrain vacant situé dans le canton de Chatham, comté d'Argenteuil, province de Québec, connu et désigné comme étant constitué des lots projetés numéros cent trente-quatre et cent trente-cinq du lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-douze sur le plan de subdivision projetée préparé par D.A.R. Rabin, arpenteur-géomètre, daté du vingt-neuf juillet mil neuf cent soixante-cinq, et dont copie a été déposée sous le numéro 3292 des minutes du notaire soussigné. Cette parcelle de terrain mesure cent pieds de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est, sur deux cent quinze pieds (215') dans ses lignes nord-est et sud-ouest, et elle est bornée des quatre côtés par le résidu du lot numéro sept cent quatre-vingt-douze. La ligne nord-ouest de cette propriété est située à une distance de soixante pieds (60') de la ligne de division entre les lots numéros sept cent quatre-vingt-douze et sept cent quatre-vingt-treize dudit cadastre. Le côté nord-est de cette propriété est situé à une distance de trois cent quatre-vingt-seize pieds et quarante-six centièmes (396.46') de la ligne nord-est du lot numéro sept cent quatre-vingt-douze. La propriété décrite ci-dessus contient une superficie totale approximative de quatre-vingt mille pieds carrés (80,000 pi. ca.).

Taxes municipales: $118,76; taxes scolaires: $272,89. Total: $391,65.

Papendick, David E., 801, 4e Rue, Algoma, Wisconsin, 54201.

Un terrain vacant situé dans le canton de Chatham, comté d'Argenteuil, province de Québec, connu et désigné comme étant constitué des lots numéros cent quarante-six et cent quarante-sept du lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-douze sur le plan de subdivision projetée préparé par D.A.R.

Rabin, arpenteur-géomètre, daté du vingt-neuf juillet mil neuf cent soixante-cinq, et dont copie a été déposée sous le numéro 3292 des minutes du notaire soussigné. Cette parcelle de terrain mesure cent pieds de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est, sur deux cents pieds (200′) de profondeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest, et elle est bornée des quatre côtés par le résidu du lot numéro sept cent quatre-vingt-douze. La ligne nord-ouest de cette proprité est située à une distance de cent soixante-six pieds (166′) de la ligne de division entre le lot numéro sept cent quatre-vingt-douze et le lot numéro sept cent quatre-vingt-treize du même cadastre. Le côté sud-ouest de cette propriété est situé à une distance de quatre mille quatre cent soixante-six pieds (4,666′) de la voie publique. Cette propriété contient en superficie environ vingt mille pieds carrés (20,000 pi. ca.).

Taxes municipales: $58,90; taxes scolaires: $127,78. Total: $186,68.

Papendick, David E., 801, 4e Rue, Algoma, Winconsin, 54201.

Un terrain vacant situé dans le canton de Chatham, comté d'Argenteuil, connu et désigné comme faisant partie du lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-douze (ptie 792) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, mesurant cent quatre-vingt-huit pieds (188′) de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est sur deux cent trente-huit pieds (238′) de profondeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et borné des quatre côtés par d'autres parties du même lot sept cent quatre-vingt-douze (pties 792).

Cette étendue de terrain est parallèle à la voie publique et située à une distance de deux cent soixante-six pieds (266′) au nord-est de celle-ci, et aussi parallèle à la ligne de division entre le canton de Chatham et la paroisse de Saint-Jérusalem et située à une distance de cent soixante-six pieds (166′) au nord-ouest de cette ligne. Elle contient en superficie pas moins de quarante mille pieds carrés (40,000 pi. ca.).

Taxes municipales: $88,84; taxes scolaires: $200,14. Total: $288,98.

Spencer, Dr. David Léo, 1230 Oakwood Circle, Anoka, Minnesota, 55303.

Un terrain vacant situé dans le canton de Chatham, comté d'Argenteuil, province de Québec, connu et désigné comme étant constitué des lots projetés numéros cent quarante-quatre et cent quarante-cinq du lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-douze sur un certain plan de subdivision projeté, préparé par D.A.R. Rabin, arpenteur-géomètre, le vingt-neuf, jour de juillet mil neuf cent soixante-cinq, et dont copie a été déposée au minutier du notaire soussigné sous le numéro 3292. Cette étendue de terrain mesure deux cents pieds de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est sur une profondeur de cent pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest, et elle est bornée des quatre côtés par le résidu du lot numéro sept cent quatre-vingt-douze. La ligne nord-ouest de cette propriété est située à une distance de cent soixante-six pieds (166′) de la ligne de division entre le lot numéro sept cent quatre-vingt-douze et le lot numéro sept cent quatre-vingt-treize au même cadastre. Le côté sud-ouest de cette propriété est situé à une distance de quatre mille six cent soixante-six pieds de la voie publique. La propriété contient en superficie environ vingt mille pieds carrés (20,000 pi. ca.).

Taxes municipales: $13,93; taxes scolaires: $30,07. Total: $44,00.

Provident Research Corp., 1255, Université, Montréal.

1. Un terrain vacant situé dans le canton de Chatham, comté d'Argenteuil, province de Québec, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro sept cent quatre-vingt-douze aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham; mesurant cent pieds (100′) de largeur dans ses lignes sud-ouest et nord-est sur deux cents pieds (200′) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, et borné des quatre côtés par d'autres parties du même lot numéro sept cent quatre-vingt-douze. Le côté sud-ouest de cette propriété est situé à une distance de soixante-six pieds (66′) de la voie publique et la ligne sud-est de cette même propriété est située à une distance de cent soixante-six pieds (166′) de la ligne de division entre le lot numéro cent quatre-vingt-douze et la paroisse de Saint-Jérusalem. Ce terrain contient en superficie environ vingt mille pieds carrés (20,000 pi. ca.).

2. Un terrain vacant connu et désigné comme faisant partie du lot sept cent quatre-vingt-treize aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, comté d'Argenteuil, mesurant cent pieds (100′) de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest sur cent pieds (100′) de profondeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est, et borné au sud-ouest, au nord-ouest et au nord-est par d'autres parties du même lot numéro sept cent quatre-vingt-treize, et au sud-est par une partie du lot numéro sept cent quatre-vingt-douze; la ligne sud-ouest est située à une distance de deux mille quatre cent soixante-neuf pieds (2,469′) de la voie publique. Cette propriété contient en superficie environ dix mille pieds carrés (10,000 pi. ca.).

Taxes municipales: $40,92; taxes scolaires: $114,42. Total: $155,34.

Papendick, David E., 801, 4e Rue, Algoma, Wisconsin, 54201.

Un terrain vacant situé dans le canton de Chatham, comté d'Argenteuil, province de Québec, connu et désigné comme étant constitué des lots projetés numéros cinquante-deux, cinquante-trois, cinquante-quatre- cinquante-cinq, cinquante-six, cinquante-sept, cinquante-huit et cinquante-neuf du lot originaire numéro sept cent quatre-vingt-douze sur un certain plan de subdivision projetée, préparé par D.A.R. Rabin, arpenteur-géomètre, le vingt-neuf juillet mil neuf cent soixante-cinq, et dont copie a été versée au minutier de Earl Kruger, notaire, sous le numéro 3292. Cette étendue de terrain mesure huit cents pieds (800′) de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est sur une profondeur de cent pieds (100′) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, et elle est bornée au nord-est, au nord-ouest et au sud-ouest par le résidu du lot sept cent quatre-vingt-douze-C du même cadastre. La ligne nord-ouest de cette propriété est située à la ligne de division entre le lot sept cent quatre-vingt-douze et le lot mille six cent quatre-vingt-douze du même cadastre. Ce terrain contient en superficie environ quatre-vingt mille pieds carrés (80,000 pi. ca.).

Taxes municipales: $62,01; taxes scolaires: $136,81. Total: $198,82.

Mercier, Claudette, 1985, Villeneuve, app. 5, Longueuil, (Qué.).

Lot no 916-17, 917-252, 916-18, 917-253.

Un immeuble situé dans le canton de Chatham, dans le comté d'Argenteuil et composé comme suit:

a) les lots numéros dix-sept et dix-huit des subdivisions officielles du lot originaire numéro neuf cent seize (916-17 et 18) au cadastre officiel du canton de Chatham, bureau de la division d'enregistrement d'Argenteuil.

b) les lots numéros deux cent cinquante-deux et deux cent cinquante-trois des subdivisions officielles du lot originaire numéro neuf cent dix-sept (917-252 et 253) audit cadastre. Tel que le tout se trouve présentement sans exception, ni réserve de la part du vendeur, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, y attachées et notamment les servitudes créées dans un acte de vente enregistré sous le numéro 150697.

Taxes municipales: $17,30; taxes scolaires: $35,98. Total: $53,28.

Proteau, Mme Lucille Bisson, C.P. 912, Brownsburg (Qué.).
Lot no P. 931.

a) Un terrain connu et désigné comme faisant partie du lot numéro neuf cent trente et un (ptie 931) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, mesurant dans ses lignes est et ouest, cent pieds, dans sa ligne nord, cinquante-cinq pieds et dans sa ligne sud, soixante-quatre pieds, et borné comme suit: au nord et à l'ouest par la propriété appartenant à Howard B. Crooks ou ses représentants, à l'est par un passage commun de vingt pieds, au sud par la propriété d'Arthur Brown ou ses représentants; le coin nord-ouest de ce terrain est situé à quarante pieds de la ligne de division entre la ligne demie nord et la demie sud du lot numéro neuf cent trente et un aux plan et livre de renvoi officiels, et ce même point est situé à deux cent vingt-cinq pieds de la borne légale entre les lots numéros neuf cent trente et un et neuf cent trente-deux du canton de Chatham.

b) Un terrain connu et désigné comme faisant partie du lot numéro neuf cent trente et un (ptie 931) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, mesurant dans ses lignes est et ouest, cent pieds, dans sa ligne nord cinquante-deux pieds et dans sa ligne sud cinquante-quatre pieds, et borné comme suit: au nord par la propriété appartenant à Howard B. Crooks ou ses représentants, à l'est par le lac Crook, au sud par la propriété appartenant à Arthur Brown ou ses représentants et à l'ouest par un passage commun de vingt pieds. Ainsi que les bâtiments y érigés.

c) Un terrain connu et désigné comme faisant partie du lot numéro neuf cent trente et un (ptie 931) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, mesurant dans ses lignes est et ouest cent pieds, dans sa ligne nord soixante-douze pieds et dans sa ligne sud quatre-vingt-douze pieds, et borné comme suit: à l'est par la propriété appartenant au débiteur nommé ci-après, à l'ouest par un passage (propriété de Howard B. Crooks ou ses représentants) au sud par la propriété appartenant à Arthur Brown ou ses représentants, et au nord par la propriété appartenant à A. Parr. Toutes les dimensions mentionnées ci-dessus sont en mesures anglaises et plus ou moins. Dans l'état où cette propriété se trouve actuellement, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte.

Taxes municipales: $178,70; taxes scolaires: $290,44. Total: $469,14.

Besner, Guy, 950, boulevard Sainte-Croix, Saint-Laurent (Qué.).
Lot no ptie 951, ptie 952.

1. Un terrain situé à Dalesville, comté d'Argenteuil, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham comme faisant partie du lot numéro neuf cent cinquante et un (ptie 951), mesurant deux cent cinquante pieds (250') dans sa ligne sud, deux cents pieds (200') dans sa ligne est, deux cents pieds (200') dans sa ligne ouest, et deux cent cinquante pieds (250') dans sa ligne nord; borné à l'est par le chemin public, à l'ouest par le lot 952 appartenant à M. Guy Besner, au nord par la propriété de M. J.W. Franklin et au sud par la propriété de M. Fenning.

2. Un terrain de forme irrégulière, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, comme faisant partie du lot numéro neuf cent cinquante-deux (ptie 952), mesurant huit cents pieds (800') dans sa ligne est; borné à l'est par le lot numéro 951, au nord, à l'ouest et au sud par la rivière de l'Ouest. Toutes les mesures sont plus ou moins, et les lignes de démarcation sont indiquées par une clôture. Dans l'état où la propriété existe actuellement, avec tous les droits s'y rattachant, sans exception ni réserve, l'acquéreur s'en déclarant satisfait.

3. À retrancher, le terrain suivant:

Un terrain situé à Dalesville, comté d'Argenteuil, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham comme faisant partie du lot numéro neuf cent cinquante deux (ptie 952), mesurant cent quarante-deux pieds (142') dans sa ligne nord, cent soixante-dix-huit pieds (178') dans sa ligne est, plus ou moins; borné au sud et à l'ouest par la rivière connue sous le nom de « West Branch » au nord par la propriété de M. Besner, et à l'est par le lot numéro 951. Le tout sans aucun bâtiment.

Taxes municipales: $12,48; taxes scolaires: $25,23. Total: $37,71.

Jarvis, Gay, 3928, rue Cool, Verdun (Qué.).
Lot no ptie 957.

Un certain emplacement situé du côté sud de la rivière de l'Ouest, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham comme étant une partie de la partie sud du lot neuf cent cinquante-sept (ptie S. 957) mesurant soixante-quinze pieds (75') de largeur sur cent soixante-quinze pieds de profondeur (175'); borné au nord par la rivière de l'Ouest sur une distance de cent soixante-quinze pieds (175'), au sud et à l'ouest par la propriété du vendeur et à l'est par le lot 956, ou la propriété de M. David Dixon ou de ses représentants; y compris les bâtiments y érigés. Le tout mesure anglaise et plus ou moins. Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives s'y rattachant.

Taxes municipales: $18,32; taxes scolaires: $35,98. Total: $54,30.

Gaudillat, Jacques, 4, avenue de Peterhof, Paris 17, France.
Lot no Ptie 958.

Un certain emplacement situé à Pine Hill comté d'Argenteuil, sur le côté nord de la rivière Ouest, connu et désigné au cadastre officiel du canton de Chatham, comme étant une partie du lot numéro neuf cent cinquante-huit (Ptie 958) mesurant deux cent quatre-vingt-dix pieds (290') dans ses lignes nord et sud et cent soixante pieds (160') dans ses lignes est et ouest, et borné comme suit: au sud par la rivière Ouest au nord et à l'est par partie dudit lot 958 propriété de Mr. Walter Gun ou représentants, à l'ouest par une autre partie dudit lot 958, propriété de monsieur Roy Dixon ou représentants le tout mesure anglaise et plus ou moins. Avec les bâtisses dessus érigées. Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées.

Taxes municipales: $166,72; taxes scolaires: $324,03. Total: $490,75.

Kennedy, Sandra Vary, a/s Mme Lloyd Kennedy, 171 Langlois, Châteauguay (Qué.).
Lot no 966-8.

Un certain morceau de terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, comme étant le lot numéro huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro neuf cent soixante-six (966-8). Le tout tel qu'il se trouve présentement avec ses servitudes actives et passives, apparentes et/ou occultes, sans restriction ni réserve de la part du vendeur et en particulier, le vendeur crée par les présentes, en faveur de l'immeuble présentement vendu un droit d'accès perpétuel en commun avec tous ceux ayant ou pouvant avoir le même droit à l'avenir sur les lots numéros quatorze et deux cents de la subdivision officielle du lot originaire numéro neuf cent dix-sept (917-14 et 200) canton de Chatham.

Taxes municipales: $181,11; taxes scolaires: $303,44. Total: $484,55.

Shorbert, Paul E., 11700 Saint-Germain, appartement 101, Montréal (Qué.).
Lot no 984-8, 984-9, 984-10.

Un certain emplacement connu et désigné au cadastre officiel du canton de Chatham comme étant les lots numéros huit, neuf et dix de la subdivision officielle du lot originaire numéro neuf cent quatre-vingt-quatre (984-8, 984-9, 984-10), sans bâtiment.

Taxes municipales: $23,77; taxes scolaires: $70,77. Total: $94,54.

Gauvreau, Jacques, 239, boulevard Deguire, appartement 228, Montréal (Qué.).

Lot no P1031, 1032, pties.

Un emplacement situé dans le canton de Chatham, comté d'Argenteuil, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham comme étant constitué de parties des lots numéros mille trente et un et mille trente-deux (pties 1031 et 1032) mesurant en tout deux cent cinquante pieds le long du chemin servant de limite à l'est, trois cent dix pieds à l'ouest, trois cent vingt-six pieds au sud dont quatre-vingt-dix pieds font partie du lot mille trente et un (1031), et trois cent soixante-dix pieds au nord; borné vers le nord en partie par la propriété de Georges Noël et en partie par la propriété de Lucien Noël; vers le sud en partie par la propriété de A. Walker et en partie par le résidu du lot appartenant à Charles A. Hall, et vers l'ouest par le résidu de la propriété de Charles A. Hall; le tout mesure anglaise et plus ou moins. Le tout comprend les bâtiments y érigés, sans exception ni réserve de la part du vendeur, mais avec toutes les servitudes s'y rattachant et en particulier la servitude en faveur de la Gatineau Power Company, portant le droit d'installation de lignes de transmission sur le lot numéro mille trente-deux (1032) dudit cadastre, servitude constituée par un acte enregistré au bureau d'enregistrement du comté d'Argenteuil sous le numéro 68886.

Taxes municipales: $229,33; taxes scolaires: $597,67. Total: $827,00.

Jensen, Mlle Lillian, adresse inconnue.

Ptie 1032.

Un certain emplacement situé à Dalesville connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham comme étant une partie du lot numéro mille trente-deux (ptie 1032) mesurant cent soixante-dix-sept pieds de front et cent trente pieds à l'arrière, sur deux cents pieds de profondeur (177' x 130' x 200'), borné à l'est par le chemin public, à l'ouest par la partie vendue au Révérend W. B. Rosborough, au sud par la crique à Munro et au nord par une partie du même lot propriété de Mlle Prézeau, comprenant les bâtiments y érigés. La présente vente comprend tout le terrain additionnel maintenant immergé sous un lac artificiel, terrain qui a été acquis de Charles Hall, par acte reçu par le notaire soussigné, le 30 août 1932 et enregistré à Argenteuil sous le numéro 45501. Le tout tel qu'il existe présentement avec toutes les servitudes s'y rattachant.

A retrancher dudit emplacement: la partie vendue à Mme Madeleine Leborgne, épouse de Marcel Noël, suivant acte de vente enregistré au bureau d'enregistrement du comté d'Argenteuil sous le numéro 56995.

La partie (39 pour cent) vendue à M. Lucien Noël et enregistrée sous le numéro 499.

Taxes municipales: $15,68; taxes scolaires: $16,81. Total: $32,49.

Nashua Land Corp., Case 205, Nassau.

Lot no 1054-3.

Le lot numéro trois de la subdivision du lot originaire numéro mille cinquante-quatre (1054-3) aux plan et livre de renvoi officiels du canton Chatham.

Taxes municipales: $7,90; taxes scolaires: $12,00. Total: $19,90.

Nahass, Henry, 4 Fairview Court, Park Ridge, New Jersey, 07656.

Not no 1054-61 (25 pour cent).

Le lot numéro soixante et un de la subdivision du lot originaire numéro mille cinquante-quatre (1054-61) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham.

À retrancher dudit terrain la partie vendue à S. Fratino, soit 75 pour cent, située à l'ouest, et enregistrée sous le numéro 499.

Taxes municipales: $7,84; taxes scolaires: $54,53. Total: $62,37.

James H. Allen, 12, Long Meadows, St-Louis, Missouri.

Lot no 1054-86.

Le lot numéro quatre-vingt-six de la subdivision du lot originaire numéro mille cinquante-quatre (1054-86) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham.

Taxes municipales: $14,06; taxes scolaires: $28,81. Total: $42,87.

Nashua Land Corp., Nassau.

Lot no 1055-39.

Un certain terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham dans le comté d'Argenteuil, comme étant le lot numéro trente-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille cinquante-cinq (1055-39), superficie: 43,560 pi².

Taxes municipales: $38,12; taxes scolaires: $77,57. Total: $115,69.

Nashua Land Corp., Nassau.

Lot no 1056-26.

Le lot numéro vingt-six de la subdivision du lot originaire numéro mille cinquante-six (1056-26) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham.

Taxes municipales: $40,38; taxes scolaires: $132,42. Total: $172,80.

Nashua Land Corp., Nassau.

Lot no 1056-90.

Le lot numéro quatre-vingt-dix de la subdivision du lot originaire numéro mille cinquante-six (1056-90) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham.

Taxes municipales: $7,90; taxes scolaires: $10,86. Total: $18,76.

Nashua Land Corp., Nassau.

Lot no 1056-92.

Le lot numéro quatre-vingt-douze de la subdivison du lot originaire numéro mille cinquante-six (1056-92) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham.

Taxes municipales: $16,50; taxes scolaires: $45,74. Total: $62,24.

Nashua Land Corp., Nassau.

Les lots numéros 1056-93, 1056-94, 1056-95.

Les lots numéros quatre-vingt-treize, quatre-vingt-quatorze, et quatre-vingt-quinze de la subdivision du lot originaire numéro mille cinquante-six (1056-93, 1056-94, 1056-95) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham.

Taxes municipales: $28,76; taxes scolaires: $107,01. Total: $135,77.

Pieri, Ernest E., 601 East Elm Avenue, San Gabriel, California, 91775.

Lot no 1057-30.

Le lot numéro trente de la subdivision du lot originaire numéro mille cinquante-sept (1057-30) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham.

Taxes municipales: $70,13; taxes scolaires: $30,36. Total: $100,49.

Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard

M. Jacques Picard, 5020, Saint-Kevin, Montréal (Qué.).
75% à être vendu sur le lot 16-P, rang I.
Un emplacement ou lopin de terre situé en la paroisse de Saint-Adolphe-d'Howard, comté d'Argenteuil, et composé de deux parties du lot numéro seize (Ptie 16) premier Rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton d'Howard, lesquelles parties peuvent se décrire comme suit:
a) Cette partie dudit lot se trouvant située au nord du chemin privé desservant ladite terre, formant un quadrilatère de deux cents pieds de largeur sur une profondeur de deux cents pieds; et étant bornée du côté sud-est par ledit chemin privé, et des trois autres côtés par parties du même lot; la ligne nord-est dudit emplacement se trouvant à cinquante pieds de la ligne sud-ouest de cette partie du même lot réservée par M. E. W. Soumis.
b) Cette autre partie du même lot se trouvant située au sud du chemin privé desservant ladite terre, et se trouvant du côté sud-est de l'emplacement ci-haut décrit, à une équerre de cinquante pieds, et mesurant deux cents pieds de largeur, sur une profondeur de cinq cents pieds, mesure anglaise; et étant bornée vers le nord-ouet par ledit chemin privé, et des trois autres côtés par parties du même lot. Toutes les mesures ci-haut données sont à la mesure anglaise et plus ou moins. Le tout avec la maison et le garage y érigés. Superficie: 140,000 pi². 25% sud vendu à Roy Houle, vente pour taxes 1975.
Taxes municipales: $227,59; taxes scolaires: $59,34. Total: $286,93.

Mlle. Graziella Choquette, sans adresse.
81% à être vendu sur le lot 14, rang IV.
Le lot de terre numéro 14 du quatrième Rang du canton d'Howard des plan et livre de renvoi officiels dudit canton. Superficie 113 acres. 19% nord vendu à Allen Currie, vente pour taxes 1975.
Taxes municipales et frais: $126,85; taxes scolaires: $32,23. Total: $159,08.

Fleur de Lys Co., 6260 Victoria, Montréal (Qué.).
26% à être vendu sur le lot 19-P, rang IV.
Une moitié indivise d'un emplacement désigné sous le nom de Plage et Marina, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro dix-neuf (Ptie 19) dans le quatrième rang aux plan et livre de renvoi du canton d'Howard, dans le comté d'Argenteuil, ledit emplacement mesurant cent cinquante pieds (150') du côté nord, cent trente pieds (130') du côté ouest, sur le lac, cent trente-cinq (135') du côté sud-ouest, quarante-huit pieds (48') du côté sud et deux cent quinze pieds (215') en front du côté est, mesure anglaise et plus ou moins, et borné comme suit: en front par le chemin de la municipalité, à l'arrière par le lac Travers, d'un côté par le lot appartenant à Jean-Pierre Massie, et de l'autre côté par le chemin de la municipalité et les lots appartenant à la société Three Way Enterprises ou représentants. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes se rattachant audit emplacement. Superficie, 27,000 pi² 74% ouest vendu à Réal Leduc, vente pour taxes 1975.
Taxes municipales et frais: $26,33; taxes scolaires: $17,41. Total: $43,74.

M. Cléo. Guimond, sans adresse.
2% à être vendu sur le lot:
32, subdivision 38-1, rang III aux plan et livre de renvoi officiel du canton d'Howard, comté d'Argenteuil. Superficie 10,673 pi². 98% vendu à Mme Claire Gravier, vente pour taxes 1975.
Taxes municipales et frais: $17,08; taxes scolaires: $6,63. Total: $23,71.

M. Kurt Angerman, sans adresse.
15% à être vendu sur le lot:
14, subdivision 88, rang III du plan et livre de renvoi officiel du canton d'Howard, comté d'Argenteuil, au sud du lac à la Truite. Superficie 11,052 pi². 85% sud vendu à Guy Bélanger, vente pour taxes 1969.
Taxes municipales et frais: $13,63; taxes scolaires: $7,22. Total: $20,85.

M. Gérard Leboeuf, sans adresse.
1% à être vendu sur le lot:
7, subdivisions 180 à 187, rang VI aux plan et livre de renvoi officiel du canton d'Howard, comté d'Argenteuil. Superficie 20,000 pi². 99% nord vendu à Emery Laporte, vente pour taxes 1975.
Taxes municipales et frais: $72,16; taxes scolaires: $13,40. Total: $85,56.

M. Bernard Lefebvre, sans adresse.
25% à être vendu sur le lot:
8, subdivision 917, rang VI aux plan et livre de renvoi officiel du canton d'Howard, comté d'Argenteuil. Superficie: 10,000 pi². 75% sud vendu à Les Placements Maschal, vente pour taxes 1970.
Taxes municipales et frais: $18,10.

M. André Fortin, sans adresse.
15% à être vendu sur le lot:
9, subdivision 115, rang VI aux plan et livre de renvoi officiel du canton d'Howard, comté d'Argenteuil. Superficie 8,062.5 pi². 85% nord vendu à Les Placements Maschal, vente pour taxes 1970.
Taxes municipales et frais: $12,21.

Mme Natalia Zazackowska, 36, Station Rd. app. 6, Toronto.
25% à être vendu sur le lot:
15, subdivision 46, rang IX aux plan et livre de renvoi officiel du canton d'Howard, comté d'Argenteuil. Superficie: 10,472 pi². 75% ouest vendu à Les Placements Maschal, vente pour taxes 1975.
Taxes municipales et frais: $37,46.

M. Unto Versunen, sans adresse.
25% à être vendu sur les lots:
15, subdivision 89 et lot 16, subdivision 67, rang IX aux plan et livre de renvoi officiels du canton d'Howard, comté d'Argenteuil. Superficie totale: 26,124 pi². 75% est, vendu à Yvon Filion, vente pour taxes 1974.
Taxes municipales et frais: $155,42; taxes scolaires: $53,24. Total: $208,66.

M. Unto Versunen
25% à être vendu sur le lot:
16, subdivision 68, rang IX aux plan et livre de renvoi officiels du canton d'Howard, comté d'Argenteuil. Superficie: 19,115 pi². 75% est, vendu à Serge Labrèche, vente pour taxes 1974.
Taxes municipales et frais: $14,28; taxes scolaires: $48,42. Total: $62,70.

M. Héliodore Letendre, 5892, Bourdaloue, St. Léonard.
Lot 9, subdivision 3, rang VI aux plan et livre de renvoi officiels du canton d'Howard, comté d'Argenteuil. Superficie: 9,375 pi².
Taxes municipales et frais: $76,17; taxes scolaires: $10,17. Total: $86,34.

M. Héliodore Letendre, 5892, Bourdaloue, St-Léonard (Qué.).

Lot 10, subdivision 126, rang VI aux plan et livre de renvoi officiel du canton d'Howard, comté d'Argenteuil. Superficie: 7,687 pi².

Taxes municipales et frais: $54,19; taxes scolaires: $68,16. Total: $122,35.

Municipalité du canton de Wentworth

André Boileau, 126, rue d'Auvergne, Longueuil (Qué.).

Lot no P. 1A, rang 3.

Un emplacement situé dans la municipalité du canton de Wentworth connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro un « A » dans le rang trois (Ptie 1A rang III) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth division d'enregistrement d'Argenteuil. Borné vers le sud-est par une partie dudit lot 1A rue, vers l'ouest par le lac Roger, vers le nord-est et le sud-ouest par d'autres parties dudit lot 1A;

Mesurant soixante-deux pieds (62') de largeur par cent soixante-dix pieds (170') de profondeur dans sa ligne sud-ouest; cent cinquante-huit pieds (158') de profondeur dans sa ligne nord-est, et contenant une superficie de 10,168 pieds carrés.

Le coin sud-est de cet emplacement est situé à 21.65 pieds vers le nord-ouest de la ligne de division entre les cantons de Wentworth et de Gore à partir d'un point situé à 1,279.38 pieds vers le nord-est de la ligne entre les rangs II et III du canton de Gore.

Cet emplacement porte le numéro de subdivision non officielle 406 sur un plan projet préparé par Léopold Moretti en date du 4 août 1966 et a été décrit par ledit arpenteur-géomètre en une description technique en date du 17 janvier 1973.

Taxes municipales: $11,25; intérêt: $1,35; frais: $4,82; taxes scolaires: $43,48. Total: $60,90.

Jean-Paul Bousquet, 5157, boulevard LaSalle, Verdun (Qué.).

Lot no 12A, rang 2.

Une étendue de terrain située dans le canton de Wentworth, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels de ce canton comme étant une partie du lot numéro douze A dans le Deuxième rang (ptie 12A, Rg. II), mesurant trois cent treize pieds (313') dans la ligne nord, cent vingt-sept pieds (127') dans la ligne est, deux cent quarante-sept pieds (247') dans la ligne sud, et cent pieds (100') dans la ligne ouest; bornée au sud par la propriété du vendeur; à l'est par la ligne de division entre les lots 12A et 11 du rang II, canton de Wentworth; au nord par la route principale et à l'ouest par la propriété de Omer Jean Leduc. Sans bâtiments. Toutes les dimensions sont en mesure anglaise et plus ou moins. En l'état où se trouve présentement cette propriété avec toutes les servitudes actives et passives s'y rattachant.

Taxes municipales, intérêts et frais: $41,11; taxes scolaires: $125,23. Total: $166,34.

Roger Brophy, 343, Berwick Drive, Beaconsfield (Qué.).

Lot no 12A, rang 2.

Une étendue de terrain connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth comme faisant partie du lot numéro douze A dans le Deuxième rang (ptie 12A, Rg 2) du même canton, mesurant cent pieds (100') de largeur en front sur le lac, sur environ trois cent soixante pieds (360') de profondeur, et bornée comme suit: en front, au nord-ouest, par le lac Louisa; d'un côté, au nord-est, partie par la propriété de Mme W. MacRae ou représentants, et partie par la propriété de feu Thomas Seale ou représentants; d'un côté, au sud-est, par un chemin privé et de l'autre côté, au sud-ouest, par une autre propriété appartenant à William A. Murray ou représentants.

Taxes municipales: $156,13; taxes scolaires: $239,43. Total: $395,56.

Robert W. Cooke, R.R. 6, Lachute.

Le lot no 12A, rang 2.

1. Une étendue de terrain située en face du lac Louisa, dans le canton de Wentworth, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels de ce canton comme étant une partie du lot numéro douze A, dans le Deuxième rang (ptie 12A, Rg II), mesurant cent cinquante pieds (150') du côté sud et du côté nord, sur cent pieds (100') du côté est et du côté ouest; bornée à l'ouest par une autre partie du même lot, propriété de Mme Mary Jane Waddell, veuve de William Cooke, ou représentants légaux; à l'est par la voie publique, la moitié de cette largeur ayant front sur la route McGibbons; au sud par la propriété de M. Stevens, ou représentants; au nord par la propriété de M. Robinson, ou représentants, y compris les bâtiments dessus construits. Le tout mesure anglaise et plus ou moins.

2. Un terrain ayant front sur le lac Louisa, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth comme faisant partie du lot douze « A » (ptie 12A) dans le Deuxième rang, mesurant cent pieds (100') de largeur sur cent pieds (100') de profondeur, mesure anglaise, ces mesures ayant été prises au temps des hautes eaux; borné en front par le lac Louisa; à l'arrière par le résidu de la propriété de Thomas Seale ou représentants; d'un côté par la propriété de M. Faulkner ou représentants, et de l'autre côté par un terrain vacant; ce terrain vacant est situé entre le lot mentionné aux présentes et celui appartenant à Robert A. Giles, selon l'acte enregistré sous le numéro 40227, sans bâtiments.

Taxes municipales: $128,92; taxes scolaires: $195,17. Total: $324,09.

Robert W. Cooke, R.R. 6, Lachute.

Le lot no 12A, rang 2.

Un emplacement situé sur le lac Louisa, dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, comprenant:

a) Une partie du lot originaire numéro douze A, dans le Deuxième rang (ptie 12A, Rg II) aux plan et livre de renvoi officiels du même canton, mesurant soixante-quinze pieds en front, en face du lac, et à l'arrière, sur cent pieds de profondeur, et bornée comme suit: au nord par le lac Louisa; au sud par la propriété de Thomas Seale ou représentants; à l'ouest par la propriété d'Hector Parizeau ou représentants; à l'est par la propriété de M. Cooke ou représentants. Avec droit de passage à pied et en voiture sur la propriété de M. Seale, ou représentants, pour traverser de la route principale jusqu'à l'étendue de terrain ci-dessus décrite; le tout tel qu'il est mentionné dans un acte constatant la vente consentie par Thomas Seale à Herbert Brown.

b) Une partie du même lot numéro douze A, dans le Deuxième rang (ptie 12A, Rg II) aux mêmes plan et livre de renvoi officiels, mesurant cent pieds dans les lignes nord et sud, sur cent soixante-dix pieds dans les lignes est et ouest, et bornée comme suit: au nord partie par la propriété de M. Parizeau ou représentants, et partie par le terrain ci-dessus décrit au paragraphe *a*; au sud par la route principale, et à l'est et à l'ouest par la propriété de Thomas Seale, ou représentants; cette limite ouest est constituée par un passage. Les dimensions ci-dessus sont en mesure anglaise et plus ou moins. Y compris les bâtiments dessus construits.

Taxes municipales: $68,44; taxes scolaires: $91,50. Total: $159,94.

Christopher Griffiths, 2165, Lincoln, app. 9, Montréal (Qué.).
Partie du lot no 1B, rang 3.
Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil, étant partie du lot numéro un, lettre « B » (ptie 1B), rang III, canton de Wentworth, division d'enregistrement d'Argenteuil.
Mesurant cent pieds (100') de largeur dans ses lignes nord et sud, sur cent pieds (100') de profondeur dans ses lignes est et ouest, et contenant en superficie dix mille pieds carrés (10,000 pi. ca.), mesure anglaise et plus ou moins.
Borné au nord par une autre partie du même lot 1B, rang III, étant une rue projetée (1-B-291); au sud par une partie du lot 1, rang II, canton de Wentworth; à l'est et à l'ouest par d'autres parties du même lot 1-B, rang III, canton de Wentworth.
La ligne sud de cet emplacement se confond avec la ligne de division entre le lot numéro 1-B dans le rang III et le lot numéro 1 dans le rang II, canton de Wentworth.
La ligne est de cet emplacement est perpendiculaire à la ligne de division entre le lot 1-B, dans le rang III, et le lot 1 dans le rang II, canton de Wentworth, et située à une distance de mille sept cent trente et un pieds (1,731') à l'est de la ligne de division entre les cantons de Gore et de Wentworth; cette distance est mesurée le long de la ligne de division entre les rangs II et III du même canton. Cet emplacement est indiqué par les numéros deux cent dix-sept et deux cent dix-huit (217 et 218).
Taxes municipales: $14.90; taxes scolaires: $16,57. Total: $31,47.

Joseph Laperle, 101, Provost, Sorel (Qué.).
Lot no 1B-18, rang 3.
La moitié indivise d'un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant composé du lot numéro dix-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro un B dans le troisième Rang (1B-18, Rg. III) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, division d'enregistrement d'Argenteuil.
Mesurant ledit emplacement cent pieds (100') de largeur dans ses lignes nord et sud par une profondeur de cent pieds (100') dans ses lignes ouest et est, mesures anglaises et plus ou moins. Le tout étant vacant sans bâtisse.
Taxes municipales: $14,90; taxes scolaires: $34,78. Total: $49,68.

Grace Park Investments Inc. 65%,
Laporte, Emery, 35%
Les lots nos 1A-21, 1B-15, rang 3.
La subdivision 21 du lot originaire numéro 1A et la subdivision quinze du lot originaire 1B, tous deux dans le rang 3 (1A-21, 1B-15, Rg 3) canton de Wentworth.
Taxes municipales: $8,81; taxes scolaires: $39,77. Total: $48,58.

Léo Paul Tourigny
Lot no P. 2A, rang 3.
Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro deux « A » dans le rang Trois (ptie 2A, Rg. III) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, division d'enregistrement d'Argenteuil.
Borné au sud-est par la rue du Lac-Bixley sud, au sud-ouest par une rue projetée d'une largeur de quarante pieds (40') portant le numéro 220 sur le plan ci-après mentionnée et des autres côtés par d'autres parties dudit lot 2A.
Mesurant deux cent vingt-deux pieds et cinq dixièmes de pieds (222.5') en front dans sa ligne sud-ouest, deux cent quarante-trois pieds (243') dans sa ligne nord-est et quatre-vingt-sept pieds et quarante-cinq centièmes de pied (87.45') dans sa ligne sud-est, le long de la rue du Lac-Bixley sud. Et contenant une superficie de vingt mille soixante pieds carrés (20,060 pi²) mesure anglaise et plus ou moins.
La ligne nord-est dudit emplacement est perpendiculaire à la ligne de division des lots 3 et 2A, rang III, canton de Wentworth et est située dans son extrémité nord à trois cent soixante-cinq pieds (365') au sud-ouest de la ligne de division des lots 2A et 2B, rang III, canton de Wentworth. Et l'angle sud est situé à cent quatre-vingt-dix-huit pieds et six dixièmes de pied (198.6') du chemin municipal, cette distance étant prise le long de la rue du Lac-Bixley sud. Cet emplacement porte les numéros 217 et 218. 80% nord, vendu à Roy Houle, vente pour taxes 1975.
Taxes municipales: $3,65.

Harold Tremblay, 610, Clémenceau, ville de Boisbriand (Qué.)
Lot no 1B-16, rang 3.
Un terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, comme étant le lot numéro seize (16) de la subdivision officielle du lot originaire numéro 1 « B » (1B-16, rang 3). Sans aucun bâtiment.
Taxes municipales: $29,34; taxes scolaires: $108,24. Total: $137,58.

Jacques Cyr, 412, Pine Ridge Dr., Rosemère (Qué.).
Lot no 1A-38, rang 3. 95% nord.
Un terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, comme étant le lot numéro trente-huit (38) de la subdivision officielle du lot originaire numéro 1 « A » (1A-38) rang 3.
Taxes municipales: $27,87.

Jack Simpson, 12890, Notre-Dame est., Montréal (Qué.).
Lot no 1B-30, rang 3. 95% nord.
Un terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, comme étant le lot numéro trente (30) de la subdivision officielle du lot originaire numéro un « B », (1B-30) rang 3.
Taxes municipales: $27,87; taxes scolaires: $15,47. Total: $43,34.

Harold Tremblay, 610, Clémenceau, ville de Boisbriand (Qué.).
Lot no 1A-57, rang 3.
Un terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, comme étant le lot numéro cinquante-sept, de la subdivision officielle du lot originaire numéro un « A, rang 3.
Taxes municipales: $8,81; taxes scolaires: $26,36. Total: $35,17.

Jack Simpson, 12890, Notre-Dame est, Montréal (Qué.).
Lot no 1B-50, rang 3.
Un terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, comme étant le lot numéro cinquante de la subdivision officielle du lot originaire numéro un « B », rang 3.
Taxes municipales: $8,81; taxes scolaires: $43,03. Total: $51,84.

Harold Tremblay, 610, Clémenceau, ville de Boisbriand (Qué.).
Lot no 1A-77, rang 3.
Un terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, comme étant le lot numéro soixante-dix-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro un « A », rang 3.
Taxes municipales: $8,81; taxes scolaires: $43,03. Total: $51,84.

Harold Tremblay, 610, Clémenceau, ville de Boisbriand (Qué.).
Lot no 1A-79, rang 3.
Un terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, comme étant le lot numéro soixante-dix-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro un « A », rang 3.
Taxes municipales: $8,81; taxes scolaires: $24,69. Total: $33,50.

Serge Fratino, 9180, Verville, Montréal.
Lot no 1A-94, rang 3.
Un terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, comme étant le lot numéro quatre-vingt-quatorze de la subdivision officielle du lot originaire numéro un « A », rang 3.
Taxes municipales: $14,55; taxes scolaires: $37,90. Total: $52,45.

Jack Simpson, 12890, Notre-Dame est, Montréal (Qué.).
Lot no 1A-88, rang 3.
Un terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, comme étant le lot numéro quatre-vingt-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro un « A », rang 3.
Taxes municipales: $8,81.

Fernand Bourassa, 539, boul. Bourassa, Saint-Jérôme (Qué.). (Qué.).
Lot no 1A-102, rang 3.
Un terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, comme étant le lot numéro cent deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro un « A », rang 3.
Taxes municipales: $14,55; taxes scolaires: $39,32. Total: $53,87.

Harold Tremblay, 610, Clémenceau, ville de Boisbriand (Qué.).
Lot no 1B-78, rang 3.
Un terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, comme étant le lot numéro soixante-dix-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro un « B », rang 3.
Taxes municipales: $8,81; taxes scolaires: $24,69. Total: $33,50.

Michel Coutu, 4932, Desmarteau, Montréal (Qué.).
Lot no 1A-134, 1A-135, rang 3.
Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné comme faisant partie du lot originaire numéro un, lettre « A », dans le troisième rang, du canton de Wentworth (Ptie-1-A, rang III), division d'enregistrement du comté d'Argenteuil;
Borné ledit emplacement, en front, vers le nord-est, par une rue projetée de quarante pieds (40′) de largeur, étant le lot 1-A-136 projeté, dudit canton de Wentworth, du côté sud-est, par une partie du lot 1-A, rang III, canton de Gore, et des autres côtés, par des parties non subdivisées dudit lot 1-A, rang III, canton de Wentworth;
Mesurant cent pieds (100′) de largeur, dans ses lignes nord-est, et sud-ouest, sur une profondeur de cent pieds (100′) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, contenant une superficie de dix mille pieds carrés (10,000 pi²), mesure anglaise, plus ou moins;
La ligne sud-est dudit emplacement se confond avec la ligne de division des cantons de Gore et de Wentworth;
La ligne nord-est dudit emplacement est perpendiculaire à la ligne de division des cantons de Gore et de Wentworth, et est située à une distance de mille cent treize pieds et seize centièmes de pied (1,113.16′) de la ligne de division des rangs II et III du canton de Wentworth; cette distance étant mesurée le long de la ligne de division des cantons de Gore et de Wentworth, en allant vers le sud-ouest;
Cet emplacement porte les numéros 134 et 135.
Taxes municipales: $60,88; taxes scolaires: $168,45. Total: $229,33.

Lakefield Construction & Development.
Lot no 1B-33, rang 3.
Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant composé du lot numéro trente-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro un, lettre « B », dans le troisième rang (1-B-33, Rang III), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, division d'enregistrement d'Argenteuil; mesurant, ledit emplacement, cent pieds (100′) de largeur, dans les lignes nord et sud, sur une profondeur de cent pieds formant une superficie totale de dix mille pieds carrés (10,000 p.c.) mesure anglaise, plus ou moins; tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit emplacement; sans bâtisse.
Taxes municipales: $29,34; taxes scolaires: $108,26. Total: $137,60.

Grace Park Inv. Inc.
Lot no 1A-68, rang 3.
Un emplacement connu et désigné sous le lot numéro soixante-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro un A dans le rang Trois. (1A-68, rang 3) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth.
Taxes municipales: $8,81; taxes scolaires: $95,98. Total: $104,79.

Grace Park Inv. Inc.
Lot no 1B-13, rang 3.
Un emplacement connu et désigné sous le lot numéro soixante-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro un A dans le rang Trois (1A-68, rang 3) aux plan et livre de renvoi canton de Wentworth.
Taxes municipales: $8,81; taxes scolaires: $8,79. Total: $17,60.

Municipalité du village de Saint-André-Est

M. Yvon Weightman, 22, de l'Ecole, St-André-Est (Qué.).
Un certain emplacement situé au village de Saint-André-d'Argenteuil sur le côté sud de la rue de l'Ecole, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-André-d'Argenteuil comme faisant partie du lot numéro Quatre cent deux (P. 402) mesurant trente-cinq pieds (35′) de largeur sur les côtés nord et sud sur toute la profondeur dudit lot: mesures anglaises et plus ou moins: borné au nord par la rue de l'Ecole, à l'ouest par partie du même lot appartenant au vendeur, à l'est par partie du même lot appartenant à Patrick Emery ou représentants, et au sud, par le terrain de Pierre Côté ou représentants. Les constructions érigées sur l'immeuble ci-vendu étant la propriété de l'acquéreur.
Taxes municipales: $370,43; taxes scolaires: $171,82. Total: $542,25.

Village de Brownsburg

Brownsburg Bar Salon, 335, des Erables, Brownsburg (Qué.)
Lot no 753-49 et 46, rang 7, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, dans le village de Brownsburg.
Taxes municipales: $1 518,58; taxes scolaires: $1 005,56. Total: $2 524,14.

Moram, James, 278, Oak, Brownsburg.
Lot no 814-17, rang 8, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham situé dans le village de Brownsburg.
Taxes municipales: $245,35.

Monette, Jean-Jacques, 397, Saint-Antoine, Brownsburg (Qué.).
Le lot no 819 aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, situé dans le village de Brownsburg. Borné au nord par la rue Saint-Antoine, à l'est par Roger Campbell, au sud par R. Bossé, à l'ouest par Jean-Guy Charron.
Taxes municipales: $362,18; taxes scolaires: $287,48. Total: $649,66.

Parisien, Mlle Rollande, Brownsburg (Qué.)
Le lot no ptie 754, rang 7, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, situé dans le village de Brownsburg. Borné au nord par Y. Deschatelets, à l'est par H. Binette, au sud par J.R. Lafleur, à l'ouest par la rue Bank.
Taxes municipales: $281,44; taxes scolaires: $321,70. Total: $603,14.

Renaud, Roma, 435, Saint-Joseph, Brownsburg (Qué.).
Le lot no partie 754, rang 7 aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, situé dans le village de Brownsburg. Borné au nord et à l'est par la C.I.L., au sud par Mme Utah Robillard, à l'ouest par la rue Saint-Joseph.
Taxes municipales: $998,86; frais: $10,00; taxes scolaires: $1,008,86. Total: $2,017,72.

St-Denis, Pierre, 314, Rose, Brownsburg (Qué.).
Lot no 818.1 des plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, situé dans le village de Brownsburg. Borné au nord par J. Tremblay, à l'est par C.I.L. au sud par J. A. Denault, à l'ouest par J. B. Marchand.
Taxes scolaires: $311,83.

Dazé, Jean-Guy, 353, des Erables, Brownsburg.
Lot no Ptie 753.
Borné au nord par Estate MacVicar, à l'est par Canadian Legion, au sud par Estate MacVicar, à l'ouest par la rue Maple.
Taxes municipales: $268,45; taxes scolaires: $303,92. Total: $572,37.

Municipalité du canton de Harrington

Cervieri, Mrs. Galina, 4642, Lake Road, Dollard-des-Ormeaux (Qué.).
Un emplacement vacant situé dans la municipalité de la Rivière-Perdue, comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant une partie du lot quatre, lettre « A » du Quatrième rang (ptie 4A, rang IV) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington;
Mesurant cent pieds (100') de largeur dans ses ligne nord et sud, sur une profondeur de deux cents pieds (200') dans ses lignes est et ouest, mesure anglaise et plus ou moins. Ledit emplacement est borné en front, au nord, par un chemin privé, à l'ouest par la ligne de division ouest dudit lot 4A, et sur les autres côtés par d'autres parties dudit lot 4A, rang IV.
Le croisement des lignes nord et ouest dudit emplacement est situé au croisement de la ligne de division ouest dudit lot originaire 4A et le côté sud-est du chemin public (route no 31). Le tout est indiqué comme étant le lot 195 sur le plan préparé par André Ladouceur.
Taxes municipales: $25,27; taxes scolaires: $10,64. Total: $35,91.

Corbeil, Pierre L., 53, avenue Curé-Trottier, Kirkland, (Qué.).
Un emplacement situé dans le canton de Harrington, comté d'Argenteuil, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington comme étant le lot numéro trente-neuf du lot originaire numéro quinze (15-39) du Cinquième rang, et ayant une superficie de treize mille sept cent quatre-vingt-dix pieds carrés (13 790 pi.ca.) mesure anglaise et plus ou moins. Le tout comprend le bâtiment y érigé.
Taxes municipales: $74,81; taxes scolaires: $173,38. Total: $248,19.

Denmark M. & Shirley Goyer, 475, Te. 219 N, Napierreville (Qué.).
Un emplacement situé à Lac-Harrington, comté d'Argenteuil, connu comme étant la subdivision numéro quinze du lot originaire numéro sept B (7B-15) du Septième rang au cadastre officiel du canton de Harrington, ayant une superficie de 23 888 pieds carrés, mesure anglaise et plus ou moins. Le tout comprend une maison ainsi que les autres constructions et améliorations y érigées.
Taxes municipales: $59,13.

Doré, Lawrence, 174, Windward Cres., Pointe-Claire (Qué.).
Un terrain vacant situé dans le canton de Harrington, comté d'Argenteuil, connu et désigné, aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton de Harrington, comme étant le lot numéro trois du lot originaire numéro quatorze, lettre C (14C-3), du Cinquième rang, et ayant une superficie totale de treize mille six cent cinquante pieds carrés (13 650 pi. ca.) le tout mesure anglaise et plus ou moins. A retrancher; 95 pour cent à l'est, vendu à R. Schlybeurt lors de la vente pour taxes de 1974.
Taxes municipales: $13,21; taxes scolaires: $123,51. Total: $136,76.

Duval, Doris, R. R. 2, Calumet (Qué.).
Un certain morceau de terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington, comme étant une partie du lot numéro onze lettre « B » dans le rang un (Ptie 11B, rang I), mesurant trois cent trente pieds (330') sur le côté nord le long du chemin public, cent soixante pieds (160') sur le côté sud, deux cent quarante pieds (240') sur le côté est, mesures anglaises et plus ou moins.
Borné sur le côté nord par la route principale, sur le côté sud par la ligne de division de Kilmar et Harrington, et sur le côté est par la propriété de George Bigelow ou représentants, et à l'ouest, par le chemin de Kilmar. Avec bâtisses dessus érigées.
Taxes municipales: $38,97.

Dunn, Thomas Jr., a/s Knee & Dunn, 2652 ouest, Notre-Dame, Montréal (Qué.).

Un emplacement connu et désigné comme faisant partie du lot originaire SEPT, lettre « B », dans le Huitième rang (ptie 7B, rg. VIII) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington.

De forme trapézoïdale, mesurant cent cinquante pieds (150′) dans sa ligne sud, cent cinquante pieds (150′) dans sa ligne nord, cent quarante pieds et sept centièmes (140.07′) dans sa ligne est, cent quarante pieds et sept centièmes (140.07′) dans sa ligne ouest, et ayant une superficie de 20,250 pieds carrés, le tout en mesures anglaises et plus ou moins. Ainsi qu'un chalet y érigé.

Taxes municipales: $61,70.

Dyotte, Mrs. Lisette, 11385, rue Pasteur, Montréal (Qué.).

Un certain lopin de terre situé dans le canton de Harrington, comté d'Argenteuil, connu et désigné au cadastre officiel dudit canton comme faisant partie du lot numéro vingt-quatre B (Ptie 24B) dans le troisième Rang, mesurant 200′ de longueur par 100′ de largeur, et plus particulièrement désigné comme suit: commençant au poteau planté du côté ouest du chemin du Roi, 120′ au nord de la ligne de concession séparant le rang Trois du rang Deux et s'étendant au nord à une distance de 200′ de là, à angle droit avec le chemin dans une direction ouest une distance de 100′ de là au sud, à une distance du point de départ et mesurant environ un demi-acre de terre en superficie, plus ou moins. Avec une maison y érigée.

Taxes municipales: $47,93; taxes scolaires: $153,54. Total: $201,47.

White, Edward J., 655, rue Gagné, LaSalle (Qué.).

Une parcelle de terrain dans le canton de Harrington, comté d'Argenteuil, province de Québec, comprenant:

a) les subdivisions soixante-dix-neuf et quatre-vingt du lot originaire numéro treize « B » (13B-81 et 82) du Neuvième rang aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington, et

b) la subdivision soixante-quinze du lot originaire numéro douze « B » (12B-75) du Neuvième rang aux plan et livre de renvoi officiels de ce même canton de Harrington. Sous réserve de la ou des servitudes établies en faveur de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada Limitée et de Gatineau Power Company, et aussi d'un droit de passage pour approvisionnement en eau à la charge et en faveur de la propriété décrite ci-dessus et des lots attenants de chaque côté; ainsi qu'une maison y érigée.

Taxes municipales: $75,77.

Geary, Dennis, 403, 80e Avenue, LaSalle (Qué.).

Une parcelle de terrain dans le canton de Harrington, comté d'Argenteuil, province de Québec, comprenant:

a) les subdivisions soixante-dix-neuf et quatre-vingts du lot treize B (13B-79 et 80) du Neuvième rang aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington, et

b) la subdivision soixante-quatre du lot douze B (12B-64) du Neuvième rang aux plan et livre de renvoi officiels de ce même canton Harrington.

Sous réserve de la ou des servitudes établies en faveur de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada et de Gatineau Power Company et aussi d'un droit de passage pour approvisionnement en eau à la charge et en faveur de la propriété décrite ci-dessus, et des lots attenants de chaque côté.

Taxes municipales: $85,36; taxes scolaires: $80,47. Total: $165,83.

Girard, Gaétan, 266, rue de l'Expo, Lachute (Qué.).

Un certain morceau de terrain, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington, dans le comté d'Argenteuil, comme faisant partie du lot numéro quinze lettre « A » dans le Troisième rang (Ptie 15A, rang 3); borné vers l'ouest par le chemin de la montée, vers le sud, par partie du même lot, appartenant à dame Lucien Cousineau ou représentants, vers l'est, par partie du même lot, appartenant à Florent Champagne ou représentants, et vers le nord, par partie du même lot, appartenant à Guy Lepage ou représentants; mesurant cent pieds (100′) du nord au sud, sur deux cents pieds (200′) de l'est à l'ouest, mesures anglaises et plus ou moins. Avec bâtisses dessus érigées.

Taxes municipales: $65,85; taxes scolaires: $117,89. Total: $183,89.

Gounaris, Peter, 6977, Outremont, app. 1, Montréal (Qué.).

Un terrain situé à Lac-Harrington, comté d'Argenteuil, connu comme étant la subdivision numéro quatre-vingt-trois du lot originaire numéro six B (6B-83) dans le Septième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington, ayant une superficie de dix-huit mille cinq cent un pieds carrés (18,501 pi. ca.), mesures anglaises, et plus ou moins.

Taxes municipales: $17,69.

Grenier, Maurice, 5373, Prince of Wales, Montréal (Qué.).

Un terrain vacant situé dans le canton de Harrington, comté d'Argenteuil, connu et désigné, aux plan et livre de renvoi officiels de ce même canton, comme étant le lot numéro soixante-seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatorze C (14C-76) dans le Cinquième rang (5), et ayant une superficie totale de soixante-dix mille deux cent dix pieds carrés (70,210 pi. ca.), le tout en mesures anglaises, et plus ou moins.

Leclercq, Monica Jamieson, 1260, Ste-Croix, St-Laurent (Qué.).

Un terrain connu et désigné comme faisant partie du lot originaire sept, lettre B, dans le Septième rang (ptie 7B, r. VII) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington, comté d'Argenteuil.

Ayant front sur la rue 7B-18 de ce même rang et de ce même cadastre, mesurant cent pieds (100′) dans sa ligne ouest et dans sa ligne est, cent pieds (100′) dans sa ligne sud et cent deux pieds (102′) dans sa ligne nord, ayant une superficie d'environ 10,100 pieds carrés, le tout en mesures anglaises et plus ou moins; borné en front à l'ouest par la rue 7B-18, à l'arrière et des deux côtés par d'autres parties de ce même lot 7B, demeurant la propriété de Henry Ebner et Paul L. Farkas ou de leurs représentants. Ainsi qu'une maison y érigée.

Taxes municipales: $70,33.

M. et Mme William Matthews, 9241, boulevard LaSalle, app. 4, LaSalle (Qué.).

Un terrain étant une partie du lot numéro huit (ptie 8) du Septième rang (rg 7) du canton de Harrington au cadastre dudit canton, mesurant cent vingt-cinq pieds (125′) de largeur du sud-ouest au nord-est sur deux cents pieds (200′) de profondeur depuis les poteaux électriques situés le long dudit chemin.

Taxes municipales: $22,17.

Molnar, G. Ivan, 1374A, rue Commerciale, New Liverpool (Qué.).

Un terrain vacant situé dans le canton de Harrington, comté d'Argenteuil, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton de Harrington comme étant le lot numéro vingt-neuf du lot originaire numéro quatorze lettre C (14C-29) du Cinquième rang, et ayant une superficie de vingt-deux mille deux cent cinquante pieds carrés (22 250 pi. ca.) le tout mesure anglaise et plus ou moins.

Taxes municipales: $22,17.

St-Denis, Pierre, 314, Rose, Brownsburg

Le lot no 818.1 aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, situé dans le village de Brownsburg.

Borné au nord par J. Tremblay, à l'est par C.I.L., au sud par J.A. Denault, à l'ouest par J.L. Marchand.

Taxes scolaires: $311.83.

MacDonald, Mme Ian, R.R. 1, Greenhill Avenue, North Bay, (Ontario).

Un emplacement situé dans le canton de Harrington, comté d'Argenteuil, comprenant les subdivisions quatorze, quinze et seize du lot originaire numéro treize (13-14, 15 et 16) dans le Huitième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington. Y compris le bâtiment dessus construit.

Taxes municipales: $71,85.

Ouaknine, Léon, 6396, Paul-Emile, St-Léonard.

Un morceau de terrain situé dans le canton de Harrington, dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton de Harrington, comme étant le lot numéro trente-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro quinze (15-34) dans le cinquième Rang, et ayant une superficie totale de dix mille trois cent trente-cinq pieds carrés (10,335 pi²), le tout mesure anglaise et plus ou moins. Avec une maison dessus construite, circonstances et dépendances, et avec toutes les servitudes y constituées.

Taxes municipales: $61,37.

Passier, Frank, 177, 4e Avenue, Dorion (Québec)

Un emplacement vacant faisant partie du lot connu et désigné sous le numéro seize, lettre A, dans le Deuxième rang (16A, Rg II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington, et décrit comme suit:

Commençant au point « A », qui est situé à la ligne de division entre les lots numéros 16A dans le rang II, et 16B dans le rang III, à une distance de trente et un pieds (31') de la ligne des basses eaux du lac Minor, distance mesurée le long de la ligne de division susmentionnée; de ce point A, à angle droit, en direction sud une distance de trois cent cinquante-cinq pieds (355') jusqu'au point « B », situé au coin nord-est de l'emplacement présentement vendu; du point « B », à angle droit avec la ligne de front de cet emplacement en direction sud-ouest, une distance de trois cents pieds (300') jusqu'au point « C »; du point « C », à angle droit, en direction nord-ouest, une distance de cent cinquante pieds (150') jusqu'au point « D »; du point « D », à angle droit, en direction nord-est, une distance de trois cents pieds (300') jusqu'au point « E »; du point « E », à angle droit, en direction sud-est, une distance de cent cinquante pieds (150') jusqu'au point « B »; l'emplacement est borné comme suit: en front, au nord-est, par un chemin privé; à l'arrière, au sud-ouest et des deux côtés, au nord-ouest et au sud-est, par le résidu du lot 16A, dans le rang 11.

Taxes municipales: $53,41; taxes scolaires: $101,36. Total: $154,77.

Pearson, Gibson, R.R. 1, Calumet, (Qué.)

La demie sud du lot numéro douze (12), rang Trois (III), de l'arpentage primitif du canton d'Harrington, correspondant au lot numéro douze B (12B), rang Trois (III), du cadastre officiel pour le canton d'Harrington.

Taxes municipales: $113,65.

Poulter, Stewart, R.R. 2, Calumet (Québec)

Une étendue de terrain connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington comme étant une partie du lot numéro quinze, lettre « B », dans le Premier rang (ptie 15B, Rg 1), mesurant cent pieds (100') dans ses lignes nord, sud, est et ouest; bornée à l'ouest par la route conduisant à Arundel; au nord par la propriété de Rory McRae; au sud et à l'est par la propriété de Lloyd MacTavish ou représentants. Le tout en mesure anglaise et plus ou moins. Y compris les bâtiments dessus construits.

Taxes municipales: $56,89.

Provident Research Corp., a/s Mlle J. Overhold, Two Palo Square, Suite 232, Palo Alto, California 94304.

Une étendue de terrain dans le canton de Harrington, comté d'Argenteuil, province de Québec, ayant front sur « White's Road », connue comme étant les subdivisions quatre, cinq, six, sept et huit du lot numéro quatorze B (14B-4, 5, 6, 7, 8) dans le Neuvième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington, contenant en superficie vingt-trois mille neuf cents pieds carrés. Les dimensions ci-dessus sont en mesure anglaise et plus ou moins.

Taxes municipales: $44,14; taxes scolaires: $59,88. Total: $104,02.

Scott, Mme Marilyn McDonald, 427, boulevard Lafleur, Saint-Hippolyte, (Qué.).

Un emplacement connu et désigné comme étant les lots numéros soixante-quatorze, soixante-quinze, soixante-seize de la subdivision du lot originaire numéro treize, dans le Neuvième rang (13B-74, 75, 76, Rg IX), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington. Y compris les maisons dessus construites. En l'état où se trouve présentement cette propriété avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant.

Taxes municipales: $98,73.

Scott, Michael G., 157, Beacon Road, Kirkland, (Qué.).

1. Partie du lot numéro neuf (ptie 9) dans le Sixième rang du canton de Harrington, comté d'Argenteuil, mesurant environ quatre-vingt-sept pieds (87') dans la ligne ouest le long du lac; environ quatre-vingt-dix pieds (90') dans la ligne nord, où elle est bornée par la propriété du Dr. Mill ou représentants; environ quatre-vingt-cinq pieds (85') dans la ligne est, étant bornée de ce côté par la propriété ci-dessous décrite au paragraphe 2, et environ cent treize pieds (113') dans la ligne sud, étant bornée de ce côté par la subdivision vingt-huit du même lot numéro neuf (9-28).

2. Une autre partie du lot numéro neuf (ptie 9) aux plan et livre de renvoi officiels du Sixième rang, dans le canton de Harrington, mesurant environ quatre-vingt-cinq pieds (85') dans la ligne ouest, où elle est bornée par la propriété ci-dessus décrite au paragraphe 1; environ cent quinze pieds (115') dans la ligne nord où elle est bornée par la propriété du Dr. Mill ou représentants; environ quatre-vingt-cinq pieds (85') dans la ligne est et environ cent quinze pieds (115') dans la ligne sud, où elle est bornée par la subdivision vingt- sept du même lot numéro neuf (9-27). Toutes les dimensions ci-dessus sont en mesure anglaise et plus ou moins.

Taxes municipales: $91,98.

Thomas, Edouard, Huberdeau, (Qué.).

Un certain emplacement connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington, comme étant le lot numéro vingt-trois lettre B dans le dixième rang dudit canton (23B Rg. X) et la moitié nord du lot numéro vingt-trois dans le neuvième rang (½N 23 Rg. IX) dans ledit canton de Harrington, avec bâtisses dessus érigées.

Taxes municipales: $48,67; taxes scolaires: $60,68. Total: $109,35.

Treflik, Mme. Victor, 1095, chemin Lucerne, Ville Mont-Royal (Qué.)

Un terrain vacant situé dans le canton de Harrington, comté d'Argenteuil, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton de Harrington comme étant le lot numéro deux du lot originaire numéro quatorze, lettre C (14C-2) du

Cinquième rang, et ayant une superficie totale de douze mille sept cent cinquante-sept pieds carrés (12 757 pi. ca.) le tout mesure anglaise et plus ou moins.

Taxes municipales: $16,21.

Walker, Poulaert L.A., 355, Riverview Dr., Rivière-Beaudette (Qué.)

Un emplacement vacant situé dans le canton de Harrington, comté d'Argenteuil, étant une partie du lot numéro quinze (ptie 15) du Neuvième rang dudit canton, mesurant trois cent cinquante pieds (350') de largeur sur douze arpents et demi (12.5 arpents) de profondeur, borné de front par le lot numéro 14B, à l'arrière par le lot numéro 16, et des deux côtés au nord-ouest et au sud-est, par d'autres parties dudit lot numéro 15 (de 15-764 à 850, rg 9: de 15-854 à 896, rg 9). A retrancher de cet emplacement les parties vendues à N. D'Ulisse, indiquées au plan et désignées ci-après comme étant les lots numéros 851, 852 et 853.

Taxes municipales: $456,93; taxes scolaires: $273.29. Total: $730,22.

Edwards, Mme Robert, a/s Marc Latour, Notaire, 37, rue St-Eustache, St.Eustache (Qué.)

Un emplacement vacant, situé à la Rivière Perdue, comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant une partie du lot trois, lettre A, du Quatrième rang (ptie 3A, rg IV) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington;

Mesurant cent pieds (100') de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est sur cent soixante-quinze pieds (175') de profondeur, et ayant une superficie de 17 500 pieds carrés, le tout mesure anglaise et plus ou moins; ledit emplacement apparaît comme étant le lot 90 sur le plan de la subdivision projetée.

Taxes municipales: $39,75; taxes scolaires: $60,68. Total: $100.43.

Marshall, Ronald, 4572 Dugas, Pierrefonds (Qué.).

Un certain terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington, comme étant une partie du lot numéro onze, lettre A, du Dixième rang (ptie 11A, rg 10) mesurant cent pieds (100') du nord au sud sur cent quatre-vingt-six pieds (186') de l'est à l'ouest; borné au nord et à l'est par la propriété du présent vendeur, au sud par la ligne de division entre les lots 11A et 11B et à l'ouest par un chemin privé. Avec un bâtiment y érigé.

Taxes municipales: $212,18; taxes scolaires: $240,06. Total: $452.24.

Paradis, Lise, adresse inconnue.

Deux lots (2) de terre vacant dans le canton de Harrington, comté d'Argenteuil, connus et désignés comme étant les lots numéros cinquante-neuf et soixante du lot originaire Onze A (11A-59, 60) dans le rang huit au cadastre officiel dudit canton, tel qu'il appert d'un plan préparé par Maurice Gaudreault, a.-g. en date du 7 juillet 1959 et 26 avril 1960 lesdits portant à ce moment les numéros non subdivisés 5017 et 9042 respectivement; avec toutes servitudes inhérentes et notamment celles avec la compagnie de Téléphone Bell du Canada, la Gatineau Power Company et une servitude de passage pour le puisage d'eau créée en vertu du titre d'acquisition du vendeur. 98% vendu à Michel Starnino, vente pour taxes 1975.

Taxes municipales: $5,24.

Marois, André and Canadian Precut Ltd., 1471, Saint-Esprit, Sherbrooke (Qué.).

Un certain emplacement connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington, comme étant composé des lots numéros vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf, trente, trente et un, trente-deux, trente-trois, trente-quatre, trente-cinq, trente-six, trente-sept, trente-huit, trente-neuf, quarante-deux, quarante-trois, quarante-quatre, quarante-cinq, quarante-huit, quarante-neuf, cinquante, cinquante et un, cinquante-deux, cinquante-trois, cinquante-quatre, cinquante-cinq, cinquante-six, cinquante-sept, cinquante-huit, cinquante-neuf, soixante, soixante et un, soixante-deux, soixante-trois, soixante-quatre, soixante-cinq, soixante-six, soixante-sept, soixante-huit, soixante-neuf, soixante-dix, tous de la subdivision officielle du lot originaire numéro treize, lettre A, du Neuvième rang.

Taxes municipales: $225,85.

Quesnel, Aimé, 16-16e Avenue, Roxboro (Qué.).

Ce certain terrain situé dans le canton de Harrington, comté d'Argenteuil, province de Québec, connu comme étant une partie du lot treize A (ptie 13A) du Neuvième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington, mesurant deux cent quarante-deux pieds et quatre dixièmes (242.4') de largeur de front, le long d'une rue projetée, deux cent quarante-six pieds et deux dixièmes (246.2') de largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent pieds (100') sur les côtés nord et sud, et borné de front vers l'ouest par une rue projetée, à l'arrière vers l'est par une partie dudit lot treize A désignée sous les numéros non officiels 327, 328, 329, 330 et 331 sur le plan auquel on se réfère ci-après, sur un côté, vers le nord, par une autre partie dudit lot treize A désignée sous le numéro non officiel 440 sur ledit plan et de l'autre côté par une autre partie dudit lot treize A désignée sous le numéro non officiel 434 sur ledit plan. Toutes les dimensions ci-dessus sont en mesures anglaises et plus ou moins.

La propriété décrite ci-dessus et vendue est celle qui apparaît sur un plan préparé par Maurice Gaudreault, arpenteur géomètre, en date du sept juillet mil neuf cent cinquante-neuf et révisé le vingt-six avril mil neuf cent soixante, et qui y est désignée sous les numéros non officiels 435, 436, 437, 438 et 439. A retrancher: 50 pour cent à l'est, vendu à Roy Houle lors de la vente pour taxes de 1975.

Taxes municipales: $41,14.

Doherty, Gordon: 50%, Filion, Y.: 50%, 1347, 8e Rue, St.-Antoine-des-Laurentides.

Un terrain vacant situé dans le canton de Harrington, comté d'Argenteuil, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton de Harrington comme étant le lot numéro quatre-vingt-dix-sept du lot originaire numéro quinze (15-97) du Cinquième rang, et ayant une superficie totale de trente et un mille deux cent quatre-vingt-treize pieds carrés (31 293 pi. ca.) le tout mesure anglaise et plus ou moins. Le tout tel qu'il existe présentement avec tous les droits, circonstances et dépendances y rattachés sans aucune exception ni réserve de la part du vendeur.

Taxes municipales: $75,18; taxes scolaires catholiques: $57,79; taxes scolaires protestantes: $43,37. Total: $176.34.

Guimond, Alphonse, 282, Pine Ave., Montréal (Qué.).

36% à être vendu sur le lot Ptie 4B, rang IV.

Un emplacement vacant à Lost River, Co. Argenteuil, connu et désignée comme étant une partie du lot Quatre lettre « B », dans le rang Quatre (Ptie 4B, rang IV) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington; mesurant cent pieds (100') de largeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, par cent quatre-vingts pieds (180') de profondeur, dans ses lignes nord-est et sud-ouest, mesure anglaise et plus ou moins; borné en front au sud-est, par un chemin privé, en arrière et des deux côtés par d'autres parties dudit lot 4B;

Cet immeuble apparaît comme le lot 114 sur un projet de subdivision non déposé préparé par André Ladouceur, a.-g. en date du 30 juin 1960 revisé le 5 juillet 1960.

Taxes municipales: $34,67; taxes scolaires: $110,93. Total: $145,60.

Labrèche, S., 77, 9e Rue, Roxboro (Qué.).

64% à être vendu sur le lot Ptie 4B, rang IV.

Un emplacement vacant à Lost River, Co. Argenteuil, connu et désigné comme étant une partie du lot Quatre lettre « B », dans le rang Quatre (Ptie 4B, rang IV) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington;

Mesurant cent pieds (100') de largeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, par cent quatre-vingts pieds (180') de profondeur, dans ses lignes nord-est et sud-ouest, mesure anglaise et plus ou moins;

Bornée en front au sud-est, par un chemin privé, en arrière et des deux côtés par d'autres parties dudit lot 4B;

Cet immeuble apparaît comme le lot 114 sur un projet de subdivision non déposé préparé par André Ladouceur.

Taxes municipales: $34,67; taxes scolaires: $42,11. Total: $76,78.

Houde, Joseph, adresse inconnue.

Un terrain vacant situé dans le canton de Harrington, comté d'Argenteuil, province de Québec, faisant partie du résidu non subdivisé du lot douze A (ptie 12A) dans le Huitième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington, mesurant cent un pieds et cinq dixièmes (101.5') de largeur en front et à l'arrière, sur une profondeur de cent pieds (100'); borné en front, au nord, par une rue (lot 12A-18); à l'arrière, au sud, par une autre partie du résidu non subdivisé du lot douze A, désignée sous les numéros non officiels 7033, 7036 et 7037 sur le plan ci-après mentionné; d'un côté, à l'est, par une autre partie du même lot douze A, désignée sous le numéro non officiel 7017 sur le même plan, et de l'autre côté, à l'ouest, par une autre partie du même lot douze A, désignée sous le numéro non officiel 7020 sur le même plan.

L'étendue de terrain ci-dessus décrite est désignée sous les numéros non officiels 7018 et 7019 sur un plan préparé par Maurice Gaudreault, arpenteur géomètre, le sept juillet mil neuf cent cinquante-neuf et révisé le vingt-six avril mil neuf cent soixante, sera désignée comme étant constituée des subdivisions officielles soixante-dix et soixante et onze du lot douze A, lorsque le plan de subdivision préparé par M. Gaudreault, le treize décembre mil neuf cent soixante-trois, deviendra officiel. Les dimensions ci-dessus sont en mesure anglaise et plus ou moins.

A retrancher: 95%, soit la partie sud, vendue à Russell Marois en 1975, lors d'une vente pour taxes.

Taxes municipales: $46,15; taxes scolaires: $111,66. Total: $157,81.

Lazzorotto, Gilbert, adresse inconnue.

Un terrain vacant situé dans le canton de Harrington, comté d'Argenteuil, province de Québec, ayant front sur Mountain View Drive, faisant partie du résidu non subdivisé du lot quatorze B (ptie 14B), dans le Neuvième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington, mesurant cent pieds de largeur sur une profondeur de cent pieds; borné en front, à l'est, par Mountain View Drive (subdivision quinze du lot quatorze B); à l'arrière, à l'ouest, par une autre partie du résidu non subdivisé du même lot quatorze B (numéro non officiel 5074 sur le plan ci-après mentionné); d'un côté, au nord, par une rue projetée et de l'autre côté, au sud, par la subdivision treize du même lot quatorze B.

Les dimensions ci-dessus sont en mesure anglaise et plus ou moins.

La propriété ci-dessus décrite est désignée sous les numéros non officiels 5072 et 5073 sur un plan préparé par M. Gaudreault, arpenteur-géomètre, le sept juillet mil neuf cent soixante. Y compris le droit de passage dans les rues suivantes: Mountain View Drive, comprenant les subdivisions quatorze et quinze du lot quatorze B, et une rue étant la subdivision seize du même lot quatorze B, et donnant accès à la White's Road. A retrancher: 43%, soit la partie ouest, vendue à Mme L. Amy en 1975, lors d'une vente pour taxes.

Taxes municipales: $31,31; taxes scolaires: $34,07. Total: $65,38.

Mechas, C.: 30%; Simpson, Jack: 70%.

Un terrain vacant situé dans le canton de Harrington, comté d'Argenteuil, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de ce même canton comme étant le lot numéro quatre-vingt-un du lot originaire numéro quinze (15-81) dans le Cinquième rang, et ayant une superficie totale de quatorze mille sept cents pieds carrés (14,700), le tout en mesures anglaises, et plus ou moins. Dans l'état où le terrain existe présentement, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur.

Taxes municipales: $67,66.

Dion, Daniel, 230, 69e Rue est, Charlesbourg (Qué.).

Un terrain vacant situé dans le canton de Harrington, comté d'Argenteuil, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de ce même canton comme étant constitué du lot numéro douze du lot originaire numéro quatorze, lettre C (14C-12), dans le Cinquième rang, et ayant une superficie totale de quatorze mille six cent quarante pieds (14,640'), le tout en mesures anglaises, et plus ou moins.

Taxes municipales: $43,27; taxes scolaires: $124,66. Total: $167,53.

Crescent Investment Corp., 1440 est, rue Catherine, Suite 701, Montréal. (Taylor Boulevard Realties Ltd.).

1. Une partie du lot douze A (12A), de forme rectangulaire, mesurant cent quatre-vingts pieds (180') de largeur sur mille pieds (1000') de profondeur, et dont le coin sud est situé à cent cinquante pieds (150') du coin nord du lot numéro cinq du lot originaire numéro douze A (12A-5) (une rue) et bornée au sud-ouest par la ligne LM, le long de la rue, et des trois autres côtés par d'autres parties du lot 12A, toutes dans le Neuvième rang; à retrancher toute partie du chemin public et toutes propriétés situées au nord-ouest.

Les dimensions et les superficies sont en mesures anglaises, et plus ou moins.

Les lopins de terre ci-haut décrits sont indiqués plus en détail, le paragraphe F est indiqué par les lettres A.B.C.D. et A; le paragraphe G, par les lettres E.F.G.H.I, et E; le paragraphe H par les lettres E.E.C.D.E.; en date du 17 janvier 1963, fait et préparé par Maurice Gaudreault, a.g., sous le numéro S-711.

J. Les parcelles de terrain situées dans le canton de Harrington, comté d'Argenteuil, province de Québec, et constituées des lots numéros vingt-neuf, trente, trente et un, trente-quatre, trente-cinq, trente-six, trente-sept, trente-huit, trente-neuf, quarante, quarante et un, quarante-deux, quarante-trois, quarante-six, quarante-sept, quarante-huit, quarante-neuf, cinquante, cinquante et un, soixante-trois, soixante-quatre, soixante-cinq, soixante-sept, soixante-huit, soixante-neuf, soixante-dix, soixante et onze et soixante-douze de la subdivision du lot originaire numéro douze A (12-A-29, 30, 31, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington, dans le Neuvième rang.

K. Les parcelles de terrain situées dans le canton de Harrington, comté d'Argenteuil, et constituées des lots numéros quarante-trois, quarante-quatre, quarante-cinq, quarante-six, quarante-sept, quarante-huit, quarante-neuf, cinquante, cinquante et un, cinquante-deux, cinquante-trois, cinquante-quatre, cinquante-cinq, cinquante-six, cinquante-sept, cinquante-huit, cinquante-neuf, soixante, soixante et un, soixante-deux, soixante-trois, soixante-quatre, soixante-cinq, soixante-six,

soixante-sept, soixante-huit, soixante-neuf, soixante-quatorze, soixante-quinze, soixante-seize, soixante-dix-sept, soixante-dix-huit, soixante-dix-neuf, quatre-vingt, quatre-vingt-un, quatre-vingt-deux, quatre-vingt-trois, quatre-vingt-quatre, quatre-vingt-cinq, quatre-vingt-six, quatre-vingt-sept de la subdivision du lot originaire numéro douze A (12A-43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86 et 87) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington, dans le Huitième rang.

L. Les parcelles de terrain situées dans le canton de Harrington, comté d'Argenteuil, et constituées des lots numéros vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf, trente, trente et un, trente-deux et trente-trois, de la subdivision du lot originaire numéro quatorze B (14B-27, 28, 29, 30, 31, 32, 33) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington, dans le Neuvième rang.

M. Les parcelles de terrain situées dans le canton de Harrington, comté d'Argenteuil, et constituées des lots numéros cent quatre, cent cinq, cent six, cent sept, cent huit, cent neuf, cent dix, cent onze, cent douze, cent treize, cent quatorze, cent quinze, cent dix-huit, cent dix-neuf, cent vingt et cent vingt et un de la subdivision du lot originaire numéro treize B (13B-104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington, dans le Neuvième rang.

N. Les parcelles de terrain situées dans le canton de Harrington, comté d'Argenteuil, province de Québec, et constituées des lots numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, vingt et un, vingt-six, vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf, trente et trente et un de la subdivision du lot originaire numéro onze A (11A-1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 21, 26, 27, 28, 29, 30 et 31) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington, dans le Huitième rang.

Taxes municipales: $1 407,83; taxes scolaires: $168,91. Total: $1 576,74.

Pelletier, Raymond, adresse inconnue.

Un terrain vacant situé dans le canton de Harrington, comté d'Argenteuil, province de Québec, constitué comme suit:

Premièrement: Une partie du résidu non subdivisé du lot quatorze B (ptie 14B), dans le Neuvième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Harrington, mesurant deux cents pieds de largeur sur une profondeur de cent pieds, bornée en front à l'ouest par une rue projetée, à l'arrière à l'est et d'un côté au sud par une partie du résidu non subdivisé du lot quatorze B, et de l'autre côté au nord par une autre partie du résidu non subdivisé de ce même lot quatorze B (numéro non officiel 5049, sur un plan cité ci-après).

La propriété décrite ci-dessus est celle qui est désignée sous les numéros non officiels 5050, 5051, 5052, et 5053, sur un plan préparé par Maurice Gaudreault, arpenteur-géomètre, daté du 7 juillet mil neuf cent cinquante-neuf et révisé le 26 avril mil neuf cent soixante.

A retrancher: 80% à l'est, vendu à Denis Barsalou en 1975, lors d'une vente pour taxes.

Deuxièmement: Une autre partie du résidu non subdivisé du lot quatorze B (ptie 14B) aux mêmes plan et livre de renvoi officiels, mesurant cent pieds de largeur sur une profondeur de cent pieds, et bornée en front à l'est et d'un côté au nord par des rues projetées, à l'arrière à l'ouest par une partie du résidu non subdivisé du lot quatorze B (numéros non officiels 5059 et 5060 sur le plan mentionné ci-dessus) et de l'autre côté au sud par une autre partie du résidu non subdivisé de ce même lot quatorze B (numéro non officiel 5066 sur le plan mentionné ci-dessus).

La propriété décrite ci-dessus en deuxième lieu est celle qui est désignée sous les numéros non officiels 5064 et 5065 sur le plan mentionné ci-dessus.

Les dimensions ci-dessus mentionnées sont en mesures anglaises, et plus ou moins.

Taxes municipales: $34,12.

Municipalité du canton de Gore

Ayotte, Marcel, 72 ouest, Laurier, Montréal (Qué.).

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant composé du lot numéro quatre-vingt-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro Un, lettre « A », dans le deuxième rang (1-A-89, rang II), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement d'Argenteuil;

Mesurant cinquante pieds (50′) de largeur, dans ses lignes nord-ouest et sud-est, sur une profondeur de cent pieds (100′) dans ses lignes sud-ouest et nord-est, formant une superficie totale de cinq mille pieds carrés (5,000 pi²), mesure anglaise, plus ou moins.

Taxes municipales: $62,12; taxes scolaires: $27,07. Total: $89,19.

Belzile, Diane, adresse inconnue.

Un emplacement situé au Lac-Bellevue dans le comté d'Argenteuil et composé des lots numéros Quarante-six et Quarante-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro Quatorze « A » dans le rang Trois (14A-46 et 47, III) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore division d'enregistrement d'Argenteuil.

Taxes municipales: $81,30; taxes scolaires: $42,77. Total: $124,07.

Bernier, Guy, 455 boulevard Robin, app. 111, Laval (Qué.)

1. Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro onze « A » dans le rang Trois (Ptie 11A rang III) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore division d'enregistrement d'Argenteuil.

De forme irrégulière borné vers le nord par une partie du lot 11A et une rue projetée étant également partie du lot 11A; vers l'est par le chemin de Mille-Iles; vers le sud par une rue projetée étant également partie du lot 11A; et vers l'ouest par d'autres parties dudit lot 11A;

Mesurant cent pieds (100′) dans une ligne nord et environ soixante-quinze pieds (75′) dans l'autre ligne nord; environ deux cent deux pieds (202′) dans sa ligne est; et environ deux cents pieds (200′) dans sa ligne sud et cent pieds (100′) dans chacune de ses lignes ouest; contenant une superficie d'environ 27,500 pieds carrés.

Le côté nord est situé à environ 2,300 pieds de la ligne de division des rangs f et 4 (ladite distance ayant été prise le long du chemin des Mille-Iles).

Cet emplacement porte les numéros de subdivisions non officielles 92, 93, 94, 95, sur un plan projet préparé par Léopold Moretti a.-g.

2. Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro onze « A » dans le rang Trois (Ptie 11A, rang III) auxdits plan et livre de renvoi officiels.

De forme rectangulaire borné vers l'ouest, le nord et l'est par d'autres parties du lot 11A; vers le sud par une rue projetée faisant également partie du lot 11A;

Mesurant cinquante pieds (50') de largeur par cent pieds (100') de profondeur; contenant une superficie de 5,000 pieds carrés.

Le côté est est situé à environ 300 pieds du chemin des Mille-Iles et le côté nord est situé à environ 2400 pieds de la ligne de division des rangs 3 et 4 (ladite distance ayant été prise le long du chemin des Mille-Iles).

Cet emplacement porte le numéro de subdivision non officielle 89 sur un plan projet préparé par Léopold Moretti a.-g.

Taxes municipales: $154,68; taxes scolaires: $35,75. Total: $190,43.

Boileau, André, 126, Dauvergne, Longueuil (Qué.).

Lot no Ptie 16B, rang II.

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro seize « B » dans le rang Deux (Ptie 16B rang II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore division d'enregistrement d'Argenteuil.

De forme irrégulière borné vers le nord-ouest par une rue projetée d'une largeur de cinquante (50') pieds étant également partie du lot 16B; vers le sud-est par une autre rue projetée étant également partie du lot 16B; vers le sud-ouest par les lots 16B-15, 14, 13, 12, 11 et partie du lot 16B-10; vers le nord-ouest par une autre partie du lot 16B.

Mesurant deux cents pieds et cent huit pieds et quarante-huit centièmes de pied dans sa ligne brisée nord-ouest; deux cent dix-neuf pieds et vingt-trois centièmes de pied (219.23') dans sa ligne sud-est; quatre-vingt-sept pieds et neuf dixièmes de pied (87.9') et cent quatre-vingt-dix-pieds (190') et cinquante-trois pieds et quatre dixièmes de pied (53.4') dans sa ligne brisée sud-est; trois cent cinquante-cinq pieds et un centième de pied (355.01') dans sa ligne sud-ouest.

Contenant une superficie de 82,358 pieds carrés.

Cet emplacement porte le numéro de subdivision non officielle 133 sur un plan.

Taxes municipales: $161,11; taxes scolaires: $71,24. Total: $232,35.

Bondo, Albert, 1755, Albert, Brossard (Qué.).

Lot no Ptie 17A-136; Ptie 17B-134, rang II.

1. Une partie du lot originaire numéro dix-sept « A » dans le rang Deux (Ptie 17A, rang II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement d'Argenteuil.

De forme irrégulière, borné vers le nord par une rue projetée d'une largeur de soixante-six pieds (66') étant également partie du lot 17A; vers l'est par la ligne de division des lots 17A et 17B, vers le sud et l'ouest par une autre partie du lot 17A.

Mesurant cent soixante-quatre pieds et un centième de pied (164.01') dans sa ligne nord; deux cent quatre-vingt-dix-neuf pieds et soixante-treize centièmes de pied (299.73') dans sa ligne est; deux cent dix-sept pieds et trois centièmes de pied (217.03') dans sa ligne sud; deux cent quatre-vingt-quinze pieds (295') dans sa ligne ouest, contenant une superficie de 56,203 pieds carrés.

Le coin nord-est dudit emplacement est situé à une distance de 369.88 pieds de la ligne de division des rangs 2 et 3 (ladite distance ayant été prise le long de la ligne de division des lots 17A et 17B.

Cet emplacement porte le numéro de subdivision non officielle 36.

2. Une partie du lot originaire numéro dix-sept « B » dans le rang Deux (Ptie 17B, Rang II) auxdits plan et livre de renvoi officiels.

De forme irrégulière, borné vers le nord par une rue projetée d'une largeur de soixante-six pieds (66') étant également partie du lot 17B; vers l'est et le sud par une autre partie du lot 17B; vers l'ouest par la ligne de division des lots 17A et 17B.

Mesurant quatre-vingt-cinq pieds et quatre-vingt-dix-neuf centièmes de pied (85.99') dans sa ligne nord; deux cent quatre-vingt-quinze pieds (295') dans sa ligne est; trente-deux pieds et quatre-vingt-dix-sept centièmes de pied (23.97') dans sa ligne sud; deux cent quatre-vingt-dix-neuf pieds et soixante treize centièmes de pied (299.73') dans sa ligne ouest; contenant une superficie de 17,547 pieds carrés.

Le coin nord-ouest est situé à une distance de 369.88 de la ligne de division des rangs 2 et 3 (ladite distance ayant été prise le long de la ligne de division des lots 17A et 17B.). Cet emplacement porte le numéro de subdivision non officielle 134.

Taxes municipales: $121,74; taxes scolaires: $215,94. Total: $337.68.

Bourgeois, Léopold, 45, Winter, Shédiac, N.B.

Ptie 14A-132, rang III.

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro Quatorze « A » dans le rang Trois (Ptie 14A, rang III) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore division d'enregistrement d'Argenteuil.

De forme irrégulière borné vers le nord et l'est par une rue projetée étant également partie du lot 14A; vers le sud par une autre partie du lot 14A; vers l'ouest par le lot 13B;

Mesurant deux cent soixante-treize pieds et soixante-seize centièmes de pied (273.76') dans sa ligne nord; cent sept pieds et quatre-vingt-quinze centièmes de pied (107.95') dans sa ligne est; deux cent soixante-neuf pieds et quatre vingt-quinze centièmes de pied (269.95') dans sa ligne sud; cent vingt-six pieds et soixante-six centièmes de pied (126.66') dans sa ligne ouest; et contenant une superficie de 31,203 pieds carrés.

Le côté sud est situé à une distance de 2,191 pieds de la ligne de division des rangs 2 et 3 (ladite distance ayant été prise sur la ligne séparative des lots 13B et 14A).

Cet emplacement porte le numéro de subdivision non officielle 132 sur un plan.

Taxes municipales: $120,08; taxes scolaires: $71,24. Total: $191,32.

Brouillard, M. et Mme Gilles, 236, 3e Avenue, ville St-Pierre, (Qué.).

Lot no Ptie 1A, rang III.

Un emplacement vacant situé dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant composé d'une partie du lot originaire numéro un, lettre « A » dans le troisième Rang (Ptie 1-A, rang III) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement d'Argenteuil; borné au nord-est, par une rue projetée de quarante pieds (40') de largeur, étant le (lot 1-A-2, projeté, rang III), et de tous autres côtés, par d'autres parties non subdivisées dudit lot; mesurant cinquante pieds (50') de largeur, dans ses lignes nord-est et sud-ouest, sur une profondeur de cent pieds (100'), dans ses lignes nord-ouest et sud-est, formant une superficie totale de cinq mille pieds carrés (5,000 pi^2), mesure anglaise, plus ou moins;

La ligne sud-est dudit emplacement est parallèle à la ligne de division entre les lots 1-A et 1-B, rang III, canton de Gore, et est située à une distance de deux cent quatre-vingt-dix pieds (290') au nord-ouest de celle-ci;

La ligne sud-ouest dudit emplacement est perpendiculaire à la ligne de division entre les lots 1-A et 1-B, rang III, et est située à une distance de mille soixante et onze pieds (1,071') de la ligne de division des rangs II et III dudit cadastre; cette distance étant

mesurée le long de la ligne de division des lots 1-A et 1-B, rang III, dudit cadastre;

Cet emplacement porte le numéro quarante et un (No-41).

Taxes municipales: $47,95; taxes scolaires: $10,18. Total: $58,13.

Cayer, Eugène, 387, Paul-Pau, Montréal (Qué.).

Lot no Ptie 16A, Rang II.

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro Seize « A » dans le rang Deux (Ptie 16A rang II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore division d'enregistrement d'Argenteuil.

De forme irrégulière borné vers le nord-ouest par une rue projetée d'une largeur de cinquante pieds (50') étant également partie du lot 16A; au nord-est, au sud-est et au sud-ouest par autre partie du lot 16A;

Mesurant deux cent soixante-sept pieds et dix-huit centièmes de pied (267.18') dans sa ligne nord-ouest; deux cent cinquante-quatre pieds et cinquante et un centièmes de pied (254.51') dans sa ligne nord-ouest; deux cent soixante-deux pieds (262') dans sa ligne sud-est; trois cent dix pieds et sept centièmes de pied (310.07') dans sa ligne sud-ouest et contenant une superficie de 73,954 pieds carrés.

L'angle nord est situé à une distance de deux cent trente-quatre pieds et cinquante-huit centièmes de pied (234.58') au nord de la ligne de division entre les rangs I et II; l'angle est est situé à une distance de 227.73 pieds au sud-ouest d'un point sur la ligne de division des lots 16A et 16B, (ledit point étant situé à une distance de 148.54 pieds au sud de l'angle sud-est de la rue 16A-9) (cette dernière distance ayant été prise le long de la ligne de division entre les lots 16A et 16B.

Cet emplacement porte le numéro de subdivision non officielle 93.

Taxes municipales: $170,04; taxes scolaires: $120,27. Total: $290,31.

Chénier, M. et Mme Roger, 8782, Le Corbusier, St-Léonard (Qué.).

Lot Ptie 12B, rang I

Une certaine étendue de terre sise et située dans la municipalité de Gore, Lakefield, dans le comté d'Argenteuil, connue et désignée comme étant une partie du lot originaire numéro Douze B, rang I, (Ptie 12B, rang I), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Gore, de figure rectangulaire et bornée ladite partie comme suit: en front au nord-ouest, d'un côté au sud-ouest et de l'autre côté au nord-est par d'autres parties dudit lot originaire no 12B, (propriété de la Venderesse), et en arrière au sud-est, par une partie du lot originaire no 13, rang I, canton de Gore; mesurant ladite partie deux cent cinquante pieds de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est, sur une profondeur de deux cent quatre-vingt-neuf pieds dans ses lignes sud-ouest et nord-est, et contenant une superficie totale de soixante-douze mille deux cent cinquante pieds carrés (72,250 pi²), l'angle sud-ouest de ladite partie étant situé à une distance de trois mille cinq cent quatre-vingt-dix pieds du chemin public (chemin Gore), et l'angle sud-est de ladite partie étant situé à une distance de trois mille six cent trente-trois pieds du chemin public (chemin Gore), et la ligne nord-ouest de ladite partie étant située à une distance parallèle de six cent soixante-huit pieds de la ligne de division qui sépare les lots originaires nos 12B et 12A, rang I, canton de Gore, et la ligne sud-est de ladite partie étant elle-même la ligne de division des lots originaires nos 12B et 13 rang I, canton de Gore, le tout mesure anglaise et plus ou moins. Sans aucune bâtisse dessus érigée.

Taxes municipales: $147,58; taxes scolaires: $119,11. Total: $266,69.

Cormier, M. et Mme Philippe, 2535, Bilodeau, Montréal (Qué.)

Lot no 16A-32, rang 2, 16B-90, rang 2.

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme suit:

1. D'une partie du lot originaire numéro Seize « A » dans le rang Deux (Ptie 16A rang II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore division d'enregistrement d'Argenteuil. De forme irrégulière borné vers le nord et vers l'ouest par autre partie du lot 16A; vers l'est par partie du lot 16B en second lieu décrit; vers le sud-est par une rue projetée d'une largeur de soixante-six pieds (66') étant également partie du lot 16A;

Mesurant deux cent quatre-vingt-quinze pieds et neuf dixièmes de pied (295.9') dans sa ligne nord; cent quatre-vingt-pieds et quatre-vingt-dix-neuf centièmes de pied (180.99') dans sa ligne est; trois cent onze pieds et soixante-quatre centièmes de pied (311.64') dans sa ligne sud-est; deux cent cinquante-trois pieds et seize centièmes de pied (253.16') dans sa ligne ouest; contenant une superficie de 65,126 pieds carrés.

L'angle nord-est dudit emplacement est situé à une distance de 577.83 pieds au sud de l'angle nord-est du lot originaire 16A;

Cet emplacement porte le numéro de subdivision non officielle 32.

2. D'une partie du lot originaire numéro seize « B » dans le rang Deux (Ptie 16B rang II) auxdits plan et livre de renvoi officiels.

Borné vers le nord et l'est par autre partie du lot 16B, vers le sud-est par une rue projetée d'une largeur de soixante-six pieds (66') étant également partie du lot 16B, vers l'ouest par partie du lot 16A en premier lieu décrit;

Mesurant quarante-neuf pieds et un dixième de pied (49.1') dans sa ligne nord; cent soixante-treize pieds et trois centièmes de pied (173.03') dans sa ligne est; quarante-deux pieds et cinquante-huit centièmes de pied (42.58') dans sa ligne sud-est; cent quatre-vingts pieds et quatre-vingt-dix-neuf centièmes de pied (180.99') dans sa ligne ouest; contenant une superficie de 8,061 pieds carrés.

Cet emplacement porte le numéro de subdivision non officielle no 90.

Taxes municipales: $155,00; taxes scolaires: $215,94. Total: $370,94.

Côté, Blandine, 4588, Parthenais, Montréal (Qué.)

Lot no Ptie 18-126, rang 2

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro dix-huit dans le rang Deux (Ptie 18 rang II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore division d'enregistrement d'Argenteuil.

De forme irrégulière borné vers l'ouest et le nord par autre partie du lot 18; vers l'est et le sud par des rues projetées d'une largeur de cinquante pieds (50') étant également partie du lot 18;

Mesurant trois cent soixante pieds (360') dans sa ligne nord; cent soixante-quinze pieds (175') dans sa ligne est; trente-cinq pieds et soixante-treize centièmes de pied (35.73') dans sa ligne sud-est; trois cent trente-cinq pieds et un dixième de pied (335.1') dans sa ligne sud; deux cent sept pieds et sept dixièmes de pied (207.7') dans sa ligne ouest; contenant une superficie de 73,075 pieds carrés.

Le côté est est situé à une distance de 345 pieds de la ligne de division des comtés des Deux-Montagnes et d'Argenteuil et le côté sud est situé à une distance de 345 pieds de la limite sud du lot 18.

Cet emplacement porte le numéro de subdivision non officielle no 126.

Taxes municipales: $155,00; taxes scolaires: $119,11. Total: $274,11.

Desmardiros, Dickram, 8670, avenue Stuart, app. 4, Montréal (Qué.)

Lot no 15A-ptie 19; 15-A-36, rang VI

1. Un terrain composé de la subdivision trente-six du lot originaire numéro quinze A (15A-36) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, dans le Sixième rang, comté d'Argenteuil.

2. Une partie de la subdivision numéro dix-neuf de ce même lot originaire numéro quinze A (15A-19), aux mêmes plan et livre de renvoi officiels, mesurant environ cent vingt et un pieds et six dixièmes (121⅙') de largeur sur vingt pieds (20') de profondeur et bornée au sud par la subdivision trente-six, du lot originaire quinze A (15A-36), décrite ci-dessus, au nord-est et à l'ouest par d'autres parties de la subdivision dix-neuf du lot originaire quinze A (15A-19). Cette partie de la subdivision dix-neuf du même lot numéro quinze A (15A-19) fait partie d'une voie carrossable.

Taxes municipales: $71,58; taxes scolaires: $28,52. Total: $100,10.

Desmeules, Florent, 8520, Dubuisson, app. 3, Montréal (Qué.)

Lot no 15A-135-136, rang I

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro Quinze « A » dans le rang Un (Ptie 15A rang I) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore division d'enregistrement d'Argenteuil.

De forme régulière, borné au nord-est par la limite des rangs 1 et 2; au sud-est par le lot 15B et au sud-ouest par une rue projetée étant également partie du lot 15A au nord-ouest par une partie du lot 15A;

Mesurant deux cent soixante-dix-sept pieds et un dixième de pied (277.1') dans sa ligne nord-est; cent vingt et un pieds et six dixièmes de pied (121.6') dans sa ligne sud-est; deux cent soixante-douze pieds et quarante-six centièmes de pied (272.46') dans sa ligne sud-ouest; cent soixante-douze pieds et trois dixièmes de pied (172.3') dans sa ligne nord-ouest; contenant une superficie de 40,038 pieds carrés.

Cet emplacement porte le numéro de subdivision non officielle no 135.

Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro Quinze « A » dans le rang Un (Ptie 15A, rang I) auxdits plan et livre de renvoi officiels.

De forme régulière borné au nord-est par la limite des rangs 1 et 2; au sud-est par une partie du lot 15A; au sud-ouest par une rue projetée étant également partie du lot 15A; au nord-ouest par une autre partie du lot 15A;

Mesurant deux cent trois pieds et quarante-trois centièmes de pied (203.43') dans sa ligne nord-est; cent soixante-douze pieds et trois dixièmes de pied (172.3') dans sa ligne sud-est deux cents pieds (200') dans sa ligne sud-ouest; deux cent neuf pieds et cinquante-deux centièmes de pied (209.52') dans sa ligne nord-ouest contenant une superficie de 38,182 pieds carrés.

Le côté sud-est est situé à une distance de 277.1 pieds de la limite des lots 15B et 15A (ladite distance ayant été prise le long de la ligne de division des rangs 1 et 2).

Cet emplacement porte le numéro de subdivision non officielle no 136.

Taxes municipales: $159,26; taxes scolaires: $120,27. Total: $279,53.

Gerry, Gordon, R., 18, Cedar Ave., Pointe-Claire (Qué.).

Lot no 14B-26; ptie 14B-15, Rang 6.

1. La subdivision vingt-six du lot numéro quatorze B (14B-26) aux plan et livre de renvoi officiels du Sixième rang, dans le canton de Gore, comté d'Argenteuil.

2. Une partie de la subdivision quinze du lot numéro quatorze B (14B- ptie 15) aux plan et livre de renvoi officiels, mesurant vingt pieds (20') de profondeur sur quarante pieds (40') de profondeur, bornée au nord par la subdivision vingt-six de ce même lot numéro quatorze B (14 B-26), décrite ci-dessus, et à l'est, au sud et à l'ouest par d'autres parties de la subdivision quinze de ce même lot numéro quatorze B (14 B-ptie 15). Cette partie de la subdivision quinze de ce même lot numéro quatorze B (14 B-ptie 15) fait partie d'une route.

Taxes municipales: $57,32.

Gidda, Nirmal S., 470, Montrose Dr., Beaconsfield (Qué.).

Lot no ptie 12B, rang 1.

Un terrain situé dans la municipalité de Gore, Lakefield, comté d'argenteuil, connu et désigné comme faisant partie du lot originaire numéro douze B, dans le Premier rang (ptie 12B, rang 1) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, de forme rectangulaire, et borné comme suit:- en avant au nord-ouest, d'un côté au sud-ouest et de l'autre côté au nord-est par d'autres parties de ce même lot originaire no 12B, et à l'arrière au sud-est par une partie du lot originaire numéro 13 de ce même Premier rang, mesurant deux cent cinquante pieds de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est sur une profondeur de deux cent quatre-vingt-neuf pieds dans ses lignes sud-ouest et nord-est, et ayant une superficie totale de soixante-douze mille deux cent cinquante pieds carrés (72,250 p. c.), l'angle sud-ouest de ladite partie étant situé à une distance de mille quatre-vingt-dix pieds du chemin public (Gore Road), et l'angle sud-est de cette même partie étant situé à une distance de mille cent trente-trois pieds du chemin public (Gore Road, et la ligne nord-ouest étant située à une distance de six cent soixante-huit pieds (668') de la ligne de division des lots originaires 12B et 12A, Premier rang, canton de Gore, et étant parallèle à cette ligne, et la ligne sud-est de cette même partie étant elle-même la ligne de division entre les lots originaires numéros 12B et 13, Premier rang, canton de Gore, le tout en mesures anglaises, et plus ou moins.

Taxes municipales: $118,77; taxes scolaires: $243,98. Total: $362,75.

Henrikso, Arthur Lars, 356, 17e Avenue, Deux-Montagnes (Qué.)

Lot no Ptie 12A, rang 4.

Un terrain vacant situé à Lakefield dans la municipalité de Gore, comté d'Argenteuil, connu et désigné comme faisant partie du lot originaire douze, lettre « A » (ptie 12A), dans le Quatrième rang (R. IV) du canton de Gore, aux plan et livre de renvoi officiels de ce canton, division d'enregistrement d'Argenteuil, mesurant soixante-quinze pieds (75') de largeur dans ses lignes est et ouest, sur une profondeur de cent pieds (100') dans ses lignes nord et sud et contenant 7,500 pieds carrés; la ligne ouest de ce terrain est la continuation en ligne droite de la ligne ouest du lot 12-A-47, dudit cadastre; ce terrain est de forme rectangulaire et borné au sud, par le lot 12-A-47 de ce même cadastre, en front à l'ouest par une rue privée, et de tous les autres côtés par d'autres parties de ce même lot 12A. Le tout est en mesures anglaises, et plus ou moins.

Taxes municipales: $44,82.

Kelley, H. J., 94, Donegani, Pointe-Claire (Qué.).

Lot no ptie 10, rang 6.

Un chalet appartenant à M. H.J. Kelley, et situé sur une partie du lot numéro dix, dans le Sixième rang du canton de Gore. Le terrain sur lequel ce bâtiment est érigé demeure la propriété de M. R. Frazer, des Mille-Iles. Les dimensions du chalet sont de douze pieds sur vingt-quatre.

Taxes municipales: $139,65; taxes scolaires: $196,69. Total: $336,34.

Cormier, Jacques, 5%, Katz, Miss Sharon, 95%, 6580 avenue MacDonald, Montreal (Qué.).
Lot no 18-18, rang 2.
Un emplacement situé à Lakefield dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant le lot numéro dix-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix-huit dans le rang Deux (18-18, rang II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement d'Argenteuil.
Taxes municipales: $74,03.

Komaroff, Michel, 2, rue Solferino Paris, France 75007
Lot no 10B-36, rang 4.
Un terrain connu et désigné comme étant la subdivision trente-six du lot originaire dix, lettre « B » (10B-36) dans le Quatrième rang (Rg. IV) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore.
Taxes municipales: $63,21; taxes scolaires: $31,52. Total: $94,73.

Lacroix, E. Ratté, 135, Sherbrooke, app. 601, Montréal (Qué.).
Lot no 17A-20, rang 2.
Un emplacement situé à Lakefield dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant le lot numéro Vingt de la subdivision officielle du lot originaire numéro Dix-sept « A » dans le rang Deux (17A-20, rang II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement d'Argenteuil.
Taxes municipales: $44,47; taxes scolaires: $16,64. Total: $61,11.

Luty, Jean Michel, 3801, Henri-Bourassa, app. 6, Montréal (Qué.).
Lot no 16B-130, rang 2.
Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro Seize « B » dans le rang Deux (Ptie 16B rang II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore division d'enregistrement d'Argenteuil.
De forme irrégulière borné vers l'ouest et le nord par une autre partie du lot 16B; vers l'est par une rue projetée étant également partie du lot 16B; vers le sud par une autre rue projetée d'une largeur de cinquante pieds (50') étant également partie du lot 16B.
Mesurant deux cent vingt pieds (220') dans sa ligne nord; deux cent soixante-dix-huit pieds (278') dans sa ligne est; cent un pieds et soixante-six centièmes de pied (101.66') et cent quatre-vingt-quinze pieds et soixante-quatre centièmes de pied (195.64') dans sa ligne sud; deux cent quatre-vingt-quinze pieds (295') dans sa ligne ouest contenant une superficie de 75,439 pieds carrés.
L'angle sud-ouest dudit emplacement est situé à une distance de 417.43 pieds de la ligne de division des lots 16A et 16B (ladite distance ayant été prise le long de la rue projetée). Le prolongement du côté nord vers l'ouest jusqu'à la ligne de division des lots 16A et 16B est situé à une distance de 3,295.16 pieds des rangs deux et trois (ladite distance ayant été prise le long de la ligne de division des lots 16A et 16B). Cet emplacement porte le numéro de subdivision non officielle no 130.
Taxes municipales: $150,61; taxes scolaires: $71,24. Total: $221,85.

Mailloux, Lucien, 8735, Trottier, St-François-Sud, Laval (Qué.).
Lot no 16B-4, rang 2.
Un emplacement situé dans la municipalité de Gore, dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné sous le lot numéro Quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro Seize B (no 16B-4) sur le plan et au livre de renvoi officiels du canton de Gore, Rang II. Sans bâtisse dessus construite.
Taxes municipales: $58,08; taxes scolaires: $53,15. Total: $111,23.

Mansey, Suzanne, adresse inconnue.
Lot no Ptie 11A, rang 3.
Un certain terrain situé à Lakefield, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro Onze A du rang trois (rang 3), canton de Gore, au cadastre officiel dudit canton de Gore, comté d'Argenteuil, mesurant deux cent soixante-quinze pieds de largeur sur cent cinquante pieds (150) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, le tout tel que montré sur un plan de subdivision projeté et préparé par Maurice Gaudreault, a.-g. et en date du 31 janvier 1961, et déposé parmi les minutes du notaire soussigné sous le numéro 294 et comme étant la subdivision projetée numéro neuf et bornée comme suit: en front à l'ouest par un terrain vacant, d'un côté au nord par un autre terrain vacant en arrière au sud par la subdivision projetée 11A-8 et de l'autre côté au sud par une rue projetée, et faisant une superficie minima de quarante mille pieds carrés. (40,000 pi²).
Taxes municipales: $44,46; taxes scolaires: $21,23. Total: $65,69.

McMichael, Richard Clark, adresse inconnue.
Lot no 10B-12, 9B-2, rang 5.
Une étendue de terrain connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, comme étant le lot numéro douze de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix, lettre « B », et le lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro neuf, lettre « B », tous deux dans le Cinquième rang (10B-12 et 9B-2, Rg 5), sans bâtiments.
Taxes municipales: $71,00; taxes scolaires: $42,05. Total: $113,05.

Plott, Sarah Thompson, adresse inconnue.
Lot no ptie 10A, rang 2.
Une moitié indivise de:
L'étendue de terrain connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, comme faisant partie du lot numéro dix, lettre A, dans le Deuxième rang (ptie 10A, rang 2), mesurant cent pieds (100') dans les lignes sud et nord; cinquante-cinq pieds (55') dans la ligne est, et soixante pieds (60') dans la ligne ouest; bornée au sud par un chemin privé; à l'ouest par la propriété de F. M. Couchman, *et al*, ou représentants; à l'est et au nord par la propriété de James Russel Thompson ou représentants. Y compris les bâtiments dessus construits.
Taxes municipales: $43,06; taxes scolaires: $21,02. Total: $64,08.

Proulx, Jean-Paul, adresse inconnue.
Lot no 1A-237, rang 2.
Un emplacement vacant situé dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant composé du lot numéro deux cent trente-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro un, lettre « A », dans le deuxième rang (1A-237, rang II), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement d'Argenteuil;
Mesurant ledit emplacement, cinquante pieds (50') de largeur, dans ses lignes sud-est et nord-ouest, sur une profondeur de cent pieds (100') dans ses lignes sud-ouest et nord-est, formant une superficie totale de cinq mille pieds carrés (5,000 pi²) mesure anglaise, plus ou moins.
Taxes municipales: $59,60; taxes scolaires: $53,15. Total: $112,75.

Ricard, Roger, 2620 St-Germain, app. 3, Montréal (Qué.).
Lot no Ptie 3B, rang 5.
Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro Trois « B » dans le rang Cinq (Ptie 3B rang V) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore division d'enregistrement d'Argenteuil.
De forme parallélongrammatique, mesurant cent quarante-cinq pieds (145′) de largeur sur une profondeur de deux cent cinquante-deux pieds (252′), mesure anglaise.
Partant d'un point un situé à soixante pieds et sept dixièmes de pied (60.7′) de la ligne de division des lots trois B et quatre A rang Cinq; cedit point étant situé à deux mille cent six pieds et neuf dixièmes de pied (2,106.9′) au sud de la ligne séparative des rangs Cinq et Six du canton de Gore. Dudit point, un point de départ de cette partie de terrain dans une direction ouest une distance de cent quarante-cinq pieds (145′) jusqu'au point deux; de là, dans une direction sud une distance de deux cent cinquante-deux pieds (252′) jusqu'au point trois; de là, dans une direction est une distance de cent quarante-cinq pieds (145′) jusqu'au point quatre; de là, dans une direction nord une distance de deux cent cinquante-deux pieds (252′) jusqu'au point un point de départ dudit terrain.
Borné de tous les côtés par le résidu du lot trois B notamment à l'est et au sud par des rues proposées, la ligne ouest de cet emplacement étant parallèle à la ligne de division des lots trois B et trois A rang Cinq et situé à sept cent quatre-vingt-cinq pieds et sept dixièmes de pied (785.7′) à l'est de celle-ci. Contenant une superficie de trente-six mille cent cinquante pieds carrés (36,150 pi²).
Taxes municipales: $88,79; taxes scolaires: $20,37. Total: $109,16.

Myles, Mme S. Bulman, 144, Sanford, Saint-Lambert.
Lot no ptie 16A-24, rang 2, ptie 16B-81, rang 2.
Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil et comprenant:
1. Une partie non subdivisée du lot originaire numéro seize « A », dans le Deuxième rang (ptie 16A, rang II), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement d'Argenteuil.
Bornée au nord-est par parties des lots 16A et 16B, dans le Troisième rang du même cadastre; au sud-est par une partie du lot 16B, dans le Deuxième rang du même cadastre; au nord-ouest par une autre partie du lot 16A, dans le Troisième rang et au sud-ouest par une rue étant une partie du lot 16A, dans le Deuxième rang.
Mesurant cent soixante-sept pieds et vingt-quatre centièmes (167.24′) le long de la rue; deux cent quatre-vingt-dix-neuf pieds et neuf centièmes (299.09′) au sud-est, le long du lot 16B, dans le Deuxième rang; cent cinquante-sept pieds (157′) au nord-est le long des lots 16A et 16B, dans le Troisième rang et contenant en superficie 56,519 pieds carrés.
Cet emplacement porte le numéro 24 sur le plan projeté.
2. Une partie non subdivisée du lot originaire numéro seize « B », dans le Deuxième rang (ptie 16B, rang II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement d'Argenteuil.
Bornée au nord-est par le lot originaire 16B, dans le Troisième rang; au nord-ouest par le lot originaire 16A, dans le Deuxième rang; au sud-ouest par une rue étant une partie du lot 16B, dans le deuxième rang et au sud-est par une autre partie du lot originaire 16B, dans le Troisième rang.
Mesurant quatre-vingt-quatre pieds (84′) au nord-est; deux cent quatre-vingt-dix-neuf pieds et neuf centièmes (299.09′) au nord-ouest; deux cent quatre-vingt-quinze pieds (295′) au sud-est et trente-quatre pieds et soixante-huit centièmes (34.68′) au sud-ouest, et contenant en superficie 17,505 pieds carrés.
Cet emplacement porte le numéro 81 sur le plan projeté.
Taxes municipales: $151,36.

Richer, Louis P., 8062 St-Denis, Montréal (Québec.).
Lot no Ptie 1B-273-274, rang 3.
Un emplacement situé en la municipalité de Dunany, comté d'Argenteuil, faisant partie du lot originaire numéro Un, lettre « B », dans le troisième Rang, canton de Gore (Ptie 1-B, rang III), division d'enregistrement du comté d'Argenteuil.
Borné au sud-ouest, par une rue projetée de quarante pieds (40′) de largeur, étant partie dudit lot 1-B, rang III, (1-B-286, rang III, projeté, et de tous autres côtés, par des parties non subdivisées dudit lot 1-B, rang III, canton de Gore;
Mesurant cent pieds de largeur (100′) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, par une profondeur de cent pieds (100′) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, contenant une superficie de dix mille pieds carrés (10,000 pi²), mesure anglaise, plus ou moins.
La ligne nord-ouest dudit emplacement est parallèle à la ligne de division entre les lots 1-A et 1-B, rang III, canton de Gore, et est située à une distance de cinq cent cinquante-sept pieds (557′) au sud-est de celle-ci.
La ligne sud-ouest dudit emplacement est perpendiculaire à la ligne de division entre les lots 1-A et 1-B, rang III, dudit canton de Gore, et est située à une distance de mille quatre cent cinquante et un pieds (1,451′) de la ligne de division des rangs II et III dudit canton, cette distance étant mesurée le long de la ligne de division des lots 1-A et 1-B, dudit canton en allant vers le sud-ouest.
Cet emplacement porte les numéros Deux cent soixante-treize et Deux cent soixante-quatorze (nos 273 et 274).
Avec maison.
Taxes municipales: $255,69; taxes scolaires: $474,79. Total: $730.48.

Riendeau, Jean-Guy, 4679 Boyer, Montréal, Qué.
Lot no 1A-21, rang 2.
Un emplacement vacant situé dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant composé du lot numéro vingt et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro Un, lettre « A », dans le deuxième Rang (1A-21, rang II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement d'Argenteuil.
Mesurant cinquante pieds (50′) de largeur, dans ses lignes sud-est et nord-ouest, sur une profondeur de cent pieds (100′) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, formant une superficie totale de cinq mille pieds carrés (5,000 pi²), mesure anglaise, plus ou moins.
Taxes municipales: $42,15.

Robitaille, M. et Mme Réal, 1615, Cartier, Montréal (Qué.).
Lots no 1A-331, rang 2, 1A-332, rang 2.
Un emplacement situé dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant les lots numéros Trois cent trente et un et Trois cent trente-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro Un « A » dans le rang Deux (1A-331 et 332, rang II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement d'Argenteuil.
Taxes municipales: $119,56; taxes scolaires: $42,68. Total: $162,24.

Roy, Jacques, 8431, boulevard Pie IX, app. 1, Montréal, (Qué.).
Lot no 1A-20, rang 2.
Un emplacement connu et désigné sous le lot numéro Vingt de la subdivision officielle du lot originaire numéro Un, lettre « A », dans le deuxième Rang (1A-20, rang II), des plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement du comté d'Argenteuil.
Mesurant ledit emplacement, cinquante pieds (50′) dans ses lignes nord-ouest, et sud-est, sur une profondeur de cent pieds (100′) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, contenant une super-

ficie totale de cinq mille pieds carrés (5,000 pi²), mesure anglaise, plus ou moins.

Taxes municipales: $162,92; taxes scolaires: $9,23. Total: $172,15.

St-Pierre, Francine, 5348, des Erables, Montréal, (Qué.).

Lot no 14A-33, rang 3.

Un emplacement situé au lac Bellevue à Lakefield dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant le lot numéro Trente-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro Quatorze « A » dans le rang Trois (14A-33, rang III) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement d'Argenteuil. Avec un chalet dessus construit, mesurant vingt-deux pieds (22′) sur trente-six pieds (36′).

Taxes municipales: $228,56; taxes scolaires: $61,11. Total: $289,67.

Wilson, Mark G., 1285, Richmond Road, App. 1707, Ottawa (Ontario).

Lot no ptie 10B-53, Rang 4.

Un emplacement vacant connu et désigné comme étant une partie du lot originaire dix, lettre « B », dans le Quatrième rang (ptie 10B, Rg IV), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore.

De forme irrégulière, mesurant en front trente pieds (30′) dans sa ligne nord-ouest; vingt pieds (20′) dans sa ligne ouest; cent pieds (100′) à l'arrière, dans sa ligne sud-est; environ cent soixante-cinq pieds (165′) d'un côté dans sa ligne sud-ouest; environ cent soixante pieds (160′) de l'autre côté dans sa ligne nord-est, et contenant en superficie 12,000 pieds carrés; mesure anglaise et plus ou moins.

Borné en front, au nord-ouest, et à l'ouest, par un chemin privé; au sud-est par le lac Solar; au nord-est par une autre partie du lot 10B; et au sud-ouest par une autre partie du même lot 10B appartenant à Irène Lazar-Seres (partie décrite à l'acte enregistré sous le numéro 121,477).

La ligne nord-ouest est le prolongement de la ligne sud-est de la route 10B-3, même rang et même cadastre.

Le point d'intersection des lignes nord-ouest et sud-ouest coïncide avec le point d'intersection des lignes nord-est et sud-est de ladite route 10B-3.

Le lot présentement décrit est aussi désigné sous le numéro 53 sur un plan projeté.

Taxes municipales: $99,47; taxes scolaires: $21,27. Total: $120,74.

WU, Bruce C.D., Chambre 1710, Asian House, 1 Hennessy Road, Hong-Kong.

Lot no ptie 16A, Rang 2.

Un emplacement vacant, de forme irrégulière, connu et désigné comme faisant partie de la partie non subdivisée du lot numéro seize A, dans le Deuxième rang (ptie n.s. 16A, Rg II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore.

Ce lot est désigné sous le numéro 16A-71 sur un plan préparé par Jean Blondin, arpenteur géomètre, le vingt et un mai mil neuf cent soixante-dix, et plus particulièrement décrit comme suit:

Commençant au point « A » situé à l'intersection de la ligne de division entre les lots 16A et 16B avec la limite sud du lot présentement décrit; de là, en direction nord-est le long de la ligne de division entre les lots 16A et 16B, une distance de cent vingt-trois pieds et vingt-trois centièmes (123.23′) jusqu'au point B; de là, en direction nord-ouest, une distance de quatre-vingt-six pieds et quarante centièmes (86.40′) jusqu'au point C; de là, en direction nord-est, une distance de cent quarante pieds (140′) jusqu'au point D; de là, en direction nord-ouest, quarante-neuf pieds et soixante-trois centièmes (49.63′) jusqu'au point E; de là, continuant en direction nord-ouest, une distance de quatre-vingts pieds et vingt-sept centièmes (80.27′) jusqu'au point F; de là, en direction ouest ou sud-ouest, une distance de cinquante-neuf pieds et dix-huit centièmes (59.18′) jusqu'au point G; de là, continuant dans la même direction, une distance de trois cent cinquante-quatre pieds et dix-huit centièmes (354.18′) jusqu'au point H; de là, en direction sud ou sud-est, une distance de deux cent seize pieds et trente-trois centièmes (216.33′) jusqu'au point I; de là, en direction nord, une distance de cent vingt-cinq pieds (125′) jusqu'au point J; de là, en direction est, une distance de cent deux pieds et soixante-dix centièmes (102.70′) jusqu'au point K; de là, en direction sud, une distance de cent vingt-cinq pieds (125′) jusqu'au point L; de là, en direction est, une distance de cent vingt-deux pieds (122′) jusqu'au point de départ A.

Cette étendue de terrain est bornée comme suit: le long de la ligne A-B par partie du lot 16B (désignée sur ledit plan comme étant le lot 16B-144); le long de la ligne B-C par le lot 16A-2; le long de la ligne C-D par le lot 16A-1, -2; le long de la ligne D-E par le lot 16A (désigné au même plan comme 16A-ptie 69); le long de la ligne E-F par le lot 16A (désigné au même plan comme étant le lot 16A-ptie 70); le long de la ligne F-G par le lot 16A (désigné au même plan sous le no 16A-ptie 70); le long de la ligne G-H par le lot 16A (désigné au même plan sous le numéro 16A-72); le long de la ligne H-I par la voie publique (ne portant aucun numéro cadastral); le long des lignes I-J, J-K, K-L par le lot 16A et le long de la ligne L-A par la voie publique (ne portant aucun numéro cadastral).

Le terrain vendu par les présentes contient une superficie totale de soixante-dix-huit mille sept cent soixante-treize pieds carrés (78,773 pi. ca.) tel qu'il apparaît sur le plan.

Taxes municipales: $113,04; taxes scolaires: $70,04. Total: $183,08.

Les Bonnes Entreprises Inc., 4975, Fisher, Montréal, (Qué.).

Lot no Ptie 18, rang 2.

Un emplacement situé à Lakefield dans le comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie non subdivisée du lot originaire numéro Dix-Huit dans le rang Deux (Ptie 18 rang II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement d'Argenteuil.

De forme irrégulière, borné au nord-est par la rue 18, subdivision 66; au sud-est par partie dudit lot 18; au nord-ouest par partie dudit lot 18.

Mesurant cent pieds et huit dixièmes de pied (100.8′) au nord-est, quatre-vingt-dix pieds (90′) au sud-est, environ cent pieds (100′) au sud-ouest, quatre-vingt-dix pieds (90′) au nord-ouest.

Le coin nord-est de ce lot étant situé à quatre cents pieds et trois dixièmes de pied (400.3′) au nord-ouest de l'angle sud de la rue 18, subdivision 67, cette distance étant prise le long de la limite sud-ouest de la rue 18 subdivision 66.

Avec un chalet dessus construit.

Taxes municipales: $216,90; taxes scolaires: $20,39 P.; taxes scolaires: $330,13 C. Total: $567,42.

Szeberenyi, S., 4895, Hampton, Montréal, (Qué.).

Lot no Ptie 11B, rang 4.

1. Un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot originaire onze, lettre B, dans le Quatrième rang (ptie 11B, rang IV), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore.

De forme carrée, mesurant cent pieds (100′) dans ses lignes est, nord, ouest et sud, en mesures anglaises et plus ou moins.

Borné en front à l'est par le chemin public, au sud par le chemin 11B-73, dudit rang, et du même cadastre, au nord et à l'ouest par d'autres parties de ce même lot 11B. Avec un chalet construit dessus.

2. Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot onze, lettre B, dans le Quatrième rang (ptie 11B, rg. IV) aux plan et livre de renvoi officiels du canton Gore.

Mesurant quatre-vingt-douze pieds (92′) de largeur dans ses lignes ouest et est par cent pieds (100′) de profondeur dans ses lignes nord et sud, mesures anglaises et plus ou moins.

Borné à l'ouest par la rue 11B-73, dudit rang, dudit cadastre, au nord et à l'est par d'autres parties dudit lot 11B demeurant la propriété du vendeur, et au sud par une autre partie dudit lot 11B appartenant à Peter Steigerwald. Avec un chalet y érigé.

Taxes municipales: $629,18; taxes scolaires: $10,67. Total: $639,85.

Théoret, G., 274, avenue Argyle, Verdun, (Qué.).
Lot no 1B-242, rang 2.

Un emplacement situé en la municipalité de Durany, comté d'Argenteuil, faisant partie du lot originaire numéro Un, lettre « B », dans le deuxième Rang du canton de Gore, (Ptie 1B, rang II), division d'enregistrement du comté d'Argenteuil.

Borné vers le sud-ouest, par une rue projetée de quarante pieds (40') de largeur, étant partie dudit lot numéro Un B, rang II, (1-B-239 projeté), en arrière, du côté nord-est, par une autre rue projetée faisant partie du lot numéro Un B, rang II (1-B-243 projeté), d'un côté, au nord-ouest, par une autre rue projetée de quarante pieds (40') de largeur, étant partie dudit lot numéro Un B, rang II (1-B-244 projeté), et de l'autre côté, au sud-est, par une partie non subdivisée dudit lot numéro Un B.

Mesurant cent deux pieds (102') de largeur dans sa ligne sud-ouest, et cent trois pieds et six dixièmes de pied (103.6') dans sa ligne nord-est, par une profondeur de cent huit pieds et cinq dixièmes de pied (108.5'), dans sa ligne nord-ouest, et de quatre-vingt-dix pieds (90') dans sa ligne sud-est, contenant une superficie totale de dix mille cent vingt-deux pieds carrés (10,122 pi²), mesure anglaise, plus ou moins;

La ligne nord-ouest de cet établissement est parallèle à la ligne de division entre les lots numéros 1-A et 1-B et est située à une distance de deux cent quarante pieds (240') au sud-est de celle-ci;

La ligne sud-ouest est perpendiculaire à la ligne de division entre les lots numéros 1-A et 1-B et située à une distance d'environ trois cent quatre-vingt-douze pieds et soixante-huit centièmes de pied (392.68') au sud-ouest de la ligne de division entre les rangs II et III dudit canton, cette distance étant mesurée le long de la ligne de division entre les lots numéros 1-A et 1-B, rang II, dudit cadastre, en allant vers le sud-ouest;

Cet emplacement porte le numéro Deux cent quarante-deux (No. 242) sur un plan de subdivision projetée.

Taxes municipales: $319,53; taxes scolaires: $128,33. Total: $447,86.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-7, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $33,60; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $69,48.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-13, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $33,60; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $69,48.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-23, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $33,60; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $69,48.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-35, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $33,60; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $69,48.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-36, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $33,60; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $69,48.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-37, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $33,60; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $69,48.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-39, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $33,60; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $69,48.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-41, Rang 3.

Taxes municipales: $32,70; taxes scolaires catholiques $33,60; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $71,23.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-42, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $33,60; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $69,48.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-44, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $33,60; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $69,48.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-45, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $33,60; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $69,48.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-50, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $33,60; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $69,48.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-51, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $33,60; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $69,48.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-52, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $33,60 taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $69,48.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-53, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $33,60; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $69,48.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-57, Rang 3.

Taxes municipales: $32,70; taxes scolaires catholiques: $33,60; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $71,23.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-58, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $33,60; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $69,48.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-59, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $33,60; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $69,48.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-60, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $33,60; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $69,48.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-63, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $14,53; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $50,41.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-61, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $33,60; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $69,48.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-64, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $9,53; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $45,41.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-65, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $9,53; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $45,41.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-66, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $9,53; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $45,41.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-67, Rang 3.

Taxes municipales: $32,70; taxes scolaires catholiques: $9,53; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $47,16.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-68, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $9,53; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $45,41.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-69, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $9,53; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $45,41.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-70, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $9,53; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $45,41.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-71, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $9,53; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $45,41.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-72, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $9,53; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $45,41.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-73, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $9,53; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $45,41.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-74, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $9,53; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $45,41.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-75, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $9,53; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $45,41.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-76, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $9,53; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $45,41.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-82, Rang 3.

Taxes municipales: $32,70; taxes scolaires catholiques: $9,53; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $47,16.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-83, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $9,53; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $45,41.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-84, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $9,53; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $45,41.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-85, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $9,53; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $45,41.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-86, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $9,53; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $45,41.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-87, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $9,53; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $45,41.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-88, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $9,53; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $45,41.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-89, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $9,53; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $45,41.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-90, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $9,53; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $45,41.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 14A-91, Rang 3.

Taxes municipales: $32,70; taxes scolaires catholiques: $9,53; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $47,16.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 1A-92, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $9,53; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $45,41.

Neutral Entreprises, 5450, côte des Neiges, Montréal, (Qué.).
Lot no 1A-93, Rang 3.

Taxes municipales: $30,95; taxes scolaires catholiques: $9,53; taxes scolaires protestantes: $4,93. Total: $45,41.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.).
Lot no 1A-275, Rang 2.

Taxes municipales: $34,03; taxes scolaires catholiques: $31,38; taxes scolaires protestantes: $8,57. Total: $73,98.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)
Lot no 1A-278, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques: $31,38; taxes scolaires protestantes: $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)
Lot no 1A-279, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques: $31,38; taxes scolaires protestantes: $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)
Lot no 1A-280, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques: $31,38; taxes scolaires protestantes: $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)
Lot no 1A-285, Rang 2.

Taxes municipales: $25,03; taxes scolaires catholiques: $31,38; taxes scolaires protestantes: $8,57. Total: $64,98.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)
Lot no 1A-286, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques: $31,38; taxes scolaires protestantes: $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)
Lot no 1A-287, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques: $31,38; taxes scolaires protestantes: $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)
Lot no 1A-288, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques: $31,38; taxes scolaires protestantes: $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)
Lot no 1A-289, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques: $31,38; taxes scolaires protestantes: $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-290, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62.73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-292, Rang 2.

Taxes municipales: $34,03; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $73,98.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-294, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-295, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-296, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-300, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-301, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-303, Rang 2.

Taxes municipales: $34,03; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $73.98.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-304, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-305, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-306, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques: $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-307, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-308, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-309, Rang 2.

Taxes municipales: $34,03; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $73,98.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-310, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-311, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-314, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-315, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-317, Rang 2.

Taxes municipales: $34,03; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $73,98.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-318, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-319, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-320, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-321, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-322, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-323, Rang 2.

Taxes municipales: $34,03; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $73,98.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-324, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-326, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-327, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-333, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-335, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-338, Rang 2.

Taxes municipales: $34,03; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $73.98.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-343, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-345, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lot 1A-360 S.O., Rang 2.

La partie sud-ouest du lot numéro Trois cent soixante de la subdivision officielle du lot originaire numéro Un, lettre « A », dans le deuxième Rang (1-A-P.S.O. 360, rang II) des plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement du comté d'Argenteuil: mesurant vingt-cinq pieds (25') de largeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest, par une profondeur de soixante-treize pieds (73') dans sa ligne sud-ouest et nord-est, mesure anglaise, plus ou moins; et borné, en front par une rue (1-A-355, rang II), en arrière par une partie du lot originaire numéro Un, lettre « B », du deuxième Rang, dudit canton de Gore d'un côté au sud-ouest par le lot (1-A-361, rang II) et de l'autre côté au nord-est par le résidu dudit lot (1-A-360, rang II) tous du Canton de Gore.

Taxes municipales: $11,42; taxes scolaires: $18,17 C.; taxes scolaires: $4,29 P. Total: $33,88.

Lot no Ptie 1A-372, rang 2.

La partie sud-ouest du lot numéro Trois cent soixante-douze de la subdivision officielle du lot originaire numéro Un, lettre « A », dans le deuxième Rang (1-A-P.S.O. 372, rang II) des plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement du comté d'Argenteuil; mesurant, vingt-cinq pieds (25') de largeur dans ses lignes sud-est et nord-ouest par une profondeur de soixante-treize pieds (73') dans ses lignes sud-ouest et nord-est, mesure anglaise, plus ou moins, et borné en front par une rue (1-A-355, rang II); en arrière par une partie du lot originaire numéro Un, lettre B, dans le deuxième Rang, dudit canton de Gore; d'un côté au sud-ouest, par le lot (1-A-373, rang II), et de l'autre côté, au nord-est par le résidu dudit lot (1-A-372, rang II) tous du canton de Gore.

Taxes municipales: $11,42; taxes scolaires: $18,17 C.; taxes scolaires: $4,29 P. Total: $33,88.
33,88.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-373, Rang 2.

Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-374, Rang 2.

Taxes municipales: $34,03; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $73,98.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-382, Rang 2.
Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $9,51. Total: $63,67.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-385, Rang 2.
Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-386, Rang 2.
Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-387, Rang 2.
Taxes municipales: $34,03; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $73,98.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-388, Rang 2.
Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-391, Rang 2.
Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-396, Rang 2.
Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-397, Rang 2.
Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-398, Rang 2.
Taxes municipales: $34,03; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $73,98.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-399, Rang 2.
Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-400, Rang 2.
Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-401, Rang 2.
Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-402, Rang 2.
Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-403, Rang 2.
Taxes municipales: $22,78; taxes scolaires catholiques $31,38; taxes scolaires protestantes $8,57. Total: $62,73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-406, Rang 2.
Taxes municipales: $54,56; taxes scolaires catholiques $57,84; taxes scolaires protestantes $16,33. Total: $128.73.

Lakefield Construction & Development, 10,339, boulevard St-Laurent, Montréal, (Qué.)'
Lot 1A-411, Rang 2.
Taxes municipales: $45,56; taxes scolaires catholiques $57,84; taxes scolaires protestantes $16,33. Total: $119,73.

Gestion Ginar, 1122, Berlier, Chomedey, Laval, (Qué.).
Lot 14A-8, Rang 3.
Taxes municipales: $35,16; taxes scolaires catholiques $40,65; taxes scolaires protestantes $5,17. Total: $80,98.

Gestion Ginar, 1122, Berlier, Chomedey, Laval, (Qué.).
Lot 14A-9, Rang 3.
Taxes municipales: $29,16; taxes scolaires catholiques $40,65; taxes scolaires protestantes $5,17. Total: $74,98.

Gestion Ginar, 1122, Berlier, Chomedey, Laval, (Qué.).
Lot 14A-10, Rang 3.
Taxes municipales: $29,16; taxes scolaires catholiques $40,65; taxes scolaires protestantes $5,17. Total: $74,98.

Gestion Ginar, 1122, Berlier, Chomedey, Laval, (Qué.).
Lot 14A-11, Rang 3.
Taxes municipales: $29,16; taxes scolaires catholiques $40,65; taxes scolaires protestantes $5,17. Total: $74.98.

Gestion Ginar, 1122, Berlier, Chomedey, Laval (Qué.).
Lot 14A-12, Rang 3.
Taxes municipales: $29,16; taxes scolaires catholiques $40,65; taxes scolaires protestantes $5,17. Total: $74,98.

Adamson, Howard Gordon, 0544, avenue Atwater, Verdun (Qué.).
Un terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth comme faisant partie du lot numéro vingt-deux, lettre « A », dans le Septième rang (ptie 22A, rg 7), borné à l'est par la propriété appartenant à Percy Harrington Trimming, ou ses représentants, à l'ouest par une partie de ce même lot distant de cent pieds (100'), mesures anglaises, du chemin de la Montée, au nord par le chemin de la Gare, et au sud par la demie sud du lot 22A, dans le Septième rang, et comprenant un (1) acre ou plus de superficie. Sans aucun bâtiment.
Taxes municipales: $88,52.

Bachand, Emilien, 2542 De Lasalle, Montréal (Qué.).
Lot no 29-225-226, rang 8.
1. Un emplacement situé dans le canton de Wentworth dans le comté d'Argenteuil mesurant environ soixante pieds de largeur sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise et plus ou moins et désigné sous le lot numéro Deux cent vingt-cinq de la subdivision du lot originaire numéro Vingt-neuf (29-225) du huitième Rang aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil.
2. Un emplacement situé dans le canton de Wentworth dans le comté d'Argenteuil mesurant environ soixante pieds de largeur sur une profondeur de cent pieds mesure anglaise et plus ou moins et désigné sous le lot numéro deux cent vingt-six de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-226) du Huitième rang aux plan et livre de renvoi officiel du canton de Wentworth. Avec bâtisse dessus érigée.
Taxes municipales: $181,44; taxes scolaires: $345,86. Total: $527,30.

Bachand, Emilien, 2542, De Lasalle, Montréal (Qué.).
Lot no 29-228, rang 8.
Un lot de terre vacant situé à Laurel, comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant la partie est de la subdivision officielle numéro deux cent vingt-huit du lot originaire numéro vingt-neuf (29-Ptie est 228) du huitième Rang (R. VIII) du canton de Wentworth, au cadastre officiel dudit canton mesurant cinquante pieds de largeur dans sa partie nord sur cent pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, et borné au sud par une rue (29-243) à l'ouest par le résidu dudit lot 29-228, à l'est par le lot 29-227 et au nord par l'emplacement de M. Dufresne.
Taxes municipales: $35,99.

Dion, Daniel, 230, 69e Rue est., Charlesbourg, (Qué.).
Lot no 29-793, rang 8.
Un emplacement vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, mesurant cent pieds (100′) de largeur par cent pieds (100′) de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins, connu et désigné sous le lot numéro Sept cent quatre-vingt-treize de la subdivision du lot originaire numéro Vingt-neuf (29-793) du huitième Rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil.
Taxes municipales: $37,95.

Dion, Daniel, 230, 69e Rue est, Charlesbourg (Qué.).
Lot no 29-532, rang 8.
Un emplacement vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil mesurant environ cent pieds (100′) de largeur par environ cent pieds (100′) de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins connu et désigné sous le lot numéro Cinq cent trente-deux de la subdivision du lot originaire numéro Vingt-neuf (29-532) du huitième Rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth.
Taxes municipales: $52,46; taxes scolaires: $15,31. Total: $67,77.

Bonhomme, Elzéar, Caissy, Raymond, Papineauville, (Qué.).
Lot no 23A, rang 3.
Un certain lot de terre situé dans le canton de Wentworth connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton sous le numéro 23A dans le troisième Rang contenant cent acres de terre.
Moins: les ½ de 1% nord indivis vendu à Armand Perrotte.
Taxes municipales: $190,95.

Chase, James H., 113, South State St., Dover, Delaware, U.S.A.
Lot no 24-130, rang 1.
La subdivision cent trente du lot officiel numéro vingt-quatre (24-130) dans le Premier rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil.
Taxes municipales: $44,90.

Chevalier, Rock, 1011, 53e Avenue, Pointe-aux-Trembles, (Qué.).
Lot no 29-423, rang 8.
Un emplacement vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, mesurant environ cinquante pieds (50′) de largeur par environ cent pieds (100′) de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins connu et désigné sous une partie du lot numéro quatre cent vingt-trois de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-P.423) du huitième rang aux plan et livre de renvoi officiels du Canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, et bornée cettedite partie, en front par une rue (29-430) en arrière par le lot (29-391) dit cadastre, du côté sud-est par le résidu dudit lot, et du côté nord-ouest par le lot (29-424) dit cadastre.
Taxes municipales: $32,32.

Talbot, Eugène, 1407, St-Alexandre, Longueuil (Qué.).
Lot no 29-40; 29-39 Ptie, rang 8.
Un emplacement situé dans le canton de Wentworth comté d'Argenteuil, connu et désigné et composé:
a) du lot numéro Quarante de la subdivision du lot originaire numéro Vingt-neuf (29-40) du huitième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil et:
b) d'une partie du lot numéro Trente-neuf de la subdivision du lot originaire numéro Vingt-neuf (29-39 Ptie) dit rang, dit canton, dit cadastre, mesurant cinquante pieds de largeur par cent trois pieds et un dixième de pied de profondeur, en son côté sud-ouest et cent trois pieds et six dixièmes de pied de profondeur, en son côté nord-est, mesure anglaise, et plus ou moins, et bornée cettedite partie en front au sud-est par le chemin public en arrière au nord-ouest par partie du lot 29-6, dit rang, dit canton, dit cadastre, en son côté nord-est par le résidu dudit lot et en son côté sud-ouest par le lot 29-49 dit rang, dit canton, dit cadastre, ci-haut décrit.
Avec bâtisse dessus érigée.
Taxes municipales: $921,14; taxes scolaires: $901,70. Total: $1 822,84.

Dagenais, Jean-Guy, 407, boul. Décarie, St-Laurent, (Qué.).
Lot no 29-333, rang 8.
Un certain emplacement situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil connu et désigné au cadastre officiel du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, comme étant le lot numéro trois cent trente-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-neuf (29-333) mesurant environ cinquante pieds (50′) de largeur par cent pieds (100′) de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, le tout dans le rang numéro huit (no R. VIII).
Taxes municipales: $32,32; taxes scolaires: $25,72. Total: $58,04.

De Augustome, Vincent, 75%, Katz, Carl, 25%, 6580, MacDonald, Montréal (Qué.).
Lot no 24-125 et 126, rang 1.
Les lots numéros cent vingt-cinq et cent vingt-six de la subdivision officielle du lot originaire vingt-quatre (24-125 et 126) du Premier rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth.
Taxes municipales: $106,91; taxes scolaires: $78,76. Total: $185,67.

Dow, Raymond B., 10,510 Calle Del Fuente, Colorado Springs, Colorado, 80906.
Lot no 24-8, rang 1.
Le lot numéro huit du lot originaire vingt-quatre (24-8) du Premier rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth.
Taxes municipales: $47,34; taxes scolaires: $38,52. Total: $85,86.

Les Placements Maschal, 392 rue Catherine, Lachute (Qué.).
Lot no 18 Ptie, rang 4, 5% nord-est.
Un certain morceau de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth dans le comté d'Argenteuil comme faisant partie du lot numéro Dix-huit, rang Quatre (Ptie 18, rang IV) mesurant cent trente-trois pieds (133′) de l'ouest à l'est et mesuré en suivant la direction du côté sud du chemin privé situé sur cedit lot conduisant au chemin public, et le côté est de cedit lot étant parallèle à la ligne de division des lots 19A et dudit lot 18, rang IV canton de Wentworth; borné au nord, par ledit chemin servant de passage à plusieurs lots y compris le lot ci-vendu pour aboutir au chemin public, à l'ouest, par partie du lot 19A, rang IV, Wentworth appartenant à McGibbon & Sons ou représentants, au sud par un ruisseau situé sur partie de cedit lot 18, rang IV, Wentworth à l'est par le résidu dudit lot 18 rang IV appartenant au vendeur Roger Girard. Le tout en mesures anglaises et plus ou moins.
Sans bâtisses.
Moins: le 95% appartenant à Simon Duval.
Taxes municipales: $12,84; taxes scolaires: $33,32. Total: $46,16.

Evans, Sainud, 52%, Katz, Carl, 48%, 6580, MacDonald, Montréal (Qué.).
Lot no 11B-705, rang 10.
La subdivision 705 du lot originaire no 11B, 10e rang, canton de Wentworth. Numéro d'enregistrement 23336.
Taxes municipales: $27,71.

Katz, Carl, 6580, MacDonald, Montréal (Qué.).
Lot no 10-46, rang 11.
Le lot désigné au cadastre de la corporation municipale de la municipalité du canton de Wentworth-Nord comme étant la subdivision du lot 10, du Onzième rang du canton de Wentworth-Nord.
Taxes municipales: $20,41; taxes scolaires: $8,22. Total: $28,63.

Gaudreault, Marie Helen, 17, DePinel, Box 839, Lorraine, (Qué.).
Lot no 29-617, rang 8.
Un emplacement vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant le lot numéro six cent dix-sept de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-617) du Huitième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth; mesurant cent dix-sept pieds et cinq dixièmes de largeur de front et cent trente-quatre pieds à l'arrière, sur cent pieds de profondeur dans sa ligne sud-est et cent un pieds et cinq dixièmes dans sa ligne ouest.
Taxes municipales: $64,77; taxes scolaires: $235,57. Total: $300,34.

Gedra, Mrs. J.J., 1127 est, Delavan Ave., Buffalo, N.Y.
Lot no 28A-2, rang 1.
Le lot deux de la subdivision du lot originaire numéro vingt-huit A (28A-2) du Premier rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil.
Taxes municipales: $47,36.

Glatch, Louis F., 3151, North Millbrook Ave., Fresno, Cal. U.S.A.
Lot no 23B-43, rang 1.
Le lot quarante-trois de la subdivision du lot originaire vingt-trois B (23B-43) du Premier rang aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil.
Taxes municipales: $44,77.

Gomes, A. Carl, 60%, Katz, Carl, 40%, 6580, MacDonald, Montréal (Qué.).
Lot no 28B-S-10, rang 1.
Un terrain vacant situé à l'est du Petit Lac Noir (aussi connu sous le nom de lac Grenville), comté d'Argenteuil, de forme irrégulière et constitué comme suit:
a) une partie du lot originaire numéro vingt-huit « B » (ptie 28B) dans le Premier rang du canton de Wentworth, de forme irrégulière et bornée en front en direction sud-ouest par une autre partie de ce même lot formant un chemin projeté, à l'ouest par une partie de lot numéro 4 dans le Onzième rang du canton de Grenville, des côtés nord-ouest et sud-est par d'autres parties de ce même lot et à l'arrière en direction nord-est par la partie de ce même lot décrite au paragraphe B ci-dessous, mesurant cinquante pieds (50′) dans sa ligne sud-ouest, cingt pieds (20′) dans sa ligne ouest, quatre-vingt-quatorze pieds (94′) dans sa ligne nord-ouest, trente-huit pieds (38′) dans sa ligne nord-est et cent cinq pieds (105′) dans sa ligne sud-est;
b) Une autre partie de ce même lot originaire numéro vingt-huit « B » (ptie 28B), de forme irrégulière et bornée en front en direction nord-est par une autre partie de ce même lot formant une autre rue projetée, des deux côtés, en direction nord-ouest et sud-est, par d'autres parties de ce même lot, et à l'arrière en direction sud-ouest partiellement par la partie du même lot décrite au paragraphe « A » ci-dessus, et partiellement par une autre partie du même lot originaire, mesurant quarante pieds (40′) dans sa ligne nord-est, cent trois pieds (103′) dans sa ligne sud-est, soixante et onze pieds (71′) dans sa ligne sud-ouest et quatre-vingt-dix-sept pieds (97′) dans sa ligne nord-est.
Taxes municipales: $47,49; taxes scolaires: $22,39. Total: $69,88.

Hans, Fielder, 25%, Katz, Carl, 75%, 6580, MacDonald, Montréal (Qué.)
Lot no 24-113, rang 1.
Le lot cent treize de la subdivision officielle du lot originaire vingt-quatre (24-113), rang 1, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth.
Taxes municipales: $63,72.

Guilbeault, François, 6805 Barlow, St-Hubert, (Qué.).
Lot no 29-324, rang 8.
Un emplacement vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil mesurant environ quarante-neuf pieds et trois dixième (49.3′) de largeur par environ cent pieds (100′) de profondeur, mesure anglaise plus ou moins connu et désigné sous le lot numéro trois cent vingt-quatre de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-324) du huitième rang aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil.
Taxes municipales: $33,15; taxes scolaires: $11,47. Total: $44,62.

Holland, Urban D., 224, N. Block St., Fayetteville, Arkansas, 72701.
Lot no 24-105, rang 1.
Le lot numéro cent cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-quatre (24-105) du Premier rang aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth.
Taxes municipales: $43,53; taxes scolaires: $26,13. Total: $69,66.

Huot, Georgianna, Chamberland Eugène, 5918, 12e Avenue Rosemont.
Lot no 29-288, rang 8.
Un emplacement vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, mesurant dix mille deux cent quarante pieds de largeur par carrés de superficie mesure anglaise plus ou moins connu et désigné sous le lot numéro deux cent quatre-vingt-huit de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-288) du huitième rang aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth.
Taxes municipales: $53,13; taxes scolaires: $7,48. Total: $60,61.

Jones, Arthur William, 3228, Terrasse Vogue, Longueuil, (Qué.).
Lot no ptie 28B, rang 1.
Un emplacement vacant situé dans le Premier rang du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, étant une partie du lot originaire numéro vingt-huit B (ptie 28B), aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton, étant de forme irrégulière et borné au nord-est, nord-ouest et sud-est par d'autres parties dudit lot et au sud-ouest par une autre partie de ce même lot étant une rue projetée; mesurant trente-sept pieds et vingt-sept centièmes (37.27'), et quarante pieds et quarante-six centièmes (40.46') dans ses lignes nord-est, cent pieds (100') dans sa ligne sud-est, douze pieds et soixante-douze centièmes (12.72'), et neuf pieds et cinquante-quatre centièmes (9.54') dans ses lignes sud-ouest, et cent pieds (100') dans sa ligne ouest, ayant une superficie de cinq mille (5 000) pieds carrés.
Taxes municipales: $21,56; taxes scolaires: $15,48. Total: $37,04.

Lafferty, Clayton J., 1022 Trade Center Bldg Detroit, Michigan.
Lot no 23B-62, rang 1.
Le lot soixante-deux de la subdivision du lot originaire vingt-trois B (23B-62) du Premier rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil.
Taxes municipales: $47,23.

Laflamme, Jeanne, Lefebvre A., 875, Duvernay, Longueuil (Qué.).
Lot no 29-701 P. rang 8.
Un emplacement vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, mesurant environ vingt-cinq pieds (25') de largeur par environ cent pieds (100') de profondeur mesure anglaise, plus ou moins, connu et désigné sous une partie du lot numéro sept cent un de la subdivision du lot originaire numéro vingt neuf (29 P. 701) du huitième Rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth comté d'Argenteuil, et bornée cettedite partie en front vers le nord-ouest par une rue (29-712) en arrière vers le sud-est par partie des lots 29-693 et 694 dit rang, dit cadastre et des deux côtés par d'autres parties dudit lot 29-701 dit rang, dit cadastre, dont la ligne nord-est de ladite partie est située à une distance de vingt-cinq pieds et est parallèle à la ligne de division entre ledit lot et le lot numéro 29-700 dit rang dit cadastre.
Taxes municipales: $15,13; taxes scolaires: $11,37. Total: $26,50.

Lalonde, Noël, 6292 - 26e Avenue, Rosemont, Montréal (Qué.).
Lot no 29-164, rang 8.
Un emplacement vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil mesurant cinquante pieds (50') de largeur par cent pieds (100') de profondeur mesure anglaise plus ou moins connu et désigné sous une partie du lot numéro cent soixante-quatre de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29P. 164) du huitième rang aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, et bornée cettedite partie en front au sud-est par une rue (92-167) en arrière au nord-ouest par le lot 29-143 dit rang dit canton dit cadastre d'un côté au nord-est par le lot 29-165 dit rang dit canton dit cadastre et de l'autre côté au sud-ouest par le résidu ou autre moitié dudit lot appartenant à P. A. Laporte ou représentants.
Taxes municipales: $27,66; taxes scolaires: $93,21. Total: $120,87.

Lapierre, Marie, 458, Willibord, Verdun (Qué.).
Lot no 29-P-962, rang 8.
Un emplacement connu et désigné comme étant la partie nord-ouest du lot numéro Neuf cent soixante-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-neuf (29-Ptie N.O. 962) du huitième Rang du canton de Wentworth, division d'enregistrement d'Argenteuil, mesurant cinquante pieds de largeur par cent pieds de profondeur, et ayant une superficie de cinq mille pieds carrés, mesure anglaise et plus ou moins, et borné comme suit: en front au nord-est par une rue (29-771) en arrière au sud-ouest par le lot 29-965, d'un côté au sud-est par le résidu du lot 29-962 et de l'autre côté au nord-ouest par le lot 29-961.
Taxes municipales: $22,59; taxes scolaires: $3,67. Total: $26,26.

Laverdure, Eugène, 591, 23e Avenue, app. 1, Lachine, (Qué.).
Lot no 29-234, rang 8.
Un emplacement vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, mesurant cinquante pieds (50') de largeur par cent pieds (100') de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins connu et désigné sous le lot numéro deux cent trente-quatre de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-234) du huitième rang aux plan et livre de renvoi officiels du Canton de Wentworth.
Taxes municipales: $32,51.

Lelièvre, Gaston, Gaspé, (Gaspé-Sud) (Qué.).
Lot no 29-ptie 1153, rang 8.
Un emplacement vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, mesurant cinquante pieds (50') de largeur par cent dix pieds (110') de profondeur mesure anglaise, plus ou moins connu et désigné sous une partie du lot numéro mille cent cinquante-trois de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-ptie 1153) du huitième rang, au plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, et bornée cettedite partie, en front vers le nord, par une rue (29-1092) en arrière vers le sud par partie du lot 29-1136 dit rang dit canton dit cadastre d'un côté vers l'est par le lot 29-1154 dit rang dit canton dit cadastre et de l'autre côté vers l'ouest par l'autre moitié ou résidu dudit lot.
Taxes municipales: $32,51; taxes scolaires: $7,84. Total: $40,35.

Létourneau, Gérard, 1065, Marguerite-Bourgeois, Sillery, Québec (Qué.).
Lots nos 10-431 et 432, rang 10
Les lots numéros 10-431 et 10-432, du Dixième rang de la municipalité de Wentworth-Nord, les subdivisions 431 et 432 du lot numéro 10, ayant une superficie de 5 000 pi. ca., plus ou moins. Sans bâtiment y érigé.
Taxes municipales: $22,63; taxes scolaires: $11,47. Total: $34,10.

Mercier, Christian-Paul, Bas-Rivière-Nord, St-Roch-de-l'Achigan (Qué.).
Lot no 29-P. 1236, rang 8.
Un emplacement vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, mesurant cinquante pieds (50') de largeur par cent pieds (100') de profondeur, mesure anglaise plus ou

moins connu et désigné sous une partie du lot mille deux cent trente-six de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-P. 1236) du huitième Rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, et bornée cettedite partie en front au nord-ouest par une rue (29-1237) en arrière au sud-est par partie du lot 29-1226 dit rang dit canton dit cadastre en son côté nord-est par le lot 29-1225 dit rang dit canton dit cadastre et en son côté sud-ouest par le résidu ou autre moitié dudit lot.

Taxes municipales: $33,15; taxes scolaires: $37,77. Total: $70,92.

Millette, Robert, 150, de Navarre, St-Lambert (Qué.).
Lot no 10-39, rang 9.

Un certain morceau de terre situé au Lac-Notre-Dame, près du village de Montfort, dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth comme étant le lot numéro trente-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix dans le neuvième rang (10-39, rang 9) mesurant cent trente-quatre pieds (134') dans la ligne nord le long des eaux dudit lac Notre-Dame soixante-neuf pieds et quatre dixièmes de pied (69.4') dans la ligne sud le long du chemin public, deux cent cinq pieds et cinq dixièmes de pied (205.5') dans la ligne ouest le long du lot numéro 10-49 et deux cent quarante-neuf pieds et cinq dixièmes de pied (249.5') dans la ligne est le long du lot numéro 10-38. Sans bâtises dessus érigées.

Moins les 20% sud indivis vendus à Roy Houle.

Taxes municipales: $154,80.

Miron, Denis, 5050, Ste-Marie, Montréal (Qué.).
Lot no 29-P337, rang 8.

Un emplacement vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, mesurant environ cinquante pieds (50') de largeur par environ cent (100') pieds de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins connu et désigné sous une partie du lot numéro trois cent trente-sept de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-P337) du huitième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, et bornée en front au sud-est par une rue (29-344) en arrière au nord-ouest par une partie du lot 29-309 dit rang, dit canton, dit cadastre, du côté nord-est par le résidu dudit lot et du côté sud-ouest par le lot 29-338 dit rang, dit canton, dit cadastre.

Taxes municipales: $50,40; taxes scolaires: $17,91. Total: $68,31.

Morel, Léo, 12272, Grenet, Montréal.
Lot no 29-P-1226, rang 8.

Un emplacement vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, connu et désigné sous une partie du lot numéro mille deux cent vingt-six de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-P-1226) du huitième Rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, mesurant soixante-quinze pieds au sud-est, cent vingt pieds au nord-ouest, cent pieds de profondeur au sud-ouest et trente-quatre pieds et six dixièmes de pieds au nord-est, mesure anglaise et plus ou moins, et bornée en front au sud-est et en son côté nord-est par une rue (29-1200) en arrière au nord-ouest par le lot 29-1225 dit rang, dit canton, dit cadastre, en son côté sud-ouest par le résidu dudit lot.

Taxes municipales: $24,33; taxes scolaires: $8,20. Total: $32,53.

Morrison, James, 72 Chant Crescent, Unionville, Ontario.
Lot no 1A-7, rang 11.

Un terrain situé dans le onzième rang du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, même province, ayant front sur le lac Jenny (auparavant nommé Lac Bélanger), constitué du lot de terrain portant le numéro sept de la subdivision du lot numéro un A (1A-7) du onzième rang de ce même canton de Wentworth aux plan et livre de renvoi officiels de ce même canton, de forme irrégulière, mesurant cent quarante-neuf pieds (149') de largeur en front en direction nord-ouest sur les bords du lac Jenny, deux cent soixante et un pieds (261') de largeur à l'arrière en direction sud-est (la ligne à l'arrière étant brisée), sur une profondeur de trois cent quatre-vingt-six pieds (386') sans sa ligne sud-ouest, trois cent soixante-neuf pieds dans sa ligne nord-est, forment une superficie totale de soixante-quatorze mille deux cent soixante-cinq pieds (74,265'), le tout en mesures anglaises, et plus ou moins. Ainsi que le bâtiment y érigé.

Taxes municipales: $231,22; taxes scolaires: $227,97. Total: $459,19.

Mossop, Wabbens, E., 100, rue Sparks, Ottawa (Ont.).
Lot no 10-143, rang 11.

La subdivision 143 du lot originaire numéro 10, rang XI, canton de Wentworth. Numéro d'enregistrement: 23497.

A retrancher 95% est, indivis, vendu à Armand Perrotte.

Taxes municipales: $10,34; taxes scolaires: $0.92. Total: $11.26.

Katz, Carl, 6580, McDonald, Montréal (Qué.).
Lot no 8-141, rang 9.

Une lisière de terrain portant le numéro cent quarante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit (8-141) dans le neuvième rang du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil.

Taxes municipales: $26,20; taxes scolaires: $10,66. Total: $36.86.

McFarland, Martin M., 415, Garfield St., Youngstown, Ohio.
Lot no 24-108, rang 1.

La subdivision cent huit du lot originaire vingt-quatre (24-108) dans le Premier rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth dans ledit comté.

Taxes municipales: $42,31.

Oltello, David, 9189, Saguenay, St-Léonard (Qué.).
Lot no 29-24, rang 8.

Un emplacement vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, mesurant environ cinquante pieds (50') de largeur par environ cent dix pieds (110') de profondeur mesure anglaise, plus ou moins connu et désigné sous le lot numéro vingt-quatre de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-24) du huitième rang aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil.

Taxes municipales: $28,01; taxes scolaires: $26,91. Total: $54,92.

Pinsonneau, Mme Jeannine, 5210 ouest, DeMaisonneuve, Montréal (Qué.).
Lot no Ptie 20B, rang VII.

Un certain emplacement situé en la paroisse de Laurel, comté d'Argenteuil connu et désigné comme étant une partie du lot numéro Vingt « B » dans le septième Rang, (Partie 20B rang VII) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth comté d'Argenteuil, mesurant vingt-cinq pieds de largeur sur vingt-cinq pieds de profondeur mesure anglaise et plus ou moins, et prise cette partie à environ soixante pieds du chemin public et à environ trente-sept pieds sur la largeur du terrain de M. John McPherson vers le nord et à environ trente-sept pieds sur la largeur également du terrain de N. Tassé vers le sud et bornée des quatre côtés par le résidu dudit lot numéro 20B et appartenant à Jean-Noël Crète.

Taxes municipales: $14,12; taxes scolaires: $1,71. Total: $15,83.

Powaska, Tadeusz, 1904, Cratona Ave., Bronx, N.Y., U.S.A. 10451

Lot no 28B ptie rang 1.

Un terrain ayant front à l'extrémité sud-est du Petit Lac Noir (aussi connu sous le nom de lac Greenville), comté d'Argenteuil, faisant partie du lot numéro vingt-huit « B » (ptie 28B), dans le Premier rang du canton de Wentworth, même comté, de forme irrégulière et mesurant cent pieds (100′) le long de la ligne du rivage du lac, que forment ses frontières nord et nord-est, cent pieds (100′) dans sa ligne nord-est, cent quarante-cinq pieds (145′) dans sa ligne nord-ouest, et cent vingt-cinq pied (125′), vingt-cinq pieds (25′), cent pieds (100′) et trente pieds (30′) le long de la ligne du chemin public, une ligne brisée, constituant sa frontière sud-est.

Taxes municipales: $100,75; taxes scolaires: $232,54. Total: $333.29.

Quennell, E. James, Pickford, Michigan, 49744, U.S.A.

Lots nos 24-5, rang 1, 28B-75 et 76, rang 1, 28B-89, 90, 91, 92, rang 1.

1. Le lot numéro cinq de la subdivision officielle du lot originaire vingt-quatre (24-5) du Premier rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth.

2. Le lot numéro soixante-quinze, soixante-seize, quatre-vingt-neuf, quatre-vingt-dix, quatre-vingt-onze, et quatre-vingt-douze de la subdivision officielle du lot originaire vingt-huit B (28B-75, 76, 89, 90, 91, 92) du Premier rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth.

Taxes municipales $257,96.

Richard, Jean-Guy, 5839-9e Avenue, Rosemont, Montréal (Qué.).

Lot no 29P.-630, rang 8.

Un emplacement vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, mesurant environ cinquante pieds (50′) de largeur par environ cent pieds (100′) de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins connu et désigné sous une partie du lot numéro six cent trente de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29P.630) du huitième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil et bornée en front au sud-ouest par une rue (29-628) au nord-est en arrière par partie des lots 29-650 et 651 dit rang, dit canton, dit cadastre, en son côté sud-est par le lot 29-631 dit rang, dit canton, dit cadastre, et en son côté nord-ouest par le résidu ou autre moitié dudit lot.

Taxes municipales: $33,15; taxes scolaires: $10,47. Total: $43,62.

Rioux, André, 5531, avenue Verdun, Verdun (Qué.).

Lot no 29-P-1599 rang 8.

Un emplacement vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil connu et désigné sous une partie du lot numéro mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-P-1599) du huitième Rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, mesurant trente-neuf pieds et vingt-cinq centièmes de pied de largeur en front et quatre-vingt-cinq pieds de largeur en arrière par cent dix pieds de profondeur en son côté nord-est et cent trente-cinq pieds et cinq dixièmes de pied de profondeur en son côté sud-ouest, mesure anglaise et plus ou moins; et bornée cettedite partie en front au sud-est par une rue (29-1711) en arrière au nord-ouest par le lot 29-1545 dit rang, dit canton, dit cadastre, en son côté nord-est par le résidu dudit lot et en son côté sud-ouest par le lot 29-1600 dit rang, dit canton, dit cadastre.

Taxes municipales: $23,78; taxes scolaires: $3,44. Total: $27,22.

Robertson, Jack, 5187, Jeanne-Mance, Montréal (Qué.).

Lot no 29-262, rang 8.

Un terrain vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent soixante-deux, du lot originaire numéro vingt-neuf (29-262) du Huitième rang aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, comté d'Argenteuil.

Taxes municipales: $27.09; taxes scolaires: $17.37. Total: $44.46

Scott, James W.H., 575, boul. des Laurentides, app. 2, Montréal (Qué.).

Lots nos 9-167-168, rang 10, 10-139, rang 10, 10-166, 167, 168, rang 10.

Un terrain situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, constitué des subdivisions numéros cent trente-neuf, cent soixante-six, cent soixante-sept et cent soixante-huit du lot originaire numéro dix, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, dans le Dixième rang de ce canton (10-139, 166-167-168 r. X) et les subdivisions numéros cent soixante-sept et cent soixante-huit du lot originaire numéro neuf de ces mêmes plan et livre de renvoi officiels, dans le Dixième rang de ce même canton (9-167 et 168 r. X), y compris tous les meubles et les bateaux. Ainsi que les bâtiments y érigés.

Moins les 17% indivis vendus à Roy Houle.

Taxes municipales: $307.10

Snyder, Albert, a/s Travelers du Canada, Serv. des règlements, 550, Sherbrooke ouest, Montréal.

Lot no 28-B-20, rang 1.

Un terrain connu et désigné comme étant la subdivision vingt du lot vingt-huit B (28B-20) du Premier rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth.

Taxes municipales: $44.92; taxes scolaires: $60.10. Total: $105.02.

Katz, Carl, 6580, MacDonald, Montréal.

Lot no 8-97, rang 9.

La subdivision 97 du lot originaire numéro 8, rang 9, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth.

Taxes municipales: $25.51; taxes scolaires: $11.04. Total: $36.55.

Tardif, Rolland et Charette Monique Tardif, 8801 Paquette, ville LaSalle (Qué.).

Lot no 22B ptie, rang 7.

Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot no vingt-deux B (ptie 22B), rang 7, canton de Wentworth, mesurant cent pieds (100′) en front sur le chemin du Roy, (verbalisé), par deux cents pieds (200′) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit, savoir: en front dans sa ligne sud-est par le chemin du Roy (verbalisé), à l'arrière dans sa ligne nord-ouest par une autre partie du lot no 22B rang 7 dudit canton, dans sa ligne nord-est par la rue projetée appelée rue Régeant étant une autre partie du lot 22B, rang 7 dudit canton, et dans sa ligne sud-ouest par une autre partie du lot 22B rang 7, canton de Wentworth. Avec bâtisse y érigée.

Taxes municipales: $192,43; taxes scolaires: $97,88. Total: $290,31.

Thibodeau, Jean P., 5903, St-Denis, Montréal (Qué.)

Lot no ptie 27A, rang III.

Un certain morceau de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth comme formant partie du lot numéro vingt-sept lettre « A » dans le troisième Rang (Ptie 27A, rang III) mesurant quarante-cinq pieds (45′) dans la ligne nord, cinquante pieds (50′) dans la ligne sud et cent pieds (100′) dans les lignes est et ouest; borné au nord par la

propriété de René Farmer, au sud par le chemin public, à l'est par la propriété d'Omer Leduc et à l'ouest par partie du même lot sous promesse de vente à Jules Laurin. Avec les bâtisses.

Moins les 15% nord indivis vendus à Roy Houle.

Taxes municipales: $195,10; taxes scolaires: $150,86. Total: $345,96.

Warnant, Jean, 9612, d'Iberville, Montréal (Qué.)
Lot no Ptie 29-291, rang 8.

Un emplacement vacant situé dans le canton de Wentworth, comté d'Argenteuil, mesurant environ cinquante pieds (50') de largeur par environ cent pieds (100') de profondeur, mesure anglaise plus ou moins, connu et désigné sous une partie du lot numéro deux cent quatre-vingt-onze de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29 Ptie 291) du huitième Rang aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth, et bornée cettedite partie en front au nord-est par une rue (29-430), en arrière au sud-ouest par partie du lot numéro 29-286, dit rang, dit canton, dit cadastre, en son côté sud-est par le lot 29-290, dit rang, dit canton, dit cadastre, en son côté nord-ouest par le résidu ou autre moitié dudit lot.

Taxes municipales: $22,59; taxes scolaires: $3,70. Total: $26,29.

Amy, Mme L., 255, Thorncrest, Dorval (Québec)
Lot no 28A-124, rang 1.

Le lot numéro cent vingt-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-huit (28A-124) du Premier rang, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wentworth.

Taxes municipales: $57,02.

Municipalité des Mille-Isles

Ford, Sydney, 686, rue Vallier est, Québec (Qué.).
Lot no P.83 et P.84, Côte Sainte-Angélique sud.

Les parties des lots numéros 83 et 84 aux plan et livre de renvoi officiels de la municipalité des Mille-Iles, comté d'Argenteuil; mesurant 100 pieds de largeur sur 250 pieds de profondeur, en mesures anglaises et plus ou moins, avec droit de passage donnant accès à la voie publique.

Taxes municipales: $32,24; taxes scolaires: $33,10. Total: $65,34.

Carrier, M.L., 999, avenue Arlington, Montréal.
Le lot numéro 7-221, Côte Saint-Joseph est.

Un terrain situé dans la municipalité des Mille-Iles, connu et désigné sous le numéro deux cent vingt et un de la subdivision du lot originaire numéro sept (7-221), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Côte-Saint-Joseph-Est-des-Mille-Iles, division d'enregistrement d'Argenteuil.

Taxes municipales: $10,74; taxes scolaires: $6,27. Total: $17,01.

Bourassa, Jacques, 155, rue Belcourt, Terrebonne (Qué.).
Lot no Ptie 9 - Côte St-Joseph Ouest.

Un emplacement vacant situé dans la municipalité des Mille-Isles, dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro Neuf (Ptie 9) du cadastre officiel de la municipalité des Mille-Isles, dit comté - mesure 127.25' de largeur côté est et 125.25' de largeur côté ouest, par cent pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins.

Taxes municipales: $18,91; taxes scolaires: $12,04. Total: $30,95.

Commission scolaire du Long Sault — Village Brownsburg

Beaven, Gary, 402, St-Joseph, Brownsburg, (Qué.)
Lot no 758-67.

Le lot numéro soixante-sept du lot originaire numéro sept cent cinquante-huit aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, village de Brownsburg.

Taxes scolaires: $346,08.

Municipalité du canton de Chatham

Nom: Lakefield Corp.
Lot no534-34 Rang 3
Taxes scolaires: $56,79

Lakefield Corp.
Lot no 534-35, Rang 3
Taxes scolaires: $56,79

Lakefield Corp.
Lot no 534-37, Rang 3
Taxes scolaires: $56,79

Lakefield Corp.
Lot no 534-38, Rang 3
Taxes scolaires: $56,79.

Lakefield Corp.
Lot no 534-54, Rang 3
Taxes scolaires: $56,79

Lakefield Corp.
Lot no 534-55, Rang 3
Taxes scolaires: $56,79.

Dionne, Benoit, 422, Salaberry, app. 304, Laprairie (Qué.)
Lot no 534-56, Rang 3
Taxes scolaires: $67,03.

Lakefield Corp.
Lot no 534-58, Rang 3
Taxes scolaires: $56,79.

Lakefield Corp.
Lot no 534-59, Rang 3
Taxes scolaires: $56,79.

Boisse, Raoul, 3640, Orient, Brossard (Qué.)
Lot no 534-78, Rang 3
Taxes scolaires: $50,90.

St-Amant, Claudette, 3885, boul. Rosemont, app. 204, Montréal (Qué.)
Lot no 892-18, Rang 9
Taxes scolaires: $67,03.

Blanchette, Robert, 135, Sherbrooke est, app. 706, Montréal (Qué.)
Lot no 917, Rang 10
Taxes scolaires: $35,98.

Quebec Lobel Ltd., 2360, Lucerne, Suite 6, Mont-Royal (Qué.)
Lot no 917-62, Rang 9
Taxes scolaires: $23,16.

Hogue, Marcel, 5813, Lauzon, Montréal-Nord (Qué.)
Lot no 917-84-85, Rang 9.

Certains morceaux de terrain connus et désignés aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, comme étant les lots numéros Quatre-vingt-quatre et Quatre-vingt-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro Neuf cent dix-sept (917-84, 85).

2. Un morceau de terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, comme étant partie du lot originaire numéro Neuf cent dix-sept (Ptie 917).

Mesurant vingt-six pieds sur le côté est (26'), trente pieds sur le côté sud (30') et trente-neuf pieds et sept dixièmes de pied sur le côté nord-est (39.7'). D'une superficie de trois cent quatre-vingt-dix pieds carrés (390 pi²). Mesures anglaises. Borné à l'est par le lot 917-84, ci-vendu et ci-devant nommé au paragraphe 1, au sud par le lot 917-83, une rue et au nord-est par le Lac Indien.

Taxes scolaires: $387,25.

Gagné, Hervé, Pine Hill, R.R. 2, Brownsburg, (Qué.)
Lot no 1000, Rang 11.

Un certain lot de terre connu et désigné au cadastre officiel du canton de Chatham, comme étant la partie nord du lot numéro Mille (Ptie N. 1000) contenant environ cent acres (100) en superficie, plus ou moins.

À déduire dudit lot le coin nord-est dudit lot vendu à Dominion Cartrige, contenant environ deux acres (2) en superficie.

Quatre lots de terre connus et désignés au cadastre officiel du canton de Chatham, comme étant les lots numéros Mille quarante, Mille quarante et un, Mille quarante-deux et Mille quarante-trois (1040, 1041, 1042 et 1043).

Taxes scolaires: $1 009,86.

Bilodeau, Lucille, 290, Tupper, Hawkesbury (Ont.)
Lot no 1011, Rang 11
Taxes scolaires: $318,32.

Bozdeck, J. J., 4851, Westgate Ct. Bay City, Michigan, 48706
Lot no 1054-3-4
Taxes scolaires: $128,25.

Lefebvre, Louis-Marc, 7963, Châteauneuf, Anjou, (Qué.)
Lot no 511, Rang 3
Taxes scolaires: $51,44.

Canton de Gore

Constructions Deux Montagnes, a/s Pierre Pontbriand, 40, boul. Laurentide, Suite 3, Pont-Viau,
Lot no 15A, rang 1.
Taxes scolaires: $272,10; taxes municipales: $42,88. Total: $314,98.

Constructions Deux Montagnes, a/s Pierre Pontbriand, 40, boul. Laurentide, Suite 3, Pont-Viau,
Lot no 15B, rang 1.
Taxes scolaires: $314,91; taxes municipales: $57,50. Total: $372.41.

Aubé, Roland, 3140, Granby, App. 4, Montréal.
Lot no 1A-136, rang 2.
Taxes scolaires: $101,43; taxes municipales: $30,32. Total: $131,75.

Corbeil, Marcel, 11-56 E. Ave., Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot.
Lot no 1A-191, rang 2.

Partie du lot originaire numéro Un lettre « A » dans le deuxième Rang (Ptie 1A, rang II) canton de Gore. Borné en front, vers le sud-ouest, par une rue, étant le lot (1-A-152, rang II) en arrière par le lac, et des côtés nord-ouest et sud-est, par d'autres parties dudit lot. L'emplacement ici concerné porte le numéro Quatre cent trente-sept (no 437).

Lot numéro cent quatre-vingt-onze de la subdivision officielle du lot originaire numéro Un, lettre « A », dans le Deuxième rang (1-A-191, rang II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, division d'enregistrement d'Argenteuil; mesurant ledit emplacement, cinquante pieds (50') de largeur, dans ses lignes sud-est et nord-ouest, sur une profondeur de cent pieds (100') dans ses lignes sud-ouest et nord-est, contenant une superficie totale de cinq mille pieds carrés (5,000 pi²) mesure anglaise, plus ou moins.

Taxes scolaires: $77,22.

Martel, Denis, 2153, Rousseau, ville LaSalle (Qué.).
Lot no 1A-293, rang 2.

Le lot numéro deux cent quatre-vingt-treize de la subdivision officielle du lot numéro un « A » dans le Deuxième rang, canton de Gore.

Taxes scolaires: $31,48.

Malenfant, Paul, 315 15E. rue L.R.A.P., Laval (Qué.).
Lot no 1A-375, rang 2.

Un emplacement vacant, mesurant soixante-quinze pieds (75') de largeur, par une profondeur de soixante-treize pieds (73') mesure anglaise, plus ou moins, et composé: *a*) la partie sud-ouest du lot connu et désigné sous le numéro Trois cent

soixante-quinze de la subdivision officielle du lot originaire numéro Un, lettre « A », du deuxième Rang (1A, Ptie S.O. 375, rang II) des plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore, mesurant vingt-cinq pieds (25') de largeur, dans ses limites nord-ouest et sud-est, par une profondeur de soixante-treize pieds (73') et bornée ladite partie, en front du côté nord-ouest, par une rue (1-A-355) en arrière, du côté sud-est, par une partie non subdivisée du lot 1-A, rang II, dudit canton de Gore, du côté sud-ouest, par le lot (1A-376) ci-après décrit, et du côté nord-est par le résidu dudit lot (1-A-375); *b*) du lot connu et désigné sous le numéro Trois cent soixante-seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro Un, lettre « A », du deuxième Rang (1-A-376, rang II) desdits plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore; mesurant ledit lot, cinquante pieds (50') de largeur, par une profondeur de soixante-treize (73') pieds, mesure anglaise et plus ou moins.

Taxes scolaires: $51,12.

Corbeil, Marcel, 11-56e Avenue, Ile-Perrot (Qué.).
Lot no 1A-436, rang 2.

Le lot numéro quatre cent trente-six de la subdivision officielle du lot numéro un « A » dans le Deuxième rang, canton de Gore.

Taxes scolaires: $480,89.

Rivest, Robert, 10698, Gariépy, app. 3, Montréal-Nord (Qué.).
Lot no Ptie 1B, rang 2.

Une partie du lot originaire numéro Un « B » rang Deux (Ptie 1B, rang II) canton de Gore. De forme rectangulaire et bornée vers le sud-est par une rue projetée de quarante pieds (40') de largeur étant partie du lot 1B rang II (1B-30 projeté), en arrière, du côté nord-ouest par partie du lot 1A rang II canton de Gore et des côtés sud-ouest et nord-est par des parties non subdivisées dudit lot 1B rang II canton de Gore;

Mesurant cent pieds (100') de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est sur une profondeur de quatre-vingt-dix-sept pieds (97') dans ses lignes sud-ouest et nord-est, contenant une superficie de neuf mille sept cents pieds carrés (9,700 pi²).

Taxes scolaires: $67,16; taxes municipales: $30,32. Total: $97,48.

David, Oscar, 5136 est, Jarry, Montréal (Qué.).
Lot no Ptie 1B, rang II.

Partie du lot originaire numéro Un lettre « B », dans le deuxième Rang, canton de Gore.

Mesurant cinquante pieds (50') de largeur, dans ses lignes nord-ouest et sud-est, par une profondeur de cent pieds (100') dans ses lignes nord-est et sud-ouest, formant une superficie de cinq mille pieds carrés (5,000 pi²), mesure anglaise, plus ou moins.

Borné vers le nord-ouest, par une rue projetée de quarante pieds (40') de largeur, étant partie dudit lot 1-B, rang II, (1-B-89 projeté), et de tous autres côtés, par des parties non subdivisées dudit lot 1-B, rang II, dudit canton de Gore.

Taxes scolaires: $39,21.

Lelièvre, Dame, L. Beaudin, 12132, Pigeon, Montréal (Qué.).
Lot no 16B-29, rang 2.

Taxes scolaires: $135,61. Total: $135,61.

Crevier, Marcel, 1947, Lebrun, V. Jacques-Cartier.
Lot no 17A-04, rang 2.

Taxes scolaires: $225,69. Total: $225,69.

Grenier, Camille, 4948, Wellington, app. 23, Verdun.
Lot no 17A, rang 2.

Taxes scolaires: $39,21; taxes municipales: $35,86. Total: $75,07.

Corbeil, Marcel, 11-56e Ave., Notre-Dame-de-L'Ile-Perrot.
Lot no 17B-19, rang 2.

Taxes scolaires: $139,12. Total: $139,12.

David, André, 2370, St-Charles, Montréal (Qué.).
Lot no 1B Ptie, rang 3.

Partie du lot originaire numéro Un, lettre « B », dans le Troisième Rang (Ptie 1B, rang III) canton de Gore. Borné au sud-est, par une rue projetée de quarante pieds (40') de largeur, étant partie dudit lot 1-B, rang III, (1-B-5, rang III, projeté) et de tous autres côtés, par des parties non subdivisées dudit lot 1-B, rang III, canton de Gore;

Mesurant cinquante pieds (50') de largeur, dans ses lignes sud-est et nord-ouest, sur une profondeur de cent pieds (100') dans ses lignes nord-est et sud-ouest, contenant une superficie de cinq mille pieds carrés (5,000 pi²), mesure anglaise, plus ou moins.

Taxes scolaires: $82,48; taxes municipales: $39,58. Total: $122,06.

Lamarée, Gilles, 119A, Mont-Royal, Ste-Rose (Qué.).
Lot no 1B, rang 3.

Taxes scolaires: $532,11. Total: $532,11.

Moulton Holdings Ltd., a/s P. Lynch, 5008 Imperial Park Fort Wayne, Indiana, 46815, U.S.A.
Lot no 15B, rang 4.

Taxes scolaires: $453,53; taxes municipales: $102,75. Total: $556,28.

Moulton Holdings Ltd., a/s P. Lynch, 5008 Imperial Park Fort Wayne, Indiana, 46815, U.S.A.
Lot no 16A, rang 4.

Taxes scolaires: $314,91; taxes municipales: $65,49. Total: $380.40.

Moulton Holdings Ltd., a/s P. Lynch, 5008 Imperial Park Fort Wayne, Indiana, 46815, U.S.A.
Lot no 16B, rang 4.

Taxes scolaires: $133,47; taxes municipales: $28,31. Total: $161,78.

Moulton Holdings Ltd., a/s P. Lynch, 5008 Imperial Park Fort Wayne, Indiana, 46815, U.S.A.
Lot no 16C, rang 4.

Taxes scolaires: $159,90; taxes municipales: $34,52. Total: $194,42.

Moulton Holdings Ltd., a/s P. Lynch, 5008 Imperial Park Fort Wayne, Indiana, 46815, U.S.A.
Lot no 18, rang 4.

Taxes scolaires: $314,91; taxes municipales: $65,49. Total: $380,40.

Cormier, Mme Philippe, 2535, Bilodeau, Montréal (Qué.).
Lot no Ptie 16A-90, rang 2.

D'une partie du lot originaire numéro Seize « A » dans le rang Deux, canton de Gore.

De forme irrégulière borné vers le nord et vers l'ouest par autre partie du lot 16A; vers l'est par partie du lot 16B, vers le sud-est par une rue projetée d'une largeur de soixante-six pieds (66') étant également partie du lot 16A.

Taxes scolaires: $215,94.

Domaine Lac Chevreuil, 1576, Logan, Montréal.
Lot no 18-56, rang 2.

Taxes scolaires: $31,38. Total: $31,38.

Construction Deux-Montagnes, 10339 boul. St-Laurent, Suite 3, Montréal.
Lot no 11B, rang 3.

Taxes scolaires: $57,84; taxes municipales: $15,76. Total: $73,60.

Modly, Tendli, 5604 Clark, Montréal.
Lot no 11B-10, rang 4.

Taxes scolaires: $32,25. Total: $32,25.

Domaine Lake Evans, Lakefield (Qué.).
Lot no 11B-65, rang 4.

Taxes scolaires: $22,57. Total: $22,57.

Joly, Maurice, 710, Terrebonne, (Terrebonne) (Qué.).
Lot no 15A-18, rang 5.

Taxes scolaires: $22,09; taxes municipales: $24,72. Total: $46,81.

Champigny, Robert, 128, Point-du-Jour N., L'Assomption, (Qué.).
Lot no Ptie 16B, rang 2.

Partie du lot originaire numéro Seize « B », dans le rang Deux (Ptie 16B, rang II) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Gore.

De forme rectangulaire borné vers le nord par une rue projetée d'une largeur de soixante-six pieds (66') étant également partie du lot 16B; vers l'est le sud et l'ouest par autre partie du lot 16B;

Mesurant deux cent cinquante pieds (250') dans ses lignes nord et sud: deux cent quatre-vingt-quinze pieds (295') dans ses lignes est et ouest; contenant une superficie de 73,750 pieds carrés.

Taxes scolaires: $215,94.

Canton de Grenville

Blom, John Jr., Grenville (Qué.).
Lot no 9L, rang 2.

Un terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grenville, comté d'Argenteuil, comme étant constitué du lot numéro neuf, lettre L, dans le Deuxième rang (9L (rang II);

A retrancher la lisière de terrain appartenant à Gilbert Arnold Jr.,

Ainsi que tous les bâtiments y érigés.

Taxes scolaires: $220,75.

Perron, Arthur, 7760, Birnam, Montréal (Qué.).
Lot no Ptie 24B, rang 2.

Un certain morceau de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grenville comme formant partie du lot numéro Vingt-quatre, lettre « B », dans le deuxième Rang (Ptie 24B, rang II), mesurant deux cent dix pieds de largeur sur la route numéro 8 et cent cinquante pieds de profondeur (210' x 150'); borné ledit morceau de terre au sud par la route numéro 8, au nord, par la propriété du vendeur, à l'est par la propriété de Clayton Bigelow et à l'ouest par la propriété de Mme Cyrille Lavigne.

Taxes scolaires: $44,97.

Thomas, Laurent, Grenville (Qué.).
Lot no 25B, rang 4.

La moitié indivise d'un certain morceau de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grenville comme étant la demie est du lot numéro Vingt-cinq, lettre « B », dans le quatrième Rang (½E 25B – rang 4) contenant à peu près cinquante acres en superficie, plus ou moins, sans bâtisse.

Taxes scolaires: $54,99.

Charbonneau, Mme Louise, 108 Frontenac, Montréal, (Qué.).
Lot no Ptie 8A, Rang 6.

Un certain morceau de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grenville, comme formant partie du lot numéro Huit, lettre « A » dans le sixième Rang (Ptie 8A-R.6), de forme irrégulière, ayant front sur le bord du lac McGillivray et mesurant soixante-quinze pieds (75') dans sa ligne sud-est le long d'une partie du même lot vendue au présent acquéreur par acte reçu devant Me Simon Valois, le 7 septembre 1967, cinquante-quatre pieds (54') dans sa ligne sud-ouest le long d'une route privée, approximativement trente pieds (30') dans sa ligne ouest le long du résidu de la propriété de Dame Catherine M. Clancy Vve William T. Daley.

Taxes scolaires: $190.78.

McDonald, James E., 1540, Claude, Chomedey, Laval (Qué.).
Lot no Ptie 8A, Rang 6.

Un terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grenville comme faisant partie du lot huit, lettre « A », dans le Sixième rang (Ptie 8A, Rang 6) mesurant soixante-huit pieds et cinquante-cinq centièmes (68.55') dans sa ligne nord-est, cent pieds (100') au nord-est, quatre-vingt-six pieds et cinquante-six centièmes (86.56') au sud-est et cent pieds (100') au sud-ouest. Borné au nord-ouest par un chemin privé de quarante pieds (40') de largeur, au nord-est par la propriété de l'acquéreur, au sud-est par la propriété du vendeur, au sud-ouest par la propriété de Madame André Poiré.

Taxes scolaires: $44,97.

Gagné, Hervé, Pine Hill, (Qué.).
Lot no ½N4, Rang 7.

Un certain morceau de terrain connu et désigné au cadastre officiel du canton de Grenville comme étant la moitié nord du lot numéro Quatre dans le septième Rang (½N4, Rang 7). Contenant cent acres (100), plus ou moins. Borné au nord par le chemin de concession, à l'est par partie du lot 3 Rang 7, à l'ouest par le lot 5 Rang 7, au sud par l'autre moitié du lot 4 du même rang. Avec bâtisses dessus érigées.

Taxes scolaires: $365,06.

Perron, René, 1720 Torrance, Dorval, (Qué.).
Lot no Ptie 4, Rang 11.

Un terrain situé dans le canton de Grenville, faisant partie du lot originaire numéro quatre (Ptie 4) dans le Onzième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du même canton. Borné au nord-est par la laisse de haute mer du lac, à l'arrière, en direction sud-ouest, par une autre partie du même lot constituant une rue projetée, d'un côté au nord-ouest par une autre partie du même lot vendue par le vendeur à Mlle Rita M. Asquith *et al*, par acte de vente enregistré à Argenteuil, sous le numéro 119823, et de l'autre côté en direction sud-est par une autre partie du même lot, mesurant cent quinze pieds (115') le long de la laisse de haute mer du lac, cent pieds (100') au sud-ouest, cent douze pieds (112') au nord-ouest, et cinquante-sept pieds (57') au sud-est.

Le coin ouest de ce terrain est situé à cent quatre-vingts pieds (180') et cent vingt pieds (120') de la ligne de division entre les

lots numéros 4 et 5, distance mesurée le long de la ligne nord-est de ladite rue projetée; cette ligne nord-est de ladite rue projetée croise la ligne de division susmentionnée à un point situé à deux mille cent cinquante pieds (2,150′) au nord de la route 31, distance mesurée le long de cette même ligne de division, et elle est aussi à une distance de cent cinquante pieds au sud du lac Grenville, mesuré le long de cette même ligne de division.

Taxes scolaires: $44,97.

Polesino, Mme Jeannine, 2900, Sévigny, Duvernay, Laval, (Qué.).
Lot no Ptie 8A, Rang 6.

Un terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grenville comme faisant partie du lot numéro huit, lettre « A », dans le Sixième rang (Ptie 8A, Rang 6), de forme irrégulière, ayant front sur le rivage du lac McGillevray et mesurant soixante-quinze pieds (75′) dans sa ligne sud-est le long de la partie du même lot vendue à Mlle Louise Lalumière, cinquante-quatre pieds (54′) dans sa ligne sud-ouest le long d'un chemin privé, approximativement trente pieds (30′) dans sa ligne ouest le long du résidu de la propriété du vendeur, lequel résidu constitue la plage publique, et approximativement quatre-vingts pieds (80′) dans sa ligne nord-ouest le long des eaux du lac.

Taxes scolaires: $224,99.

Marcello, Zeno, 343 East 30th Street, Apt. 211, New York.
Lot no 3-65, Rang XI.

La subdivision numéro soixante-cinq du lot originaire numéro trois (3-65) du Onzième rang (Rang XI) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grenville.

Taxes scolaires: $125,01.

Marcello, Zeno, 343 East 30th St., Apt. 211, New York, U.S.A.
Lot no 1-20, Rang XI.

La subdivision numéro vingt du lot originaire numéro un (1-20) du Onzième rang (Rang XI) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grenville.

Taxes scolaires: $84,93.

L'augmentation de Grenville

Tourville, Georges, 431, Jarry Est., Montréal.
Lot no Ptie 8, Rang 1.

Un certain morceau de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de l'augmentation du canton de Grenville comme faisant partie du lot numéro Huit dans le Premier rang (Ptie 8, Rang 1), mesurant soixante-cinq pieds dans les lignes est et ouest et quatre-vingts pieds dans les lignes nord et sud (65′ x 80′).

Ce morceau de terre est borné à l'ouest par la rue Beech, au sud par la propriété de Amédée Aucoin ou ses représentants, et au nord par la propriété appartenant à John Thomas Barton ou représentants, et à l'est par la propriété appartenant à Samuel Stevens ou représentants.

Le tout avec toutes les bâtisses dessus érigées.

Taxes scolaires: $264,38.

Reinhart, Oscar, 5757, Victoria, Montréal.
Lot no Ptie 8, Rang 1.

1. Un terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de l'augmentation du canton de Grenville, comme faisant partie du lot numéro Huit dans le Premier rang (Ptie 8, Rang 1), mesurant au nord et au sud quatre-vingts pieds, à l'est et à l'ouest cent quatre-vingt-quinze pieds, en mesures anglaises; borné au nord par la route 8, à l'est par la rue Bayview faisant partie du lot numéro Huit du même rang numéro Un, à l'ouest par la propriété de J.P. Deslauriers et au sud par une partie du lot numéro Huit du rang numéro Un. Ce terrain est désigné sur un plan non officiel comme étant le lot numéro Ptie 8-1, Ptie 8-2 et Ptie 8-3. Sans aucun bâtiment.

2. Un terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de l'augmentation de Grenville, comme faisant partie du lot numéro Huit dans le Premier rang (Ptie 8, Rang 1), mesurant au nord et au sud cent soixante pieds et à l'est et à l'ouest cent trente pieds, en mesures anglaises, et borné au nord par une partie du lot numéro huit, désignée sur un plan non officiel comme étant le lot numéro Ptie 8-21 et Ptie 8-13, à l'est par la rue Bayview faisant partie de ce même lot numéro huit, à l'ouest par la rue Beach faisant partie de ce même lot numéro huit, et au sud par une autre partie du lot numéro huit, désignée sur un plan non officiel comme étant le lot numéro Ptie 8-24 et Ptie 8-16. La ligne nord de ce même terrain est située à cent quatre-vingt-quinze pieds de la route no 8. Le tout sans aucun bâtiment.

3. Un terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de l'augmentation de Grenville, comme faisant partie du lot numéro huit dans le Premier rang (Ptie 8, Rang 1), mesurant au nord et au sud quatre-vingts pieds, à l'est et à l'ouest soixante-cinq pieds, et borné au nord par une partie du lot numéro huit, rang un, étant désigné sur un plan non officiel comme étant la partie 8-25, à l'est par une autre partie du lot numéro huit, désignée non officiellement comme étant le lot numéro Ptie 8-18, au sud par une autre partie du lot numéro huit, désignée non officiellement sous le nom de Ptie 8-38, et à l'ouest par la rue Beach faisant partie de ce même lot numéro huit, rang un. La ligne sud de ce terrain est située à cinq cent vingt pieds, en mesures anglaises, de la route no 8. Ainsi que le bâtiment y érigé.

Taxes scolaires: $125,01.

Charest, Gilles, 2536 avenue De La Salle, Montréal.
Lot no Ptie 4, Rang 2.

Un emplacement faisant partie d'un terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi de l'augmentation du canton de Grenville, dans le deuxième Rang sous le numéro de terre Quatre (Ptie 4, Rang 2).

Mesurant cent trente pieds (130′) de largeur par une profondeur de soixante pieds (60′) mesure anglaise et plus ou moins.

Le coin nord-est dudit emplacement est situé à deux cent quarante pieds (240′) sud du coin nord-est de l'emplacement appartenant au présent vendeur, et le coin sud-ouest est situé à cent trente pieds (130′) ouest du coin sud-est de l'emplacement appartenant au présent vendeur.

Borné au nord et au sud par le résidu dudit lot numéro Quatre; à l'ouest par le lot appartenant à Clément Charest et à l'est par le lot appartenant à M. Constantineau. Avec bâtisses dessus y érigées.

Taxes scolaires: $164,99.

Pinard, Hervé, 9, Potier, Touraine, (Qué.).
Lot no Ptie 6B, Rang 3.

Un certain morceau de terre formant partie du lot Six, lettre « B » dans le troisième Rang (Ptie 6B, Rang III) de l'augmentation du canton de Grenville, contenant ce morceau de terre un acre de large sur la profondeur du lot. Borné au nord par un

nommé Reid, au sud par la veuve Alfred Leclair, à l'est par Pierre Charlebois, et à l'ouest par Philias Leclair ou représentant. Sans bâtisse.

Taxes scolaires: $104,98.

Gratton, Mme R., 8425, Châteauneuf, Ville d'Anjou, (Qué.).
Lot no 4-63 et 64, Rang 2.

Un certain emplacement connu et désigné comme étant les lots Soixante-trois et Soixante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire Quatre (4-63 et 64) aux plan et livre de renvoi officiels de l'augmentation du canton de Grenville dans le deuxième Rang, comté d'Argenteuil.

Avec toutes les constructions dessus élevées, circonstances et dépendances.

Taxes scolaires: $344,99.

Labonté, Bertrand, 6551, de la Roche, Montréal, (Qué.).
Lot no Ptie 3C, Rang 2.

Un certain morceau de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de l'augmentation du canton de Grenville comme formant partie du lot numéro Trois, lettre « C » dans le deuxième Rang (Ptie 3C, Rang 2), mesurant quatre-vingts pieds de largeur par une profondeur de quatre-vingts pieds (80′ x 80′); ce morceau de terre est borné des quatre côtés par le résidu du terrain du vendeur et est situé à une distance de deux mille trois cents pieds environ au sud de la ligne de division entre les rangs deux et trois du même cadastre et à une distance de trois cent vingt pieds environ à l'ouest de la ligne de division entre les lots 3A et 3C dans le même rang du même cadastre. De plus ce terrain est traversé du nord au sud par un chemin privé appartenant au vendeur qui se réserve le droit d'y circuler et ce pour lui, et ses ayants droit. La présente vente comprend un droit de passage sur ce chemin privé conduisant au chemin public.

2. Un emplacement situé dans l'augmentation du canton de Grenville, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de ladite augmentation, comme étant une partie du lot numéro Trois C dans le deuxième Rang dudit canton (Ptie 3C, Rang II), contenant cent pieds de largeur dans ses lignes est et ouest sur quatre-vingts pieds de profondeur dans ses lignes nord et sud, et borné comme suit: en arrière, à l'est, par partie du lot numéro Trois A dudit deuxième Rang, et des trois autres côtés par d'autres parties dudit lot numéro Trois B, la ligne nord dudit emplacement est située à deux mille huit cent soixante pieds (2,860′) au sud du lot numéro Trois C du troisième Rang dudit cadastre.

Taxes scolaires: $44,97.

L'Abbé, Fernand, 623, Henri-Bourassa, Chomedey, Laval, (Qué.).
Lot no Ptie 10, Rang 1.

Un certain morceau de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de l'augmentation du canton de Grenville comme formant partie du lot Dix dans le premier rang (Ptie 10, Rang 1), mesurant deux cent neuf pieds et neuf dixièmes de pied (209.9′) dans la ligne nord, environ cent quarante pieds (140′) dans la ligne est, trois cent onze pieds et cinquante-sept centièmes de pied (311.57′) dans la ligne sud, et cent soixante-dix pieds et quatre-vingt-deux centièmes de pied (170.82′) dans la ligne ouest; ledit morceau est borné au nord par la route 148, à l'est par la ligne de division entre les lots Neuf et Dix dans ledit premier rang, au sud par les lots de subdivision 10-45, 10-46, 10-47 et 10-48 et à l'ouest par partie dudit lot Dix appartenant à la Commission hydroélectrique de Québec.

Taxes scolaires: $264,96.

Village Greenville

Century Inn Inc., Grenville (Québec)
Lots nos 62 et 63

Les lots numéros soixante-deux et soixante-trois, situés dans le village de Grenville, comté d'Argenteuil.

Taxes scolaires: $3,240,54.

Poirier, Wildred, Grenville, Québec
Lot no 98

Le lot numéro quatre-vingt-dix-huit, situé dans le village de Grenville, comté d'Argenteuil.

Taxes scolaires: $321,79.

Malette, Wilfrid, Grenville (Québec)
Lot no 158

Le lot numéro cent cinquante-huit, situé dans le village de Grenville, comté d'Argenteuil.

Taxes scolaires: $202,03.

Lalonde, J. Guy, 121, Principale, Grenville, (Qué.)
Lot no Ptie 161.

Un certain morceau de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du village de Grenville comme faisant partie du lot numéro cent soixante et un (Ptie 161), mesurant soixante pieds de front par une profondeur de deux cents pieds (60′ X 200′) mesures anglaises; ce morceau de terre est borné au nord par partie du même lot appartenant à Ovila Ranger ou ses représentants, à l'est par le chemin public, au sud par une autre partie du même lot appartenant à Alfred Lemay ou ses représentants, et à l'ouest par la propriété de Madame J. D. Phelan. Avec toutes les bâtisses dessus.

Taxes scolaires: $157,73.

Dupéré, Raymond, Route 29, Grenville, (Qué.)
Lot no Ptie 164.

Un certain morceau de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du village de Grenville comme formant partie du lot numéro Cent soixante-quatre (Ptie 164), mesurant soixante-dix-neuf pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de pied (79.85′) dans la ligne est, quatre-vingt-neuf pieds et deux dixièmes de pied (89.2′) dans la ligne nord, quatre-vingt-un pieds et soixante-cinq centièmes de pied (81.65′) dans la ligne ouest et soixante-seize pieds et quatre dixièmes de pied (76.4′) dans la ligne sud; ce morceau de terre est borné à l'est par un chemin d'usage public, au sud par une ruelle de quinze pieds (15′) de large appartenant au vendeur et séparant la propriété présentement vendue d'une partie du même lot vendue à Richard Dupéré, à l'ouest par une rue projetée et au nord par partie du même lot vendue à Bruce Miller. Avec toutes les bâtisses dessus érigées.

Taxes scolaires: $356,37.

Commission scolaire du Long-Sault — Canton de Harrington

Dasbon, Christian, 754, Jacques-Cartier, Longueuil, (Qué.).
Lot no Ptie 4B, Rang V.

Un lot vacant connu et désigné comme étant une partie du lot originaire Quatre « B », dans le rang cinq (Ptie 4B, Rang V), aux plan et livre de renvoi officiels du canton Harrington.

Mesurant cent pieds (100′) dans sa ligne sud-est, quatre-vingt-dix-huit pieds (98′) dans sa ligne nord-ouest, cent trente pieds (130′) dans sa ligne nord-est, cent quarante pieds (140′) dans sa ligne sud-ouest, et contenant 13,000 pieds carrés en superficie, mesure anglaise et plus ou moins.

Bornée au sud-est par le chemin 4B-7, dit rang, dit cadastre, en arrière au nord-ouest et des deux côtés au nord-est et au sud-ouest par d'autres parties dudit lot 4B.

Son coin est est situé à cent quatre-vingts pieds (180′) à l'ouest d'une autre partie dudit lot 4B appartenant à Jacques Thifault; cette distance étant prise le long de la ligne nord dudit chemin 4B-7;

Son coin nord-est situé à deux cents pieds (200′) dudit emplacement de Jacques Thifault, cette distance étant prise dans le prolongement de la ligne arrière dudit immeuble.

Cedit immeuble apparaît de plus comme le no 116 sur un plan.

Taxes scolaires: $42,11.

Cité de Lachute

Lakefield Corp., 10339, boul. St-Laurent, Suite 3, Montréal, (Qué.)
Lot no 1956.

Un emplacement sis et situé dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant la moitié est du lot originaire numéro Mille neuf cent cinquante six (½E. 1956) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Jérusalem-d'Argenteuil, mesurant environ quarante-sept arpents en superficie.

Taxes scolaires: $116,05; taxes municipales: $27,07. Total: $143,12.

Brodeur, Guy, 8735-12ième Avenue, App. 5, Montréal, (Qué.).
Lot no 1794 Ptie 17.

Un emplacement vacant situé dans la paroisse de Saint-Jérusalem-d'Argenteuil, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro Dix-sept de la subdivision du lot originaire numéro Mille sept cent quatre-vingt-quatorze (1794-ptie 17) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Jérusalem, mesurant cent pieds (100′) de largeur par quatre-vingt-cinq pieds (85′) de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, et borné comme suit: vers le nord par la rue Nicole, vers l'est par une autre partie dudit lot Dix-sept de la subdivision du lot originaire numéro Mille sept cent quatre-vingt-quatorze (1794-17), vers l'ouest par le boulevard Sylvie, et vers le sud par une autre partie dudit lot Dix-sept de la subdivision du lot originaire numéro Mille sept cent quatre-vingt-quatorze (1794-17) dudit cadastre; la ligne ouest dudit emplacement étant située à une distance d'environ cent trente-cinq pieds (135′) à l'est de la ligne de division des lots 1794 et 1795 dudit cadastre.

Taxes scolaires: $87,92; taxes municipales: $110,91. Total: $198,83.

Fedrigo, Henri, a/s Jez Maria, 5955, Croissant-Bourgeois, Brossard, Québec
Lot no Ptie 1712

Un terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Saint-Jérusalem, comme faisant partie du lot numéro mille sept cent douze (Ptie 1712), mesurant cent pieds (100′) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, sur cent pieds (100′) dans ses lignes nord-est et sud-ouest (100′ X 100′), mesure anglaise et plus ou moins; borné au nord-ouest par la voie publique appartenant à la municipalité de la paroisse Saint-Jérusalem-d'Argenteuil; au nord-est par une partie du même lot appartenant à Stefan Golek, au sud-est, et par une partie du même lot appartenant à Jez Drago, en vertu d'un acte constatant une vente à lui consentie par Émilien Laurin, passé devant le notaire soussigné, ce jour; au sud-ouest par une partie du même lot appartenant à Vickis Damica. Sans bâtiments.

Taxes scolaires: $121,10; taxes municipales: $43,83. Total: $164,93.

Stanko, Videc, 8305, des Sables, Saint-Léonard, Québec
Lot no Ptie 1710.

Un terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Saint-Jérusalem, comme étant une partie du lot numéro mille sept cent dix (Ptie 1710).

Mesurant cent pieds (100′) de chaque côté et contenant en superficie dix mille pieds carrés (10,000 pi. ca.). Borné à l'est par une route; au nord par un chemin privé; à l'ouest et au sud par une autre partie du même lot 1710. La ligne ouest du lot présentement vendu est située à deux cent quarante pieds (240′) à l'est de la ligne de division entre les lots numéros 1710 et 1709. La ligne sud du terrain présentement vendu est située à six cents pieds (600′) au nord de la ligne nord de la partie du même lot 1710 appartenant à A. Lacelles.

Taxes scolaires: $25,86; taxes municipales: $19,34. Total: $45,20.

Lemay, Paul, R. R. 2, Lachute, (Qué.)
Lot no Ptie 1409.

Un certain morceau de terre, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Jérusalem-d'Argenteuil, comme faisant partie du lot numéro Mille quatre cent neuf (Ptie 1409) mesurant cinquante pieds (50′) de largeur, sur les côtés ouest et est, sur cent quatre-vingt-seize pieds (196′) de profondeur sur les côtés nord et sud; borné, à l'ouest, par partie du même lot, appartenant à l'acquéreur, au sud, et à l'est, par partie du même lot, appartenant au vendeur, et au nord, par partie du même lot, appartenant à Arthur Bellingham.

Taxes scolaires: $46,58.

Dumas, Donat, 155, rue Hamford, Lachute, (Qué.).
Lot no 2212.

Un certain emplacement situé en la cité de Lachute, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Jérusalem-d'Argenteuil — lot no 2212.

Taxes scolaires: $420,98; taxes municipales: $518,70. Total: $939,68.

Plouffe, Henri et Armand, 250, Wilson, Lachute, (Qué.).
Lots nos 2044 et 2045.

Un certain emplacement situé en la cité de Lachute connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Jérusalem-d'Argenteuil comme étant composé:

1. Du lot entier numéro Deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro Deux mille quarante-quatre et du lot numéro Deux mille quarante-cinq (2044-2 et 2045);

2. D'une partie du lot numéro Deux mille quarante-sept (Ptie 2047) mesurant cinquante et un pieds du nord au sud par toute la largeur dudit lot; borné au nord par partie dudit lot 2047 appartenant à Henri et Armand Plouffe, à l'est par lesdits lots 2044-2 et 2045, au sud par la partie sud du lot 2047, appartenant à Robert Marcil et à l'ouest par le lot 2204.

Taxes scolaires: $601,54; taxes municipales: $188,22. Total: $789,76.

Gagné, Lucien, 244, Champlain, Lachute, (Qué.).
Lot no Ptie 649.

Un certain morceau de terre ou emplacement situé sur le côté ouest de la rue Frances, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, comme formant partie du lot numéro Six cent quarante-neuf (Ptie 649), mesurant en avant et en avant et en arrière cinquante pieds (50') de largeur par cent pieds (100') de profondeur; borné à l'est par la rue Frances, au nord par René Laurin, au sud par Dame Doris E. Bruce ou représentants, à l'ouest par Douglas Simon; le coin nord-est est situé approximativement deux cent cinquante-trois pieds et demi (253.5') de la route de la concession. Avec toutes les bâtisses dessus érigées.

Taxes scolaires: $433,90; taxes municipales: $242,08. Total: $675,98.

Larocque, Henri, 264, Champlain, Lachute, (Qué.).
Lot no Ptie 649.

Un certain morceau de terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, comme étant partie du lot numéro Six cent quarante-neuf (Ptie 649) situé sur le côté ouest de la rue Champlain et mesurant cinquante pieds de largeur par cent pieds de profondeur (50' X 100') mesures anglaises.

Borné au nord par partie du même lot dudit cadastre appartenant à Fernand Laframboise, à l'est par la rue Champlain, au sud par partie du même lot appartenant à dame Doris Hammond Bruce, à l'ouest par partie du lot 651 appartenant à J. Hadley.

Taxes scolaires: $207,68; taxes municipales: $464,97. Total: $672,65.

Desjardins, H. Jacques, 189, Main, Lachute, (Qué.).
Lot no 724-18-19.

Un certain emplacement situé en la cité de Lachute connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Jérusalem-d'Argenteuil. Les subdivisions dix-huit et dix-neuf du lot officiel numéro sept cent vingt-quatre (724-18-19).

Taxes scolaires: $1 040,12.

Morrissette, Benoit, 179, Providence, Lachute, (Qué.).
Lot no Ptie 725.

Un certain morceau de terre situé sur le côté sud-ouest de la route Lachute-Brownsburg, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Chatham, comme formant partie du lot numéro Sept cent vingt-cinq (Ptie 725) mesurant cent pieds (100') de large sur une profondeur de deux cents pieds (200'); borné au nord-est par ladite route Lachute-Brownsburg, au sud-est et au sud-ouest par le résidu du terrain appartenant à M. Allan Hay ou représentants, et au nord-ouest par partie dudit lot vendu à Douglas McGibbon; sans bâtisse.

Taxes scolaires: $109,53; taxes municipales: $131,23. Total: $240,76.

Paroisse St.-André-d'Argenteuil

Aubin, Clovis, R. R. 1, St-Hermas,
Lot no 681-682

Taxes scolaires: $467,31. Total: $467,31.

Boyer, Gilles, Rue des Pins, Lac-Filion, Bellefeuille, (Qué.).
Lot no 641-642

Taxes scolaires: $1 621,39. Total: $1 621,39.

Boyer, Gilles
Lot no 548

Taxes scolaires: $315,03. Total: $315,03.

Daigneault, Mme Nicole, 2354, Marin, Brossard, (Qué.)
Lot no 8-51

Taxes scolaires: $115,02. Total: $115,02.

Ortona, Tony, 6260, Ville-Bois, St-Léonard, (Qué.)
Lot no 4-96

Taxes scolaires: $73,74. Total: $73,74.

Boyer, Gilles
Lot no 638

Taxes scolaires: $508,23. Total: $508,23.

Village Saint-André-Est.

Laporte, Gérard, 11, Coursolle, Ste-Thérèse, (Qué.)
Lot no 18

Taxes scolaires: $52,88. Total: $52,88.

Perrault, Mme Lucienne, 4857, Lafontaine, Montréal (Qué.)
Lot no 10

Taxes scolaires: $189,90; taxes municipales: $35,60. Total: $225,50.

Wentworth-Nord

Babran, Elie, 7558-B Casgrain, Montréal (Qué.)
Lot no 22B-55, Rang 1
Taxes scolaires: $254,16. Total: $254,16

Lepage, Robert, 8619, 12e Avenue, App. 5, Montréal (Qué.)
Lot no 20A-531, Rang 1
Taxes scolaires: $103,74. Total: $103,74.

Farmer, Alcide, R. R. 2, St-Michel, Brownsburg (Qué.)
Lot no 27B-S13, Rang 3
Taxes scolaires: $228,91. Total: $228,91

Chevrier, Donald, 2387 Avenue Dieppe, Longueuil (Qué.)
Lot no 27A-S22, Rang 3
Taxes scolaires: $305,56. Total: $305,56.

Gagné, Hervé, Pine Hill (Qué.)
Lot no 13A-12, Rang 1
Taxes scolaires: $105,24. Total: $105,24.

Gagné Hervé, Pine Hill, (Qué.)
Lot no 13A-13, Rang 1
Taxes scolaires: $105,24. Total: $105,24.

Nashua Land, Box 3025, Nassau, Bahamas
Lot no 28A-89, Rang 1
Taxes scolaires: $79,85. Total: $79,85.

Philie, Real, 436, 3e Avenue, Verdun (Qué.)
Lot no 25B-55, Rang 1
Taxes scolaires: $199,15. Total: $199,15.

Lauzon, Marc, 3120, Christin, Montréal (Qué.)
Lot no 16-64, Rang 1
Taxes scolaires: $95,28. Total: $95,28.

Perrier, J.-Paul, R. R. 2, Brownsburg (Qué.)
Lot no 19B-S152, Rang 1
Taxes scolaires: $60,75. Total: $60,75.

L'énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles a été autorisée par la Commission municipale du Québec en date du 1 février 1978, conformément aux dispositions de l'article 730 du Code municipal.

Donné à Lachute, ce 2e jour de mars 1978.

Fait à Lachute (Québec), le 2 mars 1978.

Le secrétaire-trésorier,
RENÉ DESORMEAUX.

71824-11-2-o

Ville de Chicoutimi

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la susdite municipalité, que les propriétés ci-après décrites seront vendues à l'enchère publique en la salle des délibérations du Conseil, à l'Hôtel de ville de la ville de Chicoutimi, le MERCREDI DOUZIEME jour du mois d'AVRIL 1978, à DIX heures de la matinée, pour satisfaire un paiement des taxes dues à la ville de Chicoutimi et à la Commission des Ecoles Catholiques de Chicoutimi, avec les intérêts et les frais, plus les frais subséquemment encourus, à moins que lesdites taxes, les intérêts et les frais ne soient payés avant la vente.

1. Propriété de monsieur Eutrope Hudon, 230, Larouche, Arvida, dont le compte est 01-03-91-51-0-00

Un terrain mesurant 45′ en front sur 100′ de profondeur, formant partie du lot numéro P 2B, rang 15, S.O.C.S., paroisse Chicoutimi, borné au nord au boulevard Saint-Ignace, à l'ouest à Henri Lapointe ou représentants, à l'est à Jean-Jules Vézina, au sud à Jean-Jules Vézina, le tout sans bâtisse.

2. Propriété de monsieur Olivier Larouche, 580, boulevard J.N.-Tremblay, Chicoutimi, dont le compte est 01-06-05-02-0-00

Un terrain formant partie du lot P 1137 et P 1138, ville de Chicoutimi, mesurant 100′ de largeur par environ 200′ de profondeur, borné au sud-est à la rue Saint-Ignace, au sud-ouest à Adélard Blackburn ou représentants, au nord-ouest et au nord-est à Théodule Tremblay. Le tout avec bâtisses dessus construites.

Sauf à distraire le terrain vendu par Gédéon Aubé à Roger Lévesque Enr. no 114513.

Sauf à distraire le terrain vendu par Gédéon Aubé à Laurent St-Hilaire.

3. Propriété de monsieur Gérard Tremblay, 488, Saint-Augustin, Chicoutimi, dont le compte est 01-12-02-05-0-00

Le lot no 1179-77, ville de Chicoutimi. Le tout avec bâtisses.

4. Propriété de monsieur Edmond Lapointe, 109, Lorne ouest, Chicoutimi, dont le compte est 01-12-03-04-0-03

Le ⅓ indivis d'un terrain formé du lot no 1179-96, ville de Chicoutimi, le tout avec bâtisses.

5. Propriété de monsieur Marc Savard, 153, Normandie, Rivière-du-Moulin, dont le compte est 01-12-05-04-0-00

Un terrain formant partie du lot P 1179-21, ville de Chicoutimi, mesurant 53′ de largeur sur 75′ de profondeur, borné au nord à Antoine Savard, au sud au boulevard Saint-Paul, à l'est au lot 1179-20 et à l'ouest au lot 1179-22. Le tout avec bâtisses.

6. Propriété de monsieur Jean Charles Boulay, 137, St-Charles, Chicoutimi, dont le compte est 01-13-02-68-0-00

Un terrain formant partie du lot P 1172, ville de Chicoutimi, mesurant 50′ de largeur sur la profondeur ci-après déterminée, borné au nord-ouest à la rue Taché, au nord-est, par une ligne parallèle à la borne sud-ouest du terrain à Onésime Gravel ou représentants, et celui de Eustache Lévesque, et distante de cette dernière de 50′, au sud-est par un ruisseau et au sud-ouest à Alfred Tremblay.

7. Propriété de monsieur Yvan Boivin, 125, Saint-Laurent, Chicoutimi, dont le compte est 02-01-08-09-1-01

La ½ indivise d'un restaurant portant le numéro civique 250 Morin, Chicoutimi, situé sur un terrain formé des lots numéros 231, 232 et P 233, ville de Chicoutimi, au nord par le terrain de l'Aréna de Chicoutimi ou représentants, au sud à la rue Racine telle qu'actuellement limitée, à l'est au terrain réservé pour l'avenue Morin, à l'ouest à monsieur Paul Riverin ou représentants.

8. Propriété des Entreprises Friolet Inc., 288, Sainte-Anne, Chicoutimi, dont le compte est 02-02-01-25-0-00

Un terrain formant partie du lot P 279, ville de Chicoutimi, borné au nord et à l'ouest au terrain de Ludger Alain ou représentants, à l'est à l'avenue Sainte-Anne. Le tout avec bâtisses dessus construites. Ce terrain est maintenant connu sous le lot numéro 279-1, ville de Chicoutimi, en vertu d'un plan de subdivision déposé officiellement le 19 mars 1974.

9. Propriété de Louis Philippe Gilbert, 585, Sainte-Anne, Chicoutimi, dont le compte est 02-03-12-15-0-00

a) Un terrain mesurant 45′ de largeur du sud au nord par 80′ de profondeur de l'ouest à l'est, formant partie du lot P 565-10, ville de Chicoutimi, borné en front à l'ouest à l'avenue Sainte-Anne, à l'est au résidu dudit lot 565-10, joignant d'un côté au sud à la rue Saint-Joseph, au nord au lot 565-11;

b) Un terrain mesurant 20′ de largeur du sud au nord par 80′ de profondeur de l'ouest à l'est, formant partie du lot P 565-11, ville de Chicoutimi, borné à l'ouest à l'avenue Sainte-Anne, à l'est au résidu dudit lot 565-11, au sud au terrain susdécrit et au nord encore au résidu dudit lot 565-11. Le tout avec bâtisses.

10. Propriété de monsieur Gérard Desbiens, 1150, boulevard Saint-Paul, Chicoutimi, dont le compte est 02-10-03-14-1-00

Un terrain formé du lot 4B-136, rang 8 S.O.C.S., paroisse de Chicoutimi, sans bâtisse.

Sauf à distraire le terrain vendu par acte enregistré no 229757.

11. Propriété de monsieur Eutrope Hudon, 230, Larouche, Arvida, dont le compte est 02-10-03-16-0-00

Un terrain formé du lot 4B-134, rang 8 S.O.C.S., paroisse de Chicoutimi, sans bâtisse.

12. Propriété de monsieur Clément Thibeault, 522, Dalmas, Chicoutimi, dont le compte est 02-91-02-13-0-00

Un terrain formé du lot 4-18, rang 9 S.O.C.S., paroisse de Chicoutimi, sans bâtisse.

13. Propriété de J.T. Arseneault, 1576, Bernard, Outremont et Constantine Mortimer, 5080, Pousard, Montréal, dont les comptes sont 03-07-91-62-0-01 et 03-07-91-62-0-02

1. Un terrain formant partie du lot P 64A, rang 1 N.E.C.S., paroisse de Chicoutimi, borné au sud-est par le lot 63, au sud-ouest par le lot 64B, au nord-ouest partie par la Rivière-du-Moulin et par la partie du lot 65A décrit au paragraphe « 2 », au nord-est par le résidu dudit lot 64A, suivant une perpendiculaire à la ligne de division entre les lots 63 et 64A et dont le pied est distant de 1,050′ du côté sud-ouest du boulevard Saint-Jean-Baptiste, distance mesurée en suivant la susdite ligne de division entre les lots 63 et 64A.

Sauf à distraire du susdit lot une lisière de terrain mesurant 150′ de largeur du nord-est au sud-ouest, borné au nord-est par les lots 64A-119, 64A-120, 64A-121, 64A-122 et 64A-123, 64A-124, 64A-125, 64A-126, 64A-127 et 64A-128, au sud-est par le lot 63, au nord-ouest par le lot 65A, vers le sud-ouest par une ligne parallèle et distante de 150′ vers le sud-ouest de la ligne sud-ouest des lots 64A-128, 64A-127, 64A-126, 64A-125 et 64A-124 puis vers l'ouest par une ligne parallèle et distante de 150′ vers l'ouest de la ligne ouest des lots 64A-123 et 64A-122 et partie de P 64A-121 et encore vers le sud-ouest de la ligne sud-ouest du lot 64A-121 et se prolongeant en ligne droite vers le sud-est jusqu'au lot 63.

2. Une partie du lot P 65A, rang 1 N.E.C.S., paroisse de Chicoutimi, borné au sud-est par la partie du lot 64A, ci-haut décrit, au sud-ouest par la Rivière-du-Moulin, au nord-ouest par le lot 66, au nord-est par le résidu dudit lot 65A suivant le prolongement en ligne droite vers le nord-ouest jusqu'au lot 66 d'une ligne parallèle et distante de 150′ vers le sud-ouest de la ligne sud-ouest des lots 65A-98, 65A-97, 65A-96 et 65A-95. Le tout sans bâtisse.

14. Propriété de monsieur Roch Potvin, 276, rang Saint-Martin, Chicoutimi, dont le compte est 06-02-01-33-0-00

Un terrain de forme irrégulière, formant partie du lot P 25, rang 3 N.E.C.S., paroisse de Chicoutimi, mesurant 250′ de largeur, du sud-ouest au nord-est, sur une profondeur moyenne de 250′, borné au nord-ouest au rang Saint-Martin, au sud-ouest, au terrain de monsieur Arthur Potvin, suivant une ligne parallèle au côté nord-est du terrain de Robert Roberge et distante de 250′ courant nord-est, dudit côté nord-est, au sud-ouest encore par le terrain de monsieur Arthur Potvin. Le tout sans bâtisse.

15. Propriété de monsieur Roch Potvin, 276, rang Saint-Martin, Chicoutimi, dont le compte est 06-02-01-37-0-00

Un terrain mesurant 70′ de largeur dans sa borne nord, 50′ aussi de largeur dans sa borne sud, et 170′ de profondeur dans sa borne ouest, formant partie du lot numéro P 26, rang 3 N.E.C.S., paroisse de Chicoutimi, borné au nord par le rang Saint-Martin et de tous les autres côtés au terrain de monsieur Arthur Potvin, le point de rencontre des bornes sud et est du terrain ci-dessus étant situé à 230′ du terrain de monsieur Jean-Paul Laberge et monsieur Olivier Laberge et le point de rencontre des bornes nord et est étant situé à 210′ de ce même terrain des messieurs Laberge. Le tout sans bâtisse.

16. Propriété de monsieur Roch Potvin, 276, rang Saint-Martin, Chicoutimi, dont le compte est 06-02-01-34-0-00

1. Un terrain de figure irrégulière, formant partie du lot P 26, rang 3 N.E.C.S., paroisse de Chicoutimi, mesurant 150′ sur le chemin public, du sud-ouest au nord-est, sur 170′ de profondeur du nord-ouest au sud-est et mesurant à la profondeur 90′ du sud-ouest au nord-est, borné au nord-ouest au rang Saint-Martin, sud-est au terrain des vendeurs, d'un côté au sud-ouest au terrain de monsieur Léopold Boulianne et de l'autre côté au nord-est à monsieur Rosaire Morissette. Le tout sans bâtisse.

2. Un terrain de forme irrégulière formant partie du lot P 26, rang 3, N.E.G.S., paroisse de Chicoutimi, mesurant 8′ de largeur du sud-ouest au nord-est, et 30′ encore de largeur à la profondeur, au sud-est et au sud-ouest au terrain du vendeur. Le tout sans bâtisse.

17. Propriété de madame Lauriette Gauthier, 78, Saint-Hubert, Chicoutimi, dont le compte est 04-02-06-01-0-00

Un terrain formé des lots 19A-2-87 et 19A-2-88, rang 2 N.E.C.S., paroisse de Chicoutimi. Le tout avec bâtisses.

18. Propriété de M. Benoit Girard, 200, Desjardins, Chicoutimi-Nord, dont le compte est 41-03-04-44-0-00

Un terrain formé du lot no 10E-8, rang 1 ouest, canton de Tremblay. Le tout sans bâtisse.

19. Propriété de monsieur François Xavier Villeneuve, 350, Saint-Marc, Chicoutimi-Nord, dont le compte est 41-11-01-09-0-00

Un terrain formé du lot 10B-1-183, rang 1 ouest, canton de Tremblay. Le tout avec bâtisses.

20. Propriété de monsieur François Xavier Villeneuve, 420, Sainte-Marie, Chicoutimi-Nord, dont le compte est 41-11-01-10-0-00

Un terrain formé du lot no 10B-1-184, rang 1 ouest, canton de Tremblay, le tout sans bâtisse.

21. Propriété de monsieur Louis Joseph Tremblay, 1224, boulevard Sainte-Geneviève, Chicoutimi-Nord, dont le compte est 41-12-92-03-0-00

Un terrain formant partie du lot P 34A, rang 2, Canton de Tremblay, mesurant 75' de largeur de l'est à l'ouest par 125' de profondeur, borné au nord à Samuel Tremblay. a l'ouest encore au terrain de Samuel Tremblay, à l'est au terrain de Armand Lavoie. Avec bâtisses.

Sauf à distraire le terrain vendu au ministère de la Voirie.par acte enregistré numéro 219922.

22. Propriété de Immeubles Chicoutimi Inc., 198, Lajeunesse, Chicoutimi-Nord, dont le compte est 42-02-11-09-0-00

Un terrain formé du lot 57-123, rang 1 ouest, village Sainte-Anne-de-Chicoutimi. Avec bâtisses.

23. Propriété de madame Omer Maltais, 326, Sainte-Elisabeth, Chicoutimi-Nord, dont le compte est 42-03-01-12-1-00

Un terrain formant partie du lot P 12-21, rang 1 ouest, village Sainte-Anne-de-Chicoutimi, mesurant 50' de largeur sur 50' de profondeur, borné à l'ouest au lot 12-19, au sud par le lot 12-22 et à l'est au résidu dudit lot 12-21. Avec bâtisses.

24. Propriété de monsieur Claude Fortier, 1860, boulevard Tadoussac, Chicoutimi-Nord, dont le compte est 43-11-07-62-0-00

Un terrain formé du lot 7-184, rang 1 est, canton de Tremblay. Sans bâtisse.

L'énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles a été autorisée par la Commission municipale du Québec en date du 16 février 1978, conformément aux dispositions de l'article 550 de la Loi des cités et villes.

Donné à Chicoutimi, le 7e jour de mars 1978.

Le greffier,
JEAN-YVES FORTIN.

71917-11-2-o

Municipalité du comté de Dorchester

Avis public est par les présentes donné par Clermont Gagné, secrétaire-trésorier de la Corporation municipale du comté de Dorchester que les immeubles ci-dessous décrits seront vendus à l'enchère publique, pour taxes municipales et/ou scolaires dues et les frais encourus, le JEUDI 11e jour de MAI 1978, en la salle du conseil de comté, à Sainte-Hénédine, à DIX heures de la matinée, à moins que lesdites taxes et les frais aient été payés avant le jour ci-dessus indiqué.

Propriétaire	*Municipalité*	*Lot*	*Rang*	*Canton*	*Taxes municip.*	*Taxes scol.*	*Frais*	*Total*
Bolduc, André	Sainte-Germaine	322		Ware	$ 29,81	$101,79	$ 7,63	$139,23
Le lot numéro trois cent vingt-deux (322) aux plans et livre de renvoi officiels du cadastre pour le canton de Ware, division d'enregistrement de Dorchester, avec bâtisses dessus construites, le tout tel qu'il se trouve actuellement, avec les servitudes actives et passives.								
Côté, Jean-Louis	Sainte-Germaine	536	3s		16,35	4,29	3,35	23,99
Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot cinq cent trente-six (ptie 536) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Léon-de-Standon, division d'enregistrement de Dorchester mesurant environ cent cinquante (150') pieds de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est par la profondeur qu'il y a entre la rivière Etchemin et un chemin privé et borné au sud-est à la rivière Etchemin, au nord-ouest à un chemin privé, au nord-est à Dominique Rancourt et au sud-ouest au reste du lot dont il est détaché, propriété de Joseph Veilleux, avec bâtisses ci-dessus construites. circonstances et dépendances.								
	Municipalité de Sainte-Germaine							
Roberge, Gilles	Sainte-Germaine	449 Ptie		Saint-Léon-de-Standon	$ 27,20	$ 56,49	$ 7,57	$ 91,26
	Municipalité de Saint-Luc							
Bélanger, Jean-Guy ..	Saint-Luc	691 Ptie		Saint-Léon-de-Standon	$ 1,97	$ 2,97	$ 3,31	$ 8,00
Un terrain mesurant soixante-quinze pieds (75') de largeur dans ses lignes sud-ouest et nord-est sur cent vingt-cinq pieds (125') de profondeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est, mesures anglaises, connu et désigné comme étant une partie du lot six cent quatre-vingt-onze (691 Ptie) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Léon-de-Standon, Dorchester, borné au sud-ouest par la rivière des Fleurs, au sud-est par une partie du même lot vendue ce jour à Dame Renée Plante, au nord-ouest par une autre partie du même lot restant à la venderesse et au nord-est par une partie du même lot restant à la venderesse ou à un chemin privé.								

Propriétaire	Municipalité	Lot	Rang	Canton	Taxes municip.	Taxes scol.	Frais	Total
			Municipalité de Saint-Louis					
Sylvain, Gérard	Saint-Louis	Ptie 3	1	Langevin		$ 13,30	$ 2,37	$ 15,67

Un emplacement situé à Saint-Louis-de-Gonzague, comté de Dorchester, adjacent et contigu à celui susdécrit, détenu par bail emplytéotique de la fabrique de Saint-Louis, pris et détaché du lot numéro soixante-trois (63) des plans et livre de renvoi officiels du cadastre pour le rang un (1) canton Langevin avec boutique y érigée et dépendances. Cet emplacement mesure soixante-cinq pieds (65′) de largeur en front, plus ou moins, par cent quatre-vingts pieds (180′) de profondeur plus ou moins et il est borné en front au sud-est par le terrain de la Fabrique, au nord-est par le terrain de dame Léo Bédard (aujourd'hui Claude Picard) et au nord-ouest par celui de Cléophas Champagne.

De payer à l'acquit du vendeur entre les mains de monsieur le Curé en office à la fabrique de Saint-Louis-de-Gonzague, la rente annuelle non rachetable au montant de cinq dollars ($5,00) payable dans la première quinzaine d'avril et d'octobre de chaque année pour moitié à chaque échéance, à commencer en avril prochain (1975) et quitte de tous arrérages échus avant ce jour, l'acquéreur convenant de se conformer pour le surplus à toutes les charges, conditions et stipulations du bail emplytéotique primitif.

Sylvain, Gérard	Saint-Louis	Ptie 44	10	Watford		45.67	8.66	54.33

Un emplacement situé au village de Saint-Louis-de-Gonzague, comté de Dorchester, de forme triangulaire, mesurant environ soixante-douze pieds de largeur (72′) en front dans sa ligne sud-ouest, à partir de la clôture nord-ouest du terrain de dame Léo Bédard (aujourd'hui Claude Picard. . .), soixante pieds dans sa ligne sud-est (60′) et soixante-douze pieds dans sa ligne nord-est (72′) de la ligne sud-est se trouvant à environ douze pieds (12′) de la maison et désigné comme faisant partie du lot no quarante-quatre (Ptie 44) des plans et livre de renvoi officiels du cadastre pour le rang dix (X) nord-est, canton de Watford, avec la maison en bois de vingt-deux pieds par vingt pieds (22 x 20′) et hangar susconstruits, circonstances et dépendances. Ledit emplacement est borné au sud-ouest par le chemin de la Grande-Ligne, au nord-est par un autre emplacement en second lieu et au sud-est par le terrain de dame Léo Bédard.

			Municipalité de Saint-Nazaire					
Moras, Isidore		Ptie 35D	4	Buckland	$261,07			$261,07

Un emplacement de forme irrégulière, avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, mesurant trois cents pieds (300′) de largeur nord-sud au côté ouest et cent quarante pieds (140′) de largeur nord-sud au côté est, par cent quatre-vingt-huit pieds (188′) de profondeur est-ouest au côté sud et deux cent quarante pieds (240′) de profondeur est-ouest au côté nord, mesure anglaise, tel que clôturé actuellement et borné comme suit: à l'ouest, le chemin public (Rang Quatre); au nord, à l'est et au sud, Gérard Marceau; la ligne sud dudit emplacement étant prise à une distance de deux cent quinze pieds (215′) plus au nord que la ligne séparative des lots 36-A (Dame veuve Léonidas Marceau) et 35-D (Gérard Marceau pour la majeure partie), connu comme étant une partie du lot trente-cinq-D (Ptie 35-D), rang Quatre, canton de Buckland, Saint-Malachie.

			Municipalité de Saint-Odilon					
Turcotte, Appolinaire		Ptie 277			$262,46	$ 21,03		$283,49

Un commerce d'hôtellerie opéré par les vendeurs sous le nom de Hôtel Cloutier, à Saint-Odilon-de-Cranbourne, Dorchester, cette vente comprenant entre autres choses et sans que cette énumération soit restrictive, les biens suivants, savoir:

1. Un emplacement en le village de Saint-Odilon-de-Cranbourne, Dorchester, Cinquième Rang du canton de Cranbourne, de la contenance de cent quarante-deux pieds (142′) de front, plus ou moins, par soixante-dix-sept pieds (77′) de profondeur, plus ou moins, mesure anglaise, borné en front à la route Langevin; en arrière au terrain ci-après décrit, d'un côté du nord-ouest au terrain de Xavier Vachon; au sud-est, au chemin du sixième rang, lequel emplacement est connu et désigné comme étant les lots numéros deux cent soixante-dix-huit (278), deux cent quatre-vingts et deux cent quatre-vingt-un (280 et 281) du cadastre officiel pour le canton de Cranbourne, division d'enregistrement de Dorchester.

2. Un autre terrain situé également au village de Saint-Odilon-de-Cranbourne, de la contenance de cent soixante pieds (160′) de front par cent quarante pieds (140′) de profondeur, borné en front au chemin public, en arrière au terrain de Xavier Vachon, d'un côté à l'emplacement susdécrit, et de l'autre côté au terrain en quatrième lieu décrit; ce terrain est connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent soixante-dix-neuf (279) et partie du lot numéro deux cent soixante-dix-sept (277) ptie, du cadastre susdit, division d'enregistrement susdite.

Sauf et à distraire dudit lot 277, un emplacement de cinquante-neuf pieds (59′) de front au chemin sur une profondeur de soixante pieds (60′) appartenant à Jacques Roy.

Propriétaire	Municipalité	Lot	Rang	Canton	Taxes municip.	Taxes scol.	Frais	Total

3. Un autre emplacement en même lieu situé, pris et détaché du lot numéro deux cent soixante-dix-sept (277 Ptie) du cadastre susdit, division d'enregistrement susdite, mesurant la même largeur, dans ses lignes nord-est et sud-ouest que l'emplacement de dame Monique Vachon, soit environ soixante pieds (60') par une profondeur de deux cents pieds (200') des deux autres côtés; borné au nord-ouest et au nord-est au reste dudit lot appartenant à Dominique Morin, au sud-ouest à l'emplacement de dame Monique Vachon, et au sud-est aux emplacements de Léonard Colgan, Artibur Cloutier et Albert Dupont ou représentants.

4. Un morceau de terrain situé à Saint-Odilon, de figure triangulaire pris et détaché du lot numéro deux cent soixante-dix-sept (277 Ptie) du cadastre susdit, division d'enregistrement susdite, mesurant vingt pieds (20') dans sa ligne sud-ouest, trente pieds (30') dans sa ligne nord-ouest, et trente-six pieds (36') dans sa ligne est. Cet emplacement est borné au sud-ouest aux terrains ci-dessus décrits en premier et en deuxième lieu, au nord-ouest par le terrain ci-dessus décrit en troisième lieu, et à l'est au terrain de Léonard Colgan.

Avec hôtel dessus construit, circonstances et dépendances.

Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford

Blanchet, Paul	Sainte-Rose-de-Watford Ptie 50	4	Watford	$ 33,02	$ 6,40	$ 39,42	

Un terrain ou emplacement situé dans la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford, comté de Dorchester, faisant partie de la demi nord-est du lot numéro cinquante (½ N.E. 50) des plans et livre de renvoi officiels du cadastre pour le rang Quatre (IV) canton de Watford, avec maison y érigée, circonstances et dépendances. Cet emplacement mesure environ un arpent et trois quarts de largeur par un arpent de profondeur (1¾ arp. x 1 arp.) sans garantie de mesures précises et tel qu'enclos actuellement. Il est borné en front au nord-ouest par la route 214, au sud-ouest par une partie du lot 50 appartenant à Monique Giroux, au sud-est par une autre partie du lot cinquante appartenant à Adrien Sylvain et au nord-est par le lot 51 desdits rang et canton appartenant à Charles Edouard Breton.

Donné à Sainte-Hénédine, ce 2e jour de mars 1978.

Le secrétaire-trésorier,
CLERMONT GAGNÉ.

71898-11-2-o

Municipalité du comté de Pontiac

Avis public est par le présent donné par le soussigné, C. Robillard, secrétaire-trésorier de la corporation municipale du comté de Pontiac, que les terrains ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique, à l'édifice du comté, Campbell's Bay, Québec, le JEUDI, ONZIÈME jour de MAI, 1978 à DIX heures de la matinée pour les cotisations et frais dus aux municipalités ci-après mentionnées à moins que lesdites taxes et frais encourus, ne soient payés avant le jour fixé pour la vente. Les frais seront additionnés la journée de la vente.

Municipalité du canton de Bristol

Nom	Lot no	Rang	Taxes foncières	Taxes scolaires	Taxes totales	Description
Smith, Stephen (Succ.)	10D (1 acre)	5	$ 321,39		$ 321,39	
Cocioba, Emil Tramdafir	7A (114.4 acres)	10	572,15	$ 94,28	666,43	
Metcalfe, Frederick Wm	12-17 (5,000 p.c.)	1	13,23	3,64	16,87	
Metcalfe, Frederick Wm	12-18 (5,000 p.c.)	1	449,91	115,06	564,97	
Metcalfe, Frederick Wm	12-19 (5,000 p.c.)	1	11,58	3,18	14,76	

Municipalité de l'Ile-du-Grand-Calumet

Stewart, Beverly	4 A (52.7 ac.)	8	$ 16,00	$ 29,22	$ 45,22	Reg. no 96665
Stewart, Beverley	Ptie 5 B (32.5 ac.) ...	7	15,00	21,46	36,46	Reg. no 96665

Borné au sud-ouest par un chemin public, sur le côté sud-est par le lot 3B propriété de Gérald Hamelin; sur l'autre côté par le lot 3B rang 7, Carl Ostrom, représentant Gerald Donnelly finalement à l'arrière nord-est par le résidu du même lot 5B rang 7, Carl Ostrom représentant Gerald Donnelly.

Nom	Lot no	Rang	Taxes foncières	Taxes scolaires	Taxes totales	Description
Stewart, Beverley	Ptie 4 B (32.5 ac.)	7	31,00	59,04	90,04	Reg. no 96665

Borné au sud-ouest par un chemin public, sur le côté sud-est par le lot 3B propriété de Gérald Hamelin; sur l'autre côté par le lot 3B rang 6, Carl Ostrom, représentant Gerald Donnelly; finalement à l'arrière nord-est par le résidu du même lot 4B rang 7, Carl Ostrom représentant Gerald Donnelly.

Stewart, Beverley	10 B (50 ac.)	7	89,00	187,26	276,26	
Stewart, Beverley	9 B (50 ac.)	7	11,50	24,46	35,96	
Stewart, Beverley	Ptie 8 B (40 ac.)	7	15,00	25,05	40,05	Reg. no 98763

Tout le lot 8B excepté la partie nord-est contenant 10 acres et appartenant à Michael O'Hare, le tout avec les bâtisses, circonstances et dépendances.

Lemaire, Majella	Ptie 14 C (40,000 p.c.)	1	6,40	7,63	14,03	Reg. no 82366

Cette portion rectangulaire du lot Quatorze-C du premier rang des plans et livre de renvoi officiels dans et pour ladite municipalité du Grand-Calumet, sise du côté est de la montée communément appelée « montée des Bouleaux », mesurant en face vers le sud le long d'icelle montée deux cents pieds du sud au nord, par une profondeur de l'ouest à l'est, à partir de ladite montée gagnant est, de deux cents quarante pieds, mesure anglaise, bornée en face ouest par ladite montée, et de toutes autres touchant au résidu dudit lot 14-C, rang 1 de ladite municipalité, restant propriété d'Elwood Lemaire, auteur vendeur, le coin sud-ouest de ladite portion, en mesurant en direction sud le long du côté est de ladite montée est distant plus ou moins quatre cents pieds au nord du point d'intersection de la ligne de division entre ce lot 14C et le lot 13A rang 1, même canton avec le côté est de ladite montée des Bouleaux, et tel que le tout vendu est, se trouve et comporte, circonstances et dépendances, connu de l'acquéreur.

Bérard, Yvon	Ptie 6 B (11,475 p.c.)	5	$ 133,00	$ 16,09	$ 149,09	Reg. no 100268

Tout cet emplacement connu et désigné comme partie du lot six « B », (Ptie 6B) dans le cinquième rang au cadastre officiel de la municipalité du Grand-Calumet, mesurant quatre-vingt-cinq pieds (85′) dans ses limites nord et sud par cent trente-cinq (135′) dans ses limites ouest et est; le coin nord-ouest de ladite partie étant situé à trois cent vingt-deux pieds (322′), au sud-est, de la prolongation vers ladite rivière du chemin public entre les lots 6-C et 7-B, mêmes rang et municipalité, et le coin sud-ouest de ladite partie étant situé à trois cent trente-cinq pieds et six pouces (335′6″), au sud-est, de la rencontre d'un chemin public et dudit chemin entre lesdits lots 6-C et 7-B; ladite partie étant bornée au nord, par ladite rivière et de tous autres côtés, par autre partie dudit lot 6-B.

Stewart, Beverley	5 A (52.7 ac.)	8	$ 146,80	$ 249,88	$ 396,68	Reg. no 96665
Sullivan, Elwood	Ptie 8 (48,000 p.c.)	4	14,20	21,96	36,16	Reg. no 85674

Borné à l'est par un chemin public, au nord par le lot 9A de ladite municipalité et rang, à l'ouest et au sud par la partie nord d'un ravin, tel que piquetté, ladite partie ayant les dimensions suivantes: commençant à l'intersection des lots 9A et 8, à l'ouest dudit chemin public et allant dans une direction sud une distance de 160′, de ce point allant vers l'ouest et suivant la ligne entre les lots 9A et 8, une distance de 300′, le tout avec les bâtisses, circonstances et dépendances.

Dagenais, Gérard	Ptie 17 (7,200 p.c.)	2	$ 48,80	$ 60,06	$ 108,86	Reg. no 87398

Tout cet emplacement ou propriété sise et située dans la municipalité du Grand-Calumet, comté de Pontiac, province de Québec, connue et désignée comme étant une partie du lot numéro 17 dans le deuxième Rang, selon le cadastre de la municipalité du Grand-Calumet, mesurant cent pieds (100′) de large sur ses limites nord et sud par soixante-douze pieds (72′) de profondeur sur ses limites est et ouest. La limite est de ladite partie du lot est située à cent soixante-douze pieds (172′) mesurée dans une direction ouest de la limite est d'une partie dudit lot numéro 17 vendue par ledit Roland Godin à Fraser Rose par un acte de vente exécuté devant Raymond M. Rowat, notaire, en date du 13 août 1963, sous le numéro 3163 de ses minutes et dûment enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Pontiac le 17 août 1963, sous le numéro 74236; et la limite ouest de ladite partie est située à environ à neuf cent soixante-treize pieds (973′) mesurée dans une direction est à partir du chemin de concession entre les deuxième et troisième Rangs de ladite municipalité; ladite propriété est bornée comme suit: au nord par le chemin public menant au village du Grand-Calumet, à l'ouest, à l'est et au sud par d'autres parties du lot numéro 17 propriété de Fraser Rose. Le tout avec bâtiments dessus érigés, circonstances et dépendances.

Newell, Kevin	Ptie 25 (27.5 ac.)	5	$ 6,40	$ 15,33	$ 21,73	Reg. no 93746

La partie nord-ouest demie du lot vingt-cinq et la partie sud-est de l'arrière ou sud-ouest du lot vingt-six, dans le rang 5 de la municipalité du Grand-Calumet, contenant dans le premier cas plus ou moins 27.5 acres, et dans le second, plus ou moins 14 acres, sans bâtisses y érigées, bornés: la demie partie sud-ouest lot 25, par la rivière des Outaouais, à l'arrière sud-ouest par un chemin public; sur le côté sud-est par la demie partie sud-est, Adolphe Pépin; et sur l'autre côté par la ligne entre les lots 25 et 26; et pour la partie sud-est de la partie sud-ouest partie 26, à l'arrière sud-ouest par le chemin public, sud-est par la ligne de division des lots 25 et 26, nord-ouest par autre partie du lot 26, Tremblay représentant Adolphe Pépin, et à l'avant nord-est, par autre partie dudit lot 26, LaSalle.

Nom	Lot no	Rang	Taxes foncières	Taxes scolaires	Taxes totales	Description
Newell, Kevin	Ptie 26 (14 ac.)	5	$ 3,30	$ 11,49	$ 14,79	Reg. no 93746

La partie nord-ouest demie du lot Vingt-cinq et la partie sud-est de l'arrière ou sud-ouest du lot Vingt-six, dans le rang 5 du canton Grand-Calumet, contenant dans le premier cas plus ou moins 27.5 acres, et dans le second, plus ou moins 14 acres, sans bâtisses y érigées, bornés: la demie partie sud-ouest lot 25, par la rivière des Outaouais, à l'arrière sud-ouest par un chemin public; sur le côté sud-est par la demie partie sud-est, Adolphe Pépin; et sur l'autre côté par la ligne entre les lots 25 et 26; et pour la partie sud-est de la partie sud-ouest partie 26, à l'arrière sud-ouest par le chemin public, sud-est par la ligne de division des lots 25 et 26, nord-ouest par autre partie du lot 26, Tremblay représentant Adolphe Pépin, et à l'avant nord-est, par autre partie dudit lot 26, LaSalle.

Newell, Kevin	8B (50 ac.)	6	$ 16,20	$ 45,97	$ 62,17	Reg. no 75246
Newell, Kevin	9 (100 ac.)	6	50,30	164,75	215,05	Reg. no 75246
Newell, Kevin	10 (100 ac.)	6	119,75	407,42	527,17	Reg. no 75246
Newell, Kevin	20 (100 ac.)	8	21,50	57,46	78,96	Reg. no 75246
Newell, Kevin	21 (100 ac.)	8	16,50	57,46	73,96	Reg. no 75246
Carson, Maureen	« A »	Sud	10,80	8,80	19,60	Reg. no 94996
Ament, Douglas	11C (22,050 p.c.)	1	40,40	14,87	55,27	Reg. no 98763
Jolicoeur, Gérard	17B (4,050 p.c.)	1	88,70	273,12	361,82	Reg. no 80661
Meilleur, Albert	Ptie 14D (2.5 ac.)	1	151,00	156,84	307,84	Reg. nos 65497 et 72464

Une certaine parcelle de terre, de forme irrégulière, étant et formant partie du lot connu et désigné comme étant le lot numéro Quatorze-D (Ptie 14-D), du 1er rang, selon les plans et livre de renvoi officiels pour la municipalité du Grand-Calumet, ladite partie de lot ayant une largeur de 285 pieds de front sur le chemin public connu sous le nom de chemin de Tancredia, et commençant au coin sud-ouest de la propriété d'Edouard Ouellette ou ayants droit, faisant partie dudit lot 14-D et ensuite, dans une direction nord le long de la clôture qui sépare la propriété dudit Ouellette d'avec la propriété présentement vendue pour une distance de 150 pieds, plus ou moins; ensuite, dans une direction ouest, le long de la clôture qui sépare la propriété d'un certain Yvon Sicard ou ses ayants droit d'avec la propriété présentement vendue pour une distance de 45 pieds; ensuite dans une direction nord, le long de la même clôture bordant la propriété dudit Yvon Sicard pour une distance de 150 pieds jusqu'à l'autre côté d'un certain ravin, qui traverse ledit lot 14-D; ensuite dans une direction sud-ouest, le long de l'extrémité nord dudit ravin pour une distance de 264 pieds, plus ou moins; ensuite, dans une direction sud, le long de la clôture séparant la propriété présentement vendue d'une autre partie dudit lot 14-D, demeurant la propriété du vendeur, une distance de deux cents pieds, plus ou moins, jusqu'au côté nord dudit chemin public; ensuite, dans une direction est, le long du côté nord dudit chemin public pour une distance de 285 pieds jusqu'au point de commencement, le tout avec dépendances et circonstances y appartenant et dont le vendeur déclare céder et l'acquéreur acquérir dans sa condition actuelle et dont il a déjà la possession.

Village de Campbell's Bay

Crawford, Irwin Succession	214 et 222 (14,400 p.c.)		$ 391,73	$ 194,88	$ 586,61	

Municipalité de Clarendon

Leroux, Robert c/o Ewart Hodgins, Shawville (Qué.)	Ptie 9A	11	$ 37,25	$ 5,98	$ 43,23	15,000 p.c.

Toute cette parcelle de terrain sise dans le canton de Clarendon, dans le comté de Pontiac et dans la province de Québec, faisant partie du lot numéro Neuf A (Ptie Lot 9-A), dans le rang Onze (R. 11) selon les plan et livre de renvoi officiels dans et pour le canton de Clarendon, mesurant cent pieds (100') de largeur du nord au sud, par cent cinquante pieds (150') de profondeur de l'est à l'ouest, mesures anglaises, et bornée comme suit: du côté ouest par le chemin public de Shawville à Ladysmith; au nord par une autre partie dudit lot Neuf A (Ptie Lot 9-A), propriété de Wayne A. Carruthers, tel que décrit dans un acte de vente exécuté devant le notaire soussigné le quatrième jour du mois de juin, 1968, sous le numéro 5654 de ses minutes, et dûment enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Pontiac sous le numéro 82158; et à l'est et au sud, par autres parties dudit lot Neuf (Ptie Lot 9-A), la propriété du vendeur; avec circonstances et dépendances.

Village de Fort-Coulonge

Fumerton, Annie, et Succession de Fumerton, George Edwin Sr.	277			$ 73,48	$ 73,48	11,077 p.c.

Nom	Lot no	Rang	Taxes foncières	Taxes scolaires	Taxes totales	Description
		Municipalité de Leslie, Clapham et Huddersfield				
Desormeaux, J. René Inc.	38-16	2	$ 17,64	$ 53,13	$ 70,77	
	38-17	2	17,64	53,13	70,77	
	38-19	2	17,64	53,13	70,77	
	38-20	2	8,40	25,00	33,40	
	38-21	2	0,84		0,84	
	38-33	2	17,64	53,13	70,77	
	38-34	2	17,64	53,13	70,77	
	39-14	2	17,64	53,13	70,77	
	39-15	2	17,64	53,13	70,77	
	39-17	2	13,44	53,13	66,57	
	39-18	2	17,64	53,13	70,77	
	39-19	2	17,64	53,13	70,77	
	39-20	2	17,64	53,13	70,77	
	39-21	2	17,64	53,13	70,77	
	39-22	2	17,64	53,13	70,77	
	39-23	2	17,64	53,13	70,77	
	39-32	2	17,64	53,13	70,77	
	40-16	2	3,36		3,36	
	40-19	2	17,64	53,13	70,77	
	40-20	2	17,64	53,13	70,77	
	40-21	2	17,64	53,13	70,77	
Stephen, J.J.	21	C	19,35		19,35	31,799 p.c.

Un lopin de terre connu et décrit qui comprend le lot Vingt et un (21) rang « C » selon les plans officiels et livre de Références pour le Canton de Leslie.

Nikitin, John et Norma	Ptie 21	1	$ 90,89		$ 90,89	10,890 p.c.

Un lopin de terre comprenant une partie du lot no Vingt et un (21) rang Un (1) selon le plan officiel du livre de référence pour le canton de Leslie, comté de Pontiac, le lopin de terre borné comme suivant: commençant d'un point nommé alphabet « A » comme référence selon le contrat de vente enregistré dans le bureau d'enregistrement de Pontiac no 63743, à un point situé deux cent deux pieds (202') nord, le long du chemin existant dudit point « A », ce lopin de terre est borné pour une largeur de deux cent trente pieds (230') le long du même chemin, tournant à gauche suivant la ligne qui divise le lopin de terre appartenant à Mme Rivers ou ses représentants, vers le lac Clark pour une distance de cent quatre-vingt-dix pieds (190') ce lopin de terre est borné au nord par ledit terrain appartenant à Mme Rivers ou ses représentants, tournant à gauche vers le sud le long de la ligne d'eau haute du lac Clarke pour une distance de cent cinquante pieds (150'), de la ligne d'eau haute du lac Clark, tournant à gauche vers le point de départ pour une distance de cent soixante-dix pieds (170') par le reste dudit lot Vingt et un (21).

McCurig, J.C.	38-6	2	$ 26,15		$ 26,15	19,920 p.c.

Un lopin de terre connu et décrit qui comprend le lot six (6) d'une subdivision du lot original du lot trente-huit (38) rang 2 selon les plan officiels et livre de références pour le canton de Leslie.

St. Louis, Wilfrid Joseph	13 (0.77. arp.)	1	$ 19,53		$ 19,53	

Un lopin de terre situé dans le canton de Leslie, comté de Pontiac faisant partie du lot Treize (13) du rang (1) un, d'après les plans officiels et livre de renvoi officiels pour le canton de Leslie, district de Pontiac, province de Québec. Le lopin de terre mesurant cent (100') par trois cents pieds (300') plus particulièrement décrit comme suit:

Commençant de la partie sud-est coin dudit lot treize (13) continuant au nord deux degrés ouest (N.2°-O.) une distance de deux mille vingt pieds (2020) plus ou moins, à un poteau de fer de quatrre pieds (4') de long, par un pouce et demi de diamètre, étant le point commençant de ce lopin de terre.

Du point commençant direction au nord soixante-treize degrés ouest (N. 73°-O.) une distance d'environ cent pieds (100') à la marque d'eau haute d'un lac. Ensuite du point commençant de la direction nord deux degrés quarante-quatre minutes est (N. 2° 44' E.) une distance de trois cents pieds (300') à un autre poteau de fer de même dimension, ensuite d'une direction au nord quatre-vingt-sept degrés seize minutes ouest (N. 87° 16' O.) une distance d'environ cent trente-six pieds (136') à la ligne d'eau ordinaire du même lac, suivi ensuite d'une hauteur d'eau ordinaire du même lac de la direction sud, à la ligne sud du lopin de terre. Le tout comprend une superficie de soixante-dix-sept centièmes d'arpent (0.77 arp.) plus ou moins.

Nom	Lot no	Rang	Taxes foncières	Taxes scolaires	Taxes totales	Description
Gladman, Cecil Kaye, Gladman, Kaye Cecil	Ptie 21	1	$ 80,84	$ 68,00	$ 148,84	10,890 p.c.

Un lopin de terre situé dans le canton de Leslie, comté de Pontiac, division de registre du comté de Pontiac, province de Québec connu et désigné comme partie du lot vingt et un (21) du rang un (1) selon les plan officiels et livre de références dudit canton de Leslie, ce lopin de terre étant borné comme suivant: d'un côté vers le sud pour une distance de cent vingt-sept pieds (127′) de la ligne d'eau haute du lac Clark, vers la direction est, ce lopin de terre décrit est borné par un terrain appartenant à Calvin Davidson ou ses représentants, continue vers le nord pour une distance de cent pieds (100′) ce terrain décrit est borné par le chemin municipal, tournant à gauche vers l'ouest pour une distance de cent onze pieds (111′) à la ligne d'eau du lac Clark, ce terrain décrit est borné l'autre côté vers le nord par un terrain appartenant à Kaye Gladman ou ses représentants, tournant à gauche vers la direction du lac Clark, vers le sud.

Gladman, Cecil K.	Ptie 21	1	$ 78,29	$ 64,78	$ 143,07	10,890 p.c.

Un lopin de terre comprenant une partie du lot vingt et un (21) rang un (1) selon les plans officiels et livre de renvoi pour le canton de Leslie, comté de Pontiac, province de Québec, Canada, le lot vendu et borné comme suit: le devant par la ligne d'eau haute du lac Clark d'un côté, du côté sud du ruisseau, l'autre côté par un lopin de terre appartenant à Donald Gladman, à l'arrière par le chemin privé au droit de passage.

Mayhew, Ross	39	3	$ 29,15		$ 29,15	35 acres

Un certain lopin de terre situé dans le canton de Leslie, comté de Pontiac, province de Québec, comprenant par mesure de cinquante-huit arpents (58) plus ou moins qui comprend la partie nord du lot trente-neuf (39) dans le rang trois (3) du canton de Leslie, comté de Pontiac, province de Québec.

Faubert, Jean-David	11A	4	$ 27,89		$ 27,89	34 acres

Un lopin de terre connu et décrit selon les plans officiels et livre de renvoi, canton de Clapham, comté de Pontiac, étant les lots Onze « A » (11A) onze « B » (11B) rang 4, dudit canton, contenant cent acres de terre plus ou moins.

Kluke, Dame Francis	46A-46C-47	4	$ 115,25	$ 161,86	$ 277,11	150 acres

Les lots numéros Quarante-six « A » (46A) Quarante-sept (47) et Quarante-six « C » (46C) du rang quatre (4) selon les plans officiels et livre de renvoi pour le canton de Clapham, comté de Pontiac.

Pegg, Robert	39-13	2	$ 26,95	$ 18,61	$ 45,56	19,520 p.c.

Un lopin de terre connu et décrit qui comprend les lots Douze et Treize (12 et 13) d'une subdivision du lot original du lot Trente-neuf (39) rang Deux (2) selon les plans officiels et livre de renvoi pour le canton de Leslie.

Pegg, Robert	39-12	2	$ 26,95	$ 18,61	$ 45,56	18,630 p.c.

Un lopin de terre connu et décrit qui comprend les lots Douze et Treize (12 et 13) d'une subdivision du lot original du lot Trente-neuf (39) rang Deux (2) selon les plans officiels et livre de renvoi pour le canton de Leslie.

Stewart, Robert	8	3	$ 49,06	$ 79,25	$ 128,31	100 acres
Boyd, Terrance Wayne	24A-12	1	22,01		22,01	25,000 p.c.

Un lopin de terre connu et décrit qui comprend le lot Douze (12) d'une subdivision du lot Vingt-quatre « A » (24A) dans le rang Un (1) du canton de Leslie, comté de Pontiac, province de Québec, cent pieds de l'ouest à l'est (100′) plus ou moins, deux cent cinquante pieds (250′) de longueur du sud au nord.

Milo, Jana	39-43	2	$ 22,01		$ 22,01	19,740 p.c.

Un lopin de terre connu et décrit qui comprend le lot Quarante-trois (43) d'une subdivision du lot original du lot Trente-neuf (39) rang Deux (2) selon les plans officiels et livre de référence pour le canton de Leslie (39-43).

Brown, Fredrick J.	39-51	2	$ 22,01	$ 22,01		24,150 p.c.

Un lopin de terre connu et décrit qui comprend le lot cinquante et un (51) d'une subdivision du lot original du lot (39-51) trente-neuf, rang Deux (2) selon les plans officiels et livre de renvoi pour le canton de Leslie, division de registre de Pontiac, province de Québec.

Stoschek, Dame Margarett Abelt	40-3	2	$ 118,61		$ 118,61	13,440 p.c.

Un lopin de terre connu et décrit qui comprend les lots Trois (3) d'une subdivision du lot original du lot Quarante (40-3) rang Deux (2) selon les plans officiels et livre de référence pour le canton de Leslie.

Rice, David J.	4B 5B (200 ac.)	1	$ 81,57		$ 81,57	Reg. no 94391
	5A 6A	2				

Un lopin de terre connu et décrit qui comprend les lots no Quatre « B » (4B) Cinq « B » (5B) dans le rang Un (1) et les lots Cinq « A » (5A) et Six « A » (6A) dans le rang Deux (2) selon les plans officiels et livre de référence du canton de Clapham, comté de Pontiac.

Nom	Lot no	Rang	Taxes foncières	Taxes scolaires	Taxes totales	Description
		Municipalité de Litchfield				
Crawford, Fred	22 A	10	$ 15,45		$ 15,45	100 acres
Crawford, Fred	28 B	9	21,11		21,11	105 acres
Crawford, Fred	27 A	9	60,77		60,77	75 acres
Wrinn, Joseph	3	6	21,12	$ 40,98	62,10	135 acres
Wrinn, Joseph	Ptie 6A	6	50,46	97,99	148,45	122½ acres

Un certain lopin de terre situé dans la province de Québec, faisant partie du lot numéro Six A (6-A) dans le rang Six d'après le plan officiel et livre de renvoi dudit canton de Litchfield, comté de Pontiac, comprenant cent vingt-deux et demie acres de terre plus ou moins, le tout avec circonstances et dépendances.

Walsh, Michael	Ptie 17	6	$ 186,48	$ 731,49	$ 917,97	76,230 p.c.

Une partie de terre faisant partie du lot connu et désigné comme étant lot numéro Dix-sept dans le sixième Rang (Ptie 17. R. 6) d'après le plan officiel et le livre de renvoi dans et pour ledit canton de Litchfield, tel lopin de terre situé sur et voisin de ladite limite nord de la route provinciale du Québec numéro Huit et tel lopin de terre peut être plus particulièrement décrit comme suit:

Commençant à un point dans la limite nord de ladite route Provinciale numéro Huit, tel point situé à l'intersection de ladite limite nord de ladite route avec la limite ouest de ladite partie dudit lot numéro 17 tel qu'obtenu par le présent vendeur de Mlle Catherine Cunningham par un contrat de vente passé le 25 juin 1965 devant Me Donat LeGuerrier sous le numéro 9318 de ses minutes et enregistré au bureau d'enregistrement pour le district de Pontiac le 26 juin, 1965 sous le numéro 77325.

De ce point, dans une direction nord-est et au long de ladite limite ouest de ladite partie dudit lot numéro 17 obtenu par le vendeur présent par ledit contrat enregistré sous le numéro 77325, une distance de 200 pieds;

De ce point, dans une direction est une distance de trois cent vingt-quatre (324) pieds, à un point dans ledit lot numéro 17 une distance de trois cents dix (310) pieds de la limite nord de ladite route numéro Huit;

De ce point, dans une direction générale ouest et au long de la limite nord de ladite route provinciale numéro Huit une distance de trois cent vingt-quatre (324) pieds jusqu'au point de départ, le tout avec circonstances et dépendances.

Le terrain ci-présent vendu étant borné sur le côté sud par la route provinciale numéro Huit, sur le côté ouest par une autre partie dudit lot numéro 17 appartenant à Mme John Kennedy ou aux représentants et dans tous les autres côtés par une partie dudit lot numéro 17 demeurant la propriété du vendeur.

Walsh, Michael	Ptie 17	6	$ 11,33	$ 44,04	$ 55,37	49 acres

Etant le coin sud-est, cinquante acres en tout du lot Dix-sept dans le sixième Rang d'après le plan officiel et le livre de renvoi dans et pour le canton de Litchfield, comté de Pontiac, province de Québec, Canada, trois acres de largeur du nord-ouest au sud-est par seize acres et plus long afin de contenir ladite superficie de 50 acres de terre, sans édifices érigés la-dessus, borné: en face sud-ouest par la ligne de rang entre le Ve et le VIe Rang; d'un côté sud-est Eddie Kavanagh quant au lot 18-A, R. VI et Raymond Fleury quant au lot 18-C, et sur les autres côtés succession de Mme John Kennedy ou représentants, cette vente exclue ce qui appartient déjà à l'acheteur lui-même dans le coin ouest de ladite propriété vendue et une portion, partie triangulaire dans le coin nord-est du lot dix-sept B dans le cinquième Rang, dudit canton de Litchfield, borné: en face ouest par la route no 148 (déjà no 8); en arrière la partie ci-haut décrite dudit lot 17, R. VI et finalement sud-est par lot 18-A, rang Cinq, Eddie Kavanagh, représentant Michael Ferrigan, sans édifices érigés là-dessus.

Shevciw, T.A. et Reshitnoik, P.	16 A	10	$ 23,42		$ 23,42	100 acres
Crawford, Irwin	28 B	5	43,77	$ 86,30	130,07	198 acres
	24 B	4	54,34	133,47	187,81	93 acres
Crawford, James et Dale	27	5	528,50	776,96	1 305,96	160 acres
	5 A	1	12,08	29,80	41,88	6 acres
	5 B	1	89,85	133,01	222,86	173 acres
	27 B	6	12,08	18,09	30,17	53 acres
	26 C	6	18,88	27,66	46,54	53 acres
	26 A	5	53,58	78,75	132,33	106 acres
Novak, Herbert	Ptie 28A-39	7	85,36	87,47	172,83	14,664 p.c.

La propriété par la présente vendue est décrite plus particulièrement comme suit: une certaine partie de terre connue et désignée comme étant non officiellement la subdivision numéro Trente-neuf du lot original numéro Vingt-huit « A » (28A-39 n.-e.) rang sept du cadastre du canton de Litchfield, comté de Pontiac, ayant les limites et mesures suivantes: borné du nord-ouest par un chemin et mesurant soixante-cinq pieds et deux pouces (65'2"), au nord-est par le lot 38 et mesurant deux cent trente pieds et six pouces (230'6"); au sud-est par le lac Lawless et mesurant quatre-vingt-onze pieds (91') et au sud-ouest par le lot 40 et mesurant cent quarante-six pieds et six pouces (146'6") avec quatre piquets à chaque coin portant les numéros 219, 220, 221, et 222.

Avec un droit de passage, à pied ou en auto sur une partie de terre ayant une largeur de vingt pieds (20') sur les lots 28A, 28B et 27 afin de communiquer du chemin public au lot présentement vendu.

Nom	Lot no	Rang	Taxes foncières	Taxes scolaires	Taxes totales	Description
Peever, Elvin	Ptie 20	6	$ 29,12	$ 6,82	$ 35,94	100 acres plus ou moins

Une partie ou étendue de terre et située dans le canton de Litchfield, dans le comté de Pontiac et dans la province de Québec, connue et désignée comme la moitié nord du lot numéro Vingt (N. ½.20) dans le sixième Rang d'après le plan officiel et livre de renvoi dudit canton de Litchfield, comprenant cent acres de terre, plus ou moins, avec les limites suivantes: au nord par le septième Rang dudit canton; au sud par la moitié sud dudit terrain numéro Vingt et un A (21-A) dans ledit sixième Rang; et à l'ouest par le numéro de lot Dix-neuf B (O.½.19-B) dans ledit sixième Rang; le tout avec circonstances et dépendances.

Metz, John Henry et Metz, Daniel John	Ptie 2	8	$ 4,75	$ 4,54	$ 9,29	11 acres plus ou moins

Un certain emplacement connu et désigné comme étant la partie sud-ouest du lot numéro deux dans le huitième Rang (S.-O. Ptie 2, R. VIII) d'après le plan officiel et le livre de renvoi du canton de Litchfield, division d'enregistrement de Pontiac, province de Québec, contenant onze acres plus ou moins, et étant borné comme suit: en face au sud-ouest par la ligne de concession entre le septième et le huitième Rangs, en arrière au nord-est par le résidu dudit lot numéro deux, sur un côté au nord-est par le lot numéro 1B dudit rang et canton et de l'autre côté, au sud-est, par le lot numéro 3 dudit rang et canton.

Crawford, Irwin	Ptie 23-D	4	$ 20,41	$ 52,95	$ 73,36	50 acres

Les lots numéros vingt-trois « D » (23-D) et Vingt-quatre « B » (24-B) dans le quatrième (IV) Rang, d'après le plan officiel et le livre de renvoi du canton de Litchfield, comté de Pontiac, province de Québec, Canada, le tout avec les édifices ci-dessus érigés ainsi que les circonstances et dépendances, dans la même condition que le 11 juin 1960.

Lépine, Kenneth	Ptie 27-53B	7	$ 57,54	$ 22,10	$ 79,64	4,556 p.c.

Un certain lopin de terre connu et désigné comme étant subdivision numéro cinquante-trois du lot original numéro Vingt-sept (27-53) rang Sept, canton de Litchfield, comté de Pontiac, tel qu'indiqué sur un plan déposé au bureau d'enregistrement du comté de Pontiac sous le numéro 80610 et ayant les limites et mesures suivantes: au nord, borné par le lac Lawless et mesurant soixante-trois pieds et neuf pouces (63'9"); à l'est par une partie du lot 27 et mesurant soixante-quinze pieds et sept pouces (75'7"); au sud par un chemin et mesurant soixante et onze pieds et huit pouces (71'8") à l'ouest par subdivision 52 et mesurant soixante-deux pieds (62'). Les coins nord-est et nord-ouest situés à angles respectifs de 89°28' et 96°14' chacun, dans une direction sud, avec des piquets à chaque coin portant les numéros L 405-406-407-408.

Lepack, Frank	Ptie 9B	8	$ 28,69		$ 28,69	74 acres

Un lopin de terre connu et désigné comme étant la moitié sud du lot numéro Neuf B dans le rang Huit (S. ½ lot 9B, rang 8) d'après le plan officiel et livre de renvoi dans et pour le canton de Litchfield, le tout avec circonstances et dépendances.

Lepack, Frank	Ptie 20-21	7	$ 67,95		$ 67,95	300 acres

Le lot numéro vingt et un (21) et le lot numéro Vingt (Ptie 20) à l'exception cependant dudit lot numéro Vingt, la portion de cela antérieurement vendue par le soussigné vendeur à un Joseph Lance par contrat de vente à cet effet, chacun desdits lots, dans le Septième (VII) rang, d'après le plan officiel et livre de renvoi du canton de Litchfield, comté de Pontiac, province de Québec, Canada, le tout avec circonstances et dépendances dans la même condition tel qu'existant présentement.

Lepack, Frank	14 B	7	$ 56,82		$ 56,82	100 acres
Leblanc, Ronald	Ptes 28B-19 et 20	7	29,13	$ 102,71	131,84	19,838 p.c.

Toute cette parcelle de terre connue et désignée comme étant les subdivisions non officielles Dix-neuf et Vingt de la subdivision du lot original numéro Vingt-huit « B » (28B-19), rang Sept, canton de Litchfield, comté de Pontiac et ayant les limites et les mesures suivantes: au sud du lac Lawless et mesurant cent trente-sept pieds et cinq pouces (137'5"); à l'est par subdivision non officielle 21 et mesurant cent vingt pieds (120'); au nord, par un chemin et mesurant cent quatre-vingt dix-huit pieds (198') et à l'ouest, par subdivision non officielle 18 et mesurant cent seize pieds et six pouces (116'6"), mesure anglaise plus ou moins.

Il existe un droit de passage en faveur du terrain présentement vendu afin de communiquer au chemin public tel qu'indiqué dans le contrat de vente enregistré sous le numéro 81-346.

Kavanagh, Mrs. Gerald	Ptie 16 A	6	$ 50,97	$ 90,75	$ 141,72	1,000 p.c.

Une portion du lot 16A, rang 6, tel que réservé dans le contrat de vente de Mme Eileen Hearty, épouse de Gerald Kavanagh, à Patrick Kavanagh enregistré au bureau d'enregistrement du comté de Pontiac sous le numéro 92427 daté 1-6-73 et mesurant comme suit: (A) vingt pieds (20') sur le côté nord de la véranda: (B) approximativement vingt-cinq pieds (25') sur le côté ouest (côté d'Hearty); (C) approximativement quarante pieds (40') sur le côté arrière sud; (D), et, approximativement quarante pieds (40') sur le côté est jusqu'à un certain puits.

Nom	Lot no	Rang	Taxes foncières	Taxes scolaires	Taxes totales	Description
Carron, Paul	Ptie 20 A	11	$ 81,13	$ 53,86	$ 134,99	13,800 p.c.

Un lopin de terre de forme irrégulière, formant partie du lot numéro Vingt « A » (Ptie 20-A) rang Onze (XI) d'après les plans et livre de renvoi officiels dans et pour le canton de Litchfield, dit comté de Pontiac, le lopin de terre dont il s'agit, borné comme suit, savoir: en front, pour une largeur de cent trente-huit pieds le long de la ligne des hautes eaux du lac Bear Lake, à partir d'un point d'intersection du côté sud d'un chemin privé avec le point de départ du lopin de terre présentement vendu, savoir trente-sept pieds de distance, le long dudit lac Bear Lake, du lopin de terre vendu à James D. Drew, par la ligne des hautes eaux du lac appelé Bear Lake; d'un côté, pour une profondeur de cent quarante-quatre pieds, par le chemin privé séparant le lopin de terre vendu audit James D. Drew, et le lopin de terre présentement vendu, ledit chemin privé ayant une largeur de trente-sept pieds le long du lac et cinquante pieds, entre le lopin dudit James D. Drew, et le lopin de terre présentement vendu; en arrière, pour une largeur de cent quatre-vingts pieds et de l'autre côté, pour une profondeur de cent quinze pieds, par le résidu dudit lot no 20A appartenant au vendeur, le tout avec circonstances et dépendances, tel que le tout se trouve actuellement.
se trouve actuellement.

Municipalité de Pontiac (Eardley)

Charron, Gerald	28-A-4	10	$ 11,38	$ 12,81	$ 24,19	9,800 p.c.
Sigouin, Rhéal	5-13	5	17,39	14,86	32,25	43,650 p.c.
Hamilton, Michael	3-3	2	19,62	15,06	34,68	47,677 p.c.
Giamberardino, Domenico	3-13	2	21,73	19,22	40,95	56,570 p.c.
Giamberardino, Domenico	3-12		21,30	62,71	84,01	52,403 p.c.
Deriger, Bernard	3 (37)	2	104,17	175,91	280,08	11,200 p.c.
Scholle, R. Inc.	13-28	6	54,73	62,14	116,87	110,193 p.c.

Municipalité de Pontiac (Onslow-Nord)

Hayes, William	4 B	12	$ 31,14	$ 20,90	$ 52,04	51 acres

Municipalité de Pontiac (Onslow-Sud)

Moreau, L.E.	16-4	3	$ 224,32		$ 224,32	15,580 p.c.
278377 Ontario Ltd.	6-44	1	25,74	$ 29,12	54,86	57,772 p.c.
278377 Ontario Ltd.	6-45	1	26,23	29,58	55,81	59,527 p.c.
278377 Ontario Ltd.	6-37	1	24,89	28,10	52,99	51,584 p.c.
278377 Ontario Ltd.	6-36	1	24,03	26,75	50,78	47,490 p.c.
278377 Ontario Ltd.	6-35	1	24,89	28,10	52,99	52,262 p.c.
Crich, Cathy	6-30	1	55,29		55,29	59,005 p.c.
278377 Ontario Ltd.	6-30	1	24,48	27,50	51,98	48,179 p.c.
278377 Ontario Ltd.	6-15	1	24,89	28,09	52,98	51,886 p.c.
278377 Ontario Ltd.	6-14	1	26,64	30,20	56,84	61,767 p.c.
278377 Ontario Ltd.	6-13	1	27,09	30,98	58,07	65,231 p.c.
278377 Ontario Ltd.	6-12	1	24,89	28,08	52,97	51,910 p.c.
278377 Ontario Ltd.	6-61	1	27,50	31,58	59,08	65,960 p.c.
278377 Ontario Ltd.	6-60	1	27,50	31,58	59,08	68,053 p.c.
278377 Ontario Ltd.	6-11	1	33,57	39,69	73,26	101,768 p.c.
278377 Ontario Ltd.	6-10	1	31,00	36,13	67,13	87,471 p.c.
278377 Ontario Ltd.	6-9	1	26,23	28,71	54,94	62,184 p.c.
278377 Ontario Ltd.	6-8	1	24,48	27,50	51,98	52,549 p.c.
278377 Ontario Ltd.	6-26	1	26,64	29,20	55,84	62,215 p.c.
278377 Ontario Ltd.	6-69	1	24,89	28,10	52,99	337,717 p.c.
278377 Ontario Ltd.	6-20	1	24,48	27,50	51,98	49,697 p.c.
278377 Ontario Ltd.	6-51	1	27,95	31,88	59,83	34,124 p.c.
278377 Ontario Ltd.	7-11	1	29,27	33,66	62,93	77,832 p.c.
278377 Ontario Ltd.	7-8	1	24,48	27,50	51,98	48,723 p.c.
278377 Ontario Ltd.	7-7	1	24,03	27,72	51,75	47,605 p.c.
278377 Ontario Ltd.	6-53	1	25,74	29,46	55,20	57,212 p.c.
278377 Ontario Ltd.	7-5 6-54	1	26,23	28,84	55,07	58,478 p.c.
278377 Ontario Ltd.	7-4 6-55	1	24,48	27,99	52,47	49,868 p.c.
278377 Ontario Ltd.	6-56 7-3	1	25,37	27,95	53,32	54,413 p.c.
278377 Ontario Ltd.	6-58	1	24,01	26,75	50,76	48,006 p.c.
Kwissa, Judith	6-23	1	25,12	26,12	51,24	54,315 p.c.

Nom	Lot no	Rang	Taxes foncières	Taxes scolaires	Taxes totales	Description
Municipalité de Pontiac (Quyon)						
Gibbons, Thomas	289		$ 346,06	$ 251,67	$ 597,73	10,164 p.c.
Martin, Elizabeth M.	123, 124		1 215,93	176,82	1 392,75	11,137 p.c.
Keon, Joseph	234		1 117,89		1 117,89	9,550 p.c.
Keon, Joseph	222, 223		317,37		317,37	11,385 p.c.
Municipalité du village de Portage-du-Fort						
Tanguay, Succession Jane	10% du lot 3		$ 0,80		$ 0,80	

Une partie du lot 3 approximativement 10% du lot original 3 au sud-est. Borné au sud-ouest par une partie du lot 2 au nord-ouest par la balance du lot 3 et au nord-est par une partie du lot 4 et au sud-est par une partie de Harbour Square tel que décrit dans un contrat de vente exécuté devant Me Pilon, notaire de Fort-Coulonge le 6 décembre 1977 entre Simon Malette et Eugène-Jos. Potvin et enregistré au bureau d'enregistrement pour le district de Pontiac le 20 décembre 1977 portant le no 105358.

Malette, Randolphe	14-Ptie	15	$ 301,05		$ 301,05	

Premièrement: toute cette partie de terre située dans ledit village de Portage-du-Fort, dans ledit comté de Pontiac, connu et désigné comme le lot numéro Quatorze (14), d'après le plan officiel et le livre de renvoi dudit village de Portage-du-Fort; et

Deuxièmement: toute cette partie de terre située dans ledit village de Portage-du-Fort, formant une partie du lot numéro Quinze (Ptie 15) d'après le plan officiel et le livre de renvoi dudit village de Portage-du-Fort, situé dans le coin nord-est dudit lot, et mesurant onze pieds de largeur de l'est à l'ouest et vingt-quatre pieds de profondeur du nord au sud, et borné comme suit: vers le nord de la rue Mill, vers l'est par une partie dudit lot numéro Quatorze et vers le sud et l'ouest par d'autres parties dudit lot numéro Quinze la propriété de Stephen Tourangeau, le tout avec les édifices érigés.

Dubeau, Laura	Ptie 177		630,62		630,62	43' x 99'

Un certain lopin de terre formant une partie du lot connu et désigné comme étant le lot numéro Cent soixante-dix-sept (Lot no 177) d'après le plan officiel et le livre de renvoi dans et pour le village de Portage-du-Fort, dans le district de Pontiac et province de Québec, mesurant quarante-trois pieds de largeur et quatre-vingt-dix-neuf pieds de profondeur et plus particulièrement décrit comme suit:

Commençant à un point sur le côté est de la rue Main dudit village de Portage-du-Fort à la ligne de division entre les lots numéros cent soixante-dix-sept et cent soixante-dix-huit (lots 177-178);

De ce point, allant dans une direction nord le long du côté est de la rue Main à une distance de quarante-trois (43) pieds;

De ce point, dans une direction est parallèle à ladite ligne de division à une distance de quatre-vingt-quinze pieds (95');

De ce point, à l'angle droit et dans une direction sud une distance de quarante-trois (43') à la ligne de division entre lesdits lots 178 et 177;

De ce point, dans une direction ouest et au long de la ligne de division entre lesdits lots 178 et 177 une distance de quatre-vingt-qinze (95') au point de départ et borné comme suit: sur le côté ouest, par rue Main; sur le côté sud, par ledit lot 178, sur le côté est par une autre partie dudit lot 177 ce jour vendu à un M. J.A. Essiambre (d'après les titres) et sur le côté nord par une balance dudit lot 177 étant la propriété de Wilfrid Elliot ou aux représentants, le tout avec circonstances et dépendances.

Prenez avis que la liste ci-haut contient une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles à être vendus, conformément à une autorisation à cet effet émise par la Commission municipale du Québec en date du 29 novembre 1977.

Campbell's Bay, Québec, le 22 février, 1978.

Le secrétaire-trésorier,
C. ROBILLARD.

71918-11-2-o

Ville de Dollard-des-Ormeaux

Avis est par les présentes donné que les immeubles ci-dessous décrits, avec ou sans bâtiment, situés dans la ville de Dollard-des-Ormeaux, seront vendus à l'enchère publique, à l'hôtel de ville, au 12001, boulevard De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, Québec, le VENDREDI VINGT-HUITIEME jour d'AVRIL 1978, à DIX heures de la matinée, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêt, plus les frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

Paroisse de Ste-Geneviève

Cadastre	Subdivision	Référence	Propriétaires	Description
238	48	202086	Schoenborn, Wolf, 436 Devon	avec bâtiment
263	15	434030	V.K. Estates Ltd., 43, 41, 39 & 37 Viking Place	avec bâtiment
	à			
	18	434036		
263	20	434040	V.K. Estates Ltd., 33 et 31 Viking Place	avec bâtiment
	et			
	21	434-42		
263	22	434044	V.K. Estates Ltd., 29, 27, 25, 23, 21 et 19 Viking Place	
	à			
	27	434054		
263	28	434056	Engelstein, Harry, 17 Viking Place	avec bâtiment
263	31	434062	V.K. Estates Ltd., 9, 7 & 5 Viking Place	avec bâtiment
	à			
	33	434066		
263	36	434072	Engelstein, Harry, 288 Blue Haven	avec bâtiment
263	38	434076	V.K. Estates Ltd., 292 Blue Haven	avec bâtiment
263	41	434078	V.K. Estates Ltd., 147, 149 & 151 Viking Place	
	à			
	43	434082		
265	40	436069	V.K. Estates Ltd., 145 Viking Place	
263	40			
265	41	436070	V.K. Estates Ltd., 143, 141, 139, 137, 135, 133, 131,	
129 et				
	à		129 et 127 Viking Place	
	à		Viking Place	
265	50	436088	V.K. Estates Ltd., 125 Viking Place	
266	33			
265	53	436094	V.K. Estates Ltd., 298 Blue Haven	avec bâtiment
265	55	436098	Robinson, George, 302 Blue Haven	avec bâtiment
265	57	436102	Robinson, George, 306 Blue Haven	avec bâtiment
266	8	437020	Mertz, Werner, 75 Viking Place	avec bâtiment
266	9	437022	V.K. Estates Ltd., 77, 79 et 81 Viking Place	avec bâtiment
	à			
	11	437026		
266	13	437030	V.K. Estates Ltd., 85 Viking Place	avec bâtiment
266	27	437058	V.K. Estates Ltd., 113, 115, 117, 119, 121 et 123	
	à		Viking Place	
	32	437068		
266	41	437084	Engelstein, Harry, 328 et 330 Blue Haven	avec bâtiment
	et			
	42	437086		
269	Pt	641006	Jolise Development Ltd., Brunswick Blvd.	
270	Pt			

La partie du lot 269 bornée vers le nord-est par les lots subdivisés 269-21 et 269-11 (chemin Kennedy), vers le sud-est par le lot subdivisé 269-30, vers le sud-ouest par une partie du lot 269 et vers le nord-ouest par la partie du lot 270 décrite ci-dessous, le tout contenant en superficie 70,956 pieds carrés.

La partie du lot 270 bornée vers le nord-est par le lot subdivisé 270-6 (chemin Kennedy), vers le sud-est par la partie du lot 269 décrite ci-dessus, vers le sud-ouest par une partie du lot 270 et vers le nord-ouest par le lot subdivisé 270-7 (futur chemin Kennedy), le tout contenant en superficie 107,846 pieds carrés.

Cadastre	Subdivision	Référence	Propriétaires	Description
285	346	762274	Aurora, Gur B., 42 Belcourt Rd.	avec bâtiment

Les immeubles susdits sont tous du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Geneviève et situés dans la ville de Dollard-des-Ormeaux.

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

La Commission municipale du Québec, par décision en date du 24 février 1978, a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles, sous le régime de la Loi des cités et villes, article 550 (S.R. 1964, chapitre 193).

Donné à Dollard-des-Ormeaux, le 14e jour de mars 1978.

Le greffier,
MME HÉLÈNE PLOUFFE.

72012-12-2-o

Errata

Gazette	*Rubrique*	*Page*	*Lire:*	*Au lieu de:*
9 (04-03-78)	Domicile légal (article 30)	2978	MANUFACTURE NEUCHATEL INC. 1346-0233	MANUFACTURE NEUFCHATEL INC. 1345-0233

71925-o

CLOVE GROCERY INC.

Avis est donné qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a corrigé l'avis de siège social de la compagnie « GLOVE GROCERY INC. » paru le 25 février 1978, à la page 2242 du numéro 8 de la *Gazette officielle du Québec*, en y remplaçant dans ledit nom le mot « GLOVE » par « CLOVE » de manière que le nom se lise ainsi: « CLOVE GROCERY INC. »

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

71924-o 1101-7316

CREATIONS C.C.I. CANADA INC.

Avis est donné qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a corrigé l'avis de siège social de la compagnie « CREATIONS C.C.E. CANADA INC. » paru le 25 février 1978, à la page 2240 du numéro 8 de la *Gazette officielle du Québec*, en y remplaçant dans ledit nom le mot « C.C.E. » par « C.C.I. » de manière que le nom se lise ainsi: « CREATIONS C.C.I. CANADA INC. »

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

71924-o 1119-1368

FEDERATION CANADIENNE DES AMICALES D'ANCIENS ELEVES DES FRERES DE ST-GABRIEL

Prenez note que dans l'avis paru le 4 mars 1978, à la page 2974 du numéro 9 de la *Gazette officielle du Québec*, l'ancien nom aurait dû se lire comme suit: « FEDERATION CANADIENNE DES AMICALES D'ANCIENS ELEVES DES FRERES DE ST-GABRIEL ».

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

71924-o 1468-0615

INDEX No 12

Partie I: avis juridiques

ASSOCIATIONS COOPERATIVES — LOI DES

COOPERATIVE D'ALIMENTATION NATURELLE « LE GRAINIER » DE BEAUPORT (*Formation*) ... 3800
COOPERATIVE D'HABITATION RIVIERE DES PRAIRIES (LA) (*Formation*) ... 3800
CO-OP D'HABITATION VILLA-MARCOTTE (DRUMMONDVILLE (LA) (*Formation*) ... 3800
COOPERATIVE D'ALIMENTS SAINS « LA MANNE » DE VICTORIAVILLE (*Formation*) ... 3800

AVIS DIVERS

AMHERST, CANTON (*Mutations immobilières 1976, c. 30, a. 2*) ... 3801
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL ST-AMABLE, NUMERO 7019 (LES) (*Constitution*) ... 3801
CHINESE CHRISTIAN GOSPEL CHURCH (*L.P.*) ... 3801
CLUB DE L'AGE D'OR DE PRICE INC. (LE) (*L.P.*) ... 3801
CONCIERGERIE SAVARD & HARVEY INC. (*L.P.S.*) (Article 12) ... 3801
EGLISE BAPTISTE EVANGELIQUE PENIEL (*L.P.*) ... 3802
EGLISE CHRETIENNE CHINOISE DE L'EVANGILE (*L.P.*) ... 3801
POULARIES, MUNICIPALITE (*Mutations immobilières, 1976, c. 30, a. 2*) ... 3801
SAINT-AGAPITVILLE, MUNICIPALITE (*Mutations immobilières 1976, c. 30, a. 2*) ... 3802
SAINTE-MARIE (COMTE DE BEAUCE-NORD), PAROISSE (*Mutations immobilières 1976, c. 30, a. 2*) ... 3802
SUCCESSION JEAN-GUY GRONDIN (*Bénéfice d'inventaire*) ... 3802

CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT — LOI DES

CAISSE POPULAIRE DE GRAND'MERE (LA) (*Modification de territoire*) ... 3802
CAISSE POPULAIRE SAINT-FRANCOIS D'ASSISE DE MONTREAL (LA) (*Changement de nom et modification de territoire*) ... 3803

CHANGEMENT DE NOM — LOI DU

ACCORDES:

BERUBE, JOSEPH JACQUES FERNAND ... 3803
BOLDUC, MARIE ALICE FRANCE LISE ... 3803
GUAY, MARIE JEANNE GHISLAINE ... 3803
IMBEAULT, JOSEPH ROGER PIERRE ... 3803
NADEAU, JOSEPH MICHEL ... 3803
NORRIS, MARIE CLAIRE THERESE ... 3803
ORTENBERG, CHARLOTTE TCHERNO ... 3803
PERLEY, HYMAN ... 3803
POITRAS, JOSEPH ALAIN JACQUES ... 3804
SOULIERES, JOSEPH BERNARD ROBERT ... 3804
TARDIF, FRANCINE ... 3804

DEMANDES:

ANAPOLSKY, GERALD ANDRE ... 3804
ARCHAMBAULT, ANDRE ... 3804
AUGER, MARIE-HILDA-JEANNINE ... 3804
BROUSSEAU JULIEN, CHISLAINE ... 3804
COHEN-SCALI, ABRAHAM ALBERT ... 3805
CAUCHON, ONESIME ... 3805
DENIS, YVES ... 3805
DUNNINGTON, STEVEN ... 3805
GAUMOND, LOUIS ... 3805
ILOVITCH, JOEL ... 3805
ILOVITCH, MARVIN ... 3805
KRENCISZ ALIAS FRANCIS, PETER CASIMIR ... 3805
LAPLANTE, LUCIEN ... 3806
LORD, MARIE MARGURITE LUCIENNE ... 3806
MINETTE, CHARLES ... 3806
MONAST, MARIE ANGELE CAROLE ... 3806
RIVET, PIERRE ... 3806

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

INTRODUCTION DE REQUETES
ROLE DE MONTREAL 3613
ROLE DE QUEBEC 3619
DECISIONS RENDUES
— CAMIONNAGE EN VRAC 3644
— CAMIONNAGE GENERAL 3636
— LOCATION 3661
— TAXI 3632
— VOYAGEUR 3631
DECISIONS RENDUES (*Errata*) 3662
PROPRIO MOTU 3598

COMPAGNIES — LOI DES

ABANDON DE CHARTE

BOULAIS (EUGENE) & FILS INCORPOREE 3663
BOUTIQUE LA BALADEUSE INC. 3663
CAROL'S BEAUTY INC. 3663
ENTREPRISES DESCO VITRO GLAZE INC. (LES) 3663
FERMES RAGUENEAU INC. 3663
FERS ET METAUX INCORPOREE 3663
GROULX & QUENNEVILLE LTEE 3663
LANDRY (LEON) & FILS LTEE 3663
MEILLEUR ENTERPRISES CORP. 3663
MISSION QUEBEC '76' INC. 3663
PLACEMENTS BRUCY INC. (LES) 3663
PRONOVOST (R.) CONSTRUCTION INC. 3663
SHELDON REALTY CORPORATION 3663
SUPERIOR, MACHINES DE BUREAU (SHERBROOKE) LIMITEE 3663
TAPIS METRO LTEE 3663

ADMINISTRATEURS (ARTICLE 84)

AMENAGEMENTS POINT DE VUE INC. (LES) 3664
ASSOCIATIONO DES CHEFS DE SERVICE D'INCENDIE DU QUEBEC 3664
ASSOCIATION DES HOMMES D'AFFAIRES D'AHUNTSIC 3664
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLACE LAURIER INC. 3664
ASSOCIATION DES PILOTES (MANICOUAGAN) INC. (L') 3664
ASSOCIATION FORESTIERE DE LA COTE NORD INC. (L') 3664
ASSOCIATION REGIONALE DE LOISIRS POUR HANDICAPES DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE . 3664
BENOIT (RENE) PUBLICITE INC. 3664
BOURASSA (BOB) INC. 3664
C P ASSOCIATES LIMITED 3664
CAMP KINKORA INC. 3664
CARON LTEE 3664
CEDI CONSTRUCTION INC. 3664
CENTRE COMMERCIAL, INDUSTRIEL & SPORTIF MONT-BLEU INC. 3664
CENTRE DE LA VIANDE DE NICOLET INC. 3664
CENTRE D'ORTHOPEDIE LAKESHORE INC. 3664
CLINIQUE DE RECUPERATION FONCTIONNELLE ET DE PHYSIOTHERAPIE DU DR. MARTIN INC. 3664
CLUB AUTO-NEIGE AMICO 3665
CLUB D'AGE D'OR MCMASTERVILLE, INC. 3665
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE MAGPIE INC. 3665
CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-JOSEPH-DE-MEKINAC 3665
CLUB DE L'AGE D'OR D'UPTON, INC. 3665
CLUB DE MOTOS-NEIGE DE LA MOTTE, ABITIBI 3665
CLUB DES EMPLOYES PROVINCIAUX DE L'EST DU QUEBEC (C.E.P.E.Q.) INC. 3665
CLUB DU CHIEN D'ARRET DE QUEBEC INC. 3665
COMPAGNIE DE GESTION LA SOUVENANCE INC. 3665

ADMINISTRATEURS (ARTICLE 84)

(suite)

COMPAGNIE MEILLEURES MARQUES LTEE (LA) 3665
COMPAGNIE PHARMACO-CHIMIQUE, INC. 3665
CONSTRUCTION GERABO INC. 3665
CONSTRUCTION M.B.L. INC. 3665
CONSTRUCTIONS CHIC, INC. (LES) 3665
CONTINENTAL CALYPSO MFG. CO. LTD. 3665
CYBCO INC. 3665
DOMAINE DE VACANCES LA ROCAILLE LIMITEE 3665
DUNDI CONSTRUCTION INC. 3665
DUQUETTE (J.P.) & FILS INC. 3665
DWELLING CONSTRUCTION CO. LTD. 3665
ECOLE DE PLONGEE SOUS-MARINE MONT ST-HILAIRE INC. 3665
ENTREPRENEURS EN ELECTRICITE B.M.W. INC. (LES) 3666
ENTREPRISES AKARD LTEE (LES) 3666
ENTREPRISES CIMAISE INC. (LES) 3666
ENTREPRISES D.F.C. LTEE (LES) 3666
ENTREPRISES ELECTRIQUES LAJOIE INC. 3666
ENTREPRISES G.A. LASALLE INC. (LES) 3666
EVALUATIONS NOROIS INC. (LES) 3666
EXTINCTEURS RIVE SUD DE MONTREAL INC. 3666
FERME MONTPETIT & FILS INC. 3666
GAZ METROPOLITAIN, INC. 3666
GROUPEMENT FORESTIER DE L'EST DU LAC TEMISCOUATA INC. 3666
GROUPEMENT FORESTIER DE MASKINONGE, INC. 3666
HOLDING CASTOR INC. (LE) 3666
LALIBERTE (CAMILLE) INC. 3666
MAINTENANCE C. & C. LTEE 3666
MAISONS MOBILES BEAUCE LTEE 3666
MECANIQUE ET SOUDURE A.C.D.M. INC. 3666
METAL D'ASBESTOS INC. 3666
METRO-RICHELIEU INC. 3666
MONTREAL EXECUTIVES ASSOCIATION INC. 3666
NOIGEL INC. 3666
PERSONS (E.J.) TRANSPORT LTD. 3667
PISCINES JARO INC. (LES) 3667
PLACEMENTS BERHAR INC. 3667
PLACEMENTS LAFRANCE, LTEE (LES) 3667
PLACEMENTS SAVAL INC. (LES) 3667
PONTON (JOSEPH) INC. 3667
PRATTE, GUIMOND & ASSOCIES INC. 3667
PRODUITS RONALD LTEE 3667
PROMOTIONS HAMPSTEAD LIMITEE 3667
REGOMA CONSTRUCTION INC. 3667
RENOVATIONS ATWATER INC. (LES) 3667
RESTAURANT BAR SALON L'ETOILE DE LAVAL INC. 3667
RESTAURANT LA CALECHE LTEE 3667
RIENDEAU (G.) ET FILS INC. 3667
ROBERT & FILS QUEBEC INC. 3667
ROMCO INC. 3667
STE-ANNE CAFETERIA LTD. 3667
SERVICE HENAULT INC. 3667
SERVICES DE SELECTION DU PERSONNEL (RIVE-SUD) INC. 3667
SILENCIEUX STE-ROSE INC. 3667
SIMON CHEMICAL CO. LTD. 3667
SOCIETE D'EXPANSION DE RIMOUSKI INC. 3668
SOCIETE REGIONALE DE PLACEMENTS LTEE (LA) 3668
TAILLEURS SUR MESURE ALGINO LTEE 3668

ADMINISTRATEURS (ARTICLE 84)

(suite)

TANNERIE DES RUISSEAUX INC. 3668
TERRE QUEBEC, THEATRE DE LA GRANDE REPLIQUE 3668
TRIPLE DISTRIBUTION INC. 3668
UNIDEV INC. 3668
UNITE DOMREMY DU TEMISCOUATA INC. 3668
VE 2 RM INC. 3668
VEHIREX INC. 3668
VOYAGES J.B.L. (1977) INC. 3668
ZODIAC LTEE 3668

CHANGEMENT DE NOM

COMPAGNIE J.L. WELCH LTEE (LA) 3668
EXPLOSIFS RICHELIEU INC. (LES) 3668
F.D.-JUL INC. 3668
FEDERATION CANADIENNE DES AMICALES D'ANCIENS ELEVES DES FRERES DE ST-GABRIEL
(*Erratum*) 3900
GESTION J.P. BOUCHARD INC. 3669
ISOLATION DONNACONA INC. 3669
McKEE (ARTHUR G.) & CIE DU QUEBEC LTEE 3669
McKEE (ATHUR G.) & COMPANY OF QUEBEC, LTD. 3669
PLACEMENTS CAVIC INC. (LES) 3669
RICHELIEU EXPLOSIVES INC. 3668
TERRAFIX INC. 3669
TUBOQUIP INC. 3669
UNITE DOMREMY DE RIVIERE-DU-LOUP INC. 3669
WELCH (J.L.) COMPANY LTD. 3668

DEMANDES D'ABANDON DE CHARTE

ALDAN INVESTMENTS LTD. 3806
BOUTIQUE ST-CHARLES (TROIS-RIVIERES) LTEE 3806
COMITE PROTECTEUR DES SCOUTS ST. PAUL DE GRAND'MERE INC. (LE) 3807
DALLAIRE (DAMIEN) LTEE 3807
DUPUIS (J.B.) & FILS LIMITEE 3807
GLOGOLD INVESTMENTS LTD. 3807
NEECO CIRCUIT SYSTEMS (R.D.C.) LIMITED 3807
PICHETTE (J.-E) LIMITEE 3807
PLACE RENAUD LTEE 3807
PLACEMENTS ROSSIGNOL INC. (LES) 3807
RAMADA PARKING INC. 3808
RONDEAU (P.) INC. 3808
ROSS BROS INC. 3808
SCAN MICROSYSTEMS LIMITED 3808
STATIONNEMENT RAMADA INC. 3808
SYSTEMES DE CIRCUITS NEECO (R.D.C.) LIMITEE (LES) 3807
THEATRE LA TROUPE EN FORME INC. 3808
THERMOTANK (CANADA) LIMITED 3808

DOMICILE LEGAL (ARTICLE 30)

ACCESSOIRES CONTRE-INCENDIE DE GRANBY INC. (LES) 3669
ADMINISTRATION ET PLANIFICATION VAL DES ARBRES INC. 3669
AGENCES L & D INC. (LES) 3669
AIR CLIMATISE STE-GENEVIEVE INC. 3669
ALEXANDREX INC. 3669
ALLIED REALTY INC. 3669
ALPINE PRESS INC. 3669
AMEUBLEMENT GENERAL V.D.L. LTEE 3670

DOMICILE LEGAL (ARTICLE 30)

(suite)

AMUSEMENTS POPULAIRES DE CHARLEVOIX INC. 3670
ARTSENAULT, GARNEAU, VILLENEUVE INC. 3670
ASCENSEURS LABADIE INC. (LES) 3670
ASCENSEURS VIAU INC. 3670
ASSURANCES LEMAY ET BEAUDOIN LIMITEE 3670
ATELIER D'USINAGE J. PAQUET INC. 3670
ATELIERS D'USINAGE R. GAGNE INC. (LES) 3670
AUTOMOTEUR F.D. INC. 3670
BLACKBURN (ROBERT) INC. 3670
BOUTIQUE BRIN DE LAINE SOLEIL INC. 3670
BOUTIQUE LES POUPONS INC. 3670
BRAHM (L.A.) & COMPANY LTD. 3670
BRASSERIE L'AMICAL INCORPOREE (LA) 3670
BRAULT INC. 3670
BRUNOR INC. 3670
CAFE AU REGAL INC. 3670
CAMP HENRI-BOURASSA INC. 3670
CAT'S DEN INC. 3670
CENTRE DE PHYSIATRIE HOCHELAGA INC. 3670
CENTRE DE PHYSIATRIE JEANNE-MANCE INC. 3671
CENTRE DE PHYSIATRIE PORT DE MER INC. 3671
CENTRE DE PHYSIATRIE VERDUN INC. 3671
CENTRE DE REPARATION D'AUTOS ST-APOLLINAIRE INC. 3671
CENTRE DU MAQUILLAGE LTEE (LE) 3671
CHEMISE ST-HONORE LTEE (LA) 3671
CHENIL LAVAL INC. 3671
CIE EGIDE BRETON, LTEE (LA) 3671
CINEMA RIVE-NORD INC. 3671
CINEVIDEO INC. 3671
CLINIQUE MEDICALE CONCORDE INC. 3671
COIFFURE ORLEANS INC. 3671
CONSEILLERS EN GESTION E.P.W. LIMITEE (LES) 3671
CONSTRUCTION E.V. FESTA LTEE 3671
CONSTRUCTION MENHIR INC. 3671
CONSTRUCTION NORDES INC. 3671
CONSTRUCTION TRIMBLE INC. 3671
CONSTRUCTIONS DE MARTIGNY INC. (LES) 3671
CONSTRUCTIONS J. TETREAULT INC. (LES) 3671
CORPORATION SOL-TEX LTEE (LA) 3672
CORTINA SKI SHOP & SPORTS EQUIPMENT INC. 3672
DBM DIVERS AND MARINES WORKS LTD. 3672
D.C. INDUSTRIAL DRIVES LTD. 3672
DECOR-PLANTE ST-BRUNO LIMITEE 3672
DERABI INC. 3672
DESLAURIERS & FRERES TRANSPORT LIMITEE 3672
DISQUE MODERNE INC. 3672
DISQUES MERCURE LTEE 3672
DIXIE PHOTO SERVICE INC. 3672
DRUMMOND EXPRESS INC. 3672
ECOLE DE CONDUITE DE L'ESTRIE INC. 3672
EDITIONS DU LAC ST-JEAN LTEE (LES) 3672
EDITIONS PENELOPE INC. (LES) 3672
EMPER CLUB 3672
ENTREPOT DE TAPIS LOMY INC. 3672
ENTREPRISES J.H. GRENON INC. 3672
ENTREPRISES PIERJANLOU INC. (LES) 3672
ENTREPRISES ROGE INC. (LES) 3672

DOMICILE LEGAL (ARTICLE 30)

(suite)

EVALUATION SAINT-JEAN INC. 3673
FABRIQUE DE MEUBLES LAVOIE & FRERES LTEE 3673
FERLAND & DUFOUR LTEE 3673
FONDS P.E.P. INC. (LES) 3673
FORGET (H.) & FILS INCORPOREE 3673
FORTIN & LECLERC LTEE 3673
GESCUM INC. 3673
GOLF INTERNATIONAL INC. 3673
GOUGEON (FRANCOIS W.) INC. 3673
HARBOUR SMELTING & REFINING INC. 3673
HEBERT & LALONDE INC. 3673
HIPPODROME BROMONT INC. 3673
IMMEUBLES AD. ROBERT INC. 3673
IMMEUBLES AUTHIER LTEE (LES) 3673
IMMEUBLES BRASSARD INC. (LES) 3673
IMMEUBLES GAGNE ET LESSARD INC. (LES) 3673
IMMEUBLES MARCEL BOUCHARD, INC. (LES) 3673
IMPORTATIONS DURAND LIMITEE 3673
IMPORTATIONS-EXPORTATEURS AFRIBEC INC. (LES) 3674
IMPRIMERIE LASALLE INC. 3674
IMPRIMERIE MODE LIMITEE 3674
IMPRIMERIE ROVANCEL INC. (L') 3674
IMPRIMERIE SOLEIL INC. 3674
INVESTISSEMENTS BEAUDRY-MORIN INC. (LES) 3674
JARDINS VAL-TRACY INC. (LES) 3674
JENNEAU (JACQUES N.) INC. 3674
JUNIOR WORLD INC. 3674
K & H CONSULTANTS LTD. 3674
LAGUE EXPRESS INC. 3674
LAITERIE DE MATANE INCORPOREE 3674
LAURENTIDE REALTIES CO. LTD. 3674
LEFRANCOIS (EMILE) & FILS LIMITEE 3674
L'ELYSEE INC. 3674
MANUFACTURE DE BIJOUX CONCORDIA LTEE 3674
MANUFACTURE NEUFCHATEL INC. (*Erratum*) 3900
MARINA DE LA RIVE-NORD INC. 3674
MEUBLES ANDRE MORIN LTEE 3674
MEUBLES BRETON (1977) INC. 3675
MILLER (A. I.) CORP. 3675
NEW STYLE WOODWORK INC. 3675
NOUVEAUTES YVES LAFORGE INC. 3675
PAYSAGISTE ROGER MARTEL INC. 3675
PERFECT DYEING CO. LTD. 3675
PERFECTION (ST. JEAN) LTEE (LA) 3675
PETITPAS & FILS INC. 3675
PINEAULT, PARE & ASSOCIES INC. 3675
PLACAGES BOUCHERVILLE LTEE 3675
PLACEMENTS ANTIBES LTEE (LES) 3675
PLACEMENTS DAPOCO INC. 3675
PLACEMENTS DYNASTIE LTEE (LES) 3675
PLACEMENTS EXPONENTIELS DU QUEBEC INC. (LES) 3675
PLACEMENTS MYRTIL LIMITEE (LES) 3675
PLACEMENTS SWISQUE INC. (LES) 3675
PLAQUES PERFECTION LTEE 3675
PLOMBERIE ET CHAUFFAGE ST-HYACINTHE INC. 3675
PLOMBERIE INDUSTRIELLE B.D.R. INC. 3675
PLOMBERIE-CHAUFFAGE ALMA INC. 3676

DOMICILE LEGAL (ARTICLE 30)

(suite)

POLYCLINIQUE MEDICALE CONCORDE LTEE 3676
PROCYCLE INC. 3676
PROMENADE DEVELOPMENT CORP. 3676
PROPRIETES PIVA INC. (LES) 3676
RAL CONSTRUCTION CIE LTEE 3676
RELIABLE THREADS LTD. 3676
RENOVATION EXPO INC. 3676
RESTAURANT KAREN INC. 3676
RESTAURANT LA PETITE FAMILLE CHEZ RITA INC. 3676
RESTAURATION G.R. INC. 3676
RETALLACK (GARNET) & SONS LIMITED 3676
REVETEMENTS MANI INC. (LES) 3676
RIVE-SUD TELE INC. 3676
ROSSIGNOL (LORENZO) INC. 3676
ST-DENIS (CLAUDE) INC. 3676
ST-JEROME BANDAG INC. 3676
SANSREGRET (G.A.) INC. 3676
SERVACO INC. 3676
SERVICE DE MAINTENANCE J.G.L. INC. 3676
SERVICE DE PNEUS LEON LAVENTURE LTEE 3677
SERVICE DES LOISIRS NOTRE-DAME-DE-FATIMA DE STE-AGATHE-DES-MONTS 3677
SERVICE INFORMATIQUE CONSEIL ALPHA INC. (S.I.C.A.) 3677
SIXTY EIGHT DEVELOPMENT INC. 3677
SOCIETE D'EXPLOITATION SYLVICOLE ROUYN-NORANDA LTEE 3677
SOCIETE D'INFORMATIQUE A.P.P. INC. 3677
SOCIETE DES TABACS LAURENTIEN INC. (LA) 3677
SOUDURES CHAGNON LIMITEE (LES) 3677
SPORTSWEAR OF EUROPE LTD. 3677
STATIONNEMENT RAMADA INC. 3677
STORTO (A. & F.) LTEE 3677
TL-SL (RIMOUSKI) LTEE 3677
TAPIS FRANCOIS INC. 3677
TAVERNE LA BOURSE INC. 3677
TECHNOLOGIE D'ALARME ALTECH INC. 3677
TELEVISION BECANCOUR INC. 3677
TRAITEMENT DE CHEVEUX BARTOLO INC. 3677
TRICOTS DINA INC. 3677
TRIPART HOLDINGS LTD. 3678
VAILLANCOURT (M.A.) & ASSOCIES INC. 3678
VALDAN INC. 3678
VALEURS MOBILIERES PLACE D'ARMES INC. 3678
VERMETTE (CLAUDE) ET ASSOCIES INC. 3678

FUSION DES COMPAGNIES

PISCINES ET CARAVANES FAMILIALES LONGUEUIL INC. 3678
ROY & LALANCETTE LTEE 3678

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

ABATTOIR DOMINIQUE BEAUDRY INC. 3678
AGENCE J.F. INC. 3678
AGENCES DE VENTES MERCIER INC. (LES) 3679
ALTOMARE & COTE INC. 3679
AMENAGEMENTS L.D.B. LTEE (LES) 3679
AMEUBLEMENTS PLATEAU INC. (LES) 3679
AMUSEMENT GEORGE INC. 3679
ANTOPEX INC. 3679

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

ASPIRATEURS FOURNIER INC. 3679
ATELIER DE SOUDURE L'ECUYER INC. 3679
ATELIER DESPRES INC. 3679
AU PETIT COIN BRETON (STE-FOY) LIMITEE 3679
AUTOBUS BELAIR INC. 3679
BAR LE PATRON INC. 3679
BEL AIR MUSIC AND SOUND INC. 3684
BETON MIRABEL INC. 3679
BOUCHER (JACQUES ET HENRI) INC. 3679
BOULANGERIE MEDITERRANEENNE LTEE 3679
BOUTIQUE ARMSTRONG INC. 3679
BOUTIQUE BOULE DE GOMME INC. 3679
BOUTIQUE CLADERO INC. 3679
BOUTIQUE DE SPORT LE SOMMET INC. 3679
BOUTIQUE SONATA INC. 3679
BRASSERIE GASCON INC. 3679
BRIEN (MICHEL) ET ASSOCIES INC. 3680
CARLE (GILLES G.) INC. 3680
CARTIERVILLE EXPRESS INC. 3682
CENTRE DE L'AUTO TASCHEREAU INC. 3680
CENTRE DE LA MOTO-NEIGE LAURENTIDES INC. 3680
CENTRE DE PERFECTIONNEMENT ACOUSTIQUE DU SAGUENAY LTEE 3680
CENTRE L.M.B.B. INC. (LE) 3680
CHANTIERS NAVALS DE NOUVELLE-FRANCE INC. (LES) 3680
CHARETTE (JACQUES ET ROBERT) INC. 3680
CLOTURES PIE IX INC. 3680
COBEFORT INC. 3680
COMBUSTION A.C. INC. 3680
COMMUNICATION PAR L'IMAGE, ANGERS & LAFORGE INC. 3680
COMPRESSEUR ORFORD INC. 3680
COMPTOIRS BOUTON D'OR INC. (LES) 3680
CONCIERGERIE SAVARD & HARVEY INC. 3680
CONSTRUCTION B. VERVILLE INC. 3680
CONSTRUCTION G.N.T. INC. 3680
CONSTRUCTION H.C.L. INC. 3680
CONSTRUCTIONS L. & B. FORTIN LTEE 3680
CONSTRUCTIONS SIMONBEC INC. (LES) 3680
CONSTRUCTIONS SULLIVAN INC. 3681
CONTROLES ET SYSTEMES DE GAZ ET D'HUILE PARENT LTEE (LES) 3681
CORPORATION DE JOUETS J.A.F.O. INC. 3681
COUVERTURE R.D. INC. 3681
CREATIONS MARGOT ET JEANNOT INC. 3681
CREATIONS UNICO INC. (LES) 3681
CUSSON & MONDOU INC. 3681
DEGRAM INC. 3681
DEMOLITION A & L INC. 3681
DESJARDINS (MICHEL) HARDWARE INC. 3685
DESOURDY (DRUMMONDVILLE) INC. 3681
DIFFUSIONS SAGUENART LTEE (LES) 3681
DISTRIBUTION LE RALLYE INC. 3681
DISTRIBUTIONS JET HOIST CANADA LTEE (LES) 3681
ECOSOL LTEE 3681
ENTREPRISE B. DESCHENES INC. 3681
ENTREPRISE DE COUTURE LOUISE INC. 3681
ENTREPRISES AGRICOLES DE ST-SIMEON LTEE (LES) 3681
ENTREPRISES ASTROVAN INC. (LES) 3681
ENTREPRISES D. ESSIAMBRE INC. (LES) 3681

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

ENTREPRISES G.N.P. INC. 3681
ENTREPRISES GAGNON & LEMIEUX INC. (LES) 3682
ENTREPRISES JEAN-MARC NOLETTE INC. (LES) 3682
ENTREPRISES LAMIE INC. (LES) 3682
ENTREPRISES LAUVERLI INC. (LES) 3682
ENTREPRISES PIRE INC. (LES) 3682
ENTREPRISES QUEBECOISES D'EXPOSITION FELINE INC. (LES) 3682
ENTREPRISES SYLVESTRE & LACROIX INC. (LES) 3682
ENTREPRISES V. MAURICE INC. (LES) 3682
EQUIPEMENTS BLAINVILLE INC. (LES) 3682
ESTHETIQUE D'AUTO SAINTE-AGATHE-DES-MONTS INC. 3682
ESTIMATION M.B. INC. 3682
EXPRESS CARTIERVILLE INC. 3682
FEMIFORME INC. 3682
FERME J.C. TREMBLAY & FILS INC. 3682
FOURNIER (JACQUES) INC. 3682
FRUITERIE LUCERNE INC. 3682
GAGNON (R. & S.) STATIONERY INC. 3684
GARAGE LUCIEN JEAN INC. 3682
GARAGE NICK & MARIO INC. 3682
GAUDET & LAPIERRE INC. 3682
GEORGE'S AMUSEMENT INC. 3679
GESTION EUROPE-CANADA INC. 3682
GESTION M.C.G. INC. 3683
GESTION R.J.M. LTEE 3683
GESTION ST-ZOTIQUE INC. 3683
GODFATHER 2 RESTAURANT LTD. 3685
GOUTTIERE UNIVERSEL LTEE 3683
HABITATIONS BELLE-BAIE INC. 3683
HOTEL BON VOYAGE INC. 3683
HOTEL, MOTEL GILBERT INC. 3683
HUILES A CHAUFFAGE DE ST-JEROME INC. (LES) 3683
IMMEUBLES BLEAU INC. 3683
IMMEUBLES BUCKSON LIMITEE 3683
IMMEUBLES CANAM LTEE (LES) 3683
IMMEUBLES FERNAND ASSELIN INC. (LES) 3683
IMMEUBLES LES TROIS SAULTS INC. 3683
IMPRIMERIE GIGUERE LTEE 3683
INVESTISSEMENTS GOULET & TREMBLAY INC. (LES) 3683
INVESTISSEMENTS NAVTER ITEE 3683
JET HOIST DISTRIBUTION CANADA LTD. 3681
LAMARRE (A. E.) & FILS INC. 3683
LAMARRE (A. E.) & SONS INC. 3683
LAPIERRE (JEAN E.) & ASSOCIES INC. 3683
LATENDRESSE BIJOUTIERS, PLACE DU CENTRE, HULL-QUEBEC INC. 3683
LATENDRESSE BIJOUTIERS, ST-BRUNO INC. 3683
LEGUMIER MODERNE INC. 3684
LEMIEUX, PEPIN ET ASSOCIES INC. 3684
LORANGER (GILBERT) INC. 3684
MACONNERIE LABONTE INC. 3684
MAGASIN ROCH BARRETTE INC. 3684
MARCHE LALLEMANT INC. 3684
MARCHE MAURICIEN INC. 3684
MARFO INC. 3684
MARINE ROBITAILLE (1978) INC. 3684
MARKEY (MICHEL) INC. 3684
MARTIN, DION, GRATTON & ASSOCIES, INC. 3684

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

MASCOUCHE AUTO PARTS INC. 3684
MATERIAUX LUB LEBEL INC. (LES) 3684
MEDITERRANIAN BAKERY LTD. 3679
MUSIQUE ET SON BEL AIR INC. 3684
NAVTER INVESTMENTS LTD. 3683
NETTOYEUR D'ESCOMPTE P.G. INC. 3684
NICK & MARIO GARAGE INC. 3682
NORTH WESTERN QUEBEC APIARIES INC. 3685
OUTILLAGE BROMONT INC. 3684
PAPETERIE DE LA CHAUDIERE INC. 3684
PAPETERIE R. & S. GAGNON INC. 3684
PHOTO STUDIO HOULE INC. 3684
PIECES D'AUTOS MASCOUCHE INC. 3684
PLACEMENTS ABELLA INC. (LES) 3684
PLACEMENTS MARC ANDRE LIZOTTE INC. (LES) 3685
QUINCAILLERIE CHAMPLAIN INC. 3685
QUINCAILLERIE DUBUC INC. 3685
QUINCAILLERIE FRIGON ET FILS INC. 3685
QUINCAILLERIE MICHEL DESJARDINS INC. 3685
R.J.M. MANAGEMENT LTD. 3683
RENOVATION GERARD BELANGER INC. 3685
RESTAURANT ALCAZAR INC. 3685
RESTAURANT ET CHARCUTERIE VIENNE LTEE 3685
RESTAURANT LE PARRAIN 2 LTEE 3685
ROBERGE & SAMSON INC. 3685
ROBITAILLE MARINE (1978) INC. 3684
RUCHER DU NORD-OUEST DU QUEBEC INC. (LE) 3685
ST-LUC PRECAST UNITS LTD. 3686
SALAISON MONT TRINITE INC. 3685
SERIGRAPHIE MULTIFORME INC. 3685
SERRURIER R. LAFLEUR INC. 3685
SERVICE D'ADMINISTRATION D.C.B. INC. 3685
SERVICE DESROSIERS INC. 3685
SERVICES DEGRAM INC. 3685
SOCIETE DE PERFECTIONNEMENT ET D'ETUDES COMMERCIALES DE RIMOUSKI INC. 3685
SOCIETE DE RECRUTEMENT D'AGENTS DE SECURITE ROY INC. (LA) 3685
SPARFIL QUEBEC INC. 3685
SPORTS DAMPHOUSSE INC. 3686
STATION-SERVICE DUMAIS INC. 3685
STATION-SERVICE M. BASTIEN INC. 3685
STRUKPHEX INC. 3685
SULLIVAN CONSTRUCTIONS INC. 3681
SUPERMARCHE JEAN-GUY FONTAINE INC. 3686
TERRASSE VESUVE INC. (LA) 3686
TERRE D'EN HAUT INC. (LA) 3686
TEVBEC INC. 3686
TEXTILES SAVARD INC. (LES) 3686
THERMO 2000 INC. 3686
TRADARTS INCORPOREE 3686
TRAITE DU ROY (1978) INC. (LA) 3686
UNITES PREFABRIQUES ST-LUC LTEE 3686
VIGNEAULT (JACQUES) & FILS INC. 3686
VISIONNIERE G.M.B. INC. 3686

LETTRES PATENTES (3e PARTIE)

AMBULANCE COMMUNAUTAIRE DE LA GATINEAU (A.C.G.) 3687
ARMENIAN NATIONAL COMMITTEE 3690
AS DE LA CHANSON DE MONTREAL INC. (LES) 3687
ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PECHE BROCHET-DORE INC. 3687
ASSOCIATION DE CHASSE & PECHE DE VAL-PARADIS 3687

LETTRES PATENTES (3e PARTIE)

(suite)

ASSOCIATION DES CONSEILLERS EN CONSOMMATION DU QUEBEC INC. 3687
ASSOCIATION DES ETUDIANTS ADULTES DU QUEBEC 3687
ASSOCIATION DES HANDICAPES PHYSIQUES DE CHARLEVOIX 3687
ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE VILLERAY INC. 3687
ASSOCIATION DES PECHEURS SPORTIFS DE LA BONAVENTURE INC. (L') 3687
ASSOCIATION DURONIESE DE MONTREAL 3687
ASSOCIATION POUR PERSONNES OBESES DU QUEBEC 3687
ASSOCIATION PROSQUASH QUEBEC 3687
ATELIER DU FAUBOURG (L') 3687
BASE PLEIN AIR LES PILES INC. 3687
BROKEN HEART RADIO CLUB INC. (THE) 3689
CAMIAC 3687
CAMPS DES QUATORZE INC. 3687
CANADA-NETHERLANDS CHAMBER OF COMMERCE (QUEBEC REGION) 3688
CARREFOUR D'ENTRAIDE BENEVOLE DES BOIS-FRANCS 3688
CENTRE LA PORTE OUVERTE INC. 3688
CERCLE DE PRESSE, CENTRE DE LA MAURICIE INC. 3688
CERCLE DES FERMIERES DE NEW RICHMOND INC. 3688
CHAMBRE DE COMMERCE CANADA-PAYS-BAS (REGION QUEBEC) 3688
CHANTE-AU-GAI 3688
CHOEUR ALLEGRETTO INC. (LE) 3688
CHOEUR DES DEUX-MONTAGNES INC. (LE) 3688
CHORALE DE ST-HENRI-DE-TAILLON 3688
CHORALE VIVE LE CHANT (LA) 3688
CLUB ANNEAU D'OR DE BERGERONNES 3688
CLUB CYCLISTE ELAN 3688
CLUB DE CHASSE ET PECHE DE ST-UBALDE INC. 3688
CLUB DE GYMNASTIQUE SIRIUS 3688
CLUB DE HOCKEY JUNIOR LES MARINIERS D'AYLMER INC. (LE) 3688
CLUB DE L'AGE D'OR DE PRICE INC. (LE) 3801
CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-ALFRED 3688
CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-FERDINAND (LE) 3688
CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-LAZARE, BELLECHASSE INC. 3688
CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-LEON-LE-GRAND, MATAPEDIA 3688
CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-RAPHAEL INC. 3689
CLUB DE L'AMITIE AGE D'OR ST-BASILE 3689
CLUB DE LOISIR & DANSE DE VAL D'OR LTEE 3689
CLUB DE LOISIRS DE ST-ROCH-DE-BELLECOMBE INC. 3689
CLUB DE RADIO CEBISTE FERMONT 3689
CLUB DE RADIO DES COEURS BRISES I C. (LE) 3689
CLUB DE TENNIS DE WYCHWOOD 3689
CLUB DES ETOILES DE LASALLE INC. (LE) 3689
CLUB DES MOTOCYCLISTES POSSEDES DIABOLIQUES CHAPITRE 2 3689
CLUB INTERNATIONAL DE FEMMES DE LAVAL INC. 3689
CLUB KINSMEN DE DELSON INC. 3689
CLUB L'AMI DU CHEVAL K.R.T. 3689
CLUB LIONS DE PANET 3689
CLUB LIONS ROCK FOREST-DEAUVILLE INC. 3689
CLUB OPTIMISTE TRACY 3689
CLUB RADIO AMATEUR DE DRUMMONDVILLE INC. 3689
CLUB RICHELIEU GUIGUES 3689
CLUB SOCIAL CASTELA INC. 3689
CLUB SOCIAL DU CENTRE HOSPITALIER STE-THERESE DE SHAWINIGAN 3689
COMITE AVANCEMENT POHENEGAMOOK (C.A.P.) 3690
COMITE D'ASSISTANCE DE LA RIVE NORD INC. 3690
COMITE DE COORDINATION DU QUEBEC POUR LE 11E FESTIVAL MONDIAL DE LA JEUNESSE ET DES EDUTIANTS 3690

LETTRES PATENTES (3e PARTIE)

(suite)

COMITE DES LOISIRS DE CAP-DES-ROSIERS INC. (LE) 3690
COMITE DES LOISIRS DE NEDELEC INC. 3690
COMITE NATIONAL ARMENIEN 3690
COMITE ORGANISATEUR DE LA COUPE DU MONDE D'ATHLETISME 1979 3690
COMITE ORGANISATEUR DU TRICENTENAIRE DE CHAMPLAIN INC. 3690
COMITE SOCIO-CULTUREL DE L'ILE-AUX-GRUES 3690
CONSEIL DE LA CULTURE MAURICIE, CENTRE DU QUEBEC 3690
COPAINS DE LA MAURICIE INC. (LES) 3690
DOMAINE SPORTIF REMI-MARCO INC. 3690
FETES NATIONALES DES CANTONS INC.-(LES) 3690
FONDATION LAURENTIDES INC. 3690
GARDERIE DU JARDIN FLEURI 3690
GROUPE ECLAIREUR ST-MARC DE SHAWINIGAN 3690
HALTE-GARDERIE»AU JARDIN DE PETRONILLE 3690
HELLENIC PROGRESSIVE COMMUNITY MOVEMENT INC. 3691
JOYEUX PROMENEURS INC. (LES) 3690
LIGUE DE BALLE-LENTE LES FRANCS COPAINS DE CHARLEMAGNE 3691
LIGUE DE BALLE-MOLLE BELOEIL 3691
MAISON DES JEUNES L'ESCAMPETTE INC. 3691
METIERS D'ARTS DES TROIS-RIVIERES 3691
MIME DE RIEN INC. 3691
MOUVEMENT PROGRESSIF COMMUNAUTAIRE HELLENIQUE INC. 3691
NORTH SHORE ASSISTANCE COMMITTEE INC. 3690
OPTIVAL INC. 3691
ORGANIZING COMMITTEE OF THE 1979 ATHLETICS WORLD CUP 3691
PAGAYEURS DE SHERBROOKE INC. (LES) 3691
PETITE POPOTE DU PLATEAU (LA) 3691
PROJECTION COTE-NORD 3691
QUEBEC PROSQUASH ASSOCIATION 3687
QUEVAN INC. 3691
REVUE VIE OUVRIERE INC. 3691
RIVE-SUD A BECANE 3691
SALON DU LIVRE DE JONQUIERE INC. 3691
SERVICE DE DIFFUSION CATHOLIQUE DE MONTREAL 3691
SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE SAINT-MODESTE 3691
THEATRE DE LA PINIERE INC. (LE) 3691
VICTIMES DU 13 INC. (LES) 3691

LETTRES PATENTES (AVIS DE CORRECTION)

ORGANISME POUR LA COLLABORATION ET LA SENSIBILISATION INTERNATIONALES O.C.S.I. 3695

LETTRES PATENTES SUPPLEMENTAIRES

ALIMENTATION DE COMPORTE INC. 3692
ARGENTEUIL LODGE ESTATE INC. 3692
ASSOCIATION DES ETUDIANTS DE LOYOLA DE L'UNIVERSITE CONCORDIA INC. 3692
BERGEDAC LTEE 3692
BLORD INC. 3692
BOITES ST-JEAN INC. (LES) 3692
BOUTIQUES C.H.M. INC. (LES) 3692
BRAULT & BOUTHILLIER LTEE 3692
CADNAM HOLDING LTD. 3694
CAMP RICHELIEU QUATRE SAISONS INC. 3692
CARREFOUR 540 3692
CENTRE DE L'AUTO R.N. INC. (LE) 3692
CHARLEBOIS (J. EDOUARD) INC. 3692

LETTRES PATENTES SUPPLEMENTAIRES

(suite)

CONCIERGERIE SAVARD & HARVEY INC. (*Correction*) 3900
CONSTRUCTION D. LEBLANC INC. 3693
CONWAY & CONWAY LIMITED 3693
CORPORATION DES ARTISANS DE QUEBEC 3693
CORPORATION GILTAUR LTEE (LA) 3693
DIDIER, CORPORATION DE PRODUITS REFRACTAIRES 3693
DISTILLERIES DU MONT LTEE (LES) 3693
DOMAINE DE LA FRONTIERE ENCHANTEE, INC. 3693
DUFOUR & LAPOINTE INC. 3693
ENTREPRISES A.U.D. INC. (LES) 3693
ENTREPRISES IMMOBILIERES J.R.M.F. LTEE (LES) 3693
ENTREPRISES LANDRY (DIVISION EXCAVATION) INC. (LES) 3693
EXPANSOL INC. 3693
GESTION V.B.L. INC. 3693
GILTAUR CORPORATION LTD. 3693
GIRARD (RAYMOND) INC. 3693
GROUPE DEFI INC. (LE) 3693
GROUPE MIRON INC. (LE) 3693
HABITATIONS COTEAU PLEIN AIR INC. 3693
HOLDING CADNAM LTEE (LE) 3694
IMMEUBLES MADORE LTEE (LES) 3694
INSTALLATIONS PLATEAU LIMITEE 3694
INTERNATIONAL INDUSTRIAL SUPPLIES LIMITED 3694
LE SAUX (J. L.) LTEE 3694
LIBRAIRIE SCIENCE, BOISBRIAND INC. 3694
LOYOLA STUDENTS' ASSOCIATION OF CONCORDIA UNIVERSITY INC. 3692
MAINGUY (J.A.) & FILS INC. 3694
MANUFACTURE LE MANS LTEE 3694
PAIMPOLAISE, LIMITEE (LA) 3694
PETROLES VOSCO LIMITEE (LES) 3694
PLACEMENTS CLAUDE BOUCHARD INC. (LES) 3694
PLATEAU INSTALLATIONS LIMITED 3694
RATTE (CLAUDE) INC. 3694
SIMARD & VOYER INC. 3694
SOCIETE C.O.G.I.T.O. LTEE 3694
SOCIETE DE GESTION VILLAGE DES SPORTS VALCARTIER INC. 3694
SURPLUS DUPONT INC. 3694
TELE-CONTACT C.S. INC. 3694
TOURNEURS SUR BOIS ZENITH INC. (LES) 3695
VAILLANCOURT (MARC) INC. 3695
VALLIERES (HENRI) INC. 3695
VOYAGES DU VALLON INC. 3695

SIEGE SOCIAL (ARTICLE 84)

A.T.V. DISTRIBUTIONS INC. 3695
AMENAGEMENTS IMMOBILIERS M.W.Z. LTEE 3695
ARMOIRES MODERNES INC. (LES) 3696
ASSOCIATION DES CADRES MOYENS DU CHEMIN DE FER DU QUEBEC 3696
ASSOCIATION SPORTIVE INTER-CITE INC. 3696
AUTONEIGISTE INC. (L') 3696
BILODEAU INC. 3696
BOUTIQUE L'ANTARES LTEE 3696
BROWNSTEIN (RONALD) & ASSOCIES INC. 3696
CENTRE DE FORMATION ET DE CONSULTATION (INTERNATIONAL) INC. 3696
CIE DE PAVAGE D'ASPHALTE BEAVER LTE (LA) 3696
CIRI INC. 3696
CLOVE GROCERY INC. (*Correction*) 3900

SIÈGE SOCIAL (ARTICLE 84)

(suite)

COMPAGNIE D'AVIATION CAGEX INC. (LA) ... 3696
COMPAGNIE D'ENTRETIEN BRITE-LITE LTEE (LA) ... 3696
CONSTRUCTIONS BELZANE INC. (LES) ... 3696
CREATIONS C.C.I. CANADA INC. (*Correction*) ... 3900
EAST SIDE BRAND EGG CO. LTD. ... 3696
ELECTRONIQUE GAMMA LTEE ... 3696
ENTREPRISES D'ELECTRICITE GAMACHE INC. (LES) ... 3696
ENTREPRISES DULU INC. (LES) ... 3696
ENTREPRISES HOOMIC INC. (LES) ... 3696
ENTREPRISES IMMOBILIERES S.S.D. INC. (LES) ... 3696
ENTREPRISES MARCEL DUPONT LTEE (LES) ... 3697
FOLEY FUG & BARGE SERVICE LTD. ... 3697
FONDA STEEL & FOUNDRY SUPPLIES LTD. ... 3697
FONDA STEEL & FOUNDRY SUPPLIES LTD. ... 3697
FONGIL INC. ... 3697
GERMAIN & ASSOCIES, COURTIERS INC. ... 3697
GRA-CEL LTEE ... 3697
HABITATIONS CONFORBEC INC. (LES) ... 3697
HELICOPTERES LAVERENDRYE INC. (LES) ... 3697
HOTEL RUSSEL COMPAGNIE ... 3697
IMPRIMERIE FANTASIA LTEE ... 3697
IMPRIMERIE NORMANDIE LTEE ... 3697
INDUSTRIES LEMARA INC. (LES) ... 3697
INDUSTRIES VALAMCO LTEE (LES) ... 3697
INTER-CITY AUTO PARTS INC. ... 3697
LABERGE (G. & L.) INC. ... 3697
LIGHTOLIER - CANADA LIMITED ... 3697
MAISON G. CADIEUX INC. ... 3697
MARCEAU (J.M.) INC. ... 3697
MESSIER (GILLES) INC. ... 3697
MONGEAU (RAYMOND) & ASSOCIES INC. ... 3698
MORISSETTE (REAL) INC. ... 3698
NATIONAL POULTRY & EGG CO. LTD. ... 3698
NORAC INC. ... 3698
OUTILLAGE MONTREAL LTEE ... 3698
PETRO LEASING CO. LTD. ... 3698
PLACEMENTS DE LA TERRASSE INC. (LES) ... 3698
PLACEMENTS DENAULT INC. (LES) ... 3698
PRODUCTIONS CLAUVE VIGNON INC. ... 3698
PROFILS DE PLASTIQUE DE L'EST LTEE (LES) ... 3698
PROVINCIAL MUFFLERS LTD. ... 3698
RESTAURANT HU-NAN INC. ... 3698
ROUGIER INC. ... 3698
SABLES THOUIN INC. (LES) ... 3698
ST. JOHN'S MEAT & SEA FOOD INC. ... 3698
SANDCO INTERNATIONAL (MONTREAL) LTEE ... 3698
SAUREL SHIRT, LIMITED ... 3698
SECURITY S.F.A. INC. ... 3698
SERVICES SANITAIRES DE L'OUTAOUAIS INC. (LES) ... 3698
SHUCHAT FRANCHISES INC. ... 3698
SIROIS & BROWN, INC. ... 3699
SUPERMARCHE COULOMBE INC. ... 3699
TISSUS QUALITEX INC. (LES) ... 3699
TRIMNIT COMPANY INC. ... 3699

COMPAGNIES ETRANGERES — LOI DES

PERMIS:

GOTTHARD REALTY INVESTMENT INC. ... 3808
PHOENIX RESOUCE COMPANY ... 3808

CURATELLE PUBLIQUE — LOI DE LA

AVIS DE QUALITE:

HENRI, JEAN-JACQUES ... 3809
MOREL, REAL ... 3809

DEMANDE(S) A LA LEGISLATURE

ASSOCIATION D'HABITATION STE-FOY ... 3809
CIMETIERE DE L'EST DE MONTREAL (LE) ... 3809
ENTREPRISES LES HAUTEURS INC. (LES) ... 3809
MANSFIELD REALTY CORPORATION LIMITED ... 3809
PLACE NOTRE-DAME DE HULL LTEE ... 3810
SAINT-LAMBERT, VILLE ... 3810

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI DE LA

EASTERN PAPER BOX & TUBE COMPANY ... 3810

MINISTERES

AFFAIRES MUNICIPALES

DIVERS:

BROSSARD, VILLE (*Fusion*) ... 3810

CONSOMMATEURS, COOPERATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIERES

ASSURANCES, LOI SUR LES:

AVIS D'ANNULATION DE CERTIFICATS D'AGENTS D'ASSURANCE ... 3812
BALTICA-SKANDINAVIA INSURANCE COMPANY OF CANADA (*Délivrance de permis*) ... 3812
COMMERCE AND INDUSTRY INSURANCE COMPANY (*Annulation de permis d'assureur*) ... 3812
COMPAGNIE D'ASSURANCE BALTICA-SKANDINAVIA DU CANADA (LA) (*Délivrance de permis*) ... 3812
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DE LA PAROISSE DE SAINTE-CECILE-DU-BIC (*Annulation de permis*) ... 3812
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE ST-LEON DE STANDON (LA) (*Liquidation*) ... 3813
FEDERAL HOME LIFE INSURANCE COMPANY (*Demande de permis d'assureur*) ... 3814
COMPAGNIE D'ASSURANCE D'HYPOTHEQUES DU CANADA (LA) (*Demande de modification de permis*) ... 3814
MIDDLESEX INSURANCE COMPANY (*Annulation du permis d'assureur*) ... 3814
MORTGAGE INSURANCE OF CANADA (*Demande de modification de permis*) ... 3814

REVENU

RADIATION D'ORGANISATIONS DE CHARITE ... 3815

TERRES ET FORETS

CADASTRES:

LAPRAIRIE-DE-LA-MADELEINE, PAROISSE ... 3815
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE ... 3815-3816
QUEBEC (QUARTIER DU PALAIS), CITE ... 3816
SAINT-HENRI-DE-LAUZON, PAROISSE ... 3816
SAINT-RAYMOND, PAROISSE ... 3816
WOTTON, CANTON ... 3816

PROCLAMATIONS(S)

Mise en vigueur du cadastre de certaines parties de territoire 3817-3818

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

AERO CLUB LIMITED 3699
AGENCE GENERALE DE PLACEMENT ET COURTAGE LTEE 3699
AIR EXPRESS LTD. 3749
ALLARY (ALBERT) LIMITEE 3699
ALLIANCE CANADIENNE POUR LE VOTE DES FEMMES DU QUEBEC 3699
ALLIED ARTS INCORPORATED 3699
ALLOY (WILLIAMS) PRODUCTS (CANADA) LIMITED 3699
AMALGAMATED 5¢ TO $1.00 STORES COMPANY 3700
AMHERST GARDEN LIMITED 3700
AMUSEMENT LIBERAL CLUB INCORPORATED (THE) 3700
ARTBED SHOE MFG CO. INC. (THE) 3700
ASSOCIATED INVESTORS LIMITED 3700
ASSOCIATION AIGLON INCORPOREE 3700
ASSOCIATION COLOMBOPHILE INDEPENDANTE DE MONTREAL 3700
ASSOCIATION DES FANFARES AMATEURS DE LA PROVINCE DE QUEBEC (L') 3700
ASSOCIATION DES MARCHANDS ET AGENTS DE MODE EN GROS DE QUEBEC INC. (L') 3700
ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DE LA PROVINCE DE QUEBEC, INCORPOREE ... 3700
ASSOCIATION DU TELEPHONE DE LA CONCEPTION (L') 3700
ASSOCIATION PROTECTRICE DE PECHE ET DE CHASSE DU LAC MEGANTIC 3700
AUDETTE (JOHNSON) LIMITEE 3700
AUTODROME MONT ROYAL LIMITEE 3700
AUTOMOBILE IMPROVEMENT SYNDICATE, LIMITED 3700
AUTOMOBILE SALES INCORPORATED 3700
BAGOT SAND CO. LIMITED 3700
BAIN (H.R.) & CO. LIMITED 3701
BATIK PRODUCTS CORPORATION 3701
BATISCAN POWER & LIGHT COMPANY 3701
BAYRICHE REALTY CORPORATION 3701
BAXTER (JOHN) & COMPANY LIMITED 3701
BEAUCE FUR-FARM LTD (THE) 3717
BEAUCE INVESTMENT & CO. LTD. (THE) 3713
BEAUDOIN ET BERGERON LIMITEE 3701
BEAUHARNOIS BOATING CLUB 3708
BEAUHARNOIS REALTIES LIMITED 3701
BEAULAC FINANCE CORPORATION 3712
BEAVER PULP & LUMBER CO. LIMITED 3701
BECK'S LTD. 3701
BEEBE WHITE GRANITE CO. LTD., ... 3701
BELANGER (CHARLES) LIMITEE 3701
BELGO DRESS MFG. CO. LIMITED 3701
BENOIT INVESTMENT CORPORATION 3701
BERGERON FRERES LIMITEE 3701
BIRMINGHAM APARTMENTS, LIMITED (THE) 3701
BIRON (AIME) LIMITEE 3701
BLACK BEAR MINING CORPORATION 3701
BLACK (C.E.), LIMITED 3701
BLEURY BUILDINGS LIMITED 3701
BLEURY GARAGE LIMITED 3701
BLOUIN (ALFRED) LIMITEE 3702
BLUM (HENRI) & CO. (CANADA) LTD. 3702
BOEHRINGER CORPORATION 3702
BOHEMIA GLASS DECORATING LTD. 3702
BOISCLAIR FISH & GAME CLUB 3702
BONAVISTA COPPER GOLD COMPANY LIMITED (*N.P.L.*) 3702

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

BONDS AND INVESTMENTS LIMITED 3702
BONNETTERIE SILVERMOON LIMITEE (LA) 3702
BONTEX GARMENT COMPANY LIMITED 3702
BOSTON MANUFACTURING & TRADING COMPANY INCORPORATED 3702
BOULANGERIE J.O. TREMBLAY LIMITEE (LA) 3702
BOULIANE & CIE LIMITEE 3702
BOURASSA (J.E.D.) & COMPANY LIMITED 3702
BOURCIER (J.O.) INC. 3702
BOURDEAU'S LIMITED 3702
BRANDON PINE HOTEL COMPANY LIMITED 3702
BRASS & IRON LIMITED 3702
BRASSERIE DES TROIS-RIVIERES LIMITEE (LA) 3702
BRENNAN'S GARAGE AND SERVICE STATION LIMITED 3719
BRIQUE MONTMORENCY LIMITEE (LA) 3703
BRITISH AMERICAN INVESTMENT CORPORATION 3703
BRITISH FINANCE CORPORATION 3703
BROADWAY DRESS MANUFACTURING COMPANY LIMITED 3703
BROHMAN (JACK) LIMITED 3703
BROOKLYN PARK TENNIS CLUB INCORPORATED 3703
BROUILLARD & CIE. INC. 3703
BROUILLARD & CO. INC. 3703
BROWN (HAL), LIMITED 3703
BUANDERIE BREBOEUF LIMITEE 3703
BUANDERIE GENERALE LIMITEE 3703
BUILDERS LIMITED 3703
BUILDING SITES LIMITED 3703
BUREAU DE CREDIT DES TROIS-RIVIERES, LIMITEE 3703
BUSY BEE GROCERY LIMITED 3703
C.B.C. SALES CORPORATION 3703
CADILLAC MINING AND DEVELOPMENT SYNDICATE LIMITED 3703
CAMMEYER SHOE COMPANY LIMITED 3703
CAMPBELL, DECARIE LIMITED 3704
CAMPBELL, DECARIE LIMITEE 3704
CAMPBELL (G.L.) & COMPANY LIMITED 3704
CANADA CONSTRUCTION LIMITED 3704
CANADA EUROPEAN IMPORTING CO. LTD (THE) 3704
CANADA PRINTING REVIEW COMPANY, LIMITED 3704
CANADA TRADE AND COMMERCE LIMITED 3704
CANADA TYPESETTERS LIMITED 3704
CANADIAN ALMONDS LIMITED 3704
CANADIAN ARCHITECTURAL IRON WORKS COMPANY LIMITED 3704
CANADIAN BROADTAIL FUR COMPANY LIMITED 3704
CANADIAN BUTCHERS' SUPPLY COMPANY LIMITED 3704
CANADIAN COMMONWEALTH CORPORATION 3704
CANADIAN DRESS HOUSE LIMITED 3704
CANADIAN FUR FARMING CORPORATION 3704
CANADIAN GENERAL SECURITIES (QUEBEC) LIMITED 3704
CANADIAN HARDWARE SPECIALITY COMPANY LIMITED 3704
CANADIAN IMPORTERS & MANUFACTURER'S AGENTS LTD. 3704
CANADIAN INTERNATIONAL AMUSEMENT COMPANY LIMITED 3705
CANADIAN LADIES WEAR CO. LTD. 3705
CANADIAN LIGHTNING ROD MANUFACTURING CO. LTD. 3705
CANADIAN LOCKS LIMITED 3705
CANADIAN METAL PRODUCTS OF FARNHAM LIMITED 3705
CANADIAN NATIONAL FISHERIES LIMITED 3705
CANADIAN PURE PRODUCTS CO. LTD. 3710

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

CANADIAN T. S. R. OF LYONS, LIMITED 3710
CANADIAN TOBACCO COMPANY LIMITED (THE) 3710
CANADIAN WAELZ PROCESS LIMITED 3705
CANADIAN-AMERICAN WHOLESALE GROCERY AND PROVISION COMPANY LIMITED 3705
CAPITOL BARBER SHOPS LIMITED 3705
CAPITOL CLOAK & SUIT CO. LIMITED 3705
CARLTON TAXI SERVICE LIMITED 3705
CARON INDUSTRIES LIMITED 3705
CARON INDUSTRIES LIMITEE 3705
CARRIERE DE SHERBROOKE LIMITEE (LA) 3705
CARRIERES FRONTENAC LIMITEE (LES) 3705
CARTER TALKIE MOVIE EQUIPMENT INC. 3705
CASTLEBROOK MINING CORPORATION (*N.P.L.*) 3705
CAVALRY CLUB MONTREAL 3705
CENTRAL FUR COMPANY 3706
CENTRAL FURNITURE LIMITED 3706
CENTRAL TOILET SERVICE LIMITED 3706
CENTRAL WAREHOUSING COMPANY, LIMITED 3706
CERCLE DE ST EDOUARD DE L'ASSOCIATION DES VOYAGEURS DE COMMERCE DU CANADA 3706
CERCLE DES RAQUETTEUSES CHAMPLAIN, ... 3706
CHALEUR BAY AUTOBUS COMPANY LTD. 3706
CHAMPAGNE & DUPRE, LIMITED 3706
CHAMPAGNEUR REALTIES LIMITED 3706
CHAMPLAIN PRESERVING LIMITED 3712
CHAMPLAIN-ROUYN MINES, LIMITED (*N.P.L.*) 3706
CHAPMAN (J.H.) COMPANY LIMITED 3706
CHARBONNEAU & DE GUISE LIMITED 3706
CHARBONNEAU & DE GUISE LIMITEE 3706
CHAREST (W.) LTEE 3706
CHAZEL MINES LIMITED (*N.P.L.*) 3706
CHEVALIERS MARCHANDS LTEE (LES) 3706
CHICOUTIMI PORT COMPANY LIMITED 3706
CHINCHILLA DU PEROU LIMITEE (LE) 3706
CHINESE CANADIAN SOCIAL CLUB LIMITED 3706
CIE DE BALAIS DU SAGUENAY, LIMITEE (LA) 3707
CIE DE BOIS JEROMIENNE LTEE (LA) 3707
CIE DE CAMIONS RELAY DE MONTREAL LIMITEE 3707
CIE DE CONSTRUCTEURS LIMITEE (LA) 3707
CIE DE CONSTRUCTION LAURENTIENNE LIMITEE (LA) 3707
CIE DE PUBLICATION DU NORD LIMITEE 3707
CIE DE TELEPHONE DE DUPUY LTEE 3707
CIE DES PRODUITS CHIMIQUES DE NICOLET LTEE (LA) 3707
CIE D'EXPLORATION DES TROIS-RIVIERES LTEE (LA) (*L.R.P.*) 3707
CIE D'IMMEUBLES JOLIETTE-LA MATIVINIE, LIMITEE (LA) 3707
CIE DUBUC PRODUCTS COMPANY LTD. 3707
CIE MUTUELLE DE GAZOLINE & D'HUILE LIMITEE (LA) 3707
CITIZEN'S CORPORATION (THE) 3707
CITY AND DISTRICT FINANCE CORPORATION 3707
CLAXTON'S FINANCIAL DIGEST INCORPORATED 3708
CLERMONT MINES LIMITED (*N.P.L.*) 3708
CLUB AMATEUR ATHLETIQUE POLONAIS 3708
CLUB COLOMBIEN DE COTEAU STATION INCORPORE (LE) 3708
CLUB DE BASEBALL DE SHERBROOKE 3708
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE CAPITANAL 3708
CLUB DES AGRONOMES 3708
CLUB DES MILLIONNAIRES DES TROIS-RIVIERES 3708

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

CLUB HEBERT 3708
CLUB HOLLYWOOD INCORPORATED 3708
CLUB LAPOINTE DE ST-FRANCOIS D'ASSISE 3708
CLUB LIBERAL HOWARD 3708
CLUB LIBERAL MONTE CARLO INC. 3708
CLUB MARIA CHAPDELAINE 3708
CLUB MERCIER 3708
CLUB NAUTIQUE DE BEAUHARNOIS 3708
CLUB OUVRIER MONTREAL-EST 3708
CLUB OUVRIER VILLE-MARIE 3708
CLUB RIMOUSKI 3709
CLUB SOCIAL DES TROIS-RIVIERES INCORPOREE (LE) 3709
CLUB WILFRID LAURIER DES FEMMES LIBERALES 3709
CLUB WUK DE MONTREAL 3709
COEURS JOYEUX (LES) 3709
COHEN BROS. LTD. 3709
COLD CREEK FISH & HUNT CLUB 3709
COLONIAL IMPORT COMPANY 3709
COLONIAL INVESTMENTS LIMITED 3709
COLONIAL WOOLLEN COMPANY, INC. 3709
COLUMBIA GARMENT COMPANY (THE) 3709
COMITE DU MONUMENT LAFONTAINE 3709
COMMERCIAL COLLECTORS CORPORATION LIMITED 3709
COMMERCIAL INVESTMENTS, LIMITED 3709
COMMERCIAL LOOSE LEAF CO. LIMITED 3709
COMMONWEALTH SECURITIES LIMITED 3709
COMPAGNIE BLAIS & GAUTHIER LIMITEE 3709
COMPAGNIE CANADIENNE DE CERCUEILS LIMITEE (LA) 3709
COMPAGNIE CANADIENNE DES TISSAGES DE SOIERIES REUNIS DE LYON, LIMITEE 3710
COMPAGNIE D'AQUEDUC DE ST-EDOUARD DE LOTBINIERE LIMITEE 3710
COMPAGNIE D'AQUEDUC DE STE MADELEINE LTEE 3710
COMPAGNIE DE CHAUFFAGE AUTOMATIQUE SUPERIEURE LTEE (LA) 3710
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION ROBESCO, LIMITEE (LA) 3710
COMPAGNIE DE GRANIT PLAMONDON LIMITEE (LA) 3710
COMPAGNIE DE NAVIGATION MONT-ROYAL, LIMITEE 3710
COMPAGNIE DE PRETS IMMOBILIERS LIMITEE (LA) 3710
COMPAGNIE DE PRODUITS PURS CANADIENS LTEE 3710
COMPAGNIE DE PUBLICATION DU PHILANTHROPE INC. (LA) 3710
COMPAGNIE DE REMEDES DE L'ABBE WARRE LIMITEE (LA) 3710
COMPAGNIE DE RENARDS ARGENTES DE CHICOUTIMI LIMITEE (LA) 3710
COMPAGNIE DE TABAC CANADIEN, LIMITEE (LA) 3710
COMPAGNIE DE TELEPHONE DE MACAMIC LTEE 3711
COMPAGNIE DE TERRAINS AGRICOLES DE LA COTE DE LIESSE LIMITEE (LA) 3711
COMPAGNIE D'HOTELLERIE MATANE, GASPE, LIMITEE (LA) 3711
COMPAGNIE D'HUILE ST. MAURICE LIMITEE (LA) 3711
COMPAGNIE D'IMMEUBLES DALPE LIMITEE (LA) 3711
COMPAGNIE D'IMPRIMERIE ET DE REGLAGE DE MONTREAL, LIMITEE (LA) 3711
COMPAGNIE D'INVENTIONS DE QUEBEC (LA) 3711
COMPAGNIE FORESTIERE LIMITEE 3711
COMPAGNIE J.E. CORDEAU LIMITEE 3711
COMPAGNIE JAVEL-O LIMITEE (LA) 3711
COMPAGNIE MARITIME ET DE SAUVETAGE DU GOLFE LIMITEE 3711
COMPAGNIE O. PLANTE LIMITEE 3711
COMPAGNIE QUEBEC DUNTILE, LIMITEE (LA) 3711
CONCIERGERIE LIMITEE (LA) 3711
CONFECTION JUNIOR, LIMITEE (LA) 3711

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

CONFECTIONS SAGUENAY, LIMITEE (LES) 3712
CONFEDERATION HOLDING & TRANSFER CORPORATION 3712
CONNOLLY (V.E.) LIMITED 3712
CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE, LIMITEE 3712
CONSERVES DE CHAMPLAIN, LIMITEE (LES) 3712
CONSOLIDATED CAFETERIAS OF CANADA, LIMITED (THE) 3712
CONTINENTAL FOOD TONIC COMPANY LIMITED 3712
CONTINENTAL INVESTMENTS INC. 3712
CONTINENTAL TRADING CORPORATION, LIMITED 3712
CORBETT (FRED) LIMITED 3712
CORPORATION D'AQUEDUC DE LUCEVILLE (LA) 3712
CORPORATION D'AQUEDUC DE MISTASSINI (LA) 3712
CORPORATION D'AQUEDUC DE VAL-DAVID (LA) 3712
CORPORATION D'AQUEDUC STE-JUSTINE ST-POLYCARPE (LA) 3712
CORPORATION DE FINANCE BEAULAC 3712
CORPORATION DE PLACEMENTS DE MAISONNEUVE, LIMITEE 3712
CORPORATION DE PRETS DE QUEBEC (LA) 3713
COSMOPOLITAN REALTIES LIMITED 3713
COSTELLO LADIES' WEAR LIMITED 3713
COTE & COTE LIMITEE 3713
COTE ST CATHERINE ROAD DEPLEXES LIMITED 3713
COUTURE-LEFEBVRE CO. LIMITEE 3713
CREDIT DE LA BEAUCE & CO. LTEE (LE) 3713
CUTAWAY CLUB 3713
DAINTY FROCKS INC. 3713
DALAP DRESS COMPANY INCORPORATED 3713
DAMOUR (LEON) & FILS LIMITEE 3713
DAOUST, FRENETTE AUTOS LIMITEE 3713
DAVIS (S.) AND COMPANY, INCORPORATED 3713
DEBUTANTE DRESS MANUFACTURING COMPANY 3713
DELECTO LUNCH & REFRESHMENT CO. 3713
DEMETRE (P.G.) ESTATES LIMITED 3713
DEPENDABLE DRESS LIMITED 3713
DERY (HECTOR L.) LIMITEE 3713
DESLAURIERS EXPLORATION COMPANY LIMITED 3714
DESMARAIS (CHARLES) LTD. 3714
DESMARAIS (CHARLES) LTEE 3714
DEUTSCH BROS INCORPORATED 3714
D'HARTY COMPANY 3714
DHO (CHARLES) INCORPOREE 3714
DHO (CHARLES), INCORPOREE 3714
DHO (CHARLES), LIMITED 3714
DHO (CHARLES), LIMITEE 3714
DIAMOND (B.) & SONS LTD. 3714
DIAMOND INVESTMENT COMPANY LIMITED 3714
DIANA DRESS LTD. 3714
DIET FOOD PRODUCTS LIMITED 3714
DION (IRENE) INCORPORATED 3714
DIONNE (RAOUL) LIMITEE 3714
DIVERSIFIED INVESTMENTS, INCORPORATED (THE) 3737
DOMINION DEBENTURE & INVESTMENT CORPORATION 3714
DOMINION DRESS AND COSTUME CO. LTD. 3714
DOMINION FLORAL COMPANY LIMITED 3714
DOMINION HARDWARE IMPORTING COMPANY INCORPORATED 3714
DOMINION HOSIERY LIMITED 3715
DOMINION PRESS LIMITED 3715

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

DOMINION PROVISION MARKET LIMITED 3715
DOMINION UNITED CONSTRUCTORS LIMITED (THE) 3715
DONOHUE (HARRY P.) LIMITED 3715
DORFMAN'S BAKERY LIMITED 3715
DOSTIE (L.S.) LIMITEE 3715
DOUBLE SEAM SHOE LTD. 3715
DRAZIN BROTHERS LIMITED 3715
DRESS SPECIALTY COMPANY LIMITED 3715
DRUMMOND AUTOMOBILE, LIMITEE 3715
DUCHESNE, LIMITEE 3715
DUFRESNE (H.) & FILS, LIMITEE 3715
DUMAS FISHING CLUB 3715
DUNCAN ELECTRICAL COMPANY LIMITED (THE) 3715
DUNHAM CREAMERIES, LIMITED 3715
DURALITH CORPORATION OF CANADA LIMITED 3715
DUSSAULT (E.) LTD. 3715
DUSSAULT (E.) LTEE 3715
DUTCHESS MFG. COMPANY LIMITED 3715
E. & B. SECURITIES COMPANY LIMITED 3716
EAST FOUNDRY & MACHINE WORK LIMITED 3716
EASTERN LUMBER & INVESTMENT COMPANY LIMITED 3716
EASTERN MUSHROOM GROWERS, LIMITED (THE) 3716
EASTMOUNT INVESTMENT CORPORATION 3716
EASY-CLEAN WINDOWS LIMITED 3716
EAU DE JAVELLE PERFECTION LIMITEE (L') 3716
EAU MINERALE ETOILE COMPAGNIE LIMITEE 3716
ELECTRIC OIL BURNER CO. LTD. 3716
EMBASSY DRESS COMPANY INCORPORATED 3716
EMBROIDERIES LTD. 3716
EMMETT (THOS. T.) LIMITED 3716
EPARGNE POPULAIRE (L') 3716
ESSEX LUNCH LIMITED 3716
EXCELSIOR HEADWEAR LIMITED 3716
EXCELSIOR OIL LIMITED (THE) 3716
EXCLUSIVE OUTFITTERS LIMITED (THE) 3716
FAIRMOUNT GOLF AND COUNTRY CLUB, INC. (THE) 3716
FARLEY-MYERS (EASTERN) LIMITED 3717
FAST AIR SERVICE TRANSPORT LIMITED 3717
FEDERAL BOND & SHARE COMPANY, LIMITED 3717
FEDERATION CATHOLIQUE DES ECLAIREURS CANADIENS-FRANCAIS INC. 3717
FEDERATION DES OEUVRES PAROISSIALES CATHOLIQUES FRANCAISE D'HYGIENE INFANTILE . 3717
FEDERATION DES OEUVRES SOCIALES DE SANTE 3717
FELDMAN CONSTRUCTION, LIMITED 3717
FENOX COMPANY LIMITED 3717
FENSTER FUR COMPANY LIMITED 3717
FERME AVICOLE DU SAGUENAY, LIMITEE (LA) 3717
FERME AVICOLE SAINT-ANTOINE LIMITEE (LA) 3717
FERME DE FOURRURES DE BEAUCE LTEE (LA) 3717
FERME DE RATS-MUSQUES DU LAC ST-JEAN, LIMITEE (LA) 3717
FERME DE RENARDS RODALCO LTEE (LA) 3717
FERME D'ELEVAGE D'ANIMAUX A FOURRURE DU LAC ST. JEAN LTEE (LA) 3717
FERME D'ELEVAGE DE VARENNES LIMITEE (LA) 3718
FERME DE RATS MUSQUES DE RIVIERE-BLEUE, LTEE (LA) 3718
FERRARIS MANUFACTURING CO. LIMITED 3718
FERRONNERIE D'ART LIMITEE (LA) 3718
FIDELITY REALTY CO. 3718

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

FILM TITLE PAINTING COMPANY LIMITED 3718
FINESTONE INVESTMENT CORPORATION 3718
FITZGERALD (JOHN J.) LIMITED 3718
FLEURY TIRE SHOP, LTD. 3718
FLOORS & INSULATING COMPANY 3718
FLYING AND SERVICES, LIMITED 3718
FONDERIES NATIONALES DE PONT-ROUGE LIMITEE (LES) 3718
FOSTER, LIMITED 3718
FOTI FILIPPO & BROS. COMPANY 3718
FOUR SEASONS STORE LTD. 3728
FOURNIER (ARTHUR) LIMITEE 3718
FRANKLIN PRINTING COMPANY, LIMITED 3718
FREEHOLD LIMITED 3718
FRIENDSHIP SOCIAL CLUB 3718
FRONTENAC QUARRIES LIMITED 3705
FUEL INDUSTRIES (CANADA) LIMITED 3718
FULTON INTERNATIONAL INVESTMENT CORPORATION LIMITED (THE) 3719
G. & G. DRESS COMPANY 3719
GAGNON & POTVIN, LIMITEE 3719
GAGNON-HAMEL MOTOR SALES LIMITED 3719
GALIPEAU & LALONDE LIMITEE 3719
GAMBLE ROBINSON CHICOUTIMI LIMITED 3719
GARAGE ET LA STATION DE SERVICE BRENNAN LIMITEE (LE) 3719
GARAGE LAC ST-JEAN LIMITEE METABETCHOUAN 3719
GARAGE LAURIN INCORPORE 3719
GARANT SERVICE GARAGE LTEE-LTD. 3719
GARFINKEL'S LIMITED 3719
GASPE SEA PRODUCTS INCORPORATED 3719
GATINEAU COUNTRY CLUB LIMITED 3719
GENERAL EXCAVATION COMPANY LIMITED 3719
GENERAL FARMING CORPORATION 3719
GENERAL FUR & SKIN IMPORTERS CO. LIMITED 3719
GENERAL GROCERY PRODUCTS INC. 3719
GENERAL LAUNDRIES LIMITED 3703
GEOFFRION & COMPAGNIE, LIMITEE 3720
GEOFFRION & COMPANY LIMITED 3720
GERARD & GERARD (QUEBEC) LTD. 3720
GERARD & GERARD (QUEBEC) LTEE 3720
GIBRALTAR BLUE SERGE SUIT COMPANY LIMITED 3720
GIBRALTAR DISCOUNT CORPORATION 3720
GINGER CHAMPAGNE COMPANY LIMITED 3720
GLICKMAN (P.) & SONS LIMITED 3720
GOBLIN MAGAZINE LIMITED 3720
GODARD (EMERY) & SONS, LIMITED 3720
GODARD (EMERY) & FILS, LIMITEE 3720
GODARD LUMBER COMPANY, LIMITED 3720
GOLD BELT FORMATION CO. (THE) 3720
GOLDEN RULE FOOTWEAR COMPANY (THE) 3720
GOYER (J.B.) LIMITEE 3720
GOYETTE (J.W.) LTEE 3720
GRADUATES CLUB OF MONTREAL INC. 3720
GRANIT NOIR DU LAC SAINT-JEAN LTEE (LE) 3720
GREENBERG CONSTRUCTION LIMITED 3720
GREENFIELD PARK-EX-SERVICE MEN'S CLUB INCORPORATED (THE) 3720
GREENSPON (J.-L.), INCORPORATED 3720
GRENIER & JUNEAU LIMITEE 3721

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

GRUBER & KIRSCHENBAUM INC. ... 3721
GUARANTEE PLUMBING AND HEATING COMPANY LIMITED ... 3721
GUARDIAN MANUFACTURING COMPANY LIMITED ... 3721
GUAY (EUGENE) INVESTMENT CORPORATION ... 3721
HA HA BAY CONSTRUCTION COMPANY ... 3721
HALL INVESTMENT CORPORATION ... 3721
HALLMARK JEWELLERS LTD. ... 3721
HARAMON SOCIAL CLUB INC. ... 3721
HARMONIE J.P. DUPUIS (L') ... 3721
HARRY'S LIMITED ... 3721
HARTFORD BROKERAGE INCORPORATED ... 3721
HARVARD DUPLEX CONSTRUCTION COMPANY LIMITED ... 3721
HAYWARD (CLEMENT) LIMITED ... 3721
HEAT ELECTRIC CO. LIMITED ... 3721
HELME (C.) LOOMIS AND ASSOCIATES LIMITED ... 3721
HER MAJESTY DRESS COMPANY ... 3721
HEVA RIVER GOLD MINES LIMITED (*N.P.L.*) ... 3721
HILARY INVESTMENT CORPORATION ... 3721
HIRSCH (J.) & SONS LIMITED ... 3722
HIS MAJESTY'S THEATRE CO., LIMITED ... 3722
HOLDINGS & INVESTMENTS LIMITED ... 3722
HOME MAGAZINE PUBLISHING CO., LIMITED (THE) ... 3722
HOME MORTGAGE & FINANCE COMPANY LIMITED ... 3722
HOTEL DU PALAIS LIMITEE (L') ... 3722
HOTEL ST-DENIS LIMITEE ... 3722
HOTELLERIES DE QUEBEC INC. (LES) ... 3722
HOWARD ESTATES LIMITED ... 3722
HOWE MANUFACTURING SPECIALITY COMPANY LIMITED (THE) ... 3722
HYDRA CORPORATION (THE) ... 3722
ICEDAIRE REFRIGERATOR COMPANY LIMITED ... 3722
IDEAL DAILY SPORTS, LIMITED ... 3722
IDEAL HOMES LIMITED ... 3722
IMMEUBLES ST-ROCH LIMITEE (LES) ... 3722
IMPERIAL CLOAK & DRESS CO. LTD. ... 3722
IMPRIMERIE DE GASPE LIMITEE (L') ... 3722
IMPROVED WINDOW CLEANING COMPANY, LIMITED ... 3722
INDEPENDENT FRUIT AUCTION COMPANY LIMITED ... 3723
INDUSTRIAL SALES CORPORATION ... 3723
INDUSTRIAL SECURITIES CORPORATION ... 3723
INSTITUT LE BLE D'OR INCORPOREE ... 3723
INTERNATIONAL EXCHANGE LIMITED ... 3723
INTERNATIONAL PATENTS CORPORATION ... 3723
INTERNATIONAL POWER BOAT CLUB ... 3723
INTERNATIONAL RADIO CORPORATION ... 3723
INVESTMENT AND BROKERAGE GENERAL AGENCY LTD. ... 3699
IRON AND BRASS FOUNDRIES LIMITED ... 3723
ITALO-CANADIAN DESIGNER AND FOREMAN SOCIAL CLUB INC. ... 3723
J. & P. MOTORS, LIMITED ... 3723
JACOBS (J.W.) & CO., LIMITED ... 3723
JANINE SHOPPE LTD. ... 3723
JAVEL-O COMPANY LIMITED ... 3711
JEANNETTE DRESS COMPANY ... 3723
JEFFERSON CANADIAN FISH & GAME CLUB ... 3723
JENKINS OF PARIS LTD. ... 3723
JEUNE CANADIEN LTEE (LE) ... 3723
JOBBERS OUTLET COMPANY LIMITED ... 3723

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

JOHNSON PRINTING & ENGRAVING COMPANY LIMITED 3724
JONQUIERE TRUCK AND GARAGE SERVICE COMPANY LIMITED (THE) 3724
JUNIOR CLOTHING, LIMITED (THE) 3711
JUVENILE CLOTHING COMPANY LIMITED 3724
KAMINETZER LOAN & DISCOUNT ASSOCIATION LTD. 3724
KA-RA CONSTRUCTION CO. LIMITED 3724
KAUFMAN NOVELTY COMPANY LIMITED 3724
KAUFMAN TRADING COMPANY LIMITED 3724
KING (M.A.) LIMITED 3724
KLEIN HAT MFG. CO. INC. 3724
KORENTAYER (J.) & COMPANY LIMITED 3724
KRUSHEN IRON WORKS LIMITED 3724
LABRADOR INDUSTRIES CORPORATION 3724
LACERTE, FILS, LIMITEE 3724
LACHAPELLE (J.D.) LIMITEE 3724
LACHINE PRINTING LIMITED 3724
LACOLLE SILVER FOX RANCH, INCORPORATED (THE) 3740
LACOSTE (L.J.) & CIE LTEE 3724
LACOSTE (L.J.) & CO. LTD. 3724
L'ACTION MEDICALE 3724
LAFERTE (J.H.) & FILS, LIMITEE 3724
LAING CONSTRUCTION COMPANY LIMITED 3725
LAITERIE IDEALE LIMITEE (LA) 3725
LAITERIE ROLAND LTEE 3725
LAKE ST. JOHN BLACK GRANITE LTD. (THE) 3720
LAKE ST. JOHN FUR FRAMING COMPANY 3717
LAKE ST. JOHN MINING LTD. 3725
LAKE ST-JOHN MUSKRAT FARM, LIMITED 3717
LAKESHORE REALTIES LIMITED 3725
LALONDE & BEAUDIN INC. 3725
LALONDE (M.J.) LIMITED 3725
LALONDE (M.J.) LIMITEE 3725
LAMARCHE (A.) & COMPAGNIE LIMITEE 3725
LAMARCHE (A.) & COMPANY LIMITED 3725
LAMBS LIBERAL CLUB, INC. 3725
"LANDLORDS" PLUMBING PROTECTIVE ASSOCIATION INC. 3725
LANDRIENNE GOLD MINE LIMITED 3725
LANGLADE GARNET, LIMITED 3725
LAPIERRE-CADILLAC MINING SYNDICATE INC. (THE) (*N.P.L.*) 3747
LAPIERRE-DASSERAT MINING SYNDICATE INC. (*N.P.L.*) 3747
LAQUENKEUR 3725
LARIVIERE (A.C.) LIMITEE 3725
LAROUCHE & SIMARD LIMITEE 3725
LA SALLE-SNYDER FURS LIMITED 3725
LAUFER'S LIMITED 3725
LAUREL MINING CO. LTD. (*N.P.L.*) 3725
LAURENTIAN CONSTRUCTION COMPANY LIMITED 3707
LAURENTIAN FINANCE CORPORATION INC. 3726
LAURIER HEBREW POLITICAL CLUB INC. 3726
LAVALTRIE FOOTWEAR INC. 3726
LAVOIE (EDGAR) LIMITEE 3726
LAWIN BROS., LIMITED 3726
LEAMY CARTAGE LIMITED 3726
LECOMPTE LIMITEE 3726
LEFCORT REALTIES LIMITED 3726
LEFEVRE (VICTOR S.) & COMPANY LIMITED 3726

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

LEIGHTON, MCINNIS & ALLERY, LIMITED 3726
LEMAY (ADOLPHE) LIMITED 3726
LEMAY (ADOLPHE) LIMITEE 3726
LESSER'S LIMITED 3726
LEVESQUE (J.B.R.) LIMITEE 3726
LEVIE (CHAS. G.) & COMPANY LIMITED 3726
LEVINE (HARRY A.) AND COMPANY LIMITED 3726
LEVINE'S LIMITED 3726
LEWIS LIMITED 3726
LIBERAL CANADIAN CLUB OF ST-HUBERT 3726
LIGUE DES CITOYENS DE ST-PASCAL BAYLON 3726
LIMOGES & COMPAGNIE, LIMITEE 3726
LING (B.) & SONS LIMITED 3727
LITHOGRAPHIE DU PEUPLE, LIMITEE (LA) 3727
LONDON GARMENT COMPANY-LIMITED 3727
LONGCHAMP COUNTRY CLUB INC. 3727
LONGUE POINTE DEVELOPMENT COMPANY (THE) 3727
LOUISETTE LIMITED 3727
LOU-MARY DRESS COMPANY LIMITED 3727
LOW SYNDICATE LIMITED 3727
LOYAL HOUSE OF FINANCE LIMITED (THE) 3727
LOZOFF'S LIMITED 3727
LUNA CLUB LTEE 3727
LUNOX COMPANY 3727
MACY'S DEPARTMENTAL STORES INCORPORATED 3727
MAEDER (J. C.) & COMPANY LIMITED 3727
MAGASIN BON MARCHE LTEE JONQUIERE (LE) 3727
MAGASIN DE SATISFACTION LTEE (LE) 3727
MAGASIN REGIONAL LIMITEE (LE) 3727
MAGDALEN FISH & FISH PRODUCT LTD. 3727
MAIN AMUSEMENT COMPANY LIMITED 3727
MAIN COAL CO. LTD. 3727
MAIN HOLDINGS LIMITED 3728
MAISON R.A. BEAUCHAMP, INCORPOREE 3728
MAISON ARTHUR LEBLANC, INC. (LA) 3728
MAISON DE QUATRE SAISONS LTEE 3728
MAISON DU GLOBE LIMITED 3728
MAISON FELDMAN, LIMITEE 3728
MAISON GILMONT LIMITEE (LA) 3728
MAISON LACHAPELLE LIMITEE 3728
MAISON LAFRANCE LIMITED 3728
MAISON LALONDE INCORPORATED 3728
MAISON MODELE LIMITED 3728
MAISONNEUVE INVESTMENT CORPORATION LIMITED 3712
MALIERE MINING CORPORATION (*N.P.L.*) 3728
MANOIR BELMONT LIMITEE 3728
MANOIR CAP-ROUGE LIMITEE 3728
MANOIR DES TOURISTES DU ST-LAURENT INC. 3728
MANOIR HA! HA! BAIE LIMITEE 3728
MANOUAN HUNTING & FISHING CLUB 3728
MANUFACTURE DE CERCUEILS ET DE SPECIALITES, LIMITEE (LA) 3728
MANUFACTURE DE LAINE (BEAUCE) LIMITEE 3728
MARCHESSAULT (H.) & FILS LTEE 3729
MARCIL STAMP COMPANY LIMITED (THE) 3729
MARCOTTE, MERCURE LIMITEE 3729
MARION DRESS INCORPORATED 3729

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

MARSHALL (W.W.) & COMPANY, LIMITED 3729
MARMON MONTREAL MOTORS, LIMITED 3729
MATHERS-CLARKE MOTORS LIMITED 3729
MAXAL'S LIMITED 3729
MCGILLIS (ALEX. D.) & CO., LIMITED 3729
MECHANICAL PRODUCTS CORPORATION LIMITED 3729
MELROSE GARMENT MFG. COMPANY LIMITED 3729
MENARD STEVEDORE LIMITED 3729
MERCANTS' SHOE COMPANY LIMITED (THE) 3729
MERCHANTS FINANCIAL CORPORATION 3729
MERCIER (L. A.) LIMITEE 3729
MERLAN REALTY CO. 3729
METAL WORKERS GUILD LIMITED 3729
METALLUM LIMITED 3729
METAVER ESTATES LIMITED 3729
METROPOLITAN CLOTHING CO. LIMITED 3730
METROPOLITAN CRAVAT INCORPORATED 3730
METROPOLITAN GUARANTY COMPANY 3730
METROPOLITAN VAUDEVILLE AGENCY INC. 3730
MILDRED CLOAK CO. LTD. 3730
MILL DECK DRESS & WAIST COMPANY 3730
MILL NERY DISTRIBUTORS OF CANADA LIMITED 3730
MILLER (J.L.) LIMITED 3730
MILLIONNAIRES CLUB, INCORPORATED 3730
MIMOSA SHOE COMPANY, LIMITED 3730
MINES DEVELOPMENT CORPORATION (*N.P.L.*) 3730
MINING INVESTMENTS, LIMITED 3730
MISE EN CONSERVE DE NICOLET LTEE (LA) 3730
MISSISQUOI FISH & GAME CLUB 3730
MITCHELL (W.H.) & COMPANY LIMITED 3730
MODEL DRESS COMPANY LIMITED 3730
MODERN HAT MFG CO. LTD. (THE) 3730
MODELE MARON INCORPOREE (LE) 3730
MODERN TABLE HOLDING INC. 3731
MODERN TAXI ASSOCIATION LIMITED 3731
MOINEAU ET GUIMOND LTEE 3731
MONARCH DRESS CO. LTD. 3731
MONGEAU (P.E.) LIMITED 3731
MONGEAU (P.E.) LIMITEE 3731
MONTE CARLO LIBERAL CLUB INC. 3708
MONTMORENCY BRICK LIMITED (THE) 3703
MONTPLAISIR, LIMITEE 3731
MONTOUCAN SPORTING CLUB LTD. 3731
MONTREAL AGENCY AND MANUFACTURING COMPANY LIMITED 3731
MONTREAL ALUMINIUM WINDOW CORPORATION 3731
MONTREAL AMUSEMENT THEATRES, LIMITED 3731
MONTREAL AUCTION SALES INCORPORATED 3731
MONTREAL BROKERAGE COMPANY, LIMITED 3731
MONTREAL CABARETS LIMITED 3731
MONTREAL FURNACE TRADER LIMITED 3731
MONTREAL GARDEN CORPORATION 3731
MONTREAL GARMENT COMPANY 3731
MONTREAL GROCERIES LIMITED 3731
MONTREAL HEALTH CLUB, INCORPORATED 3731
MONTREAL JEWISH BAKERS ASSOCIATION INC. 3732

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

MONTREAL PARKING PROMOTION COMPANY, LIMITED 3732
MONTREAL PERMANENT BUILDING EXHIBITION CO. LIMITED 3732
MONTREAL PRINTING AND RULING COMPANY, LIMITED 3711
MONTREAL PUBLISHERS LIMITED 3732
MONTREAL PUBLISHING COMPANY LIMITED 3732
MONTREAL REAL ESTATE DEVELOPMENT, LIMITED 3732
MONTREAL REALTY EXCHANGE COMPANY, LIMITED 3732
MONTREAL ROOFING AND CONSTRUCTION COMPANY LIMITED 3732
MONTREAL STRUCTURAL STEEL LIMITED 3732
MONTREAL TRUCKING & EXCAVATING COMPANY LIMITED 3732
MONTREAL VELODROME LIMITED 3732
MONTREAL WEST AUTOMOBILE SERVICE LIMITED 3732
MORIN & MORIN LIMITEE 3732
MORIN (REG.) LIMITEE 3732
MORISSETTE (GEORGES) LIMITED 3732
MORISSETTE (J. H.) LTEE 3732
MORRISBURG FISH & GAME CLUB 3732
MORRISON (JAMES) & COMPANY, LIMITED 3732
MORSON INVESTMENT CORPORATION 3733
MORTGAGE AND BOND CORPORATION 3733
MORTGAGE AND DISCOUNT CORPORATION OF CANADA 3733
MOULIN DES PRODUCTEURS DE LAIT INCORPORE (LE) 3733
MOULIN OCEAN, LIMITEE 3733
MOUNT ROYAL DAIRY STORES, INCORPORATED 3733
MOUNT ROYAL DEPARTMENT STORE INC. 3733
MOUNT ROYAL NAVIGATION COMPANY LIMITED 3710
MOUNT ROYAL OIL HEATING & EQUIPMENT COMPANY LIMITED 3733
MOUNT ROYAL RACE TRACK LAND HOLDING COMPANY INC. 3733
MOUNT-ROYAL RIDING STABLES, LIMITED 3733
MUNICIPAL OIL CORPORATION 3733
MUNRO, ANDREWS, LIMITED 3733
MUTUAL INVESTMENTS LTD. 3733
MUTUAL GAS & OIL COMPANY, LIMITED 3707
MYER'S DRESS LIMITED 3733
NATAGAN GOLD MINES SYNDICATE LTEE (*N.P.L.*) 3733
NATIONAL KNITTERS COMPANY LIMITED 3733
NATIONAL LIME CORPORATION (THE) 3733
NATIONAL MINING CORPORATION 3733
NATIONAL REALTIES LIMITED 3734
NATIONAL SIGN LIMITED 3734
NATIONAL TRUCK-TAXI LIMITED 3734
NATIONAL TUMBLER CO. LIMITED (THE) 3734
NATIONAL WOOLLENS LTD. 3734
NATURAL RESOURCES OF CANADA LIMITED 3734
NAULT (J.B.) ET FILS LIMITEE 3734
NEO TILE COMPANY, LIMITED 3734
NESBIT & COMPANY, LIMITED 3734
NEW KNIT HOSIERY MILLS, LTD. 3734
NEW MONTAUBAN ZINC & COPPER CO. LTD. (*N.P.L.*) 3734
NICOLET ASBESTOS MINES, LIMITED 3734
NICOLET CANNERS LTD. (THE) 3730
NICOLET CHIMICAL PRODUCTS LTD. 3707
NOBLE'S LIMITED 3734
NORFOLK-WESTON INCORPORATED 3734
NORMAN'S LADIES WEAR LIMITED 3734
NORTH HATLEY CLUB INC. (THE) 3734
NORTHERN FINANCE CORPORATION LIMITED (THE) 3734
NORTHERN PROVIDENT INVESTMENT CORPORATION LIMITED 3734
NORTHERN REALTIES INC. 3734
NOTRE DAME FURNITURE EXCHANGE, LIMITED 3735
NOVELTY GLOVE MANUFACTURING COMPANY, LIMITED 3735
NOVELTY METAL WORKS LTD. 3735
OCEAN MILLS, LIMITED 3733

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

OFFICE EXCHANGE LIMITED 3735
O'HARA (D. W.) & CO. LTD. 3735
OLD RUSSIA LIMITED 3735
OPINION INCORPOREE (L') 3735
ORCHESTRE MERETTE 3735
OTTAWA VALLEY MINES LIMITED (*N.P.L.*) 3735
OWN CONSTRUCTION LIMITED 3735
O'DONNELL MOTORS LIMITED 3735
PAINT PRODUCTS LIMITED 3735
PAPINEAU ISLAND LIMITED 3735
PAQUET (PAUL H.), LIMITEE 3735
PARAMOUNT AMUSEMENT INC. 3735
PARAMOUNT DRESS COMPANY 3735
PARC ISLE-GROSBOIS LIMITEE 3735
PARE (HERMENEGILDE), LIMITEE 3735
PARENT (A.E.) & FILS LTEE 3735
PARENT, GOYER & COMPANY 3735
PARENT, GOYER & COMPAGNIE 3735
PARK REALTIES, INCORPORATED 3736
PARNASS REALTY INCORPORATED 3736
PATERSON (D.S.) & COMPANY INCORPORATED 3736
(PAUL LEONARD J.) CO. LTD. 3736
PAUL'S PREVENTIVE VENTILATORS LTD. 3751
PAYETTE AND COMPANY LIMITED 3736
PENNSYLVANIA CORPORATION LIMITED 3736
PENSYLVANIA OIL COMPANY LIMITED 3736
PEOPLE'S LOAN AND DISCOUNT CORPORATION 3736
PERFECT CONSTRUCTION COMPANY LIMITED 3736
PETER'S LUNCH LIMITED 3736
PERUVIAN CHINCHILLA LIMITED (THE) 3706
PETIT & CIE, LIMITEE 3736
PETIT-PRE GAME CLUB 3736
PETROLEUM SHARE AND LEASE CORPORATION, LIMITED 3736
PETTIT'S LIMITED 3736
PETITE EPARGNE NATIONALE, LIMITEE (LA) 3736
PICARD FURS, LIMITED 3736
PINE AVENUE GARAGE LIMITED 3736
PINE BEACH LODGE LIMITED 3736
PINE INVESTMENTS, LIMITED 3736
PIONEER OIL COMPANY LIMITED 3737
PLACEMENTS DIVERSIFIES, INCORPOREE (LES) 3737
POINT ST-CHARLES GENERAL STORE LIMITED 3737
POISSON ET PRODUIT DE POISSON DES MADELEINES LTEE (LE) 3737
POLAND CANADA TRADING CORPORATION LIMITED 3737
POLICY HOLDERS PROTECTIVE ASSOCIATION INCORPORATED (THE) 3737
POLISH AMATEUR ATHLETIQUE CLUB 3708
PORT JOLI INN LIMITED 3737
POT-VIN POUDRE COMPAGNIE LIMITEE 3737
POULTRY DEALERS ASSOCIATION OF MONTREAL, INC. 3737
PREMIER HOLDING COMPANY LIMITED 3737
PREMIUM MEAT COMPANY LIMITED 3737
PRENDERGAST - RAYMOND LIMITED 3737
PRESTO MANUFACTURING COMPANY LIMITED 3737
PRETTY MAID DRESS INC. 3737
PREVOST CONSTRUCTION LIMITEE 3737
PRIBYL (J.H.) & CO. LIMITED 3737
PRIVOR MINING LIMITED 3737
PRINTERS SUPPLY CORPORATION LIMITED 3738
PROGRESS NOVELTY MANUFACTURING COMPANY LIMITED (THE) 3738
PROGRESSIVE CONSTRUCTION LIMITED 3738
PROGRESSIVE WELDING & AUTO SERVICE LIMITED 3738
PROPERTIES & SECURITIES INVESTMENT COMPANY, LIMITED 3738
PROVINCE POINT CLUB INC. (THE) 3738

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

PROVINCIAL EQUIPMENT AND SUPPLY COMPANY LIMITED 3738
PROVINCIAL GARMENT COMPANY LIMITED 3738
PUBLICATION LIMITEE (LA) 3738
PURE FOOD CAFETERIA LIMITED 3738
PUREX CORPORATION 3738
QUEBEC BLACK & WHITE TAXIS LIMITED 3738
QUEBEC CANNERS CORPORATION 3738
QUEBEC CAPITAL CORPORATION 3738
QUEBEC CHEMICAL CHARCOAL COMPANY LIMITED 3738
QUEBEC CHIBOUGAMAU MINES LIMITED 3738
QUEBEC DIVERSIFIED SECURITIES LIMITED 3738
QUEBEC EELS CORPORATION 3739
QUEBEC HOSTELRIES INC. 3722
QUEBEC JOBBING LIMITED 3739
QUEBEC LOAN CORPORATION 3713
QUEBEC PREMIER LIMITEE 3739
QUEBEC PUBLISHING SOCIETY LTD. 3745
QUEBEC REALTY LTD. 3739
QUEBEC TENNIS CLUB INCORPORATED (THE) 3739
QUEBEC TRANSMISSION AND POWER CORPORATION 3739
R. & G. DRESS CO. 3739
RABIN (HARRY) LIMITED 3739
RACINE (J.A.) LIMITEE 3739
RADIO ELECTRIC SECURITIES CORPORATION 3739
RAICH FROCKS LIMITED 3739
RAILWAY DEVICES LIMITED 3739
RAMONA APARTMENTS LIMITED 3739
RAY-O-LITE ADVERTISING SERVICE, INCORPORATED 3744
REAL ESTATE & GENERAL INFORMATION BUREAU LTD. 3739
RED RIVER LUMBER COMPANY LIMITED (THE) 3739
RE-FINANCE LIMITED 3739
REGAL CLOAK COMPANY LIMITED 3739
REGAL MANUFACTURING COMPANY LIMITED 3739
REID & CAMBRIDGE LIMITED 3739
REILLY (J. J.) CO. INC. 3740
RELAY MOTOR TRUCK OF MONTREAL LIMITED 3707
RELIABLE HOUSE FURNISHERS LIMITED 3740
RELIGIOUS SUPPLIES LTD. 3740
REMEDES HERBO REMEDIES LTE 3740
RENARDIERE BECQUETS LTEE (LA) 3740
RENARDIERE BELLEVUE LIMITEE (LA) 3740
RENARDIERE COMMERCIALE DU NORD, LIMITEE (LA) 3740
RENARDIERE DAIGLE & LAROSE BOURG ROYAL LTEE 3740
RENARDIERE D'AMOS LIMITEE (LA) 3740
RENARDIERE DE LACOLLE, « INCORPOREE » (LA) 3740
RENARDIERE DE STE-ANNE DE CHICOUTIMI, INCORPOREE (LA) 3740
RENARDIERE DU LAC KENOGAMI LTEE (LA) 3740
RENARDIERE DU NORD, LIMITEE (LA) 3740
RENARDIERE GAGNON DE ST. FELICIEN, LIMITEE (LA) 3740
RENARDIERE MODELE DE CHICOUTIMI, LIMITEE (LA) 3740
RENARDIERE MODELE DU LAC-ST-JEAN, LIMITEE (LA) 3740
RENARDIERE PETIT PRE, LIMITEE (LA) 3740
RENARDIERE SAINT-PAUL LIMITEE (LA) 3741
REO RAPID TRANSPORT ASSOCIATION LIMITED 3741
REVUE DES ELEVEURS LIMITEE (LA) 3741
RHODE ISLAND FINANCE CORPORATION 3741
RICHELIEU ISLAND CORPORATION 3741
RIMOUSKI MOTOR SALES LIMITED 3741
RIPOSTE, LIMITEE (LA) 3741
RITCHIE NON-GLARE LIGHT COMPANY (THE) 3741
RITCHOT BROTHERS' MOTOR COMPANY 3741
RITE-STEP SHOE COMPANY LIMITED 3741
RIVER EDGE SERVICE CORPORATION 3741

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

RIVER PARK CORPORATION LIMITED 3741
RIVERSIDE FISHERIES, LIMITED 3741
RIVIERE DU LOUP ELECTRIC COMPANY 3741
ROBERGE (J.E.) LTEE 3741
ROBERT (HARRY) COMPANY 3741
ROBERTSON (GEO. S.) COMPANY 3741
ROBITAILLE (A.) LIMITEE 3741
ROBITAILLE (FORTUNAT) LIMITEE 3741
ROCK ISLAND FARM & FUR PRODUCTS LIMITED 3742
ROCKLAND CRUSHED STONE COMPANY LIMITED 3742
RODALCO FOX FARM LTD. (THE) 3717
ROHBLICK (S.) & SONS LIMITED 3742
ROLAND'S DAIRY LTD 3725
ROLLES PRODUCTS LIMITED 3742
ROMA GENERAL CONSTRUCTION CO. LIMITED 3742
ROSENBERG CONFECTIONERY COMPANY LIMITED 3742
ROSS FINANCE CO. 3742
ROSS (ALISTAIR B.) & COMPANY INC. 3742
ROUMANIAN AID & PROTECTION SOCIETY, DULCEA BUCOVINA INC. 3742
ROUTTENBERG (S.L.) & COMPANY LIMITED 3742
ROUYN CHIBOUGAMOU MINING CO. LTED. (*N.P.L.*) 3742
ROUYN CONTACT MINES LIMITED (*N.P.L.*) 3742
ROY & CIE LIMITEE 3742
ROY FIEDMONT MINING COMPANY LIMITED (LE) (*L.R.P.*) 3742
ROY (J. B.), LIMITEE 3742
ROYAL GARMENT MANUFACTURING COMPANY LIMITED 3742
RUSSELL INVESTMENT CORPORATION 3742
RUTHMAN PACKING COMPANY LIMITED (THE) 3743
SAFETY SIGNAL PUBLISHING CORPORATION 3743
SAGUENAY BROOM CO., LIMITED (THE) 3707
SAGUENAY GARMENTS, LIMITED (THE) 3712
SAGUENAY PROSPECTING CORPORATION LIMITED (THE) 3743
ST-AMOUR (J.C.) LIMITEE 3743
ST. ANDREWS GOLF CLUB, INC. 3743
STE. ANNE SECURITIES CORPORATION 3743
ST-JEROME LUMBER CO. LTD. (THE) 3707
ST-JOHNS MOTOR SALES LIMITED 3743
ST-LAWRENCE HOUSES INC. 3743
ST-LAWRENCE LADIES WEAR LIMITED 3743
ST-MARGARET COUNTRY CLUB INC. 3743
ST-MAURICE AMUSEMENTS LIMITED 3743
ST MAURICE DRUGS COMPANY, LIMITED 3743
ST. MAURICE OIL COMPANY LIMITED 3711
ST. PAUL RESIDENTIAL DEVELOPMENT CO. 3743
SAINT-PHALLE CORPORATION (THE) 3743
SALON DU KOMOL, LIMITEE 3743
SAL-TEES MFG. CO. (CANADA) LTD. 3743
SAMSON LIMITEE 3743
SAMUELS & GRUBER INC. 3743
SAMUELS KRAUSS & BAKER INC. 3744
SANDWICH SHOPS CO. LTD. 3744
SARAGUAY INVESTMENT COMPANY, LIMITED 3744
SAVORA BEVERAGES INCORPOREE 3744
SCHNEIDERMAN (LOUIS) INC. 3744
SCOTIA TEXTILE CORPORATION 3744
SCOTT & LUSK, LIMITED 3744

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

SCOTTISH RAINCOAT CO. LTD. 3744
SCOTT'S LIMITED 3744
SEA PRODUCTS CORPORATION 3744
SEAFARING AGENCIES, LIMITED 3744
SERVICE COAL CORPORATION 3744
SERVICE DE PUBLICITE RAY-O-LITE, INCORPOREE 3744
SHEERWAY FISH & GAME CLUB 3744
SHERBROOKE AIRPORT, INC. 3744
SHERBROOKE PROPERTY CORPORATION 3744
SHERBROOKE QUARRY LIMITED 3705
SHRIAR'S LIMITED 3744
SILBRO TEXTILE COMPANY LIMITED 3744
SILVERMAN IMPORTING CO. LTD. 3744
SILVERMAN IRON WORKS CO. LIMITED 3744
SILVERMOON HOSIERY MILLS LIMITED 3702
SIMMONS MOTOR SALES LIMITED 3745
SIMPSON ENGINEERING COMPANY LIMITED 3745
SINGER SONS STRAW COMPANY LIMITED 3745
SINOT FINANCE LTEE 3745
SLOVAK PUBLISHING CO. LTD. 3745
SMITH (H.) & CO. LIMITED 3745
SNACKS LIMITED 3745
SOCIETE ACADIENNE DE QUEBEC, INC. (LA) 3745
SOCIETE DE FINANCE CANADIENNE LIMITEE 3745
SOCIETE DE PUBLICATION DE QUEBEC LTEE (LA) 3745
SOCIETE DES ANCIENS ELEVES DU COLLEGE NOTRE-DAME DE HULL INC. 3745
SOCIETY OF CHEMICAL INDUSTRY 3745
SOLLOWAY MILLS & COMPANY, LIMITED 3745
SOUTH ROXTON CREAMERY LIMITED (THE) 3745
SOUTH SHORE LAUNDRY LIMITED 3745
SOUTH WESTERN QUEBEC FUR FARMING COMPANY 3745
SOUTHEASTERN LUNCH, LIMITED (THE) 3745
SPARTA PUBLISHING COMPANY LIMITED 3746
STANDARD CRAVAT LIMITED 3746
STANDARD LOAN & INVESTMENT CORP. 3746
STANDARD PETROLEUM CORPORATION OF QUEBEC LIMITED 3746
STANDARD PETROLEUM HOLDING CORPORATION, LIMITED 3746
STANDARD SALES CORPORATION LIMITED 3746
STANDRING LIMITED 3746
STANLEY SISCOE EXTENSION GOLD MINES LIMITED 3746
STAR GOLD MINES LIMITED 3746
STAR HAT COMPANY LIMITED 3746
STAR MINERAL WATER & COMPANY LIMITED 3716
STEARNS KNIGHT SALES LIMITED 3746
STERLING CRAVAT COMPANY LIMITED 3746
STERLING SERVICE LIMITED 3746
STEWART TRUCKING COMPANY 3746
STIMSON (G.A.) & CO., (QUEBEC) LIMITED 3746
STONEHAM LUMBER COMPANY, LIMITED 3746
STRUCTURES LIMITED 3746
STUART'S LIMITED 3746
SUBURBAN TRUCK & COACH LINE COMPANY LIMITED 3747
SUFFRIN SEWING MACHINE LIMITED 3747
SUGAR PLUM TREE DISTRIBUTORS OF QUEBEC, LIMITED 3747
SUN LOAN & DISCOUNT ASSOCIATION INC. (THE) 3747
SUNBEAM HOSIERY MILLS LIMITED 3747

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

SUNNY SITES, LIMITED 3747
SUPERIOR AUTOMATIC HEATING COMPANY LIMITED 3710
SUPERIOR ELECTRIC PHONOGRAPH MOTOR COMPANY LIMITED 3747
SUPERIOR INCINERATOR COMPANY OF CANADA, LIMITED 3747
SUSSEX SECURITY COMPANY 3747
SWANKY HAT CORPORATION 3747
SWISS WATCH COMPANY LIMITED 3747
SYNDICAT COOPERATIF INCORPORE DES FERMES DE RENARDS ENREGISTRES ET CLASSIFIES (SCORED) DE LA BAIE ST-PAUL 3747
SYNDICAT MINIER DE SENNETERRE, LTEE (LE) (*L.R.P.*) 3747
SYNDICAT MINIER LAPIERRE-CADILLAC INC. (LE) (*L.R.P.*) 3747
SYNDICAT MINIER LAPIERRE-DASSERAT INC. (LE) (*L.R.P.*) 3747
T.W. CLUB 3748
TAVERNE CANADIENNE, LIMITEE 3748
TAYLOR (S. A.) & COMPANY, INCORPORATED 3748
TELEPHONE WOBURN (LE) 3748
TEMISCOUATA AIR TRANSPORT CO. LTD. 3748
TERMINAL ELECTRIC COMPANY LIMITED 3748
TEXTILE IMPORTERS LIMITED 3748
THEATRICAL CLUB INC. 3748
THEFTPROOF POCKET MANUFACTURING COMPANY OF CANADA LIMITED 3748
THEROUX (A. L.) LIMITEE 3748
TIFFANY GIFT SHOP LIMITED (THE) 3748
THIMINEUR-GIRARD LIMITEE 3748
THIVIERGE & ROCHETTE LIMITEE 3748
THOMAS (J.E.) & COMPANY LIMITED 3748
THORNBURGS & ARMSTRONG LIMITED 3748
THREE ARTS THEATRE GUILD OF MONTREAL INCORPORATED 3748
THREE RIVERS AMUSEMENT COMPANY LIMITED 3748
THREE RIVERS CREDIT BUREAU, LIMITED 3703
THREE RIVERS REALTY INVESTMENT LIMITED 3748
THREE RIVERS EXPLORATION CO. LTD. (*N.P.L.*) 3707
THRIFT REALTY CORPORATION 3749
TONAWANDA MINES LIMITED 3749
TORRIDAIRE INCORPORATED 3749
TOUT SPORT LIMITEE 3749
TOWNSEND & COMPANY INC. 3749
TRADE & IMPORT, LIMITED 3749
TRAFALGAR REALTY CORPORATION 3749
TRANSPORT AERIEN LTEE 3749
TRANSPORT, LIMITEE 3749
TRANSPORTATION RAPIDE LIMITEE 3749
TRIO DRESS CO. (THE) 3749
TRIOMPHE HABEROASHERY LIMITED 3749
TROIS-RIVIERES AUTOS & AEROPLANES CORPORATION LIMITEE 3749
TRUDELLE, ROBERGE ET CIE LTEE 3749
TRULY MAID DRESS COMPANY 3749
TRU-FIT DRESS CO. LTD. 3749
TURNBULL (COLIN H.) AND COMPANY LTD. 3749
UDY (W. H. DE) & COMPANY, LIMITED 3749
UNIC ZINC & METAL COMPANY LIMITED 3749
UNION DRAMATIQUE ET MUSICALE DE RIMOUSKI (L') 3749
UNION MUSICALE DE BLACK LAKE 3750
UNION MUSICALE DE SHAWINIGAN FALLS (L') 3750
UNITED DISTILLERS (EASTERN) LIMITED 3750
UNITED FUR COMPANY LIMITED 3750

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

UNITED HEBREW LIBERAL CLUB LIMITED OF ST-LOUIS 3750
ST-LAWRENCE AND MERCIER WARDS (THE) 3750
UNITED STORAGE & TRANSIT LIMITED 3750
UNITED WATER-POWER SECURITIES CORPORATION 3750
UNITY FUR MFG. CO. LIMITED 3750
UNIVERSAL BOOT SHOP LIMITED 3750
UNIVERSAL GARAGE LTD. 3750
UNIVERSAL LOAN & INVESTMENT CORPORATION 3750
UNIVERSAL SHOE COMPANY LIMITED 3750
UNIVERSAL UNDERWRITERS AGENCY LIMITED 3750
UNIVERSITY GARDENS LIMITED 3750
V. & V. MOTOR SALES LIMITED 3750
VACUETTE SALES & SERVICE LIMITED 3750
VALLEY REALTY COMPANY LIMITED (THE) 3750
VALLEYFIELD SOULANGES NAVIGATION LIMITED 3750
VARSITY CAFE LIMITED 3750
VENTILATEURS PREVENTIFS PAUL LTEE 3751
VERDUN PALACE THEATRE CO. LIMITED 3751
VERDUN SYNDICATE LIMITED 3751
VICTORIA DECORATING & PAINTING CO. LTD. 3751
VIE DROLE LIMITEE (LA) 3751
VOIX DE GASPE LIMITEE (LA) 3751
WALKER PAPER COMPANY, LIMITED 3751
WEEDON AUTO WHEEL RIM CO. 3751
WEGLER DRESS COMPANY LIMITED 3751
WELSH (D.H.) & COMPANY, LIMITED 3751
WEST END REALTY & DEVELOPMENT LIMITED 3751
WEST END REALTY CORPORATION 3751
WEST END POLITICAL CLUB INC. 3751
WEST PARK CORPORATION 3751
WESTERN HOLDING & DEVELOPING CORPORATION LIMITED 3751
WESTERN REALTY CORPORATION 3751
WEXLER FRUIT COMPANY LIMITED 3751
WEXLER'S LIMITED 3751
WHITE HOUSE CAFE, LIMITED 3751
WHITE (LOUIS) STUDIOS, INC. 3752
WHITEBEAR CLUB INC. 3752
WILBANK INVESTMENT COMPANY 3752
WILLISON NEELY CORPORATION, MONTREAL (THE) 3752
WILSON BROTHERS SECURITIES COMPANY 3752
WINDSOR MINES LIMITED (*N.P.L.*) 3752
WINDSOR SECURITIES CORPORATION 3752
WITT-PHIL CIGAR CO. LIMITED 3752
WOBURN TELEPHONE (THE) 3748
WOLFE THEATRE CO., LIMITED 3752
WOOD INVESTMENT COMPANY LIMITED 3752
WORTHMORE LIMITED 3752
WRIGHT (W. J.) INCORPORATED. 3752
YAMASKA POWER CORPORATION 3752
YOUNG CANADIAN LTD. 3723
YOUTH MAID GARMENT COMPANY INC. 3752
ZACKON (W.) & SONS LIMITED 3752
ZETLAND GARAGES LIMITED 3752

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

A.M.C. MEDECINE COMPANY (THE) 3753
ABENAQUIS SPRINGS HOTEL CO. (THE) 3753
ABITIBI FISH AND GAME CLUB (THE) 3753
ACTON BOOT & SHOE MANUFACTURING COMPANY (THE) 3753
ACTON LEATHER AND SHOE COMPANY (THE) 3753
ADAMS TOBACCO COMPANY (THE) 3753
ADIRONDACK FISH AND GAME CLUB (THE) 3753
AGENCE DE PUBLICITE DESBARATS (L') 3753
ALBIONITE COMPANY (THE) 3753
ALBO CARBON LIGHT COMPANY OF CANADA 3753
ALGONQUIN FISHING CLUB (THE) 3753
ALPHA RUBBER COMPANY 3753
ALUMNAE SOCIETY (THE) 3753
AMERICAN SILK WAIST MANUFACTURING COMPANY (THE) 3753
AMERICAN SPORTSMEN'S GAME PRESERVE (THE) 3753
APPROVISIONNEMENT DE LAIT DE STE-THERESE 3754
ARTHABASCA LUMBER COMPANY (THE) 3754
ARTHABASKA SHOE COMPANY (THE) 3754
ARTIZANS DWELLING HOUSE COMPANY (THE) 3754
ASBESTOS CLUB 3754
ASBESTOS MINING AND MANUFACTURING COMPANY OF CANADA (THE) 3754
ASSOCIATION AGRICOLE & ATHLETIQUE DE SOREL 3754
ASSOCIATION AMATEUR ATHLETIQUE DE TROIS-RIVIERES 3754
ASSOCIATION ATHLETIQUE AMATEUR MASCOTTE (L') 3754
ASSOCIATION ATHLETIQUE D'AMATEURS DE TERREBONNE 3754
ASSOCIATION ATHLETIQUE D'AMATEURS LE MONTAGNARD (L') 3754
ASSOCIATION ATHLETIQUE D'AMATEURS LE NATIONAL 3754
ASSOCIATION ATHLETIQUE D'AMATEURS LE NATIONAL 3754
ASSOCIATION ATHLETIQUE DE LORETTE (L') 3754
ASSOCIATION ATHLETIQUE DE ST ROCH DE QUEBEC (L') 3754
ASSOCIATION ATHLETIQUE DE TROIS-RIVIERES (L') 3754
ASSOCIATION ATHLETIQUE DES AMATEURS DE CHICOUTIMI (L') 3755
ASSOCIATION ATHLETIQUE DES AMATEURS DE ST-HYACINTHE (L') 3755
ASSOCIATION ATHLETIQUE INDEPENDANTE DES AMATEURS DE ST-HYACINTHE 3755
ASSOCIATION CHORALE DE ST-LOUIS DE FRANCE (L') 3755
ASSOCIATION DES BARBIERS DE QUEBEC 3755
ASSOCIATION DES CONCERTS D'ETE (L') 3755
ASSOCIATION DES MARCHANDS EPICIERS DE QUEBEC 3755
ASSOCIATION DES RAQUETTEURS JACQUES-CARTIER (L') 3755
ASSOCIATION DES TERRAINS SANS BRUIT 3755
ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU (CONFERENCE DE MONTREAL) (L') 3755
ASSOCIATION PHILHARMONIQUE DES TROIS-PISTOLES (L') 3755
ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE DE SALABERRY DE VALLEYFIELD (L') 3755
ATHELSTAN DAIRY COMPANY (THE) 3755
ATHLETIC CLUB HOUSE COMPANY (THE) 3755
ATLAS ENGRAVING AND PRINTING COMPANY 3755
AVONMORE FISH AND GAME CLUB 3755
AYLMER BOATING CLUB (THE) 3755
AYLMER DRILL MANUFACTURING COMPANY (THE) 3756
AYLMER WATER WORKS 3756
B.A. BOAS COMPANY 3756
BALMORAL HOTEL COMPANY (THE) 3756
BANDE DE LA CITE DE HULL (LA) 3756
BANNER SEWING MACHINE COMPANY (THE) 3756
BEAUCE ASBESTOS COMPANY (THE) 3766
BEAUDOIN & CIE 3756
BEAUHARNOIS READING ROOM ASSOCIATION (THE) 3756
BEAVER ASBESTOS COMPANY (THE) 3756
BEAVER FILE WORKS, LEVIS (THE) 3756
BEAVER LUMBER COMPANY (THE) 3756

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

BEAVER RUBBER CLOTHING COMPANY (THE) 3756
BEAVER STAMPING COMPANY (THE) 3756
BECQUETS CANNING COMPANY 3767
BELLS LAKE (THE) 3756
BELVEDERE CLUB (THE) 3756
BERTHIER BEET ROOT SUGAR FACTORY 3796
BIBLIOTHEQUE DES OUVRIERS 3756
BICKERDIKE AND CROWE CATTLE COMPANY (THE) 3756
BIGELOW HEEL COMPANY (THE) 3756
BIRCH ISLAND CLUB 3756
BISHOP ENGRAVING AND PRINTING COMPANY (THE) 3756
BOLTON VENEER COMPANY (THE) 3757
BONANZA WEST MINES (THE) 3757
BOSTONNAIS ASSOCIATION 3757
BOSTWICK METAL LATH COMPANY 3757
BRASSERIE DE LOUISEVILLE (LA) 3757
BRIQUETERIE D'HEBERTVILLE (LA) 3757
BRITISH PORCELAIN MANUFACTURING COMPANY (THE) 3757
BROME LAKE ELECTRIC POWER COMPANY (THE) 3757
BROMPTON LAKE ASBESTOS COMPANY (THE) 3757
BUCKINGHAM BRICK AND TILE COMPANY (THE) 3757
BUCKINGHAM PLANING MILL COMPANY (THE) 3757
BUNKER HILL GOLD MINING COMPANY 3757
BURTON BREWING COMPANY (THE) 3757
CALCIBIDE GAS MACHINE COMPANY (THE) 3757
CAMPERDOWN HOTEL COMPANY (THE) 3757
CANADA BRICK AND TILE COMPANY (THE) 3757
CANADA CUTLERY COMPANY (THE) 3757
CANADA GALVANIZING & STEEL ROOFING COMPANY 3757
CANADA GOLD COMPANY LIMITED 3758
CANADA LIQUOR COMPANY 3758
CANADA MEAT PACKING COMPANY 3758
CANADA PIPE AND FOUNDRY COMPANY (THE) 3758
CANADA RAILWAY STATION COMPANY (THE) 3758
CANADA SOUTHERN MINES (THE) 3758
CANADA THREAD COMPANY 3758
CANADA WORSTED COMPANY (THE) 3758
CANADIAN ATHLETIC CLUB (THE) 3758
CANADIAN BRIDGE & IRON COMPANY (THE) 3758
CANADIAN CASH STAMP CO. 3758
CANADIAN DAIRY SUPPLY COMPANY 3758
CANADIAN FISH OIL & GUANO COMPANY (THE) 3758
CANADIAN FOOD SUPPLY COMPANY (THE) 3758
CANADIAN NURSES ASSOCIATION 3758
CANADIAN POSTAL SUPPLY COMPANY (THE) 3758
CANADIAN RAND DRILL COMPANY (THE) 3758
CANADIAN SHOE COMPANY OF QUEBEC 3758
CANADIAN SPECTATOR COMPANY (THE) 3758
CANADIAN SUBSCRIPTION & PUBLISHING COMPANY 3759
CANADIAN WATCH CASE COMPANY (THE) 3759
CANADIAN WOOLLEN MILLS COMPANY (THE) 3759
CANADIAN WORKMAN PRINTING COMPANY (THE) 3759
CASCADE NARROW FABRIC COMPANY (THE) 3759
CEDAR LAKES FISH AND GAME CLUB 3759
CENTRAL QUEBEC GOLD FIELDS COMPANY (THE) 3759
CERCLE AGRICOLE DE LA PAROISSE DE ST-FULGENCE DE DURHAM 3759

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

CERCLE AGRICOLE ET LITTERAIRE DE ST-SEBASTIEN 3759
CERCLE ATHLETIQUE & DRAMATIQUE DE BELOEIL 3759
CERCLE CREMAZIE DE NICOLET 3759
CERCLE DE FRASERVILLE 3759
CERCLE DE LAPRAIRIE 3759
CERCLE DE VARENNES 3759
CERCLE DES CHAUDIERES 3759
CERCLE DRAMATIQUE ET LITTERAIRE CANADIEN DE PAPINEAUVILLE 3759
CERCLE FRANCO-CANADIEN (LE) 3759
CERCLE LAVAL 3759
CERCLE LAVAL 3760
CERCLE LITTERAIRE ET HISTORIQUE DE MONTREAL 3760
CERCLE MONTCALM 3760
CERCLE PALAMEDE 3760
CERCLE ST-ANTOINE 3760
CERCLE ST-DENIS (LE) 3760
CERCLE ST-JEAN BAPTISTE (LE) 3760
CERCLE SALABERRY DE QUEBEC 3760
CERCLE VILLA MON REPOS 3760
CHAMPION ADVERTISING COMPANY (THE) 3760
CHAMPLAIN QUARRY AND LIME COMPANY (THE) 3760
CHATEAU SAGUENAY (LE) 3760
CHRONICLE PRINTING COMPANY (THE) 3760
CITY OMNIBUS COMPANY (THE) 3760
CITY PRINTING AND PUBLISHING COMPANY (THE) 3760
CLUB ATHLETIQUE DE STE-SCHOLASTIQUE (LE) 3760
CLUB BATT BALL DE ST-ROCH 3760
CLUB BEAUPRE 3760
CLUB BERTHIER 3760
CLUB CARILLON 3760
CLUB CARTIER-MCDONALD (LE) 3761
CLUB CENTRAL (LE) 3761
CLUB CHAMBLY 3761
CLUB COMMERCIAL DES COMMIS VOYAGEURS (LE) 3761
CLUB COMMERCIAL DES COMMIS VOYAGEURS 3761
CLUB COMMERCIAL ET LITTERAIRE (LE) 3761
CLUB CONTE DI TORINO 3761
CLUB D'AIGUEBELLE 3761
CLUB D'ARTHABASKAVILLE 3761
CLUB DE BASEBALL DE FRASERVILLE 3761
CLUB DE BASE-BALL DE ST-HYACINTHE 3761
CLUB DE BICYCLE DE FRASERVILLE 3761
CLUB DE CHASSE A COURRE CANADIEN 3761
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE BOURBONNAIS 3761
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE DE FRASERVILLE 3761
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE DE LA RIVIERE AU SAUMON 3761
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE DE ST-JOVITE 3761
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE DE SALABERRY 3761
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE DU CAP A L'AIGLE 3762
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE DU CHENAL DU MOINE (LE) 3762
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE LABELLE 3762
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE LAC ST-LOUIS 3762
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE LE CANADIEN 3762
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE OUANANICHE 3762
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE OUIATCHOUAN 3762
CLUB DE CHASSE ET DE PECHE SAINT-ANTOINE 3762

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

CLUB DE COURSES DE MONTENACH (LE) 3762
CLUB DE COURSES DE PLESSISVILLE ET DE SOMERSET 3762
CLUB DE COURSES DE ST-JEROME 3762
CLUB DE CROQUET STE-MARIE 3762
CLUB DE FRONTENAC (LE) 3762
CLUB DE GRANBY 3762
CLUB DE LA GAITE FRANCAISE 3762
CLUB DE LA RIVIERE A PIERRE 3762
CLUB DE LONGUEUIL 3762
CLUB DE LOUISEVILLE (LE) 3762
CLUB DE MUSIQUE DE ST-FRANCOIS DE LA BEAUCE (LE) 3763
CLUB DE NAVIGATION DE L'YAMASKA (LE) 3763
CLUB DE QUILLES ET BILLARDS DE QUEBEC 3763
CLUB DE RAQUETTES LE CANADIEN 3763
CLUB DE RAQUETTES LE FRASERVILLE 3763
CLUB DE RAQUETTES TUQUE ROUGE DE SHERBROOKE (LE) 3763
CLUB DE RIMOUSKI (LE) 3763
CLUB DE ST-JEAN 3763
CLUB DE ST-JOSEPH DE LA BEAUCE (LE) 3763
CLUB DE STE-SCHOLASTIQUE 3763
CLUB D'ECHECS & DE DAMES CHAMPLAIN 3763
CLUB D'ECHECS ET DE DAMES MONT-ROYAL 3763
CLUB DES COURSES DES LAURENTIDES (ST-LIN) (LE) 3763
CLUB DES CULTIVATEURS (LE) 3763
CLUB DES MARCHANDS DE CHICOUTIMI (LE) 3763
CLUB DRAMATIQUE ET LITTERAIRE DE HAVERHILL 3763
CLUB FRONTENAC (LE) 3763
CLUB INDEPENDANT 3763
CLUB KENSINGTON (LE) 3764
CLUB LAFRAMBOISE (LE) 3764
CLUB LE GRAND NOMININGUE 3764
CLUB LE SAINT-LAURENT 3764
CLUB LEVIS 3764
CLUB LIMOILOU (LE) 3764
CLUB MAISONNEUVE 3764
CLUB MONTCALM 3764
CLUB MONTMORENCY 3764
CLUB NATIONAL DE GRANBY (LE) 3764
CLUB NATIONAL DE MONTREAL (LE) 3764
CLUB NATIONAL DES COURSES DE LONGUEUIL (LE) 3764
CLUB NAUTIQUE DE ST-HYACINTHE 3764
CLUB NAUTIQUE ET DE NATATION DE LAPRAIRIE 3764
CLUB QUAQUAKAMAKSIS 3764
CLUB RICHELIEU 3764
CLUB ROYAL DE ST-JOACHIM DE LA POINTE-CLAIRE 3764
CLUB ST-ANTOINE (LE) 3764
CLUB ST-CHARLES (LE) 3764
CLUB ST-HENRI DE LA CITE DE ST-HENRI 3765
CLUB ST-JACQUES (LE) 3765
CLUB ST-JEAN BAPTISTE 3765
CLUB ST-JEAN BAPTISTE 3765
CLUB SAINT-JEAN-BAPTISTE (LE) 3765
CLUB ST-LAURENT (LE) 3765
CLUB ST-LOUIS 3765
CLUB SALABERRY 3765
CLUB UNION 3765

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

CLUB VENDOME 3765
CLUB VILLE-MARIE 3765
COATICOOK ELECTRIC LIGHT AND POWER COMPANY 3765
COATICOOK KNITTING COMPANY 3765
COATICOOK LITERARY AND LIBRARY ASSOCIATION (THE) 3765
COATICOOK WATER COMPANY (THE) 3765
COLONIAL ART COMPANY (THE) 3765
COMMERCIAL FISHING AND HUNTING CLUB 3765
COMPAGNIE A BOIS DE JOLIETTE (LA) 3765
COMPAGNIE A TABAC DE SAINT-LAURENT (LA) 3765
COMPAGNIE ASSELIN, DECHENE ET CIE (LA) 3765
COMPAGNIE CANADIENNE DES CONDUITES D'EAU (LA) 3766
COMPAGNIE CANADIENNE D'EXTINCTEURS (LA) 3766
COMPAGNIE COOPERATIVE TELEPHONIQUE DES COMTES DE LAC ST-JEAN ET CHICOUTIMI (LA) 3766
COMPAGNIE D'ACIER DU CANADA (LA) 3766
COMPAGNIE D'AMIANTE DE LA BEAUCE (LA) 3766
COMPAGNIE D'AMUSEMENTS ET D'EXHIBITIONS DE VALLEYFIELD (LA) 3766
COMPAGNIE D'AMUSEMENTS STE-CECILE (LA) 3766
COMPAGNIE D'AQUEDUC D'ACTON VALE (LA) 3766
COMPAGNIE D'AQUEDUC DE FARNHAM 3766
COMPAGNIE D'AQUEDUC DE FRASERVILLE (LA) 3766
COMPAGNIE D'AQUEDUC DE L'ASSOMPTION (LA) 3766
COMPAGNIE D'AQUEDUC DE LOUISEVILLE (LA) 3766
COMPAGNIE D'AQUEDUC DE RICHMOND (LA) 3766
COMPAGNIE D'AQUEDUC DE ST-FRANCOIS DU LAC 3766
COMPAGNIE D'AQUEDUC DE ST-HYACINTHE (LA) 3766
COMPAGNIE D'AQUEDUC DE TROIS-RIVIERES 3766
COMPAGNIE D'AQUEDUC DU VILLAGE DE ST-MICHEL D'YAMASKA (LA) 3767
COMPAGNIE D'AQUEDUC PROVIDENCE (LA) 3767
COMPAGNIE DE BRASSERIE DE BEAUPORT (LA) 3767
COMPAGNIE DE BRIQUETERIE NATIONALE LIMITEE (LA) 3767
COMPAGNIE DE CARROSSERIE DE MONTREAL (LA) 3767
COMPAGNIE DE CASINO, LIMITEE 3767
COMPAGNIE DE CHAUSSURES CANADIENNE (LA) 3767
COMPAGNIE DE CHAUSSURES DE FRASERVILLE (LA) 3767
COMPAGNIE DE CHAUSSURES DE ST-HYACINTHE (LA) 3767
COMPAGNIE DE CHEMIN MACADAMISE DE ST. SEBASTIEN 3767
COMPAGNIE DE CIGARES DE L'EPIPHANIE (LA) 3767
COMPAGNIE D'ECLAIRAGE ELECTRIQUE DE TERREBONNE 3767
COMPAGNIE D'ECLAIRAGE ELECTRIQUE DU VILLAGE DE MEGANTIC (LA) 3767
COMPAGNIE DE COLONISATION DE LA RIVIERE-OUELLE 3767
COMPAGNIE DE CONSERVES ALIMENTAIRES LES BECQUETS 3767
COMPAGNIE DE COUTELLERIE SHEFFIELD DE MONTREAL (LA) 3768
COMPAGNIE DE FILATURE STE-ANNE HOCHELAGA (LA) 3768
COMPAGNIE DE FONDERIE DU COMTE DE CHAMPLAIN 3768
COMPAGNIE DE GALLINO-CULTURE DE JACQUES-CARTIER (LA) 3768
COMPAGNIE DE GAZ DE ST HYACINTHE (LA) 3768
COMPAGNIE DE LA BRASSERIE DE ST-LIN (LA) 3768
COMPAGNIE DE L'AQUEDUC DE BOUCHERVILLE (LA) 3768
COMPAGNIE DE L'AQUEDUC DE CHAMBLY (LA) 3768
COMPAGNIE DE L'AQUEDUC DE LA VILLE DE DRUMMONDVILLE (LA) 3768
COMPAGNIE DE L'AQUEDUC DE L'EPIPHANIE 3768
COMPAGNIE DE L'AQUEDUC DE ST-HILAIRE (LA) 3768
COMPAGNIE DE L'AQUEDUC DE ST PIE (LA) 3768
COMPAGNIE DE L'AQUEDUC DU ST-ESPRIT (LA) 3768

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

COMPAGNIE DE L'HOTEL BEAU (LA) 3768
COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE IMPRIMERIE GEBHART-BERTHIAUME (LA) 3768
COMPAGNIE DE MACHINES A COUDRE TETRAULT (LA) 3768
COMPAGNIE DE MASTIC, NOIR A CIRER, FORMES, BOITES D'EMBALLAGES, ETC, DE QUEBEC . 3769
COMPAGNIE DE MOULIN A BARDEAU CHAUFREINE (LA) 3769
COMPAGNIE DE NAVIGATION A VAPEUR DE QUEBEC ET CHARLEVOIX (LA) 3769
COMPAGNIE DE NAVIGATION DE BELOEIL ET ST-HILAIRE (LA) 3769
COMPAGNIE DE NAVIGATION DE BOUCHERVILLE (LA) 3769
COMPAGNIE DE NAVIGATION DE CHATEAUGUAY ET BEAUHARNOIS (LA) 3769
COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA COTE STE-CATHERINE (LA) 3769
COMPAGNIE DE NAVIGATION DE SAINT HILAIRE (LA) 3769
COMPAGNIE DE NAVIGATION DE TROIS-RIVIERES (LA) (RESPONSABILITE LIMITEE) 3769
COMPAGNIE DE NAVIGATION DU LAC ST JEAN (LA) 3769
COMPAGNIE DE PECHE SAINT LAURENT (LA) 3769
COMPAGNIE DE PIANOS DE MONTREAL (LA) 3769
COMPAGNIE DE PIANOS PRATTE (LA) 3769
COMPAGNIE DE POUVOIR ELECTRIQUE DE MONTREAL (LA) 3769
COMPAGNIE DE PRETS MOBILIERS (LA) 3769
COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PATRIE (LA) 3770
COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA REVUE LEGALE (LA) 3770
COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES (LA) 3770
COMPAGNIE DE PULPE DE METABETCHOUAN (LA) 3770
COMPAGNIE DE PULPE DE PERIBONKA (LA) 3770
COMPAGNIE DE PULPE OUIATCHOUAN (LA) 3770
COMPAGNIE DE SAVONNERIE FRANCO-CANADIENNE (LA) 3770
COMPAGNIE DE SUCRE DE BETTERAVE DE LA VALLEE DU RICHELIEU (LA) 3770
COMPAGNIE DE TABAC DE JOLIETTE (LA) 3770
COMPAGNIE DE TANNAGE ET DE CORROI DE LOTBINIERE (LA) 3770
COMPAGNIE DE TELEPHONE DE MONTMAGNY (LA) 3770
COMPAGNIE DE TELEPHONE DE ROBERVAL (LA) 3770
COMPAGNIE DE TELEPHONE DE ST-PHILEMON (LA) 3770
COMPAGNIE DE TELEPHONE DES COMTES DE RIMOUSKI ET MATANE (LA) 3770
COMPAGNIE DE TOURBE COMBUSTIBLE DE QUEBEC (LA) 3770
COMPAGNIE DE TRICOT, LEVIS (LA) 3770
COMPAGNIE DES BATEAUX A VAPEUR DE DESCHAMBAULT ET DE LOTBINIERE 3771
COMPAGNIE DES CARRIERES DU CANADA (LA) 3771
COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'ELECTRICITE DE CHICOUTIMI (LA) 3771
COMPAGNIE DES MOULINS A PAPIER DE MONTREAL (LA) 3771
COMPAGNIE DES MOULINS DE COTEAU LANDING (LA) 3771
COMPAGNIE DES POUVOIRS ELECTRIQUES DE FRASERVILLE (LA) 3771
COMPAGNIE DES POUVOIRS HYDRAULIQUES DE ST. HYACINTHE (LA) 3771
COMPAGNIE DES SEPT ILES (LA) 3771
COMPAGNIE DES TRAVERSIERS ENTRE STE ANNE & CHICOUTIMI 3771
COMPAGNIE DESJARDINS (LA) 3771
COMPAGNIE D'HOTEL DE NEW-CARLISLE (LA) 3771
COMPAGNIE D'IMPRESSION DE L'AVANT-GARDE (LA) 3771
COMPAGNIE D'IMPRIMERIE COMMERCIALE (LA) 3771
COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER (LA) 3771
COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE MONTMAGNY (LA) 3771
COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE MONTREAL (LA) 3771
COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE SAINT-HYACINTHE (LA) 3772
COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE SAINT-JEROME (LA) 3772
COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DESAULNIERS (LA) 3772
COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DU CANADIEN (LA) 3772
COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DU NORD (LA) 3772
COMPAGNIE D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATION DU CANADA (LA) 3772

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE INDUSTRIELLE (LA) 3772
COMPAGNIE D'IMPRIMERIE LE MONDE ILLUSTRE (LA) 3772
COMPAGNIE D'IMPRIMERIE PROVINCIALE (LA) 3772
COMPAGNIE D'IMPRIMERIE RICHELIEU (LA) 3772
COMPAGNIE D'INSTRUMENTS AGRICOLES DE QUEBEC (LA) 3772
COMPAGNIE DU BOULEVARD ST-DENIS (LA) 3772
COMPAGNIE DU BULLETIN MEDICAL DE QUEBEC (LA) 3772
COMPAGNIE DU CHEMIN DE PEAGE DE ST-JEAN A L'ACADIE 3772
COMPAGNIE DU CHEMIN DE PEAGE DORVAL 3772
COMPAGNIE DU CLUB DE LA MALBAIE (LA) 3772
COMPAGNIE DU GRAND HOTEL DE ST-HYACINTHE (LA) 3773
COMPAGNIE DU HARAS NATIONAL (LA) 3773
COMPAGNIE DU HARAS NATIONAL (LA) 3773
COMPAGNIE DU JOURNAL LE MONDE (LA) 3773
COMPAGNIE DU MUSEE LASALLE (LA) 3773
COMPAGNIE DU PARC DE LORIMIER (LA) 3773
COMPAGNIE DU PONT BARSALOU (LA) 3773
COMPAGNIE DU PONT SAINT-PIE (LA) 3773
COMPAGNIE DU SABLE MAGNETIQUE DE NATASHQUAN (LA) 3773
COMPAGNIE DU TELEPHONE DE METIS (LA) 3773
COMPAGNIE DU TELEPHONE DE ST-PHILEMON (LA) 3773
COMPAGNIE DU THEATRE FRANCAIS (LA) 3773
COMPAGNIE DU THEATRE FRANCAIS A QUEBEC (LA) 3773
COMPAGNIE ELECTRIQUE DE CHICOUTIMI (LA) 3773
COMPAGNIE ELECTRIQUE DE PLESSISVILLE (LA) 3773
COMPAGNIE ELECTRIQUE DE RIMOUSKI (LA) 3773
COMPAGNIE ELECTRIQUE DE ROBERVAL 3773
COMPAGNIE ELECTRIQUE DE ST-ETIENNE DE LA MALBAIE (LA) 3774
COMPAGNIE ELECTRIQUE D'HEBERTVILLE (LA) 3774
COMPAGNIE ELECTRIQUE ST JEAN BAPTISTE (LA) 3774
COMPAGNIE GENERALE DES BOISSONS CANADIENNES (LA) 3774
COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE CHARLEVOIX (LA) 3774
COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE ST-JEROME (LA) 3774
COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU LAC MEGANTIC (LA) 3774
COMPAGNIE MANUFACTURIERE COSSETTE (LA) 3774
COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE CHAUSSURES DE LEVIS 3774
COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE COTON D'HOCHELAGA (LA) 3774
COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE LAINAGE DE ROBERVAL (LA) 3774
COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE LAINE DE NOTRE DAME DE LATERRIERE (LA) 3774
COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE MEUBLES ET DE LITERIES DE STE-THERESE (LA) 3774
COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE ST-CESAIRE (LA) 3774
COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE SAINT GABRIEL DE BRANDON (LA) 3775
COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE ST-HYACINTHE (LA) 3775
COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE SAINT-JEAN 3775
COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE STE-JEANNE DE NEUVILLE (LA) 3775
COMPAGNIE MANUFACTURIERE DES BOIS DE VALLEYFIELD (LA) 3775
COMPAGNIE MANUFACTURIERE DU VILLAGE D'ACTON VALE (LA) 3775
COMPAGNIE MANUFACTURIERE ET ELECTRIQUE DE MONTMAGNY (LA) 3775
COMPAGNIE MICHEL LEFEBVRE (LA) 3775
COMPAGNIE MINIERE DE MICA DE CALUMET & RIVIERE ROUGE (LA) 3775
COMPAGNIE MINIERE DE SHERBROOKE ET DE LA BEAUCE (LA) 3775
COMPAGNIE NATIONALE D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATION (LA) 3775
COMPAGNIE OSTREICOLE DE QUEBEC (LA) 3775
COMPAGNIE PONTBRIAND (LA) 3775
COMPAGNIE SAVOIE-GUAY (LA) 3775
COMPAGNIE TYPOGRAPHIQUE DE CHICOUTIMI LIMITEE (LA) 3775

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

COMPAGNIE TYPOGRAPHIQUE DES CANTONS DE L'EST (LA) 3775
COMPTOIR RUBANIER DE BERNAY A CHAMBLY BASSIN 3776
COOKSHIRE MACHINE WORKS COMPANY (THE) 3776
CORRIVEAU SILK MILLS COMPANY (THE) 3776
COSMOPOLITAN CLUB (THE) 3776
COTE ST. ANTOINE WATER COMPANY (LA) 3776
COUR MAISONNEUVE DES FORESTIERS CATHOLIQUES (LA) 3776
CRAWFORD LAND COMPANY (THE) 3776
DANVILLE STATE COMPANY (THE) 3776
DE LAVAL MANUFACTURING COMPANY (THE) 3776
DECASTRO SYRUP COMPANY (THE) 3776
DESBARATS ADVERTISING AGENCY LIMITED (THE) 3753
DESBIENS, LEVESQUE ET CIE 3776
DESERONTO COMPANY (THE) 3776
DOMINION CLUB 3776
DOMINION DESINFECTANT COMPANY (THE) 3776
DOMINION ICE COMPANY 3776
DOMINION LEATHER BOARD COMPANY (THE) 3776
DOMINION OIL AND SUPPLY COMPANY (THE) 3776
DOMINION OIL CLOTH COMPANY 3776
DOMINION SHOE COMPANY 3777
DOMINION TRANSFER AND LIGHTERAGE COMPANY (THE) 3777
DR KOHR MEDICINE COMPANY (THE) 3777
DREYFUS IMPORTING COMPANY (THE) 3777
DRUMMOND ELECTRIC COMPANY (THE) 3777
DRUMMOND LUMBER COMPANY (THE) 3777
DUDSWELL LIME AND MARBLE COMPANY (THE) 3777
DUFFERIN FALLS LUMBER, PULP AND PAPER COMPANY OF MONTREAL (THE) 3777
DUPLESSIS PEGGING AND SEWING MACHINE, COMPANY (THE) 3777
DUPONT PAPER MANUFACTURING COMPANY 3777
DRYSDALE (WILLIAM) COMPANY (THE) 3777
E.Z. SHOE SYSTEM COMPANY (THE) 3777
EAST END STOCK YARD AND ABATTOIR COMPANY 3777
EASTERN TOWNSHIPS' CHROME IRON MINING & MILLING COMPANY (THE) 3777
EASTERN TOWNSHIPS HUB COMPANY (THE) 3777
EASTERN TOWNSHIPS LIGHT, POWER AND CARBIDE COMPANY (THE) 3777
ECLIPSE ACETYLENE GAS COMPANY (THE) 3777
ECOLE GYMNASTIQUE DE MONTREAL 3778
ECOLE LITTERAIRE DE MONTREAL (L') 3778
ELECTRIC POWER COMPANY OF MONTREAL (THE) 3769
EMERGENCY SUPPLY COMPANY 3778
EMPIRE MANUFACTURING COMPANY (THE) 3778
EUREKA CIGAR MANUFACTURING COMPANY (THE) 3778
EUROPEAN SOCIAL CLUB (THE) 3778
EVANS AND SONS LIMITED 3778
EXCELSIOR GLASS COMPANY (THE) 3778
EXCELSIOR SOCIAL CLUB 3778
EXECUTORS TRUST COMPANY 3778
FANFARE DE RIMOUSKI (LA) 3778
FANFARE DE ST-DENIS (LA) 3778
FANFARE DES DEUX-MONTAGNES (LA) 3778
FANFARE ST-CHARLES (LA) 3778
FANFARE VILLE MARIE (LA) 3778
FARNHAM CORSET COMPANY 3778
FATHER MURPHY GOLD CURE INSTITUTE COMPANY 3778
FOISY (THOS. F.G.) PIANO MANUFACTURING COMPANY 3778

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

FONDERIE DE DRUMMONDVILLE (LA) 3778
FRENCH MEDICAL COMPANY (THE) 3778
FRONTENAC FISH AND GAME CLUB (THE) 3779
FROSST (CHARLES E.) & CO. 3779
FRUIT GROWERS ASSOCIATION OF THE PROVINCE DE QUEBEC (THE) 3779
GALL SCHNEIDER OIL COMPANY (THE) 3779
GARDE D'HONNEUR INDEPENDANTE LEON XIII 3779
GAS APPLIANCE MANUFACTURING COMPANY (THE) 3779
GENDRON MANUFACTURING COMPANY (THE) 3779
GESANG VEREIN TEUTONIA 3779
GILBERT AND CHAUDIERE GOLD FIELDS AND MINING COMPANY OF CANADA (THE) 3779
GILBERT BEAUCE GOLD MINING COMPANY (THE) 3779
GLASS WORKER'S CLUB (THE) 3779
GLEE CLUB TEUTONIA (THE) 3779
GLOBE WOOLLEN MILLS COMPANY (THE) 3779
GOLD PILLS COMPANY (THE) 3779
GOOD YEAR RUBBER COMPANY OF CANADA (THE) 3779
GRANBY AMATEUR ATHLETIC ASSOCIATION 3779
GRANBY AQUEDUC COMPANY (THE) 3779
GRAND'MERE AMATEUR ATHLETIC ASSOCIATION 3779
GRANITE MILLS 3780
GRAVEL (A.) LUMBER COMPANY (THE) 3780
GREENE AND SONS COMPANY (THE) 3780
GREIG MANUFACTURING COMPANY (THE) 3780
GUARANTEE CARRIAGE MANUFACTURING COMPANY 3780
GUIDE PUBLISHING COMPANY 3780
GULF PORPOISE FISHING COMPANY (THE) 3780
HALL MOWING MACHINE COMPANY OF CANADA (THE) 3780
HANDEL AND HAYDN SOCIETY (THE) 3780
HARMONIE DE FARNHAM (L') 3780
HARMONIE DE MONTMAGNY (L') 3780
HARMONIE DE MONTREAL (L') 3780
HARTT AND ADAIR COAL COMPANY (THE) 3780
HARVEY MEDICINE COMPANY (THE) 3780
HERALD PUBLISHING COMPANY (THE) 3780
HOLLAND (G.A.) & SON COMPANY (THE) 3780
HOVEY BROTHERS PACKING COMPANY (THE) 3780
HUDSON BAY KNITTING CO (THE) 3780
HULL CLUB 3780
HUNTINGDON LIVE STOCK IMPORTING COMPANY (THE) 3781
HUNTINGDON PEAT COMPANY (THE) 3781
IMPRIMERIE GENERALE 3781
INDEPENDANT MATCH COMPANY 3781
INDEPENDANT OPERATORS BASTIERS & PRESSERS UNION 3781
INDIAN COVE COMPANY (THE) 3781
INGERSOLL ROCK DRILL COMPANY OF CANADA 3781
INSTITUT SAINTE-CECILE 3781
INSURANCE BROKERS ASSOCIATION OF MONTREAL 3781
INSURANCE INSTITUTE OF MONTREAL 3781
INVESTMENT COMPANY (THE) 3781
JACQUES CARTIER PULP AND PAPER CO (THE) 3781
JACQUES CARTIER RIVER FISHING CLUB (THE) 3781
JARDIN ZOOLOGIQUE DE MONTREAL (LE) 3781
JENCKES MACHINE COMPANY (THE) 3781
JOLIETTE SHOE CO (THE) 3781
JUBILEE FISHING AND HUNTING CLUB (THE) 3781

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

JUNIOR AMATEUR HOCKEY ASSOCIATION OF CANADA (THE) 3781
KAZUABAZUA HUNTING CLUB (THE) 3782
KEGASHKA MAGNETIC IRON OPE COMPANY (THE) 3782
KENDALL MANUFACTURING (THE) 3782
KENSINGTON LAND COMPANY 3782
KINGS BROTHERS LIMITED 3782
KIPPEWA FISHING AND HUNTING CLUB 3782
LA CROCHE FISHING & HUNTING CLUB 3782
LABRADOR ELECTRIC LIGHT & POWER COMPANY 3782
LACHINE ROWING CLUB 3782
LACHINE SKATING & CURLING CLUB (THE) 3782
LAFAYETTE SOCIAL CLUB (THE) 3782
LAKE SAINT JOHN FRUIT PACKING COMPANY (THE) 3782
LAKE WEEDON PULP-WOOD AND LUMBER COMPANY (THE) 3782
LAKESIDE WOOD COMPANY (THE) 3782
LAND AND LOAN COMPANY (THE) 3782
LANG MANUFACTURING COMPANY (THE) 3782
LAPRAIRIE BOATING AND SWIMMING CLUB 3764
LAPRAIRIE BRICK COMPANY 3782
LAPRAIRIE PRESSED BRICK AND TERRA COTTA COMPANY (THE) 3782
LAURENTIDE PULP COMPANY LIMITED 3782
LAURIE ENGINE COMPANY 3783
LAY WHIP COMPANY (THE) 3783
LE MONTAGNAIS 3783
LEBOUTILLIER BROS. COMPANY (THE) 3783
LENNOXVILLE GOLF CLUB 3783
LIBERAL CONSERVATIVE CLUB 3783
LONGUEUIL AND MONTREAL OMNIBUS COMPANY (THE) 3783
LONGUEUIL BOATING CLUB INC. (THE) 3783
LONGUEUIL CRICKET CLUB 3783
LOUISE WHARFAGE AND WAREHOUSE COMPANY (THE) 3783
LOUISEVILLE SHIRT MANUFACTURING COMPANY (THE) 3783
LOVELL PRINTING AND PUBLISHING COMPANY LIMITED 3783
LYNN SHOE COMPANY 3783
MADELEINE RIVER SALMON CLUB 3783
MACE-PERKINS BREWING COMPANY (THE) 3783
MAGOG TEXTILE AND PRINT COMPANY (THE) 3783
MAJOR MANUFACTURING COMPANY (THE) 3783
MALLEABLE IRON COMPANY (THE) 3783
MALONE & ROBERTSON 3783
MALTED CEREALS COMPANY (THE) 3784
MANICOUAGAN FISH, OIL AND GUANO COMPANY 3784
MANIWAKI DRIVING CLUB (THE) 3784
MANSE BUILDING ASSOCIATION OF HENRY'S CHURCH, LACHUTE 3784
MANSONVILLE AQUEDUCT COMPANY (THE) 3784
MANUFACTURE DE CHAUSSURES DE SOREL (LA) 3784
MANUFACTURE DE MEUBLES DE VICTORIAVILLE (LA) 3784
MANUFACTURE DE OUATE DE SOREL (LA) 3784
MANUFACTURE DE PLESSISVILLE (LA) 3784
MANUFACTURE MARTINEAU DE QUEBEC 3784
MANUFACTURING COMPANY OF STANFOLD (THE) 3784
MAPLE CLOTHING COMPANY (THE) 3784
MASSAWIPPI CANOE CLUB 3784
MASTIGOUCHE FISH AN GAME CLUB (THE) 3784
MATANE FISHING CLUB 3784
MCARTHUR EXPORT COMPANY (THE) 3784
MC DONALD (THOMAS) MANUFACTURING COMPANY (THE) 3784

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

MCMARTIN, HAMEL COMPANY (THE) 3785
MEDERIC ST LAWRENCE WINE COMPANY (THE) 3785
MEMPHREMAGOG MINING COMPANY (THE) 3785
MERCHANTS ADVERTISING COMPANY (THE) 3785
MERCHANTS ELECTRIC AND GENERAL SERVICE COMPANY (THE) 3785
METROPOLITAN AMATEUR ATHLETIC CLUB 3785
METROPOLITAN PUBLISHING COMPANY (THE) 3785
MILLER (ROBERT) COMPANY (THE) 3785
MINER CARRIAGE MANUFACTURING COMPANY 3785
MINTO HUNTING CLUB (THE) 3785
MIRIAM LODGE NO IO, I.O.O.F. CLUB OF ST-JOHNS QUE. 3785
MOIR GRANITE COMPANY (THE) 3785
MOLSON (J.W.) COMPANY (THE) 3785
MONTMORENCY COTTON MANUFACTURING COMPANY (THE) 3785
MONTREAL AMATEUR OPERATIC CLUB 3785
MONTREAL AND CARILLON NAVIGATION COMPANY (THE) 3785
MONTREAL BASE BALL ASSOCIATION (THE) 3785
MONTREAL BASE BALL COMPANY (THE) 3785
MONTREAL BOTTLE AND GLASS COMPANY (THE) 3785
MONTREAL BREWING COMPANY 3786
MONTREAL CAFE COMPANY (THE) 3786
MONTREAL CAMERA CLUB 3786
MONTREAL CANINE ASSOCIATION 3786
MONTREAL CANNING AND PRESERVING COMPANY (THE) 3786
MONTREAL CARRIAGE FACTORY (THE) 3767
MONTREAL CASH BAKERY (THE) 3786
MONTREAL CASING COMPANY (THE) 3786
MONTREAL CENTRAL CLUB (THE) 3786
MONTREAL CHESS CLUB 3786
MONTREAL CHESS CLUB 3786
MONTREAL CITY CLUB 3786
MONTREAL CLUB 3786
MONTREAL CLUB (THE) 3786
MONTREAL COAL COMPANY (THE) 3786
MONTREAL COFFEE HOUSE ASSOCIATION (THE) 3786
MONTREAL CONSUMPTIVES SANITARIUM ASSOCIATION (THE) 3786
MONTREAL DRY PLATE COMPANY 3786
MONTREAL ELEVATING COMPANY 3786
MONTREAL FURNITURE COMPANY 3786
MONTREAL GARDENERS AND FLORISTS CLUB 3786
MONTREAL GLOVE MANUFACTURING COMPANY (THE) 3787
MONTREAL GRAIN ELEVATING CO. (THE) 3787
MONTREAL HEBREW SOCIAL CLUB (THE) 3787
MONTREAL HERALD COMPANY (THE) 3787
MONTREAL HERALD PRINTING AND PUBLISHING COMPANY (THE) 3787
MONTREAL HOTEL & NAVIGATION CO (THE) 3787
MONTREAL INDUSTRIAL EXIBITION COMPANY (THE) 3787
MONTREAL KENNEL ASSOCIATION (THE) 3787
MONTREAL LAND AND IMPROVEMENT COMPANY (THE) 3787
MONTREAL LIGHTERAGE COMPANY (THE) 3787
MONTREAL MATCH COMPANY 3787
MONTREAL MEDICAL JOURNAL COMPANY (THE) 3787
MONTREAL MILLING COMPANY (THE) 3787
MONTREAL MOULDING AND MIRROR MANUFACTURING COMPANY (THE) 3787
MONTREAL OPTICAL COMPANY 3787
MONTREAL PAPER MILLS COMPANY 3771

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

MONTREAL PATENT GUANO COMPANY (THE) 3787
MONTREAL PHILHARMONIC SOCIETY 3787
MONTREAL PIANO COMPANY (THE) 3769
MONTREAL POULTRY ASSOCIATION 3787
MONTREAL PRINTING COMPANY (THE) 3788
MONTREAL QUARRY COMPANY (THE) 3788
MONTREAL RACKET CLUB (THE) 3788
MONTREAL ROOFING COMPANY (THE) 3788
MONTREAL STAVE AND BARREL COMPANY 3788
MONTREAL STEAM LAUNDRY COMPANY (THE) 3788
MONTREAL TEMPLE COMPANY (THE) 3788
MONTREAL TERRA COTTA LUMBER COMPANY (THE) 3788
MONTREAL TRANSFER COMPANY (THE) 3788
MONTREAL WATCH CASE COMPANY (THE) 3788
MONTREAL WEAVING COMPANY (THE) 3788
MONTREAL WEST END BUILDING SOCIETY LIMITED (THE) 3788
MONTREAL WOMEN'S CLUB (THE) 3788
MOSELY SHOE LEATHER COMPANY (THE) 3788
MOUNT BRUNO ASSOCIATION (THE) 3788
MOUNT ROYAL PARK INCLINE COMPANY 3788
MURRAY SHIP LINING COMPANY (THE) 3788
MUTUAL TELEGRAPH COMPANY (THE) 3788
NATIONAL PRINTING AND PUBLISHING COMPANY (THE) 3775
NATIONAL TOOL AND AXE WORKS (THE) 3788
NATIONAL TROTTING AND SPORTING CLUB 3789
PROVIDENT TRUST AND INVESTMENT COMPANY (THE) 3789
PROVINCIAL IRON BRIDGE AND RAILWAY COMPANY (THE) 3789
PROVOST (HECTOR) CO. (THE) 3789
QUEBEC AMATEUR ATHLETIC ASSOCIATION (THE) 3789
QUEBEC ATHLETIC CLUB (THE) 3789
QUEBEC ATHLETIC GROUNDS ASSOCIATION (THE) 3789
QUEBEC COAL COMPANY (THE) 3789
QUEBEC COLD STORAGE AND WAREHOUSE COMPANY (THE) 3789
QUEBEC DRIVING CLUB (THE) 3789
QUEBEC GOLF CLUB (THE) 3789
QUEBEC GUN CLUB 3789
QUEBEC LACROSSE CLUB 3789
QUEBEC LAND IMPROVEMENT COMPANY (THE) 3789
QUEBEC MINING COMPANY 3789
QUEBEC PISCICULTURAL ASSOCIATION (THE) 3789
QUEBEC RUGBY UNION (THE) 3789
QUEBEC SHOE COMPANY 3789
QUEBEC SNOW SHOE CLUB (THE) 3789
QUEBEC STOCK EXCHANGE 3790
QUEEN'S CLUB (THE) 3790
QUEEN'S HOTEL COMPANY (THE) 3790
QUEEN'S PARK ATHLETIC ASSOCIATION (THE) 3790
QUEEN'S PARK COMPANY OF VALLEYFIELD (THE) 3790
QUEQUECHAN FISH AND GAME CLUB (THE) 3790
RACKAROCK COMPANY LIMITED (THE) 3790
RANGERS FISH AND GAME CLUB (THE) 3790
RASCONI WOOLEN AND COTTON MANUFACTURING COMPANY OF ACTON VALE (THE) 3790
REAL ESTATE INVESTMENT COMPANY (THE) 3790
RECORD PUBLISHING COMPANY (THE) 3790
RECREATION KEY CLUB (THE) 3790
REUNION DE BOUCHERVILLE (LA) 3790

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

RICEBURG MANUFACTURING COMPANY (THE) 3790
RICHELIEU ATHLETIC CLUB (THE) 3790
RICHMOND AGRICULTURAL SCHOOL (THE) 3790
RICHMOND DRIVING CLUB 3790
RICHMOND INDUSTRIAL COMPANY (THE) 3790
RICHMOND SLATE QUARRYING AND MANUFACTURING AND ASBESTOS COMPANY (THE) .. 3791
RICHMOND WATER POWER AND MANUFACTURING COMPANY (THE) 3791
RIVER SIDE WORSTED COMPANY 3791
RIVER-DU-LOUP PULP COMPANY 3791
RIXFORD (O.S.) MANUFACTURING COMPANY (THE) 3791
ROBERVAL FISH AND GAME ASSOCIATION 3791
ROCK CITY TOBACCO COMPANY (THE) 3791
ROCKBURN STEAM MILL COMPANY (THE) 3791
ROXTON NOVELTY CHAIR COMPANY (THE) 3791
ROYAL AMATEURS ATHLETIC ASSOCIATION OF MONTREAL 3791
ROYAL CORSET COMPANY (THE) 3791
ROYAL LAND COMPANY (THE) 3791
ROYAL PULP AND PAPER COMPANY (THE) 3791
RUTHERFORD (WILLIAM) AND SONS COMPANY (THE) 3791
SABISTON LITHOGRAPHIC AND PUBLISHING COMPANY 3791
STE-AGATHE FISHING CLUB 3791
SAINT-FRANCIS LIVE STOCK ASSOCIATION COMPANY (THE) 3791
ST-FRANCIS MILLS COMPANY (THE) 3791
ST-GEORGE'S CLUB 3792
ST-GEORGES FISH AND GAME CLUB 3792
ST HYACINTHE ABEL HOSIERY COMPANY (THE) 3792
SAINT HYACINTHE OIL AND PAINT COMPANY (THE) 3792
SAINT JOHNS ELECTRIC LIGHT COMPANY (THE) 3792
ST-JOHNS GLASS COMPANY 3792
ST JOHNS STONE CHINAWARE COMPANY 3792
ST JOHNS WOOLLEN MANUFACTURING COMPANY 3792
ST-JOHN'S YACHT CLUB 3792
ST-LAMBERT FERRY COMPANY 3792
ST. LAMBERT STEAMBOAT FERRY COMPANY (THE) 3792
SAINT-LAWRENCE CURLING CLUB 3792
ST-LAWRENCE DISTILLING COMPANY (THE) 3792
ST-LAWRENCE PORTLAND CEMENT COMPANY 3792
ST LAWRENCE SALMON FISHING COMPANY (THE) 3792
ST LAWRENCE SEWING MACHINE COMPANY (THE) 3792
ST LAWRENCE TOBACCO COMPANY (THE) 3765
ST-LEON SOCIAL CLUB 3792
SAINT MAURICE METALLIC PAINT COMPANY 3792
ST-PATRICK GOLF CLUB 3792
ST-PATRICK'S BAND CLUB 3793
STE-ROSE BOATING CLUB (THE) 3793
SALMON RIVER PULP COMPANY 3793
SAND POINT HUNTING CLUB 3793
SARSFIELD AMATEUR ATHLETIC ASSOCIATION 3793
SCLATER (WILLIAM) AND COMPANY 3793
SCIERIE DU MONT SAINT HILAIRE (LA) 3793
SCOTSTOWN CHEMICAL PULP AND PAPER COMPANY (THE) 3793
SEGUIN, LALIME & CIE 3793
SEYBOLD & SONS COMPANY (THE) 3793
SHAWINIGAN FALLS BRICK MANUFACTURING COMPANY (THE) 3793
SHEFFORD AGRICULTURAL PARK ASSOCIATION (THE) 3793
SHERBROOKE BOATING & CANOEING CLUB (THE) 3793

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

SHERBROOKE CHORAL SOCIETY 3793
SHERBROOKE CIGAR CO (THE) 3793
SHERBROOKE CURLING CLUB INC. 3793
SHERBROOKE DRIVING CLUB (THE) 3793
SHERBROOKE GUN CLUB 3793
SHERBROOKE LADIES MUSICAL CLUB 3793
SHERBROOKE LIBRARY AND ART ASSOCIATION (THE) 3794
SHERBROOKE MARBLE COMPANY (THE) 3794
SHERBROOKE PAPER BOX COMPANY (THE) 3794
SHERBROOKE SNOW SHOE CLUB 3794
SHERBROOKE SKATING CLUB (THE) 3794
SILLERY NURSERIES (THE) 3794
SLATER SHOE COMPANY (THE) 3794
SMITH ELKINS MANUFACTURING COMPANY (THE) 3794
SOCIETE ANONYME DES DEBATS (LA) 3794
SOCIETE ARTISTIQUE CANADIENNE (LA) 3794
SOCIETE CANADIENNE D'ETUDES MINIERES (LA) 3794
SOCIETE DE FABRICATION DE BEURRE DE LA PETITE RIVIERE 3794
SOCIETE DE PUBLICATION GENERALE (LA) 3794
SOCIETE DES ECOLES GRATUITES DES ENFANTS PAUVRES (LA) 3794
SOCIETE DES GALERIES HISTORIQUES (LA) 3794
SOCIETE D'IMPRIMERIE DE WATERLOO (LA) 3794
SOCIETE D'OPERA FRANCAIS DE MONTREAL (LA) 3794
SOCIETE INDUSTRIELLE DU COMITE DE MASKINONGE (LA) 3794
SOCIETE NATIONALE DE LECTURE ET DE PUBLICATION (LA) 3795
SOCIETE NATIONALE DE SCULPTURE (LA) 3795
SOCIETE ST-JEAN BAPTISTE DE CESAIRE (LA) 3795
SOCIETE ST-JEAN BAPTISTE DE FARNAM (LA) 3795
SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE LACHINE (LA) 3795
SOCIETE ST-JEAN BAPTISTE DE STE-JULIE DE SOMERSET (LA) 3795
SOCIETE ST-JEAN BAPTISTE DU VILLAGE DE MASSON 3795
SOMERVILLE IMPORTING COMPANY (THE) 3795
SOUTH RIVER FISH AND GAME CLUB 3795
SOUTH STUKELY ASSOCIATION CLUB (THE) 3795
SPORTMEN'S FISH AND GAME PROTECTIVE ASSOCIATION OF THE PROVINCE OF QUEBEC .. 3795
STADACONA WATER LIGHT AND POWER COMPANY (THE) 3795
STANDARD AGENCY COMPANY 3795
STANDARD BOOT COMPANY (THE) 3795
STANDARD CARD AND PAPER COMPANY 3795
STANDARD STEAM LAUNDRY COMPANY (THE) 3795
STANSTEAD ELECTRIC LIGHT COMPANY 3795
STEAM LAUNDRY COMPANY (THE) 3796
STEEL BOARDING HOUSE COMPANY (THE) 3796
STERILIZED MILK SUPPLY COMPANY OF CANADA (THE) 3796
SUCRERIE DE BETTERAVES DE BERTHIER (LA) 3796
SYNDICAT DE MONTREAL 3796
TANNERIE DE TINGWICK (LA) 3796
TAYLOR MANUFACTURING COMPANY OF MONTREAL (THE) 3796
TELFER AND CLIMIE COMPANY (THE) 3796
TELFER RUTHVEN COMPANY (THE) 3796
TEMISCOUATA LUMBER COMPANY (THE) 3796
TEMISCOUATA SPORTSMEN'S GUIDE PROTECTIVE ASSOCIATION 3796
TEMPLE INVESTMENT COMPANY (THE) 3796
TEMPLETON AND BLANCHE RIVER PHOSPHATE AND MINING COMPANY (THE) 3796
TETRAULT SHOE COMPANY 3796
THIRTEEN CLUB (THE) 3796

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

THOMPSON SHOE COMPANY (THE) 3796
THREE RIVERS AMATEUR ATHLETIC ASSOCIATION 3754
THREE RIVERS IRON WORKS COMPANY (THE) 3796
TOMLINSON PATENT BARREL COMPANY (THE) 3796
TRADES PUBLISHING COMPANY (THE) 3770
TROTTIER (L.P.) AXE AND EDGE TOOLS MANUFACTURING COMPANY (THE) 3797
UNION CLUB (THE) 3797
UNION COLD STORAGE COMPANY (THE) 3797
UNION INDUSTRIELLE ET METALLURGIQUE DU LABRADOR (L') 3797
UNION MUSICAL DE ST-JEROME (L') 3797
UNION MUSICALE DE CHICOUTIMI (L') 3797
UNION MUSICALE DE MARIEVILLE (L') 3797
UNION MUSICALE DE MONTREAL (L') 3797
UNION MUSICALE DE N.D. DE GRANBY (L') 3797
UNION MUSICALE DE PLESSISVILLE 3797
UNION PROTECTRICE DES BARBIERS DU CANADA (L') 3797
UNION STE-CECILE DE ROBERVAL (L') 3797
UNION SARDINIERE DU ST LAURENT 3797
UNION SHOE COMPANY 3797
UNITY HALL ASSOCIATION OF MONTREAL SOUTH (THE) 3797
UNIVERSITY GAZETTE COMPANY (THE) 3797
UTOPIA CLUB (THE) 3797
V. & B. SPORTING GOODS COMPANY (THE) 3797
VALLEYFIELD AMATEUR ATHLETIC ASSOCIATION (THE) 3797
VALLEYFIELD LUMBER COMPANY 3775
VALOIS BOATING CLUB (THE) 3798
VAUDREUIL BOATING CLUB 3798
VICTORIA CLUB 3798
VICTORIA INVESTMENT COMPANY (THE) 3798
VICTORIA RESERVES RIFLE CLUB (THE) 3798
VICTORIA RIFLES RESERVE ASSOCIATION 3798
VICTORIA WOOL HAT COMPANY (THE) 3798
VICTORINE 3798
VOLTIGEUR (LE) 3798
WATERLOO A.A.A. 3798
WATERLOO BILLARD CLUB (THE) 3798
WATERLOO BOOT AND SHOE COMPANY 3798
WATERLOO KNITTING COMPANY (THE) 3798
WATERLOO KNITTING MILLS COMPANY (THE) 3798
WATERLOO WATER WORKS COMPANY (THE) 3798
WATERLOO WOOD MANUFACTURING COMPANY (THE) 3798
WATERVILLE FURNITURE COMPANY (THE) 3798
WATERVILLE WATER POWER AND MANUFACTURING COMPANY (THE) 3798
WAWASHKECHI HUNTING AND FISHING CLUB 3798
WELLS FRERES & CIE 3799
WEST END CLUB 3799
WEST END DRESDEN POTTERY 3799
WEST END THEATRE COMPANY (THE) 3799
WESTMOUNT LAND COMPANY (THE) 3799
WHITE WINGS SHIP COMPANY (THE) 3799
WHITHAM SHOE COMPANY (THE) 3799
WHITTON GRANITE QUARRY COMPANY (THE) 3799
WILLIAMS (C.W.) MANUFACTURING COMPANY 3799
WILSON COMPANY (THE) 3799
WINDSOR ELECTRIC CO 3799

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

WIRE AND CABLE COMPANY (THE) 3799
YOUNG MEN'S HEBREW SOCIAL CLUB (THE) 3799
ZINGARI CLUB 3799

REVOCATION DE DISSOLUTION

PROMOTION INDUSTRIELLE DES CANTONS INC. 3800
SERVICE DES LOISIRS STE-GERTRUDE 3800

SERVICES DE SANTE ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

CENTRE D'ACCUEIL LE PORTAGE (*L.P.*) 3819
CENTRE D'ACCUEIL NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE (*L.P.*) 3819
CENTRE HOSPITALIER PIERRE-BOUCHER (*L.P.S.*) 3819

SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU VILLAGE DE RAWDON (*L.P.*) 3820

SOUMISSIONS — DEMANDES DE

BOUCHERVILLE, VILLE 3820
KIRKLAND, VILLE 3821
MANICOUAGAN, COMMISSION SCOLAIRE 3823
MILLES-ILES, COMMISSION SCOLAIRE 3824
SAINTE-ANNE-DE-SOREL, PAROISSE 3825
RIMOUSKI, CITE 3826
SAINTE-ANNE-DE-LA-POINTE-AU-PERE, PAROISSE 3827
SAINT-ANTOINE-DE-LA-RIVIERE-DU-LOUP, PAROISSE 3828
SAINT-CYPRIEN, MUNICIPALITE 3829
SAINT-REDEMPTEUR, VILLAGE 3830

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI DES

ASSOCIATION DES CADRES DE L'HOTEL-DIEU DE MONTREAL (L') (*Constitution*) 3831
SYNDICAT DE SECTEUR DE L'U.P.A. DE ST-GUILLAUME (*Constitution*) 3831
SYNDICAT DE SECTEUR DE L'U.P.A. DE ST-VALERE (*Constitution*) 3832

VENTE(S) D'EFFETS NON RECLAMES

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA 3832

VENTE(S) PAR LICITATION

JONES *vs* JONES ET *AL* 3832

VENTE(S) PAR SHERIFS

HULL

TRUST GENERAL DU CANADA *vs* LANGFORD D. MACLEOD CONSTRUCTION LIMITEE 3833-3834-3835

MONTREAL

ARTISANS, SOCIETE COOPERATIVE D'ASSURANCE-VIE (LES) *vs* VARIN ET *AL* 3835
BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL (LA) *vs* *MAUGILE ET AL* . 3836
BANQUE MERCANTINE DU CANADA (LA) *vs* JAMES 3836
LANDRY AUTOMOBILE LTEE *vs* OUIMET 3837
LAUZON (J.C.) LTEE *vs* GARIEPY 3838
LOI DE L'IMPOT SUR LE REVENU ET AL *vs* CUSTEAU 3838
RAYLE *vs* BEAUCHEMIN 3839
REINE (LA) *vs* DINER 3839

PONTIAC

BANQUE CANADIENNE NATIONALE *vs* BERTRAND 3840
C.A. REALTY LIMITED *vs* FRANCOEUR 3840

QUEBEC

BELIVEAU-RAYMOND *vs* RAYMOND 3841
BOUCHER (TANCREDE) INC. *vs* PICHER 3841
COMMISSION SCOLAIRE JEUNE LORETTE *vs* DIXON 3842
LA LAURENTIENNE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE *vs* BOURDEAU 3842
LES ARTISANS, SOCIETE COOPERATIVE D'ASSURANCE-VIE *vs* ANDERSON 3843
LORETTEVILLE, CITE *vs* DUMONT 3843
PUITS DU QUEBEC INC. (LES) *vs* KUZEV 3844

TERREBONNE

ROY MARCHAND INDUSTRIEL LIMITEE *vs* LES ENTREPRISES G.N.C. INC. ET *AL* 3844
RUBIN BROS. CLOTHIERS LIMITED *vs* BRUNET 3845

TROIS-RIVIERES

COTTON *vs* MICHAUD 3845

VENTE(S) POUR TAXES

ARGENTEUIL, COMTE 3846
CHICOUTIMI, VILLE 3886
DOLLARD-DES-ORMEAUX, VILLE 3899
DORCHESTER, COMTE 3888
PONTIAC, COMTE 3890

SOMMAIRE

ASSOCIATIONS COOPERATIVES, LOI DES 3800

AVIS DIVERS 3801

CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT, LOI DES 3802

CHANGEMENT DE NOM, LOI DU 3803

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC 3598

COMPAGNIES, LOI DES 3663

COMPAGNIES ETRANGERES, LOI DES 3808

CURATELLE PUBLIQUE, LOI DE LA 3809

DEMANDE(S) A LA LEGISLATURE 3809

LIQUIDATION DES COMPAGNIES, LOI DE LA 3810

MINISTERES 3810

PROCLAMATION(S) 3817

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI DES 3699

SERVICES DE SANTE ET LES SERVICES SOCIAUX, LOI SUR LES 3819

SOCIETE D'HABITATION DU CANADA 3820

SOUMISSIONS, DEMANDES DE 3820

SYNDICATS PROFESSIONNELS, LOI DES 3831

VENTE(S) D'EFFETS NON RECLAMES 3832

VENTE(S) PAR LICITATION 3832

VENTE(S) PAR SHERIFS 3833

VENTE(S) POUR TAXES 3846

nouveautés

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Cinquième rapport de la Commission permanente de la réforme des districts électoraux

Assemblée nationale du Québec
Québec, 1978. 167 p., 24 cm & 15 cartes pliées en boitier
ISBN 0-7754-2893-0
EOQ 3272, en boitier **$ 20.00**

Comptes publics du Gouvernement du Québec de l'année financière terminée le 31 mars 1977

Volume 2: Détail des dépenses:
Publié conformément aux dispositions de l'article 71 de la loi de l'administration financière (chapitre 17 des lois de 1970)

Min. Finances
Québec, 1978. 189-18 p., tabl., 27 cm
ISBN 0-7754-2865-5
EOQ 3267, broché **$ 2.50**

Décisions disciplinaires concernant les Corporations professionnelles

Vol. [IV], no 1: juin 1977

Min. Conseil exécutif.
Office des professions du Québec
Québec, juin 1978. V-201 p., index, 24 cm
ISBN 0-7754-2898-1
EOQ 3241, broché **$ 5.00**

Répertoire des taux de location effectif le 1er avril 1978 sur recommandations du directeur général des achats:
C.T. 109412 1977 11-29

Tome 1: [Équipements lourds]

Min. Travaux publics
Québec, 1978. pagination diverse, tabl., 28 cm
ISBN 0-7754-2962-7
EOQ 3249, broché **$ 3.50**

CULTURE QUÉBÉCOISE

Fleurdelisé

Min. Communications
Éditeur officiel du Québec
Drapeau du Québec en nylon
Dimensions 6' X 9' avec corde et cabillot
EOQ 3222 **$ 25.00**

ÉCONOMIE ET FINANCE

Consultation de propriétaires dirigeants québécois sur les problèmes de la P.M.E. en région:
(régions 01, 02, 08 et 09)

Min. Conseil exécutif
Office de planification et de développement du Québec
Québec, 1978. XXI-104-59 p., tabl., 28 cm
– (Études et recherches)
ISBN 0-7754-3014-5
EOQ 3271, broché **$ 3.50**

Investissements publics au Québec par région administrative 1974-76

Min. Industrie et Commerce
Bureau de la statistique du Québec
Québec, 1978. 95 p., tabl., 28 cm
ISBN 0-7754-2958-9
EOQ 3276, broché **$ 2.00**

ÉDUCATION

Index-sujet du Recueil des sentences de l'Éducation: Tomes 1 à 5:
Greffe des tribunaux d'arbitrage du secteur de l'éducation

Min. Éducation
Québec, 1978. 153 p., 24 cm
ISBN 0-7754-3011-0
EOQ 3274, broché **$ 5.00**

TRANSPORTS

Textes réglementaires: Loi sur l'assurance automobile: A.C. 371-78, 16 février 1978

Min. Communications
Éditeur officiel du Québec
Québec, 28 février 1978. 80 p., 24 cm
– (Gazette officielle du Québec; Partie II: 28 février 1978)
ISBN 0-7754-3010-2
EOQ 3268, broché **$ 2.00**

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC

1283, BOUL. CHAREST OUEST
QUÉBEC G1N 2C9

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1283 boulevard Charest ouest
Québec
G1N 2C9

ISSN 0033-5983

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class Troisième classe
Permis No 167
Lévis

Décisions de la Commission des affaires sociales

Recueil de jurisprudence

1977, volume 1

La jurisprudence reproduite dans ce recueil est divisée en quatre grandes parties:

- L'aide sociale
- La protection du malade mental
- Le régime de rentes
- Les services de santé et les services sociaux.

On y retrouve également une table groupant les décisions à partir des articles de lois qui y sont cités de même qu'un index des sujets.

426 pages, tables et index.
EOQ 3275 **$ 10.00**

Commandes postales

Éditeur officiel du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec
G1N 2C9

Toute commande à l'Editeur officiel du Québec est payable d'avance par chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.